32101 058621853

Library of

Princeton University.

20060
50 f

Capitaine E. PERRET

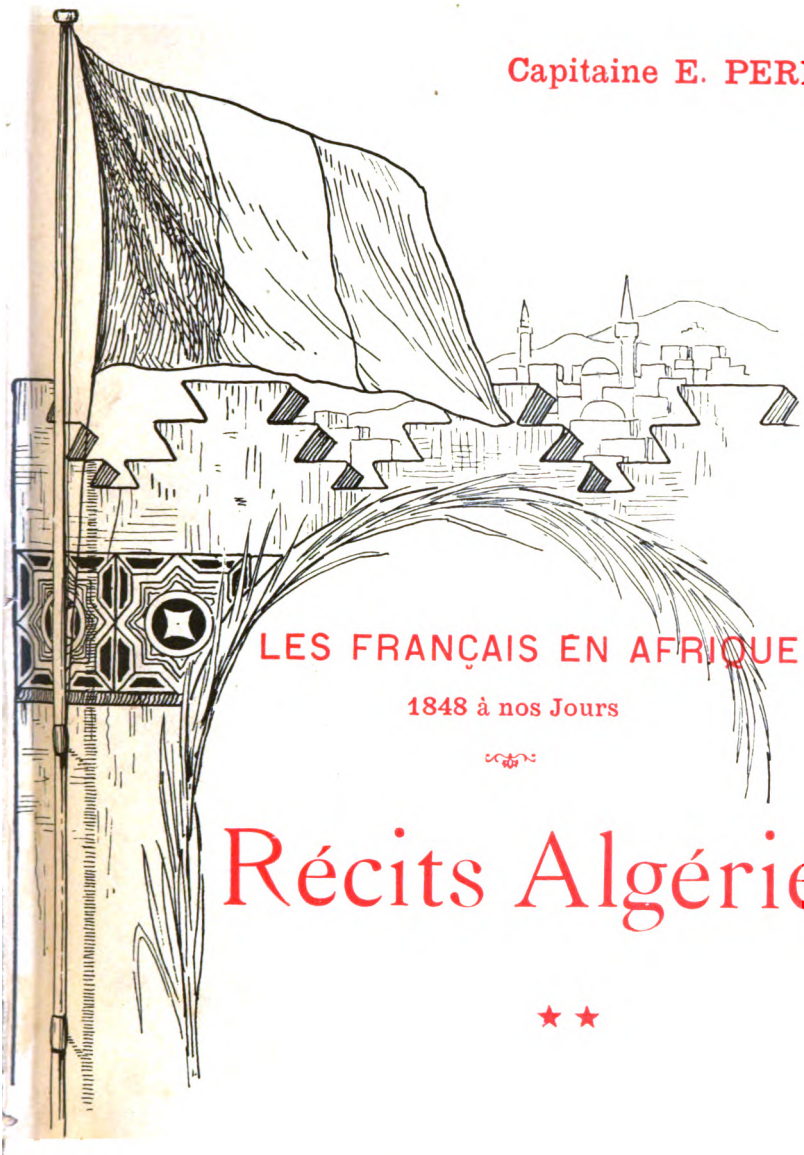

LES FRANÇAIS EN AFRIQUE

1848 à nos Jours

Récits Algériens

★ ★

PARIS

BLOUD ET BARRAL

4, RUE MADAME, 4

RÉCITS ALGÉRIENS

**

1848-1886

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

Droit de traduction réservé

LES FRANÇAIS EN AFRIQUE

RÉCITS ALGÉRIENS

PAR

E. PERRET ✻, O. Nicham

ANCIEN CAPITAINE DE ZOUAVES

★ ★

L'ALGÉRIE EN 1848. — GUERRE SAINTE. — LES SIÈGES CÉLÈBRES. — LES CHÉRIFS. — BOU-BAGHLA. — CONFRÉRIES RELIGIEUSES MUSULMANES. — LA KABYLIE. — SAINT-ARNAUD, YUSUF, PÉLISSIER, RANDON. — RÉGIME CIVIL. — SPAHIS ET TURCOS. — BOURBAKI. — NAPOLÉON III EN ALGÉRIE. — LES MOINES COLONISATEURS. — LA FAMINE DE 1867-1868. — L'ARMÉE D'AFRIQUE EN 1870. — L'ALGÉRIE PENDANT LA GUERRE. — CHANZY. — SITUATION ACTUELLE.

1848-1886

Edition illustrée de HUIT PORTRAITS

PARIS

BLOUD ET BARRAL LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE MADAME, ET 59, RUE DE RENNES

(RECAP)

1813
708

V.2

RÉCITS ALGÉRIENS

CHAPITRE PREMIER

SOMMAIRE

Effet produit par la Révolution de 1848 en Algérie. — Insurrections locales. — Reddition d'Ahmed bey. — La guerre sainte prêchée ouvertement. — Les Biskris. — Bou-Zian et le lieutenant Seroka. — Le colonel Carbuccia devant Zaatcha. — Siège de Zaatcha. — Le colonel Canrobert. — Assaut. — Le caporal Parcheris. — Le choléra. — Bou-Zian et le commandant Lavarande. — Les Chérifs. — Bou-Aoud, Mouley-Brahim, Bou-Baghla. — Histoire de Bou-Baghla. — La colonne de la neige. — Fin piteuse de Bou-Baghla. — Confréries religieuses musulmanes. — Les prestidigitateurs-chérifs. — Les Derkaouas. — La légende de Chadeli et le café. — L'expédition de Kabylie en 1851. — Le récit d'un turc. — Le bey Osman. — Le général Saint-Arnaud. — Saute, monsieur Auriol ! — Le rocher du 10e de ligne. — Le commandant Valicon. — La secte des Snoussi. — Mohamed ben Abdallah à Ouargla. — Un sultan acheté contre son poids de poudre d'or. — Mohamed ben Abdallah, sultan d'Ouargla. — Les razzias. — Laghouat. — Le général Yusuf. — Le général Pélissier. — L'assaut de Laghouat. — Mort du général Bouscarin. — Le général Pélissier à l'oued Riah. — Sa jeunesse. — Espagne, Afrique, Morée. — Le chef d'état-major du maréchal Bugeaud. — Crimée. — Echec à la tour ! — Portrait du maréchal Pélissier. — Légendes qui ont couru à son sujet. — Le commandant Cassaigne.

I

La monarchie parlementaire de 1830 disparaissait au commencement de 1848 précisément au moment où, aux yeux de tous, elle paraissait être à l'apogée de sa puissance. Le ministère, soutenu par une majorité homogène et imposante, semblait être aussi inattaquable et aussi

solide que la royauté elle-même. Il avait remporté un beau triomphe ; les guerres d'Afrique, qui menaçaient de s'éterniser avec Abd-el-Kader, étaient terminées, et le plus populaire des fils du roi après le duc d'Orléans, le vainqueur de la Smala, venait d'être accueilli à Alger, où il arrivait comme gouverneur général, par des transports de joie non équivoques de la part de la population et de l'armée.

Pour ne pas sortir de notre cadre, nous ne dirons que peu de mots sur la bizarre Révolution de 1848. L'opposition de la Chambre, inconsciente comme la plupart des oppositions de parti pris, ne voyait pas qu'en faisant appel à l'agitation de la rue à propos des banquets réformistes, elle poussait aux affaires un ministère imposé par l'émeute, ce qui était la mort du régime parlementaire. De son côté, la bourgeoisie, représentée par la garde nationale, ne s'apercevait point qu'en prêtant les mains à l'insurrection, elle arrivait au détrônement du roi, c'est-à-dire à se détrôner elle-même puisque la royauté était l'incarnation de la société bourgeoise. La faiblesse de Louis-Philippe, qui ne put se résoudre à verser le sang, fit le reste, comme si un roi devait regarder à verser un peu de sang quand il s'agit de préserver le pays de l'anarchie et de lui éviter la guerre civile ! L'on vit alors une poignée de sectaires, escortés par quelques barricadiers de profession, proclamer la République sans se donner la peine de consulter la nation surprise, et, par la même occasion, escalader audacieusement les marches du pouvoir.

Cette Révolution devait avoir un contre-coup déplorable en Algérie. Le duc d'Aumale, qui avait su prendre un rang extrêmement distingué dans l'armée par sa bravoure hors ligne et ses talents militaires, quittait le gouvernement général précisément au moment où son intelligence administrative, que l'expérience des hommes et des choses avait mûrie, allait porter ses fruits. A l'heure où la Révolution l'envoya en exil, il s'occupait d'une foule de questions que la récente pacification de la colonie rendait urgentes et qui

n'eurent leur solution que plus tard. L'ère des insurrections, à la veille d'être fermée, fut rouverte. Les changements de régime n'ont jamais amené rien de bon pour l'Algérie, et nous allions, pour la première fois, en faire la cruelle expérience. « On dirait, dit l'auteur des *Annales algériennes*, qu'il existe une dépendance mystérieuse entre les pouvoirs qui tombent en Algérie et les gouvernements qui les renversent, tellement que la chute des uns entraîne fatalement celle des autres : la destruction de la domination turque par Charles X fut immédiatement suivie de la Révolution qui renversa le prince du trône, et la chute d'Abd-el-Kader ne précéda que de deux mois celle de Louis-Philippe. »

Que n'aurait pas écrit l'auteur des *Annales algériennes* s'il eût vécu après 1870 ?

Les inquiétudes et les incertitudes dans le gouvernement général, les troubles qui éclataient naturellement dans les grandes villes, ne purent en 1848, comme plus tard en 1870, échapper à l'attention des Arabes. Ils s'imaginèrent de bonne foi que, puisque les Français ne savaient plus se gouverner eux-mêmes, ils étaient incapables de donner des lois aux peuples de l'Afrique ; le moment était donc venu de les jeter à la mer.

Nos hommes politiques, habitués à un pouvoir qu'entourait le prestige de la force, ne purent comprendre qu'il était nuisible à l'Algérie d'avoir à sa tête un personnel changeant à tout moment. Le principe d'autorité indispensable pour la domination des indigènes se trouvait profondément atteint. « L'Afrique est comme la France, écrivait à son frère le général de Saint-Arnaud, alors commandant la subdivision d'Alger, elle craque avant de s'entr'ouvrir... Sera-t-on donc obligé d'y renvoyer Bugeaud et cent mille hommes, si l'on ne veut pas en être chassé ? » Ce que voyait le perspicace général, tout le monde le pressentait ; l'orage s'approchait. Les esprits éclairés déploraient l'incertitude des systèmes employés ; en moins

de sept mois, cinq gouverneurs généraux, chacun avec un programme différent, s'étaient succédé à Alger. Le général Cavaignac, qui avait remplacé le duc d'Aumale, céda la place au général Changarnier, et celui-ci, entraîné dans le tourbillon de la politique qui devait l'engloutir comme tant d'autres, s'effaça devant le général Marey; à peine installé, ce dernier fut rappelé et céda la place au général Charon.

L'effet moral de la prise d'Abd-el-Kader, qui semblait être pour la colonie une garantie de repos, fut donc neutralisé par celui que produisirent sur les populations indigènes les conséquences des événements de 1848 en France. Toutefois, en 1848, comme plus tard en 1870, l'insurrection ne fut pas immédiate quoique la guerre sainte se respirât dans l'air, et les futurs champions de l'islam mirent quelque temps à s'organiser. Dans la province d'Alger, il y eut un commencement de révolte, bientôt étouffé par les généraux Camou et Marey, et dans la province de Constantine quelques échauffourées aux environs de Bougie ; le général Gentil fut envoyé d'Alger par mer et les réprima. Dans la province d'Oran, une tentative de soulèvement fut déjouée par le général Pélissier, commandant la province, et par le général de Mac-Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen. Tous ces mouvements étaient le prélude d'une insurrection générale. Celle-ci fut prêchée dans le sud de la province de Constantine, surtout dans le pâté montagneux des Aurès; mais il était trop tôt ; le colonel Canrobert, commandant la subdivision de Batna, veillait, et rarement sa vigilance était en défaut. Aidé par le colonel Jamin que lui envoya de Constantine le général Herbillon, il fut, au bout de quelques jours, maître de la situation.

A cette époque nous fûmes assez heureux pour mettre la main sur Ahmed, notre vieil ennemi de 1836 et 1837, qui s'était, après la prise de Constantine, réfugié dans les montagnes de l'Aurès où il vivait misérablement. L'ex-bey avait

su se créer des partisans parmi les rudes montagnards dont il partageait l'existence et auxquels il distribuait de rares secours en vivres et en argent qui lui étaient fournis par quelques habitants de Constantine rêvant obstinément de son retour. L'arrestation de six de ces derniers prouva au bey déchu que la surveillance de l'autorité française ne se relâchait pas ; il voulut alors jouer sa dernière carte, espérant que la disposition générale des esprits lui procurerait quelques succès. Prévenu par ses émissaires, le colonel Canrobert accourut de Batna, pendant que le commandant de Saint-Germain débusquait de Biskra avec les goums des Saharis. Cerné dans sa misérable retraite de Kebaïch, où il habitait un pauvre gourbi qui ne ressemblait guère à son palais de marbre de Constantine, Ahmed bey envoya d'abord une proposition de soumission avec la seule condition que les chefs arabes resteraient étrangers à toute négociation entre lui et les autorités françaises. Il ne faut pas oublier qu'il était turc, et se méfiait souverainement des Arabes qu'il avait jadis dominés avec tant de dureté. Quelques pourparlers eurent lieu pour la forme sur les bases qu'avait fixées l'ex-bey ; enfin, celui-ci se soumit, faisant dire au colonel Canrobert et au commandant de Saint-Germain qu'il se trouverait en un tel lieu, à tel jour et à telle heure. Il tint parole, fut envoyé à Constantine par le colonel Canrobert, et de là à Alger par le général Herbillon. Sur sa demande, il fut dirigé plus tard sur une petite ville d'Italie, Castellamare, où il mourut en bénissant la clémence des Français.

Certainement, la prise de ce personnage était un événement des plus heureux ; mais la crise prévue n'en fut que retardée, et les esprits continuèrent à travailler. La guerre sainte était toujours dans l'air ; on ne parlait que de l'apparition de chérifs, et les mouley-el-sâa, maîtres de l'heure et prédicateurs de djehed, pullulaient. « Nous mettons la main sur un chérif, disait le général Saint-Arnaud ; pour un chérif coffré, il en surgit dix. » Un autre jour, il

écrivait : « Nous avons tué en grande Kabylie un faux Bou-Maza ; il en est repoussé trois, tous prêchant la guerre sainte... Je vois l'avenir bien sombre ; cela craque, et je suis, comme mes collègues, aussi saoûl des hommes que des choses dans ce pays. »

Il fallait se hâter de réprimer les mouvements provoqués par les agitateurs si l'on ne voulait pas voir se renouveler l'histoire de Bou-Maza. A chaque apparition d'un maître de l'heure, les indigènes, qui ne demandaient qu'à croire, ne s'informaient plus si cet individu était porteur des signes qui devaient le faire reconnaître par les vrais croyants. Un de ces aventuriers fut annoncé en termes singuliers dans la province de Constantine : « Mouley-el-Sâa s'est présenté à l'ouest ; il avait une petite boîte sous le bras, il l'a ouverte, et il en est sorti une magnifique jument, descendant de la jument du Prophète, la jument El Borack. En trois bonds, elle a atteint le bout du monde, et est revenue de même présenter sa croupe à Mouley-el-Sâa. Alors l'envoyé de Dieu a ouvert une petite boîte contenue dans la première, il en est sorti une belle jeune fille couverte de perles et de diamants. *C'était la fille du sultan des Français qui l'avait accordée en mariage à Mouley-el-Sâa.*

« Cette princesse s'avançait vers l'envoyé de Dieu, jetant au peuple qui se pressait sur ses pas les perles et les diamants dont elle était couverte, et, par un miracle du Tout-Puissant, à la place des joyaux qu'elle semait à profusion, il en venait d'autres.

« — Mouley-el-Sâa, disait-elle, mon seigneur et maître, est le précurseur de Bounaberdi el Kebir (Bonaparte le grand). »

Que El Fadel, l'agitateur arrêté devant Tlemcen par le général Cavaignac, en 1846, se soit dit le précurseur de Jésus-Christ, rien d'étonnant, puisque, d'après le Coran, Jésus est un prophète précurseur de Mahomet ; mais qu'un vulgaire agitateur se soit fait passer pour celui de Bonaparte, qui n'avait jamais mis les pieds en Algérie, le

tait est singulier. Il faut évidemment que le nom du héros corse ait été apporté dans l'Afrique du nord par des pèlerins revenant de la Mecque par l'Egypte.

Le pays des Zibans (groupe d'oasis dont Biskra est le centre) envoie à Alger de nombreux émigrants où ils sont connus sous le nom de Biskris. Ils font tous les métiers, particulièrement celui de portefaix, amassent un petit pécule, et, comme les Auvergnats, reviennent au pays acheter un lopin de terre. Ces habitudes d'émigration existaient dans ces contrées antérieurement à notre arrivée en Algérie. Quelques-uns de ces Biskris sont de petits marchands qui ne font qu'aller et venir pour le commerce des dattes. Tous, hommes de peine ou commerçants, furent témoins en 1848 des désordres politiques dont Alger offrait le triste spectacle. On entendait dire partout que les Français, depuis le départ de leur sultan, se battaient entre eux; le bruit des journées de juin s'était propagé partout. Les Arabes du littoral racontaient, en commentant le récit de nos journaux, que nous allions avoir la guerre avec toute l'Europe, et que déjà l'Angleterre nous fermait la mer avec ses vaisseaux; ils voyaient une partie de l'armée abandonner l'Afrique et rentrer en France sans être remplacée par de nouvelles troupes. Faisant partager leur ivresse aux hommes des Zibans, ils leur dirent qu'enfin les bons musulmans allaient jeter l'infidèle maudit hors de la terre sacrée de l'Islam. En retournant dans leur pays, les Biskris y portèrent la bonne nouvelle, revue et considérablement augmentée par la complaisante imagination orientale.

Le moment était donc venu et le terrain admirablement préparé. Un homme surgit dans Zaatcha, oasis à huit lieues à l'ouest de Biskra, et enflamma toute une population surexcitée par l'attente. Cet homme se nommait Bou-Zian. Il put correspondre avec un kabyle nommé Ahmed ben Djamina, qui se fit passer pour chérif, et entraîna plusieurs centaines de Kabyles fanatisés à l'attaque du

camp d'El-Arouch, entre Philippeville et Constantine. Cette entreprise était absolument folle. La garnison d'El-Arouch se composait d'un demi-bataillon du 8° de ligne sous les ordres du capitaine-adjudant-major d'Aubernon, auquel la milice vint bravement prêter aide. Ahmed ben Djamina avait persuadé à ces pauvres Kabyles qu'au premier coup de fusil les murailles de la ville s'écrouleraient ; rien ne s'écroula, bien entendu, et quand ils virent leurs rangs s'éclaircir, les héros de la guerre sainte se dispersèrent. Sans doute, cette échauffourée n'était pas grave, mais, telle qu'elle était, elle obligea le général Herbillon, commandant la province, à se transporter à Philippeville et à Collo, et c'était assez pour Bou-Zian, qui voulait qu'un soulèvement du Sah'ra constantinois prît les Français au dépourvu.

Bou-Zian avait été cheikh de Zaatcha sous l'autorité des khalifas d'Abd-el-Kader ; on lui avait donné, après l'établissement des Français à Biskra, un successeur aveugle et sourd, un pauvre hère sans moyens et sans ressources, Ali ben Azoug. Bou-Zian avait donc conservé une grande influence à Zaatcha. Il s'était vaillamment comporté au siège de cette place en 1833. Le bey Ahmed, attiré jadis dans les Zibans pour des questions d'impôt, avait soumis à l'autorité turque toutes les oasis environnant Biskra, moins celle de Zaatcha. Avec trois ou quatre mille Turcs, il vint en 1833 mettre le siège devant l'oasis rebelle, dont la défense, grâce à l'ancien cheikh, fut si habile et si vigoureuse, que les assiégeants durent battre en retraite, abandonnant tous leurs blessés, sans compter deux pièces de canon. Bou-Zian était donc le vrai maître de Zaatcha, et ses relations nombreuses dans les oasis du Sa'hra constantinois et dans les montagnes de l'Aurès en faisaient un personnage dangereux.

Le commandant de Saint-Germain, dès qu'il fut informé des menées de Bou-Zian, expédia sur les lieux un jeune officier aussi intelligent que résolu, M. Séroka, adjoint aux affaires arabes, plus tard colonel commandant la subdivi-

sion de Batna. Le lieutenant Séroka avait pour mission de s'assurer de l'esprit des populations, et de leur porter de bonnes paroles en les mettant en garde contre les mensonges. Il trouva tranquilles les oasis d'Oumach, de Tolga, de Farfar. Mais partout il constata que l'on parlait beaucoup trop de Bou-Zian, qui tranchait déjà du prophète, et faisait de sa maison de Zaatcha un centre de prédications incendiaires. Le jeune officier ne s'attarda pas à demander à son commandant supérieur des renforts et des instructions; il voyait l'insurrection s'annonçant hautement, et il résolut d'enlever Bou-Zian au milieu des siens. Ayant pénétré dans Zaatcha avec quelques spahis et ayant trouvé le chérif se promenant sur la place avec ses affidés, il lui donna l'ordre de le suivre. Bou-Zian feignit d'abord d'obéir; mais dès les premiers pas, il brisa son chapelet et se mit à en ramasser les grains. Impatienté, le lieutenant Séroka fit jeter l'agitateur sur un mulet; il arrivait à la porte du ksar, quand il vit celle-ci se fermer. Une émeute venait d'éclater et toute la population courait aux armes. L'officier français et ses spahis eurent toutes les peines du monde, à travers les coups de fusil, à enfoncer la porte et à s'échapper dans la campagne. Leurs chevaux restèrent entre les mains des habitants de Zaatcha.

Une heure après, la guerre sainte fut solennellement proclamée du haut de la mosquée, et toutes les oasis du groupe dont Zaatcha fait partie, c'est-à-dire le Zab Dah'raoui, se mirent en état d'insurrection.

Le général Herbillon était dans le pays du Zouagha, entre Milah et El Arrouch; le colonel Canrobert surveillait Bou-Baghla dans la vallée de l'oued Sahel. Seul le colonel Carbuccia, qui croisait entre Batna et Sétif, pouvait être détourné de sa mission. C'était un de ces hommes audacieux et entreprenants, prompts aux coups de main et aux entreprises hasardeuses. Arrivé devant Zaatcha le 16 juillet 1849, il fut aussitôt attaqué par les contingents réunis de Zaatcha et de l'oasis voisine de Lichana. Il les repoussa

avec assez de peine et prit aussitôt le parti téméraire de pénétrer de vive force dans le ksar à la suite des vaincus. Deux petites colonnes de 450 hommes chacune furent formées à cet effet : l'une était fournie par le 3e bataillon d'Afrique, l'autre par le 2e bataillon du 2e étranger. Elles s'engagèrent dans les jardins bordés de petits murs qui entourent les ksours dans les oasis et forment un inextricable dédale, et, malgré une fusillade terrible, parvinrent devant Zaatcha ; mais une muraille crénelée, précédée d'un fossé de trois mètres rempli d'eau, les arrêta (1). Elles durent reculer, laissant entre les mains des gens de Bou-Zian trente-deux morts et beaucoup de blessés qui furent achevés.

Une résistance imprévue venait de châtier dans nos troupes la témérité du colonel Carbuccia, qui ne pouvait réussir avec deux petits bataillons là où une armée de six ou sept mille hommes, pourvue d'une nombreuse artillerie, ne triompha plus tard qu'après six semaines de siège régulier. Le colonel dut ramener sa petite colonne à Batna ; si l'échec du 16 juillet avait été grave, l'effet moral devait en être grand. Bou-Zian adressa des lettres enflammées aux gens des Aurès et des Zibans, et la vérité sur sa mission ne parut plus douteuse pour les fanatiques du sud de la province de Constantine. Les populations coururent aux armes et une insurrection générale, qui gagna tout le pays, répondit au cri de victoire parti de Zaatcha.

Le commandant Saint-Germain fut menacé d'un blocus, même d'une attaque de vive force dans Biskra. Cet officier supérieur n'était pas homme à accepter pareille situation ; apprenant qu'un ancien khalifa d'Abd-el-Kader descendait de l'Aurès avec des contingents pour se réunir, dans l'oasis de Seriana, à ceux de Bou-Zian, il forma une colonne avec tout ce qu'il avait de monde, deux compagnies du

(1) Voir ci-après les détails que nous donnons sur la nappe souterraine dans le Sah'ra. A Zaatcha cette nappe souterraine est à deux mètres du sol, de sorte qu'un fossé de cette profondeur est toujours plein d'eau.

3e bataillon d'Afrique et un escadron de chasseurs, c'est-à-dire, 300 fantassins et 150 cavaliers, et marcha à l'ennemi. Il y eut à Seriana un choc terrible, 250 indigènes furent tués, et l'étendard de l'ex-khalifa tomba entre nos mains. Malheureusement le brave commandant Saint-Germain fut tué, et tout le fruit de notre victoire nous échappa.

II

Pour qui connaît le caractère arabe, la mort du commandant supérieur de Biskra, de cet homme qui avait une singulière réputation d'énergie et de bravoure, devait exalter les populations des Zibans ; l'insurrection devint formidable. Il y avait urgence à frapper un grand coup. Ici se place un des plus terribles épisodes de la conquête algérienne, le siège de Zaatcha, qui eut trop peu de retentissement à une époque où la France était mal remise de ses agitations révolutionnaires.

Trois passages conduisent du Tell dans le Sah'ra constantinois ; ce sont les défilés de M'Gaous, d'El Kantara et de Ghezla. C'est celui d'El Kantara (le pont) qui a été choisi par les Français comme le plus direct, et c'est à travers ce défilé, resserré par des rochers de l'aspect le plus imposant, qu'a été pratiquée la route de Batna à Biskra, et même dans ces derniers temps une voie ferrée. El Kantara (1), nous parlons de l'oasis de ce nom, la première que l'on rencontre en descendant du Tell vers le sud, prend son nom d'un pont romain jeté à travers l'oued Abdi, au point le plus difficile du défilé ; sans transition le voyageur passe du Tell dans le Sah'ra ; il ressent une impression profonde produite par l'élévation subite de la température et l'aspect d'un monde nouveau. D'El Kantara, à travers un pays tourmenté et

(1) El Kantara, appelée par les Romains *Calceus Herculis* (le talon d'Hercule) et par les Arabes *Foum es Sah'ra* (la bouche du désert).

horriblement pierreux, on arrive à la petite oasis d'El Outaïa que les Turcs ont détruite autrefois et qui se relève à peine ; de là on débouche sur l'oasis de Biskra, qui comprend la ville du même nom et cinq ksours ou villages enfouis sous les palmiers.

Biskra, comme nous l'avons dit, est le chef-lieu d'un cercle d'oasis que les gens du Sah'ra nomment les Zibans. La petite oasis de Zaatcha en fait partie ; elle ne contenait qu'un seul ksar, du même nom bien entendu, situé vers la partie nord-est. La forêt de palmiers qui entourait le ksar de tous les côtés ne laissait même pas découvrir le minaret de la mosquée ; c'est ce qu'on devine encore aujourd'hui, car le ksar de Zaatcha n'existe plus et les palmiers de l'oasis sont rasés. A la lisière nord-est de la forêt de palmiers, à quelques centaines de mètres du ksar, on voyait une zaouïa dont il ne reste que quelques vestiges enterrés dans le sable ; cette zaouïa, avec quelques maisons qui en dépendaient, formait comme un ouvrage avancé de la place. Pour pénétrer de là dans l'oasis, on était, dès les premiers pas, arrêté par un inextricable fouillis de jardins clos de murs à des niveaux différents, coupés par une infinité de canaux d'irrigation ou séguias, et comprenant, outre des palmiers, toutes sortes d'arbres fruitiers qui gênaient la vue et rendaient toute reconnaissance impossible.

Tel est, du reste, le caractère général des oasis, et c'est ce qui en rend l'attaque si difficile ; le général Wimpfen, en avril 1870, devait en faire la dure expérience à celle d'Aïn-Chaïr au Maroc.

Les rares sentiers qui vont des jardins au ksar sont généralement resserrés entre les murs ; à Zaatcha, Bou-Zian avait fait couper tous les sentiers, accumulé les obstacles, et ce n'est qu'après de nombreux détours que l'on débouchait devant le ksar, entouré d'un fossé profond de sept mètres, large d'autant et rempli d'eau. L'agitateur avait fait créneler l'enceinte à différentes hauteurs, de manière à obtenir deux et même trois étages de feux. Et cette

enceinte était remarquablement solide, car les maisons s'y adossaient presque toutes, de sorte que les habitants pouvaient se battre sans sortir de chez eux. A l'intérieur, quelques grandes maisons avaient été réunies de façon à former réduit, et dominaient la plupart de celles adossées à l'enceinte. Une seule porte permettait de pénétrer dans le ksar ; elle était défendue par une haute tour à quatre étages de feux. Opposée au côté par où se présentaient les Français, cette entrée regardait les petits ksours de Lichana et de Farfar dépendant des oasis de Tolga et de Bouchagroun, qui envoyaient continuellement des renforts aux assiégés de Zaatcha.

Que l'on suppose maintenant, dans la forteresse que nous venons de décrire, une population fanatisée au dernier point, convaincue qu'elle repousserait les Français comme elle avait repoussé les Turcs, on se fera une pâle idée des difficultés avec lesquelles le général Herbillon allait être aux prises.

Quantité de coupeurs de route, d'aventuriers, de fanatiques, écume des insurrections d'alentour, s'étaient jetés dans Zaatcha. Bou-Zian commandait à une petite armée ; il avait pour lieutenant un certain Moussa (Moïse), grand mulâtre qui ne lui cédait en rien pour le fanatisme et la féroce énergie. Ces deux hommes s'appliquaient à persuader aux défenseurs de Zaatcha que les Français avaient été voués par Dieu à l'extermination, et que le retour vers la mer leur était interdit, les Kabyles ayant pris Philippeville et les Tunisiens Bône et la Calle ; ils leur rappelaient du reste le sanglant assaut de 1833, où les Turcs s'étaient vus repoussés, et l'assaut plus récent tenté par le colonel Carbuccia. Bou-Zian avait sur les autres chérifs la supériorité de la prévoyance, et ne négligeait aucune réalité positive pour la mettre à l'appui de ses prophéties ; il avait fait des approvisionnements considérables, et comme le plomb manquait dans les Zibans, il avait imaginé de confectionner des balles avec des noyaux de dattes réunis trois par trois dans

une simple feuille de plomb. Pour inspirer la confiance à tous, il avait gardé ses femmes et ses enfants et s'était, en revanche, débarrassé des vieillards et de ceux qui n'auraient pu servir activement dans la lutte à outrance sur le point de s'engager. Beaucoup de femmes restèrent à Zaatcha, et, comme on va le voir, se conduisirent en véritables furies.

Le général Herbillon avait reçu une colonne d'Alger ; il la joignit aux troupes disponibles de sa province et s'achemina sur Biskra. Un énorme convoi de chameaux y amena en outre quantité d'outils, de sacs à terre, de munitions d'artillerie. Avec cet immense attirail et quatre mille hommes à peine, il se présenta devant Zaatcha le 7 octobre 1849 au matin et établit son camp au nord de l'oasis, où venaient mourir les dernières pentes d'un contre-fort des montagnes du Tell. Des balles parties de l'oasis tombaient parfois dans le camp ; c'était gênant, mais il était impossible de camper ailleurs. Le général français ne voulut pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître ; pendant que le colonel Borel de Brétizel, chef d'état-major, veillait à l'installation du camp, il forma, sous les ordres du colonel Carbuccia, une petite colonne, composée de quelques compagnies du 3e bataillon d'Afrique, du 2e étranger et du 5e bataillon de chasseurs à pied, pour enlever la zaouïa et les maisons attenantes, au milieu desquelles se trouvait une fontaine indispensable au camp. Du premier coup, la zaouïa fut prise ; malheureusement, les chasseurs à pied, encouragés par leur succès, se jetèrent dans les jardins à la poursuite des Arabes. Les premiers murs furent franchis rapidement ; mais les défenseurs de la ville vinrent se mêler aux fuyards ; derrière chaque palmier se trouva un ennemi redoutable, et les chasseurs du 5e bataillon, que leur audace avait isolés, furent contraints à une retraite désastreuse. Les femmes de Zaatcha ne tardèrent pas à se joindre aux combattants, excitant leur courage par des cris affreux ; ceux-là seuls qui ont vu au combat ces ardentes filles du désert peuvent

s'en faire une idée. Ces horribles mégères ne se contentaient pas de remplir l'air de leurs vociférations, elles tenaient toutes à la main des couteaux dont elles se servaient pour achever les blessés français que la fureur de la lutte ne permettait pas d'enlever. Deux compagnies tenues en réserve vinrent dégager le bataillon compromis. Cette triste affaire coûta aux chasseurs une vingtaine de morts et quatre-vingts blessés ; l'adjudant Davout fut de ceux qui restèrent entre les mains de l'ennemi et dont les cadavres furent atrocement mutilés. Tous les corps furent attachés ensuite par les femmes à des palmiers ; quelques blessés respiraient encore. Ce souvenir resta dans les cœurs, et nos soldats exaspérés jurèrent de ne plus faire de quartier aux femmes. Ce serment devait être rigoureusement tenu, et l'on verra tout à l'heure que le sentiment de la vengeance provoqua d'inimaginables horreurs.

Pendant la nuit le colonel Parizet, commandant l'artillerie, fit établir une batterie de brèche contre la place. Le 8, au matin, cette batterie ouvrit son feu à travers un épais rideau de palmiers, contre le saillant nord-est du ksar. En choisissant l'emplacement d'une autre batterie, le colonel du génie Petit fut frappé à mort ; jusqu'au dernier moment cet énergique officier supérieur continua à diriger les travaux du siège, attendant la fin glorieuse du soldat. La nouvelle batterie prit le nom de « batterie Petit. » A droite et à gauche, nos troupes s'installèrent dans les premiers jardins, percèrent de trous les murs qui les séparaient des Arabes et commencèrent un feu méthodique sur tout ennemi qui se découvrait. Mais les défenseurs de Zaatcha ne se bornaient pas à un échange incessant de coups de fusil ; on se ferait difficilement une idée de leur rage et de leur audace. En plein jour, ils tentaient des sorties et se jetaient avec des cris féroces sur nos travaux de sape pour les détruire. Dans une de ces sorties, le capitaine Besse fut tué au milieu de ses artilleurs.

Le colonel Barral, commandant la subdivision de Sétif,

arriva avec quinze cents hommes au moment où le siège prenait un caractère d'animosité extraordinaire. Le général Herbillon était pressé de livrer l'assaut, tant pour calmer les furieuses impatiences de ses soldats que parce qu'il recevait de tous les côtés les plus mauvaises nouvelles ; l'insurrection gagnait en effet du terrain dans les provinces d'Alger et de Constantine, et le même agitateur qui avait si bien été battu par le commandant Saint-Germain au combat de Seriana se montrait vers Biskra sur les derrières du camp français. Malgré l'imperfection des travaux du génie, le général Herbillon se décida à tenter un assaut.

Deux brèches étaient à peu près praticables : l'une, celle de gauche, devait être enlevée par les compagnies d'élite de la légion étrangère ; l'autre, celle de droite, par un bataillon du 43e de ligne. Le bataillon de tirailleurs indigènes du commandant Bourbaki devait occuper les jardins de palmiers à gauche des colonnes d'assaut, pour les empêcher d'être tournées. Le 20 octobre, au matin, l'assaut ainsi préparé fut donné. La colonne de gauche sortit de la tranchée, franchit le fossé, enleva la brèche et s'établit sur les terrasses de deux maisons attenant au rempart ; mais au moment où elle croyait le succès assuré, les maisons, minées d'avance, s'écroulèrent avec un horrible fracas, ensevelissant sous leurs ruines quantité de ces braves soldats de la légion étrangère. Arrêtés par la poussière des décombres, décimés par un ennemi invisible qui tirait par les mille créneaux pratiqués dans les maisons servant de réduits, les survivants finirent par reculer dans la tranchée, avec le désespoir de n'avoir pas vengé leurs malheureux camarades.

A la brèche de droite, le bataillon du 43e se faisait écraser. Le génie n'avait pu pratiquer une descente de fossé convenable, et avait dû faire avancer une charrette. Mais il fut difficile de bien manœuvrer sous le feu de l'ennemi ; elle tourna sur elle-même en glissant dans

MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD

l'eau et ne put servir comme on l'espérait. Aussitôt on essaie de faire un tablier de pont avec des tonneaux vides ; mais les sapeurs qui les portent, et qui se prodiguent avec le plus admirable dévouement, sont tués ou blessés. Il faut se résoudre à se jeter dans le fossé sans aucun moyen de passage. Le brave commandant Guyot, digne fils du général de division du premier empire, enlève son bataillon ; mais, obligés de franchir le fossé plein d'eau, puis de gravir péniblement, avec des cartouches ainsi gâtées, le talus de la brèche, les pauvres soldats du 43e tombent un à un. A peine arrivé au haut de la brèche avec son capitaine adjudant-major et quelques hommes, le commandant est tué ; il faut reculer sous un feu épouvantable. Détail horrible ! tous les blessés tombés dans le fossé se noient ; en se débattant, ils rougissent l'eau de leur sang. La confusion devient indescriptible ; le malheureux 43e se retire, emportant six officiers et trente hommes tués, et quatre-vingt-dix blessés.

Dans ce sanglant assaut, le caporal Parcheris, avec quatre grenadiers, se porta sur le revers du fossé et engagea la fusillade avec les défenseurs du ksar. On prescrivit à ces braves de se mettre à l'abri ; ils refusèrent, alléguant qu'à une autre place il leur serait impossible de distinguer les créneaux qu'ils essayaient d'enfiler. Au bout de quelques minutes, trois d'entre eux étaient tués, et Parcheris ne restait plus qu'avec un de ses hommes, le grenadier Siége. Le sous-lieutenant de la compagnie vint encore une fois leur recommander de se mettre à l'abri. — « Dans un instant, mon lieutenant, dit le caporal avec un merveilleux sang-froid ; nous avons encore plusieurs cartouches à brûler. » — Au même moment le grenadier Siége fut tué ; il lui restait quelques cartouches. — « Il faut bien brûler les cartouches de Siége », dit Parcheris. — Et il alla les prendre, voulant épuiser les munitions de sa petite escouade. Entouré de quatre cadavres, cet intrépide soldat faisait tranquillement le coup de feu ; quand il arriva à sa dernière

cartouche, il la montra de loin à son sous-lieutenant : « Plus que celle-ci, mon lieutenant. » — En disant ces mots, il reçut une balle qui lui fracassa la cuisse. « Ils l'auront quand même », dit l'héroïque caporal. — Et, se soutenant sur une jambe, il envoya aux Arabes son dernier coup de fusil.

Le caporal Parcheris ne voulut pas subir l'amputation. Il eut le bonheur de survivre à son horrible blessure, et quelque temps après il rentra dans ses foyers avec la croix de la Légion d'honneur.

Après le malheureux assaut du 20 octobre, il fallut reprendre les travaux de siège ; comble de fatalité, il n'était pas possible de leur imprimer un peu d'ensemble et de direction. De six officiers du génie attachés à la colonne du général Herbillon, deux seuls restaient, un capitaine et un lieutenant. Ces deux braves étaient exténués ; pendant trois semaines, ils ne couchèrent jamais sous la tente ; quand ils le pouvaient, ils dormaient péniblement une heure ou deux dans la tranchée, à côté de leurs sapeurs. Ces derniers aussi étaient harassés, les auxiliaires d'infanterie qu'on leur avait adjoints ne pouvant exécuter certains travaux de sape. Tout allait mal, et le feu de l'ennemi faisait chaque jour des vides cruels dans les rangs de ces soldats si vigoureusement trempés. L'aspect du camp, placé sur le revers d'une montagne sablonneuse et exposé au siroco ardent du désert, était des plus tristes ; le mouvement incessant de plusieurs milliers d'hommes et d'animaux avait fini par creuser profondément le sable, de sorte que d'épais tourbillons de poussière incommodaient nos soldats et rendaient le repos de la tente plus fatigant que le travail de la tranchée. Cette poussière maudite, de sable fin, s'infiltrait partout, particulièrement dans les aliments qu'elle finissait par rendre détestables. L'on ne pouvait faire boire le troupeau destiné à l'alimentation, et il donnait de la viande de qualité mauvaise ; les bêtes séchaient sur pied, et l'on n'envoyait à l'abatage que celles qui étaient sur le point de mourir. Le

biscuit était moisi et plein de vers. En campagne, dans le désert tout au moins, les officiers vivent généralement de la vie du soldat; on peut croire que le général Herbillon et ses officiers étaient bien malheureux.

Et cependant, dans cette épouvantable position, personne ne se plaignait. Ceux qui affectent aujourd'hui de mépriser l'ancienne armée, ne peuvent savoir combien elle a souffert autrefois. Car elle n'a pas connu les procédés philanthropiques d'aujourd'hui, si exagérés parfois qu'à tout moment l'on entend des militaires s'écrier : « On veut donc nous mettre dans des boîtes à coton ! » En moins d'un mois, plus de six cents soldats avaient succombé devant Zaatcha, et l'ambulance de Biskra regorgeait de blessés et de malades. Une des plus tristes choses dont nous nous souvenons, c'est l'aspect du cimetière du vieux Biskra, à quelques kilomètres du fort Saint-Germain ; les rangées de tombes s'allongent à perte de vue, et, détail navrant, elles sont abandonnées et disparaissent sous le sable.

Les soldats furent heureux de trouver des distractions ; le travail de tranchées leur répugnait, ils avaient la conviction que l'on n'aurait raison de Zaatcha que par une attaque de vive force après investissement complet de l'oasis. Le général Herbillon, tant pour occuper sa colonne qui se démoralisait que pour s'attaquer aux intérêts des habitants de l'oasis, fit abattre les palmiers des jardins à la portée du camp. Pour des gens qui vivent de la récolte des dattes, le tort qu'on allait faire aux habitants de Zaatcha était irréparable ; aussi leur rage ne connut-elle plus de bornes. Des luttes acharnées s'engagèrent dans les jardins ; malgré des sorties furieuses, dont l'une fut marquée par le massacre de onze blessés que les femmes achevèrent, la coupe des palmiers continua sans interruption pendant la dernière période du siège ; le bruit de la chute de leurs magnifiques dattiers portait dans le cœur des défenseurs de Zaatcha plus de douleur et de rage que les incessantes détonations de notre artillerie.

La petite armée du général Herbillon avait déjà été renforcée par les troupes de la subdivision de Sétif ; elle le fut le 8 novembre par deux bataillons de zouaves que lui amenait le colonel Canrobert. Ces bataillons ne comptaient à eux deux qu'un millier d'hommes, apportaient le choléra et avaient laissé en route plus du huitième de leur effectif. Ils arrivaient en droite ligne d'Aumale et n'avaient pas eu de peine à passer au travers des populations insurgées ; terrifiées, celles-ci faisaient le vide autour de la petite colonne, car le colonel Canrobert leur criait : « Fuyez ! j'amène la mort avec moi. » Les zouaves n'avaient qu'une crainte pendant la route, c'était d'arriver à Zaatcha après l'assaut. Ce renfort d'ardents soldats, jouissant d'une réputation militaire hors ligne, et commandé par un jeune colonel connu pour son audace et ses talents, fut salué avec joie par la colonne épuisée du général Herbillon. Le choléra, personne ne le craignait !

Le jour de leur arrivée, les zouaves furent édifiés sur le caractère de la lutte sans merci à laquelle ils venaient prendre part. Une redoute avait été élevée en face de l'oasis de Farfar, d'où sortaient habituellement des partis d'Arabes qui venaient tirer des coups de fusil pendant la nuit ; avec une incroyable audace, ils osèrent y attaquer trois compagnies du bataillon d'Afrique. Il y eut une mêlée sur le parapet de la redoute, et l'ennemi réussit à enlever plusieurs de nos blessés. Le soir, les têtes de ces malheureux, plantées sur des piques, furent exposées sur les murs de Zaatcha, et nos canonniers se virent obligés de les abattre. Les zouaves prirent leur part de l'exaspération générale ; de terribles représailles se préparaient.

Le 12 novembre, l'armée vit arriver du renfort : c'était le 8e bataillon de chasseurs à pied, le fameux bataillon de Sidi-Brahim ; elle se trouvait ainsi forte de plus de sept mille hommes. Le général Herbillon put organiser une colonne pour marcher contre les nomades, massés sur les derrières du corps de siège. Après une marche de nuit,

elle tomba au milieu des Arabes, qui avaient placé leur camp entre l'oasis d'Our'lal et le lit desséché de l'oued Djeddi ; les zouaves du colonel Canrobert en faisaient partie et s'emparèrent en un clin d'œil d'une ville de tentes et de nombreux troupeaux. Cette prise importante fit éclater une joie inusitée parmi nos soldats, qui voyaient venir l'abondance et la fin de leurs privations ; ils saluèrent de leurs bruyantes acclamations le premier succès d'une campagne jusque-là si malheureuse.

A partir de ce moment, les choses prirent une tournure tout à fait favorable au succès de nos armes. Les lenteurs du siège avaient fortement diminué notre prestige auprès des indigènes ; l'affaire d'Our'lal vint le rétablir. Chacun sentait que le dénouement, un dénouement effroyable, approchait à grands pas.

Il était réellement temps d'en finir. Le choléra tuait plus de monde à l'armée française que le feu de l'ennemi, et faisait de trente à quarante victimes par jour. Une agglomération d'hommes et d'animaux réunis dans un petit espace augmentait forcément l'intensité du fléau. Les détritus des bêtes abattues, le voisinage d'une foule de cadavres enterrés dans le sable qui laissait passer les émanations putrides, exhalaient la mort. Les plaintes des soldats frappés par la maladie s'ajoutaient à celles des soldats atteints par le feu de l'ennemi et jetaient dans les cœurs une morne tristesse. Nos troupes demandaient l'assaut à grands cris. Du côté des Arabes, le fléau sévissait avec fureur ; mais les fanatiques défenseurs de Zaatcha, réduits des deux tiers, supportaient avec l'indifférence des fatalistes des horreurs qui n'avaient pas de nom.

L'artillerie en était réduite aux expédients ; les sacs à terre lui manquaient, et le colonel Lebrettevillois dut en improviser avec des morceaux de palmier, dont les fibres résistantes ont la ténacité des fils de chanvre. On réussit au dernier moment à élever une batterie de 12 dont le feu détruisit les faîtes des maisons qui dominaient les brèches.

Une troisième brèche fut préparée à la hâte. On combla les fossés avec des prolonges et des charrettes. Les Arabes renfermés dans Zaatcha reçurent du général une dernière sommation; déterminés à se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre, ils ne daignèrent pas répondre. L'immensité du péril les exaspéra ; ils voulurent tenter un suprême effort, et ne réussirent à retarder que de vingt-quatre heures l'assaut fatal.

Le 24 novembre, dès la pointe du jour, ils ralentirent leurs feux pour faire croire aux assiégeants qu'ils commençaient à se décourager ; puis ils choisirent le moment du relèvement des gardes dans les tranchées, lequel est toujours accompagné d'un peu de désordre. S'étant glissés au pied du mur, dès qu'ils virent les chasseurs du 5e bataillon remettre le service à leurs camarades du 8e, ils se précipitèrent dans la tranchée. Du coup, quelques chasseurs furent pris et décapités, et les canonniers, se serrant autour de leurs pièces, furent obligés de se défendre à coups de sabre et d'écouvillon. A la tête d'une compagnie de chasseurs, le lieutenant Devaux chargea à la baïonnette et balaya la tranchée. Une autre colonne d'Arabes, celle-ci de femmes, s'était, pendant le même temps, ruée plus à droite sur la tranchée ; elle entraînait avec elle tout ce qu'il y avait de plus fanatique et de plus résolu à Zaatcha. Les chasseurs du 8e bataillon, conduits par le commandant Levassor-Sorval, reçurent cette légion de furies par un feu roulant ; une mêlée corps à corps s'ensuivit, et les chasseurs durent jouer sans miséricorde de la baïonnette. Telle fut la violence de l'attaque qu'il fallut appeler du camp les tirailleurs du commandant Bourbaki. Assaillants et assaillantes rentrèrent à Zaatcha avec des pertes cruelles.

Dans la nuit du 25 au 26, les chefs de corps réunirent leurs officiers et leur communiquèrent les ordres du général Herbillon ; les trois brèches, à peu près praticables, devaient être abordées par trois colonnes, pendant que le comman-

dant Bourbaki, se plaçant en dehors du point d'attaque, intercepterait les communications de la place avec le dehors et faciliterait, par une diversion, les opérations des colonnes d'assaut. Les bataillons désignés pour cette dernière manœuvre, pris parmi les plus renommés de l'armée de siège, furent réduits à trois cents hommes. Les chefs qui les commandaient étaient dignes de cette belle troupe; c'étaient le colonel Canrobert, dont la bravoure était légendaire dans toute l'armée d'Afrique, et les colonels Barral et de Lourmel qui, tous deux, devaient finir si glorieusement, l'un en Kabylie, l'autre en Crimée.

La colonne Canrobert, destinée à l'attaque de la brèche de droite, la plus défendue, se composa de deux bataillons de zouaves, du 5e bataillon de chasseurs à pied et de cent grenadiers et voltigeurs choisis dans le 16e de ligne;

Celle du colonel Barral, qui devait attaquer la brèche où avait échoué le 43e de ligne, fut formée du 8e bataillon de chasseurs, de cent zouaves et d'un bataillon du 38e;

Enfin la colonne de Lourmel comprenait deux bataillons du 8e de ligne et un bataillon du 43e qui demandait à prendre sa revanche.

S'adressant à ses zouaves un peu avant le signal, le chevaleresque Canrobert s'écria : « Mes amis, souvenez-vous que, quoi qu'il arrive, il faut que nous montions sur ces murailles et que, si la retraite sonne, elle ne sonne pas pour les zouaves. » — Puis, mettant le sabre à la main, d'un geste superbe il en jeta le fourreau au loin en disant : « Nous n'en avons pas besoin aujourd'hui. »

Pendant ce temps, Bou-Zian appelait ses fidèles à la mosquée; dans ce ksar, dont les maisons et les édifices étaient ramassés sur un petit espace, les Arabes n'avaient pas deux pas à faire pour regagner leurs postes de combat. Implacable dans sa haine, ce sombre fanatique voulut remplir jusqu'au bout les devoirs de ses fonctions à la fois religieuses et guerrières; après une courte prière, il demanda à ses fidèles de se défendre jusqu'à la mort. Tous prirent

devant Dieu l'engagement de se faire tuer jusqu'au dernier. Ils ne devaient que trop tenir leur serment.

A sept heures du matin, le 26 novembre, les tambours et clairons de toute la colonne sonnèrent un formidable pas de charge. Avec un admirable sang-froid, le colonel Canrobert, calmant du geste ses zouaves, fit sortir de la sape un petit peloton de vingt-cinq hommes du 5e chasseurs à pied sous le commandement d'un énergique officier, le lieutenant Liotet, pour s'emparer d'une maison à gauche de la brèche et faciliter le passage ; puis il s'élança lui-même à la tête de la colonne d'assaut, dont le commandement lui était confié. De leur côté, les colonels Barral et de Lourmel firent de même sur les brèches de gauche et du centre. L'élan que ces trois hommes imprimèrent à leurs colonnes fut tel qu'en quelques minutes elles arrivèrent au milieu de la ville; les feux des maisons tirés à bout portant, les obstacles les plus redoutables, et préparés de longue main, ne purent arrêter nos soldats. La colonne Barral fut retardée un instant par un éboulement, mais ne tarda pas à venir donner la main aux deux autres.

La colonne Canrobert, comme nous l'avons déjà dit, devait rencontrer les plus grandes difficultés ; elle arrivait par la brèche la moins défendue et dut cheminer à travers un dédale de ruelles. Son chef avait autour de lui seize volontaires qui s'étaient promis de ne pas le quitter ; c'étaient des officiers et des sous-officiers de tous les corps de la colonne. Sur ces seize braves, douze furent tués ou blessés. Quatre officiers, un d'état-major, un de zouaves et deux de spahis, avaient demandé à marcher aux côtés de Canrobert pour lui servir d'officiers d'ordonnance ; deux d'entre eux furent tués, et les deux autres blessés. Parmi les morts, se trouva le lieutenant de spahis Rosetti qui avait eu un frère tué à la prise de la Smala. Derrière le colonel marchait le 1er bataillon de zouaves conduit par le commandant de Lorencez, le futur généra. des premiers temps de la campagne du Mexique, le petit-fils du maréchal Oudinot ; Lorencez don-

nait à ses soldats le plus noble exemple, quand une balle le renversa sur un tas de décombres.

Le plus fort était fait; en moins d'une demi-heure les rues et les terrasses étaient entièrement occupées. Restait à donner l'assaut aux maisons, remplies d'Arabes désespérés et décidés à mourir les armes à la main. Chaque groupe de soldats s'attaqua à celle qu'il avait devant lui; dans ces moments critiques les officiers n'ont qu'à laisser faire, les soldats marchant d'instinct et toujours pour le mieux. On l'avait vu à l'assaut de Constantine. Déjà maîtres des terrasses, les nôtres cherchèrent d'abord à descendre dans l'intérieur par les escaliers, mais il n'y avait guère possibilité de s'engager dans des passages étroits criblés de meurtrières ; et puis les Arabes avaient percé les planchers et tiraient de bas en haut. Il fallut abandonner les terrasses; alors les portes des maisons furent enfoncées à coups de crosse et l'on put pénétrer dans l'intérieur. Les premiers qui s'y aventurèrent furent tués ; mais d'autres finirent par arriver, et alors commença un épouvantable carnage. On poursuivit l'ennemi dans les caves, et l'on se battit avec rage au milieu d'une profonde obscurité.

Bou-Zian, ses deux fils et le mulâtre Moussa, avec leurs familles et quelques fidèles, s'étaient réfugiés dans la maison d'Ali-ben-Azoug, le cheikh français chassé de la ville. Il était réservé au commandant de Lavarande, chef du 2e bataillon de zouaves, tué plus tard comme général sous les murs de Sébastopol, de s'en rendre maître. Après être monté sur la brèche, il avait filé le long des murs avec son bataillon vers la porte de Zaatcha pour couper la retraite aux derniers défenseurs; dans une maison qu'il avait dû enlever en passant, il avait fait prisonniers deux Arabes parlant français, deux anciens Biskris, et leur avait promis la vie sauve s'ils lui indiquaient la retraite de Bou-Zian. L'un d'eux refusa, disant qu'il aimait mieux mourir, et fut aussitôt massacré par les zouaves; l'autre consentit à indiquer la maison de son chef.

En débouchant devant cette maison, les zouaves du commandant Lavarande furent accueillis par une fusillade terrible ; ils tentèrent d'escalader la terrasse et ne purent y réussir. Une section d'artillerie de montagne arrivait au même moment ; on essaya de braquer sur la porte une pièce de canon, mais les canonniers se firent inutilement tuer à leur poste. Des soldats du génie apportèrent un sac à poudre fortement chargé ; les premiers qui voulurent y mettre le feu tombèrent foudroyés ; enfin un sous-officier du génie, plus heureux que les autres, parvint à faire éclater la mine, qui fit écrouler un large pan du mur ; environ cent cinquante hommes et femmes se présentèrent à découvert. Les zouaves, furieux, bondirent au milieu de cette foule confuse ; il y eut un horrible massacre. Quelques Arabes se réfugièrent sur la terrasse ; on cherchait les moyens de les en déloger quand l'un d'eux, qui avait les allures d'un chef, présenta aux zouaves un fusil la crosse en l'air. « Voilà Bou-Zian », s'écria le guide. Le commandant de Lavarande se précipita devant ses zouaves et les empêcha de faire feu. « Je suis Bou-Zian », dit l'homme ; et il s'accroupit à la manière arabe pour prier. « Ce n'est pas le moment de prier », dit le commandant de Lavarande, et il demanda à Bou-Zian où était sa famille qu'il espérait sauver. Mais déjà la mère du chérif, sa femme et sa fille étaient tombées sous les baïonnettes des zouaves. De telles horreurs sont justifiées par les lois inexorables de la guerre, qui condamnent au massacre la population d'une ville prise d'assaut.

M. de Lavarande envoya dire au général Herbillon que Bou-Zian était entre ses mains, et n'en reçut que cette seule réponse : « Faites-le tuer. » Le commandant fit lever Bou-Zian et on le maintint contre un mur pendant que quatre zouaves apprêtaient leurs armes. « Vous avez été les plus forts, murmura Bou-Zian ; Dieu seul est grand, que sa volonté soit faite. » Et il tomba foudroyé. On voulut lui faire couper la tête par l'arabe qui l'avait trahi ; mais celui-ci

refusa et présenta la sienne. Ce fut un tambour de zouaves qui s'en chargea et qui vint apporter le sanglant trophée au général Herbillon.

Sur les autres points du ksar les sacs à poudre firent leur œuvre ; leur explosion renversait les murs sur leurs défenseurs enfouis, et ceux qui n'étaient pas écrasés périssaient étouffés dans les caves où ils avaient cherché un dernier refuge. Pas un arabe n'échappa à l'extermination ; ceux qui purent, en bien petit nombre, gagner la campagne, tombèrent sous les coups des turcos du commandant Bourbaki.

A midi, tout était fini. Il ne restait que les vainqueurs et des ruines. A la tombée de la nuit, on fit sauter les mosquées de Zaatcha et de la zaouïa, et un long cri de joie s'éleva dans le camp français ; c'était la fin d'un siège horriblement pénible et fatigant.

Dans ce siège mémorable, quinze cents français furent frappés, sans compter plus de quatre-vingts officiers, dont trente furent tués. Les zouaves, arrivés les derniers, eurent trois cents des leurs atteints, le quart de leur effectif. L'abbé Parabère, l'aumônier de la province de Constantine, celui qui, plus tard, devait gravir le plateau de l'Alma gravement assis sur une pièce de canon, était arrivé au camp dès les premiers jours du siège et s'était installé à l'ambulance où il fit preuve du plus admirable dévouement.

Les Arabes des alentours étaient dans la consternation ; dès le lendemain de l'assaut, ils assiégeaient les abords du camp, demandant en grâce d'être conduits au général Herbillon pour lui faire leur soumission. On les laissait se promener librement dans ce qui avait été Zaatcha ; le spectacle d'une ville saccagée de fond en comble et encombrée d'un millier de cadavres, celui des têtes de Bou-Zian et de Moussa placées devant la porte, les impressionna profondément. Le général leur dit que les vaincus payaient toujours les frais de la guerre, et qu'il leur ferait connaître sa volonté une fois rentré à Biskra ; en attendant il leur enjoignit

de donner la sépulture aux huit cents cadavres d'Arabes qui se trouvaient sous les décombres.

C'est à peine si le général Herbillon prit le temps de faire enterrer ses propres morts ; il se hâta de lever le camp, car déjà une odeur cadavérique rendait intolérable la situation de l'armée. Des cris d'enthousiasme répondirent à l'ordre du départ, et nos soldats, qui croyaient avoir fait un mauvais rêve, se mirent en route pour Biskra, où ils arrivèrent dans un état de délabrement qui faisait mal à voir ; leurs effets, usés par les durs travaux du siège, n'avaient pu être remplacés, et c'est couverts de peaux de chèvres ou de peaux de moutons qu'ils marchaient.

La terrible leçon de Zaatcha ne fut pas perdue ; l'insurrection était générale, elle tomba subitement. Le général Herbillon rentra à Constantine, laissant le soin de la pacification à trois petites colonnes conduites par les colonels Canrobert, Carbuccia et Barral. Le choléra acheva l'œuvre de la guerre ; grâce à leurs services médicaux, les vainqueurs s'en débarrassèrent vite, mais les vaincus eurent cruellement à souffrir. Le fléau porta la désolation au milieu des tribus nomades, et certaines oasis perdirent jusqu'aux trois quarts de leurs habitants. « Dieu est pour les Français, dirent les populations sahariennes ; sa main s'appesantit sur nous. »

III

C'est surtout en Kabylie que les chérifs se montrèrent nombreux après 1848 ; dans cette belliqueuse région, insoumise alors, on voyait des agitateurs en permanence, car, chassés des pays soumis à l'autorité française, ils se réfugiaient naturellement dans des montagnes où nos armes n'avaient pas encore pénétré et ne pouvaient les atteindre.

Nous raconterons l'histoire de quelques-uns de ces chérifs.

Le premier de ces personnages qui fit son apparition en

Kabylie se nommait Mouley-Mohamed ben Abdallah, surnommé Bou-Aoud (le père au cheval); c'était en 1845. Il faut remarquer que, pour se mettre d'accord avec les prophéties arabes, les chérifs prennent généralement le nom du prophète, Mohamed ben Abdallah (1). Celui dont nous parlons se prétendait envoyé de Dieu avec la mission expresse de chasser les chrétiens du sol de l'Islam. Il était jeune encore, éblouissait les Arabes et les Kabyles par quelques prouesses équestres (d'où lui vint son surnom), et s'était particulièrement fait connaître comme un des plus fidèles compagnons de Bou-Maza.

L'agitateur réussit à amener la défection de deux tribus de la plaine, et battit ensuite un de nos goums ; à cette nouvelle, les généraux Marey et d'Arbouville sortirent, le premier de Médéa, le second de Sétif, firent leur jonction au pied du Djurjura (les Kabyles prononcent Jeurjera), et le culbutèrent après lui avoir pris ses tentes et ses bagages, avec ceux de ses adhérents.

L'insurrection se calma d'abord, mais se renouvela à l'annonce du désastre de Sidi-Brahim ; le chérif répandit le bruit qu'Abd-el-Kader, après avoir fait prisonnier le maréchal Bugeaud, se disposait à mettre le siège devant Alger, et cette étonnante nouvelle ne trouvait pas d'incrédules parmi les Kabyles. Le général Bedeau accourut de Boghar, et, de concert avec les généraux Marey et d'Arbouville, rejeta dans leurs montagnes les contingents de Mouley-Mohamed qui alla chercher fortune chez les Kabyles des environs de Collo et de Djijelly ; en 1847, il eut l'audace d'attaquer Djijelly ; mais, reçu de belle manière, il disparut pendant quelques mois pour se montrer dans la vallée du Sahel, au sud de Bougie, où il essaya de se faire passer pour Bou-Maza. Les croyants n'arrivant pas pour lui former une armée, il vint se présenter à Aumale, demandant à être interné dans une forteresse en France. Sa demande fut agréée.

(1) De ceux-ci, l'Algérie a eu des centaines, plus ou moins obscurs.

Un autre chérif, Mouley-Brahim, apparut en Kabylie vers la même époque ; d'abord comparse du chérif précédent, il entreprit par la suite d'opérer pour son propre compte. Il obtint quelques adhérents, grâce au patronage de Si Ahmed ben Arous, marabout vénéré en Kabylie ; mais, battu et traqué par le général Bedeau, il se réfugia dans le Djebel Ahmour, entre les provinces d'Alger et d'Oran, où il exerça la noble profession de coupeur de routes et de voleur de grand chemin. On le revit en Kabylie vers 1850, et il se mit à prêcher la guerre sainte ; fort mal reçu, il se rendit dans la tribu des Beni-Melikeuch dont le territoire se trouve en face du village actuel de Tazmalt dans la vallée de l'oued Sahel. Les Beni-Melikeuch, perpétuellement insoumis, donnaient asile à tous les mécontents du pays, et accueillirent assez bien Mouley-Brahim ; mais celui-ci n'ayant jamais obtenu le moindre succès et s'étant fait battre à plusieurs reprises, les Beni-Melikeuch se rallièrent à un nouveau chérif, Bou-Baghla, le plus célèbre de tous les agitateurs kabyles.

Mouley-Brahim était un homme d'une quarantaine d'années, d'un extérieur assez doux, ayant plutôt les allures d'un marabout que d'un chef de bande. Ce qui l'empêcha de réussir, c'est qu'on lui reprochait d'être à la remorque des gens entreprenants qui faisaient de lui leur instrument. Le plus dangereux d'entre eux était un nommé Si El Djoudi, devenu plus tard bach-agha du Djurjura, et qui était un véritable lanceur de chérifs.

Un de ces derniers, Si Mohamed el Hachemi, parut dans la région du Djurjura en 1849 ; mais il n'eut pas à exercer longtemps sa profession. Dès les premiers jours, il fut attaqué par le goum du fameux lieutenant Beauprêtre ; un goumier, le croyant invulnérable aux balles, le saisit à bras-le-corps dans la mêlée et le poignarda. Un autre chérif, qui se décorait du nom de Mohamed ben Abdallah, et qui lui aussi passait pour invulnérable, entraîna quelques Kabyles à l'attaque du village d'Indjerdjera ; mais ses partisans, ayant été repoussés avec perte, se mirent à l'insulter et à le

frapper. Dans la bagarre, il reçut un coup de sabre, ce qui ne convainquit personne de son invulnérabilité. Ce personnage disparut et l'on n'entendit plus parler de lui.

Bou-Baghla (prononcez Bou-Bar'la) était un aventurier sur lequel ont couru toutes sortes de bruits ; les uns le croyaient marocain, d'autres en ont fait un ancien spahis de l'escadron de Miliana, d'autres un évadé du bagne de Toulon. Toujours est-il qu'il parut en 1849 aux environs d'Aumale ; il allait de marché en marché, se disant thaleb et écrivant des talismans qui guérissaient de nombreuses maladies et préservaient de tous les maux présents et à venir. C'était un homme d'apparence assez vulgaire, mais de physionomie intelligente. Dans ses excursions, on le voyait presque toujours monté sur une mule, ce qui, dans le pays, lui fit donner le sobriquet de Bou-Baghla (l'homme à la mule).

En fabriquant des talismans et en exerçant le métier de devin, Bou-Baghla n'avait que le désir de circuler dans les ksour pour donner à l'insurrection, qui existait en permanence chez les tribus limitrophes de la Kabylie, un nouvel essor. Il fut accueilli à bras ouverts par la remuante tribu des Beni-Melikeuch, fatiguée de Mouley-Brahim, ce chérif soliveau dont nous venons de parler. Par ses allures décidées et ses discours entraînants, Bou-Baghla se fit immédiatement de nombreux partisans, à la tête desquels il alla attaquer le camp du lieutenant Beauprêtre, placé avec un petit goum au lieu où s'élève aujourd'hui le bordj des Beni-Mançour. Les insurgés se sauvèrent en désordre après un échange de coups de fusil ; mais M. Beauprêtre, ne se sentant pas en force, recula dans la direction d'Aumale.

Bou-Baghla réussit à convaincre les Beni-Melikeuch que cette échauffourée (elle eut lieu le 1er mars 1851) était une grande victoire ; il fallait n'être vraiment pas difficile. Le chérif fut reçu en triomphateur, et, pour la première fois, déclara modestement qu'il était le véritable Mouley-Sâa, invulnérable par la volonté de Dieu, le Moha-

med ben Abdallah annoncé par les prophéties, chargé de pousser les Français à la mer. L'allégresse fut universelle, et Bou-Baghla, ayant offert de prouver son affirmation, demanda à quelqu'un de l'assistance de décharger son arme sur lui ; seulement quelques braves compères firent comprendre aux Beni-Melikeuch que le premier qui tenterait une épreuve aussi offensante pour l'envoyé de Dieu serait écharpé sur l'heure. On se le tint pour dit.

Notre chérif portait sur lui, disait-il, un talisman qui le rendait invulnérable, mais à la condition de se parfumer avant le combat, de réciter certaines formules magiques et de ne se laisser approcher par aucun profane. Il y avait encore bien d'autres conditions pour que ce fameux talisman conservât sa vertu ; elles s'enchevêtraient si bien que lorsqu'il était blessé, et il le fut plusieurs fois, il avait toujours de bonnes raisons à donner pour expliquer qu'il avait forcément été vulnérable ce jour-là.

Comme tous ses pareils, Bou-Baghla ne dédaignait pas un peu de jonglerie ; il tenait à faire croire qu'il avait le don des miracles. Un de ses tours favoris consistait à transformer le papier en argent. Il découpait avec des ciseaux, autour d'une pièce d'argent, autant de ronds de papier qu'il voulait reproduire de pièces. Puis il les jetait dans un creuset, ajoutait des herbes, des parfums, des ingrédients plus ou moins bizarres, bouchait le tout, plaçait le creuset sur un fourneau et commençait ses invocations. On trouvait toujours dans le creuset le nombre de pièces voulu. Le secret de cette comédie était que Bou-Baghla s'entendait on ne peut mieux à fabriquer de la fausse monnaie. Les Kabyles étaient enchantés de ces petits procédés, qui les dispensaient de fournir des subsides à l'insurrection.

Nous ne nous égarerons pas dans le récit des opérations militaires qui furent entreprises contre le chérif Bou-Baghla de 1851 à 1855. Son premier adversaire fut le terrible Beauprêtre, officier attaché aux affaires arabes ; les autres

s'appelèrent d'Aurelles de Paladine, Camou, Bosquet. Dans une de ces expéditions contre le tenace agitateur, les généraux Camou, Pélissier et Bosquet furent envoyés contre lui, le premier à l'est, le second à l'ouest, le troisième au sud de la Kabylie ; en 1854 et en 1855, le gouverneur général Randon fut obligé d'expéditionner en grande Kabylie avec le commandant de la province de Constantine.

L'expédition de 1855 fut particulièrement pénible ; la colonne française, pour sortir d'un pâté de montagnes où les Kabyles de Bou-Baghla la cernaient, dut sacrifier les zouaves du commandant Dupin de Saint-André. Ceux-ci se préparaient déjà à bien mourir, quand ils furent sauvés par Ben Ali Chérif, le chef religieux de Chellata près d'Akbou, qui eut assez d'influence sur les Kabyles pour leur faire cesser le feu. Dans la répression d'un mouvement chez les indigènes du cercle de Bougie, une petite colonne eut à subir une effroyable tourmente de neige et faillit périr tout entière. Les vieux soldats de l'armée d'Afrique parlaient encore il y a quelques années de la fameuse colonne de la neige du général Bosquet. Ces malheureux eurent leurs petites tentes enfouies par la tempête ; le général dut prescrire des travaux de déblaiement et faire courir les hommes et les animaux en cercle pour les dégourdir. Les tentes, malgré tout, disparurent sous la neige ; c'est à peine si l'on apercevait celles des officiers, beaucoup plus hautes. Coûte que coûte, le général Bosquet voulut que le camp fût levé. Les convois de vivres n'avaient pu arriver ; il fallut se mettre en route sans avoir mangé. Les hommes n'avaient pas la force de porter leurs sacs ; on dut les abandonner avec tout le matériel de campement. En tête, marchaient des sapeurs du génie conduits par le capitaine Faidherbe, le futur commandant en chef de l'armée du Nord en 1870 ; avec des efforts inouïs, ils ouvraient au fur et à mesure la piste que les soldats de la colonne suivaient un à un. Le défaut d'alimentation, la fatigue, le froid intense, portaient parmi ceux-

ci le trouble et la démoralisation ; on vit des hommes, le soir de la première marche, briser leurs fusils, ramasser le bois des crosses, et en faire du feu. Beaucoup tombèrent asphyxiés ou perclus. Le général Bosquet marchait le dernier de tous ; admirable d'énergie, il faisait relever les malades, et prodiguait à ceux qui allaient faiblir des paroles d'encouragement.

A la première nouvelle du désastre, la population civile de Bougie, faisant preuve de l'élan le plus généreux, sortit en masse avec tous les animaux et les charrettes qu'elle put se procurer et prodigua les soins les plus empressés aux écloppés. A l'arrivée en ville les habitants s'emparèrent de tous les soldats et chaque maison fut convertie en ambulance. Plus de trois cents hommes eurent les membres gelés et beaucoup manquèrent à l'appel. Fait à remarquer, les tribus kabyles, parmi lesquelles on venait d'opérer et qui étaient à peine soumises, se conduisirent aussi bien qu'auraient pu le faire des tribus dévouées et ralliées de longue date ; fermant l'oreille aux conseils des fanatiques répétant partout que le malheur qui avait frappé la colonne était le signe d'une intervention céleste, elles ramenèrent à Bougie quantité de soldats égarés et recueillirent chez elles ceux qui n'avaient pas la force de marcher. Si elles l'avaient bien voulu, elles eussent détruit la colonne Bosquet ; il est vrai que le châtiment eût été terrible (1).

Bou-Baghla se tint sur la réserve pendant de longs mois à la suite des opérations du général Bosquet; il fut même obligé de vendre les chevaux de ses cavaliers et de disperser ceux-ci dans les tribus pour les faire vivre. Le lanceur de chérifs Si Djoudi, ne le trouvant pas assez docile à ses volontés, alla se soumettre à Beauprêtre, chef du bureau arabe de Dra-el-Mizan. Dès lors Bou-Baghla vit ses petites affaires dérangées ; tout appui lui faisait défaut.

(1) Le désastre de la colonne Bosquet ne saurait être comparé à celui qui atteignit dans le Bou-Thaleb, en 1846, la colonne Levasseur. Celle-ci rentra à Sétif laissant derrière elle 208 morts ; on constata 532 cas de congélation.

Cependant l'actif Beauprêtre ne lui laissait ni trêve ni repos. Il vint un jour menacer, avec son goum, la tribu des Ouadias qui avait donné asile au chérif; celui-ci fut contraint de se battre et eût été pris si le goum n'avait pas manqué de résolution. Il ne faut pas s'étonner si les contingents indigènes ne manifestent pour notre cause qu'un enthousiasme tout à fait modéré : nous en dirons plus tard la raison. Dans cet engagement avec le goum du capitaine Beauprêtre, Bou-Baghla fut grièvement blessé et resta plusieurs jours entre la vie et la mort. Il expliqua sa mésaventure aux Kabyles en disant que sa femme était entrée dans son gourbi pendant qu'il préparait son talisman et que le premier qui avait fait feu sur lui était envoyé par Iblis (le diable), et avait glissé dans son fusil une balle en or. On feignit de le croire; mais chacun douta fortement de la mission divine conférée à un chef qui se faisait blesser tant de fois alors qu'il était convenu que ses semblables étaient invulnérables.

Ce chérif avait deux femmes légitimes, outre une mulâtresse qui le suivait partout et qu'il avait enlevée dans les environs de Bougie; ses deux épouses restaient dans leurs tribus, le mariage qu'il avait contracté avec elles étant tout à fait politique. La première fut une nommée Fatma bent Sidi Yahia ben Aïssa, qui habitait avec ses frères, dont l'aîné, Si el Atreuch ben Aïssa, était chef de la fraction des Ouled Sultan dans la tribu des Adaouras. Il se maria une seconde fois à Yamina bent Hammou, de la tribu des Beni-Abbès. C'était le moyen d'avoir des parents un peu partout.

Un beau jour, cette Yamina, qui habitait avec le deuxième mari de sa mère (Amar ben Mohamed), vint raconter à Bou-Baghla que celui-ci avait cherché à la détourner de ses devoirs en lui offrant cent douros. Transporté de colère, il se rendit chez les Beni-Abbès, et, en pleine djemmaa (sorte de conseil municipal), tira un coup de pistolet sur son beau-père. Amar ne fut que blessé; mais les Beni-Abbès trouvèrent très mauvais qu'un chérif dont la mission divine

était fort discutée se permît de venir tirer des coups de pistolet chez eux. Ils le chassèrent de leur pays, lui disant de garder ses colères pour les chrétiens. Dégoûté de sa profession, il écrivit au capitaine Beauprêtre pour lui demander l'aman, et lui offrir la soumission de tout le pays entre Akbon et Aumale; ses lettres restèrent sans réponse, car Beauprêtre lui avait fait savoir que l'autorité française n'acceptait pas de traiter avec lui et exigeait qu'il se rendît à discrétion.

Les affaires de Bou-Baghla baissèrent tellement que les Beni-Melikeuch, cette tribu qui deux ans auparavant l'avait accueilli à bras ouverts, ayant eu quelques prisonniers dans une affaire, répondirent par un refus à son offre d'aller délivrer ceux que la fortune de la guerre avait trahis, disant qu'ils n'étaient plus dupes de sa jactance. Dégoûté des Beni-Melikeuch, le chérif franchit la chaîne du Djurjura et alla s'établir chez les Beni-Idjer, s'y fit construire une habitation et y vécut en paix pendant quelques mois. Tout à coup éclata la guerre d'Orient; l'armée d'Afrique envoya en Turquie et en Crimée une grande partie de ses effectifs et quantité de postes que nous occupions furent désarmés.

Il se remit alors à prêcher la guerre sainte, annonçant que les musulmans n'avaient plus qu'un tout petit effort à faire pour jeter les Français à la mer. Comme les troupes étaient peu nombreuses, il fallut dans les premiers moments recourir aux goums; l'un d'eux, commandé par le capitaine Wolff (1), eut avec ses contingents une rencontre dans laquelle le chérif vit son cheval tué sous lui et fut blessé au-dessus de l'œil gauche. La situation de l'agitateur devint de moins en moins enviable; pendant sa maladie, les Kabyles le laissèrent à peu près mourir de faim.

Le gouverneur général Randon ayant pu organiser une grosse colonne à la tête de laquelle il pénétra dans le pays, Bou-Baghla déclara d'abord que malgré sa blessure

(1) Chef du bureau arabe de la subdivision d'Alger, aujourd'hui commandant le 7e corps d'armée à Besançon.

il se mettrait à la tête de ses fidèles pour exterminer les Français; mais cette fanfaronnade ayant eu très peu de succès, il préféra fuir, et se réfugia d'abord chez les Beni-Ienni, puis chez les Beni-Melikeuch. Il fut mal accueilli; on le trouvait gênant, et, sans les lois sacrées de l'hospitalité kabyle, on l'aurait livré aux Français. Les Beni-Melikeuch prièrent les Beni-Idjer de le laisser revenir habiter la maison qu'il avait fait construire dans leur pays; pour toute réponse ceux-ci la détruisirent. Le prestige du chérif était tellement tombé que les Beni-Melikeuch poussaient l'irrévérence jusqu'à jeter des pierres sur sa tente pendant la nuit. Tout n'est pas roses dans le métier de prophète. Après avoir vendu ce qu'il possédait, armes, chevaux et mulets, Bou-Baghla en arriva à faire des tours de prestidigitation sur les marchés.

Cet aventurier conserva avec lui quatre fidèles. Un jour, à la tête de cette armée peu imposante, qui servait d'avant-garde à une cinquantaine de voleurs de profession des Beni-Melikeuch, il eut l'idée de faire un coup de main sur les Beni-Abbès qui labouraient dans la plaine de l'Oued Sahel en avant du bordj de Tazmalt. Cette vaillante troupe enleva deux paires de bœufs, et, satisfaite, se mit en devoir de regagner ses montagnes. Mais à Tazmalt se trouvait précisément un goum qui avait pour mission d'escorter le capitaine Delettre, chef du bureau arabe divisionnaire de la province de Constantine; ce goum monta aussitôt à cheval et se lança à la poursuite de l'ex-chérif et de ses gens, retardés dans leur fuite par les travaux d'irrigation que les Beni-Abbès avaient entrepris pour faciliter leurs labours. Les cavaliers du goum, en arrivant sur Bou-Baghla qui marchait en arrière de sa petite troupe, lui envoyèrent une volée de coups de fusil; il jugea alors à propos de quitter sa monture et de se jeter dans un ravin boisé où les chevaux ne pouvaient le suivre. Mais un goumier nommé Bou-Mezrag (l'homme à la lance) mit pied à terre à son tour, se lança dans les broussailles pour le poursuivre, et d'une balle lui

fracassa la jambe. Trois autres goumiers arrivèrent et se jetèrent sur lui pendant qu'il se traînait dans le ravin. Il demanda la vie sauve, assurant qu'il y aurait plus de profit pour les Beni-Abbès de l'avoir vivant que mort; mais Bou-Mezrag, sans daigner l'écouter, lui trancha la tête.

Cette courte histoire du chérif Bou-Baghla pourrait être intitulée : Grandeur et décadence d'un chérif.

IV

Cette race de chérifs (1) durera en Algérie aussi longtemps que la bêtise humaine.

L'arabe, avons-nous dit souvent, est crédule à l'excès; il n'est pas de jonglerie, si grossière qu'on la suppose, qui ne soit acceptée par lui comme un miracle. Il n'est pas de chérif ayant appris quelques tours d'escamotage qui, aux yeux du vulgaire, n'ait passé ou ne passe encore pour un être privilégié ayant reçu les pleins pouvoirs du Tout-Puissant. Le fatalisme musulman donne une explication à toutes choses, et se traduit inévitablement par la formule : *Rien n'arrive sans la permission de Dieu.*

On a cru longtemps qu'il fallait détruire les zaouïas des ordres religieux qui avaient fomenté une insurrection; nous pensons que le remède serait pire que le mal.

Le colonel de Négrier a eu tort, dans l'insurrection du sud oranais (1881-1882), de saccager le tombeau de Sidi Cheikh; la translation des restes de ce saint révéré de l'islam, sous le canon de la redoute de Géryville, a donné lieu à une de ces profanations que les Arabes ne pardonnent jamais. Ce n'est pas impunément que l'on se joue des objets de la vénération d'un peuple profondément attaché encore à ses croyances et persistant dans ses rancunes. Chaque fois que

(1) Le pluriel de *chérif* est exactement *cheurfa* en arabe.

le châtiment a frappé des congrégations religieuses en Algérie, nous avons eu la preuve qu'il ne faisait que fortifier les collectivités que nous avions la prétention d'atteindre.

Fort heureusement, les ordres religieux musulmans sont rarement unis, comme les tribus arabes, du reste ; cela explique pourquoi, depuis Abd-el-Kader et Bou-Maza, les insurrections algériennes ont été généralement restreintes. La révolte se localise presque toujours dans la contrée où domine l'ordre religieux qui met le chérif en avant et lui prête son appui matériel et moral. Encore la confrérie se fractionne-t-elle souvent, et une parfaite harmonie ne règne pas toujours entre les différentes fractions. Telle portion provoque une levée de boucliers dans l'ouest ; telle autre, à l'est, obéissant à une influence rivale, reste en paix.

Il n'est pas de fou, il n'est pas d'illuminé, appartenant soit à des ordres religieux, soit à des associations ou confréries, qui ne se réveille un beau matin avec la vocation de chérif, et la conviction que Dieu lui a fait part de son désir de voir les Français expulsés d'Algérie. Le nombre d'imposteurs arrêtés jadis par l'autorité militaire est incalculable ; aujourd'hui, la tâche est plus facile : le chérif est usé, et les Arabes commencent à le mépriser. Bou-Zian, Bou-Baghla, Mouley-Brahim et autres agitateurs qui ont surgi pendant la période troublée de la révolution de 1848, ont depuis fait place à de vulgaires intrigants, dont beaucoup ne tenaient nullement à voir éclater une insurrection ; celle-ci eût dérangé leurs spéculations, car il s'agissait surtout, pour eux, de vivre le plus longtemps possible aux dépens des naïfs qui s'attachaient à leurs pas et prêtaient l'oreille à leurs divagations.

Ils n'étaient d'ailleurs pas fort dangereux ; pauvres hères, la plupart du temps, ils se résignaient à aller en prison où ils trouvaient au moins le vivre et le couvert. Mais les chérifs convaincus de leur mission providentielle et qui refusaient d'écouter les propositions des personnalités remuantes avides d'avoir entre les mains un instrument

de troubles, créaient parfois de sérieuses difficultés. Avec un peu d'adresse, ils opéraient quelques soi-disant miracles, toujours admis sans conteste par des populations ignorantes et crédules ; des compères dévoués, ainsi que nous l'avons vu par le coup de pistolet tiré sur Bou-Maza, les secondaient puissamment. Souvent encore, ces charlatans faisaient croire à leur vocation par l'exposé d'un songe où apparaissait inévitablement le fondateur de la religion musulmane ; afin de varier, Mahomet était parfois remplacé par l'ange Gabriel, voire par Dieu lui-même. Ce récit trouvait rarement des incrédules, car le narrateur, sur lequel était tombée la révélation d'en haut, avait généralement soin de se faire précéder de quelques missives apportées par des gens qui disparaissaient aussitôt.

Frappé un jour de l'incroyable crédulité des Arabes, et désireux de les éclairer, Napoléon III envoya en mission près d'eux le fameux Robert-Houdin. Celui-ci entreprit de leur dévoiler certains tours de passe-passe à l'usage des chérifs. On a dit qu'il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; les indigènes se refusaient à l'évidence, non par parti-pris, mais parce que leurs cerveaux, épris de merveilleux, ne pouvaient comprendre. Ainsi Robert-Houdin laissa tirer cent fois sur lui, montrant de quelle façon il s'y prenait pour escamoter la balle et faisant exécuter le tour d'escamotage par quelques hommes adroits; il ne put parvenir à démontrer que les chérifs ne procédaient pas autrement. En 1860, un prestidigitateur nommé Bosco, s'étant avisé, sur le marché de Constantine, de casser des œufs dont il extrayait des louis, tous les Arabes voulurent en faire autant ; la nouvelle se répandit au loin, et le pays fut bientôt couvert d'omelettes.

L'autorité a toujours eu la plus grande peine, et cela se comprend, à distinguer entre les mystiques inoffensifs qui seraient désolés de voir éclater un mouvement insurrectionnel, et les imposteurs se préparant à jouer sérieusement leur rôle et à prêcher la guerre sainte. Comme le dit fort

bien notre ami le commandant Rinn (1) : l'administration est dans l'alternative continuelle ou d'intervenir trop tard, et quand le mal est fait, ou d'arrêter trop tôt, et quelquefois injustement, de pauvres diables qui n'ont commis aucun délit réel.

Les fanatiques qui essayèrent de surprendre la redoute de Sidi bel Abbès, en 1845, étaient tous affiliés à la confrérie religieuse des Derkaouas ; derkaoua El Fadel, qui vint provoquer le général Cavaignac à Tlemcen, en se faisant passer pour le précurseur de Jésus-Christ; derkaoua Bou-Maza, derkaoua Bou-Baghla. Empruntons quelques détails sur cette secte au beau livre du commandant Rinn.

Le fondateur des Chadelyas, appelés Derkaouas dans la province d'Oran et au Maroc, se nommait Tadj-Eddin Abou el Hassen-Ali ben Atha-Alla ben Abd el Djebbar-ech Chadeli. Ses deux précurseurs furent Abou-Median, qui peut être considéré comme le plus ancien chef des ordres religieux mystiques répandus en Algérie et qui vulgarisa dans ce pays les principes du grand saint Abd-el-Kader el Djilani, et le marocain Ben-Machich ; ce dernier forma Chadeli à son école. Celui-ci, né aux environs de Ceuta, alla s'établir en Tunisie, dans une caverne dont il fit un ermitage bientôt célèbre. Ayant porté ombrage, par sa popularité, aux autorités tunisiennes, il dut se fixer en Egypte. La légende prétend qu'à sa prière l'ange Gabriel punit le cadi tunisien qui l'avait fait expulser, en prescrivant que sa tombe devînt un lieu d'immondices ; le miracle, disent les Chadelyas, dure encore, car les descendants du cadi ont beau nettoyer cette tombe, elle est toujours, le matin, couverte d'ordures et de fumier. La sainteté de Sid Chadeli lui attira un grand nombre de disciples ; comme preuve de cette sainteté surnaturelle, les Chadelyas racontent qu'un jour, l'air ayant été obscurci par des nuées d'hirondelles voltigeant autour du maître, celui-ci aurait répondu à ceux qui

(1) *Marabouts et Khouan.*

lui demandaient ce que signifiait la présence de ces oiseaux :

« — Ce sont les âmes du purgatoire qui viennent participer aux bénédictions célestes dont Dieu m'a comblé. »

Deux légendes circulent dans l'islam sur la mort de Chadeli. La légende arabe raconte que, pour faire son pèlerinage annuel de la Mecque, il avait l'habitude de passer par la Haute-Egypte et l'Hedjaz. La dernière année du pieux voyage, il dit à son serviteur Omar :

« — Prends une pioche, un panier, des aromates, et tout ce qu'il faut pour ensevelir un mort.

« — Pourquoi cela, ô mon maître ? dit le serviteur.

« — Tu le sauras à Homaithira », répondit Chadeli.

Homaithira se trouve dans la Haute-Egypte, entre le Nil et la mer Rouge.

Arrivé à cet endroit, le saint fit ses ablutions, puis se prosterna pour prier, et Dieu le rappela aussitôt à lui. Près de Homaithira se trouvent des puits d'eau douce appelés Biar-Chadelya (1), rendez-vous de nombreux pèlerinages.

D'après la légende turque, en se rendant à la Mecque par Souakim, Chadeli dit à son serviteur Omar, en lui montrant un point situé entre la montagne d'Ebreck et celle des Emeraudes :

« — C'est ici que je mourrai ; après ma mort, fais tout ce que te dira une personne voilée que tu verras venir. »

La personne voilée se présenta au serviteur et se mit à creuser le sol. Au même instant, l'eau apparut *par la permission de Dieu,* et Omar, lavant le corps de son maître, l'enterra. Chadeli était sous terre, quand le personnage mystérieux souleva son voile ; ô surprise ! c'était le saint lui-même qui lui remit une boule, en lui enjoignant de ne s'arrêter que lorsque celle-ci resterait sans mouvement.

La boule conduisit Omar jusqu'à Moka ; là, elle s'arrêta, et le serviteur se construisit une cabane où il demeura quelque

(1) *Biar*, pluriel de *Bir* (puits).

temps, faisant, toujours avec la permission de Dieu, surgir de l'eau là où il n'y en avait pas auparavant. Une épidémie se déclara et Omar se mit à guérir les malades ; mais il mécontenta le roi qui l'exila avec quelques disciples sur le mont Oursah. Il s'y nourrit, lui et les siens, de café bouilli dans une marmite ; les habitants de Moka furent alors attaqués par la gale, et ceux d'entre eux qui s'adressèrent à lui guérirent en absorbant sa boisson favorite.

Le nom de Chadeli est devenu populaire dans tout le Moghreb (l'ouest, par rapport à la Mecque, c'est-à-dire l'Afrique du nord). Les adeptes des doctrines mystiques de ce personnage forment trois branches principales : Madanya en Tripolitaine, Chadelya en Tunisie et dans les provinces de Constantine et d'Alger, Derkaoua dans celle d'Oran et au Maroc. Un des successeurs de Chadeli, Mohamed ben Brahim, refusa son concours à Abd-el-Kader quand cet ambitieux essaya d'édifier en face de la puissance française une nationalité arabe ; aussi bien que le marabout Tedjini d'Aïn Mahdi, le chef des Derkaouas entrava les projets de l'émir, et fut, inconsciemment peut-être, un de nos meilleurs auxiliaires. Les Derkaouas n'approuvaient pas toujours leur chef dans son effacement systématique et son horreur calculée de la politique ; d'un autre côté, ils ne se souciaient pas de voir s'implanter dans le pays une royauté théocratique en la personne du fils de Mahi-Eddin ; on l'a vu par l'histoire des tentatives, peu sérieuses, faites sur Sidi bel Abbès et Tlemcen. Détail à noter : à Sidi bel Abbès, l'autorité militaire fut prévenue du complot par un derkaoua des plus austères.

Le mulâtre Moussa, qui fut le lieutenant de Bou-Zian à Zaatcha, était un derkaoua ; il ne put s'entendre avec Abd-el-Kader auquel il prétendait défendre l'entrée de Médéa. Battu par l'émir, il se réfugia dans le sud et essaya d'entraîner contre nous la grande tribu des Ouled-Naïl ; chassé de ce territoire par le général Yusuf, il se retira pendant quelque temps en Kabylie où il joua au chérif. Les Kabyles

n'ayant pas eu confiance en lui, il se mit à errer dans le sud, et, quand il apprit le soulèvement de Zaatcha, il vint se mettre à la disposition de Bou-Zian.

La branche tripolitaine, celle des Madanya (les Derkaouas de l'est) qui a son chef-lieu à Tripoli même, est tout à fait dans la main des Turcs ; elle prêche ouvertement, avec l'approbation de ses protecteurs, l'union de tous les musulmans pour l'expulsion des chrétiens de l'Afrique ; de fait, ces derkaouas ne sont que des instruments. Ali ben Khalifa, l'agitateur de Tunisie, le défenseur de Sfax en 1881, était un de leurs adeptes. Les Snoussi sont indépendants et ne veulent pas recevoir leur mot d'ordre de Constantinople comme leurs confrères de la Tripolitaine ; ils ont toujours été rebelles à l'autorité du sultan ; *Snoussi*, pour un Turc, est synonyme de *révolté*, d'*énergumène*. Habillés de haillons on reconnaît les Derkaouas à leurs guenilles d'abord, ensuite à leurs colliers de coquillages. Somme toute, ce sont des administrés peu souples, des êtres insociables, ennemis nés de tout pouvoir temporel quelconque.

V

Toute cette agitation kabyle, qui durait depuis 1840, commençait à devenir singulièrement inquiétante vers 1851. Bou-Baghla, affaibli et déconsidéré, s'était retiré dans l'intérieur de la grande Kabylie. Devait-on l'y poursuivre et commencer la conquête de cet immense pâté montagneux devant lequel avaient successivement échoué les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes et les Turcs? Pour cela, il fallait une expédition colossale, et l'état de trouble où se trouvait la France ne laissait pas au gouvernement général de l'Algérie le sang-froid nécessaire pour la préparer. On résolut premièrement de briser le faisceau des confédérations kabyles en soumettant la Kabylie orien-

tale ; ensuite de conquérir le désert. Nous terminerons ce chapitre en racontant l'histoire des opérations du général Saint-Arnaud dans le triangle montagneux compris entre Collo (El Koull des Arabes), Milah et Djigelly, et celle de Pélissier à Laghouat.

Les tribus de la Kabylie orientale n'avaient jamais été soumises ; de même que, de la place du gouvernement à Alger, on pouvait voir presque à l'œil nu les villages insoumis de la grande Kabylie ; de même, de Constantine, on apercevait la fumée des villages de la petite Kabylie (1). Les populations de cette âpre région n'avaient pas encore, comme celles des environs d'Alger ou d'Aumale, fait l'épreuve de la supériorité de nos armes ; on avait entamé le pays par l'ouest, il fallait l'entamer par l'est. Les tribus entre Milah, Djigelly et Collo étaient très fières d'avoir, en 1808, anéanti une armée turque ; elles ne formaient pas, comme en grande Kabylie, un ensemble de petites républiques hostiles les unes aux autres, et vivaient assez unies entre elles. « Au jour de l'attaque, disait un vieux turc au capitaine de Castellane, la volonté de tous se réunit dans le çoff (alliance). Les tribus se fondent dans les tribus, les chefs dans les chefs, et un seul est proclamé le *maître de la mort ;* il fixe le combat et fixe le bras. Je te le dis, la poudre est abondante, les défenseurs nombreux : dès que l'enfant peut soulever un fusil, il est inscrit au rang des défenseurs et doit son sang jusqu'à ce que la vieillesse fasse trembler sa main. Les chefs, commis par tous, veillent à ce que les armes soient toujours en bon état. *A l'heure de la poudre,* les plus jeunes prennent leurs bâtons noueux ; ils achèvent l'ennemi, lancent les pierres et emportent les blessés. Les femmes elles-mêmes, dans le combat, excitent les hommes de leurs cris et de leurs chants ; car, chez les Kabyles, la femme doit oser et souffrir autant que son mari, et si le cœur de l'un d'eux faiblit, et qu'il vienne à prendre la fuite,

(1) La petite Kabylie est beaucoup plus étendue que la grande. Cette dernière dénomination provient de la hauteur des montagnes.

elle le marque au haik d'une marque de charbon. La flétrissure s'attache désormais aux pas du lâche. Non, jamais tu n'auras entendu tant de poudre; jamais tu n'auras franchi de semblables montagnes; mais, s'il plaît à Dieu, tu en reviendras, car il est le maître des événements. »

Et le vieillard ajouta :

« Chaque arbre porte son fruit; la plante qui fleurit près de la fontaine meurt desséchée sur la pente de la colline. La montagne a des rochers, la montagne a des Kabyles; dans la plaine, tu trouveras le blé, les troupeaux aux riches toisons, et l'arabe pour l'habiter. Les deux races sont différentes; le son de leur bouche n'est pas le même... Le flanc des montagnes kabyles est garni de villages bâtis à l'abri d'un coup de main; les hommes ont la bravoure dans le cœur, l'œil exercé et un bon fusil. »

Pressé par le capitaine de Castellane de lui raconter l'histoire du désastre de l'expédition turque en 1808, le narrateur continua :

« Mes moustaches sont grises; bien des fois depuis elles ont été noircies par la poudre, et pourtant jamais je n'ai vu une journée aussi terrible. Quand le souvenir de cette heure me revient en mémoire, les autres combats auxquels j'ai assisté ne sont que des jeux d'enfants.

« C'était un homme puissant qu'Osman-bey; c'était un *maître du bras*. Un jour de poudre, la balle d'un fusil lui avait brisé l'œil droit; mais sa pensée guidait l'autre et courbait les fronts. Il était le digne fils du bey Mohamed le Grand, qui, dans l'ouest, chassa les gens d'Espagne de la place d'Oran. Après avoir gouverné l'ouest et éprouvé la disgrâce du pacha, il fut envoyé à Constantine, où il commanda dans la force et le bien. Durant ce temps, se formait dans la montagne la nuée de l'orage; chez les Beni-Ouelban, non loin de la mer, était venu un homme ayant le nom de Bou-Daïli; il arrivait d'Egypte et faisait partie de cette secte qui a la haine du chef. C'était un de ceux que l'on nomme *Derkaouas*, soit à cause des lambeaux qu'ils

portent, soit parce qu'ils affectent de tirer les paroles du fond du gosier. Cet homme appelait les montagnards à l'attaque contre les Turcs, leur promettant le succès, le partage des biens et la domination du pays, la ville de Constantine une fois prise. Ses paroles se glissèrent si avant dans leur cœur que, tandis que le bey Osman était parti vers le sud pour châtier les Ouled-Derradj, Bou-Daïli emmena vers la ville douze mille des gens de la montagne. Mais l'heure de l'abaissement des Turcs n'était pas encore arrivée : nos canons *brisèrent les attaques* des Kabyles, et le bey, revenu en toute hâte, trouva la plaine balayée de ces corbeaux.

« Lorsque le messager, porteur de la mauvaise nouvelle, fut arrivé à Alger, le divan en prit connaissance, et le pacha répondit : « Tu es bey de cette province, Osman ; le chérif « a paru dans la circonscription de ton commandement ; « il est de ton devoir de marcher contre lui en personne, « de tirer vengeance de son agression, de l'attaquer par- « tout où il sera, et de le tuer ou de le chasser du pays. » Le bey lut cette lettre et réunit en conseil les grands et les puissants. Tous furent d'avis qu'il fallait user de patience, afin d'obtenir par la ruse ce qu'il était dangereux de demander à la force : on n'attaquait pas la bête fauve dans la tanière, on attendait qu'elle descendît dans la plaine. Mais le cœur du bey était trop grand pour s'abaisser à la crainte, et il dit : « Mon père se nommait Mohamed le « Grand ; moi, je suis Osman. Le pacha a parlé, j'irai. Tenez- « vous prêts au départ. »

« Aussitôt avis fut donné à toutes les milices que le bey allait brûler la poudre sur la montagne. C'était un beau spectacle, je te le dis, que ce départ de tant de braves soldats. En tête, marchait le bey ; à droite et à gauche, un peu en avant de lui, ses quinze *chaous* écartaient la foule qui se pressait pour baiser son étrier d'or. Malgré les coups de bâton, elle était si serrée, que le poitrail du grand cheval noir la coupait comme le couteau coupe la chair. Derrière

flottaient les sept drapeaux du bey, puis venait sa musique retentissante, les officiers de sa maison avec de brillants harnachements, suivis d'une cavalerie nombreuse. Son plus ferme appui, les compagnies turques au cœur de fer, fermaient la marche. Le premier jour où le bey entra dans la montagne, la poudre parla peu; les Kabyles méditaient la trahison, ils attendaient l'heure et le moment. Lorsque nous arrivâmes à l'Oued Zour (1) jamais nos pieds n'avaient franchi ravins si difficiles, et plus d'un mulet avait roulé le long des pentes. Ils nous attendaient là, cachés, presque tous, dans les bois épais qui entourent une vallée dont le terrain de boue cède sous le pied de l'homme. Des envoyés des tribus arrivèrent au camp. — Pourquoi la poudre parlerait-elle plus longtemps? disaient-ils. Un étranger était venu parmi eux et avait égaré leurs cœurs ; mais, puisque le bey ne venait point les arracher à leurs coutumes et ne demandait que la tête du coupable, pourquoi se querelleraient-ils? Refusait-on jamais d'enlever l'épine d'une plaie? la guérison n'en est-elle pas la suite? Donne-nous une partie des tiens, disaient-ils au bey ; car Bou-Daïli est retranché dans un endroit plein de forces, et nous le ramènerons à ton camp, où tes *chaous* agiront selon tes ordres.

« Le jour de la mort s'était déjà levé pour le bey Osman et voilait son regard d'aigle ; il crut à la vérité de ces paroles. La moitié de ses fidèles partit par son ordre, et marcha, pleine de confiance, vers l'embuscade. De notre camp, leurs derniers cris furent entendus. Les Kabyles venaient de s'élancer sur eux comme la bête fauve s'élance de sa tanière. Alors Osman sentit battre son grand cœur, et bondit pour aller à leur secours. Nous suivions ses pas. Il coupa à travers la vallée, croyant trouver un chemin, mais le terrain s'affaiblissait sous nos pas. Les Kabyles, à ce moment, accoururent le long de chaque pente, et leurs longs fusils faisaient pleuvoir les balles ; la grêle, au jour

(1) Entre Collo et Djigelly.

d'orage, tombe moins serrée. Nous étions abattus comme l'herbe, et celui qui était tombé ne pouvait plus se lever. Osman, debout sur ses étriers, semblait les défier de sa haute taille, et son regard portait la menace ; leurs balles s'écartaient de lui. Avec quelques cavaliers, il allait atteindre un terrain plus solide, lorsque son cheval posa le pied sur un trou profond que voilait une herbe serrée ; il disparut, cet abîme se referma sur lui. Un bey devait mourir, c'était écrit, mais son corps ne pouvait tomber entre les mains des Kabyles. Moi et quelques autres, nous avions gagné le bois, mais nous quittions la mort pour courir à la mort. Les Kabyles frappaient sans pitié, excités au carnage par les cris de leurs femmes... Bientôt l'on n'entendit que les coups de fusil tirés par les Kabyles en signe de réjouissance : il n'y avait plus un turc pour répondre, et le sang coula si fort dans le marais, que depuis, les Kabyles l'ont nommé le *mortier*.

« Là où le bey qui, d'un signe de la main, courbait les têtes jusqu'au désert, a vu se briser sa puissance, crois-moi, le danger est grand, et le succès incertain.

« Toutefois, ajouta le turc en manière de péroraison, Abi-Saïd l'a dit en ses *Commentaires :* Soumettez-vous à toute puissance qui aura pour elle la force, car la manifestation de la volonté de Dieu sur cette terre c'est la force. — Si vous devez commander, vous arriverez portés par un nuage de poudre, et le kabyle reconnaîtra son maître. »

Le général de Saint-Arnaud était loin de partager cette terreur superstitieuse ; ainsi que nous l'apprend sa correspondance, il avait une confiance absolue en lui-même. Son amour-propre doublait ses facultés, qui étaient grandes ; il était remarquablement habile dans ces luttes d'Afrique, où il faut étonner l'ennemi ; ses décisions étaient rapides, et, l'action une fois engagée, il était ferme en ses desseins et plein d'une entraînante ardeur. Cet intrépide batailleur a été l'un de nos meilleurs généraux et il a prouvé, sur les champs de bataille de la Crimée, que l'Algérie n'était

pas une trop mauvaise école pour nos tacticiens. On se souvient du pronostic du maréchal Bugeaud, après la répression de la formidable insurrection du Dahra, prédisant un grand avenir à Saint-Arnaud et à Cousin-Montauban.

« La guerre que j'entreprends, écrivait Saint-Arnaud, le 2 mai 1851, quelques jours avant de se mettre en route, la guerre que j'entreprends sera sérieuse ; de Milah à Djigelly, de Djigelly à Collo, j'aurai devant moi dix mille fusils qui défendent un pays difficile. Je n'ai que sept mille baïonnettes et de jeunes soldats. Ces conditions n'altèrent pas ma confiance dans le succès. Je frapperai des coups si vigoureux et si rapides que les Kabyles auront bientôt perdu leur audace. »

Nous avons dit que l'amour-propre du général Saint-Arnaud était engagé. « Mon expédition, dit-il, a partout du retentissement; on a l'œil sur elle. Le président m'envoie Fleury; le ministre m'envoie Waubert; le roi des Belges trois officiers de son armée. Nous ferons en sorte de satisfaire tout le monde. »

Notons en passant que les officiers étrangers devaient se distinguer. « Dis, écrivit Saint-Arnaud à son frère dans le courant de l'expédition, dis au marquis de Trazegnies que la Belgique est bien représentée par ses trois officiers : MM. Hanoteau, Hennel et Vandersmissen. Ce dernier a tué deux Kabyles de sa main. Tu sais que j'ai, en outre, à mon état-major, un officier hollandais, M. Boorns, et un major piémontais, M. Cardena (1). »

Dans la colonne française, qui se composait de douze bataillons, formés en deux brigades sous les ordres des généraux de Luzy et Bosquet, se voyaient des zouaves, des tirailleurs, de la légion étrangère, des chasseurs à pied ; deux vieux régiments d'Afrique, les 8e et 9e de ligne, en faisaient partie, ainsi que le 20e de ligne qui venait de se

(1) On sait que M. Vandersmissen, aujourd'hui général, a commandé le corps de volontaires belges pendant l'expédition du Mexique, et que le major Cardena, général dans l'armée italienne, a été ministre de la guerre.

signaler à Rome. Un seul régiment était nouvellement arrivé de France, le 10e de ligne. Saint-Arnaud emmena avec lui huit pièces de montagne et quatre escadrons de cavalerie, qui, eux, étaient vraiment de trop dans ces parages.

Nous nous bornerons à résumer brièvement les opérations militaires. Elles devaient réussir ; les brigadiers Luzy et Bosquet étaient dignes de leur chef. Le premier en a donné la preuve en Italie et l'autre en Crimée. Le soldat avait surtout confiance dans le général Bosquet, dont la belle et calme figure réfléchissait si bien la vigueur de l'âme et l'élévation du caractère. Les officiers étaient énergiques, dévoués et obéissants ; quant aux soldats, passés au crible par les fatigues, ils étaient de ces natures vigoureuses qui saisissent dans le regard la pensée des supérieurs et se lancent en avant sans songer au danger.

Saint-Arnaud partit de Milah et se mit en campagne le 8 mai, en descendant la vallée du Rummel qui prend à cet endroit le nom d'Oued el Kebir (la grande rivière). Il arriva à l'embouchure de cette rivière le 14, après trois combats, l'un sur l'oued Enja, les deux autres, entre l'oued Enja et la mer. Le 16, la division était à Djigelly.

Après avoir donné deux jours de repos à ses troupes, le général se remit en mouvement le 19 mai, se dirigeant vers le sud. Il traversa successivement les territoires des tribus les plus remuantes et les plus fières de la Kabylie, culbutant dans plusieurs rencontres tout ce qui voulait s'opposer à sa marche. Le 25, arrivé dans le Ferdjiouah, pays qui nous était soumis, il envoya le général Bosquet avec deux bataillons et deux pièces pour soutenir le général Camou engagé contre Bou-Baghla. Puis, lui-même retourna se ravitailler à Djigelly.

Il quitta une seconde fois cette ville le 5 juin, pour aller batailler du côté de l'ouest; après divers engagements, il y revint une troisième fois.

Enfin, le 18, il quitta ce poste, se dirigeant vers Collo.

Après plusieurs affaires, dont la plus sérieuse fut un combat d'arrière-garde qui eut lieu le 26 juin, il traversa l'Oued-Kebir à hauteur de l'endroit où nous avons créé depuis le poste d'El Milia et arriva à Collo le 15 juillet.

Les corps permanents d'Afrique, zouaves, tirailleurs indigènes, tinrent à justifier leur réputation ; dans cette expédition, marquée par des fatigues inouïes et par vingt-six combats, ils se surpassèrent. A l'affaire de Fedj-Menaïel, le 12 juin, dans laquelle fut blessé à mort le commandant Valicon du 20e de ligne, les zouaves se firent particulièrement remarquer. Ils arrivèrent d'un seul élan sur le grand piton de droite, position que nos ennemis croyaient inexpugnable et qui était bordée par des rochers à pic. Jouant de la baïonnette, ils jetaient les Kabyles du haut des roches. — Saute, s'il vous plaît, monsieur Auriol ! dit l'un d'eux en regardant un arabe qui venait de faire la cabriole devant sa baïonnette ; et, tout riant, il essuya le sang de sa joue légèrement entamée par le yatagan du montagnard. Ils furent entraînés à l'assaut de la position par le général Bosquet, qui leur communiquait son énergique sang-froid. Une balle vint briser son épaulette. « En avant ! dit aussitôt l'héroïque général ; pas un coup de fusil ! on perdrait du temps ; en haut, à bout portant, nous les trouverons. » Et ses braves, derrière lui, bondissaient dans la broussaille.

Quels fiers soldats que ces zouaves ! On les employait à toute besogne ; parfois ils étaient harassés, et bien souvent leurs mollets, suivant leur pittoresque expression, partirent pour Rome ; mais au premier coup de clairon on les voyait debout, au second ils étaient prêts à partir. Ces vieux coureurs d'Afrique se réveillaient toujours pour le danger, et l'annonce du péril chassait la fatigue de leurs corps. Ils séduisirent le général Saint-Arnaud qui, trois années plus tard, à la bataille de l'Alma, s'écria : « Les zouaves sont les premiers soldats du monde ! » Aujourd'hui, que les anciens soldats ont disparu de l'armée, les régiments de zouaves, composés de jeunes recrues, ont beaucoup à faire pour

maintenir les traditions de leur glorieux passé. Et ils y réussissent ! Au combat de nuit de la citadelle de Hué, le 5 juillet 1885, un de leurs bataillons s'est couvert de gloire.

Les tirailleurs indigènes ne tenaient pas à se laisser distancer par les zouaves. Ces excellents soldats sont sans rivaux pour la guerre de détail ; aux montagnards kabyles, en 1851, ils opposaient ruse à ruse, faisant surtout merveille dans les arrière-gardes. Turcos et Kabyles s'insultaient alors comme les guerriers d'Homère dont ils ignoraient le nom. On vit un jour trois turcos laisser filer leur compagnie et s'embusquer derrière des broussailles de façon à bien être remarqués des Kabyles. Ceux-ci s'avancèrent en rampant et, à bonne portée, firent une décharge générale. Nos trois braves tombèrent, et aussitôt quelques ennemis se détachèrent pour les dépouiller. Ils se penchaient déjà sur les corps quand ceux-ci se redressèrent : trois maraudeurs furent frappés d'une balle en pleine poitrine, et deux autres de la baïonnette. Les turcos qui avaient fait les morts rejoignirent leurs camarades en riant d'un air féroce et en rampant comme des serpents.

Dans la guerre d'Afrique l'action individuelle joue un grand rôle (1). Une fois l'ensemble des ordres donné, le chef s'efface et l'intelligence du soldat a beau jeu ; ce fait est surtout caractéristique dans la guerre de montagne.

Dans ce pays de Kabylie, les colonnes françaises ne trouvent pour tout chemin que d'étroits sentiers de deux pieds de large à peine, courant le long des escarpements, descendant à pic les ravins, dominés par des rochers ou des broussailles épaisses. Souvent le sentier fait absolument défaut et les soldats d'avant-garde, déposant leurs sacs, sont obligés de prendre la pioche pour le tailler au milieu des rochers. On comprend que le convoi s'allonge indéfiniment, homme par homme, bête de somme par bête

(1) Voir *Récits algériens*, Ire série.

de somme, et c'est une tâche pénible que de le protéger. Pour mettre les blessés, les malades, les vivres, les munitions à l'abri d'un ennemi audacieux, entreprenant et agile, il faut les entourer d'une haie vivante. Des bataillons d'infanterie occupent compagnie par compagnie les positions dominantes et cheminent parallèlement à droite et à gauche. On peut juger quelles sont les fatigues écrasantes imposées dans ces marches à la malheureuse infanterie; chargé d'un sac pesant, le troupier avance péniblement à travers un pays bouleversé, sans cesse la cartouche aux dents, le fusil à la main. Les compagnies, échelonnées sur les pitons, se replient en voyant arriver l'arrière-garde, dont la mission est de ne laisser personne en arrière, à quel prix que ce soit.

Le jour où le 10e de ligne fut si éprouvé, la colonne française avait à traverser un pays présentant de telles difficultés que le général Saint-Arnaud, craignant de voir son convoi coupé, avait donné l'ordre d'y intercaler, d'intervalle en intervalle, des compagnies d'infanterie. Grâce à ce système, tout allait bien; le passage était assuré, et l'ennemi, bien qu'il fût hardi et nombreux, était maintenu à distance. Sur le flanc gauche, à l'un des endroits les plus difficiles, se trouvait une position importante; les zouaves l'avaient occupée dans la matinée, puis avaient été remplacés par le 16e de ligne qui, lui-même, avait été relevé par le 20e. La marche des flanqueurs amena sur ce point, pour succéder au 20e, deux compagnies du 10e de ligne.

Ce régiment arrivait de France; jeté sans désemparer dans la fournaise, il n'était pas encore rompu à la fatigue et ne connaissait pas bien le naturel féroce et sauvage des Arabes. Le chef de bataillon Camas, du 20e, voyant arriver deux compagnies d'élite du 10e de ligne, se borna à montrer à leur commandant, capitaine Dufour, les sentiers à prendre pour suivre la retraite, puis, confiant, il s'en alla avec les siens. Le silence régnait aux alentours, aucun ennemi ne se montrait. Avec l'inexpérience d'une

troupe ignorante de la guerre d'Afrique, les grenadiers du 10e, puisant une funeste sécurité dans la force de leur position, se croient en sûreté : les uns, cédant à la fatigue, écrasés par la chaleur du jour, se couchent et reposent, les autres regardent au loin le combat livré par l'arrière-garde. Les officiers eux-mêmes se mettent à l'ombre, personne ne veille.

Pendant ce temps les Kabyles se glissent, rampent le long des buissons et, tout à coup, au nombre de plus de quatre cents, se précipitent en poussant leurs rugissements de bataille. La plupart des grenadiers, surpris, sont égorgés ou se laissent glisser le long des rochers ; quelques-uns se réunissent pêle-mêle autour de leurs officiers : « Allons, mes enfants, à la baïonnette ! » dit le capitaine Dufour. Les officiers, les sous-officiers marchent en avant, suivis d'une trentaine de soldats ; en un clin d'œil tous ces hommes sont frappés à mort. Les autres tourbillonnent, crient, engagent une foule de combats individuels, puis laissent tomber leurs armes, s'élancent du haut des rochers et arrivent, tout meurtris de leur chute, les chairs ensanglantées, au milieu du convoi. Dans cette déplorable affaire, les cinq officiers du 10e se firent tuer avec quarante-trois grenadiers, et plus de soixante de ces derniers furent blessés.

Les Kabyles font alors pleuvoir les balles dans le convoi et les plus audacieux d'entre eux, descendant le long des rochers, essayent de le couper. Le désordre s'y met un moment ; les bêtes affolées prennent le trot, abandonnées par les soldats du train qui sont obligés de faire le coup de feu. Heureusement Saint-Arnaud se trouve près de là ; il accourt et lance contre l'ennemi deux compagnies du 9e de ligne. La négligence du 10e leur coûte neuf blessés et quatre tués, dont l'intrépide capitaine de La Gournerie.

Quelques Kabyles étaient parvenus à se dissimuler dans l'espoir de tirer sur nos soldats isolés et sur le convoi. Au

moment où le général Saint-Arnaud se remettait en marche avec très peu de monde autour de lui, une vingtaine de coups de feu partirent d'un fourré. Un guide fut tué à ses côtés, et le clairon de zouaves, de service auprès de lui, fut blessé. Le commandant Fleury, des cavaliers d'escorte, des zouaves qui reprenaient leur rang pourchassèrent vigoureusement l'ennemi.

Parmi les officiers, nul n'excita plus d'intérêt et de commisération que le commandant Valicon, du 20e de ligne. Au combat de Fedj-Menaïel il fut blessé mortellement, et survécut quelques jours. Les grenadiers du 20e avaient sollicité comme une grâce l'honneur de le porter eux-mêmes; pour lui éviter le supplice du cacolet, ils avaient improvisé un brancard à la hâte. Dans une colonne expéditionnaire, l'on est forcé de se faire suivre par les blessés, en attendant une occasion de les évacuer sur un hôpital. Rien ne semble plus triste que l'aspect de ces pauvres gens, victimes du devoir militaire, placés deux par deux à droite et à gauche des mulets d'ambulance. Ces animaux ont beau être choisis parmi les plus doux ; il y a d'inévitables cahots, et la douleur arrache parfois aux blessés des plaintes mâles qui causent une profonde impression. Mais il faut ces circonstances pour qu'il se produise des plaintes; en général, elles ne sortent jamais de leur bouche, et sur leur visage on trouve une noble expression de fierté. En tête de la colonne des blessés, on voyait s'avancer le brancard sur lequel était porté Valicon mourant; à côté marchait l'abbé Parabère, cet aumônier que nous avons déjà vu à Zaatcha, et pour lequel les soldats avaient un profond respect. Le pauvre commandant termina au bivouac sa belle vie de soldat; sa dernière pensée fut pour son enfant et sa jeune femme.

A Djigelly, les officiers et les soldats entourèrent de leurs adieux la tombe creusée pour le brave officier. Au lendemain de la funèbre cérémonie, arriva sa jeune veuve, partie en toute hâte au premier bruit de la bles-

sure de son mari. Que l'on n'accuse pas d'insensibilité ou de sécheresse de cœur ceux qui portent l'uniforme et dont l'existence est parfois si rude; en arrivant, la jeune femme fut entourée de soins, et les délicatesses dont on usa pour tromper sa douleur furent vraiment les délicatesses d'une mère. En débarquant, elle voulait encore se faire illusion. — « N'est-ce pas qu'il n'est pas mort! disait-elle... Comment voulez-vous qu'il soit mort; il m'aimait tant! » L'abbé Parabère, le général Bosquet, le colonel Espinasse du 20e, durent raconter à l'infortunée les heures suprêmes du soldat mort pour la patrie; elle ne pouvait se lasser d'entendre leurs récits. « Il est plus facile, a dit à ce sujet le capitaine de Castellane, de braver un danger que de supporter, sans souffrir, la vue de cette douleur si pure et si profonde. »

Le commandant Valicon n'avait que son épée pour toute fortune; cette idée de pauvreté pour les siens empoisonna ses derniers moments. Sur les instances du général Saint-Arnaud, le président de la République, prince Louis-Napoléon, veilla à ce que l'avenir de sa famille fût assuré.

A Collo, la colonne expéditionnaire put se reposer; en quatre-vingts jours de campagne, elle avait parcouru près de sept cents kilomètres et soutenu vingt-six combats. Les pertes étaient cruelles; plus de mille hommes, un sur sept, avaient été atteints, et sur ce chiffre on compta 147 tués, dont deux officiers supérieurs et douze officiers subalternes, et 689 blessés, dont un général et vingt-quatre officiers. Il faut ajouter ceux qui succombèrent à leurs fatigues.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici la biographie du général de Saint-Arnaud; on connaît son admirable conduite en Crimée et sa mort à bord du *Berthollet*. Nommé divisionnaire après l'expédition de 1851, il accepta à contre-cœur le commandement d'un corps d'armée à Paris, tant il redoutait d'être pris dans l'engrenage fatal de la politique. « Je n'ai nulle envie, écrivait-il à son frère le 18 juin 1851, de m'avancer ni de me compromettre dans la politique. Vois

le rôle que joue à présent le général Changarnier : il a brûlé ses vaisseaux..... Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que c'est le rôle de presque tous les généraux d'Afrique, excepté Baraguay d'Hilliers. Cavaignac, Changarnier, Lamoricière font fautes sur fautes ; sur des échelons moins élevés, Le Flô,... et plus bas encore, Charras qui tourne au fanatique. »

Nous citons sans faire de commentaires. Le maréchal Saint-Arnaud a dit aussi un mot que bien des militaires devraient méditer : « La scène du monde et de la politique est glissante. »

VI

L'affaire de Zaatcha avait profondément ébranlé le sud de l'Algérie. Les tribus s'agitaient, surtout celle des Larbâa, dont l'oasis principale était Laghouat (en arabe El Ar'ouat), et dont l'agha, Ben Nasseur ben Chohra, était un personnage remuant. La situation parut inquiétante au nouveau gouverneur-général, comte Randon ; il prescrivit au général Yusuf, commandant de la subdivision de Médéa, de se transporter sur les Hauts-Plateaux, vers Djelfa, avec une petite colonne, et au général Pélissier, commandant la province d'Oran, de se diriger du côté d'El Biod, dans le sud, et de choisir dans ces parages l'emplacement d'une redoute destinée à devenir un centre d'action. Disons de suite que cette redoute devint Géryville, notre poste avancé dans le sud oranais, comme Biskra l'était dans le Sah'ra constantinois, comme Laghouat devait le devenir dans le sud de la province d'Alger.

Pour la clarté de notre récit, revenons un peu en arrière.

Vers 1835, vivait un obscur marabout attaché à la zaouïa de Sidi Yakoub (Jacob) aux environs de Tlemcen. Abd-el-Kader, simple marabout de la famille des Mahi-Eddin, de la tribu des Hachems, étant devenu émir ou com

mandeur des croyants, ce personnage, nommé Mohamed ben Abdallah, pauvre hère mais ambitieux, se demanda pourquoi lui aussi ne deviendrait pas quelque chose. Hanté de cette idée, il voulut tout d'abord imiter les Arabes qui tiennent à jouer un rôle dans leur pays, se fit ermite, et se soumit aux rigueurs les plus exagérées de la vie ascétique. La réputation de sainteté de notre jeûneur devint bientôt grande, et un certain Cheikh Ali, agha au service d'Abd-el-Kader, plus perspicace que ses compatriotes, flaira en lui non l'anachorète qui cherche à se mortifier dans un but de sanctification, mais l'ambitieux qui veut parvenir; l'agha, rêvant de se révolter contre son maître, résolut de faire de ce marabout en quête d'honneurs et de célébrité un instrument pour l'opposer à l'émir. Cheikh Ali présenta Mohamed ben Abdallah au colonel Tempoure, avec lequel il entretenait des relations secrètes et qui avait les pleins pouvoirs du général de Lamoricière. Le colonel crut d'abord avoir sous la main un émule d'Abd-el-Kader et permit à Mohamed de se donner le titre de sultan; il ne fut toutefois guère pris au sérieux par les indigènes. Mais nous avions besoin d'hommes se ralliant ouvertement à nous, et le général Bugeaud, venu dans la province d'Oran pour s'emparer de Tegdempt et Mascara, l'installa à Tlemcen comme khalifa.

Notre marabout ne tarda pas à se montrer fort au-dessous de son rôle, affichant en outre des prétentions qui n'étaient pas de nature à nous plaire, déclarant hautement qu'il voulait être laissé souverain à Tlemcen, et gouverner en notre nom sans l'adjonction d'une garnison française. Les généraux Lamoricière et Bugeaud accueillirent très mal ses vues; fort mécontent, Mohamed ben Abdallah se mit à intriguer, mais d'une façon maladroite qui le fit signaler presque aussitôt à l'autorité militaire. Lamoricière, pour couper court à ces menées indiscrètes, vint à Tlemcen, se fit présenter le khalifa, et lui affirma sérieusement qu'un voyage au loin, au tombeau de Mahomet, lui était indispensable dans l'état de sa santé, sacrifiée au service de la

France. C'était une révocation déguisée, et il partit la rage au cœur, jurant de se venger de ces Français maudits qui l'avaient méconnu.

Mohamed rencontra à la Mecque Mohamed ben Ali ben Snoussi, autre expulsé de la province d'Oran, qui devint le fondateur de la redoutable confrérie des Snoussi. Une haine commune rapprocha ces deux hommes, qui se mirent en relations avec les Turcs ; ceux-ci n'avaient pas encore pris leur parti de notre occupation, et soutenaient Abd-el-Kader, moralement du moins ; après 1848, ne demandant qu'à troubler la colonie, ils résolurent d'employer les deux mécontents qui s'offraient à eux, et les envoyèrent à Izzet-Pacha, gouverneur de la Tripolitaine.

Bientôt tous les fanatiques, tous les intrigants de l'Algérie reçurent des missives de Mohamed ben Snoussi, annonçant que le maître de l'heure allait venir. C'était au lendemain de l'insurrection de Zaatcha, si vigoureusement réprimée par le général Herbillon et les colonels Carbuccia et Canrobert. Le sud frémissait encore ; Izzet-Pacha et Snoussi crurent le moment favorable et expédièrent à Ouargla leur homme de paille, Mohamed ben Abdallah.

Ouargla est la reine des trois cent soixante oasis que la France possède dans le Sah'ra algérien ; c'est la porte qu'il faut franchir pour pénétrer dans le désert, le vrai désert, le pays des Touaregs, c'est-à-dire dans la région saharienne avancée. A cette époque, non encore soumise à notre domination, elle n'était qu'un grand marché d'esclaves où aboutissaient, avant de prendre la direction de l'ouest, tous les produits du Soudan. Ouargla prétend être la plus ancienne ville du désert et avoir été fondée par le grand roi Salomon (Suleïman, en arabe). Ce souverain, dit la légende, auquel les habitants de l'oasis étaient venus offrir des présents, voulut bien donner l'ordre à ses génies de profiter d'un fort vent d'est pour se transporter à cette oasis, où ils bâtirent en trois jours une belle cité circulaire, entourée de murs, fortifiée de tours et ceinte d'un large fossé plein d'eau ; par

une attention délicate, la ville fut divisée en trois quartiers séparés, autant qu'il y avait de fractions dans la tribu ouarglienne. Malheureusement, les trois fractions étaient ennemies ; la guerre civile désola la cité, qui se mit à soupirer après un maître. Elle demanda un sultan à l'empereur du Maroc ; celui-ci fit la sourde oreille, et ne consentit à donner un membre de sa famille que contre son poids en poudre d'or. Les Ouargliens se résignèrent, votèrent à leur prince une liste civile composée d'un nombre convenable de mesures de dattes et du produit des amendes, et n'eurent garde d'oublier une constitution (*el akod,* le nœud, le lien).

Le premier sultan d'Ouargla régna paisiblement, sans bruit et sans gloire, et s'éteignit doucement, laissant le trône à son fils aîné ; mais celui-ci mécontenta ses sujets qui lui intimèrent l'ordre de se démettre de ses royales fonctions. Le souverain méconnu prit sans résistance le chemin du Maroc.

Les Turcs essayèrent de se rendre maîtres de l'oasis ; ne pouvant y parvenir à cause de la distance, ils se contentèrent d'un tribut d'une trentaine de nègres par an, avec une somme d'argent équivalant à cent cinquante francs. Les Ouargliens ne payaient pas trop cher leur indépendance. Après l'expulsion des Turcs, ils se trouvèrent dans la position des grenouilles réclamant un roi ; ils l'attendirent pendant de longues années et crurent l'avoir trouvé dans la personne de Mohamed ben Abdallah.

Le saint homme s'était pourtant présenté à Ouargla en piètre équipage ; il était arrivé, accompagné de sa femme, hissés chacun sur un chameau, suivis d'un pauvre diable de secrétaire ou khodja, qui marchait modestement à pied, un long bâton à la main. Il reçut l'hospitalité chez un adepte de la confrérie de Mouley el Taïeb ; il avait été recommandé par Mohamed ben Snoussi aux principaux chefs des nomades, des oasis et à une m'rabatha (maraboute) très vénérée à Ouargla. Mohamed ben Abdallah renouvela alors la comédie qui lui avait si bien réussi dans la province

d'Oran, afin d'exploiter à son aise la situation politique de la cité, en quête d'un maître. Il se fit remarquer par une piété extraordinaire, et bientôt tous les adeptes de l'ordre de Mouley el Taïeb chantèrent ses louanges, auxquelles la vieille m'rabatha joignit les siennes. Cette maraboute, Lalla Zohra, se piquait de prédire l'avenir, et annonça que le nouveau venu serait un jour la terreur des Français.

Le rusé compère avouait avec avoir reçu de Dieu toutes les qualités que les peuples recherchent dans les sultans; mais, ajoutait-il, cette haute dignité pourrait le détourner de ses devoirs religieux. Un détachement si remarquable des grandeurs humaines ravit les Ouargliens. Une députation alla avec recueillement offrir le pouvoir à Mohamed ben Abdallah qui, plongé dans un état extatique, la fit attendre pendant assez longtemps ; le madré coquin refusa d'abord, mais les Ouargliens lui ayant dit que manifestement Dieu avait jeté les yeux sur lui pour ramener la paix dans le Sah'ra et chasser les chrétiens de la terre de Moghreb, notre aventurier parut faire une violent effort sur lui-même et accepta.

Mohamed ben Abdallah prit son rôle au sérieux. Comprenant toute l'importance des débuts pour un monarque, il enjoignit à un roitelet du voisinage, Abou-Hafs, sultan noir de la petite oasis de N'gouça, de venir faire sa soumission. Le nègre couronné fit le récalcitrant, et fut immédiatement razzié par son confrère d'Ouargla, qui parut un foudre de guerre à ses nouveaux sujets, gens pacifiques de leur nature comme tous les habitants des oasis, et ayant depuis bien des années perdu l'habitude des aventures de guerre. Abou-Hafs crut prudent d'abandonner son royaume minuscule, et se réfugia à Tiaret auprès des Français. Mis en appétit, Mohamed opéra de même avec un autre petit sultan, Ben-Djellab, de Tuggurt.

Le moment parut alors propice au chérif pour exécuter la dernière partie de son programme : marcher sur le Tell et en chasser les Français. Ayant rassemblé autour de

lui quelques centaines de naïfs qui croyaient en sa mission providentielle, il eut l'audace d'affirmer que les balles françaises perdraient infailliblement toute force de pénétration et que les balles des fidèles « ne tomberaient jamais à terre », etc., etc. Il s'achemina vers le nord, et voulut prendre Tuggurt en passant ; très mal reçu, il n'insista pas et se présenta, le 22 mai 1851, devant Mlili, petite oasis à quelques lieues de Biskra. Le commandant Collineau, qui plus tard devait être, comme colonel du 1er zouaves, le héros de Malakoff, et, comme général de division, le héros de Palikao, arriva avec quelques centaines d'hommes et un goum commandé par le fameux Ben Ganah, le *Serpent du désert*, surprit le chérif et le rejeta complètement battu dans les profondeurs du Sah'ra. Pour la première fois qu'il essayait de se mesurer avec nous, Mohamed n'était pas heureux. Afin d'expliquer son insuccès il dit aux siens que Dieu lui était apparu en songe et avait daigné le rassurer, en lui expliquant qu'il n'avait permis l'échec de Mlili que pour éprouver ses fidèles.

Ces raisons ne parurent pas convaincantes à la masse ; on murmurait tout bas, et Mohamed ben Abdallah voulut tenter une revanche. Il savait que le nord du Sah'ra constantinois était dangereux pour lui ; à Biskra se trouvait le commandant Collineau, à Bou-Saada le commandant Pein, et ces deux officiers, connus pour leur infatigable énergie, n'étaient pas hommes à laisser les agitateurs se promener paisiblement à leur portée. Notre aventurier jeta les yeux sur Laghouat dans le nord-ouest, vers le sud de la province d'Alger. C'est alors que le gouverneur prévenu envoya dans cette direction les généraux Pélissier et Yusuf. Djelfa, où s'était établi ce dernier, n'est qu'à trois ou quatre étapes de Laghouat ; El Biod, où se trouvait Pélissier avec le général Bouscarin, commandant la subdivision de Mascara, en est à sept au plus. Mohamed était donc surveillé.

Malheureusement pour lui, dans une de ses pérégrinations, il eut l'imprudence de s'aventurer dans le voisinage de la

colonne Yusuf; l'actif général marcha aussitôt contre lui, le surprit à Aïn-el-Reug, lui tua ses meilleurs cavaliers et le razzia à fond. Le pauvre chérif n'eut d'autre ressource que celle de se jeter dans Laghouat.

Quand on arrive de Djelfa, après quatre étapes à travers un affreux pays, on double une pointe de montagne, communément appelée à cause de sa forme le *chapeau du gendarme*, et l'on pénètre dans une plaine admirablement cultivée; deux monticules la resserrent au centre, et dans l'intervalle sont groupés cent mille palmiers. C'est l'oasis de Laghouat. La rivière qui l'arrose et lui fournit de nombreux canaux de dérivation, descend du Djebel-Ahmour, et s'appelle l'oued M'zi.

A Zaatcha, nous avions abandonné l'oasis dont nous ne pouvions plus rien faire; à Laghouat, nous devions garder un territoire qui, comme on va le voir, fut chèrement acheté.

Mohamed ben Abdallah arriva à cette oasis au moment psychologique. Les intrigues de Ben Nasseur ben Chohra, agha des Larbâa, avaient fait chasser un détachement de spahis qui occupait la casbah; la population s'était donc fortement compromise vis-à-vis de nous et Mohamed ben Abdallah la détermina sans peine à la résistance, dans le cas très probable d'une attaque de nos troupes. Grâce aux prédications furibondes du chérif, l'exaltation ne connut plus de bornes à Laghouat; toutes les têtes s'enflammèrent, et l'on jura de s'ensevelir sous les ruines du ksar plutôt que d'accueillir les Français.

On vit alors se reproduire les mêmes faits que devant Zaatcha. Convaincu, comme le colonel Carbuccia, qu'il fallait briser l'insurrection dès son début, le général Yusuf accourut de Djelfa, déterminé à enlever l'oasis par un coup de main. Mais la colonne qu'il commandait était très faible; l'ennemi le savait, et quand Yusuf se présenta, c'est lui qui fut attaqué. Une nuée d'Arabes à pied se rua sur sa colonne en poussant des cris effroyables. Etonné, le général fit balayer le terrain par sa cavalerie,

MARÉCHAL PÉLISSIER

et les gens fanatisés par Mohamed ben Abdallah se hâtèrent de rentrer dans leurs murs. Yusuf tâta ensuite le terrain, et, sentant qu'il était en présence d'une résistance sérieuse, s'établit en avant de l'oasis. Il prévint en toute hâte de sa situation le général Pélissier à El Biod, et donna l'ordre au commandant Pein (1) de venir le rejoindre sans délai avec toutes les troupes dont il pourrait disposer.

Ce dernier accourut aussitôt avec un bataillon et un escadron; et le général Pélissier, avec huit bataillons, huit escadrons et six pièces de canon, dont deux de gros calibre, dont il s'était muni à Oran, dans la prévision d'un siège. Arrivé le 2 décembre devant Laghouat, le général reconnut dès le lendemain les défenses de la place. Ayant vu du premier coup d'œil que le marabout de Sidi el Hâly en était la clef, il prit immédiatement son parti. La ville, ou plutôt les ksours dont elle se compose, n'est pas, comme Zaatcha, bâtie au milieu de l'oasis, et l'on peut y arriver directement sans s'engager dans le dangereux fouillis des jardins. Pélissier pouvait donc lancer de suite ses colonnes d'assaut sur Sidi el Hâly ; cette importante position fut enlevée par nos troupes après une lutte acharnée qui nous mit six officiers et soixante-dix hommes hors de combat. Pendant que l'infanterie livrait cet assaut, la cavalerie se répandait par escadron dans la plaine, pour empêcher les secours du dehors de pénétrer dans l'oasis.

Le reste de la journée du 3 fut employé à faire abattre, par les pièces de siège, deux tours qui défendaient l'entrée de la place

Le lendemain, la batterie de brèche lançait son dernier boulet à six heures du matin. Dès que le capitaine d'artillerie eut déclaré la brèche praticable, Pélissier donna ses ordres pour l'assaut. La colonne d'attaque fut formée

(1) Le commandant Pein devint plus tard colonel, commandant la subdivision de Batna. Très fatigué par ses longues campagnes, il prit sa retraite à cinquante ans. Ce glorieux vétéran, sous les ordres duquel nous sommes fier d'avoir servi, vit encore à l'heure où nous écrivons ces lignes.

par le 2e zouaves, un certain nombre d'hommes du 2e bataillon d'Afrique, et par les tirailleurs des 1er et 2e régiments ; un bataillon d'infanterie de ligne servait de réserve. Le général Yusuf, avec une partie de ses troupes et la petite colonne du commandant Pein, devait tenter l'escalade de la ville du côté de l'est, pour amener une diversion de l'ennemi sur ce point et le prendre entre deux feux. La cavalerie reçut l'ordre d'*escadronner* plus activement que jamais dans la plaine, afin de compléter l'investissement de la place.

Ce plan, si simple et si admirablement conçu, ne laissait rien au hasard ; il était exécuté d'ailleurs par des soldats pleins d'ardeur, ayant dans leur chef une confiance absolue, et obéissant à des officiers éprouvés par vingt combats. A la tête de la colonne d'assaut se trouvait un bataillon du 2e zouaves, conduit par le commandant Morand, digne fils du célèbre divisionnaire de l'empire dont ne voulait pas se séparer le maréchal Davoust. Le colonel Clerc, glorieusement tué plus tard en Italie comme général de brigade, marchait à ses côtés et communiquait aux nôtres le feu de son âme héroïque. A onze heures du matin, l'aigle d'or du 2e zouaves brillait au sommet de la kasbah de Laghouat.

L'assaut fut suivi d'un combat meurtrier dans les rues de la ville. Depuis cette époque, deux fortins ont été bâtis sur les deux monticules qui dominent la cité et l'oasis ; l'un porte le nom de *fort Morand,* du nom du brave commandant des zouaves, l'autre, celui de *fort Bouscarin.* Ce général fut blessé, non loin de Pélissier, par une balle qui lui brisa l'os du fémur au-dessus du genou ; il essayait alors de guider les tirailleurs algériens dans le dédale des ruelles de Laghouat.

Peu d'officiers étaient aussi populaires que le général Bouscarin. Comme tant d'autres, Cavaignac notamment, il avait quitté une arme spéciale, le génie pour entrer dans un corps permanent d'Afrique, les spahis. Brave à l'excès,

doué d'un admirable entrain, affable, toujours de bonne humeur, il était adoré de ses soldats. Quand, après avoir été blessé, il passa sur un brancard à travers les tentes du 2e zouaves, ceux-ci coururent spontanément aux faisceaux, se mirent en rang sans commandement, et présentèrent les armes au noble blessé en criant : Vive le général Bouscarin ! Profondément ému, le glorieux soldat répondit : Vive la France !

Les Arabes l'avaient surnommé Bou-Chekara (l'homme au sac), à cause du sac à tabac qu'il portait habituellement au bras gauche. Comme il était grand fumeur, et qu'une pipe n'attendait pas l'autre, pour aller plus vite et laisser refroidir le fourneau de la pipe qu'il venait de fumer, un négrillon se tenait toujours à ses côtés pour lui en bourrer et présenter une nouvelle. Il consommait à peu près une livre de tabac par jour. Il fumait encore pendant l'amputation qu'il dut subir le surlendemain de l'assaut ; en même temps il souriait, mais tristement, à ceux qui l'entouraient et qui avaient le désespoir dans l'âme. Le malheureux général se sentait perdu ; il s'éteignit dans une petite chambre de la kasbah de Laghouat. Mieux eût valu peut-être l'installer sous sa tente, dans l'endroit le plus riant de cette belle oasis qu'il avait si vaillamment contribué à conquérir.

Les braves qui succombèrent à l'assaut, y compris le général Bouscarin, reposent sur la brèche qu'ils arrosèrent de leur sang ; aucun champ de repos ne pouvait mieux leur convenir.

Le soir du 4 décembre 1852, plus de douze cents cadavres d'Arabes jonchaient les rues de la ville. On ne sait comment s'échappa le chérif Mohamed ben Abdallah, qui, lui, ne s'était guère prodigué au milieu du feu, la bravoure n'ayant jamais été sa qualité maîtresse. Pélissier laissa un millier d'hommes à Laghouat, position que le général Randon voulait conserver comme nous ouvrant une des routes du désert, et retourna à Oran.

VII

Le général qui venait d'avoir la main si dure avec les révoltés du sud, avait dû subir, comme colonel, à propos de la terrible exécution des grottes de l'Oued Riah, en 1845, les criailleries affectées d'un parlementarisme méticuleux et d'une presse malveillante, qui ne craignaient pas de se faire les contempteurs des plus belles gloires de notre armée d'Afrique. Nous avons raconté (1) exactement le fait de l'Oued Riah, et nous avons démontré que l'acte de vigueur du colonel Pélissier avait été travesti par la jactance bavarde de quelques brouillons, dont le *Credo* politique était l'abandon de l'Algérie. Le bon sens populaire fit justice de ces sottes déclamations ; on finit même par rire de ces soi-disant philanthropes qui versent des larmes de crocodile sur les misères de l'ennemi sans songer à celles de nos soldats, et l'on admit qu'un homme de guerre doit parfois éprouver des angoisses poignantes dans l'accomplissement d'un de ces devoirs suprêmes auxquels le salut d'une armée est attaché. Aux grottes du Dahra, Pélissier fut conduit par une nécessité implacable et dut obéir aux impérieuses exigences de la guerre ; à tout prix, il fallait étouffer l'insurrection qui allait renaître, malgré la fuite de Bou-Maza, et, pour épargner la vie de plusieurs milliers de Français, sacrifier celle de quelques centaines d'Arabes fanatiques qui refusaient de se soumettre.

Napoléon Ier est-il critiqué parce qu'il fit briser la glace des étangs de Tellnitz, près d'Austerlitz ? Pourtant le grand capitaine ordonnait froidement la mort de quelques milliers d'Austro-Russes. Quelqu'un s'est-il jamais avisé de dire qu'il aurait dû agir autrement, quitte à faire tomber en plus sur le champ de bataille quelques centaines de ses braves ?

(1) Voir *Récits algériens*, 1re série.

Le général Pélissier a toujours pu, dans le calme et la sérénité de son grand cœur, s'entretenir, librement et sans embarras, d'un funèbre épisode de la plus terrible des insurrections algériennes. Sous des dehors un peu rudes, cet homme cachait une bonté vraie. Les Arabes l'appelaient *Iblis*, le diable ; mais il faut remarquer que leur langue est privée de *p*, et qu'ils prononcent Blizi pour Pélissier. Or, Blizi peut, à la rigueur, passer pour une corruption du mot *Iblis*. En disant Blizi, les Arabes n'avaient aucunement l'intention de comparer le général à Satan ou à Béelzébuth ; pour eux, le mot *diable* signifiait *terrible à la guerre*, et ils n'ignoraient pas que Pélissier était accessible à tous. Dans son *Itinéraire de Tunis à Tanger*, M. Joseph Bard, qui eut l'occasion de le voir à Oran, écrit : « On a diversement jugé un de ses actes, d'une rigueur extrême, assurément ; mais la guerre a ses nécessités, et il faut être à la bouche d'un canon pour les comprendre. Ce qui a le plus souffert dans ce rude châtiment, c'est son propre cœur. »

Et Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur l'Algérie :*

« Nous fûmes reçus à Mostaganem par le général Pélissier, dont l'aimable et gracieuse physionomie ne ressemble guère à celle que lui ont faite les journaux. Les accusations de la presse opposante ne l'ont point intimidé, et lui-même parle sans embarras de la catastrophe de l'Oued Riah, qui a attiré sur lui tant de cris d'indignation. »

Justice a donc été rendue au général ; et aujourd'hui il nous apparaît comme l'une des grandes figures militaires de notre temps.

Pélissier (Amable-Jean-Jacques), né le 6 novembre 1794, à Maromme, département de la Seine-Inférieure, était fils d'un commissaire aux poudres et salpêtres, qui lui fit donner une brillante éducation. Enfant, il ne se laissait guère aller à la joyeuse turbulence de son âge ; il était taciturne et riait peu. Travaillant beaucoup, réfléchissant davantage, il se signalait déjà par une volonté opiniâtre, par une fougue froide qui bravait toutes les résistances.

« Ce sera, disait son père, un homme de résolution et d'énergie. » Les désastres de l'expédition de Russie en 1812 décidèrent sa vocation en enflammant son patriotisme. Il entra immédiatement à Saint-Cyr, d'où il sortit avec un des premiers numéros dans l'artillerie de la garde impériale.

Mais il était trop tard ; aux désastres de l'expédition de Russie avaient succédé ceux de 1813 et de 1815. L'Empire s'écroula avec grand fracas et notre jeune sous-lieutenant n'eut d'autre ressource que celle de se livrer au travail. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr fit voter, en 1818, une loi sur l'état-major ; en 1819, le jeune officier voulut faire partie du corps nouvellement organisé, et il y fut admis, à la suite d'un examen des plus brillants.

Pélissier fit la campagne d'Espagne, en 1823, comme lieutenant d'état-major, et se fit remarquer à la prise du Trocadéro, où sa belle conduite lui valut d'abord la croix de chevalier de la Légion d'honneur, puis celle de Saint-Ferdinand. Il fut promu capitaine à son retour en France ; c'était en 1827 : il avait trente-trois ans. Plus tard il sut regagner le temps perdu, absolument comme son émule en gloire le général Changarnier.

Plusieurs généraux, dont le capitaine Pélissier fut successivement l'aide de camp, le signalèrent à l'attention du ministre de la guerre, qui l'adjoignit au général Durrieu, un des chefs de l'expédition de Morée en 1828. Comme on le sait, cette expédition comprit trois brigades d'infanterie, aux ordres du général Maison. Celles-ci furent rudement éprouvées, non par l'ennemi qu'elles n'aperçurent jamais et qui n'eut affaire qu'à nos marins, mais par les fièvres ; elles campèrent en effet, pendant près de cinq mois, sur une plage inhospitalière et malsaine, celle de Navarin. Le général Durrieu était un de ces chefs dont la sollicitude ne manque jamais au soldat, et il fut dignement secondé par son aide de camp. Bien des années après, alors qu'il vivait dans la retraite, comme un sage, il vit venir à lui son ancien capitaine d'état-major, devenu maréchal de France. Celui-ci

avait obtenu de l'empereur, pour l'ancien chef auquel il était resté fidèle par le cœur, la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur en récompense de tant de longs services. Cette marque très touchante d'une amitié survivant aux années émut profondément le vieux soldat, qui ne s'attendait pas à une aussi magnifique surprise ; il se jeta dans les bras du maréchal, dont le noble cœur était à la hauteur du sien. Cette anecdote peint le beau caractère de Pélissier, dont nous parlerons plus longuement à la fin de ce récit.

A peine revenu de Morée, il prit part à l'expédition d'Alger, dans l'état-major du général de Bourmont. Rentré en France avec la plus grande partie du corps expéditionnaire, il reçut son brevet de chef d'escadron, et fut successivement employé au dépôt de la guerre puis attaché au service de la place, à Paris. Envoyé une seconde fois en Algérie, en 1839, avec le grade de lieutenant-colonel, il fut cette fois nommé chef d'état-major par le général Bugeaud. Pélissier était bien à sa vraie place en tête de l'état-major de l'illustre vainqueur de l'Isly, état-major de guerre toujours à cheval, toujours prêt à sabrer.

Nous avons dit ailleurs (1) qu'aux environs de Milianah, dans un combat contre les réguliers d'Abd-el-Kader, tout l'état-major du général Bugeaud chargea l'ennemi, et cet état-major comprenait le lieutenant-colonel Pélissier, les capitaines Trochu, de Cissey, Rivet, tous les trois futurs généraux, le lieutenant Raoult, qui devait si glorieusement se faire tuer à Frœschwiller, le 6 août 1870, à la tête de la 3e division du corps de Mac-Mahon. Dans le terrible combat où les spahis de Yusuf détruisirent les cavaliers d'Abd-el-Kader, le lieutenant-colonel Pélissier avait poussé la charge aux côtés de son ami Yusuf. A la bataille de l'Isly, le général Bugeaud lui réserva le poste d'honneur. « Je donne à mon armée, disait-il, la veille de

(1) *Récits algériens*, 1re série.

la bataille, à ses officiers réunis autour de lui, la forme d'une hure de sanglier, et le museau, entendez-le bien, c'est Pélissier. »

Dans ce choc terrible de soixante mille cavaliers marocains contre sept mille cinq cents Français, l'audacieux colonel fit preuve de ce sang-froid et révéla ces qualités guerrières qui devaient plus tard l'élever si haut.

Lors de la terrible répression des grottes de l'Oued Riah, le maréchal Bugeaud eut le noble courage de couvrir son lieutenant, disant que celui-ci n'avait agi que d'après ses ordres, et prenant hautement la responsabilité d'une mesure qu'il n'avait pas commandée sans doute, mais dont il avait reconnu l'impérieuse nécessité. Le ministre de la guerre, maréchal Soult, blâma bien, dans les premiers temps, la conduite du colonel Pélissier, mais il ne tarda pas à le nommer général de brigade, ou maréchal de camp, d'après la dénomination usitée à cette époque. Avant de quitter l'Algérie, Bugeaud plaça le nouveau général à la tête de la subdivision de Mostaganem.

En 1850, Pélissier fut nommé général de division commandant la province d'Oran ; appelé en 1851 à Alger pour y exercer par intérim les fonctions de gouverneur-général en remplacement du maréchal d'Hautpoul, il n'hésita pas, à la nouvelle du coup d'Etat, à mettre l'Algérie en état de siège. Il ne se souciait en aucune façon de voir les scènes qui s'étaient produites l'année précédente à Oran, se renouveler à Alger et dans les autres villes où le fanatisme arabe, depuis 1848, était tenu en éveil, ainsi que nous l'avons établi au début de ce chapitre. L'arrivée du général Randon mit fin à l'intérim de Pélissier, qui retourna dans sa province d'Oran ; en novembre 1852, il s'enfonçait dans le sud, et venait prendre d'assaut la ville de Laghouat.

La réputation du général était bien établie ; l'empereur, couronné depuis quelques jours, lui conféra la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. Pélissier resta encore trois ans à Oran, et vers ce temps fut nommé divisionnaire

Il n'était pas ennemi de la colonisation, et la fit prospérer d'une façon notable tant qu'il fut à la tête de cette province. En 1855, les embarras de l'armée d'Orient, causés en grande partie par la division des chefs alliés, déterminèrent l'empereur à envoyer en Crimée un homme énergique, armé de toute l'autorité suffisante pour faire taire les rivalités. Pélissier fut choisi.

Nous touchons à la plus belle époque de la carrière de cet illustre homme de guerre. Il s'agissait pour lui d'entraîner à sa suite les armées alliées (1) dans le suprême effort qu'on tentait sur ce sol infernal de Crimée que la rage désespérée des Russes, le choléra et le typhus nous disputaient à la fois.

Du premier coup d'œil le général jugea la situation et dirigea tous les efforts de l'armée de siège sur Malakoff, clef de Sébastopol. Nous ne nous attarderons pas à raconter les péripéties de cette lutte gigantesque. Pélissier exécuta avec regret l'ordre qu'il reçut de Paris de tenter un assaut le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo dont on voulait une revanche ; cet assaut était prématuré et devait échouer. Il fallut cheminer lentement et pas à pas contre le formidable bastion Malakoff. Enfin, le 5 septembre 1855, il fut avisé par le génie que les cheminements de la septième parallèle étaient arrivés à vingt-cinq mètres du *bastion d'enfer*, comme l'avaient surnommé les Russes. C'était l'heure. Un horrible bombardement exécuté par plus de huit cents pièces, dont deux cents anglaises, précéda l'assaut, jeta, par des intermittences calculées, les assiégés dans de continuelles et énervantes inquiétudes, les empêchant de goûter le plus petit moment de repos, et détruisit tout ce qui était encore debout dans l'intérieur de la place, bouleversant les fortifications, et imposant d'irréparables pertes aux défenseurs dont la vigilance allait s'affaiblissant.

(1) Armées française, anglaise, turque.

Le 7 septembre au soir, le général Niel vint dire au commandant en chef que la prudence exigeait qu'on ne différât pas l'assaut. Pélissier donna ses ordres immédiatement pour le lendemain à midi. L'attaque de gauche fut confiée au général de Salles, commandant le 1er corps, et à la brigade piémontaise Cialdini, celle du centre aux Anglais, et celle de droite, la principale, au général Bosquet. Celui-ci décida que l'attaque du bastion serait confiée au général de Mac-Mahon.

L'ordre du jour que Bosquet adressa à son corps d'armée mérite d'être conservé par l'histoire :

« Aujourd'hui, c'est le coup de grâce, le coup mortel que vous allez frapper de cette main ferme, si connue de l'ennemi, en lui enlevant sa ligne de défense de Malakoff, pendant que nos camarades de l'armée anglaise et du 1er corps donneront l'assaut au Grand Redan et au bastion Central.

« C'est un assaut général, armée contre armée; c'est une immense et mémorable victoire dont il s'agit de couronner les jeunes aigles de la France.

« En avant donc, enfants ! A nous Malakoff et Sébastopol! »

Pélissier avait fait régler sur sa propre montre toutes celles des officiers de l'armée; et il avait fort habilement choisi l'heure de midi pour fixer l'assaut, car on savait qu'à cette heure-là les Russes se disposaient à prendre leurs repas et qu'ils s'abritaient, pour manger tranquillement. La garnison de Malakoff fut ainsi prise au dépourvu.

A midi précis, les troupes s'élancèrent; 56.000 Franco-Anglais se ruaient sur 50.000 Russes formidablement retranchés.

L'attaque des généraux Dulac et La Motterouge contre le Petit Redan échoua, les troupes ayant deux et trois cents mètres à parcourir sous le feu de l'ennemi; mais celle du général de Mac-Mahon, dont la division n'avait que vingt-cinq mètres à franchir, réussit à merveille; l'assaut fut instantané.

Mac-Mahon maintint héroïquement sa division sur le terrain conquis. Malakoff était miné, le général le savait et s'attendait à sauter. En prévision de cet événement qui aurait pu changer peut-être les destins de la journée, il fit sortir du bastion sa première brigade, et la replaça dans la place d'armes qu'elle occupait avant l'assaut, avec ordre de se jeter immédiatement dans l'entonnoir, si l'explosion avait lieu ; lui-même, avec sa dernière brigade, resta dans l'ouvrage pour le défendre.

Si nous nous étendons un peu longuement sur des événements qui paraissent sortir du cadre dans lequel nous nous sommes renfermé, c'est que dans cette guerre de Crimée les troupes d'Afrique furent admirables. La division Mac-Mahon comprenait à Malakoff des zouaves et des tirailleurs algériens. Ce fut certainement le 1er de zouaves qui se distingua le plus : son colonel était M. Collineau, que nous avons vu châtier si rudement à Mlili, près de Biskra, le chérif d'Ouargla. Le réduit du bastion Malakoff était une tour crénelée dans laquelle s'étaient réfugiés deux cents Russes, qui faisaient un feu d'enfer; il enleva cette tour avec son brave régiment, à la tête duquel il s'élança en criant : Echec à la tour!

Pélissier fut nommé maréchal de France, duc de Malakoff, et le Corps législatif, à l'unanimité, vota en sa faveur une dotation annuelle de cent mille francs. Mais les faveurs qui pleuvaient sur le glorieux soldat ne lui laissèrent qu'un désir : celui de finir ses jours en occupant une des hautes fonctions de l'Etat. Heureux de le satisfaire, Napoléon III lui confia l'ambassade de Londres, en 1858, et, à son retour, le nomma grand chancelier de la Légion d'honneur. Pendant la guerre d'Italie, le maréchal eut le commandement de l'armée d'observation de l'est, dont le centre était à Nancy. Enfin, l'empereur, en 1861, l'envoya à Alger comme gouverneur-général.

L'Algérie venait de faire prématurément l'essai du gouvernement civil, sous le ministère spécial du prince Napoléon;

en peu de temps, d'énormes difficultés administratives paralysèrent tout ressort dans notre grande et belle colonie et il fallut revenir au gouvernement militaire. Le duc de Malakoff connaissait à fond les affaires algériennes par une pratique de vingt années.

Au physique, Pélissier n'avait rien de remarquable. Ses traits étaient calmes, fortement accentués, son visage ne devenait expressif que lorsqu'il s'animait en parlant. Ceux qui ont voulu le représenter comme un homme violent et emporté, comme un Cambronne pour le langage et le libre-parler, ont singulièrement exagéré; sous ses cheveux blancs taillés en brosse brillait un regard froid et terne. C'était un bourru, mais un bourru bienfaisant; en dehors de l'intimité, quand il se présentait en public, on était émerveillé de son aisance parfaite, de son langage facile, correct, simple et concis dans la forme, accompagné de fort peu de gestes.

Beaucoup des légendes qui ont couru sur lui proviennent de ce qu'il avait peu d'amis; avare de son amitié comme tous les hommes vraiment forts, il demeurait fidèle à ceux qu'il en avait honorés. S'il se sentait entouré d'amis vrais, il était le plus aimable des hommes, et, de plus, charmant causeur. Le général était adoré de ses aides de camp, auxquels il n'avait nullement l'habitude, quoi qu'on en ait dit, de jeter, en des moments d'humeur, tout ce qui lui tombait sous la main. On a prétendu que le commandant Cassaigne, son aide de camp principal pendant plusieurs années, fut le seul qui savait prendre le maréchal, dont la rudesse de caractère devenait avec lui de la condescendance. Contes absurdes ! Le maréchal avait un faible pour le commandant Cassaigne, parce que cet officier avait une réelle valeur et comprenait à demi-mot les instructions; son concours facilitait au maréchal l'expédition d'un travail de cabinet parfois excessif pour un commandant de province en Algérie. Mais de cette affection du général pour l'aide de camp, il ne faut pas conclure à une égoïste satisfaction

de l'intérêt personnel, à la satisfaction du supérieur paresseux qui s'en rapporte à son subordonné. Comme science administrative, Pélissier prouva qu'il était assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin d'emprunter à autrui.

Cassaigne, parvenu au grade de colonel, mourut en Crimée. Sur la tombe du brave soldat, une explosion de douleur navrante partit du cœur de Pélissier qui jusqu'alors s'était plu à l'appeler son fils, et répétait souvent que son aide de camp fidèle lui fermerait les yeux. Le hasard de la guerre, ce hasard si brutal et si cruel parfois, le ravit à son affection. Plus tard, le maréchal devint de plus en plus avare de son amitié, et, sans avoir la farouche misanthropie d'Alceste, il semblait, à l'âge de soixante-douze ans, prendre en dégoût l'humanité qui passait sous ses yeux. En 1864, l'illustre maréchal s'éteignit dans les bras de sa jeune femme, douce et vaillante compagne de sa vieillesse ; il avait consacré cinquante-quatre ans au service de la France.

CHAPITRE II

SOMMAIRE

Les Ouled Sidi Cheikh. Si Hamza. Nouveau procédé de couchage. N'gouça. Combat de N'gouça. Mohamed ben Abdallah. — Ouargla. Tuggurt. Les oasis de l'oued R'ir. Les puits artésiens. — Les dunes. Le Souf Biskra. — La Kabylie. Un peu d'histoire. Le roi de Kokou. — Aspect de la Kabylie. Panorama de Fort-National. Les villages kabyles. Le montagnard. Société kabyle Les çofs. Colons et Kabyles. La fausse monnaie des Beni-Yenni. — La conquête. L'armée expéditionnaire. Le convoi. Le train. Les zouaves sœurs de charité. Les Beni-Raten. Fort-National. Combat d'Icheriden. — Une prophétesse kabyle. Les Illilten. Diplomatie kabyle. Lalla Fatma. Une prêtresse de théâtre. La femme dans la société kabyle. Mariage, polygamie et divorce. — Le kabyle monogame. Les marabouts. La Ziara. Les marabouts des Beni-Djennad et des M'chédalla. Superstitions. Le démon Lazerour. Les amulettes. Sorciers et chercheurs de trésors. Médecins et charlatans. L'anaya kabyle. — Le conquérant de la Kabylie. La conduite de Grenoble. Randon colonel du 2e chasseurs d'Afrique. Le général Randon à Bône et à Metz. Le général Randon ministre de la guerre, puis gouverneur-général de l'Algérie.

I

Napoléon III arrivé au pouvoir eut un plan parfaitement arrêté, quant à l'Algérie : il voulut que la conquête en fût achevée. Mais pour cela il fallait à nos premières possessions ajouter la Kabylie au nord, le Sah'ra au sud. On se décida à débuter par le Sah'ra, et le général Randon eut l'ingénieuse idée de faire guerroyer dans ce vaste pays les Arabes soumis à notre domination. Opposer l'arabe à l'arabe, tel a été le vrai moyen de conquérir l'Algérie, et c'est encore aujourd'hui le seul moyen de la conserver.

Nous avions dans le sud de la province d'Oran un grand

feudataire, Si Hamza, l'agha de la tribu des Ouled Sidi Cheikh, qui ont tant fait parler d'eux depuis 1864. Les Ouled Sidi Cheikh se divisent en Ouled Sidi Cheikh Cheraga, ou orientaux, qui vivent en Algérie, et en Ouled Sidi Cheikh Gharaba, ou occidentaux, qui vivent au Maroc. La ligne de délimitation est assez confusément tracée; il est regrettable que le traité du 18 mars 1845 n'ait pas déterminé d'une façon plus précise lesquelles des fractions des Ouled Sidi Cheikh sont Gharaba, ou marocaines, et lesquelles sont Cheraga, ou françaises. Quoi qu'il en soit, la branche Cheraga est l'aînée, et conséquemment la plus influente.

Les Ouled Sidi Cheikh sont les descendants d'un saint vénéré, surnommé Abd-el-Kader ben Mohamed, ou Cheikh (vieillard), ou Bou-Amema (l'homme au turban). Cet Abd-el-Kader, disent ses descendants, avait pour ancêtre Abou-Bekr Es-Saddik, le successeur du prophète; mais cette prétention n'est appuyée par aucune preuve sérieuse. Les Ouled Sidi Cheikh ne sont donc pas le moins du monde chérifs; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont djouads ou nobles d'origine, parce que leurs aïeux vinrent d'Arabie au XIe siècle.

Si Hamza, le chef des Ouled Sidi Cheikh en 1852, était le descendant le plus direct du vénéré Sidi Cheikh ; il jouissait dans tout le Sah'ra algérien d'une immense influence, et c'était un vrai coup de maître de s'adresser à lui pour l'envoyer conquérir, à notre profit, les pays situés au sud de Laghouat. Comme tous les descendants de Sidi Cheikh, il avait assez peu de suite dans les idées et passait pour être d'un caractère léger, emporté, manquant de sens politique. Quelque chose le distinguait surtout : son avidité légendaire, qui s'alliait assez peu avec la haute position qu'il occupait eta vec l'influence qu'il exerçait sur des milliers de musulmans, dont il était le chef respecté. Il ne dédaignait pas de faire le commerce des œufs d'autruche et de se mettre en relation avec des Juifs, si méprisés des fils de Mahomet. Un jour, le colonel Trumelet vit un pauvre diable, vêtu de haillons, mettre dans la main du chef une pièce de deux sous,

après lui avoir pieusement baisé le pan du burnous ; et comme on lui exprimait un certain étonnement de le voir accepter une offrande aussi modique, il répondit que le don du pauvre était plus agréable à Dieu que celui du riche.

Ce n'était pas seulement, raconte le colonel Trumelet, de l'amour que Si Hamza professait pour l'argent, c'était de l'idolâtrie ; toutes ses facultés étaient tendues vers les moyens de se procurer ce précieux métal. Voyait-il une montagne : « Je voudrais, disait-il, avoir de l'or gros comme cette montagne. » Voyait-il un ravin : « Je voudrais avoir ce qu'il faudrait d'or pour combler ce ravin. » Si Hamza était une tire-lire, recevant et ne rendant jamais ; il ne pratiquait même pas l'hospitalité, mais aimait énormément à la recevoir. Et pourtant, si cet homme avait la passion de l'or, c'était pour en faire le pire usage, pour l'enfouir. Chez lui, il vivait mal : du couscouss très commun et quelques dattes. Entassant dans des magasins tous les dons qu'il recevait en nature, comme le Gobseck de Balzac, il les laissait se détériorer et se perdre sans bénéfice pour personne

Il ne recherchait un peu de confort que pour sa literie. Quoique fils du désert, il redoutait la chaleur, surtout celle des nuits d'été. « Il était parvenu, dit M. l'interprète Gourgeot, à résoudre un problème qui intéresse au plus haut degré les personnes corpulentes et grasses qui, plus que les autres, sont sujettes à être incommodées par les effets d'une température élevée. Ces personnes cherchent à alléger leurs souffrances en faisant dresser plusieurs lits dans leurs appartements. La nuit venue, elles se couchent successivement sur chacun de ces lits, abandonnant le matelas devenu brûlant par suite d'un long contact avec le corps, pour se remettre sur un matelas frais. Seulement, l'exercice fatigant auquel elles sont obligées de se livrer pour aller d'un lit à l'autre interrompt leur sommeil et les force bientôt à rester en repos, ce qui, pour elles, est un enfer. Si Hamza avait imaginé une couche d'une forme singulière. Au lieu d'être carrée, comme le sont générale-

ment celles des indigènes aussi bien que celles des Européens, elle était ronde. Les extrémités formaient une circonférence relevée à l'aide de riches coussins sur lesquels il reposait sa tête. Ses pieds, ne quittant pas le centre, étaient pour lui un pivot sur lequel il tournait, ce qui lui permettait de changer de place autant de fois qu'il le désirait sans être obligé de se lever. Ses serviteurs étaient devenus d'une adresse incomparable pour lui improviser des lits de cette forme partout où il se trouvait, en voyage aussi bien que chez lui. »

Si Hamza avait la démarche lente et cadencée des chefs arabes ; cette allure un peu théâtrale est singulièrement favorisée, comme bien on le pense, par l'ampleur du costume. Son front était développé et ses yeux assez beaux. Toutefois le regard n'était ni franc ni intelligent.

Au moral, c'était un homme excessivement difficile à déchiffrer, et sujet à d'étonnantes distractions. Souvent, après avoir provoqué des explications sur tel ou tel sujet intéressant, il interrompait brusquement son interlocuteur pour lui demander si c'était en France que l'on fabriquait les boutons d'uniforme, ou pour lui poser telle autre question absolument niaise. Son caractère échappait à toute analyse, car ces affectations cachaient une profonde finesse ; grand dormeur, plus paresseux que le plus paresseux des Arabes, il montrait une activité sans bornes, passant à cheval des jours et des nuits. Personne ne sut mieux le prendre que M. de Colomb, commandant du cercle de Géryville de 1852 à 1860 (1), qui était passé maître dans l'art de faire monter à cheval, quand l'intérêt de la France l'exigeait, le plus mou et le plus fantasque des êtres.

L'avarice étant la passion dominante de Si Hamza, nous l'avions littéralement acheté vers 1850, et lui avions donné le khalifalick des Ouled Sidi Cheikh Cheraga ; mais, dès 1851, on s'aperçut qu'il échappait à notre influence et entretenait

(1) Aujourd'hui général commandant un corps d'armée.

des relations avec nos pires ennemis, notamment avec Mohamed ben Abdallah, le chérif d'Ouargla. Il eut même sur l'Oued Zergoun une entrevue avec cet agitateur de l'extrême sud, déclarant, sans trop se gêner, qu'après tout il lui devait beaucoup de considération parce qu'il était comme lui marabout et chérif. Au commencement de 1852, le général Randon fit arrêter Si Hamza, et ordonna son internement à Oran; il y resta dix-huit mois, regrettant son désert où il faisait bien chaud, mais où il recueillait de si belles offrandes; aussi fit-il amende honorable, jura de nous servir fidèlement, et fut réintégré dans son commandement.

Tel est l'homme auquel on allait confier, avec des moyens purement arabes, le commandement d'une expédition destinée à nous ouvrir le Sah'ra jusqu'à Ouargla, et à y préparer notre venue. Ce fut le colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mascara, qui décida Si Hamza à marcher contre son ancien ami Mohamed ben Abdallah. On lui promit de le soutenir de près avec des troupes françaises et de le secourir au besoin s'il était repoussé ; bref, après bien des tergiversations, qui mirent à une rude épreuve la patience du commandant de Colomb, il entra enfin en campagne le 3 novembre 1853, avec quelques centaines de cavaliers recrutés dans les tribus du sud oranais, et un fort contingent de fantassins fournis par les Stitten, tribu des environs de Géryville. Les Stitten ont la réputation d'être les meilleurs fantassins du désert. Si Hamza eut l'esprit de ne pas trop prendre au sérieux les menaces de Mohamed ben Abdallah, qui lui écrivit : « Renonce à tes projets, ô Hamza le renégat ; sans quoi tu mourras damné en fuyant devant moi. »

Sa mission fut singulièrement facilitée par Taïeb ben Babia, ce sultan nègre que Mohamed ben Abdallah avait voulu évincer de N 'gouça,petite oasis à cinq lieues au nord d'Ouargla. Ben Babia fit savoir au khalife qu'il étai tout à lui et aux Français, et qu'aussitôt qu'il se présenterait devant le ksar de N'gouça, il lui en ouvrirait les portes. Si Hamza ne manqua pas de profiter de cette offre, et vint

s'établir dans une sorte de camp retranché qu'il fit élever en avant d'une des faces du ksar. De là il menaçait directement Ouargla.

A distance, N'gouça présente un aspect un peu moyen âge; le ksar a une double enceinte, percée au nord d'une porte flanquée de bastions crénelés, avec machicoulis. Un réduit, pompeusement décoré du nom de kasbah, sert aujourd'hui de logement à l'auguste descendant de la dynastie nègre des Ben-Babia. Ce représentant d'une race déchue a accepté de nous les humbles fonctions de cheikh, infiniment plus lucratives que celles de souverain *in partibus* que remplissait son père. Quand on approche de N'gouça, la perspective change, les murs sont en terre cuite au soleil, et les portes se composent de troncs de palmiers reliés entre eux par des traverses fixées, à défaut de clous, par des cordes en feuilles du même arbre. Si l'on pénètre dans le ksar, on est frappé par la saleté des rues, l'aspect misérable de la population; les hommes sont atrocement malpropres, et les femmes repoussantes. Quand nous aurons dit qu'un fossé de sept à huit mètres de largeur, plein d'eau, défend les abords des murailles, nous aurons complété notre description. Seulement l'enceinte a un grave défaut : vient-il à pleuvoir seulement deux heures , des brèches se produisent partout, les murs croulant de toutes parts. Il est vrai qu'il pleut si rarement à N'gouça!

Entre N'gouça et Ouargla se trouvent d'énormes dunes qui se suivent jusqu'à la sebkha ou chott d'Ouargla. C'est là que Mohamed ben Abdallah avait placé ses contingents pour livrer combat à Si Hamza. Deux partis de musulmans, perdus dans l'immensité du Sah'ra, allaient se heurter, les uns luttant contre la France, les autres se battant à son profit. Depuis le combat de Biskra entre le goum de Ben Ganah, le serpent du désert, et les troupes d'Abd-el-Kader, aucun fait de ce genre ne s'était produit.

A peine arrivé devant les positions occupées par le chérif d'Ouargla, Si Hamza lança les Stitten; mais vainement

ces fantassins couvrirent les dunes de leurs cadavres; ils finirent par reculer. Alors leur chef donna un exemple extraordinaire de bravoure. Ayant ramené ses troupes au combat, il devint furieux lorsqu'il se sentit blessé à la cuisse, et se précipita dans la mêlée le sabre au poing. Son cheval fut tué; le khalifa, le visage ensanglanté, le burnous troué de balles, se jeta sur un abominable bucéphale dont personne ne voulait, criant à ses fidèles qu'ils eussent à le suivre, car il s'ôtait tout moyen de fuite. « Il faut vaincre à tout prix, disait-il; reculer c'est nous perdre. » L'attaque recommençait, quand une députation se détacha de l'armée du chérif Mohamed ben Abdallah : « Au nom de Dieu et de la justice, ô khalifa du sultan de France, nous sollicitons l'aman ! Nous demandons à venir sous ton drapeau et sous celui de ton maître. »

Si Hamza accorda l'aman, pendant que Mohamed Ben Abdallah fuyait au plus vite. Au nombre des blessés, était Ben Nasseur ben Chohra, cet ancien agha des Larbâas qui avait introduit l'agitateur à Laghouat.

On sera peut-être curieux de connaître la fin de l'histoire de Mohamed ben Abdallah. Abandonné des siens, il se réfugia à Nefta dans le Djérid (désert) tunisien. En 1854, le petit sultan indépendant de Tuggurt l'appela à son secours, et le lança dans la direction d'Ouargla; mais le chérif eut peu de succès. Le général Desvaux, commandant la subdivision de Batna, se hâta d'arriver dans ces parages avec une colonne formée à Biskra; à Meggarin, il battit les contingents réunis de Mohamed ben Abdallah et du sultan de Tuggurt, Ali ben Djellab. Du coup, cette dernière ville tombait en notre pouvoir, et le chérif était rejeté en Tunisie. Nous obtînmes du bey l'internement du personnage; mais en 1858 il réussit à s'échapper et se réfugia dans le Touat, hors de notre portée. En 1861, ayant réuni autour de lui quelques écumeurs du désert, il s'avança jusque dans les environs de Laghouat; cerné par un goum venu de l'ouest, sous le commandement d'un fils de Si Hamza, et par un

goum des Larbâa, il dut alors se rendre à discrétion. Ce peu intéressant chérif fut détenu pendant quelque temps à la citadelle de Perpignan; il obtint ensuite d'être interné à Bougie, où il mourut peu d'années après.

Si Hamza vint s'établir à Ouargla, dont les habitants se firent un peu prier. Simple question de formes; une ville bâtie par Salomon ne se rend pas sans faire quelques cérémonies.

Mais Si Hamza, après tout, n'était que le représentant de la France; la conquête d'Ouargla avait été faite en notre nom et ne pouvait être complète qu'à la condition que les forces françaises paraîtraient dans ces lointains parages. Le général Randon donna l'ordre aux commandants supérieurs de Laghouat et de Tiaret de s'avancer vers le sud, et au commandant de la subdivision de Mascara, colonel Durrieu, de se rendre à Ouargla. Ce mouvement était appuyé, on l'a vu, dans la division de Constantine par le général Desvaux, qui s'était acheminé vers les oasis de l'oued R'ir (la principale est Tuggurt); il le fut encore par le commandant Pein, de Bou-Sâada, qui se porta au milieu de la grande tribu des Ouled-Naïls.

II

Nous avons dit qu'Ouargla-oasis est la reine des oasis algériennes, ce qui ne veut pas dire qu'Ouargla-ville soit la reine des villes du sud. L'oasis est située dans une dépression formée par l'oued Mia (la rivière aux cent bras), qui a un cours souterrain, comme toutes les rivières du sud; à la moindre pluie, le chott au milieu duquel se trouve l'oasis devient un vaste marécage. Naturellement, le marécage est pestilentiel, et occasionne des fièvres terribles qui déciment la population. Celle-ci, de sang noir ou mêlé, a un aspect des plus chétifs; il est vrai que ce n'est pas seulement la fièvre qui la tourmente. Tout le monde sait que

les populations du Sah'ra sont rongées par des maladies héréditaires. On ne voit que des corps déformés, et comme la plupart des habitants ont des ulcères apparents qui leur rongent quelque partie de la figure, on éprouve à leur aspect un profond sentiment de dégoût. A la dégradation physique il convient d'ajouter une malpropreté qui réellement dépasse les bornes permises.

L'oasis d'Ouargla, comme toutes les oasis en général, affecte la forme d'une ellipse ; le grand axe a cinq kilomètres de longueur, et le petit trois. Les palmiers, qui, au dire des Arabes, ont besoin d'avoir la tête dans le feu et les pieds dans l'eau, y poussent remarquablement bien ; les dattes de cette provenance sont les plus renommées du désert. On y compte 500.000 palmiers.

Quand on arrive du nord par N'gouça, on n'éprouve aucun étonnement à l'aspect de la ville circulaire d'Ouargla ; Salomon, est-on obligé de se dire, n'a pas fait les choses aussi bien que le prétend la légende arabe. Rien de monumental dans cette cité qui s'élève sur un plateau au centre de l'oasis ; toutes les constructions sont en terre. Le mur d'enceinte, orné de tours ébréchées, est précédé d'un fossé vaseux d'où s'échappent plus de miasmes que du chott dans lequel se baignent les jardins. Aujourd'hui, la première porte devant laquelle on se présente est la *porte de Gueydon*. Les rues étroites et parfois couvertes que l'on enfile pour se rendre à la kasbah, sont la *rue de Chartres*, la *rue Aubry*, et les petites places irrégulières, la *place Lacroix*, la *place Beaulieu*, etc., etc. Ces dénominations rappellent les noms de quelques officiers qui faisaient partie de la colonne du général Lepoitevin de Lacroix, en 1872 ; le duc de Chartres était alors chef d'escadron au 3e régiment de chasseurs d'Afrique.

La *porte de Gallifet* s'ouvre sur le réduit pompeusement décoré du nom de kasbah : notre caïd y possède ses appartements. Le premier caïd d'Ouargla, après 1871, a été un lieutenant de spahis, Ben Driss. Fort intelligent, ce fonctionnaire avait installé dans l'immeuble un cercle d'officiers,

avec cartes géographiques appendues aux murailles, et journaux étalés sur une grande table recouverte d'un tapis vert. Ceux d'entre nous qui, dans ces derniers temps, sont venus tenir garnison à Ouargla, ont dû être enchantés de trouver de pareilles ressources en un pays perdu.

Depuis l'expédition du colonel Durrieu, des détachements français ont souvent visité la ville. Citons en particulier le général de Lacroix, qui, au commencement de 1872, après avoir durement châtié la révolte de Tuggurt, poursuivit les bandes de Bou-Choucha et les battit à Tamesguida et à Aïn-Taïba. Les chaleurs arrivant dans le pays dès le mois de mars, Lacroix ne put pousser jusqu'à El Goléa, à quatre-vingts lieues au sud d'Ouargla, où s'étaient réfugiés les insurgés. Cette expédition fut faite l'année suivante par le général de Gallifet.

Nous avons dit plus haut qu'à la suite du combat de Meggarin contre les contingents réunis du chérif Mohamed ben Abdallah et du petit sultan Ben Djellab, le général Desvaux avait été conduit à occuper Tuggurt, la principale des oasis de l'oued R'ir. Comme aspect, cette oasis n'est guère différente de celle d'Ouargla. A côté, sur une éminence où se trouvent encore les ruines d'une mosquée, on voit les traces de l'ancienne Tuggurt (Tuggurt el Khedima). La nouvelle Tuggurt (Tuggurt el Djeddida) est délabrée comme ses sœurs du Sah'ra. Toujours les constructions en terre cuite au soleil; toujours les mêmes habitants rachitiques et dégoûtants de crasse et de vermine. Après avoir traversé une quantité de ruelles infectes, on débouche sur la kasbah, très chétive construction avant 1872. A cette époque, après l'insurrection, le général de Lacroix, pour l'agrandir et la dégager, a fait jeter à bas la moitié de la ville arabe. C'est aujourd'hui un assez long parallélogramme sur la porte duquel on lit : *Colonne du sud de 1871 ; général Lepoitevin de Lacroix, commandant la division de Constantine.* Le monument est dominé par une haute tour en briques passablement dégradée, et au sommet de laquelle on monte par

un escalier dangereux. Dans l'intérieur de la cité, on voit une vieille mosquée bâtie par un des premiers sultans de Tuggurt ; au-dessus de la porte d'entrée une inscription indique qu'elle fut construite l'an 1220 de l'hégire (1805 et 1806 de notre ère).

Les fossés de Tuggurt, creusés en avant d'une muraille décrépite rappelant très bien, par ses dentelures, la forme d'une scie, étaient jadis remplis d'eau, et leur largeur leur avait fait donner par les habitants le nom ambitieux de mer (bahar). Comme ils étaient devenus un foyer de miasmes pestilentiels, un réceptacle d'immondices, il fallut les dessécher quand on procéda, en 1872, à l'occupation de la place par des tirailleurs algériens et des hommes du 3e bataillon d'Afrique. Cette occupation n'a duré que quelques années, et Tuggurt, momentanément annexe avec commandant supérieur et chef-lieu de bureau arabe, est devenue l'apanage d'un chef indigène.

On ignore à quelle époque cette ville fut fondée ; mais on sait qu'elle est très ancienne d'origine. M. Philippe, interprète de l'armée d'Algérie, est tenté de lui donner pour fondateur un des hommes les plus illustres de l'ancienne Numidie, Jugurtha. Cet officier fait remarquer la singulière homonymie qui existe entre ce nom de Tuggurt ou Tougourt, comme disent les Arabes, qui est la forme féminine berbère du mot Iougourt (prononciation latine), et le nom propre du petit-fils de Massinissa ; il observe, en outre, qu'en arabe correct, Tuggurt s'écrit *Tegguert,* ce qui est à peu près le nom de Jugurtha prononcé en berbère, *Iegguert* (fils de Guert) ; la mère du héros numide était une femme de ce nom.

C'est dans la province de Constantine que les oasis sont les plus nombreuses ; cela tient à la disposition du sous-sol saharien. Les fossés de Zaatcha, d'Ouargla, de Ngouça, de Tuggurt, nos lecteurs le savent, sont toujours remplis d'eau ; en effet, sous la couche sablonneuse du Sah'ra existe une nappe souterraine qui, dans les oasis, est fort peu profonde.

La surélévation du sol saharien va généralement du nord au sud ; c'est ce que l'on remarque pour l'oued Guir dans le Maroc, pour l'oued M'zi à Laghouat, pour l'oued Mia à Ouargla, pour l'oued R'ir à Tuggurt ; l'eau de ces rivières coule du nord au sud dans un lit aux berges encaissées, se montrant parfois, le plus souvent coulant sous le sable, qu'il faut creuser pour la trouver. Dans le midi de la province de Constantine, l'eau suit deux directions : du nord au sud et de l'ouest à l'est. L'oued R'ir coule dans la première de ces directions, et forme le long chapelet des oasis du même nom ; l'oued Djeddi court dans la seconde, nous donnant les oasis du Ziban, dont les principales sont Biskra, Zaatcha, Ouled-Djellal, etc.

Les eaux de la nappe souterraine tendant toujours à reprendre le niveau de leur point d'infiltration, il est tout naturel que l'idée vienne de les faire jaillir par des puits artésiens. Quand la couche superficielle du sol se compose de matières faciles à déplacer, les puits sont naturels ; beaucoup d'oasis leur doivent leur prospérité. Dès la plus haute antiquité, les Arabes se sont ingéniés à suppléer à la nature ; dans les oasis a toujours existé la corporation des r'tassa (puisatiers-plongeurs), fort respectés au Sah'ra où ils jouissent de grands privilèges ; leur profession est très périlleuse. Ils enlèvent les sables extraits du puits, au moyen de paniers faits avec de l'écorce de palmier ; un seul d'entre eux peut opérer dans le puits et, comme la nappe d'eau jaillit toujours brusquement, il faut que deux ou trois camarades veillent constamment à l'orifice.

Mais les r'tassa se heurtent parfois à des difficultés insurmontables : ils n'ont pas les moyens de combattre la mobilité des terres et la résistance de certaines couches qui précèdent immédiatement la nappe d'eau. Pour soutenir ces terres, ils se servent d'un blindage en troncs de palmier ; mais le bois pourrit vite, le puits se comble, les sables s'éboulent. Finalement l'oasis, qui ne peut se passer d'eau, finit par disparaître.

Quand le général Desvaux arriva dans l'Oued R'ir, en 1854, il eut la bienfaisante idée d'aider ses habitants (les R'oura) dans le forage de leurs puits. Dès 1855, l'ingénieur Jus, avec des ateliers de sondage fournis par les corps de l'armée d'Afrique, obtenait un premier résultat : un puits débitant 2.000 litres d'eau à la minute. Depuis cette époque, les Français ont pu forer dans l'Oued R'ir, et aussi dans le Hodna et dans l'Oued Souf, environ cent quatre-vingts puits artésiens. Nous avons ainsi sauvé de la ruine quantité d'oasis ; et en les vivifiant, nous avons fait plus qu'augmenter le bien-être des habitants, nous avons assuré la paix au pays (1).

La température de l'eau fournie par les puits artésiens ne diffère pas sensiblement de celle de l'air, ce qui ne veut pas précisément dire que l'eau soit très agréable à boire. Passe encore si elle n'était que chaude, mais elle a des qualités réellement trop purgatives, saturée qu'elle est de sels de magnésie. On a souvent constaté dans les puits artésiens de l'Oued R'ir la présence de petits poissons de trois ou quatre centimètres de long, ressemblant à nos ablettes. Dans le ksar d'Ourlana, on voit un bassin alimenté par un puits et rempli de ces petits poissons, que les indigènes laissent se multiplier à l'aise.

Les Arabes appellent généralement les puits artésiens français *fontaines de la paix.*

Sans le palmier-dattier, qui a tant besoin d'eau, le Sah'ra ne serait point habitable. La poésie arabe s'est emparée de ce roi de l'oasis et en a fait un être animé, créé par Dieu le sixième jour, en même temps que l'homme. Le dattier est l'arbre nourricier de ces pays ; c'est seulement dans le désert, où les chaleurs commencent en avril, et

(1) Il n'est pas toujours possible d'atteindre la nappe souterraine ; un puits artésien n'a parfois que cinq à six mètres de profondeur, mais souvent aussi il en a deux cents. Ainsi l'on n'est point parvenu à sauver la malheureuse oasis de Sidi Rached, qui va être engloutie par les sables qui la surplombent. Les dunes dominent les maisons, ou plutôt les huttes, d'un air menaçant, et les palmiers sont déjà aux trois quarts enterrés dans le sable.

dont la température moyenne est de 22 degrés, que peut croître ce végétal, auquel il faut une somme de chaleur d'au moins 5.000 degrés pour qu'il puisse voir mûrir ses fruits ; la datte non mûre est âpre au goût et ne contient pas de substances nutritives, telles que la fécule et le sucre. Les dattes de Bou-Sâada, par exemple, ne mûrissent point, parce que l'oasis n'est pas abritée des vents du nord (1).

Il ne pleut presque jamais dans le Sah'ra ; on comprend dès lors la reconnaissance de l'arabe pour l'arbre aux fruits savoureux qui prospère dans le sable, grâce à un peu d'eau saumâtre mortelle aux autres végétaux, et qui reste vert quand toute végétation se torréfie autour de lui. Rarement un palmier est déraciné par le vent ; son panache offre peu de prise à l'air et son tronc flexible, composé de fibres entrelacées, se courbe jusqu'à terre. Les fruits mûrs sont rassemblés en grappes ou régimes, dont le poids atteint souvent 15 à 20 kilogrammes. En moyenne, chaque palmier produit 70 kilogrammes de dattes, ce qui, par hectare, donne 7.000 kilogrammes, chaque hectare contenant cent palmiers environ.

Lorsque, du haut de la mosquée de Tuggurt, on contemple le grandiose panorama du désert, on aperçoit au sud quelques taches vertes ; ce sont les oasis de Meggarin et de Temacin. Le sable, dans le Sah'ra algérien, se rencontre par zones ; à l'est et à l'ouest de Tuggurt, il règne en maître et à perte de vue. Des dunes, toujours des dunes ! Rien ne saurait rendre l'impression de profonde tristesse que l'on éprouve à ce spectacle. Chacune de ces dunes ressemble à un tombeau gigantesque, et si l'on monte au sommet, le cœur se serre à l'aspect d'un immense panorama désolé ; on dirait une vaste mer solidifiée, avec ses vagues géantes fixées par la main de Dieu. Combien l'on se sent petit en face de cette solitude sans bornes !

Et pourtant ce désert est habité ; de distance en distance,

(1) Les Arabes aiment fortement les euphémismes, car Bou-Sâada veut dire l'*heureuse*.

on y rencontre des puits autour desquels se groupent quelques tribus avec leurs troupeaux. Mais que des caravanes entières, des armées aient été englouties sous les sables amoncelés par le vent du désert, simples légendes ! Quand une caravane disparaît dans le grand Sah'ra, le Touareg en sait la véritable cause ; il la supprime si elle ne consent pas à payer une forte rançon. Dans certaines contrées, comme celle à l'est de Tuggurt, le vent soufflant à travers les dunes soulève un sable fin qui pénètre partout, gâte les aliments, arrête les montres et naturellement se fixe où il trouve un point d'appui, une masse rocheuse par exemple ; c'est ce qui explique l'existence des montagnes de sable que l'on rencontre parfois vers le sud.

Dans son voyage à Ghât ou R'ât, l'interprète Bou-Derba aperçut, par un très violent vent du midi, des dunes de sable de cinq à six mètres de hauteur se transporter d'un point à un autre. Mais ces dunes, dit-il, que l'on représente comme le tombeau de caravanes entières, sont loin d'être aussi terribles qu'on a bien voulu le dire. Elles n'ont jamais enterré que des corps inertes. Et il ajoute : « Le mouvement du sable n'a pas lieu subitement ; mais bien par couches très minces qui viennent se superposer l'une sur l'autre. »

En 1861, la colonne Pein, composée d'un bataillon de zouaves et de quatre escadrons de cavalerie, fut assaillie par un terrible coup de vent (guebli). Le colonel fit simplement masser son monde, et l'on attendit plusieurs heures la fin de la bourrasque. Cela fait, chacun se secoua et reprit la marche.

Développée par le sirocco (1), simoun et khamsin, la chaleur est insupportable dans le sud, et son action se fait sentir pour tout le monde de la façon la plus pénible, la plus douloureuse. Le corps est envahi par une sensation de chaleur brûlante ; la peau se crispe, la bouche se sèche.

(1) Vent du désert.

Les animaux ressentent la même impression de malaise, et refusent de marcher ; le plus souvent ils se couchent, la croupe tournée du côté du vent. Il n'est pas d'être vivant assez énergique pour résister à l'affaissement physique produit par ce vent maudit ; on cesse de penser, la volonté est annihilée.

Quand une colonne est assaillie par lui, il faut, coûte que coûte, qu'elle avance machinalement. Celui qui se laisse aller à s'étendre sur le sol brûlant, risque fort une congestion pulmonaire, quand il n'est pas asphyxié du coup ; bien souvent, les commencements de congestion ou d'asphyxie produisent une surexcitation cérébrale pendant laquelle l'homme cherche à se soustraire aux maux qui l'accablent. De là les suicides si nombreux que l'on signale dans les expéditions.

Lorsqu'on a marché pendant quelques heures à travers cette région désolée, à l'est de Tuggurt, on voit tout à coup une bande d'un vert sombre dépasser les crêtes sablonneuses ; au delà le désert s'allonge à perte de vue. Voici un peu de végétation, pense-t-on. Pas du tout, on est dans la région du Souf, et le vert que l'on aperçoit provient de la cîme des palmiers. Les oasis sont ici profondément encaissées dans le sable ; la principale d'entre elles est El Oued, les autres sont Guemar, Kouïnine, Taghzout, Bihima, Debila.

Dans le Souf, le sable recouvre immédiatement une couche dure sous laquelle coule un fleuve, l'oued Souf ; c'est, a-t-on affirmé, l'ancien Triton, dont parle Ptolémée, et qui se déversait dans le golfe du même nom. Une pareille opinion est bien hasardée. Les habitants de ces contrées (Souafa) luttent pendant toute leur vie contre le sable qui menace d'engloutir leurs oasis, absolument comme les Hollandais contre la mer qui veut rompre leurs digues. On a maintenant l'explication de l'étrange aspect du pays ; les têtes des palmiers seules apparaissent au-dessus de l'horizon. Bien entendu que les Souafa n'arrivent pas à faire disparaître le sable ; mais ils lui ont déclaré une guerre à outrance. De

temps à autre, il y a corvée générale : hommes, femmes, enfants en remplissent des paniers ou coutfins, et vont les vider à une certaine distance, au nord naturellement, pour que le vent du sud ne détruise pas, dès le lendemain, ce qui a été si péniblement exécuté la veille.

Les dattes du Souf passent pour être aussi bonnes que celles d'Ouargla.

La population est blanche, c'est-à-dire arabe ou berbère. Un peu moins rachitique et d'aspect moins misérable que celles d'Ouargla, N'gouça ou Tuggurt, elle est tout aussi malpropre. Le sable qui aveugle journellement ces pauvres gens les accable d'ophthalmies incurables. Leurs maisons, basses, petites, ressemblent assez à des niches à chiens ; et pourtant les Souafa cherchent à les embellir ! Ils les couvrent de petits dômes minuscules auxquels il ne manque que quelques dessins pour ressembler à des globes terrestres. Pareille chose se voit à El Hadjira, petite oasis située entre Tuggurt et Ouargla.

Les Souafa ont les mêmes habitudes que les Biskris ; ils émigrent en grand nombre dans les villes du Tell, et y exercent le métier de portefaix. Comme ils sont réputés très honnêtes, les négociants tunisiens de Sousse, Sfax, Gabès cherchent à les attirer. D'une sobriété remarquable, ils finissent par ramasser un petit pécule avec lequel ils retournent dans leur triste pays, qu'ils trouvent charmant. L'amour de la patrie ne raisonne pas.

Entre le Souf et Biskra s'étendent les fortes dépressions dans lesquelles le commandant Roudaire voulait introduire la mer. Des oasis s'y rencontrent ; celle de Sidi Okba renferme le tombeau du fameux Okba ben Nafi, fondateur de Kérouan, conquérant de l'Afrique septentrionale. C'est là qu'il mourut, assassiné, disent les uns, tué par les Berbères dans un combat, disent les autres. La mosquée, bâtie en troncs de palmiers ouvragés plus ou moins artistement, et décorée d'une multitude d'œufs d'autruche, est extrêmement curieuse.

Biskra est une oasis francisée qui a été considérablement embellie par nous. Pas d'immondices, pas de malpropretés comme dans les autres : une municipalité vigilante, désireuse d'attirer les étrangers, veille à la propreté des rues. Les palmiers même ont un air *léché* qui sent d'une lieue la civilisation. La cité moderne est bâtie à côté du fort Saint-Germain, dont la séparent des jardins ravissants qui dépassent, par leur originalité, tout ce que l'on peut rêver. Les maisons à l'usage des Européens sont en briques cuites au soleil, mais précédées d'arcades qui fournissent de l'ombre. L'eau y est abondante, sinon excellente. Cette oasis, dont la vue a ravi l'empereur Napoléon III en 1865, compte cent cinquante mille palmiers et est en pleine prospérité (1).

III

Après la conquête du Sah'ra devait venir celle de la grande Kabylie ; mais les nécessités de la guerre de Crimée firent ajourner ces plans jusqu'à 1857.

Nos lecteurs nous permettront un peu d'histoire ; il est curieux d'étudier le passé d'un pays retourné à l'état primitif, sur les bords d'une mer qui fut de temps immémorial le centre de la civilisation.

Nous ne remonterons pas jusqu'à la fondation de Carthage, 860 ans avant Jésus-Christ; nous négligerons ses luttes contre Rome. Les Carthaginois ne dominaient pas l'Afrique du nord ; ils se faisaient simplement accepter en respectant partout les mœurs et coutumes des populations ; leur domination, bornée à l'installation de nombreux comptoirs commerciaux, dura plus de sept cents ans. En Kabylie, ils n'occupèrent que deux villes du littoral : Djigelly (Igilgilis) et Saldae (Bougie). C'est à peine si l'histoire

(1) Un chemin de fer va l'unir à Batna et au littoral.

romaine, dans les longs récits qu'elle nous offre sur la Numidie et les guerres de Jugurtha, nous parle de la Kabylie. La première fois que ses annales nous entretiennent du pays qui s'étend d'Hippo-Regino (Hippone ou Bône) à Julia Cæsarea (Cherchell) et Icosium (Alger), c'est à propos de la révolte de Tacfarinas. Ce chef recruta ses bandes dans les montagnes, et ce fut dans les montagnes qu'une trahison fit connaître aux Romains l'emplacement de son camp au milieu des bois. A cette époque, un roi tributaire du nom de Ptolémée régnait à Julia Cæsarea et à Icosium ; ses troupes aidèrent les soldats du consul Dolabella à cerner les bandes de Tacfarinas. On croit que le combat de nuit, à la suite duquel le chef numide fut tué, eut lieu près d'Auzia (Aumale).

La Mauritanie Tingitane, dont Tingis (Tanger) était la capitale, comprenait tout le territoire qui s'étend de Russicada (Philippeville) aux côtes de l'océan. La portion de ce pays qui répond à la Kabylie d'aujourd'hui n'a jamais été soumise, et paraît avoir été le centre de toutes les agitations contre Rome. C'est en Kabylie que le proconsul Gordien se fit décerner la pourpre et rassembla une armée avec laquelle il vint mettre le siège devant Carthage. Hérodien raconte en détail la longue insurrection de Gordien, qui finit par se faire tuer avec son fils.

A la suite de ces événements, la Mauritanie fut partagée en deux provinces : celle de l'ouest garda le nom de Mauritanie Tingitane, celle de l'est prit le nom de Mauritanie Césarienne, avec Julia Cæsarea ou Cherchell pour capitale. Cette dernière fut plus tard coupée en deux, et l'empereur Maximien Galère décida la création de la Mauritanie Sitifienne avec Sitifis (Sétif) pour chef-lieu. La Mauritanie Tingitane, autrement dit le Maroc, fut rattachée au gouvernement d'Espagne. La Kabylie restait indépendante de fait.

D'après Zozime, les Francs firent leur apparition sur les côtes de la Kabylie l'an 275 de l'ère chrétienne. L'historien grec dit que cette race belliqueuse débarqua dans le pays

des Berbères entre Saldæ (Bougie) et Rusucurru (Dellys), et qu'elle fut repoussée après un grand combat auquel prirent part, à côté des gens du pays, des troupes venues de Carthage. Il faut croire néanmoins que quelques Francs réussirent à s'implanter dans ces contrées, car la tribu des Beni-Fraoucen, en grande Kabylie, se vante de descendre des Francs, et il est à remarquer en effet qu'on y rencontre beaucoup de blonds, ou plutôt de roux, ce qui est assez rare en Algérie.

Une longue période de calme relatif dura jusqu'au milieu du IVe siècle de l'ère chrétienne. Alors des tentatives de révolte eurent lieu, non parce que les populations rêvaient de reconquérir leur indépendance, mais parce qu'elles étaient exaspérées des cruautés commises par les gouverneurs romains contre les chrétiens. Au temps de Valentinien, les conversions au christianisme s'opéraient en masse, et Ammien Marcellin représente les montagnards berbères comme se révoltant contre les violences des proconsuls et traduisant leur hostilité par de fréquentes incursions dans la plaine. Le comte Romanus, gouverneur de la Mauritanie Césarienne, ajoutait les exactions aux cruautés. Les premiers qui s'insurgèrent sérieusement furent les habitants du Djurjura (le mont Ferratus des anciens), divisés en cinq peuplades et que les Romains appellent *Quinque gentii.* Au nombre de ces *Quinque gentii* se trouvaient les *Isaflenses*, devenus les *Iflissen* ou *Flissa,* et les *Massinenses*, devenus les *Imsissen* ou *Msisna* (1).

Un certain Nubel était chef de la principale tribu des *Quinque gentii*, qui paraît être celle des Zouaoua, appelés par les Romains *Jubaleni.* Le comte Théodose ne put rien contre Nubel et ses *Jubaleni*, et se laissa rebuter par l'âpreté de leurs montagnes. Il fut plus heureux contre Firmus et ses deux frères, Mascizel et Dius, qu'il battit dans la vallée de l'oued Sahel. Après des alternatives de succès et de

(1) Massen Issa signifie *les fils d'Aïssa*, et ce nom est devenu Massinissa.

revers, Firmus finit par être pris et se donna la mort dans sa prison.

Firmus avait un troisième frère, Gildon, qui fut le chef de la grande révolte de 398, si péniblement réprimée par Stilicon, général d'Honorius ; encore Stilicon fut-il obligé d'employer ce procédé extrêmement simple : opposer le numide au numide. Il lança contre Gildon son frère Mascizel, que Zozime appelle Mascedel, le même qui s'était battu contre les Romains avec Firmus. C'est à la tête des trois légions Herculienne, Jovienne et Augustienne, que Mascedel pénétra en Kabylie et battit Gildon ; celui-ci erra pendant quelque temps dans les montagnes, et se réfugia ensuite dans l'île de Tabarca, où il mourut.

L'histoire des expéditions de Théodose et de Stilicon nous révèle que jamais ces deux chefs romains ne purent se maintenir en Kabylie ; en effet, les historiens citent de nombreuses villes dans lesquelles ils parurent : toutes sont en dehors de la Kabylie.

La révolte de Gildon fut la dernière contre la puissance romaine. Bientôt surgirent les bandes qui détruisirent en Afrique ce que Rome avait édifié avec tant de peine. L'invasion des Vandales, qui eut lieu en même temps que la prise de Rome par Alaric, a laissé les plus tristes souvenirs ; elle devait réussir fatalement, car tel était le désordre dans l'empire romain qu'il n'y avait plus ni force, ni cohésion, ni autorité. La Kabylie fit ce qu'elle avait déjà fait avec Rome ; elle abandonna aux vainqueurs les vallées et les plaines, et se laissa cantonner par eux sur la cime des monts, quitte à les harceler sans cesse. Le gouvernement de Byzance hérita de ces luttes incessantes, et eut à subir les hostilités sans fin des montagnards. De nombreuses incursions vinrent dépeupler le pays, détruisant partout la richesse, et laissant l'Afrique sans force contre un ennemi bientôt menaçant. Mahomet venait de naître ; il devait lancer les hordes de l'Hedjâz à la conquête d'une grande partie du monde romain.

Les habitants de Carthage, au moment où ils apprirent que les Arabes avaient pris Aga (Tripoli) et s'avançaient dans la Byzacène (Djerid, ou Sah'ra tunisien), disputaient gravement, en séance publique, sur l'hérésie du monothéisme. Le préfet Grégoire, qui présidait les conférences, s'interrompit pour marcher en toute hâte contre Abdallah ben Saïd, khalifa d'Omar et chef des envahisseurs ; mais il fut battu à Akouba et fait prisonnier. Son vainqueur le fit mourir dans les supplices.

La Kabylie resta neutre dans cette guerre entre les Byzantins et les Arabes, et même ceux-ci, définitivement victorieux, échouèrent devant le massif des montagnes kabyles ; leur invasion s'écoula dès lors vers l'Espagne. Ibn Khaldon, l'historien des Berbères, dit que le peuple kabyle, bien défendu par la nature et par une population aussi nombreuse que guerrière, n'eut jamais à souffrir le moindre acte d'oppression de la part des émirs d'Afrique. Il ajoute que lorsque l'émir Mançour (le victorieux) attaqua les tribus des environs de Bougie, elles se rejetèrent dans leur pays, où il ne put les poursuivre.

Il a été dit ailleurs comment des corsaires turcs furent amenés à s'installer dans la ville des Beni-Mezagrena, à laquelle ils donnèrent le nom d'El Djezaïr (Alger) ; nous avons également raconté les longues luttes des pirates barbaresques contre l'Espagne (1). Baba Aroudj ou Barberousse essaya de s'emparer de Bougie, occupée par les Espagnols ; mais les secours des Kabyles lui faisant défaut, il échoua dans son entreprise, après avoir eu un bras emporté par un boulet de canon. Le pirate comprit l'impossibilité de la lutte ; comme il savait toutefois que le sentiment religieux est un puissant levier sur des populations ennemies de toute autorité, et que ces populations n'ignoraient point que les Arabes l'avaient appelé au nom de l'islamisme menacé par les Espagnols, il s'efforça de

(1) *Récits algériens*, 1re série.

gagner les marabouts. Plus tard, à la suite de durs combats avec les farouches montagnards du Djurjura, il accepta un faible tribut, qu'il eut l'habileté de verser entièrement entre les mains des chefs religieux de la contrée. En d'autres termes, les Turcs se contentèrent d'une domination plus apparente que réelle.

Khaïr-ed-din, successeur de Barberousse, eut à lutter contre un kabyle nommé Ben-el-Cadi, roi du petit canton de Kokou, qui n'est autre que le pays des Zouaouas. Très forte position, le village actuel de Kokou n'est abordable que par un étroit sentier; quelques hommes peuvent le défendre. Les indigènes possèdent des mines de salpêtre, et ont toujours fabriqué de la poudre. Au temps des Turcs, ils en procuraient aux contrées environnantes; des marchands marseillais leur fournissaient le soufre. Khaïr-ed-Din finit par avoir raison de Ben-el-Cadi, dont il surprit les contingents au col des Beni-Aïcha, d'où l'on découvre Alger; mais cette victoire n'amena pas la soumission de la Kabylie.

Quand Charles-Quint parut devant Alger, le roi de Kokou amena aux Turcs un secours de deux mille Kabyles; il en fut de même du chef des Beni-Abbès, tribu qui se trouve aujourd'hui entre Akbou et Bordj-bou Arréridj. En récompense du concours que ces deux chefs indépendants leur prêtèrent, les Turcs exigèrent leur soumission; mais ils refusèrent et, lorsque les troupes du sultan voulurent pénétrer dans leurs montagnes, elles subirent un sanglant échec. Le chef de Kokou fit alors alliance avec les Espagnols. Les Turcs obtinrent de temps à autre quelques succès; mais, vers la fin du XVIIe siècle, ils ne dominaient guère le pays. A Bougie, ils avaient une faible garnison d'une centaine d'hommes, qui n'osaient sortir du fort Moussa, où l'insoumission permanente des tribus du voisinage les tenait étroitement bloqués.

La grande Kabylie n'avait pas seule le privilège de conserver son indépendance vis-à-vis du gouvernement turc; le

pays du littoral jusqu'à Philippeville jouissait du même avantage. En 1719, un corsaire algérien s'empara de la comtesse de Bourg, de sa fille et de leur suite; la tempête jeta le navire dans la rade de Collo, où il se brisa contre les rochers. La comtesse et sa fille, sauvées du naufrage, furent prises par les Kabyles qui refusèrent, malgré toutes les menaces, de les livrer au bey de Constantine. Les infortunées prisonnières furent vendues au chef de Kokou, qui les céda avec bénéfice aux Pères Trinitaires français.

L'état d'insoumission de la grande Kabylie ne permettait guère aux Turcs de communiquer avec Constantine; les deux routes les plus directes, la vallée de l'oued Sahel et le passage des Portes de fer, leur étaient fermées. Ils furent obligés de bâtir sur l'emplacement d'Auzia un fort appelé Sour Ghozlan (rempart des Gazelles), et qui est devenu Aumale. De ce point, ils gagnaient Sétif par la plaine de la Medjana.

C'est dans ce formidable pâté de la grande Kabylie, vierge jusque-là, que les Français essayèrent de pénétrer en 1857. De la place du Gouvernement, à Alger, on remarque une grande dépression dans les montagnes qui barrent l'horizon à l'est; c'est le col des Beni-Aïcha, la porte de la Kabylie. Au delà, l'on découvre à gauche les crêtes des Flissa, à droite le massif majestueux du Djurjura, qui domine toutes les cimes environnantes, et dont les sommets restent cachés sous la neige une grande partie de l'année. C'est là que se sont toujours groupées les tribus qui n'ont pas accepté une domination étrangère. De la grande Kabylie, à tout instant, on découvre Alger à l'horizon. Notre drapeau flottait sur la terre d'Afrique depuis près d'un quart de siècle; il avait été déployé dans les profondeurs du Sah'ra, et il fallait brûler de la poudre en vue de la capitale de la colonie.

A la suite du traité de la Tafna (1838), Abd-el-Kader avait essayé de gagner du terrain vers l'est; après s'être rapproché de la province de Constantine, il songea à

prendre pied en Kabylie, d'où il aurait dominé Alger. Tout d'abord il se présenta aux Kabyles comme un pieux pèlerin, un hôte inoffensif, avec une suite très peu nombreuse ; mais quand il prononça les mots de soumission et d'impôt, les Kabyles, qui aiment leur indépendance et encore plus leur argent, le regardèrent de travers et lui dirent :

« — Allez en paix, puisque vous êtes venu simplement nous visiter. Les pèlerins et les voyageurs ont toujours été bien reçus chez nous ; nous pratiquons l'hospitalité ; nous avons de la fierté, et nous craignons les actions qui peuvent attirer sur nous le blâme ou la déconsidération.

« Une autre fois, présentez-vous avec la splendeur d'un prince, traînez à votre suite une armée nombreuse, et demandez-nous ne fût-ce que la valeur d'un grain de moutarde ; vous n'obtiendrez de nous que de la poudre. Voilà notre dernier mot. »

Ces paroles nous ont été conservées par le général Daumas (1).

Dans la guerre acharnée que nous eûmes à soutenir contre Abd-el-Kader, la Kabylie ne fut pas toujours neutre.

En 1842, le général Bugeaud fit une expédition dans la direction de l'Isser, et représenta à nos ministres qu'il était grandement temps d'entrer dans une voie d'occupation plus large, qui soumettrait à notre domination le Tell tout entier. Le gouvernement partagea les vues du général, ne pouvant admettre l'existence, à quelques lieues d'Alger, d'une enclave indépendante, refuge éventuel de tous les fauteurs d'insurrections. La presse d'opposition n'était pas de cet avis. M. Berbrugger, dans ses *Fastes de la Kabylie*, cite un journal parisien qui écrivait sentimentalement en 1842 :

« Nous avons la conviction que la France trouvera dans le riche arsenal de sa généreuse et attrayante civilisation des moyens plus puissants, plus irrésistibles, plus dignes d'elle que la conquête violente. »

(1) Dans son beau livre *la Grande Kabylie*.

Des mots! des mots! s'écriait Hamlet.

Abd-el-Kader réussit pourtant, malgré le mauvais vouloir des Kabyles, à installer chez eux un khalifa, le fameux Ben-Salem, celui que nous avons vu lancer ses hordes contre le petit détachement du sergent Blandan. Il s'agissait donc, non pas d'aller provoquer chez eux des gens qui se tenaient tranquilles, mais d'aller détruire une organisation hostile et dangereuse que l'émir avait créée aux portes d'Alger.

L'expédition de 1844, que le gouverneur-général commanda en personne, eut pour résultat l'occupation de Dellys et de Bordj-Ménaïel, et la conquête de la vallée du Sebaou. Nous ne parlerons pas des expéditions de 1845, 1846 et 1847; le maréchal Bugeaud les faisait à contre-cœur. « Le système des grandes guerres, disait-il, est de beaucoup le plus économique. »

Pendant les premiers temps qui suivirent la révolution de février, on ne put rien entreprendre de sérieux en Algérie; on dut se contenter d'y réprimer les insurrections locales. Dès 1851, le gouverneur-général Randon fut d'avis qu'il était temps de reprendre les projets de Bugeaud. Dans un rapport adressé au Président de la République, il exposa très clairement qu'en 1847 le maréchal avait terminé son glorieux commandement en Algérie en séparant en deux parties le massif qui s'étend de Dellys à Collo, c'est-à-dire en séparant la grande Kabylie de la petite. La soumission de la vallée de l'oued Sahel avait, en outre, rendu libres les communications entre Bougie et Alger par Aumale. Le massif du Djurjura était enveloppé et surveillé.

« Les tribus kabyles les plus farouches, ajoutait le général Randon, n'étaient plus pour nous qu'un objet de préoccupation secondaire; nous étions en position d'attendre le meilleur moment pour les attaquer et les réduire, au moyen d'une grande expédition. »

Les événements de Laghouat dirigèrent vers le sud l'attention du gouverneur-général. La conquête du Sah'ra était à peine terminée, que la guerre d'Orient éclata; ce fut

seulement après la paix que le gouvernement de Napoléon III résolut d'entreprendre une expédition qui devait être le dernier acte de la conquête algérienne.

IV

En examinant la position de la Kabylie sur une carte, on se demande comment un pays qui va jusqu'aux portes d'Alger, n'a pas été plus tôt connu et conquis. Tout s'explique dès qu'on y entre. Les monts qui bornent au sud la plaine de la Mitidja se continuent en Kabylie et se relèvent brusquement pour former le Djurjura. Cet énorme massif est appelé par les Arabes *Adrar bou Teldj* (la montagne mère de la neige) ou simplement Adrar (la montagne); il convient de faire observer que cette appellation comporte une supériorité marquée sur les autres massifs montagneux. Le Djurjura présente la forme d'un fer à cheval, dont la concavité regarde la mer; la région kabyle est donc entièrement fermée, c'est une sorte d'immense citadelle à laquelle une chaîne de montagnes, se développant en demi-cercle, sert de rempart à l'est et au sud, tandis que la mer la défend au nord, dans la direction de Dellys et de Bougie; on n'y pénètre aisément que par le col de Ménerville ou des Beni-Aïcha, d'où l'on découvre Alger; mais, pour en sortir, il faut ou revenir sur ses pas ou s'engager dans des sentiers à mulet du côté des Beni-Mançour au sud, d'Akbou à l'est, et de Bougie au nord, en franchissant la grande chaîne par des cols de quinze ou dix-huit cents mètres d'altitude. Aujourd'hui cet état de choses, qui fait ressembler la Kabylie à un immense cul-de-sac, est en train de se modifier; un chemin de fer reliera bientôt Alger et Tizi-Ouzou, et de Tizi-Ouzou une route d'un grand intérêt stratégique et commercial ira rejoindre Bougie. Plus tard, la route d'Alger à Fort-National sera prolongée d'un côté

sur Akbou, de l'autre jusqu'à Beni-Mançour ; alors la région kabyle, séparée longtemps du reste de l'Algérie, sera ouverte de tous les côtés et traversée de part en part.

Le massif du Djurjura présente un aspect imposant. Le pays se déroule sous les formes les plus variées, se déchire, se torture de mille façons, offrant entre des rochers pelés et de profondes crevasses des cultures soigneusement surveillées. L'incomparable pureté de l'air permet de discerner des détails à de grandes distances ; des cimes bizarrement découpées se détachent avec une admirable netteté sur le bleu profond du ciel ; l'œil descend des rochers gris sur des champs verdoyants, et est ébloui par les alternatives incessantes d'ombre et de lumière dans les excavations de la montagne. Cet amoncellement de vallons sombres, de collines abruptes, sur chacune desquelles se trouve perché un village blanc, et de massifs de granit touchant à des crêtes neigeuses, semble de loin être l'œuvre capricieuse d'un sculpteur géant.

Lorsqu'on monte de Tizi-Ouzou à Fort-National, la ville fondée par le maréchal Randon, et qu'on s'élève sur les flancs admirablement cultivés de la montagne, le paysage devient d'une superbe originalité. Arrivé en vue du fort, le regard embrasse la Kabylie entière; on croirait avoir sous les yeux une immense carte de géographie en relief. D'un côté, on voit le Djurjura couvert de neige, dont quelques pentes sont revêtues de forêts d'un vert sombre, de l'autre l'œil se perd dans la magnifique vallée du Sebaou, qui va jusqu'à Dellys. Au fond de cette vallée, le ruban d'argent du fleuve kabyle, de temps à autre bordé de jaune par les sables, se déroule capricieusement. L'étrange région au centre de laquelle on se trouve est comparable à une cuve immense, dont les bouillonnements auraient été solidifiés d'un seul coup ; le Djurjura géant domine un amphithéâtre colossal, où les spectateurs sont figurés par une foule de petites montagnes, serrées les unes contre les autres et séparées par d'étroits vallons, dans lesquels courent une

infinité de ruisseaux se répandant en cascatelles jusqu'au torrent. La transparence de l'air fait que les distances s'effacent à l'œil, grâce à la raideur des pentes et à la profondeur des vallées et des ravins, et pourtant ces distances sont énormes.

Chaque cime est couronnée d'un village kabyle qui ressemble à une petite forteresse ; de Fort-National on en compte bien une cinquantaine, mais le nombre de ces villages paraît bien plus considérable si l'on avance davantage. On en découvre de tous les côtés, et quelques-uns sont tellement rapprochés, que l'on croit voir des grappes de nids d'hirondelles. Superposés en étages multiples et accrochés à tous les accidents du terrain, ils sont entourés d'épaisses haies de cactus, qui forment autour d'eux des remparts impénétrables, et l'on n'y accède que par des sentiers de chèvres, vrais escaliers semés de cailloux roulants.

De loin les maisons aux toits rouges, blanchies à la chaux, semblent être d'une pimpante propreté ; elles se détachent crûment au milieu des oliviers grisâtres et des cultures vertes, et leur aspect est véritablement séduisant. Mais la réalité ne répond guère à l'apparence, et l'illusion s'évanouit dès qu'on pénètre dans ces ruches humaines. Les maisons blanches et coquettes sont de misérables gourbis sans fenêtres, horriblement malpropres, où bêtes et gens vivent dans une dégoûtante promiscuité. Des ruelles rocailleuses et étroites servant d'égout sont remplies de détritus et d'immondices de toute sorte, qui exhalent une odeur indéfinissable. A tout instant, on enjambe des trous pleins d'une boue noire et fétide.

On conçoit difficilement que des êtres humains puissent vivre dans de tels foyers de pestilence. Il faut dire que le propriétaire de la maison s'y montre à peine. La vie municipale est très développée en Algérie, et, du matin au soir, quand les travaux des champs sont suspendus, on voit les hommes assis sur des bancs de pierre, dispersés sous les voûtes

profondes des rares portes donnant accès dans le village ; ils devisent des nouvelles du jour ou délibèrent sur leurs intérêts.

Ces villages kabyles sont de véritables fourmilières humaines. Dans aucun département, la Seine exceptée, la population n'est aussi dense ; la Flandre, proportionnellement, n'est pas aussi peuplée que la Kabylie. Pour qu'une agglomération de trois cent mille âmes puisse vivre sur une surface aussi restreinte, il faut que les cultures y soient admirablement soignées. Ici, avec des moyens tout à fait primitifs, on a poussé la science agricole jusqu'au miracle.

Bien avant l'arrivée des Français en Algérie, les habitants des villages kabyles perchés sur les cimes avaient renoncé à disputer aux envahisseurs du sol les pâturages et les moissons des terres basses où règne la fièvre ; les Turcs, de loin en loin, installèrent dans ces vallées des colonies militaires. Au moment de nos plus considérables confiscations, après l'insurrection de 1871, sur l'ordre de l'amiral de Gueydon, les Kabyles ne s'émurent même pas. Aujourd'hui ils disent narquoisement aux colons qu'après tout on leur a enlevé ce qui ne leur avait jamais appartenu ; de fait, ils se résignent de bonne grâce à la colonisation limitée aux vallées. Le kabyle était sur sa hauteur comme dans une aire d'aigle, et il y est resté. Les cimes, les rochers, les pentes, voilà son domaine, et il est merveilleux de voir comme il sait en tirer parti ; il a tellement su le transformer, qu'un hectare de terre se paye, autour d'un village, 4, 5 et même 6.000 francs. Le kabyle défriche jusqu'au sommet des montagnes, on le voit labourer au travers de pentes invraisemblables. Des petits bœufs, pesant bien deux cents kilogrammes chacun, se cramponnant avec peine au sol fuyant, tirent une charrue rudimentaire, simple couteau sans oreilles, qui gratte à peine la terre et qui contourne les grosses pierres, les touffes de lentisques ou d'artichauts sauvages. Dans le maigre sillon, le laboureur jette parcimonieusement une semence d'un blé peu fécond ;

il ne connaît pas la fumure, et se contente d'une jachère intermittente.

L'âpre travail du montagnard du Djurjura ne donne donc pas tous les résultats qu'il pourrait obtenir. Le long des torrents, il existe beaucoup d'espaces incultes, abandonnés aux jujubiers ou aux lauriers-roses, et des espaces relativement étendus, qui sont livrés aux moutons et aux chèvres avec leurs bruyères géantes. Et puis, la propriété est extrêmement divisée, et ce qu'il y a de bizarre, c'est que cette division concorde avec une sorte d'indivision de fait. Ainsi, il n'est pas rare de voir un champ appartenir à un individu, et les figuiers qui y sont plantés à un autre. Bien mieux, le même arbre peut être le bien commun de plusieurs propriétaires, qui s'en partagent la récolte. Lorsqu'il s'agit d'un frêne dont les feuilles servent à la nourriture des bestiaux, chacun a sa branche.

Si le kabyle ne connaît pas la fumure du sol, il connaît du moins l'art des irrigations. L'eau des torrents ne se perd pas tout entière dans les profondeurs des ravins ; la main industrieuse du montagnard la conduit dans des canaux, et l'on est émerveillé de la rencontrer sur des flancs extraordinairement raides ou à des hauteurs vertigineuses.

Dur à lui-même et aux siens, le kabyle vit très pauvrement. Sa toilette ne le ruine pas; le même burnous, rapiécé avec une patience infinie, passe de génération en génération et devient un chef-d'œuvre de ravaudage. Pour toute nourriture, quelques figues, un peu de rouïnat, sorte de mauvais couscouss, et quelquefois, les grands jours, une galette d'orge trempée dans de l'huile. Ici la viande est d'un usage inconnu; moutons, chèvres, poules vont au marché avec les œufs.

La terre ne suffirait pas à nourrir cette population croissante de Kabylie, si ses hommes n'émigraient à la façon de nos auvergnats ou de nos savoyards. Ils s'en vont dans les plaines aider aux récoltes, et sans eux, colons, arabes surtout, seraient bien embarrassés à l'époque des moissons.

Ces rudes travailleurs, quand ils ne trouvent pas à s'employer dans les champs, se font terrassiers ou portefaix dans les villes ; beaucoup vont aussi aider à l'exploitation des chênes-lièges. A la fin de l'automne, ils regagnent généralement leurs montagnes afin d'aller faire leur propre moisson, toujours en retard.

C'est ainsi que le kabyle s'amasse un petit pécule qu'il grossit sou à sou, qu'il cache à tous, et dont le marabout seul a le talent de lui arracher quelques bribes. Quand il veut acheter un lopin de terre à sa convenance, il se départit de ses habitudes d'avarice sordide, et met toutes ses économies à l'air pour l'acquérir à des prix parfois invraisemblables.

Le costume de l'arabe, avons-nous dit souvent, est théâtral ; le kabyle porte le même, ou à peu près, mais franchement. Rien d'oriental, c'est-à-dire de gourmé, chez ce pauvre paysan plus rustique d'allures que les plus grossiers habitants de nos montagnes. Quand il n'a pas la tête absolument découverte, il porte une petite chéchia (calotte) crasseuse. Par-dessous son burnous sale et déchiré, une chemise de laine ne dépasse pas ses genoux. Il va nu-pieds, mais des guêtres le défendent des broussailles et des épines. En voyage et aussi pendant qu'il travaille, il a les reins ceints d'un tablier de cuir qui lui rend beaucoup de services.

Au physique, le kabyle est de taille moyenne et il a le visage large et carré. Ses yeux sont gris clair et ses cheveux châtains, quand ils ne sont pas roux ou blonds. Jusqu'à vingt-cinq ans, il se rase ; à partir de cet âge, il laisse croître sa barbe, qui n'est jamais forte.

L'étymologie généralement acceptée du mot *kabyle* est celle qu'a donnée le général Daumas ; au singulier le mot *tribu* est *kbila;* au pluriel il fait *kbaïl.* C'est l'exacte prononciation arabe et kabyle.

La langue, plus ou moins altérée par le contact des envahisseurs, mais subsistant avec son caractère propre,

est appelée *berberia* (berbère), ou k'baïla (kabyle), ou encore chaouïa. C'est une langue parlée; elle n'a point d'alphabet, et il a toujours été impossible aux plus habiles interprètes d'établir des règles pour un langage n'offrant avec les autres aucun terme de comparaison. Quand on veut écrire un document, on est obligé d'employer les caractères arabes. Du reste, ces montagnards parlent presque tous l'arabe, forcés qu'ils y sont par leurs habitudes de migration; en revanche, on ne voit pas d'arabe parler le kabyle.

Les deux principales races qui peuplent l'Algérie diffèrent profondément; entre elles existent des antipathies qui s'expliquent par des différences physiques et morales nettement accentuées. L'arabe est nomade et pasteur; le kabyle préfère l'habitation fixe à la tente, et est agriculteur. L'arabe est paresseux; le kabyle travailleur et industrieux; il sait davantage ce qu'est la probité, l'honneur, et s'il vole, c'est surtout par colère et pour faire acte de représailles, car trop souvent le colon ou l'arabe abuse de son ignorance. L'amour de l'indépendance lui donne une dignité vraie, tout autre que celle de l'arabe, laquelle n'existe qu'à la surface.

La réunion des Kabyles en villes et en villages prouve un certain degré de sociabilité et d'association susceptible de développement; rien de pareil dans la tribu arabe, qui n'est que la famille agrandie. La société kabyle est basée sur des coutumes appelées *kanoun*, qui règlent toutes les questions administratives et judiciaires, et sont appliquées par la *djemmâa* (assemblée de notables), présidée par un *amin* (maire) et possédant un *oukil* (adjoint) remplissant les fonctions d'agent financier. Ces municipalités sont même plus perfectionnées que les nôtres, puisque l'on y pratique la représentation des minorités. Chaque village est invariablement divisé en deux çofs ou partis; celui qui a la majorité élit le maire, et l'autre l'adjoint. La rivalité des deux çofs ennemis tend à se rapprocher du jeu pacifique

des institutions municipales; mais il n'en a pas toujours été ainsi: avant l'arrivée des Français, cette jalousie, souvent féroce, se traduisait généralement par des coups de fusil.

Dans ces luttes d'autrefois entre les tribus kabyles, aucune ne cherchait à surprendre l'autre, et les hostilités étaient toujours dénoncées d'avance, tant le kabyle, à l'inverse de l'arabe, a horreur du manque de franchise. Une fois la guerre entamée, chacun se tenait sur ses gardes. La vendetta corse fleurit chez ces peuples, et rien, pour un montagnard, ne saurait compenser l'assassinat d'un membre de sa famille; il faut qu'à tout prix l'assassin meure, et l'orgueil kabyle ne se plierait pas à une de ces transactions commodes en usage chez les Arabes, qui font régler la *dia* ou prix du sang par les autorités musulmanes.

Rien de plus aisé que la formation d'un çof ou parti. De riches propriétaires kabyles font cultiver leur terre par des khammès ou fermiers; ceux-ci reçoivent la semence, le cinquième de la récolte, et quelques autres petits avantages. Ni le propriétaire ni le khammès ne s'enrichissent, car ce procédé de culture empêche tout juste ce dernier de mourir de faim. Le propriétaire reçoit peu, mais il a autour de lui des hommes qui sont à lui, qui deviennent ses clients, qui forment son çof particulier, et qui épousent ses querelles et ses vengeances.

A l'inverse de l'arabe, le kabyle a le plus grand soin de ses armes; il les entretient, même aujourd'hui où la poudre ne parle plus, comme s'il devait en faire usage à tout instant; tandis que l'arabe, quand on lui demande pourquoi il laisse rouiller ses armes, répond insouciamment que les chiens noirs mordent tout aussi bien que les chiens blancs. On voit encore aujourd'hui les Kabyles de certains villages s'exercer au tir à la cible.

Depuis l'insurrection de 1871, la colonisation a transformé, au moins dans les vallées, cette pittoresque province de Kabylie. On pense bien que dans un pays où l'hectare de terre coûte 5 ou 6.000 francs en plein massif montagneux,

il n'est guère facile d'introduire un grand nombre de colons ; la colonisation a donc été limitée aux vallées, et ne saurait aller au delà sans qu'une insurrection nouvelle, suivie de confiscations en grand, ne donne de la terre disponible. Le colon plante la vigne, reboise les forêts, exploite les chênes-lièges, les carrières et les mines, toutes choses de longue durée, qui dépassent les facultés de conception du kabyle. Au grand profit du pays, le colon s'est arrogé la direction matérielle et morale ; le kabyle, lui, reste l'humble manœuvre.

Avancer que les colons et les indigènes vivent en parfaite intelligence, serait aller trop loin ; en réalité, ils se plaignent amèrement les uns des autres, et vivent un peu trop en état d'hostilité. Les colons accusent les Kabyles d'être voleurs ; en cela ces derniers ne se distinguent pas des Arabes, et ils se rappellent que, d'après le Coran, tous les biens de la terre appartiennent aux croyants. Pas plus en Kabylie qu'en pays arabe, le vol n'est considéré comme une mauvaise action. Un voleur adroit est très estimé, surtout quand il opère contre les chrétiens ; lorsqu'un voleur rentre dans sa tribu, après un long stage en prison, tout père se trouve honoré de lui donner sa fille. Voler, en Algérie, c'est faire preuve de courage ; la nuit, disent les voleurs, c'est la part du pauvre, et le produit du vol le bien de Dieu. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les habitudes invétérées de rapine qui altèrent les rapports mutuels entre Européens et Kabyles, mais les mauvais procédés. Le montagnard est fin, il ressent profondément les injures, et se révolte quand le colon lui fait sentir qu'il appartient au peuple conquérant. Si le kabyle vient pendant la nuit dévaster les champs ou voler du bétail, il n'obéit pas uniquement à sa passion, mais bien à un sentiment de vengeance.

Comme on le voit, les Kabyles sont loin d'être de petits saints. S'il y a parmi eux des tribus qui ont la spécialité de fournir des voleurs, dans d'autres se recrutent les

MARÉCHAL RANDON

faussaires et les faux monnayeurs. Ainsi, la tribu des Beni-Aydel a la réputation de posséder des faussaires hors ligne. Un kabyle, en procès pour une propriété, s'étant fait fabriquer par eux un titre antérieur à la venue des Français, vint le présenter au tribunal de Bougie. Le titre était parfaitement établi; toutefois le faussaire avait eu la naïveté de l'écrire sur du papier timbré en 1860.

La tribu des Beni-Yenni avait la spécialité des bijoux d'argent pour femmes et aussi de la fausse monnaie; le village d'Aït-el-Arba tenait jadis le premier rang pour cette dernière fabrication. Le procédé grossier et primitif consistait à reproduire des pièces d'argent, sans exergue, mais assez bien imitées pour qu'il fût possible, surtout au temps des Turcs, de les confondre avec les pièces de bon aloi. La matière première était un alliage à base de plomb, mélangé de fer-blanc ou d'étain, qui était plus léger et plus terne que l'argent. Nous avons mis ordre à cette petite industrie; aujourd'hui les habitants l'Aït-el-Arba se contentent d'être armuriers.

Au point de vue des mœurs kabyles, le vol prémédité n'a donc nullement le caractère délictueux qu'il revêt parmi nous. Les Beni-Yenni s'excusaient en disant que leurs pièces fausses étaient très connues des Arabes, et qu'en conséquence ils devaient les écouler dans l'intérieur de l'Afrique par le grand désert, vers le Maroc ou la Tunisie. Pour ces peu estimables fabricants, faire de la fausse monnaie était un commerce comme une autre; du reste, pour tout kabyle digne de ce nom, un étranger est un ennemi, et c'est accomplir un acte de patriotisme que de lui porter préjudice. Les 1.000 francs en fausse monnaie se vendaient couramment sur les marchés kabyles à raison de 80 francs, avant notre arrivée dans ces parages.

L'autorité française est plus facile à exercer en Kabylie qu'en pays arabe, à cause de l'absence de grands chefs et de familles influentes; c'est tout au plus s'il faut surveiller les marabouts et les congrégations religieuses.

Le kabyle est un homme positif. La présence du conquérant lui est incontestablement désagréable, et la suppression du pillage de tribu à tribu et des luttes armées entre çofs rivaux lui fait paraître la vie monotone. Mais chez lui les souvenirs de l'insurrection de 1871 sont encore vivants ; on se rappelle les villages brûlés, les oliviers coupés, les terres confisquées en grand au profit de la colonisation, les transportations et les amendes. Le kabyle pense philosophiquement que tôt ou tard nous quitterons l'Algérie ; ni Romains, dit-il, ni Grecs, ni Vandales, ni Turcs n'ont pu y rester, parce que Dieu ne le permettait pas ; le Français aura son tour.

La Kabylie est la clef de l'Algérie; tant qu'elle sera calme, le reste de notre colonie fût-il en feu, notre domination n'aura rien à craindre. Les Allemands le savent bien : en 1884 un officier prussien, monté sur une balancelle napolitaine, faisait le relevé de la côte entre Dellys et Bougie.

V

A l'avènement du second Empire, nous étions donc directement en face des Kabyles habitant les montagnes. Après quatorze expéditions, la résistance était circonscrite autour de la cordillère africaine. Il fallait en finir et poursuivre l'ennemi jusque dans son dernier asile ; hors de là, ni repos ni sécurité pour l'Algérie. Les conseils ou l'or d'une puissance rivale, au moindre choc européen, eussent été du plus funeste effet dans un pays instantanément soulevé par l'illumination soudaine d'un prédicateur de guerre sainte, et, à la suite d'un soulèvement en Kabylie, le peuple musulman qui remplit l'Afrique du nord aurait pu se laisser entraîner dans une guerre de race ou de religion.

L'immense étendue de territoire occupée par des peuplades insoumises inquiétait fort le gouverneur-général

comte Randon. Il ne cessait de faire observer au ministre de la guerre et à l'empereur que les insurgés arabes pourraient constamment espérer un refuge et un appui en Kabylie, et que le voisinage où se trouvait Alger, à l'extrémité occidentale d'un massif montagneux hostile, obligeait à immobiliser de nombreuses troupes dans cette capitale.

Mais le gouvernement impérial ne voulut pas autoriser le général à faire une grande expédition, comme il le proposait au lendemain de Laghouat ; il jugea plus prudent de soumettre les diverses parties du pays, les unes après les autres. Déjà, en 1851, Saint-Arnaud avait infligé une rude leçon aux tribus de la Kabylie orientale ; les généraux de Mac-Mahon et Camou furent chargés de continuer l'œuvre entreprise.

Randon, laissant Camou opérer dans la vallée de l'oued Sahel, vint se mettre (1) à la tête des troupes de Mac-Mahon, donnant rendez-vous dans les Babors à la brigade Bosquet. Après une campagne des plus pénibles, dans un pays effroyablement accidenté, les colonnes se réunirent à l'embouchure de l'oued Agrioun, site ravissant qui a inspiré de si belles pages au sympathique Paul de Molènes, et un si beau tableau à Horace Vernet. En présence de l'armée, le gouverneur donna aux chefs kabyles des Babors l'investiture des fonctions qu'ils allaient exercer au nom de la France, et, suivant une règle générale à laquelle il se conformait toujours, il entoura cette investiture d'un cérémonial des plus imposants. Connaissant l'influence des idées religieuses sur les populations indigènes, le gouverneur voulut que la religion prêtât à la cérémonie son auguste majesté. Un autel, décoré de faisceaux d'armes, fut dressé sur la partie la plus élevée du camp ; deux compagnies en armes, avec les drapeaux et les musiques des régiments, furent placées à droite et à gauche, et en face se groupa l'état-major des deux divisions. Sur toutes les

(1) Vers le milieu de l'année 1853.

hauteurs d'où l'autel pouvait être aperçu, se massèrent les soldats de la colonne expéditionnaire. La mer d'un côté, les montagnes de l'autre servaient de cadre à cette scène grandiose, qui produisit sur les chefs kabyles une impression profonde. Après la cérémonie, le gouverneur-général les réunit autour de lui et leur dit :

« — Vous avez promis de servir la France avec fidélité ; je vais vous procurer le moyen de remplir vos promesses, en vous donnant l'investiture.

« Rappelez-vous que votre premier devoir sera de faire respecter la justice et de protéger les faibles.

« Eloignez de vous tous les gens de désordre ; nos ennemis doivent être les vôtres.

« Vos anciennes querelles doivent cesser, afin que la paix règne dans le pays et que vous puissiez fréquenter avec sécurité les marchés.

« Voilà ce que je veux pour le bien de tous ; voilà ce qu'il faut que vous rapportiez à vos frères ; voilà ce qui amènera sur vous les bénédictions de Dieu, et nous montrera que vous méritez vraiment d'être appelés les serviteurs de la France. »

La soumission des tribus de la Kabylie orientale eut un immense retentissement. On croyait généralement, vers la fin de 1853, que la grande expédition contre les tribus du Djurjura aurait lieu l'année suivante ; mais la guerre d'Orient étant survenue, le général Randon, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, fut le premier à demander que l'armée d'Afrique fût largement représentée dans les batailles qui allaient se livrer. Les années 1855 et 1856 se passèrent sans trop de calme ; mais le gouverneur put néanmoins achever les préparatifs de l'expédition à laquelle il rêvait sans cesse. Nommé maréchal le 16 mars 1856, il fut investi de l'autorité suffisante pour commander plusieurs divisions à la fois.

L'armée qui fut chargée de conquérir la Kabylie, en 1857, comptait environ 35.000 hommes ; formée de troupes empruntées aux trois provinces d'Algérie, elle était la plus

considérable qui eût jamais été réunie dans l'Afrique française. Le maréchal, voulant attaquer de différents côtés à la fois la grande citadelle djurjurienne, la fractionna en plusieurs corps de troupe qui, sous sa direction, devaient opérer isolément et sur des points séparés.

Le corps principal se composait de trois divisions d'infanterie, accompagnées chacune d'une compagnie du génie avec artillerie et ambulance. La 1re division, général Renault, avait onze bataillons formés en deux brigades, celles des généraux de Liniers et Chapuis ; la 2e, général de Mac-Mahon, douze bataillons formés en deux brigades sous les ordres des généraux Bourbaki et Périgot ; enfin la 3e, général Yusuf, douze bataillons formés en deux brigades sous les ordres des généraux Gastu et Deligny.

La cavalerie était commandée par le colonel de Salignac-Fénelon, du 1er chasseurs d'Afrique.

Pendant que l'armée principale, dont nous venons de donner la composition, s'organisait comme un immense croissant montant vers le Djurjura, face aux montagnes de la Kabylie septentrionale, divers corps formèrent autour de la citadelle attaquée un redoutable cercle de baïonnettes, qui devait se resserrer peu à peu sur les tribus indépendantes, afin de les contraindre à la soumission. Une division de 5.000 hommes, sous les ordres du général Maissiat, commandant la province de Constantine, se concentra à Akbou, en face du col de Chellata, l'un des passages de la grande crête rocheuse du Djurjura, sur les frontières sud-est du pays ennemi. Maissiat avait sous ses ordres les généraux Desmarets et Margadel.

A vingt-cinq kilomètres de là, à Beni-Mançour, le colonel Dargent commandait une première colonne d'observation composée de deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, une section d'artillerie et un goum de cent cinquante chevaux. Le colonel Marmier, avec une toute petite colonne, composée de deux compagnies d'infanterie, d'un demi-escadron de spahis et d'un goum de trois cents

chevaux, s'établit entre les colonnes Maissiat et Dargent, à Tazmalt, chez les Beni-Abbès, contre le territoire de la remuante tribu des Beni-Melikeuch, qui donna si longtemps asile à Bou-Baghla.

Enfin une colonne composée de deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, une section d'artillerie et un goum de trois cents chevaux se concentra à Bordj-Boghni, en avant de Dra-el-Mizan. Cette colonne d'observation militante fut placée sous les ordres du colonel Drouhot.

La colonne principale traînait après elle un convoi de plus de 10.000 bêtes de somme, fournies par le train des équipages et les réquisitions. L'arabe requis avec son mulet était, en 1857, payé à raison de 2 fr. 50 par jour ; depuis, ce prix a été porté à 3 fr. Il est difficile de se faire une idée des souffrances endurées pendant les expéditions par ces pauvres convoyeurs (*sokkars*). Avec leurs 3 fr. ils doivent se nourrir eux et leur bête, voilà pour le principe ; malheureusement le sokkar n'est payé qu'après la troupe, souvent plusieurs mois après, car l'intendance ne se presse pas d'ordonnancer les paiements. Encore l'argent dû par l'Etat est-il donné à un intermédiaire, le bach-amar ou chef des convoyeurs ; celui-ci a toujours des retenues à exercer ou des avances à se faire rembourser. C'est un *væ victis* appliqué aux populations vaincues, que cette obligation de fournir des moyens de transport au vainqueur. Cependant les Arabes convoyeurs étaient encore plus malheureux au temps des Turcs. Si écornée que soit la rétribution servie par nous à ceux que frappe la réquisition, ils sont sûrs au moins de ne pas marcher gratuitement ; tandis que les Turcs requéraient, mais ne payaient point, et souvent, au gré d'un caprice, ils confisquaient les bêtes et bâtonnaient leurs maîtres.

On se fait difficilement une idée de ce qu'exige une armée de 35.000 hommes, comme moyens de transport. Les rations militaires, pain biscuité, biscuit, légumes secs, sel, sucre et café, etc., ne sont rien encore ; on doit emporter des

rations d'orge pour les animaux, car il faut d'innombrables mulets : à l'artillerie, pour ses canons, ses affûts, ses approvisionnements de munitions à elle et ses approvisionnements de cartouches d'infanterie ; au génie, pour ses parcs et son fourniment d'outils ; à l'administration, pour ses vivres de réserve et ses ambulances ; aux corps, pour leurs bagages. Ces mulets marchent presque toujours à la queue leu leu dans les sentiers abrupts de la montagne. L'ordre généralement établi est celui-ci : l'artillerie, le parc du génie, les ambulances, les bagages, et enfin le convoi de l'administration. A la suite de chaque corps viennent des mulets de cacolets pour ramasser les blessés, les malades et les écloppés, et, en avant de l'extrême arrière-garde, une réserve générale de cacolets.

C'est ici l'occasion de rendre hommage à l'humble dévouement du train des équipages militaires. Il n'est pas de soldat ayant combattu en Algérie qui n'ait été profondément impressionné à la vue de ces modestes auxiliaires venant, avec un calme stoïque, charger sur leurs cacolets, sous le feu de l'ennemi, dans les rangs mêmes des combattants, les blessés tombés dans l'accomplissement du devoir. Honorons l'éclatante bravoure du guerrier qui s'élance contre l'ennemi à la sonnerie entraînante du pas de charge et que l'odeur de la poudre enivre ; honorons le dévouement obscur du non combattant qui n'a même pas la consolation de rendre à l'ennemi coup pour coup, et qui doit s'absorber dans son modeste rôle de sauveteur.

En expédition, le soldat du train est une providence, et le mulet qu'il conduit est le pourvoyeur de tous. Par le mulet on dort, on mange, on se bat ; car il apporte tout : tentes, vivres, canons et munitions. Le vaillant animal passe par tous les chemins, pliant sous le faix, traînant son conducteur attaché à la queue ; et il n'est pas sûr de trouver, au bivouac du soir, comme le cheval superbe, la couverture de nuit, avec la caresse du maître.

Quand le conducteur arrive au camp avec sa bête, souvent

à une heure avancée de la nuit, toujours plusieurs heures après la colonne, il doit s'informer du corps de troupe ou du service auquel il a été attaché ; puis, soigneux de son dépôt, il décharge son mulet et va rejoindre son campement. Fatigues, dangers, il a tout affronté sans sourciller, sans espoir de lucre, sans gloire bruyante, sans poudre, sans clairon, toutes choses dans lesquelles se trouve l'enivrement pour ses camarades dont le rôle est plus éclatant. C'est le devoir pour le devoir lui-même.

On a vu des soldats du train braver les balles de l'ennemi pour aller chercher leurs bêtes, roulées avec leur chargement dans les précipices. L'un d'eux, appartenant à la brigade Bourbaki, pendant cette campagne de 1857 dont nous entretenons nos lecteurs, se jeta dans un ravin à la poursuite de son mulet, descendant la pente abrupte de la montagne, sans souci des balles kabyles qui sifflaient à ses oreilles ; puis il remit son animal sur pied, et reprit, toujours sous le feu de l'ennemi, son chemin, pour se placer au milieu du convoi. Le mulet roula une deuxième fois dans le précipice ; une deuxième fois, toujours à travers la fusillade, le soldat du train alla le chercher, et, triomphant, réussit enfin à rejoindre ses camarades.

Ce brave homme se nommait Cousseau.

Un autre *trainglot*, nommé Carquet, sur le même chemin, montra le même courage sous une fusillade plus vive encore. Son mulet ayant roulé dans le ravin, il descendit à sa recherche. On avait cru devoir mettre en position, à ce dangereux passage, une compagnie de chasseurs à pied ; vainement les officiers crièrent à Carquet de revenir. Il ne voulut écouter que son devoir ; et aussi heureux que son camarade Cousseau, il réussit à ramener son mulet chargé des bagages qu'on lui avait confiés.

Que de fois le *trainglot* arrive seul au bivouac ! Il s'approche de l'officier, met la main à son képi et raconte son aventure.

« — Mon commandant, ou mon capitaine, dit-il, mon

mulet a roulé dans un ravin et s'est cassé une jambe. J'ai fait ce que j'ai pu.

« — Et la charge ?

« — Mon capitaine, les cantines sont brisées ; mais j'ai pu ramasser ce qu'elles contenaient. Du tout, j'ai fait un ballot que j'ai placé sur le mulet de M. X*** de tel régiment ; votre tente et votre lit de campagne sont sur le mulet de M. Z***. »

Et il s'en va, empochant parfois une gratification bien méritée.

Nous ne décrirons pas les opérations compliquées et les actions sanglantes de cette expédition de 1857, qui dura du 17 mai au 12 juillet, nous bornant à relater que nos admirables soldats furent toujours les mêmes, terribles dans le combat, humains une fois désarmés. Près de Taguemout, après une chasse aux Kabyles, une compagnie du 1er zouaves découvrit un moulin qui paraissait abandonné, et y pénétra. Ce moulin était rempli d'hommes, de femmes et d'enfants qui, confiants dans leur asile solitaire, avaient espéré échapper aux recherches des Français. L'ivresse du premier feu s'étant dissipée, les zouaves firent une razzia de poules, puis réunirent les prisonniers pour les conduire au quartier-général.

Tout à coup un kabyle, à bout de haine et de fureur, sortit un poignard de dessous son burnous et frappa le zouave qui marchait à côté de lui ; le soldat riposta par un coup de fusil à bout portant, qui brisa le crâne de son agresseur. Ce malheureux portait dans ses bras une petite fille de deux ou trois ans, qui fut inondée de sang et de débris de cervelle. Aussitôt la colonne s'arrêta : les zouaves, ces vrais hommes de cœur, entourèrent l'enfant, cherchant à la rassurer, lavant les éclaboussures dont elle était couverte. L'un d'eux la prit doucement dans ses bras, la berçant paternellement. C'était un spectacle attendrissant que de voir ces rudes soldats barbus, souriants, doux comme des pères à leurs nouveau-nés, attroupés autour

d'une enfant en larmes et baisant ses petites mains. La mère était parmi les prisonniers ; elle réclama l'orpheline, mais le zouave qui la portait ne voulut pas s'en dessaisir. Le soir, la compagnie décida qu'elle l'adopterait, et les officiers eurent toutes les peines du monde à faire comprendre à leurs hommes que nul ne saurait remplacer une mère, dont les droits sont sacrés. Les captifs, y compris la mère et la petite fille, furent reconduits aux avant-postes et rendus à la liberté, et chacun d'eux emportait dans les plis de son burnous du biscuit, du sucre, du café, des sous, tout ce que chacun, officiers et soldats, leur avait donné pendant leur présence dans le camp.

Les conditions accordées aux Beni-Raten devinrent la règle de toutes les autres. Dans ses Mémoires, le maréchal Randon les a fait connaître, en racontant la scène pathétique de cette première soumission.

Quelques parlementaires des Beni-Raten étaient venus demander une trêve, déclarant loyalement qu'ils ne représentaient pas toutes les fractions de leur tribu, mais qu'ils s'engageaient à faire respecter la trêve si le maréchal voulait conclure un armistice jusqu'au lendemain. Celui-ci promit de suspendre les hostilités, et put, confiant dans la parole des Kabyles, se promener en avant des grand'gardes avec tout son état-major, sans essuyer un coup de fusil.

Le lendemain soir, vers quatre heures, les envoyés des Beni-Raten, au nombre de quarante ou cinquante, traversent le camp et arrivent jusqu'à la tente du maréchal, conduits par le colonel de Neveu, chef du bureau politique. Sous leurs burnous sales et déchirés, avec leur allure sauvage, et malgré le sentiment de leur impuissance, les Kabyles gardent une attitude digne. Quelques-uns sont blessés et suivent péniblement leurs compagnons ; des taches de sang maculent leurs vêtements, mais aucun visage ne trahit la souffrance, et nul ne se pare ni ne s'humilie de ses blessures. Fier et calme, sans fuir ni rechercher les regards, ce troupeau de vaincus marche résigné et sans

honte, courbé sous la volonté de Dieu. Sur le passage de la députation, les soldats gardent le silence. C'est que le respect du malheur est un sentiment français.

Le maréchal est dans sa tente, entouré des officiers de son état-major et du bureau arabe ; l'interprète principal de l'armée est debout, à la porte, assisté d'un kabyle auquel il transmet en arabe les paroles du gouverneur, et qui les répète une seconde fois en langue kabyle. Silencieux et graves, les membres de la députation, sans saluer, s'asseyent à terre, en cercle. L'un d'eux, à la figure intelligente et expressive, à la barbe grisonnante, prend place un peu en avant des siens ; il est chargé de répondre pour tous.

Le maréchal se tourne vers eux et prononce chaque phrase d'un ton ferme. L'interprète principal, de sa voix claire, traduit en arabe, et le kabyle répète après lui dans le dialecte de sa nation ; puis il écoute la réponse, la redit en arabe à l'interprète, qui la transmet à son tour.

« — Vous tous qui êtes ici, dit le gouverneur, représentez-vous complètement la tribu des Beni-Raten, et pouvez-vous vous engager pour elle ?

« — Oui, nous sommes les amins délégués par toute notre nation, et nous avons mission de parler pour tous les fils de Raten. Ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

« — Pourquoi avez-vous manqué aux promesses de soumission que vous aviez faites, en 1854, au sebt (marché) des Beni-Yahia, puis, en 1855, à Alger ; et fomenté des révoltes chez les tribus soumises ?

« — Si quelques hommes des Beni-Raten ont fait cela, tous ne l'ont pas fait ; mais nous reconnaissons nos fautes, et nous venons ici pour nous excuser du passé et nous soumettre aux Français.

« — Avez-vous cette fois l'intention de tenir fidèlement vos engagements et d'exécuter les conditions qui vous seront imposées ?

« — Nous promettons que notre tribu sera fidèle aux promesses que nous te ferons en son nom.

« — Voici les conditions que je vous impose ; si elles ne vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous reprendrez vos armes, nous reprendrons les nôtres, et la guerre décidera. Mais si vous nous forcez à combattre, nous couperons vos arbres et nous ne laisserons pas pierre sur pierre dans vos villages.

« — Nous sommes tes vaincus, nous nous soumettons aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

« — Vous reconnaîtrez l'autorité de la France. Nous irons sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons des routes et construirons des bordjs. Nous couperons les bois, ainsi que les récoltes qui nous seront nécessaires pendant notre séjour ; mais nous respecterons vos figuiers, vos oliviers et vos maisons. »

Tous gardent le silence ; leur orateur s'incline.

« — Vous paierez, comme contribution de guerre et juste indemnité des désordres que vous avez causés, cent cinquante francs par fusil.

« — Les Beni-Raten ne sont pas tous riches, et beaucoup, parmi eux, n'ont pas assez d'argent pour payer cette somme,

« — Lorsque vous avez fomenté la révolte des tribus qui sont autour de vous, chacun a su trouver de l'argent ; les riches ont payé pour les pauvres. Vous ferez comme vous avez fait ; les riches prêteront aux pauvres afin que tous payent, et que chacun supporte la peine des fautes de sa nation. »

A ces mots, des réclamations confuses s'élèvent parmi les Kabyles. Quelques-uns parlent ou gesticulent, mais le chef les apaise peu à peu, et, répondant pour tous :

« — Nous paierons la contribution que tu demandes.

« — Comme preuve de vos bonnes intentions, vous me livrerez les otages qui vous seront désignés. Je les garderai jusqu'au paiement intégral de la contribution, et même plus longtemps, selon votre conduite. »

Tous restent silencieux ; le chef incline la tête.

« — A ces conditions, vous serez admis sur nos marchés, comme les tribus kabyles soumises. Vous pourrez travailler dans la Mitidja et gagner, pendant la récolte prochaine, de quoi payer votre contribution de guerre, et au delà. Pour vous convaincre dès à présent que nous ne voulons ni emmener les femmes et les enfants, ni vous prendre vos terres, comme on vous a dit que nous avions coutume de faire, vous rentrerez dans vos villages aussitôt que vos otages nous seront livrés ; vous pourrez circuler en liberté à travers les camps avec vos femmes et vos enfants, et l'on ne prendra à personne ni sa maison, ni son champ sans lui en payer la valeur. »

Les visages impassibles des Kabyles ne trahissent aucun sentiment de regret ni de satisfaction.

« — Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des amins, mais ils devront être reconnus et investis par la France ; vous pourrez même garder vos institutions politiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous maintenir en paix. »

Ces dernières paroles font courir un frémissement de joie parmi ces hommes jusqu'alors si impassibles. Des conversations à demi-voix s'engagent entre eux, et il est facile de voir à leurs gestes et à leur physionomie toute la satisfaction que leur cause cette proposition inattendue. Puis l'orateur, prenant la parole, dit :

« — Avons-nous bien compris ? nous conserverons nos institutions ?

« — Oui.

« — Nous nommerons nos chefs comme par le passé ?

« — Oui ; seulement, comme nous ne voulons pas que ce soient des hommes de désordre, ces nominations seront approuvées par nous.

« — Vous ne nous donnerez pas d'Arabes pour nous commander ?

« — Non.

« — Alors, vous pouvez compter sur notre soumission, et, demain, nous déposerons entre vos mains la contribution de guerre. »

Le maréchal congédia la députation, qui se rendit auprès du chef du bureau politique; celui-ci désigna immédiatement les otages d'après des listes arrêtées d'avance, aidé par le caïd El Hadj Tastarem, notre partisan. Ce caïd mérite une mention particulière : c'est lui qui, avec quelques hommes de son çof chassés de Kabylie et réfugiés chez nous depuis 1855, fit cesser les hostilités avant la soumission des Beni-Raten. Il avait reçu une forte blessure dans les rangs français en combattant les Beni-Ouaggenoun, en 1856, et son frère, en guidant l'avant-garde de la brigade Bourbaki quelques jours auparavant, avait été tué par méprise.

C'est ainsi que le maréchal Randon, qui avait étudié à fond la constitution sociale, administrative, politique et militaire des Kabyles, sut leur appliquer le seul principe qui rende les conquêtes durables, celui de respecter chez le peuple conquis ses mœurs, ses lois et ses institutions, tout en le mettant dans l'impuissance de nuire. C'est sur ce principe que s'est établie la grandeur de la nation romaine; c'est ainsi qu'on vient, mais timidement, de procéder en Indo-Chine. Il ne faut pas qu'une nation soit infatuée d'elle-même au point d'imposer aux vaincus, là où ses armées ont triomphé, son propre gouvernement politique et ses lois civiles.

Pour conserver par la force sa nouvelle conquête, le maréchal entreprit de faire élever un fort au milieu même du pays conquis; à cet effet, il interrompit les opérations militaires, et donna l'ordre au général de Chabaud-Latour de faire commencer immédiatement les travaux.

Pendant que le génie creusait les fondations de la nouvelle forteresse, destinée à renfermer quatre bataillons, avec les accessoires, toute l'armée fut employée à établir une route pour relier Tizi-Ouzou au nouveau centre qu'on allait édifier. En quelques jours, une armée de vingt-cinq mille travailleurs, ardents à la tâche comme au combat, traça

une route militaire dominant le pays, suivant les crêtes et non les vallées, une route carrossable de six mètres de large, à travers un pays bouleversé, coupé par des vallées profondes et des ravins aux pentes abruptes et rocheuses. Elle avait été commencée le 3 juin ; le 14, jour anniversaire des batailles de Marengo, de Friedland et du débarquement des Français à Sidi-Ferruch, Randon donnait l'ordre de suspendre les travaux pour inaugurer le nouveau fort, qui fut baptisé *fort Napoléon*. Dans la matinée, toutes les troupes échelonnées de Souk-el-Arba à Tizi-Ouzou déposèrent la pioche, et vinrent sur le plateau dominant le pays des Beni-Raten se masser à droite et à gauche d'un autel, assis sur des caisses à biscuit et des tambours amoncelés, flanqué de drapeaux et de fanions. Le génie avait artistement dressé autour de l'autel des trophées d'armes, des instruments de travail et des caissons d'artillerie. Les aumôniers des trois divisions assistaient le vicaire-général du diocèse d'Alger, qui trouva d'éloquentes paroles pour les soldats morts depuis un quart de siècle sur la terre algérienne (1).

Le nouveau fort comprit dans son enceinte le village d'Icheraouia. Il fallait le démolir. Le maréchal fit offrir aux habitants de leur payer leurs maisons et de leur en faire construire d'autres. Les Kabyles prirent l'argent et déménagèrent gaiement vers les bourgades voisines. D'un ramassis de bicoques, ils tirèrent 25.000 francs. Le gouverneur pouvait payer largement ; la contribution de guerre avait rapporté deux millions, qui furent employés entièrement aux dépenses de la forteresse et de la route qui devait la relier à Tizi-Ouzou.

Frappés de l'importance de ce fort, les Kabyles comprirent qu'il serait le tombeau de leur indépendance. Ils ne parvenaient pas à conserver leur impassibilité en voyant les fossés se creuser et les longues murailles crénelées

(1) Nous avons longuement parlé, dans notre première série, de ce vicaire-général, l'abbé Suchet, dont le nom est resté populaire en Algérie.

sortir de terre. Un vieil amin, venu à Souk-el-Arba pour apporter la contribution de guerre de son village, demanda au commandant Péchot qui recevait son argent :

« — Le maréchal vient-il donc habiter Souk-el-Arba (1)?

« — Non, c'est un bordj qu'il fait construire.

« — Un bordj! dit le vieillard, on m'a donc dit la vérité! Sidi commandant, regarde-moi. Quand un homme va mourir, il se recueille et ferme les yeux. Amin des Kabyles, je ferme les yeux, car la Kabylie va mourir. »

Pendant quelques minutes, l'amin resta les yeux fermés. Puis il quitta brusquement le commandant Péchot, en laissant échapper un sanglot.

Les marabouts annonçaient partout que le prophète avait suscité les Français, comme un fléau vivant, pour punir les crimes des Kabyles; mais, ajoutaient-ils, si Mahomet veut le châtiment de ses enfants coupables, il ne permettra pas leur asservissement aux infidèles. La dispersion future des chrétiens est annoncée par les saints de l'islam.

« — Déjà, disait un de ces fanatiques, déjà du haut du ciel Allah frappe les Roumis amenés par lui sur la terre kabyle. »

Et au bruit sourd que faisaient les mines en éclatant :

« — Entendez-vous s'écriait-il, comme ils jettent leur poudre aux rochers de la montagne. Dieu les a frappés de vertige! ! »

Un autre mêlait les railleries aux malédictions.

« — Ces chrétiens, disait-il en ricanant, ne font cette longue route de Tizi-Ouzou à Souk-el-Arba que pour s'en retourner plus aisément dans la plaine après les fatigues supportées dans les sentiers kabyles. »

Cependant il fallait achever la conquête. Nos soldats déposèrent la pioche pour reprendre le fusil, et le 24 juin tous les camps furent levés. Les trois divisions de Mac-Mahon, Yusuf et Renault marchèrent dans la direction des

(1) *Souk*, marché, *arba*, quatre. Souk-el-Arba, *le marché du quatrième jour.*

Beni-Menguillet, les voisins immédiats des Beni-Raten. Ce fut la 2e division, celle du général de Mac-Mahon, qui eut l'occasion de culbuter un ennemi resté en armes en face de nos grand'gardes, et dont les feux vigilants et provocateurs éclairaient nos bivouacs depuis vingt-cinq nuits.

Le combat d'Ichériden est un des plus terribles qu'ait livré le général de Mac-Mahon dans sa longue et glorieuse carrière.

Pour gagner les hauteurs d'Ichériden où l'attendaient les Kabyles, sa division avait à suivre une longue crête rocheuse formée de pitons successifs et bordée de précipices, sur laquelle couraient des sentiers à peine frayés. Cette crête, à 1.500 mètres de la montagne, s'élargissait et formait un plateau étroit sur lequel le général massa ses troupes et disposa son artillerie.

Les batteries prennent position à 900 mètres en avant ; la limpidité de l'atmosphère africaine permet de compter les défenseurs d'Ichériden qui ne daignent pas répondre à la canonnade et font preuve une fois de plus de leur singulier dédain pour les gros projectiles. Ce dédain est poussé jusqu'au mépris pour les fusées. « *Fousi* (*fusées*), disent-ils, *comme les hannetons; macache morto* (*pas de morts*); *canons, boum, boum, bruit beaucoup, mais passer dans l'air par-dessus la tête. Nous couchés par terre et rire.* »

A Ichériden, les Kabyles avaient établi à mi-côte de la montagne un retranchement sinueux; à droite, partant de ce retranchement, descendait en zigzag un contrefort naturel, rocheux, dont les rares passages étaient coupés de barricades. Derrière ces remparts, brillent les longs fusils, dont les canons polis miroitent au soleil. Nombre de Kabyles, l'arme au côté, sont debout sur les barricades et paraissent impassibles. Mac-Mahon, voyant le peu d'effet de l'artillerie, ordonne au général Bourbaki de lancer sa brigade à l'attaque. L'ennemi disparaît soudain derrière ses travaux de défense.

On n'entend plus, selon l'expression du poète, que le silence, un silence formidable.

Silencieusement aussi, la brigade Bourbaki, 2e zouaves et 54e de ligne, descend la pente de la courbe rocheuse qui va du plateau occupé par nos troupes à la montagne d'Ichériden. A trois cents mètres, les tambours et les clairons battent la charge; les têtes de colonne se déploient alors en tirailleurs et ouvrent le feu. Mais les barricades restent muettes ; pas un bruit, pas une fumée de feu ne sort des créneaux.

A cent cinquante mètres, le 2e zouaves et le 54e de ligne, qui jusque-là ont pu s'abriter derrière des plis de terrain, se trouvent à découvert. Une sinistre clameur de mort, un effroyable hurlement s'élève alors des remparts qui s'enveloppent de fumée; la fusillade devient extraordinairement serrée. La colonne française, fauchée en un clin d'œil, s'arrête brusquement. C'est en vain que quelques zouaves déterminés, se glissant comme des serpents à travers les buissons, essaient, courbés en deux, de s'avancer vers le retranchement; c'est en vain que quelques officiers, le sabre haut, crient : En avant! Tous ces braves tombent sous l'ouragan. On voit un capitaine faire quelques pas, tomber, se relever, retomber, se traîner sur les genoux, et finalement se coucher tout du long, immobile et sanglant.

Le feu des Kabyles roule toujours avec la même furie. Alors, sur la gauche de la brigade Bourbaki, on voit se détacher, officiers à cheval à la tête des compagnies, un bataillon de la légion étrangère dont les vieux reîtres conservent sous la mitraille leur superbe discipline; la fusillade s'acharne sur lui ; il s'avance impassible sans riposter et en quelques minutes aborde le flanc des retranchements, dans lesquels il se répand victorieux. Les Kabyles pris à revers fuient de toutes parts. Ce que l'élan du 2e zouaves et du 54e de ligne n'a pu faire, la bravoure silencieuse de la légion étrangère, bravoure dirigée savamment sur le flanc de l'ennemi, l'obtient avec avantage.

« C'est le mouvement de vos *grandes capotes* (1), disait le lendemain un Beni-Yenni, qui nous a fait quitter les barricades; sans quoi vous ne seriez pas montés et nous allions descendre jusque sur vous. Mais quand nous avons vu ces grandes capotes qui montaient prendre nos retranchements par derrière, sans même répondre à nos coups de feu, alors nous sommes partis.

« Depuis que les Français sont venus du Sebaou, je me suis battu à tous les combats; je voudrais savoir quel était ce diable enchanté qui hier marchait à cheval à la tête des grandes capotes. Je lui ai tiré deux coups de fusil; tous nous le visions; nous étions plus de mille tirant sur lui. Nous voyions nos balles soulever la terre autour de son cheval; il avançait toujours. Que l'on me donne son nom pour que je le garde. »

D'après M. Emile Carrey (2) « ce diable enchanté » était le commandant Mangin; c'est une erreur, car celui-ci se trouvait sur le flanc de son bataillon, à sa place de combat, surveillant le mouvement. L'officier qui marchait en tête était le capitaine adjudant major Dufaure du Bessol (3).

L'auteur de ces Récits a eu l'honneur d'être sous-lieutenant dans la compagnie Dufaure du Bessol au 3e zouaves; il tient à rendre à son ancien et respecté chef un éclatant hommage en rétablissant la vérité des faits.

VI

Les dernières opérations de la colonne expéditionnaire eurent lieu chez les Illilten. Ces tribus, dont le nom en kabyle veut dire *tribus du rocher*, habitent un misérable

(1) Nom donné aux soldats revêtus de l'ancienne et légendaire capote gris-bleu.

(2) Dans ses *Récits de Kabylie*.

(3) Il fut en 1870 un des héros de l'armée du Nord, et aujourd'hui commande une division du 14e corps d'armée.

territoire, produit des dépouillements successifs que le temps, la neige, les eaux ont arrachés à l'ossature dénudée du Djurjura. Haché par les avalanches et raviné par les eaux, il n'est qu'un amoncellement confus de pics, de crêtes isolées, de rochers surplombant d'effrayants précipices. Vu du haut du col de Tirourda, le pays ressemble à une mer tumultueuse qui serait immobilisée en pleine tempête. Dans la partie la plus tourmentée de cette étrange région sont enfouis deux villages, Takleh et Tirourda, appartenant à une famille de marabouts, celle de Lalla Fatma, dont l'influence s'étendait à toute la Kabylie.

L'histoire de cette prophétesse berbère est curieuse. A l'âge de seize ans, elle fut mariée à un certain Yahia ben Ikoulaf, marabout de la tribu des Beni-Itouragh ; mais l'année d'après, elle quittait le domicile conjugal et se retirait chez ses frères les marabouts de Tirourda. Son mari fit de vaines instances pour la ramener près de lui. Le fameux agitateur Bou-Baghla essaya d'épouser la maraboute : elle y consentait, mais il fallait obtenir le divorce de Yahia ben Ikoulaf. Ce dernier resta sourd à toutes les instances et, quoique très pauvre, refusa l'argent que les frères de Lalla Fatma lui offraient au nom de Bou-Baghla.

On raconte que c'est à la suite d'un combat livré en 1854 contre les troupes de la division Maissiat, commandant la province de Constantine, que Bou-Baghla et la druidesse conçurent l'un pour l'autre une véritable estime. Lalla Fatma, avec les femmes des Illilten, se précipita plusieurs fois, vêtue d'un haïk rouge qui la désignait aux coups de feu de nos soldats, au milieu des combattants. Bou-Baghla, chacun le sait, était brave. Dans l'affaired ont nous parlons, il fut atteint par une balle partie des rangs du 3e zouaves, et passait tout sanglant à côté de Lalla Fatma, quand elle s'écria :

« — Chérif, ta barbe ne deviendra jamais du foin. »

Pour expliquer cette apostrophe de la sauvage guerrière,

rappelons que chez les indigènes d'Algérie la barbe est le symbole de la bravoure. Dire d'un homme que sa barbe s'est changée en foin, c'est insinuer qu'il est lâche devant le danger. La barbe est aussi le symbole de la fierté ; dire de quelqu'un que sa barbe s'est changée en foin, signifie également qu'il a perdu tout amour-propre.

La sainteté de Lalla Fatma, à l'époque de la conquête de la grande Kabylie, était universellement reconnue ; elle guérissait les maladies, conjurait les périls et rendait de ces oracles à double entente qui étaient rarement démentis par les événements. Si elle le veut, disaient les Kabyles, elle fera reculer d'un geste l'invasion française.

Quelles raisons donna la prophétesse pour expliquer aux Kabyles l'impossibilité pour elle d'empêcher la marche de notre armée, nous l'ignorons. Les Illilten vinrent entasser dans le village qu'elle habitait leurs richesses, ainsi que leurs femmes et leurs enfants ; Lalla Fatma promit de les protéger et de faire pour eux des conjurations surnaturelles qui ne pouvaient manquer d'être exaucées. Mais elle n'était pas absolument convaincue de sa propre puissance. Son frère, Si Taïeb, très intéressé aux succès de sa sœur, dont les richesses étaient considérables, voulut seconder par des moyens diplomatiques l'intervention divine de Lalla Fatma, et comprit fort bien que la soumission absolue aux Français était le premier procédé à employer. Le rusé compère vint donc se présenter au général Yusuf et lui dit avec componction :

« — Je suis un ami de la France, mais je n'ai pu persuader aux Illilten de se soumettre ; ils veulent leur journée de poudre. Je suis venu à toi pour te dire au moins mes intentions personnelles. Je demande que les deux villages où je commande soient épargnés et, pour te prouver ma sincérité, j'offre de conduire tes soldats par des sentiers faciles jusque sur les rochers dominant le territoire du reste de la tribu.

« — Voilà, dit le général Yusuf en présentant le négo-

ciateur au maréchal Randon, un coquin qui trahit les siens pour que son village soit épargné. »

Et les propositions de Si Taïeb furent acceptées.

Le saint homme, émissaire de sa sainte sœur, conduisit les troupes françaises à des endroits choisis par lui, afin de sauvegarder ainsi ses richesses personnelles, et par-dessus tout le prestige religieux de Lalla Fatma. L'honneur de sa tribu exigeait une journée de poudre ; il le concédait de grand cœur.

Les avant-postes de la division Yusuf virent bien s'échapper devant eux l'émigration des Illilten ; mais comme nous avions l'occasion d'un triomphe facile, suivi d'une belle razzia, personne ne s'en préoccupa. Toutefois l'humeur belliqueuse de quelques soldats vint brusquement renverser les combinaisons du sage et habile Si Taïeb, qui espérait avoir soustrait aux Français les richesses accumulées dans les deux villages soumis à son autorité.

Quelques fugitifs retardataires cherchant à se mettre sous l'égide tutélaire de Lalla Fatma furent aperçus par cinq zouaves faisant partie de l'avant-garde de la brigade Gastu ; ceux-ci poursuivirent d'abord les Illilten d'une crête à l'autre, mais tout à coup les burnous blancs disparurent derrière la montagne. Etonnés, nos troupiers se faufilèrent le long d'un ravin et découvrirent un étroit sentier qui avait livré passage à la foule éperdue ; il menait droit à Takleh, le village introuvable de la druidesse musulmane.

Dès que les zouaves débouchent, Lalla Fatma groupe autour d'elle les femmes et les enfants, les rassure et leur promet sa protection divine. Cette protection, hélas ! ne suffit pas. Les balles sifflent partout ; les hommes se voient dans l'obligation de prêter main-forte à la prophétesse. Ils s'arment donc pour le dernier combat et engagent la fusillade contre les cinq audacieux qui ont osé se montrer devant Takleh.

Mais nos soldats n'abandonnent jamais les camarades dans le danger. On entend les coups de fusil, et l'on sait que

quelques amis ont disparu dans le ravin. Sans ordre, un clairon sonne le ralliement et une quarantaine de zouaves, sans officier, accourent aussitôt. Les Illilten sont bien quelques centaines; par habitude, les nôtres s'embusquent et ouvrent le feu. Mais les Kabyles ripostent avec énergie, et en quelques minutes ont couché par terre une vingtaine d'assaillants. Le clairon sonne au renfort ou au cacolet; à la fin, la fanfare éperdue du clairon excite l'attention d'un capitaine d'état-major, M. Fourchault, qui arrive au pas de course, avec quelques hommes qui l'ont suivi.

« — Cinq zouaves, lui disent les survivants, sont blessés et entre les mains des Kabyles.

« — Eh bien ! dit gaiement le capitaine Fourchault, allons les chercher. Clairon, sonne la charge. »

Et cette petite troupe se précipite au cri de : En avant ! en avant !

Heureusement de nouveaux zouaves accourent à perte d'haleine; les Kabyles les voient venir, croient à la présence d'une armée entière, s'effraient et se mettent à fuir de tous côtés, abandonnant les femmes et les enfants que les invocations de Lalla Fatma ont été impuissantes à sauver.

Alors les vainqueurs pénètrent dans le village, et le pillage commence. La poudre appelle la poudre; au bruit de la fusillade, des centaines de soldats sont accourus. Fusils encore chauds du combat, yatagans, armes de toute espèce, jonchent le sol, pêle-mêle avec des bijoux, des bracelets, et même des sacs remplis d'argent. Bientôt les zouaves sont chargés de butin à n'en savoir que faire. Une maison cependant a refusé d'ouvrir; de nouveaux arrivants enfoncent la porte à coups de crosse, et l'on découvre une véritable foule entassée dans les chambres et les couloirs. Le diplomate Si Taïeb, qui, en somme, a été peu heureux, se présente la tête couverte de branches vertes et vient dire que nos blessés ont été respectés. Ce procédé, si contraire aux habitudes de l'ennemi, touche

nos officiers qui pardonnent et décident que personne ne sera fusillé.

A l'annonce de cette mesure de clémence, une femme petite, très massive, mais belle autant que peut l'être une femme kabyle de vingt-cinq à trente ans, tatouée, outrageusement chargée de bijoux, accourt en pleurs se jeter dans les bras de Si Taïeb. C'est Lalla Fatma qui prend des airs navrés, car l'amitié de Mahomet lui a fait défaut ; elle n'est plus qu'une vulgaire captive.

On réunit près de deux cents prisonniers autour de la martyre du Djurjura à laquelle un mulet de razzia est amené, et le cortège s'achemine vers le quartier-général. Si Taïeb marche philosophiquement à côté de sa sœur.

Il était nuit noire quand le cortège arriva. Le capitaine Fourchault présenta au maréchal Lalla Fatma et les deux cents captifs. La prophétesse, enveloppée de burnous blancs, mit pied à terre et suivit le gouverneur sous sa tente. Elle s'accroupit à la mode arabe, regarda autour d'elle sans affectation ni timidité, et quand on lui demanda pourquoi les gens de sa tribu avaient rompu la convention faite avec son frère en tirant sur les troupes françaises :

« — Allah l'a voulu, répondit-elle; ce n'est ni par ta faute, ni par la mienne. Quelques-uns de tes soldats ont quitté leurs rangs pour pénétrer dans mon village ; les miens se sont défendus. Je suis ta captive. Je ne te reproche rien, et tu ne dois rien me reprocher. C'était écrit. »

Après quelques demandes relatives à la prochaine soumission des Illilten, le maréchal confia la druidesse à des officiers du bureau arabe chargés de la conduire au camp de la division Yusuf. Lalla Fatma remonta sur son mulet, et la longue file des prisonniers s'ébranla pour la suivre. A la lueur des feux du bivouac, nos soldats virent passer une foule pleurante de femmes hâves et fatiguées, tenant sur les bras des enfants criant la faim, et des hommes tristement résignés. De temps à autre, une femme roulait sur les cailloux du chemin; une longue lamentation s'élevait

alors au-dessus du morne cortège, et de confuses rumeurs de souffrance se faisaient entendre dans le silence de la nuit.

Emu, le maréchal Randon regardait la foule lamentable disparaître dans les ténèbres. Il se retourna, appela le plus jeune de ses officiers d'ordonnance et lui commanda d'aller veiller à l'installation des captifs et de leur faire distribuer des rations de campagne. Quand le lieutenant Bibesco vint dire à Lalla Fatma d'être sans inquiétude sur le sort des siens, elle répondit simplement :

« — La bonté est la fille de la force. »

Le campement choisi pour la prophétesse et sa suite fut placé à côté de celui d'une compagnie du génie. Nos braves soldats se hâtèrent d'allumer des feux, de chercher de l'eau et d'aller à la distribution des vivres. Puis ils prirent leurs propres marmites pour faire du café à l'intention des prisonniers. Pendant que ceux-ci mangeaient avec avidité, les nôtres formaient autour d'eux un cercle silencieux et sympathique, montrant une fois de plus que la pitié du vaincu est la première gloire de la France.

Passives et effarées, les femmes se serraient autour de leur prêtresse tutélaire. Celle-ci eut peine à les déterminer à suivre Si Taïeb qui les installa sous les tentes à elles réservées. Ces malheureuses s'endormirent péniblement. Le lendemain, tous les Illilten, Fatma et Si Taïeb en tête, furent conduits chez une tribu alliée qui se chargea de les garder jusqu'à la soumission définitive des Illilten. Chose originale ! un nombre énorme de turcos entourait la prophétesse qui leur donnait sa main à baiser. De temps à autre, en traversant le camp, Lalla Fatma daignait murmurer à leur adresse une parole amicale, et ces grands enfants, montrant leurs dents blanches sous un large sourire, la quittaient ravis comme des fidèles bénis et contents.

Tout alla bien tant que la druidesse longea la face du camp occupée par les turcos; mais lorsqu'elle passa devant les zouaves, ces rudes soldats, silencieux d'abord

et pitoyables aux misères de l'ennemi vaincu, se prirent à parodier un à un les gestes onctueux de Lalla Fatma ; la pitié s'effaça devant les allures protectrices de la maraboute, la foule devint peu respectueuse, les baisements de main firent courir un flot de lazzis, et le rire français, ce rire inextinguible, éclaira ces figures bronzées.

La captive respectée s'était transformée en prêtresse de théâtre.

VII

Nos lecteurs connaissent la situation malheureuse de la femme dans la société arabe (1) ; le kabyle, mahométan assez tiède, a pour elle une certaine considération, et, se conformant aux vieilles coutumes berbères, lui permet de jouer un certain rôle. A l'époque de la conquête arabe, les Beni-Raten étaient gouvernés par une femme appelée Chimsi, et une autre nommée Damia bent Nifak commandait les bandes organisées par les gens de la montagne pour lutter contre l'envahisseur. Damia battit même les Arabes à plusieurs reprises, et ceux-ci, pour se venger, l'appelèrent Kahina (sorcière). Ce ne sont pas là des faits exceptionnels dans les annales berbères. On a vu à Tuggurt, au fond du Sah'ra constantinois, une femme gouvernant au nom de son fils; Tuggurt est loin de la Kabylie, il est vrai, mais on sait que les populations des oasis sont berbères d'origine.

Comparons le mariage arabe au mariage kabyle; il convient d'en étudier la portée morale et sociale, et de montrer à quel point les deux sociétés sont différentes l'une de l'autre.

Le mariage tel que l'a institué Mahomet peut se résumer en deux formules : polygamie et divorce.

Le vrai musulman peut avoir quatre épouses légitimes,

(1) Voir *Récits algériens*, 1re série.

renvoyer celle d'entre elles qui lui déplaît et la remplacer par une autre. De là des divisions domestiques, des intrigues, des cabales dépassant tout ce que l'on peut imaginer.

Mahomet a beaucoup insisté pour que la dot en usage chez les peuples de l'Orient conservât un caractère de don volontaire fait par le mari à la femme; mais dans la pratique la dot versée constamment entre les mains des parents de l'épouse représente le prix de la vente dont celle-ci est l'objet. C'est ainsi qu'a été maintenu dans la société musulmane l'éternel esclavage de la femme.

En Algérie, les mariages se font de bonne heure. Le jeune homme est à peine sorti de l'adolescence, que le père songe à l'établir; il charge la mère de trouver une jeune fille, presque une enfant; et quand les parents se sont concertés, ils daignent apprendre à leur fils qu'ils lui ont choisi une épouse. Celui-ci ne se récrie pas, loin de là; il baisse la tête et se déclare prêt à obéir.

Accompagné de quelques voisins, on se rend chez le père de la jeune fille, sondé au préalable. La conversation roule d'abord sur des sujets indifférents; puis un complaisant, par une transition plus ou moins adroite, met la question sur le tapis, et l'on parle aussitôt des conditions du mariage. La discussion n'est jamais longue, quoique le père de la jeune fille, pour la forme, demande une dot élevée; le prix a été débattu d'avance, et les débats se terminent par de petits cadeaux distribués à l'innombrable parenté féminine de la fiancée.

Pendant ce temps, les femmes préparent un repas. Avant de manger le couscouss traditionnel, l'homme le plus âgé de la société invoque les bénédictions d'en haut sur le couple futur, et déclare l'union accomplie légalement; c'est très simple, comme on le voit. Puis, quelques jours après, le montant de la dot, en présence du cadi rédacteur du contrat, est remis aux parents de la jeune fille; et, comme le divorce est chose prévue, on fait un relevé exact des

dépenses provenant du repas de noces et des cadeaux, afin de s'en faire rembourser, le cas échéant.

Après le repas de noces, l'épouse voilée se rend à la tente de son beau-père ou de son mari. Elle est reçue par la belle-mère qui lui tend un pot de beurre ; la jeune femme y plonge la main et en enduit les montants de la tente. Les Arabes prétendent que cette pratique a pour objet d'appeler sur le jeune ménage les bénédictions du ciel. On festoie encore pendant quelques heures ; le mari soulève alors le voile de sa femme, et peut contempler ses traits pour la première fois.

Les cérémonies que nous venons de décrire sont peu différentes quand l'homme est vieux, ou que la mariée est jeune fille, divorcée ou veuve.

Dans certaines contrées de l'Algérie, le mari se présente à sa femme, le premier jour du mariage, avec un bâton à la main ; cette coutume est cruellement significative, car le bâton est le grand moyen d'éducation qu'il emploie vis-à-vis d'elle pour en obtenir l'accomplissement de ce qu'il considère comme ses devoirs. La femme arabe est autrement mal traitée que la femme kabyle ; elle prépare les repas, sert son seigneur et maître, et attend, silencieusement accroupie, que celui-ci ait terminé pour reprendre les os à demi rongés qu'il a replacés dans le plat et manger ses restes. Sous la tente de l'arabe, c'est elle qui fait tout ; l'homme, lui, reste assis majestueusement, et passe son temps à regarder dans le vague. La femme tisse à ses moments perdus (et Dieu sait si elle a beaucoup de ces moments) les étoffes destinées à faire des burnous et à couvrir les tentes ; elle va à l'eau et au bois, souvent à de grandes distances.

C'est encore elle qui moud le grain à l'aide d'un petit moulin à bras, fabrique la poterie, trait les chèvres, les brebis et les vaches, fait le beurre et le lait caillé, lave la laine et la tisse. Lorsque son époux désire monter à cheval, c'est elle qui est chargée de seller celui-ci ; et, quand le douar dé-

campe, ce sont encore les femmes qui démontent la tente, la chargent sur les bêtes de somme, la déchargent à l'arrivée et la remontent.

A l'extérieur comme à l'intérieur, rien dans la vie kabyle ne ressemble sous ce rapport à la vie arabe. La femme kabyle a un rôle tout autre. Tout d'abord, son mari étant monogame, elle est seule, n'est pas écartée de la société des hommes, mange avec son époux, ses enfants, et même avec les étrangers; elle a plus de liberté, fréquente les marchés pour acheter ou vendre, et ne sait pas ce que c'est que le bâton. Il est excessivement rare qu'un kabyle maltraite sa femme.

Il faut ajouter qu'elle connaît le foyer domestique, car le kabyle est fixe et sédentaire, et habite des maisons ou des gourbis. Cette existence lui donne une certaine dignité d'allures tout à fait remarquable; elle est propre et, sous de grossiers vêtements, a même une certaine élégance.

Les Kabyles ont très rarement recours au divorce ; et si quelques-uns s'en servent, c'est que la religion musulmane le recommande pour ainsi dire. Ainsi Mahomet, dans les chapitres IV, XXXIII et XLIII du Coran, admet fort bien que le croyant donne à une de ses femmes un « congé honnête » quand il désire la « changer contre une autre » : et le bon apôtre leur recommande d'agir généreusement avec l'épouse renvoyée. De pareils encouragements ont eu pour premier effet de favoriser les déportements des peuples qui ont embrassé l'islamisme ; le divorce ne sert qu'à pallier leurs instincts de débauche.

Il faut distinguer entre le divorce et la répudiation ; le premier a lieu par consentement mutuel, et la seconde, par la volonté d'une seule des deux parties. Le divorce a de plus un caractère définitif, tandis que la répudiation peut être temporaire. Il peut être prononcé par autorité de justice dans le cas où le mari bat sa femme sans motif ; ce *sans motif* vaut son pesant d'or, car la loi musulmane accorde bien au mari mille raisons de battre sa femme.

Le mariage, dans la société islamique, étant considéré comme une vente, il s'ensuit que le mari, lorsqu'il rend par le divorce ou la répudiation l'objet acheté par lui, réclame l'argent qu'il a donné; la dot est restituée. Rien n'est plus immoral. Comme ce sont les parents de la femme qui reçoivent l'argent, ce sont eux qui le remboursent; ils encaissent de nouveau quand leur fille est redemandée en mariage.

On se demande ce que deviennent alors les enfants. Légalement, ils appartiennent toujours au père; mais on veut bien permettre à la mère d'avoir la charge de leur éducation pendant leur enfance. C'est ainsi que la femme divorcée emmène avec elle ses enfants en bas-âge et les garde jusqu'à l'adolescence; l'entretien est alors payé par le mari. Mais, si la femme divorcée contracte une nouvelle alliance, le mari reprend ses enfants.

Dans la société musulmane la femme est donc littéralement mise hors la loi. Par une singulière contradiction, les enfants illégitimes sont élevés aux frais du domaine public.

Les bons ménages sont rares; méprisée, la femme se révolte sans cesse, et devient naturellement pour le mari un composé de défauts sans nombre. Pour elle, en retour, l'homme est un amalgame des vices les plus révoltants.

Le cœur se soulève en pensant que toutes ces turpitudes sont sanctionnées par la religion mahométane.

Donnons encore sur les mœurs kabyles certains détails que nous croyons peu connus :

Le kabyle n'observe pas, avec une rigueur absolue, le jeûne du Ramadan et ne se fait aucun scrupule d'étancher sa soif lorsqu'il se livre aux travaux des champs. Ses marabouts lui laissent au sujet des prescriptions du Coran une immense latitude et lui-même attribue à ces prêtres la plus grande influence, car s'il n'est pas très religieux, il est superstitieux à l'excès. Ainsi, dans la tribu des Beni-Djennad, qui occupe environ quarante vil-

lages sur la pente septentrionale du Djurjura, nul n'a le droit ni de blanchir sa maison ni de posséder des ânes, ni de passer la nuit sur une meule de paille, chose que les indigènes d'Algérie aiment beaucoup pendant la belle saison. Ces défenses légèrement tyranniques leur ont été faites par un marabout. Ce brave homme avouait candidement que la raison qui le poussait à interdire le blanchiment des maisons était de vanité toute personnelle. Plusieurs habitants de son village s'étant permis ce luxe, il n'était plus possible aux étrangers de distinguer sa demeure de celles du commun des Kabyles.

Le même personnage craignait toujours de ne pas voir affluer chez lui la *ziara* (1) en quantité suffisante.

On n'a jamais su pourquoi le marabout ne permettait pas aux Beni-Djennad d'avoir des ânes; il faut croire qu'un de ces animaux lui avait joué quelque méchant tour. Comme ses ouailles se procuraient des pois (2) dans les tribus voisines, il leur interdisait d'en manger sans les mélanger à d'autres substances, les prévenant qu'en cas de désobéissance ils seraient atteints de la gale. Le motif de cette singulière prohibition est tout simple; un marabout ayant jadis convoqué extraordinairement ses fidèles, quelques-uns seulement se présentèrent à l'heure fixée; le plus grand nombre arriva en retard.

« — Que faisiez-vous? leur demanda-t-il avec colère. D'où vient votre peu d'empressement?

« — C'est la saison des pois; nous en semions.

« — Eh bien! que ces pois, cause du manquement à vos devoirs religieux, soient à l'avenir pour vous une nourriture malfaisante! »

(1) La *ziara* est le tribut tout à fait volontaire que les populations versent entre les mains des marabouts. Quelquefois cette contribution est annuelle et se confond avec la dîme prescrite par le Coran

Il est bien entendu que les dons qui constituent la *ziara* peuvent être en nature; ils font vivre le prêtre ou le personnel des zaouïas, et permettent à celles-ci de nourrir les pèlerins, les élèves pauvres, les professeurs, et de donner des secours aux bons musulmans dans le besoin.

(2) La culture de ce légume était aussi defendue.

Aujourd'hui, un Beni-Djennad, pour tout l'or du monde, ne mangerait pas de ce légume sans le mélanger avec d'autres.

Quant à la défense de coucher sur des meules de paille pendant les nuits d'été, elle a sa raison d'être au point de vue de la morale.

Les prêtres kabyles vont jusqu'à autoriser leurs ouailles à manger du sanglier, bien que la chair de cet animal soit interdite sévèrement aux musulmans et passe pour immonde ; ils soutiennent gravement que ce n'est pas la chair de l'animal tout entier qui est frappée d'interdiction, mais seulement une partie dont Mahomet s'est réservé le secret. En dépouillant un sanglier, les Kabyles coupent un morceau de viande, pas le meilleur bien entendu, et le jettent au loin en priant Dieu de leur pardonner s'ils n'ont pas mis la main sur la partie défendue.

La prévoyance ne manque pas aux marabouts kabyles. Ainsi, dans la petite tribu des M'chédalla se trouve un pèlerinage très suivi. Son histoire date de loin. Il y a plusieurs siècles, un homme s'étant fait bâtir un ermitage au sommet d'une montagne située sur le territoire de cette tribu et appelée le *Thanugouth*, devint *nabbi* (prophète) par la grâce de Dieu et de Mahomet et reçut d'en haut le don de faire des miracles ; à sa mort on éleva sur l'emplacement de sa maison une Kouba (tombeau) qui existe encore et qu'il suffit de visiter pour attirer sur soi les bénédictions du ciel. Un de ses descendants désireux, lui aussi, de posséder le même privilège d'opérer des miracles, crut sage pour l'obtenir de faire le voyage de la Mecque ; un jour il annonça aux montagnards son prochain départ. Prévoyant que, pendant son absence, les fidèles, ses fournisseurs des choses nécessaires à la vie, délaisseraient son ermitage, il leur conseilla de continuer leur pèlerinage tous les jeudis jusqu'à son retour, ajoutant que des bénédictions en nombre incalculable étaient attachées à cet acte de dévotion. Les M'chédalla en firent la promesse solennelle au marabout qui partit rassuré sur l'avenir.

Le saint homme ne revint pas et mourut en route. Mais les gens pieux de la tribu, liés par le serment qu'avaient fait leurs pères, n'ont jamais cessé de fréquenter le jeudi la Kouba sanctifiée; seulement on remarque que leur zèle va décroissant. Ce lieu de pèlerinage a pourtant la réputation d'être extrêmement favorable aux femmes qui demandent la conservation et la santé de leurs enfants.

Est-ce au vœu des M'chédalla qu'il faut attribuer cette singulière coutume? Chez eux, les pauvres seuls ont le droit de travailler le jeudi. Tout individu classé dans la catégorie des riches qui, ce jour-là, voudrait se livrer à un labeur quelconque, paie une amende à l'amin (maire). Du moins cela se passait ainsi il y a une dizaine d'années; il est à croire que le contact de notre civilisation a détruit ou détruira à bref délai quantité de superstitions locales soigneusement entretenues par les marabouts.

Il est peu d'Arabes ou de Kabyles, savants ou ignorants, grands ou petits, riches ou pauvres, qui soient exempts de superstitions; tous croient aveuglément aux démons, aux sorciers, aux charmes, aux remèdes empiriques, ou aux amulettes.

Les musulmans ont fait au démon Lazerour une réputation fantasque. Il n'est pas seulement un inspirateur des fautes, un donneur de conseils pernicieux, un méchant esprit qui s'introduit dans le corps des hommes pour les rendre furieux et les jeter à terre en les faisant écumer, il n'est pas seulement le génie malfaisant qui annihile les remèdes aux maladies, même la prière et l'amulette, c'est encore un démon folâtre qui aime à jouer des farces aux voyageurs. Ainsi, quand un homme traverse une forêt pendant la nuit, ce maudit vient lui sauter à califourchon sur le dos, le force à plier sous son poids, et ne le lâche qu'au point du jour. Non content de tyranniser la pauvre espèce humaine, il s'attache aux animaux; c'est lui qui provoque la panique dans les troupeaux de chameaux ou de moutons, qui donne la maladie aux chèvres, qui fait endiabler les

agneaux et leur donne l'idée d'exécuter des danses analogues à la danse de Saint-Guy ; c'est encore lui qui fait boiter les chevaux et favorise les voleurs de mulets. Chaque fois que Lazerour voit couler le sang d'un homme ou d'un animal, il se précipite et suce la blessure.

L'amulette, pour le musulman, a un effet curatif ou préventif. Les tolba en font un commerce très lucratif ; seulement l'amulette préventive coûte un peu plus cher que la curative, car il est incontestable qu'il est infiniment plus difficile de se guérir des maux à venir que des maux présents.

On sait que l'amulette sert aussi bien aux animaux domestiques qu'à l'homme. Il en est de toutes les formes ; la plus commune consiste en un verset du Coran. Il est absolument inutile que ce verset s'applique au mal que l'on veut guérir ou dont on veut être préservé, ou bien à la chose que l'on désire ; pourvu que le verset soit d'abord écrit dans un sens, puis dans le sens immédiatement perpendiculaire, de manière que lettres se croisent, l'amulette est bonne.

Mais, pour qu'elle soit vraiment efficace, il faut que celui qui en est détenteur remplisse une foule de conditions : être à l'abri du mauvais œil, source de tous les maux, ne pas rencontrer un borgne, etc. ; de plus, il est sage de porter toujours sur soi une patte de porc-épic renfermée dans une gaîne d'argent.

Aux yeux d'un musulman de bonne foi, il est des amulettes tout à fait irrésistibles ; mais alors ce n'est pas seulement le porteur qui doit scrupuleusement suivre jusqu'à la moindre des prescriptions, mais le taleb lui-même doit intervenir. Ainsi, pour que l'amulette destinée à mener à bien un projet de mariage produise son effet, il faut que le taleb, en écrivant certains mots cabalistiques sur un morceau de papier, se dépouille au préalable de tous ses vêtements ; puis il choisit le dernier mercredi du mois, et attend que tout le monde, aux environs, ait fait la prière de quatre heures. Il doit être muni d'une plume taillée dans du bois

provenant de l'arbre mâle du laurier-rose et se servir d'encre bleue !

Pour se préserver de la fièvre, il existe de nombreux procédés. Le plus simple consiste à faire écrire par un taleb des mots cabalistiques sur un œuf de poule pondu le vendredi avant midi ; l'œuf est ensuite placé sur des cendres brûlantes, et quand il est cuit, on le mange en ayant soin de ramasser les coquilles, réduites en poudre, que l'on renferme dans un sachet bleu, porté constamment sur soi, sans quoi la maladie revient.

Le taleb peut aussi tracer sur un morceau de papier deux versets du Coran écrits dans deux sens différents ; on mâche le papier, et on l'avale. Ou bien encore on met pendant trois jours sur le feu, à l'heure habituelle de l'accès, un écrit contenant les paroles suivantes : « Le Dieu qui te soulage te pardonne par trois fois; il a dit : le salut soit sur toi ! »

L'amulette contre la morsure des scorpions consiste à porter aussi un sachet de toile bleue renfermant un morceau de papier sur lequel est tracé un verset du Coran, et doit contenir des cheveux d'un enfant du sexe masculin ayant juste quatre mois et dix jours.

Mais les amulettes et les talismans n'ont pas seuls un pouvoir surnaturel. Certains buissons, des arbres auxquels on suspend un morceau d'étoffe, des rochers ou des montagnes, des fontaines ont le pouvoir de rendre les serments éternels, le don de guérir, etc., etc. Les habitants de la contrée où l'on voit ces buissons, ces arbres, ces rochers, ces montagnes ou ces fontaines se réunissent souvent pour faire des pèlerinages en ces lieux où, d'après la croyance populaire, se manifeste la bonté divine ; ils ont généralement l'habitude d'y dépecer un mouton dont la chair est partagée entre les assistants.

Il y a des oiseaux néfastes, tels que le corbeau qui, isolé, porte malheur, ou la chouette qui annonce la mort des personnes de la famille. Il y aussi des oiseaux bienfaisants,

tels que la huppe, dont les pattes et les ailes ont le pouvoir de guérir.

Ces peuples amoureux du merveilleux ont naturellement des ogres et des ogresses, des sorciers et des sorcières. Mais les Kabyles croient beaucoup moins que les Arabes à ces êtres surnaturels.

Les médecins indigènes ne sont disciples d'aucune faculté, ne savent ni lire ni écrire, choses qu'ils considèrent, dit le commandant Villot dans son *Etude sur les mœurs et les coutumes des indigènes de l'Algérie*, comme parfaitement inutiles. Ils se divisent en *hakems* ou médecins savants, et *toubibs* ou praticiens ordinaires. Les premiers sont extrêmement rares; de même que les toubibs, ils fournissent les médicaments qu'ils prescrivent.

Les toubibs les plus adroits pratiquent l'opération du trépan, et les appareils dont ils se servent pour maintenir les membres fracturés sont assez ingénieux. En thèse générale, les meilleurs d'entre eux sont des empiriques, produits de l'ignorance, de l'absence d'études, en un mot de l'impuissance de l'art; les autres, véritables charlatans et effrontés coquins, exploitent indignement sans le moindre savoir la crédulité publique.

En Kabylie, la profession de médecin est plus honorée que chez les Arabes, car elle est généralement exercée par des vieillards ayant, à défaut de connaissances étendues, une grande réputation de sagesse. Leur bagage scientifique se compose surtout de recettes empruntées à la tradition ou rapportées par les pèlerins revenant de la Mecque, auxquelles ils ajoutent un peu de magie. Il n'est pas rare de voir la clinique de ces disciples d'Esculape suivie par des jeunes gens, vrais élèves en médecine, qui paient au maître une certaine rétribution. Le médecin kabyle est également chirurgien et ne dédaigne pas les opérations bénignes qui, dans les villes, sont abandonnées aux perruquiers, telles que l'extraction des dents ou la pose des ventouses. Les plaies d'armes à feu sont cautérisées à

l'orifice avec un couteau à lame courbe, qui sert aussi de rasoir. Le toubib va s'installer au marché et place gravement devant lui les quelques pièces de ferraille qu'il appelle pompeusement ses instruments de chirurgie ; le tout est disposé au milieu de substances pharmaceutiques, qui se composent presque invariablement d'alun, de hachich, de safran, de miel, de piment, ou de sulfate de cuivre.

Arabes et Kabyles n'admettent pas les amputations, et prétendent qu'il n'est pas permis d'altérer la création divine ; ils préfèrent la mort à quelques années d'existence achetées au prix de la mutilation du corps. Cette répugnance favorise l'ignorance crasse des toubibs qui ne savent pas même arrêter une hémorrhagie, percer un abcès ou opérer l'extraction d'un corps étranger, et n'ont aucune idée des accidents que telle ou telle opération pourrait provoquer. Ils ne soumettent même pas les blessés ou les malades à un traitement particulier et ne consentent à répandre un peu de sang que dans un cas de nécessité absolue. L'art des pansements est des plus rudimentaires; les appareils sont placés sans raison aucune, les compressions sont exagérées le plus sottement du monde, la charpie est remplacée par du poil de chameau, de la laine de mouton, quelquefois des herbes, les bandes par des cordes en alfa, en jonc, ou en palmier nain, et le linge par le premier chiffon venu. Le feu est la base de toute la thérapeutique. C'est simple, portatif, et économique par-dessus le marché.

Les rares amputations qu'opèrent les toubibs se font avec un fer bien rougi au feu. Ils ne saignent jamais par les grandes veines que leurs connaissances anatomiques sont impuissantes à leur faire discerner, mais par la veine de la racine du nez; dans ce cas le patient est tenu de se laisser à moitié étrangler, car il faut que cette veine se gonfle pour être reconnue. L'écoulement du sang s'arrête par un procédé des plus primitifs; on se contente de prendre un peu de terre, de l'imbiber avec de la salive, et de l'appliquer sur l'incision.

Les médecins ont soin de se faire payer d'avance. Mais l'indigène d'Algérie préfère s'adresser à Dieu; grâce à son fatalisme oriental, il s'en remet généralement à la bonne nature, qui le guérit parfois. Quand tout est désespéré pour un malade, il n'est qu'un moyen pour le sauver : un taleb est appelé et écrit l'amulette la plus efficace qu'il connaisse; on égorge un poulet, et l'on bat dans un pot en terre tout à la fois l'amulette avec le sang et les plumes de la bête. On confie le tout à un enfant qui doit le porter sur le chemin le plus fréquenté du voisinage, mais sans être vu de personne, sinon il n'y a plus d'espoir de guérison.

Un dernier mot sur les mœurs de ces montagnards.

Le kabyle ne trahit jamais celui qui est venu s'abriter sous son toit. On ne saurait en dire autant de l'arabe. Ces mœurs hospitalières ont produit la singulière coutume de l'*anaya*.

Après le récit d'un combat entre les Turcs et les Kabyles, un vieux turc, en 1851, donna au marquis de Castellane le conseil suivant :

« — Si un désastre frappait toi et les tiens, souviens-toi de l'*anaya* et n'oublie pas que les femmes peuvent la donner; leur cœur est plus facile à émouvoir. C'est à une femme que je dois la vie. »

Et il poursuivit ainsi :

« — L'*anaya* est la preuve du respect que dans les montagnes chacun se porte à soi-même, le signe de la considération, le droit de protection. Pour un kabyle, sa femme, son bœuf et son champ ne sont rien, s'il les compare à l'*anaya*. Le plus souvent un objet connu pour appartenir à celui qui accorde l'*anaya* est le signe de la sauvegarde. Le voyageur, en quittant le territoire de la tribu, échange ce signe avec un autre gage donné par un ami auquel il est toujours adressé, et de proche en proche il peut ainsi traverser le pays en toute sécurité. Il y a aussi l'*anaya* qui se demande dans un danger pressant : si le kabyle vous en couvre, eussiez-vous le couteau prêt à frapper votre tête, le salut est pour vous. L'*anaya* est une grande chose, un grand

lien, et, pour des gens dont le commerce est une des occupations, c'est un gage de prospérité, car elle assure la sécurité à ceux que leurs affaires appellent dans le pays. Aussi est-ce un droit qui, s'il était violé, aurait pour vengeur la tribu entière; mes yeux l'ont vu au jour de la mort du bey et mon cœur en a gardé le souvenir.

« Les Kabyles frappaient sans pitié, excités au carnage par les cris de leurs femmes. La dernière minute de l'homme au combat est le miroir de sa vie : tout ce qui lui est cher se présente à sa pensée. Zohra, ma femme, notre petit enfant et son sourire passèrent devant mes yeux et mon âme faiblit devant la mort. Zohra m'apporta une pensée de salut ; je saisis le vêtement d'une femme, en demandant l'*anaya*. Elle, fière de montrer sa puissance, me jeta son voile, et je fus entouré de sa protection. »

L'interlocuteur du comte de Castellane, dans son style imagé, a fort bien représenté ce genre de protection qui repose sur l'*anaya*, et qui n'est que l'hospitalité poussée à sa dernière expression. Tout indigène, de par les institutions du pays, avait le droit de couvrir de sa protection une personne quelconque ; mais, comme cet engagement entraînait la solidarité de la tribu, un kabyle ne le contractait qu'avec une grande prudence. Nous disons *entraînait* et *contractait*, car la coutume de l'*anaya* tombe peu à peu depuis que nous occupons le pays ; aujourd'hui un voyageur est plus protégé par la gendarmerie française, qu'il ne le serait par n'importe quel *anaya*.

L'*anaya* autrefois accordé par le kabyle se composait d'un objet qu'on savait lui appartenir, soit une arme, soit un cachet, même un chien tenu en laisse ; la personne protégée devenait inviolable, et pouvait circuler librement de tribu à tribu. Le fameux Bou-Baghla, dans les premiers temps, fréquentait tous les marchés kabyles, en tenant en laisse un chien noir connu pour appartenir à un marabout vénéré de la tribu des Beni-Yenni. Lorsqu'il sortait du territoire de cette tribu, il renvoyait le chien, c'est-à-dire changeait d'*anaya*.

VIII

C'était le 7 mars 1815.

Napoléon, après avoir débarqué à Fréjus, s'était jeté dans les montagnes avec quelques centaines de soldats, et marchait rapidement sur Grenoble, chef-lieu de la 7e division militaire.

En avant du bourg de Laffrey, au coude que fait la route dans la direction de la Mure, se trouvait une avant-garde de cinq cents hommes appartenant au 5e régiment de ligne, et commandée par un ancien chef de bataillon de la garde impériale. Elle avait reçu du général comte Marchand, commandant la 7e division militaire, l'ordre de s'opposer à la marche de l'empereur.

Mais la veille au soir, les fourriers du bataillon du 5e de ligne, envoyés au village de la Mure pour y préparer des logements, s'étaient rencontrés avec ceux de la petite troupe de l'île d'Elbe. L'empereur ayant accéléré la marche de son avant-garde, au moyen de diligences mises à réquisition, avait déjà pris possession du pont de Ponthaut (1).

Le commandant du détachement grenoblois, informé de cette rencontre des fourriers, arrêta brusquement son bataillon, et lui fit passer en deçà de la Mure la nuit du 6 au 7 mars. Mais il ne put empêcher des pourparlers de s'engager encore entre ses soldats et ceux qui précédaient l'empereur ; lui-même eut à repousser les propositions que vint lui faire le général Cambronne. Apprenant enfin que ses hommes se passaient de main en main des proclamations distribuées par les fourriers de l'île d'Elbe, il battit en retraite au milieu de la nuit, dans la direction de Laffrey.

Là il s'arrêta. Ses soldats étaient calmes, et aucune défec-

(1) Construit sur un précipice au delà de la Mure.

tion ne s'était produite ; mais, après une marche fatigante, ils avaient besoin de repos et de nourriture avant de se remettre en route pour Grenoble.

Les feux du 5e de ligne étaient à peine allumés, quand parurent vingt-cinq cavaliers, qui s'arrêtèrent à quatre ou cinq cents mètres des avant-postes établis par le commandant du détachement. Puis vinrent cent grenadiers de la vieille garde, avec leurs légendaires bonnets à poils ; parmi eux se trouvait l'empereur, revêtu de son costume historique.

Le moment décisif était arrivé.

Napoléon mit pied à terre. Haletants, les soldats du 5e voyaient s'avancer lentement celui dont tant de récits avaient fait un homme prédestiné ; ils distinguaient nettement cette fameuse capote grise qui s'était promenée dans toutes les capitales de l'Europe, et sous le petit chapeau usé par la victoire, au milieu de cette pâle figure qu'on eût dit détachée d'une médaille antique, brillaient des yeux noirs étincelants, ces mêmes yeux qui avaient fasciné les Russes à Friedland et les Autrichiens à Wagram.

Les soldats du 5e de ligne se sentaient profondément émus.

Lorsque l'empereur ne fut plus qu'à vingt pas d'eux, un capitaine des grenadiers de la vieille garde se précipita au-devant de lui, et d'une voix éclatante :

« — Voltigeurs du 5e, dit-il, puisque vous ne voulez pas vous réunir à l'empereur, le voici qui vient à vous. Si vous faites feu, vous répondrez de sa vie. »

A ces paroles répondirent des acclamations frénétiques ; c'est sur un ton furieux que les soldats crièrent : Vive l'empereur ! L'exilé du sol de la patrie, l'homme du peuple, l'idole de l'armée leur apparaissait alors dans toute sa gloire rayonnante d'Austerlitz et d'Iéna ; l'aigle impériale ouvrait ses ailes devant leurs yeux éblouis. Promesses, serments, tout fut oublié. Le délire avait envahi les cerveaux et fait disparaître tout sentiment de fidélité.

L'officier supérieur qui commandait le 5e de ligne se trouvait dans un état d'agitation impossible à décrire. Un jeune capitaine d'état-major, envoyé par le général de division comte Marchand, était près de lui ; vainement ce capitaine lui conseilla, dès que les cavaliers du détachement de l'île d'Elbe furent en vue, d'ouvrir le feu ; le commandant ne lui fit que des réponses incohérentes. Quand il fut évident que la troupe, exaltée par la venue de l'empereur, avait tourné tout entière et fait défection, le capitaine d'état-major, laissant le malheureux commandant à ses tergiversations, piqua des deux pour porter au général Marchand la nouvelle de ce grave événement. Le général Cambronne, ne voulant pas que l'on apprît tout de suite à Grenoble ce qui venait de se passer, dépêcha quelques cavaliers à la poursuite de l'aide de camp. Celui-ci leur échappa ; mais ce fut pour courir un autre danger. Parvenu à quelque distance de la ville, il rencontra le 7e régiment de ligne, que son colonel conduisait à l'empereur. Reconnu pour l'aide de camp du général commandant la division, il ne parvint à se soustraire aux poursuites que grâce à son sang-froid et à la vigueur de son cheval. Avant de rentrer à Grenoble, il dut tendre les flots pressés des habitants de la campagne, armés de fusils, de faux et de fourches, qui venaient spontanément aider au succès du grand proscrit. Enfin, le capitaine rejoignit le général Marchand, auquel il rendit compte de sa mission, et le soir même, celui-ci, avec cent cinquante hommes demeurés fidèles au gouvernement des Bourbons, évacuait la ville de Grenoble pour prendre la route du fort Barraux et de Chambéry.

Ce jeune capitaine d'état-major se nommait Randon ; il devint plus tard maréchal de l'Empire, gouverneur-général de l'Algérie, ministre de la guerre, et conquérant de la Kabylie.

Randon naquit d'une famille protestante de la bourgeoisie, qui avait fourni avant lui deux hommes célèbres à des titres bien différents. Le premier, l'avocat Barnave, fut un des

membres les plus distingués de l'Assemblée constituante; le second, général comte Marchand, fut l'un des plus fameux divisionnaires du premier Empire. Tous deux étaient oncles du jeune Randon.

Le général Marchand traita Randon comme un fils et lui ouvrit la carrière des armes. A l'âge de seize ans, au sortir du lycée, le jeune homme s'engagea dans un des régiments de son oncle, le 93e de ligne, qui était alors à Varsovie et se disposait à prendre part à la campagne de Russie. Randon supporta avec un courage remarquable les souffrances de la plus désastreuse des campagnes de Napoléon ; à Vilna il était sous-officier ; à la Moskowa, sous-lieutenant. De retour en Allemagne, il fit partie du corps d'armée du prince Eugène; à Lutzen, il reçut deux coups de fusil. Rapidement rétabli, il rejoignit son corps d'armée assez à temps pour prendre part à la bataille de Bautzen, après laquelle on le nomma lieutenant. Puis il se distingua à la terrible journée de Leipzig (18 octobre 1813), et à peine revenu sur les bords du Rhin, le 28 novembre 1813, il fut nommé capitaine.

Il n'avait que dix-huit ans !

Le jeune capitaine fit encore la campagne de France dans les rangs du 93e de ligne, et, après l'abdication de Fontainebleau, devint aide de camp de son oncle le général Marchand, qui reçut des mains du roi Louis XVIII le commandement de la 7e division militaire dont le siège était à Grenoble. Le 3 mars 1815, le préfet de l'Isère communiquait au général la nouvelle du débarquement de l'empereur sur les côtes de Provence. La dépêche ne disait pas de quel côté il se dirigeait, et l'on pouvait supposer qu'il remonterait la vallée du Rhône pour arriver jusqu'à Lyon, plutôt que de suivre l'une des routes de montagne qui aboutissent à la vallée de l'Isère, barrée par la place forte de Grenoble. On sut plus tard qu'il s'était engagé dans les Alpes. C'est que Napoléon se connaissait en hommes. Le maréchal Masséna, le vainqueur de Rivoli, le héros d'Essling, exer-

çait à Marseille le commandement de la 8e division militaire, et chez ce rude soldat la question de devoir passait avant celle du sentiment. Sans doute, il se rappelait que l'empereur l'avait comblé d'honneurs et de dignités; mais il avait prêté serment à Louis XVIII et son honneur militaire était engagé. Du reste, mandé à Paris par Napoléon au commencement de la période des Cent-Jours, il avoua franchement à son ancien maître qu'il l'aurait fait arrêter, si la colonne de l'île d'Elbe ne s'en était allée vers les montagnes, et il refusa de reprendre du service.

Le 4 mars, le général Marchand assembla un conseil de guerre auquel il convoqua tous les chefs de corps de la garnison. Ces officiers se montrèrent très réservés, et ce fut à la suite de ce conseil, que le général appela à Grenoble, à marche forcée, les 7e et 11e régiments de ligne alors à Chambéry, pour renforcer le 5e de ligne, commandé par l'infortuné colonel de Labédoyère.

Cependant, la nouvelle du débarquement de l'empereur à Cannes s'était propagée rapidement. Dominée par des impressions favorables à l'illustre exilé, la population grenobloise manifesta une agitation très vive, et le général Marchand prévit dès lors que ses troupes ne le suivraient pas contre l'homme qui avait conservé sur eux une si grande influence. Un moment il eut la pensée d'évacuer Grenoble avec ses troupes et son matériel, et de se retirer sur le fort Barraux et Chambéry. Mais c'était une mesure bien grave d'abandonner une place que le roi lui avait confiée; fuir, n'était-ce pas s'exposer à l'accusation d'avoir trahi la cause des Bourbons? Après bien des hésitations, le commandant de la division envoya donc sur la route que suivait la colonne de l'île d'Elbe, un détachement formé par un bataillon du 5e de ligne et une compagnie de sapeurs-mineurs qui devait courir au pont de Ponthaut, en avant du village de la Mure, le faire sauter, et rentrer ensuite. Nous venons de voir qu'il avait été devancé par l'avant-garde impériale.

Très inquiet, le général Marchand dépêcha son aide de camp et neveu le capitaine Randon pour assurer la stricte exécution de ses ordres; on sait ce qui lui advint.

Devenu maréchal et ministre de la guerre, Randon ne parvint pas à démontrer que tout autre soldat, en mars 1815, ne pouvait agir autrement qu'il ne l'avait fait lui-même. Peu populaire dans l'armée, il resta le héros d'une légende, celle de la *conduite de Grenoble*. Aujourd'hui encore, quand une personne quelconque a été pourchassée, nos soldats disent qu'elle a reçu une conduite de Grenoble. Dans ses *Mémoires*, le maréchal a dit judicieusement : « Animé moi-même de sentiments de respect et de reconnaissance pour l'empereur, j'ai dû toutefois, esclave de mes nouveaux devoirs, étouffer mes sentiments pour accomplir jusqu'au bout une mission dont la suite a prouvé toute l'importance. Sous la Restauration, j'ai gardé le silence; une réclamation de ma part aurait pu paraître inspirée par le désir d'obtenir une récompense d'une conduite qui n'était que l'accomplissement rigoureux des devoirs militaires. »

Les lignes qui précèdent furent écrites en 1846, alors qu'il ne pouvait y avoir pour celui dont nous parlons — il était alors général de brigade — aucun avantage à déclarer tout haut sa fidélité aux Bourbons dans une circonstance critique. Cette délicatesse de sentiments est le caractère distinctif de toute la vie du maréchal Randon. Il eut si peu la pensée, sous la Restauration, de se faire un titre de sa conduite à la Mure, qu'en 1830 il était encore simple capitaine d'état-major; ce fut le gouvernement de Juillet qui le nomma chef d'escadron, le 25 septembre 1830, après dix-sept ans de grade.

Le capitaine Randon avait profité des loisirs de la paix pour perfectionner son instruction. A l'heure de sa promotion, il était donc mûr pour le commandement; il resta toutefois chef d'escadron pendant quatre ans, lieutenant-colonel pendant trois ans et demi, et ne devint colonel que

le 28 avril 1838. On lui confia le 2e régiment de chasseurs d'Afrique, stationné dans la province d'Oran.

Ce n'était pas un sabreur comme son collègue Tartas; sa bravoure était essentiellement calme, et l'on ne cite de lui aucun trait d'héroïsme, aucune action d'éclat. A vrai dire, plus colonisateur que soldat, il eut l'occasion, comme colonel, de déployer dans une sphère tout à fait modeste les qualités dont il devait faire preuve plus tard comme gouverneur-général de l'Algérie. C'est ainsi que, dans les rares loisirs que laissaient les expéditions, persuadé que la sécurité de notre conquête était intimement liée aux progrès de la colonisation, il fit exécuter par ses chasseurs des travaux agricoles du plus haut intérêt. Chaque régiment, pour les besoins de son ordinaire, avait à cette époque la concession de plusieurs hectares de terrain autour d'une ferme-modèle; celle du 2e chasseurs d'Afrique fut bientôt citée dans toute l'Algérie. Colonel et officiers étaient sans cesse au milieu des travailleurs, les surveillant et les encourageant.

Ces services d'un nouveau genre ne furent point méconnus, d'autant plus que le colonel Randon et son régiment de chasseurs n'étaient pas les derniers à monter à cheval. Le maréchal Soult, ministre de la guerre, lui adressa une lettre de félicitations qui fut rendue publique, et le fit nommer général de brigade le 2 septembre 1841, après trois ans de grade de colonel.

Le gouverneur de l'Algérie obtint de garder le nouveau général, et lui confia le commandement de la subdivision de Bône. La province de Constantine était encore à soumettre; nous occupions bien les villes de la côte, ainsi que Guelma, Constantine et Sétif, mais notre autorité n'était guère reconnue au delà de la banlieue de ces villes. Tous les ans, au printemps, à l'automne, souvent même au milieu des grosses chaleurs de l'été, il fallait aller guerroyer dans l'intérieur, où l'insurrection était en permanence. Pendant le temps qu'il commanda à Bône, le général Randon fit en moyenne

deux expéditions par an, et eut à déployer toute son activité, toute son énergie. Ce fut lui qui livra le beau combat de l'Oued Chabro, dans lequel se distingua si brillamment le colonel Noël à la tête de son 3e chasseurs d'Afrique.

Bône en 1842 était à peu près dans le même état qu'en 1837 : un amas de ruines d'où suintait la fièvre. Là, tout était à créer. Le général Randon ne considérait pas la guerre contre les populations indigènes de l'Algérie comme l'unique but à poursuivre; il chercha donc à développer le travail dans sa subdivision, et, convaincu que la population européenne ne saurait prospérer qu'à la condition de vivre en paix avec les races conquises, il décida plusieurs tribus arabes à venir se fixer aux environs de la cité, tant pour fournir des bras à la colonisation, que pour s'assimiler les procédés de culture en usage en Europe. Le général réussit; aujourd'hui la banlieue de Bône, complètement assainie, présente un magnifique aspect.

Les habitants de cette cité faisaient le plus grand cas du général qui commandait leur subdivision; aussi s'émurent-ils quand il fut question pour lui de les quitter. L'un d'eux publia une lettre que le général Favé a conservée, et dont nous extrayons les passages suivants :

« Pourquoi demandons-nous avec tant d'instance à conserver le général Randon ?

« Vous le comprendrez aisément.

« Appelé au commandement de la subdivision de Bône, Randon s'appliqua d'abord à chercher, parmi les terres domaniales, celles qui pouvaient convenir le mieux à de grandes cultures. Allelik, située à six kilomètres environ de Bône, fut choisie. Des charrues, des herses furent confectionnées comme par enchantement et, en moins de deux ou trois mois, nos soldats devinrent des laboureurs, sans cesser pour cela de remplir leurs devoirs militaires.

« Une partie d'Allelik était couverte de broussailles, ces broussailles furent enlevées : on en fit des fagots que l'administration acheta pour chauffer ses fours, ce qui lui

permit de faire une économie des deux tiers sur la dépense du bois. Cette première opération augmenta la valeur du terrain et assura une récolte de fourrage plus abondante et plus facile à enlever. Les soldats étaient heureux de leur situation : d'un côté, ils retiraient de leur travail un bénéfice, de l'autre ils se conciliaient l'affection de leur chef, qui se faisait un devoir et un plaisir de leur manifester hautement sa satisfaction.

« L'activité du général Randon ne s'en tint pas là : il n'avait pas tardé à reconnaître que nos montagnes de l'Edough renfermaient un trésor. Il résolut de l'y aller chercher. Une reconnaissance fut faite avec soin, un tracé de route fut ensuite arrêté, et, toutes les mesures étant prises pour assurer le succès de l'entreprise, un beau matin l'on vit partir, général et musique en tête, mille hommes de toutes armes s'élançant à la conquête d'une forêt qui jusqu'alors avait été inaccessible même aux piétons. C'était comme un jour de grande fête. L'entrain était complet ; le chef avait communiqué son ardeur à tous les hommes.

« Plusieurs ateliers furent formés, des groupes furent opposés à d'autres groupes; et, la rivalité ainsi établie, les travaux les plus gigantesques ne parurent plus qu'un jeu à nos soldats... Chacun était à son poste, rivalisant de zèle et d'adresse ; la pioche et la barre de mine résonnaient de tous côtés, et les Kabyles étaient saisis de frayeur et d'admiration en nous voyant ouvrir pour notre artillerie un passage dans leurs roches qu'ils avaient crues inaccessibles.

« En moins de soixante jours, dix-neuf mille mètres de route furent achevés sur les flancs et jusque sur le sommet de la montagne. Grâce à ces travaux, une forêt qui couvre une superficie de plus de quarante kilomètres pourra désormais fournir du bois de construction en abondance. Ces dix-neuf mille mètres de route n'ont occasionné qu'une dépense de dix mille francs. »

A cette époque Bugeaud, dont on se rappelle la fameuse

GÉNÉRAL BOURBAKI

maxime *ense et aratro*, disait : « Laissez faire Randon dans son pachalik de Bône. »

En 1847, l'année où le maréchal Bugeaud rentra en France en déclarant sa mission terminée en Algérie, Randon fut nommé divisionnaire, puis appelé au poste de directeur central des affaires de notre grande colonie, avec résidence à Paris. Il s'y montra homme d'expérience, de jugement et de travail. Mais la révolution de 1848 venant tout bouleverser, le général fut mis à la tête de la 3e division militaire, à Metz. L'état troublé de l'Europe, qui tremblait de voir la France inaugurer la révolution cosmopolite, donnait à sa nouvelle situation une importance toute particulière.

Le général Randon reçut peu après le commandement de l'armée d'Italie. Surpris, il fit observer au Président de la République, prince Louis-Napoléon Bonaparte, que les événements pouvaient exiger un homme ayant des qualités diplomatiques pour lesquelles il se sentait peu d'aptitude : « Je crains, dit-il, que ma religion ne soit une cause de difficultés quand il faudra traiter avec le Saint-Père. » En guise de compensation, le gouvernement lui offrit l'ambassade de Vienne. Le général la refusa, et nous trouvons dans ses Mémoires les motifs de son refus : « Je fus confus de cette persistance de bon vouloir ; mais plus la fortune avait l'air de me sourire, plus je devenais méfiant envers moi-même. Je ne crus pas que le langage et la science de la diplomatie s'apprissent du jour au lendemain, et cette fois encore je priai de ne pas songer à moi pour un poste que je craignais de mal occuper. »

Randon resta à Metz. L'année suivante (1850) le prince-président le fit sonder pour savoir s'il accepterait le ministère de la guerre, à la place de Changarnier. Le général répondit franchement qu'à son avis, celui qui avait exercé avec énergie le commandement suprême de l'armée et rendu à celle-ci sa confiance en elle-même, qui, de plus, avait donné au pays la certitude que l'ordre ne serait plus troublé, devait conserver le portefeuille de la guerre. Le

prince Louis-Napoléon fit de nouvelles instances. Le général demanda à réfléchir. « Ma perplexité, écrivit-il plus tard, fut grande, car il me semblait difficile d'accepter des fonctions que, pour dire vrai, je ne me croyais pas capable de remplir au milieu de ce déchaînement de passions dont l'Assemblée constituante était le rendez-vous quotidien. » Enfin il céda, et devint ministre, à la fin de janvier 1851.

Ce premier ministère fut court. Le général Randon ne montra pas une souplesse suffisante, et prétendit rester neutre entre le Président de la République et l'Assemblée. Le colonel du 6e de ligne, régiment appelé à Paris, s'avisa de mettre à l'ordre que la preuve de confiance donnée au régiment était motivée par l'estime toute particulière que le chef du gouvernement avait pour sa personne. Cet ordre du jour si peu militaire fut publié dans les journaux. Le ministre fit alors insérer dans le *Moniteur de l'armée* une note énergique de blâme, à l'adresse du colonel courtisan. Le prince-président protesta, et Randon répondit avec dignité : « Quand vous m'avez nommé ministre de la guerre, vous m'avez confié le commandement de l'armée. J'ai fait tous mes efforts pour l'affermir dans l'accomplissement de ses devoirs et pour entretenir en elle le sentiment de dévouement auquel vous avez droit comme chef de l'Etat et comme héritier du plus grand nom militaire, mais j'ai dû encore assurer la conservation de la discipline ; le colonel du 6e de ligne y a manqué en publiant ou en laissant publier un ordre qui devait rester dans l'enceinte de son quartier. »

Cependant le coup d'Etat était proche. Le général Randon fit preuve alors d'une véritable noblesse de caractère. Dès les premières ouvertures qui lui furent faites, il répondit nettement que chez lui le sentiment du devoir dominait l'intérêt personnel, qu'il pensait à la France avant tout, et qu'il était d'avis qu'un coup de force serait toujours impuissant à fonder un gouvernement durable. « Comme ministre de la guerre, écrivait-il au prince-président, je suis le chef de l'armée et le défenseur de la discipline ; je serai donc

très embarrassé pour tenir aux troupes le langage que de telles circonstances exigeraient. Il me serait impossible de me prêter à tout acte qui aurait pour conséquence d'entraîner les régiments hors de la ligne de leur devoir, lequel est de donner appui à la loi du pays; si cette entreprise doit se poursuivre, je prierai le Président d'accepter ma démission. »

La réponse ne se fit pas attendre; le lendemain de sa lettre, Randon fut avisé qu'il était remplacé au ministère de la guerre par le général Saint-Arnaud. Le gouvernement de l'Algérie, alors exercé par un intérimaire, lui étant offert, il accepta les hautes fonctions dans lesquelles il allait rendre des services exceptionnels, et partit pour Alger, où il arriva le 1er janvier 1852.

Là, il était véritablement à sa place.

On l'avait prié de mettre l'Algérie en état de se suffire à elle-même, et de se défendre sans l'assistance de la métropole. En effet, la situation politique de la France était incertaine, car on ignorait de quelle façon les cabinets étrangers, qui avaient réussi à se rendre maîtres de la Révolution, accueilleraient le nouvel état de choses. Le gouverneur-général se préoccupa donc du danger qu'une conflagration européenne pourrait faire courir à la colonie, si les navires de guerre ennemis interceptaient les communications avec la mère-patrie. Son premier soin fut d'augmenter le nombre des troupes permanentes; il décida que le régiment de zouaves, qui fournissait un bataillon à chacune des trois provinces, deviendrait le noyau de trois nouveaux régiments.

D'autre part, ne voulant pas que la cavalerie restât sur la côte, il prescrivit de reporter toutes les troupes à cheval dans l'intérieur, disant avec raison qu'il y avait avantage à effectuer la remonte aux sources de production. Comme le train des équipages est appelé à jouer un rôle essentiel dans un pays où chaque colonne expéditionnaire doit emporter avec elle tout ce qui est nécessaire à ses besoins,

comme de plus l'insuffisance numérique de ces troupes spéciales force le commandement à recourir aux transports auxiliaires qui mettent un temps infini à s'organiser et empêchent les colonnes de partir à temps, le général Randon obtint du ministre de la guerre d'avoir dans chaque province d'Algérie un escadron du train des équipages, fort de 1.000 mulets et de 1.200 conducteurs.

Mais ce n'était pas tout de compléter les effectifs de l'armée d'Afrique ; le gouverneur prescrivit au service de l'artillerie de mettre les batteries de côtes en état d'armement, et à celui du génie de tenir le littoral en état de défense. Les subsistances et les munitions de l'armée furent assurées pour le cas où les communications avec la métropole seraient interrompues, et les magasins de l'administration reçurent un approvisionnement double du pied de paix ordinaire.

Le général voulut même que l'Algérie fût en mesure de fabriquer sa poudre elle-même ; il fit donc étudier des soufrières dans la province d'Oran, et des gisements de salpêtre dans celle de Constantine ; enfin, on prépara aux environs de Bône des hauts fourneaux de fonte de fer qui, au besoin, fabriqueraient des projectiles, voire des canons. On sait que le fer des mines de Mokta-el-Haddid, près de Bône, est de qualité au moins égale à celui qu'on retire de Suède.

Aussi le général Randon ne fut-il pas pris à l'improviste quand le chérif d'Ouargla, Mohamed ben Abdallah, essaya de soulever le sud de la colonie. Arrivé à Alger avec un plan tout tracé, celui d'achever la conquête, il se proposait de débuter par la grande Kabylie. Brusquement, il changea d'avis, et résolut de commencer par le sud. Pendant que le général Pélissier opérait dans les environs de Laghouat, il formait à Boghar une colonne de troupes pour appuyer les opérations de son lieutenant, lorsqu'il apprit soudain que l'oasis avait été prise d'assaut.

Il décida alors que Laghouat serait occupée en per-

manence ; ce qui nous procurait un poste avancé dans le sud, et nous faisait gagner quatre-vingts lieues dans un pays sans eau, sans végétation, et d'où sortait à tout moment un ennemi insaisissable. Un petit corps d'armée d'un millier de fantassins, avec cavalerie, artillerie, ambulance, services administratifs, y fut installé, non seulement pour garder la ville et la défendre au besoin, mais pour rayonner au dehors. Au lieu de demander à la turbulente tribu des Larbâa une contribution de guerre, il lui imposa la création d'un équipage de cinq cents chameaux tout harnachés, organisés en smala, toujours prêts à marcher, et surveillés par nos officiers et nos vétérinaires. Cette ingénieuse mesure donnait à la petite colonne de Laghouat des moyens de transport immédiats ; sans qu'il en coûtât un centime au Trésor, nos troupes acquéraient une mobilité égale à celle des Arabes du sud.

Randon savait aussi faire acte d'initiative. Les gouvernements du Maroc et de Tunisie, soit faiblesse, soit mauvaise volonté, manquaient depuis de longues années à leurs obligations de puissances amies; trop souvent nous avions affaire à des tribus, sortant du territoire marocain ou du territoire tunisien, qui s'empressaient de s'y réfugier quand nos soldats venaient mettre fin à leurs déprédations. Le gouverneur, édifié sur les résultats que l'on devait attendre de la diplomatie, sachant du reste que les orientaux ne connaissent que la force, n'hésita pas à prendre la responsabilité d'actes de rigueur ; par ses ordres, les généraux de Mac-Mahon, du côté de la Tunisie, et Montauban, du côté du Maroc, franchirent la frontière à la poursuite des tribus pillardes, sans se laisser arrêter par aucune protestation avant de le savoir atteintes. Les gouvernements marocain et tunisien comprirent que le droit n'était pas de leur côté et se gardèrent bien de faire entendre la moindre plainte.

Les nécessités de la guerre de Crimée obligèrent Randon à faire partiellement la conquête de la Kabylie. Que de-

viendrait notre grande colonie si nous la dégarnissions de troupes? Comment maintenir ici une armée et prendre part, en même temps, à une grande lutte européenne? Chacun manifestait des inquiétudes à cet égard; seul, le gouverneur déclara bien haut que l'Algérie devait prouver enfin que la guerre faite chez elle depuis 1830 était une bonne école pour les généraux, les officiers et les soldats, que l'occasion était excellente, et qu'il était désirable, au plus haut point, que l'armée d'Afrique fût représentée dans les batailles qui allaient se livrer. Il fit donc ses préparatifs, afin de pouvoir embarquer sans retard les troupes qui lui seraient demandées; dans l'espace d'un mois, trente mille hommes de toutes armes partirent pour l'Orient.

Le départ de masses aussi imposantes produisit, dans l'esprit des indigènes, l'effet le plus favorable; on sut gré au gouvernement français de l'appui qu'il prêtait au sultan, et les tirailleurs algériens qui firent partie du régiment de marche de Crimée, se composaient tous de volontaires.

Mais Randon ne se contenta pas d'envoyer des hommes en Orient, il y fit parvenir aussi des approvisionnements de toute nature, et des chevaux plus robustes que ceux de France. L'intendant général Darricau écrivait en 1855 au gouverneur-général de l'Algérie : « Vous êtes notre salut et notre providence. Vous nous fournissez sans cesse des soldats, et quels soldats! des chevaux, et quels chevaux! Les seuls qui aient résisté sur les plateaux de Chersonèse. Les fourrages de l'Algérie ont sauvé la cavalerie française. L'intervention de l'Algérie dans cette grande lutte, sous votre énergique, sage et patiente direction, donne la mesure de notre jeune puissance dans la Méditerranée. Elle constitue un fait de guerre considérable, dont on ne connaîtra toute la portée que lorsqu'on récapitulera avec impartialité la somme des efforts que vous avez produits à l'extérieur de votre commandement, sans affaiblir la situation de l'Algérie, en étendant, au contraire, les limites de notre territoire et en créant dans l'Algérie de

nouveaux éléments de puissance militaire et de colonisation. »

Le 16 mars 1856, Randon fut élevé à la dignité de maréchal de France.

En 1858, une inspiration malheureuse fit créer à Paris le ministère de l'Algérie et des colonies. Le nouveau maréchal donna aussitôt sa démission de gouverneur.

Ce poste de confiance, il l'avait illustré : on lui doit de grands travaux de vicinalité, de desséchements de marais, de chemins de fer, de lignes télégraphiques, de mines, de carrières. Ce fut lui qui fonda le lycée d'Alger, les collèges arabes-français, les écoles musulmanes, les bibliothèques, et qui organisa pour les Arabes les services de la justice et des cultes.

Le nouveau maréchal fut nommé, pour la seconde fois, ministre de la guerre le 5 mai 1859, en remplacement du maréchal Vaillant, promu major-général de l'armée d'Italie. Son passage au ministère ne fut marqué par aucune réforme sérieuse, et c'est avec raison qu'on lui a reproché un certain esprit de routine, une répulsion instinctive pour le progrès. Ce fut lui qui introduisit dans l'armée ce vicieux système de remonte dont la cavalerie française a tant de peine à se débarrasser aujourd'hui, système qui conduisit nos cavaliers devant l'ennemi, en 1870, dans de manifestes conditions d'infériorité. Randon fut meilleur gouverneur de l'Algérie que ministre de la guerre. Il mourut en 1867, cédant la place au regretté maréchal Niel qui n'eut pas, hélas ! le temps de remettre de l'huile dans tous les rouages de la grande machine militaire. Il était trop tard; 1870 vint nous surprendre en pleine transformation.

CHAPITRE III

SOMMAIRE

Le régime civil. Assimilation. Cantonnement. Bureaux arabes. La chimère du royaume arabe. — Insurrection des Ouled Sidi Cheikh. Beauprêtre. La légende de Sidi Cheikh. La baraka. Les nègres. Si Hamza et ses fils. — Proclamation du général de Mac-Mahon. Le général Jollivet à El Beida. Sac d'Aïn el Oussera. Mort de Mohamed ben Hamza. La frontière marocaine. — Les indigènes au service de la France. Engagements. Spahis. La chanson des spahis. Les goums. Le turco. Types de turcos. Les sergents de turcos. Les turcos au camp. — La chanson du turco. Le commandant Bourbaki. Bourbaki colonel de zouaves. Bourbaki en Crimée, en Italie. Bourbaki, l'impératrice, Bazaine et Régnier. Armée du nord. Armée de l'est. Disgrâce.

I

Vers la fin de 1857, quelques mois après l'achèvement de la conquête, l'affaire du capitaine Doineau, chef du bureau arabe de Tlemcen, donna lieu à un procès retentissant, et vint provoquer une réaction considérable contre le pouvoir militaire. Les esprits s'échauffèrent et Jules Favre, dans un plaidoyer étrangement passionné, où ce scandale était représenté comme un simple épisode du système d'administration adopté dans notre colonie africaine, fut commenté de la façon la plus injuste. Les rancunes et les préventions se firent jour ; l'*ab uno disce omnes* devint un article de foi, et personne, parmi les défenseurs de l'armée, n'eut assez de sang-froid pour dire qu'il était absurde de conclure du particulier au général. Les services rendus par les bureaux arabes furent oubliés

en un jour, et l'on alla jusqu'à insulter tout un corps d'officiers aussi honorables que dévoués.

Jusqu'alors, le gouverneur de la colonie avait toujours dépendu du ministre de la guerre ; la République, par des arrêtés de mai et décembre 1848, avait décidé qu'il resterait investi de la haute direction du pays et continuerait à ressortir à ce ministère, mais qu'un conseil de gouvernement serait placé près de lui. Elle décréta en même temps que l'Algérie serait territoire français, passant ainsi du régime des ordonnances à celui des lois discutées par le Parlement, et qu'elle nommerait trois députés.

Mais la République de 1848 commit une inconséquence en choisissant l'Algérie comme un lieu de déportation politique. Elle ne vit pas que c'était donner la suprématie à la force militaire, et que le *mezzo termine* administratif qu'elle venait d'adopter provoquerait fatalement un dualisme d'où naîtraient une foule de conflits.

Toutes ces mesures eurent pour résultat d'appeler l'attention sur notre colonie. Comme toujours, les questions la concernant furent discutées avec une gravité comique par des journalistes et des publicistes qui n'avaient pas les premières notions du pays. Sans comprendre que certaines réformes sont prématurées, on demanda à grands cris l'établissement du régime civil, comme devant inévitablement fermer l'ère des insurrections. On réclama beaucoup d'autres choses que nous allons énumérer successivement.

D'abord l'assimilation politique. Voilà un bien grand mot, qui a été souvent prononcé depuis quelques années dans la presse française. L'assimilation n'est pas encore possible aujourd'hui ; elle l'était donc bien moins en 1848. Depuis plus d'un demi-siècle d'occupation, les Français, doués au plus haut point des qualités assimilatives, n'ont pas fait un pas dans le cœur des indigènes musulmans, chez lesquels il n'existe qu'une aspiration, celle de nous voir repasser la mer. Nous avons violenté l'Algérie, rien de plus ; moralement, nous ne l'avons pas conquise. Les Arabes ne nous

sont reconnaissants ni de respecter leur religion, ni de leur ouvrir nos rangs, ni de leur construire des routes, ni de leur faire payer très peu d'impôts. A leurs yeux, nous ne sommes pas le moins du monde les bienfaiteurs de leur race ; ils se montrent réfractaires à l'affection des *humanitaristes* de profession. On ne veut pas convenir que le peuple sémite est de plusieurs siècles en arrière du peuple âryen, et que trop de distance sépare la civilisation musulmane de la civilisation chrétienne ; et puis, on se refuse à comprendre, dans notre société profondément sceptique, l'influence énorme des idées religieuses dans la société musulmane.

Ce mot *assimilation* nous a toujours fait rêver ; c'est une manière de poser la question algérienne qui pousse aux propositions les plus excentriques. Il ne s'agit pas d'*assimiler* et d'*absorber* le peuple arabe, mais de le *civiliser*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Propriété individuelle, assimilation, désagrégation des tribus, etc., tout cela est l'œuvre du temps, et ne saurait intervenir que comme éléments de la solution. La modification progressive des mœurs, les progrès de l'instruction surtout, résoudront le problème dans l'avenir. Nous ne comprenons pas bien les assimilateurs, car en admettant que les Arabes adoptent le chapeau à haute forme et les bottes vernies, en admettant même qu'ils grossissent les rangs de la gent élective, leur fanatisme ne sera point émoussé pour cela et leur répulsion pour nous n'aura pas disparu. Quand ils fredonneront les refrains de *Thérésa* et s'appliqueront à faire la fortune des marchands d'absinthe, ils ne seront pas assimilés précisément.

Il faut à l'arabe, pour assurer son existence, dix fois plus de terrain qu'au colon français. On a bien souvent protesté contre le brutal *ôte-toi de là que je m'y mette ;* on ne voit pas que si les indigènes étaient resserrés dans des limites plus étroites pour faire place au travail européen, la présence des colons amènerait chez eux des changements

dont ils tireraient profit. Ils seraient forcés de renoncer à leurs procédés surannés de culture, et le rendement de leurs terres serait décuplé. Nous, Français, nous avons souvent des idées humanitaires qui manquent de logique.

Le cantonnement des tribus arabes est une conception purement militaire, due au général de Lamoricière ; les arabophiles de l'époque jetèrent les hauts cris, et firent le mot *cantonnement* synonyme de *refoulement* qui, selon eux, était une imprudente barbarie, une *razzia* organisée. Ils ajoutaient que le cantonnement coûterait au moins quatre-vingts millions et durerait un demi-siècle. Tout cela est parfaitement inexact, et le cantonnement des tribus peut se faire rapidement, au double point de vue des intérêts de la tribu, qui deviendrait réellement maîtresse de la part de terre à elle laissée, et de la future colonisation européenne. La constatation des terres à donner à chaque tribu est chose relativement facile, et il n'y aurait pas à continuer le travail lent et pénible de reconnaissance de la propriété arabe, travail qui ressemble trop à celui de la toile de Pénélope. Pour éviter les agitations, il suffirait d'édicter le principe, quitte à en faire l'application quand les conjonctures politiques le permettraient.

L'année 1857 marque le commencement de la décadence des bureaux arabes. Le gouvernement militaire, après 1830, eut le tort de croire que l'on pouvait joindre les attributions politiques et de commandement, aux attributions purement administratives. Ceux qui font du commandement font de la mauvaise administration, et *vice versâ*. On ne sait peut-être pas à quel point étaient absorbés les officiers des bureaux arabes, chargés de la colonisation, de l'exécution du sénatus-consulte, des budgets, des centimes additionnels, des impôts, etc., etc., sans compter la statistique, et bien des renseignements géographiques et topographiques. Tous ces travaux, avec leur correspondance journalière, les harassaient, et ils faisaient un peu de tout sans rien parachever. Tout était négligé par la force des choses,

et tel officier du bureau arabe négligeait la politique pour l'administration, ou l'administration pour la politique. Ils ne pouvaient discerner le vrai du faux, et distinguer les influences réelles des influences factices; l'insurrection se maintenait forcément à l'état latent, ce qui fit croire à beaucoup de gens, à M. Paul Bert, par exemple, que les bureaux arabes étaient en Algérie les dispensateurs des vents et des tempêtes.

En résumé, les bureaux arabes, tant décriés en France, où l'on a toujours ignoré ce qu'ils étaient en réalité, ont été jugés avec une profonde injustice. Aujourd'hui, ils n'existent guère que dans les territoires dits de commandement, où les administrateurs civils ne tiennent aucunement à s'installer. De fait, ils sont un système transitoire d'administration, appliqué aux populations sahariennes; il faudra bien qu'un jour l'autorité civile prenne possession des pays désolés où des officiers dévoués consentent à vivre, pour des avantages très discutables.

Depuis 1848, la presse métropolitaine discutait les questions algériennes, quand, en 1858, l'empereur se décida à supprimer le gouvernement général; le ministère de l'Algérie et des colonies fut créé, le prince Napoléon mis à sa tête, et Alger fut le siège d'un commandement supérieur des forces de terre et de mer.

Le prince Napoléon qui, entre parenthèses, ne visita jamais la colonie, augmenta le pouvoir civil et s'appliqua à diminuer l'autorité militaire. Tout cela était peut-être fort bien; mais l'auteur de ces réformes n'eut pas l'intelligence des transitions. Les bureaux arabes militaires se virent remplacés par les bureaux arabes départementaux et civils, dont l'administration fut lamentable. Le régime civil, avec un personnel inexpérimenté et créé de toutes pièces, ne sachant que copier les défauts de celui qu'il relevait, fut vite déprécié et le gouvernement militaire rétabli par décret du 10 décembre 1861. Le maréchal Pélissier, nommé à ce poste, eut pour intermédiaire auprès du gouvernement, le

ministère de la guerre; les bureaux arabes civils, caricature des bureaux arabes militaires, s'évanouirent.

Un peu plus de deux ans après, le 6 février 1863, Napoléon III adressa au maréchal Pélissier une lettre-programme stupéfiante, qui débutait par des considérations sur le peu d'avenir de la colonisation, et finissait par déclarer que l'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un *royaume arabe*.

Les amis du souverain ont vainement essayé de justifier cette étrange exposition de principes. Ils ont dit que l'Inde est un *royaume indien* exploité par l'Angleterre, et que la Pologne est un *royaume polonais* entre les mains des Russes. Cette dernière assertion est au moins malheureuse. Et l'on faisait appel au respect des convenances envers des vaincus, « presque des concitoyens français »; on osait affirmer que le peuple arabe, ayant donné dans ses conquêtes l'exemple de la tolérance et de la justice, avait des droits à la reconnaissance de l'humanité; on ajoutait sans rire que la colonisation n'était possible qu'avec les indigènes musulmans, et que les préjugés qui existent aux Antilles contre les nègres, sévissent en Afrique contre les Arabes, aussi violents et aussi aveugles. Bref, on accumulait sophisme sur sophisme, erreur sur erreur, et l'on abusait avec la plus grande audace de cette puissance des mots, qui, chez nous, est véritablement inouïe.

C'est alors que parut ce déplorable sénatus-consulte dont nous avons déjà parlé, et qui rendit les indigènes propriétaires du sol. Les Arabes comprirent si bien la portée du cadeau que nous leur faisions, qu'une insurrection formidable éclata l'année d'après. Le maréchal Pélissier en conçut un profond chagrin, qui hâta sa mort; il fut remplacé par le maréchal de Mac-Mahon.

II

A la suite d'une violente querelle avec le chef du bureau arabe de Géryville, aujourd'hui général Cholleton, le fameux Si Hamza, chef de la grande confédération des Ouled Sidi Cheikh, notre khalifa dans le sud de la province d'Oran, vint à Alger exposer ses doléances au gouverneur-général. Deux jours après son arrivée, il mourut subitement dans un bain maure, d'une attaque de choléra.

Son second fils, Si Sliman ben Hamza, lui succéda avec le titre de bach-agha. Mais Si Sliman supportait impatiemment le joug; fier de sa noblesse religieuse, il rêvait de jouer le rôle d'Abd-el-Kader, et de nous chasser tout au moins du sud de l'Algérie. Au commencement de 1864, ayant quitté furtivement Géryville, où l'autorité française le surveillait, il se jeta dans le pays des Ouled Sidi Cheikh, en prêchant la guerre sainte.

Le colonel Beauprêtre, commandant supérieur du cercle de Tiaret, s'achemina aussitôt sur Géryville. Mais il n'avait avec lui qu'une compagnie de tirailleurs algériens, avec quelques hommes du 1er bataillon d'Afrique, un escadron du 2e spahis, et un goum des Harrars, grande tribu qui s'étend de Tiaret à Géryville.

Le 8 avril 1864, la petite colonne campait à Aouïnet-Bou-Beker, quand elle fut cernée par tous les contingents de Si Sliman.

Les spahis et les turcos faisaient bonne contenance; en outre, le seul nom de Beauprêtre répandait la terreur parmi les Arabes. L'audacieux Si Sliman résolut d'assassiner le colonel.

Il lui fit demander une entrevue, et arriva au camp monté sur une jument, une *buveuse d'air* comme disent les Arabes, célèbre par sa vitesse.

Nul ne sut jamais ce qui se passa sous la tente du colonel Beauprêtre. D'après la version la plus accréditée, Si Sliman, après l'avoir poignardé, mettait le pied à l'étrier pour s'échapper, quand un soldat du train le tua d'un coup de mousqueton. D'autres prétendent que le colonel eut encore la force, après avoir été blessé, de brûler la cervelle à son assassin.

Au bruit du coup de feu, toutes les crêtes environnantes se garnirent d'Arabes, et le goum des Harrars fit défection.

Les turcos et les zéphyrs se virent perdus. Silencieusement, ils formèrent un petit carré, et se firent tuer jusqu'au dernier.

Les spahis eurent la ressource de jeter leur burnous rouge, et de se mêler aux contingents ennemis, quitte à s'échapper ensuite. Tous les spahis français, officiers compris, furent tués.

Ce n'était pas tout. Huit jours après, un escadron de spahis qui était en observation à l'Oued Tagguin fut mis en fuite, après avoir perdu un officier et quatorze hommes, et une colonne de cavalerie subit le même sort à Aïn-el-Kata.

Tout le sud des provinces d'Alger et d'Oran prit feu.

L'insurrection s'étendit dans le Hodna, entre Aumale et Sétif, puis dans la province de Constantine, surtout dans la petite Kabylie, où les chefs Bou-Akkas, du Ferdjioua, et Ben-Azdin, du Zouagha, se mirent à prêcher la guerre sainte.

La révolte des Ouled Sidi Cheikh dure encore ; nous en avons eu raison, en 1882, dans la province d'Oran, mais les fractions marocaines de cette tribu sont toujours en état d'hostilité contre nous.

Les deux régions du nord et du sud de l'Algérie, le Tell et le Sah'ra, ont entre elles beaucoup plus d'affinité qu'on ne pense. C'est ce qui explique pourquoi une insurrection éclatant au midi de Géryville s'est étendue jusque dans la petite Kabylie. Pour bien saisir les fils conducteurs qui relient le Tell au sud, expliquons la constitution de la tribu des Ouled Sidi Cheikh.

Nous avons dit (1) que ceux-ci descendent d'un personnage vénéré, mort centenaire au commencement du XVIIe siècle. Il s'appelait d'abord Abd-el-Kader ben Mohamed, et acquit une telle réputation de sainteté, que les Arabes du sud de la province d'Oran invoquaient son nom chaque fois qu'ils se trouvaient en danger.

Une curieuse légende, pieusement conservée dans le désert, raconte de quelle façon Abd-el-Kader ben Mohamed fut amené à changer son nom contre celui de Sidi Cheikh (le vieillard, monsieur le vieillard).

Un jour, une femme portant son enfant sur son dos vint puiser de l'eau au puits blanc (Hassi el Abiod) (2), que le vénéré Abd-el-Kader avait fait creuser près de sa demeure.

En se baissant pour attacher la corde de sa cruche, elle fit un faux mouvement, et l'enfant fut précipité dans le puits. Aux cris de détresse de la mère, Abd-el-Kader ben Mohamed, le saint local, étendit la main pour retirer le noyé. Il se relevait, quand il vit derrière lui le grand Sidi Abd-el-Kader el Djilani (le sultan des hommes parfaits), celui que tous les musulmans invoquent dans la détresse, et dont le tombeau se voit à Bagdad.

Dieu voulut, continue la légende arabe, qu'Abd-el-Kader ben Mohamed devançât Abd-el-Kader ben Djilani, et l'enfant fut remis sain et sauf à la mère éplorée.

Mais ce conflit d'attributions ne pouvait durer.

Légèrement mortifié, le saint de Bagdad, ou de l'est, dit doucement au saint d'El Biod, ou de l'ouest :

« — Pour qu'à l'avenir semblable méprise ne se renouvelle plus, il faut qu'un de nous deux change de nom.

« — Ce sera moi, dit Abd-el-Kader ben Mohamed, car ta sainteté étant supérieure à la mienne, je ne me permettrai

(1) Voir le chapitre II.

(2) Peu à peu, les indigènes ont supprimé le mot *hassi* (puits) pour abréger un nom de lieu un peu long à prononcer. Le substantif a disparu ; l'adjectif est resté. C'est chose très fréquente dans la langue arabe.

pas de porter plus longtemps un nom aussi vénéré que le tien. Je te demanderai seulement, comme une faveur particulière, de vouloir bien désigner toi-même le nom que je devrai porter.

« — Tu t'appelleras Cheikh, répondit Abd-el-Kader el Djilani, tu fonderas plus tard une congrégation religieuse dont les fidèles seront aussi nombreux que les sables du désert et les étoiles du ciel. »

Ainsi fut fait. Sidi Cheikh devint bientôt le patron d'une foule d'adeptes ou *koddams*, qui l'aidèrent à enseigner le Coran et à propager les doctrines religieuses ; mais ce qui était surtout à considérer, dans le concours des *koddams*, c'est qu'ils comblaient Sidi Cheikh d'offrandes copieuses, destinées en principe à entretenir les nécessiteux du pays, et servant en réalité à enrichir le saint homme et à le faire vivre grassement.

Ce système d'offrandes constitue ce que les indigènes nomment la *baraka*. Littéralement, *baraka* signifie bénédiction ; c'est, par faveur du ciel, la puissance miraculeuse attribuée à un saint musulman. Cette puissance se transmet par héritage de mâle en mâle, en descendance directe. Le vénérable Sidi Cheikh, suivant la légende arabe, vit un beau matin, à la suite d'une visite de son ami, le grand Abd-el-Kader el Djilani, qui disparut après une demi-heure de conversation nocturne, briller à son doigt une bague (khatem), insigne de son pouvoir religieux et marque de son commandement sur les Ouled Sidi Cheikh. La *baraka* se trouva donc doublée de la *haraka ;* cette dernière appellation, qui n'existe pas dans la langue arabe, signifie, dans celle des Sahariens de la province d'Oran, le droit de commander une expédition militaire.

Sidi Cheikh transmit à sa descendance le pouvoir religieux et le pouvoir politique. La bague miraculeuse échut en partage à son fils aîné. Elle proviendrait tout droit de Suleïman (Salomon), qui la montrait aux génies lorsqu'il voulait s'en faire obéir ; nul arabe ne l'a jamais aperçue au

doigt du chef spirituel de la confrérie des Oued Sidi Cheikh, et c'est par humanité pure que ce chef la cache, car si un téméraire avait le malheur de porter les yeux sur le merveilleux bijou, il perdrait la vue instantanément. Cependant cette bague existe, et l'incrédule qui le nierait, serait aussitôt atteint d'épilepsie.

Les Ouled Sidi Cheikh sont réellement nobles d'origine (djouad) ; leurs aïeux vinrent d'Arabie au XIe siècle. La marque distinctive de leur noblesse est un bouquet de plumes d'autruche noires qui surmonte leurs tentes. Leur puissance spirituelle se manifeste non seulement par la bénédiction (baraka), mais encore par la malédiction. Une puissante tribu du Sah'ra, les Beni-Amer, étant venue s'installer dans le Tell, les excellents marabouts des Ouled Sidi Cheikh expliquent à leur façon cette migration tout à fait ordinaire. Ce chef des Beni-Amer, Abd-el-Hack, refusant de rendre une femme qu'il avait ravie à un habitant de Chellala, l'oncle du grand Sidi Cheikh, Sidi Ahmed el Medjedoub (Ahmed à la bouche d'or) s'entremit, et fut maltraité par le ravisseur. Furieux, le vénérable Ahmed enfonça son bâton en terre, en lançant une malédiction :

« Abd-el-Hack, tu vas mourir, et ta tribu, frappée d'une terreur panique, fuira vers le nord. »

L'effet de cette malédiction fut immédiat. Abd-el-Hack rendit l'âme en se tordant dans d'affreuses convulsions, et les Beni-Amer, éperdus, se hâtèrent de plier leurs tentes et de les charger en désordre sur des chameaux. La déroute ne s'arrêta qu'aux environs de Sidi bel Abbès, où les Beni-Amer constatèrent avec désespoir que, dans leur précipitation, ils avaient oublié beaucoup d'enfants commis à la garde des troupeaux.

A ceux qui douteraient de cette véridique histoire, les Ouled Sidi Cheikh objecteraient victorieusement : 1° qu'il existe, aux environs de Sidi Bel Abbès, un monticule portant le nom de « tombeau d'Abd-el-Hack » ; 2° que l'on voit encore, à côté de ce tombeau, une profonde crevasse

produite par le bâton du vénérable Ahmed el Medjedoub ; 3° enfin, que près de Moghar, au sud-est de l'oasis marocaine de Figuig, existe un endroit appelé « la Berge des enfants » ; c'est là qu'on retrouva les petits bergers des Beni-Amer, tous morts de faim.

Veut-on savoir pourquoi le pays des Angads est atrocement aride et stérile ? C'est fort simple ; le premier marabout venu des Ouled Sidi Cheikh le dira. L'empereur du Maroc ayant fait arrêter El Hadj el Arbi, de la famille du saint Sidi Cheikh, l'interna à Oujda. Désespéré de ne pouvoir rentrer dans son pays, le prisonnier monta un jour au sommet de la mosquée d'Oujda, d'où l'on voit le pays des Angads, et lança l'imprécation suivante : « Pays des Angads, qui fais blanchir mes cheveux, puisse Dieu ne t'accorder ni blé, ni orge, et empêcher chameaux et moutons de se repaître de tes herbes ! »

Immédiatement la sécheresse s'abattit sur la contrée, qui devint un véritable désert.

La puissance militaire des Ouled Sidi Cheikh ne s'appuie pas seulement sur leur bravoure individuelle, qui est incontestable, mais sur le fanatique attachement, sur le dévouement sans bornes qu'ont pour eux leurs esclaves nègres.

L'origine de ces derniers remonte à Sidi Cheikh lui-même. Un jour il fit cadeau de trois esclaves noirs à un rival en piété, nommé Abd-er-Rhaman Moul-Es-Souhoul (le serviteur du Miséricordieux, homme au caractère doux), dont on voit la tombe près de la petite oasis marocaine de Bou-Kaïs. Celui-ci les accepta, puis les affranchit et les renvoya à Sidi Cheikh, à condition qu'ils seraient chargés d'administrer les biens de la zaouïa d'El Biod. Les trois nègres furent les tiges d'une trentaine de familles qui entourent les chefs des Ouled Sidi Cheikh, et constituent, pour ainsi dire, leur garde particulière ; nombre d'entre eux donnèrent leur vie pour leurs maîtres.

Les nègres qui desservent les zaouïas ont pour mission

de parcourir les tribus sahariennes et du Tell, où se trouvent les khoddams de la confrérie, et d'y percevoir les contributions. Ce sont de vrais collecteurs ; mais leurs impôts sont payés avec allégresse, et nul n'aurait l'idée de s'y soustraire. Les uns donnent un ou plusieurs moutons, selon leurs ressources ; d'autres, plus pauvres, se cotisent pour faire la même offrande. Le don d'une chamelle seule, ou avec son petit, est extrêmement méritoire. Les prestations d'un autre genre : beurre, étoffes, argent, tapis, etc., sont reçues avec empressement.

Lorsque cette exploitation n'était pas assez rémunératrice, les Ouled Sidi Cheikh ne craignaient pas d'employer la violence. Les *ziara* (offrandes volontaires et facultatives) et les *r'far* (redevances fixes que les seigneurs religieux exigeaient de leurs adeptes) rentraient au moyen de *r'azzous* (petites troupes de brigands) lancés contre les récalcitrants. Dans les mœurs arabes, ce procédé sommaire est chose parfaitement admise. A la longue, cependant, les exactions des chefs religieux des Ouled Sidi Cheikh leur ayant aliéné l'affection des tribus du Tell, ils prirent le parti de fonder de nombreuses zaouïas dans la province d'Oran, où ils sont sédentaires.

Depuis l'arrivée des Français, le prestige des Ouled Sidi Cheikh telliens a considérablement diminué, et le produit des ziaras est devenu presque nul. Quand un fidèle apporte son offrande, le chef de la zaouïa lui prend les deux mains et l'invite à formuler ses vœux, qui, en général, sont peu variés et plus ou moins naïfs.

Les Ouled Sidi Cheikh font remonter leur origine à Bou-Becker, ami du Prophète et son successeur. Cette prétention n'est pas justifiée, nous l'avons dit ; mais toujours est-il qu'ils portaient le nom de Bou-Bekria lorsqu'ils furent expulsés de la Mecque, vers le onzième siècle de l'ère chrétienne. S'étant installés d'abord en Tunisie, ils vinrent s'établir vers le quatorzième siècle dans le pays des Arbaouat, au sud de la province d'Oran, sous la con-

duite d'un certain Si Mâamar. Un autre de leurs chefs, Si Sliman ben Bou Smaha, a son tombeau à Figuig. Les habitants de cette oasis marocaine le vénèrent tout particulièrement, à cause d'un miracle qui lui est attribué. La guerre civile désolait l'oasis, et deux ksours se faisaient une guerre acharnée. Au milieu d'un combat, Bou Smaha voulut s'interposer; les belligérants ne l'écoutant pas, le saint homme exaspéré s'écria :

« — Ceux qui ne m'écoutent pas seront dévorés par le feu éternel, comme ces deux rochers que vous voyez là-bas. »

Soudain, les deux rochers se détachèrent de la montagne, et vinrent rouler au milieu des combattants. Par la volonté de Dieu, ces pierres eurent un moment le don de la parole, et criaient :

« — Grâce! grâce! »

« — Grâce! » répétèrent les Figuiguiens en jetant leurs armes.

Bou Smaha pardonna, et commanda aux deux rochers de rester immobiles.

Les ancêtres des Ouled Sidi Cheikh comptent aussi parmi eux une femme qui mourut en odeur de sainteté. Dans sa jeunesse, elle avait épousé un chérif si beau de visage, qu'on lui donna le surnom d'En Nahr (le jour). Les descendants de la sainte s'appelèrent Ouled En Nahr, et forment aujourd'hui une des fractions de la grande tribu des Ouled Sidi Cheikh; ils habitent les environs d'Aïn Sfissifa, dans le voisinage du poste que nous avons créé à Aïn Sefra.

Tous ces ancêtres recommandables firent du fameux Sidi Cheikh un personnage considérable. Il ajouta encore, par ses vertus et sa piété, au prestige de sa naissance, et mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, laissant dix-huit fils dont la descendance constitue la grande famille des Ouled Sidi Cheikh.

III

Pélissier était mort le 22 mai 1864; son successeur, le maréchal de Mac-Mahon, nommé le 1er septembre gouverneur-général de l'Algérie, fut accueilli comme un sauveur. Il s'annonça par la proclamation suivante :

« Indigènes arabes et kabyles!

« Je ne suis pas un étranger pour vous; vous me connaissez depuis longtemps, et vous savez que j'ai toujours été bienveillant pour les hommes qui cherchent le bien, et sévère pour les fauteurs de désordre. Dans tous les rapports que j'ai eus avec vous, j'ai toujours cherché à suivre l'inspiration de l'équité et de la justice. Vous me retrouverez toujours le même à votre égard.

« Quelques tribus, égarées par les conseils perfides de quelques hommes ambitieux, ont prêté l'oreille à l'esprit du mal et à la révolte. Elles n'ont pourtant aucun motif de plainte sérieuse contre le gouvernement français, qui respecte leur religion et qui, sous l'inspiration de la générosité et de la haute justice de l'Empereur, a consacré, d'une manière irrévocable, le droit des indigènes à la propriété de leurs territoires. Comment a-t-on pu abuser de leur crédulité au point de leur faire espérer qu'ils pourraient résister à la France? Ceux de leurs frères qui ont combattu avec nous en Crimée, en Italie, au Mexique, ne leur ont-ils pas dit ce qu'était la France, quels étaient sa puissance et le prestige de ses armes, partout où ses soldats se sont montrés? Ne leur ont-ils pas dit que, sur un signe de l'Empereur, la France peut réunir 800.000 soldats prêts à venger les actes de trahison envers elle?

« Les tribus n'auront à s'en prendre qu'à elles du châtiment qui va les atteindre, si elles persistent plus longtemps dans leur aveuglement. »

Nous avons vu qu'à ce moment la révolte avait pris une extension considérable (1). Les forces insurrectionnelles restèrent intactes pendant les grandes chaleurs, car nos colonnes, qui fondaient sous les ardeurs d'un soleil implacable, pouvaient à peine se mouvoir. Yusuf opérait entre Djelfa et Laghouat, avec trois colonnes, pendant que les généraux Deligny et Périgot manœuvraient; le premier, dans la province d'Oran, le second, dans celle de Constantine.

Durant cette pénible campagne d'été, Deligny avait fait surveiller ses derrières par une colonne placée à Saïda, sous les ordres du général Jollivet. Dix jours après le débarquement de Mac-Mahon à Alger, le 29 septembre, cette colonne eut à El Béida (2) une affaire des plus malheureuses. Jollivet s'était porté au Kheider, au nord du chott El Chergui, actuellement traversé par le chemin de fer stratégique de Méchéria, lorsqu'il apprit que Si el Ala, avec toutes les forces insurrectionnelles du sud de la province d'Oran, avait franchi la ligne du chott et atteint Sfid et El Béida, à trente-deux kilomètres du Kheider. Il eut la malencontreuse idée de vouloir surprendre les contingents sahariens; mais son mouvement fut éventé par Si el Ala, qui vit arriver à son camp les goums du général envoyés en reconnaissance et profitant de l'occasion pour passer sous les drapeaux de la révolte. Jollivet forma une colonne légère avec le 10e bataillon de chasseurs à pied, un bataillon du 17e de ligne, deux escadrons du 11e chasseurs à cheval, et un petit goum de 50 chevaux resté fidèle. Les fantassins étaient sans sacs, et les cavaliers montaient en selle nue.

Le petite colonne partit le 29 septembre au soir et, après une pénible marche de nuit, arriva à un endroit appelé

(1) Dans les premiers moments les Français n'avaient subi que des revers, à Aouïn bou Beker où périt la colonne Beauprêtre, à Tagguin et à Aïn el Kata où furent défaits des escadrons de spahis.

(2) Comme nous l'avons dit pour El Biod ou El Abiod, les Arabes suppriment volontiers le substantif pour garder l'article. El Béida est la diminution du mot Aïn el Béida, *la source d'eau blanche.*

Bedrous, à vingt-cinq kilomètres du Kheider. Là, le général vit à l'est de nombreux feux allumés; ne doutant pas qu'il ne fût à proximité du camp de Si el Ala, au lieu de faire reposer ses hommes, il se lança à l'aventure à travers les boues du chott, sans même savoir s'il trouverait de l'eau.

Mais au jour, les feux disparurent, et Jollivet, comprenant qu'on l'avait trompé, eut la fatale idée de se rabattre vers le nord, espérant trouver de l'eau à El Kerch. Or, les puits étaient taris. Sur la foi d'un renseignement arabe, il s'achemina alors vers El Béida, qu'on disait éloignée d'El Kerch de trois lieues seulement.

Ses hommes souffraient toutes les tortures de la soif; à partir d'El Kerch, la colonne sema son parcours de traînards. L'arrière-garde, impuissante à faire serrer les trop nombreux retardataires, passait outre, abandonnant une foule de malheureux dans le désert, à la merci d'un ennemi implacable, qui remplissait toutes les cavités du sol le long de la route.

Au bout de trois heures de marche, aucun indice n'était venu révéler la présence de l'eau. L'infortuné général aperçut, trop tard, hélas! l'abîme ouvert devant lui. Se retournant, il contempla avec désespoir sa troupe qui s'égrenait, comme un chapelet brisé, sous l'action d'un soleil de feu, laissant une queue de traînards qui s'allongeait à perte de vue dans l'immensité du désert.

Mesurant désormais toute l'horreur de la situation, il prit les devants avec les deux escadrons du 11e chasseurs, et arriva enfin aux puits d'El Béida. Nos cavaliers remplirent les bidons qu'ils avaient demandés aux fantassins; un escadron repartit en toute hâte, chargé du précieux liquide; l'autre mit pied à terre, et resta avec le général.

C'était ce que voulait Si el Ala. Les hauteurs voisines des puits se couvrirent alors de fantassins ennemis, pendant que de tous les ravins débouchaient tumultueusement d'innombrables cavaliers poussant de grands cris.

Le général Jollivet n'avait près de lui qu'un petit esca-

dron de chasseurs et une dizaine de spahis, cent hommes au plus. Il disposa en cercle cette poignée de braves, qui résistèrent désespérement, repoussant corps à corps cinq attaques successives.

Mais Si el Ala, ne laissant que ses fantassins devant l'escadron surpris à El Béida, s'était lancé à fond de train, avec tous ses cavaliers, contre la colonne du 10e chasseurs à pied et du 17e de ligne. Sans s'attarder à livrer combat à la colonne principale, il alla massacrer, à dix, douze, quinze kilomètres en arrière, les écloppés et les traînards. Plus de cent chasseurs à pied et cinquante soldats du 17e de ligne furent égorgés et ensuite décapités.

Il y eut, dans cette déplorable affaire, de magnifiques traits d'héroïsme. Le lieutenant David, du 10e bataillon de chasseurs, commandant l'arrière-garde, rebroussa chemin à la hâte, avec quelques hommes résolus, rallia un grand nombre de traînards, et reprit la route suivie par la colonne. Un autre lieutenant, M. d'Albertini, du 17e de ligne, en fit autant de son côté. Trois sous-officiers groupèrent autour d'eux des petits pelotons, et réussirent à les ramener au camp pendant la nuit. Ces officiers et sous-officiers avaient été prévenus par le capitaine Brécart, du 11e chasseurs, qui longea à fond de train la foule des traînards, en semant l'alarme afin de hâter leur marche.

Un malheur n'arrive jamais seul. Trois jours après l'affreuse tuerie d'El Béida, la colonne Jollivet, parvenue au camp d'El Kheider (où elle avait laissé un bataillon du 17e de ligne, ses malades et ses bagages, sous les ordres du commandant Bressoles, du 10e bataillon de chasseurs), apprit qu'une compagnie du 17e de ligne avait été détruite. Bressoles avait l'ordre d'empêcher une tribu hésitante, celle des R'zaïna, campée autour de la redoute du Kheider, de faire défection pour aller rejoindre les Ouled Sidi Cheikh. Mais le 1er octobre, les R'zaïna connaissant notre désastre, se mirent en devoir de décamper. Bressoles leur opposa une compagnie de ligne. Cette force était déjà insuf-

fisante par elle-même ; le capitaine qui la commandait commit encore la faute de la fractionner en deux groupes qui ne pouvaient se prêter assistance. Les R'zaïna attaquèrent séparément les deux sections de la petite troupe, et les anéantirent jusqu'au dernier homme.

Douloureusement impressionné, le maréchal de Mac-Mahon donna les ordres les plus énergiques pour la campagne d'hiver qui allait s'ouvrir. Mais, outre les deux échecs subis par nos colonnes, nos auxiliaires arabes avaient eu cruellement à souffrir. Le 6 août, Si el Ala ayant surpris l'agha de Djebel Amour, Mohamed ed Din, qui s'échappa avec peine, laissant ses campements aux mains de l'ennemi, tout le cercle de Boghar prit feu, et quantité de petites bandes de coupeurs de route se formèrent, dans l'intention de mettre à sac les caravansérails de Boghar à Djelfa.

Les gardiens des caravansérails de Bou-Ghzoul et de Guet-es-Stell parvinrent à gagner Boghar et Djelfa. Le caravansérail intermédiaire d'Aïn el Oussera, trop éloigné de ces deux points, devint le théâtre d'une scène sauvage, dans la nuit du 13 au 14 août.

Outre trois spahis qui y avaient été détachés pour le service de la correspondance, sept Français étaient réunis dans cet établissement : c'étaient le gardien Mathelin, sa sœur Alexandrine, Borel, le fiancé de cette dernière, deux domestiques, et deux voituriers de passage.

Dans la nuit, des Arabes, se disant courriers du général commandant la subdivision, demandèrent à entrer. Les Français refusèrent d'ouvrir, mais laissèrent sortir un des spahis, pour causer avec les étrangers. Comme il ne rentrait pas, un des domestiques se mit aux écoutes ; comprenant un peu l'arabe, il entendit que l'on dissertait au dehors sur le nombre des nôtres, et sur celui des fusils dont ils disposaient. Le domestique revint en disant :

« — Qu'aucun de nous ne se couche : nous allons être assassinés cette nuit. »

Les nôtres commirent l'imprudence de laisser rentrer le

spahis qui avait été se concerter avec les Arabes. Celui-ci parla à voix basse à ses deux camarades, et tous trois échangèrent une nouvelle conversation avec les gens du dehors.

Vers deux heures du matin, le personnel du caravansérail entendit un grand bruit ; des coups de fusil tirés contre la porte annoncèrent l'imminence d'une attaque. Mathelin et Borel avaient deux fusils et un revolver ; un des voituriers possédait également un revolver. Un des domestiques sortit dans la cour ; à peine avait-il fait deux pas, qu'il reçut une balle en pleine poitrine, et tomba en criant :

« — Je suis mort ! Le spahis m'a tué ! »

Mathelin, le maître du caravansérail, était le plus près de la porte ; elle s'entrouvrit, et il reçut à bout portant un coup de fusil, tiré par un autre spahis. Il expira, en disant à Borel :

« — Sauve ma sœur. »

Borel, les deux voituriers et le domestique qui restait, hissèrent alors Mlle Mathelin sur la crête du mur. « Je ne vois rien », dit la malheureuse à voix basse. Tous alors essayèrent de gagner la campagne à la faveur de l'obscurité. Mais les assassins se lancèrent à leur poursuite et Mlle Mathelin tomba en leur pouvoir, ainsi que le domestique qui fut aussitôt massacré. Quant à la pauvre jeune fille, après huit mois des plus indignes traitements, les Arabes la renvoyèrent à Géryville ; elle avait été traînée de tribu en tribu, jusque dans le fond de la province d'Oran.

Borel et les deux voituriers purent heureusement gagner Boghar.

Un bataillon du 1er zouaves campa quelques jours après à Aïn el Oussera ; le caravansérail était hideusement saccagé. Au milieu des débris, on retrouva les corps mutilés de Mathelin et de son domestique ; le premier portait, à travers la tête, la tige de fer d'un moulin à café.

Deux négociants français, MM. d'Esguilles et Mollard,

accompagnés par un tirailleur interprète, eurent la témérité de s'engager sur la route de Djelfa à Boghar. A hauteur de ce même caravansérail, ils rencontrèrent un parti d'insurgés qui les dépouillèrent de tout, et les laissèrent entièrement nus au milieu du désert. Le tirailleur fut roué de coups et emmené par les insurgés ; mais il réussit à leur échapper.

MM. Mollard et d'Esguilles se blottirent dans un ravin, et attendirent la nuit pour se remettre en route vers Boghar. Malheureusement, au lever du jour, ils furent aperçus par un parti de cavaliers ennemis, qui s'amusèrent à tirer sur eux et les tuèrent au vol. On ne put jamais retrouver leurs cadavres.

Le capitaine du génie Rougevin, accompagné d'un sapeur conduisant une voiture, arriva, dans la journée qui suivit le sac du caravansérail, à quelques centaines de mètres de cet établissement. Assailli inopinément par les insurgés, le sapeur n'eut que le temps de tirer un coup de fusil, et fut massacré aussitôt; quant au capitaine, qui était à une centaine de mètres en arrière de la voiture, il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'historique de tous les combats qui furent livrés dans le sud algérien pendant l'hiver de 1864. Racontons seulement comment fut tué le marabout Mohamed ben Hamza, chef de l'insurrection.

Le général Deligny, commandant la province d'Oran, quitta Géryville le 27 janvier 1865, avec une colonne légère, dans l'espoir de surprendre les contingents de Mohamed ben Hamza ; cette troupe était composée de deux bataillons d'infanterie aux ordres du colonel de Colomb, de trois escadrons de cavalerie, commandant de Gallifet, et d'un goum de 800 Harrars, commandé par le fameux Kaddour ben Sah'raoui, que nous retrouverons en 1882 et qui, devenu l'ennemi mortel du marabout des Ouled Sidi Cheikh, s'était rallié aux Français.

Voyant le général sortir de Géryville avec un immense convoi, les insurgés ne s'en inquiétèrent pas, espérant

avoir tout le temps de fuir dans la direction du sud-ouest, et échapper ainsi à la colonne française. Mais Deligny prit les devants avec ses trois escadrons et ses 800 Harrars et, faisant un crochet pour éviter El Abiod Sidi Cheikh, par où l'ennemi s'attendait à le voir déboucher, il se présenta le 4 février, au matin, devant les campements des Ouled Sidi Cheikh, à Garet Sidi Cheikh.

Emporté par sa haine, Kaddour ben Sah'raoui se précipita en avant avec les plus braves de ses Harrars. Alors s'engagea entre Arabes un combat acharné. Entouré de ses fidèles nègres, Mohamed fondit impétueusement sur les assaillants, mais l'ardent Sah'raoui parvint à le rejoindre au milieu de la mêlée, suivi de son propre fils Ben el Hadj Kaddour, et d'un de ses neveux. Le marabout, qui ne pouvait recharger ses armes, se défendit désespérément, faisant tournoyer la crosse de son fusil, accablant ses agresseurs d'injures, les traitant de chiens, fils de chiens, renégats, traîtres à la cause sainte. A la fin, il tomba frappé de trois balles, et ses nègres l'emportèrent hors du champ de bataille.

La chute de Mohamed brisa l'énergie de la résistance. Les Ouled Sidi Cheikh durent céder le terrain, en abandonnant leurs tentes restées debout, ainsi que leurs troupeaux et leurs bagages. Deligny n'eut même pas à engager les trois escadrons du commandant de Gallifet.

Transporté mourant sur le territoire de la tribu des Ouled Ziad, le marabout y expira le 22 février, dix-huit jours après le terrible combat de Garet Sidi Cheikh, âgé seulement de vingt ans. Le fougueux Si el Ala, qui avait été rançonner les gens du M'Zab et d'Ouargla, accourant en toute hâte, fit acclamer un quatrième fils de Si Hamza, le jeune Achmed, héritier reconnu de la *baraka*, comme chef de l'insurrection.

Passons à l'année 1866, et disons un mot du combat de Kheneg el Azir.

Le colonel de Colomb, ayant avec lui un petit bataillon du 87e de ligne, deux compagnies du 2e zouaves, deux

escadrons et deux pièces de montagne, venait, le 16 mars, d'atteindre les contingents d'Ahmed ben Hamza, qui comprenaient, outre la redoutable cavalerie saharienne, un millier de fantassins marocains.

Suivi de ses nègres, le jeune Ahmed, à peine âgé de quinze ans, passait lentement devant le front de ses goums, adjurant les fidèles de mourir pour la sainte cause de l'islam.

Dédaigneux et calmes, nos escadrons se massent devant les cavaliers ennemis.

Notre infanterie a commencé le combat; déjà les marocains tourbillonnent confusément par petits groupes.

Tout à coup la cavalerie des Ouled Sidi Cheikh s'éloigne au galop du champ de bataille. Les balles de nos zouaves, disent en riant les hussards, ne conviennent sans doute pas à ces *messieurs*.

Mais, arrivés à un kilomètre de là, les cavaliers d'Ahmed ben Hamza font brusquement volte-face et chargent à fond de train le flanc de nos escadrons; ceux-ci se rejettent en désordre sur le front du bataillon du 87e de ligne, dont ils paralysent les feux. Un combat corps à corps s'engage. Les cavaliers ennemis, ivres de haine et de sang, se ruent au milieu des rangs français et enlèvent les mulets, chargés des munitions de l'artillerie, ainsi que ceux du train, qui portent les vivres et les bagages. Les conducteurs se font massacrer.

Ce ne fut qu'après une heure de furieuse mêlée, que la colonne française put se reformer. De Colomb lança ensuite les zouaves à la baïonnette contre les fantassins d'Ahmed, qui s'enfuirent après une résistance désespérée.

Laissant alors ses morts sur le terrain, avec la pensée de revenir leur rendre les derniers devoirs, le colonel se mit à la poursuite de l'ennemi, qui reculait toujours en escarmouchant, afin d'attirer le plus loin possible la colonne française.

Tout à coup la cavalerie des Ouled Sidi Cheikh se dérobe

et se dirige au galop vers le champ de bataille. Anxieux, De Colomb rebroussa chemin avec sa troupe; mais lorsque nos soldats regagnèrent le théâtre du combat, il était trop tard; un horrible tableau se déroula sous leurs yeux. Ils virent que leur chef, pourtant homme d'intelligence et d'énergie, avait commis une faute grave en abandonnant ses morts pour courir après un adversaire très alerte, avec une infanterie fatiguée, une cavalerie démoralisée, une artillerie sans munitions, et sous un soleil accablant.

Derrière nous, la cavalerie d'Ahmed ben Hamza avait eu le temps d'achever son œuvre de haine et de barbarie. Une odeur pénétrante de chair brûlée prenait à la gorge et nous suffoquait. Tous nos morts étaient là, décapités, nus, affreusement mutilés, entassés par paquets sur des brasiers qui achevaient de se consumer.

Aucun d'eux ne put être reconnu.

Mais quittons ces scènes lugubres et voyons pourquoi la frontière entre le Maroc et la France est si peu respectée.

Après la bataille d'Isly (1844), nous nous sommes contentés d'une ligne de démarcation dérisoire entre nos possessions algériennes et l'empire barbare dont nous venions d'écraser les tumultueuses armées. Le traité de 1845 fut conclu avec une légèreté impardonnable, qui continue à peser sur nos épaules, et l'insurrection toute récente du sud oranais vient encore de prouver qu'il n'y a pour nous aucune sécurité du côté de la frontière algérienne occidentale. Au lieu de rétrograder et d'évacuer en 1844 le pays des Beni-Snassen, dont la ville principale est Ouchda, nous devions conserver ce territoire, non dans un but de conquête, mais dans un intérêt stratégique, car Tlemcen, trop en arrière de la frontière, ne la surveille qu'imparfaitement. Les efforts de la diplomatie aboutiront-ils aujourd'hui? Nous l'ignorons. La France essaye, en effet, d'obtenir la rive droite de la Malouïa jusqu'à l'oued Za; de là, une ligne coupant le chott El Gharbi irait rejoindre le confluent de l'oued Guir, englobant dans nos possessions le pays des Ouled Djerrir

et celui des Doui-Ménia, avec la grande oasis de Figuig. Sur cette portion de son empire, l'empereur du Maroc exerce une autorité plutôt nominale que réelle; c'est au chérif, non au sultan, que les tribus du sud-est marocain envoient des cadeaux, il est vrai d'une façon tout à fait intermittente.

A Figuig se ravitaillait Bou-Amema, en 1882; en face de cette oasis, petite république dans le désert, nous dûmes, en 1883, créer le poste d'Aïn Sefra, qui est loin d'être bien placé au point de vue stratégique.

Historiquement, les droits de la France sur la rive droite de la Malouïa sont incontestables. Cette rivière (la *Malva* des Romains) était la ligne de séparation entre la Mauritanie Tingitane (capitale Tanger) et la Mauritanie Césaréenne (capitale *Julia Cæsarea,* Cherchell).

Le royaume de Tlemcen, un de ceux qui se formèrent après l'écroulement de l'empire de Kalifes, se terminait, dit Léon l'Africain, à la Malouïa et au fleuve Za.

Telle est la frontière que nous réclamons aujourd'hui.

Marmol donne la même limite au royaume de Tlemcen; l'auteur espagnol appelle la Malouïa *Muluye,* et l'oued Za oued *Ziz*. Marmol écrivait vers le commencement du seizième siècle.

Au commencement du dix-huitième, un empereur du Maroc, Mouley Ismaïl, ayant essayé d'envahir l'Algérie, fut battu par le pacha turc Ben Chaban, qui lui imposa un traité limitant l'Algérie et le Maroc par la Malouïa et l'oued Za.

Ce ne fut qu'après 1830, lorsque la province d'Oran était en pleine désorganisation, que les Marocains franchirent les bornes qui leur étaient assignées. Ils eurent même l'audace de revendiquer Mascara, Tlemcen, Oran et Mostaganem, c'est-à-dire la province d'Oran tout entière, et en attendant, ils s'étendirent jusqu'à la Tafna.

Les victoires du général Bugeaud et du prince de Joinville ont donc été absolument stériles, puisqu'elles n'ont pas fait restituer à l'Algérie les territoires dont les Marocains se sont indûment emparés.

IV

Les corps indigènes au service de la France ne doivent pas être oubliés.

Nous avons déjà longuement parlé des spahis (1), création du célèbre Yusuf, mort général de division.

Le nom de spahis appartint jadis à un corps de cavalerie seldjoucide, organisé par Mourad Ier (2).

Autrefois ces soldats, presque tous mariés, vivaient en smala, de la vie de famille, comme s'ils n'avaient contracté aucun engagement. Les smalas étaient des réunions de tentes en plein air. A côté d'elles, les Français du cadre occupaient un bordj, sorte de château-fort.

Le recrutement de ce corps était exceptionnel; tout chef arabe qui voulait donner à la France une preuve de dévouement envoyait aux spahis un fils ou un parent; souvent aussi l'engagé était un homme qui, s'étant fait des ennemis dans sa tribu, désirait placer sa personne sous la protection de l'autorité. Il arrivait avec son cheval, lequel restait sa propriété personnelle.

Ainsi, un arabe molesté par son caïd lui disait :

« — Par Allah! si tu continues à jeter ton œil sur moi et à me traiter sans justice, je jure que j'irai trouver le *captan escadroun* (le capitaine commandant l'escadron). »

Et un beau jour, si les chicanes persistaient, il enfourchait son cheval pour aller s'engager à la smala voisine.

Quelquefois le chef de famille réunissait les siens et leur parlait en ces termes :

« — Mes enfants, on nous *mange,* les amendes pleuvent sur notre tente, cela ne peut durer; quel est l'*homme* parmi vous?

(1) Voir *Récits algériens,* 1re série.
(2) On trouve ce nom dans l'Inde, où nos corps indigènes sont appelés *cipahis.*

« — C'est moi, répondait l'un des fils.

« — Eh bien! prends nos bœufs et nos moutons, va les vendre, et avec le prix achète-toi un cheval avec lequel tu iras trouver le *captan escadroun.*

« — Oui, père. »

Le spahis fils de bonne famille, ou, comme on dit là-bas, de grande tente, était généralement plus fanatique que le turco. Souvent, avant de s'engager, il avait combattu contre nous, et à ceux qui le lui rappelaient il ripostait philosophiquement :

« — *Mektoub Allah!* C'était écrit par Dieu! Les musulmans, s'étant mal comportés, ont été punis par la domination des chrétiens; en servant ces infidèles, je suis l'instrument du Dieu Très-Haut! En combattant les musulmans dans les rangs des chrétiens, je penserai que je sers les desseins de Dieu, et aussi que l'épreuve qu'il réserve à ses fidèles sera de courte durée. »

Aujourd'hui, les smalas, excepté sur de rares points des frontières marocaine et tunisienne, ont disparu pour faire place à des centres européens. Les spahis vont de pair avec les turcos. Ils logent à la caserne, sont presque tous célibataires, et n'arrivent plus au corps avec leur cheval. Ce sont des turcos montés; astreints à la discipline, ils vivent à l'ordinaire.

Le spahis français a sa chanson, qui est peu connue. En voici quelques couplets :

Le mousquetaire,
Sur cette terre,
C'est le spahis au burnous éclatant.
Arrière! arrière!
Troupe sévère,
Vous ne pouvez lutter avec l'Orient.
Humble piéton, sous ta capote grise,
Et toi, lancier, au chapska séduisant,
Hussard fringant dont la moustache frise,
Inclinez-vous devant le régiment.

Lorsque la poudre,
Comme la foudre,
Eclate et tonne au milieu du combat,
Tout est carnage
Sur leur passage;
L'ennemi fuit et ne résiste pas.
Peut-être un jour on lira dans l'histoire
Nos noms écrits auprès des noms fameux.
On peut mourir dans un jour de victoire,
Mais le nom reste et l'âme monte aux cieux!

Nous n'avons fait réellement la conquête de la colonie qu'en nous servant des Arabes contre les Arabes. Le spahis régulièrement enrôlé n'eût pas suffi; et puis, il fallait bien donner aux chefs indigènes que nous choisissions, une force armée pour les protéger et les aider à se faire obéir.

Les Turcs dominaient l'Algérie avec les tribus *maghzen*, qui jouissaient de divers privilèges et ne payaient qu'un faible impôt, à condition de fournir un certain nombre de cavaliers dès la première réquisition de l'autorité. Imitant ce système, quoique de loin, nous donnons à chaque caïd ou agha, des cavaliers nommés *mekhaznia* ou cavaliers du maghzen, qui reçoivent une solde régulière et peuvent être considérés comme la force armée permanente des tribus. Ils servent de noyau aux goums.

Les mekhaznia sont donc, à proprement parler, des spahis irréguliers. Ils forment aussi un corps de courriers faisant le service des bureaux arabes, tant militaires que civils.

Parfois certains grands chefs avaient à leur disposition, outre les mekhaznia, des *khiélas* ou cavaliers organisés, payés par nous. Le fameux Ali-bey, qui fut pendant de longues années notre khalifa à Tuggurt, recevait des subventions du gouvernement pour entretenir un corps de deux cents khiélas; seulement, on ne put jamais lui en faire exhiber plus de quatre-vingts ou cent. Les manquants étaient toujours en mission ou malades, à ce qu'il prétendait.

Souvent nous avons parlé des goums.

Le goum à pied était rarement employé; les Arabes qui servaient dans ces corps, essentiellement temporaires, se nommaient *askeur* (soldats).

En principe, tout arabe possédant un cheval est goumier; à la première réquisition, on peut l'enlever à sa tente, à ses travaux, pour l'emmener en guerre. Les mekhaznia encadrent les goums, dont les chefs sont les caïds ou aghas.

Lorsqu'un caïd reçoit l'ordre de commander un goum de quatre cents cavaliers, il écrit à tous les cheikhs, ses subordonnés, d'avoir à lui fournir tant d'hommes et tant de chevaux, pour chacune des fractions sous leurs ordres; par précaution, il réclame toujours le double des cavaliers qu'il emmènera.

Quantité d'Arabes ne tardent pas à arriver pour se plaindre; tous jurent, que leurs chevaux sont malades, que ce n'est pas leur tour, que le départ du chef de la tente serait la ruine, etc., etc. Or, un arabe qui va exposer ses doléances à son caïd doit, avant tout, avoir de l'argent sur lui. Ceux qui ont les mains pleines ont inévitablement raison : leur tour est passé; les autres ont toujours tort : leur tour est revenu.

Si un goum part en guerre, il est commandé par un officier des bureaux arabes.

Trop souvent, dans le combat, ces goums ouvrent complaisamment leurs rangs, et l'ennemi nous échappe; trop souvent aussi, comme nous l'avons dit, un officier du bureau arabe est tué.

Comme combattant, il ne faut donc pas compter sur le goumier; c'est un excellent éclaireur, rien de plus.

V

Après le cavalier arabe régulier ou irrégulier, parlons du fantassin, du turco.

Tout d'abord faisons justice d'une légende, celle des *enfants du désert*.

Il n'y a pas plus de turcos *enfants du désert,* qu'il n'y a de *lion du désert.* La raison en est bien simple. Les turcos sont tous nés dans le Tell, et il est rare que des indigènes appartenant aux tribus du sud viennent s'engager dans les régiments de tirailleurs algériens. Sans doute, la couleur locale y perd énormément; la pittoresque qualification d'*enfants du désert* fait, comme on dit vulgairement, très bien dans le tableau; prenons-en pourtant notre parti.

Quand un arabe a une discussion avec l'auteur de ses jours, on entend généralement ce dialogue :

« — O mon père, si vous continuez à me rendre malheureux, j'irai trouver le *captan escadroun* des spahis.

« — Non, je ne te laisserai pas servir les infidèles.

« — J'irai.

« — Tu n'auras pas un *felouss* (un liard) de moi pour t'acheter un cheval.

« — On n'a plus besoin d'amener un cheval. Du reste, cela m'est égal; si je ne vais pas aux spahis, j'irai dans les *tirayours* (tirailleurs).

« — Tu irais aux *tirayours?*

« — Certainement, ô mon père. »

Et les nôtres voient arriver une nouvelle recrue.

Parfois, un chef indigène, désireux de faire parade de son dévouement à la France, enverra un fils ou un parent dans les régiments de tirailleurs.

Parfois encore, la pauvreté pousse l'arabe à s'engager. Il s'achemine alors du côté de la caserne, et si un orthodoxe lui demande où il va, il répond d'un ton pleurard :

« — Je vais à la *cazirna des tirayours* (à la caserne des tirailleurs) pour donner mon sang.

« — ???

« — Ah! Sidi! notre gourbi est bâti à côté de la misère, qui ne nous laisse aucun répit. Mon père est vieux, ma mère est morte, et je ne puis remplir mon ventre.

« — Toi, un fidèle musulman, tu vas servir le chien de chrétien ?

« — *Mektoub Allah !* C'était écrit par Dieu. »

Quelquefois l'éternel *Mektoub Allah* est remplacé par le mot *Reubbi ber'a* (Dieu l'a voulu). Les deux formules sont aussi commodes l'une que l'autre, et servent à tour de rôle.

« — Comment, Mohamed ben Ali, depuis que tu es aux *tirayours*, toi, bon musulman, tu bois de l'absinthe ?

« — *Mektoub Allah.*

« — Et tu manges du lard ?

« — *Reubbi ber'a.* »

Que répondre à cela ?

A proprement parler, le tirailleur résigné, qui a remplacé le fanatique, ne constitue pas une exception ; mais le type accompli est le *turco bono.*

Le *turco bono* est celui qui a pris du service pour avoir un métier ; il est sans enthousiasme, mais sans négligence. Entassant sou par sou, il envoie de l'argent à la tente qu'il a laissée derrière lui. Il boit peu d'absinthe, et ne se la permettrait pas si elle était colorée en rouge ; dans les compagnies où les distributions de vin d'administration peuvent être remplacées par une ration de sucre et café, il se fera inscrire pour du sucre et café. Très soumis, d'ordinaire, il obéit bien à ses chefs.

Son ambition est d'avoir la *midaye* (médaille).

« — Ah ! mon *captann,* dit-il à son capitaine, quand celui-ci lui parle, *midaye bono ! Beylick donar vingt douros* (le gouvernement donne vingt douros, cent francs.) »

Le jour où il reçoit cette *midaye* tant désirée, notre homme ne se possède plus de joie. Sans doute, il est très fier de porter un glorieux insigne sur sa veste bleue ; mais il le sera plus encore, tous les six mois, lorsque le fourrier viendra dire :

« — Le trésorier prie les médaillés d'être dans son bureau à telle heure. »

Ce jour-là, le *turco bono* va trouver son capitaine avec une vieille poule qu'il a achetée vingt sous au marché arabe.

« — *Mon captann, moi meskinn, mais moi donar une poule à mon captann qui a fait donar la midaye.* »

Le capitaine accepte, et donne une pièce de quarante sous au soldat, pour ne pas le désobliger ; c'est l'ordonnance qui hérite de « l'oiseau », dont il fait un *frichti* auquel il invite les camarades. De son côté, le médaillé va se payer une tasse de café d'un sou ; total : 95 centimes de bénéfice (1).

Généralement kabyle, le *turco bouo* conserve au régiment les habitudes sobres des montagnards ; au lieu de se faire khammès pour gagner de l'argent, il se fait turco et économise son prêt. Il est discipliné sans enthousiasme, mais quand on lui donne une consigne, il ne transigerait à aucun prix avec son devoir. Quelquefois l'ambition le gagne ; alors il devient caporal, puis sergent. C'est parmi les hommes de ce caractère que l'on recrute les excellents officiers indigènes qui tiennent si bien leur place dans les régiments de tirailleurs algériens.

Le *turco bono* qui parvient au grade d'officier a appris à lire étant caporal, et à écrire étant sergent. Glorieux de son savoir, il s'applique parfois à la *dministrazioun* (l'administration), et étudie sa *déourie* (théorie). Mais, pour lui, le *nec plus ultra* du genre sera de faire des calembours.

Le turco *h'arami* est un mauvais sujet, qui s'est engagé parce qu'il avait maille à partir avec la justice, et qui, au lendemain même de son arrivée au régiment, s'est déjà initié à nos mœurs, nous voulons dire à nos mauvaises mœurs.

C'est avec une rapidité étonnante que ce dernier devient ivrogne. A l'ivresse du vin, qui est joviale, facétieuse et gaie, il préférera l'ivresse de l'absinthe, idiote, lourde, comme l'ivresse anglaise produite par le gin.

Depuis la guerre de 1870, ce type de tirailleurs abrutis tend à disparaître.

(1) Anecdote prise au livre de M. Florian Pharaon : *Les soldats d'Afrique*.

Il convient d'ajouter que lorsque le turco *h'arami* a terminé son engagement et que, l'estomac brûlé par l'absinthe, il retourne dans sa tribu, il s'empresse de faire, entre les mains du marabout, son acte de *touba* (soumission) ; il renonce d'autant plus facilement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, qu'il n'y a plus autour de lui ni cabaretiers ni empoisonneurs patentés. Sur ses vieux jours, ce soldat mauvais sujet et libéré du service est le musulman le plus intolérant de la tribu. Quand le diable se fait vieux.....

Jadis les turcos n'étaient pas casernés, et formaient une sorte de milice que l'on convoquait en cas de guerre. Tous les cinq jours, ils se présentaient à la caserne pour recevoir de leur sergent-major une belle pièce de cinq francs. En dehors du *seurbice* (service), ils vaquaient à leurs affaires. A cette époque ils étaient à la fois *militir* (militaires) et *bourdjouâ* (bourgeois).

Aujourd'hui le turco se recrute parmi les plus vigoureuses populations de notre colonie, et l'élément kabyle domine dans les régiments de tirailleurs. Il est caserné, et vit à l'ordinaire.

Il ne faut pas astreindre trop souvent ces hommes à un travail manuel ; leur orgueil oriental se révolterait. Pendant l'expédition de 1857, le maréchal Randon voulant faire construire, en deux ou trois semaines, un chemin depuis Tizi-Ouzou jusqu'au pays des Beni-Raten, fit participer toutes les troupes de sa colonne aux travaux dirigés par le génie. Aussi, un jour, le général Renault fut-il abordé par un turco, qui lui dit respectueusement :

« — Mon gininal, travadjar baroud bono ; travadjar terra macache. »

Ce charabia voulait dire :

« — Mon général, travailler la poudre, c'est bien ; travailler la terre, non. »

Le général répondit dans le même langage :

« — Elioum travadjar terra, rodoua travadjar baroud besef. »

Ce qui signifie :

« — Aujourd'hui travaille la terre; demain tu travailleras la poudre beaucoup. »

Et les tirailleurs de crier :

« — Vif li gininal Rénou (vive le général Renault) ! »

Rien de plus curieux que de voir turcos et indigènes au lendemain d'un combat. Lorsque, après leur soumission, ces derniers viennent au camp, les turcos ne tardent pas à reconnaître parmi eux un ami ou un parent. Les *pays* entament une conversation, et le turco, avec une gravité comique, fait les honneurs du camp; son uniforme, ses armes, son fourniment séduisent les nouveaux venus, qui s'informent du service, et surtout de la paye. Le turco alors de vanter son sort avec toute l'emphase des races orientales. Une seule chose offusque les questionneurs; c'est que le turco porte sur le dos un *beurda* (un sac) assez lourd ; mais celui-ci pallie la chose, rappelant le chien de certaine fable de La Fontaine, lequel, montrant son collier au loup, dit négligemment que c'est bien peu de chose. La conversation s'anime ; tous ensemble s'en vont causant bruyamment, entr'ouvrant leurs dents blanches à des éclats de rire sans fin. Et la veille, ces mêmes hommes échangeaient des coups de fusil, en s'invectivant comme les héros d'Homère !

Les cadres indigènes des régiments de tirailleurs sont en général excellents. Il n'y a guère d'homme au monde plus glorieux de son uniforme et de ses galons que le sergent du cru. Et quelle gravité dans le service! Quand un *sardjan* (sergent) interpelle le tirayour Ali ben Mohamed, et que celui-ci a la mauvaise inspiration de répondre en arabe, on entend des phrases étonnantes dans le genre de celle-ci :

« — Saufache ! Parli franzès. (Sauvage, parle français). »

L'appellation de *sauvage* excite les plus violentes colères du tirailleur. Lorsqu'un sous-officier indigène a dit à un zouave ou à un lignard : Esbèce di saufache (espèce de sauvage), il est convaincu qu'il l'a profondément humilié. Mais

qu'on se garde bien de l'appeler ainsi lui-même ; il pardonnera difficilement.

Quand par hasard un soldat du cadre français ne comprend pas le charabia étourdissant du sergent, celui-ci se détourne avec un majestueux dédain, en disant :

« — Quis qui ci? Toi pas parli franzès? (Qu'est-ce que c'est? Tu ne parles pas le français?) »

Si le sous-officier indigène peut prendre en défaut un caporal français, c'est pour lui un vrai jour de bonheur. On l'entend dire :

« — Quis qui ci, cap'ral? Toi pas gounètre dissplinn? (Qu'est-ce que c'est, caporal? Tu ne connais pas la discipline?) »

Du turco soldat, nous ne dirons rien; sa réputation est établie et il s'est illustré à Zaatcha, à Inkermann, à Magenta, à San-Lorenzo, à Frœschwiller, à Sontaï et ailleurs. Généralement, le turco n'est pas satisfait des manœuvres qu'on lui fait exécuter; il concède volontiers que nous savons nous battre, mais il croit que nous n'avons aucune science de la guerre. Ces tambours! ces clairons! à quoi bon? En vérité, les Français sont naïfs de prévenir ainsi l'ennemi. Il n'y a qu'une guerre, celle des coups de main, des embuscades, des surprises. Si l'on avait voulu permettre, en 1870, aux régiments de tirailleurs de se déguiser, les fusils bien cachés sous les vêtements, les Prussiens seraient entrés avec plus d'hésitation en France.

A la guerre, le turco ne fait de prisonniers qu'à son corps défendant; il a besoin d'être surveillé, car il est barbare et inclément. Quand on lui fait observer qu'il faut être généreux envers le vaincu, il répond naïvement :

« — A quoi bon faire la guerre alors? On a voulu me tuer; on n'a pas pu, et je tue. »

Ces « moutons dans des peaux de tigre » (ainsi les appelle le colonel Trumelet) sont bien en général les soldats du monde les plus faciles à conduire. Soumis, respectueux de l'autorité, ils ne murmurent jamais. Qu'on les laisse pen-

dant des mois se morfondre dans un camp défectueux, ils trouveront moyen de se distraire. Ecoutons le colonel Trumelet, jadis à la tête d'un bataillon de tirailleurs au misérable camp d'Aïn-el-Oussera, pendant l'insurrection de 1864 :

« J'avais fait construire auprès de ma tente une *z'riba* (haie) circulaire, où tous les soirs mes Bédouins donnaient des concerts orientaux. Convaincu que la musique épure, nettoie les mœurs, moutonnise la férocité et mène tout droit à la civilisation, je n'avais pas voulu laisser péricliter la tentative dont j'avais fait un essai ailleurs, et dont je persistais à attendre les plus surprenants effets. Dès notre arrivée à Aïn-el-Oussera, j'avais fait rétablir la *z'riba* et ses concerts nocturnes..... La musique, celle des Arabes surtout, vous conduit tranquillement et sans effort jusqu'aux portes d'ivoire du temple du Sommeil.

« Les représentants du vieux parti religieux, les *meddaha* (les croyants), accompagnés par la *guesla* (grande flûte taillée dans un roseau), chantaient les louanges des plus grands saints de l'islam, particulièrement de Sidi Abd-el-Kader el Djilani, le sultan des saints, celui qui a un pied sur la terre et un autre sur la mer, de Sidi Abd-el-Kader que n'invoquent jamais en vain ceux qui souffrent ou les infortunés que le malheur a mordus. Une fois monté, le joueur de *guesla* du parti religieux ferme les yeux, et pousse dans son roseau pendant un temps infini — curieux effet de la foi — sans reprendre haleine. Quand le cantique est terminé, le flûtiste l'indique en laissant tomber son air, à la façon du joueur d'orgue de Barbarie quand il lâche sa manivelle pour ramasser un sou... Seulement le musicien arabe ne s'interrompt pas; il relie, rattache adroitement sa chute finale au commencement de l'air nouveau qu'il entame, et il va comme cela jusqu'au moment où on le réveille de son épilepsie musicale. . . . . .

« En face, se groupent les amateurs de musique profane.

. . . . . .

« Tantôt c'est à transporter d'aise un pigeon pattu ; tantôt ce sont des colères à donner la chair de poule à un coq. Là, c'est le *djouah* (petite flûte en roseau), aidé de la *gouïthra* (petite guitare), et soutenu par la *derbouka* (tambour de basque), qui accompagne le chanteur.

« ..... Parfois un tirailleur se détache du groupe des auditeurs, se voile la face d'un mouchoir, se fait ceindre les reins d'une *fontha*, et saisissant au vol les foulards que lui jette l'assistance, il entame, aux claquements des mains des spectateurs, une de ces danses épicées où la moitié du corps roule sur les hanches, comme la meule supérieure d'un moulin arabe roule sur l'inférieure. »

Et le colonel Trumelet ajoute facétieusement : « Je m'étais proposé de fonder un *karagous* (le guignol arabe) pourvu de toute la limpidité des mœurs des civilisés ; par un guignol amélioré, j'espérais arriver à la transformation, à la rénovation, à la rédemption de la société musulmane. Mais, toute réflexion faite, je ne voulus pas permettre à mon karagous guignolisé, en présence de nos turcos, de rosser le commissaire, car cette familiarité blessante mène tout droit à la négation du principe d'autorité. Pourquoi, en France, se moque-t-on du gendarme ou du commissaire, et n'a-t-on pas toujours pour eux le respect qu'ils méritent? C'est parce que, dès notre plus tendre enfance, nous assistons à l'immoral spectacle de Guignol rossant de coups de bâton cette variété de fonctionnaires répressifs. Respectons le commissaire ; tout est là. »

VI

Les turcos, avons-nous dit, sont d'incomparables soldats.

Il ne faut pas leur demander de rester calmes sous le feu ; après une fusillade peu prolongée, ils se lancent en avant à la baïonnette, brandissant leurs fusils en l'air, pous-

sant des cris sauvages. Ils produisent sur l'ennemi un effet moral des plus puissants ; on sait la terreur qu'ils inspirèrent aux Prussiens, au début la guerre de 1870, terreur dont ceux-ci triomphaient à peine lorsqu'ils les eurent écrasés sous le nombre.

Mais ce qu'il faut le plus admirer chez le turco, c'est son dévouement à ses supérieurs.

A Malakoff, un obus tomba au milieu d'un groupe de ces soldats embusqués dans une tranchée. Il n'éclata pas du coup. Le plus menacé était le capitaine Bonnemain. Un sergent, nommé Mohamed-el-Hadj Kaddour, voulut sauver la vie d'un chef auquel il était profondément dévoué. Saisissant l'obus qui fumait encore, il essaya de le rejeter en dehors de la tranchée. Mais le projectile éclata; le capitaine fut coupé en deux, et le brave Kaddour eut les mains emportées.

On l'envoya à Paris. L'empereur voulut le voir, et lui demanda :

« — Que puis-je faire pour toi ?

« — Sire, me donner des mains. »

Le brave garçon fut admirablement soigné au Val-de-Grâce, où Charrière vint lui poser des mains artificielles.

Un beau jour, il demanda à rentrer en Afrique.

« — Là-bas, dit-il, je serai riche avec ma pension et ma croix; je me marierai.

Et il fit comme il l'avait dit. Pendant longtemps Mohamed-el-Hadj Kaddour vécut heureux. Seulement les bras mécaniques donnés par l'empereur furent religieusement enfermés dans le coffre aux bijoux, d'où ils n'étaient exhibés que les jours de grande cérémonie.

Dernièrement, vient de mourir à Alger un ancien turco, un nègre, qui avait reçu le bizarre surnom de la *Patte à Coco*.

Tout jeune, il avait fait un congé aux tirailleurs sénégalais.

Lorsque trois compagnies de turcos allèrent au Sénégal, en 1860, la *Patte à Coco* voulut en faire partie et fut attaché

au sous-lieutenant de sa compagnie, avec lequel il rentra à Oran à la fin de la campagne.

Des années se passèrent.

Le sous-lieutenant était devenu capitaine, ayant toujours pour ordonnance son noir turco, qui ne cessait de se rengager pour rester avec son chef bien-aimé.

La guerre de 1870 éclata. On sait qu'à la terrible bataille de Reichshoffen, le 2e tirailleurs, comme les 2e et 3e zouaves, fut littéralement écrasé.

La *Patte à Coco* reçut dans ses bras son capitaine, frappé de deux coups de feu.

La bataille était finie depuis plusieurs heures et le tonnerre du combat avait cessé, quand une patrouille ennemie, conduite par un lieutenant, arriva près du nègre soutenant son capitaine mort.

L'officier prussien, voulant réunir le turco au groupe des autres prisonniers, croassa en teuton quelque chose qui ressemblait au mot : Marche!

La *Patte à Coco* releva un instant son visage baigné de larmes, regarda devant lui sans voir, et se prit à pleurer.

Ayant reçu un violent coup de pied, le nègre se réveilla brusquement et se ramassa sur lui-même, les mains en avant, prêt à bondir. Son regard avait une expression telle, que le lieutenant recula et se mit à l'abri des baïonnettes de ses hommes.

Ceux-ci s'avancèrent bravement; ils étaient dix contre un soldat désarmé; alors le commandant de la patrouille frappa de nouveau le turco avec son sabre, et lui fit une large entaille à la cuisse.

Le pauvre diable resta toute la nuit sur le champ de bataille; au jour, des habitants de Frœschwiller le ramassèrent et le conduisirent à l'usine de Reichshoffen, transformée en ambulance par le généreux comte de Leusse.

Là, grâce à son extraordinaire vigueur, il guérit. Mais sa cuisse resta toujours ankylosée.

La *Patte à Coco* revint à Oran et obtint sa retraite. Il s'ennuyait à mourir, lorsqu'il eut l'idée de s'engager dans une troupe espagnole qui exhibait des lions et des tigres apprivoisés.

Trois ans après, la ménagerie s'installa près de Madrid. La population fut bientôt émerveillée par les exercices d'un couple de lions dont le dompteur était un nègre estropié.

Malgré son infirmité, celui-ci jouait à saute-mouton avec les fauves, se pendait à leur crinière, et introduisait sa tête crépue entre leurs formidables mâchoires.

Un soir, le dompteur se fit remplacer par un ami, originaire du Soudan, que le propriétaire de la ménagerie avait embauché au cours d'une excursion en Egypte.

La *Patte à Coco* alla s'accroupir derrière un rideau, fixant dans la salle ses yeux étincelants, souriant d'un air féroce, et murmurant tout bas ce seul mot : Enfin !

C'est que l'ancien turco venait de reconnaître l'officier prussien qui l'avait estropié le soir de la bataille de Frœschwiller, et que les hasards de la carrière avaient amené à Madrid comme attaché militaire à l'ambassade allemande.

Après la représentation, le nègre du Sénégal et le nègre du Soudan causèrent toute la nuit. La *Patte à Coco* ayant suivi l'officier prussien, savait qu'il occupait seul une petite maison de la *Calle di Toleda.*

Quelques jours après, une violente tempête s'abattit sur Madrid. La nuit, le vent et la pluie faisant rage, les deux nègres se dirent : C'est le moment !

Un instant s'écoula, puis la porte de la maison habitée par l'attaché militaire s'ouvrit sans bruit pour donner passage à deux ombres, qui redescendirent ensuite portant une forme humaine en chemise, bâillonnée et ficelée avec art. Après l'avoir disposée sur une petite charrette à bras, ils la couvrirent de paille, et traînèrent le tout jusqu'à la ménagerie.

A jeun depuis le matin, les fauves grondaient sourdement.

Mais cette nuit-là eut lieu une représentation vraiment extraordinaire.

A la lueur d'une lanterne sourde, les deux nègres déficelèrent la forme humaine en lui laissant le bâillon, et la jetèrent muette et pantelante dans la cage aux lions.

Au petit jour, elle avait disparu ; deux ou trois gros os restaient, qui furent prudemment enterrés.

Le lendemain, le conseiller militaire de l'ambassade allemande ne se retrouva pas. On chercha, on s'émut, on s'épuisa en conjectures. Les journaux d'outre-Rhin se consolèrent en insinuant qu'il y avait eu à Madrid un noir guet-apens préparé par des rancunes françaises.

VII

Tout le monde connaît la chanson du turco.

Sur l'air de la retraite, il fredonne le couplet suivant :

Gentil turco,
Quand autour de ta boule
Comme un serpent s'enroule
Le calicot
Qui te sert de shako,
Ce chic exquis
Par les turcos acquis,
Ils le doivent... à qui?
A Bourbaki.
Honneur à Bourbaki!

Cette chanson fut improvisée à Constantine par le capitaine Artus, à la suite d'un punch auquel assistait le brave Bourbaki, alors chef de bataillon commandant les tirailleurs de la province.

D'abord, l'auteur chanta les deux couplets suivants :

Gentil turco,
Quand autour de ta boule
Comme un serpent s'enroule
Le calicot
Qui te sert de shako,
Madam' Nico
Sans te dire : Nisco!
Aboule son fricot.
Voilà l' turco,
Turco, turco bono.

Quand un turco
Part joyeux pour la guerre
Bravant ciel et terre,
Le sirocco
Mêm' lui paraît frisco,
Et l'arbico (1)
Qui tremble dans sa peau
Dit : Je paierai l'impôt.
Voilà l' turco
Turco, turco bono.

Alors, tous les officiers applaudirent ; mais bientôt, des réclamations s'élevèrent.

« — Et le commandant?

« — On demande le couplet du commandant.

« — Pas de turcos sans Bourbaki. »

Le capitaine Artus se recueillit alors un moment, et sa muse lui inspira ce nouveau couplet :

Dans les maquis,
Dans les bois, dans la plaine,
Ils vont sans gêne
Et sans soucis
Comme en pays conquis.
Eh bien! ce chic exquis,
Par les turcos acquis,
Ils le doivent à qui?
A Bourbaki,
Oui, c'est à Bourbaki.

(1) L'arabe.

Un autre officier, M. de Lammerz, se chargea de la suite :

Bientôt l' turco
Au sein du tintamarre,
Dans la bagarre
Au premier rang
S'élance bondissant.
Tournant le dos,
L'ennemi dit tout haut :
Il fait ici trop chaud!
Voilà l' turco,
Turco, turco bono.

Quand d'un turco
L'âme fière s'envole,
Joyeuse et folle,
Au Paradis
Par ses pères promis,
Il dit tout bas,
Sans crainte du trépas :
La illah Alla illah (1) !

Nous devons ici faire connaître un des organisateurs des turcos.

Bourbaki (Charles-Denis) est né à Pau, le 22 avril 1816. Sous le premier empire, son père fut colonel du 31e de ligne. En 1827, lors de la guerre d'indépendance de la Grèce, le vieillard, admis à la retraite depuis 1815, se souvenant qu'il était d'origine hellénique, quitta les siens pour voler au secours du pays qui avait été le berceau de sa famille. Blessé et fait prisonnier dans un combat devant Athènes, ce vieux héros fut indignement traité par les Turcs, qui finirent par le mettre à mort.

Le jeune Bourbaki, après ses études au Prytanée militaire de la Flèche, entra à de Saint-Cyr, d'où il sortit, en octobre 1836, comme sous-lieutenant au 59e de ligne. Plusieurs mois après, ce régiment partait pour Bône, où il séjourna quelque temps avant de prendre part à la deuxième expédition de Constantine.

(1) Il n'y a d'autre Dieu que Dieu.

Ayant obtenu de passer avec son grade dans le corps des zouaves, dont le colonel était alors Lamoricière, le nouveau sous-lieutenant fut attaché au bataillon commandé par Cavaignac.

Bourbaki fut nommé lieutenant le 21 décembre 1838. Par suite de la transformation du régiment de zouaves, sa compagnie fut licenciée, et il se trouva placé un moment dans la position de non-activité par suite de suppression d'emploi. Il entra ensuite avec son grade au 24e de ligne, et, détaché aux tirailleurs indigènes de la province de Constantine, il se distingua dans plusieurs expéditions, notamment dans celle contre les Haractas, près de Tébessa, où il eut un cheval tué sous lui, fut cité à l'ordre de l'armée, et reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Voici en quels termes le commandant Mollière, du bataillon de tirailleurs, sollicita pour lui cette récompense :

« En proposant, ainsi que j'y étais autorisé, M. le lieutenant Bourbaki pour la décoration de la Légion d'honneur, je lui donne les notes suivantes :

« Jeune officier d'une haute intelligence et de la plus impétueuse bravoure, destiné à un bel avenir militaire ; a pris une part brillante aux actions en avant de la redoute du 62e de ligne les 9 et 11 mai, en engageant à fond sa compagnie contre un ennemi décuple, avec une extrême hardiesse et beaucoup d'entente du terrain. Cité à l'ordre de l'armée le 16 mai 1840. »

Bourbaki eut encore un cheval tué sous lui dans une affaire entre Milah et Djemilah. Il reçut en même temps à la jambe gauche une blessure dont les suites faillirent l'emporter en 1867, et dont il souffre encore.

Un troisième bataillon de zouaves ayant été créé, le lieutenant alla reprendre sa place dans ce beau corps, et fut promu capitaine le 15 juin 1842. Il était donc, à vingt-six ans, capitaine et chevalier de la Légion d'honneur !

En 1844, on le nomma chef du bureau arabe de Blidah, avec mission de surveiller les essais de colonisation ten-

tés autour de Médéa, de Milianah et de Cherchell. L'année suivante, le roi l'appela près de lui en qualité d'officier d'ordonnance, mais au bout d'un mois le rendit au maréchal Bugeaud qui l'estimait d'une façon toute particulière. A son tour, le général Comman réclama le jeune capitaine comme chef d'état-major de la colonne d'Orléansville. Le 28 août 1846, Bourbaki devenait commandant du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et, le 27 septembre suivant, du bataillon de tirailleurs algériens de la province de Constantine.

Il ne tarda pas dans sa nouvelle situation à être adoré de ses officiers. On en jugera par le trait suivant.

Pendant une des expéditions que dirigea dans l'Aurès le colonel Canrobert, et auxquelles prit part le bataillon de tirailleurs, les capitaines se plaignirent d'un sous-lieutenant sorti à peine de Saint-Cyr, et qui, pour ses débuts, venait de montrer au feu la plus grande faiblesse. Le commandant n'avait pas eu occasion de vérifier le fait par lui-même, attendu que le bataillon avait été engagé compagnie par compagnie ; il répondit à ses officiers que l'accusation était bien grave, et les pria de le laisser diriger la suite de cette affaire.

Quelque temps après, le bataillon de tirailleurs prenait part au terrible siège de Zaatcha. Lancé un jour dans l'oasis, il cheminait péniblement dans l'inextricable fouillis formé par les jardins de palmiers, lorsqu'il se heurta à un mur crénelé d'où partait un feu des plus violents.

D'un rapide coup d'œil, Bourbaki jugea la situation; il remarqua qu'une portion du mur crénelé s'infléchissait légèrement, et qu'à cet endroit existait un amoncellement de sable permettant à un assaillant résolu, d'atteindre le sommet du retranchement et de sauter au milieu des défenseurs.

Appelant alors le sous-lieutenant dont la bravoure était tenue en suspicion, il lui donna ordre de s'élancer à la tête de sa section vers le point où l'amoncellement du sable

rendait l'escalade possible, puis de tomber au milieu des Arabes, le prévenant qu'il allait le soutenir avec tout le reste du bataillon. Malgré une fusillade terrible, cet ordre fut brillamment exécuté par le jeune débutant, qui s'en vit féliciter devant tout le corps d'officiers.

« — Vous le voyez, dit ensuite Bourbaki aux capitaines, je suis plus sage que vous ; au lieu de perdre cet homme, nous en avons fait un brave de plus. »

Dans son rapport sur le siège de Zaatcha, le général Herbillon cita le commandant comme ayant fait preuve, à la tête de ses tirailleurs, d'une vigueur extraordinaire, et l'année suivante le proposa pour lieutenant-colonel. Ce grade fut donné à Bourbaki le 16 janvier 1850, et il passa au 3e léger, à Besançon.

Moins d'un mois après, il retourna en Afrique comme lieutenant-colonel du régiment de zouaves; puis, suivant le désir du général Pélissier, gouverneur par intérim de l'Algérie, il remplaça, le 24 décembre 1851, le colonel d'Aurelles de Paladines, promu général (1).

On raconte qu'avant de le proposer pour colonel, le général Pélissier, ce grand « bourru bienfaisant », lui demanda un jour à brûle-pourpoint s'il désirait monter en grade.

« — J'ai besoin de vous comme colonel du régiment de zouaves, lui dit-il, car trois mille zouaves et Bourbaki me donnent dix mille hommes. Si le ministre de la guerre accède à ma demande, vous serez bientôt colonel des zouaves. »

Chacun des trois bataillons de zouaves, en 1852, étant devenu le noyau d'un régiment, le 1er bataillon, stationné dans la province d'Alger, forma le 1er régiment, dont le commandement fut confié à Bourbaki.

Au 1er zouaves, le jeune colonel fut adoré de ses officiers

(1) A trente-cinq ans, Bourbaki était donc colonel de l'illustre régiment qu'avaient commandé tour à tour Lamoricière, Cavaignac, Ladmirault, Canrobert, d'Aurelles de Paladines !

comme il l'avait été de ceux du bataillon de tirailleurs de la province de Constantine. Entrons dans quelques détails.

Un jeune sous-lieutenant, élève de Saint-Cyr, avait été détaché avec sa section dans un petit poste du sud de la province d'Alger. Non seulement il commandait, mais encore il administrait son détachement. Le malheureux avait quelques dettes ; pour les payer, il prit l'argent de la caisse, et paya les fournisseurs avec des *bons*. Mais ceux-ci ne tardèrent pas être présentés au capitaine-trésorier du régiment, et Bourbaki en fut prévenu.

Le colonel eut la générosité de rembourser ces *bons* de ses deniers personnels ; puis, ayant mandé le coupable devant lui, il lui déclara que, par considération pour son père, vieux militaire, il ne le traduirait pas devant un conseil de guerre pour détournement de fonds, mais qu'il le priait de donner sa démission. Ce qui fut fait sur l'heure.

Or, le sous-lieutenant démissionnaire n'avait que quatre années de service, deux à l'Ecole et deux au régiment ; en vertu de la loi de 1832, il devait donc encore trois ans à l'Etat. Bourbaki dut lui demander sur quel régiment il désirait être dirigé pour y terminer, comme simple soldat, le temps de service exigé par la loi.

Sans hésitation, l'ex-officier déclara qu'il choisissait le 1er régiment de zouaves.

Etonné, le colonel voulut savoir s'il avait bien réfléchi à la situation qui lui serait faite au régiment ?

« — Oui, mon colonel, répondit le jeune homme ; c'est au 1er zouaves que la faute a été commise ; c'est au 1er zouaves et sous vos ordres que je dois chercher la réhabilitation. »

Bourbaki eut l'œil ouvert sur la conduite de l'ex-officier devenu simple soldat. Successivement il le nomma caporal et sous-officier, et, après la bataille de l'Alma, où il se comporta brillamment, le proposa pour sous-lieutenant.

Cette proposition fut agréée quelques jours après. Pour la deuxième fois, ce chef de corps aussi juste que bienveil-

lant et éclairé, rendait à l'armée un serviteur dont, par la suite, elle n'eut qu'à se glorifier.

Le 2 avril 1854, le colonel s'embarqua pour l'Orient avec deux bataillons de son régiment. Débarqué à Varna, il fut chargé d'appuyer le général Yusuf dans sa pointe au milieu de la Dobrutscha. Cette opération, comme on sait, fut arrêtée par le choléra ; après une marche inutile, pendant laquelle le terrible fléau frappa nos troupes sans exception, le 1er zouaves, horriblement maltraité, rentra à Varna. La seule lettre que l'héroïque guerrier écrivit à Mme Bourbaki contenait ces simples mots :

« Moral toujours bon, du chagrin, pas de désespoir. »

Le 1er zouaves quitta avec joie, le 1er septembre 1854, cet enfer de Varna, pour s'embarquer à destination de Crimée.

Nous n'aimons pas les grands récits de bataille. Bornons-nous à dire qu'à celle de l'Alma le colonel Bourbaki exerçait le commandement de la 1re brigade de la 1re division, en remplacement du général Espinasse, malade du choléra. A la suite de cette journée, le maréchal de Saint-Arnaud adressa au ministre de la guerre un rapport dont nous détachons le passage suivant :

« Bourbaki est un Bayard ; il a été magnifique à la tête de ses zouaves. Quels officiers ! Quels soldats ! et que je me sens fier de les commander ! »

Le 14 octobre 1854, le colonel fut nommé général de brigade. Il n'avait que trente-huit ans !

Nous ne le suivrons pas à la bataille d'Inkermann, où il eut ses vêtements criblés de balles ; nous ne le montrerons pas davantage à l'assaut de Sébastopol. Le 22 septembre 1855, il devenait commandeur de la Légion d'honneur, et en mai 1856, rentrant en France, il était promu au commandement de la subdivision de la Gironde.

En 1857, le maréchal Randon réclama le général Bourbaki pour l'expédition de la grande Kabylie. A son tour, Mac-Mahon le demanda à Randon, pour lui confier le com-

mandement de la 1re brigade de sa division. Bourbaki, comme nous l'avons vu, fut le héros du sanglant combat d'Ichériden. Nommé général de division le 12 août 1857, il reçut bientôt le commandement de la 7e division territoriale à Besançon, puis celui de la 3e division du 3e corps d'armée qui, sous les ordres du maréchal Canrobert, s'acheminait vers la Lombardie.

Dans cette magnifique et courte campagne d'Italie, la division Bourbaki ne fut engagée ni à Magenta ni à Solferino. Au retour, le général reçut le commandement de la 5e division territoriale, à Metz ; c'est de là qu'il fut envoyé en mission en Prusse. Il fit, sur les armes portatives se chargeant par la culasse, un magnifique rapport à la suite duquel le ministre prit parti contre le Comité d'artillerie, qui s'opposait à l'adoption du fusil Chassepot.

Nommé, en 1865, au commandement d'une division de la garde impériale, Bourbaki fut attaché, en 1869, comme aide de camp, à la personne de Napoléon III. Lorsque survint la guerre de 1870, l'empereur lui donna le choix entre le commandement du 1er corps d'armée et celui de la garde impériale. Par une funeste inspiration, il opta pour la garde.

La partie heureuse de sa carrière militaire était terminée.

Jetons un voile sur les funèbres détails du siège de Metz. Un mot seulement.

Le 26 août, à midi, Bourbaki venait de déployer ses deux divisions, ayant comme soutien les 2e (Frossard) et 3e corps (Lebœuf). Il allait se porter en avant, quand un capitaine d'état-major vint lui dire, de la part du maréchal Bazaine, de ne pas continuer son mouvement.

« — Voici un bien mauvais présage, fit observer le général à son aide de camp, Leperche. On m'annonce tout à l'heure que le maréchal réunit à lui les commandants de corps d'armée, et l'on m'engage maintenant à ne plus bouger. Avez-vous remarqué combien chacun était triste ce matin, à l'état-major ?»

En arrivant le soir au château de Grimont, où Bazaine

avait établi son quartier-général, le général commandant la garde vit ses pressentiments se réaliser.

« — Vous êtes en retard, lui dit le maréchal; mais je dois vous instruire de ce qui s'est passé. La question de savoir si l'armée restera à Metz, ou si elle prendra une autre position, a été posée à messieurs les commandants de corps d'armée qui, à l'unanimité, après l'avis donné par le général Coffinières, ont décidé qu'on resterait sous Metz. Etes-vous de cet avis? »

Bourbaki déclara franchement qu'il était de l'opinion contraire, et qu'il croyait urgent de s'éloigner de Metz, afin de reprendre les communications avec la France. On lui fit remarquer que l'armée était sans vivres et sans cartouches. Le général eut un haut-le-corps, affirma qu'il jugeait cette assertion absolument exagérée, et finit par ajouter d'un air incrédule :

« — Il est évident que sans cartouches et sans vivres on ne peut rien faire. Même si ce malheur était démontré, je suis d'avis pourtant que nous avons assez de cartouches pour une ou deux batailles, et il est manifeste que dans ce cas il n'y a plus lieu de rester collé à Metz. »

Dès ce jour, Bourbaki ne dissimula pas à son entourage qu'au moment d'une capitulation qu'il jugeait inévitable, il se mettrait à la tête de la garde impériale pour tenter une trouée à travers les lignes ennemies, à l'exemple de la garde du premier empire. Bazaine, dûment informé, n'eut alors qu'une pensée : éloigner le général de Metz.

Le 24 septembre au soir, il le manda près de lui.

En arrivant, Bourbaki vit le maréchal se promenant dans le jardin avec un étranger. Il demanda au général Boyer quel était ce personnage.

« — Mais vous l'avez vu aux Tuileries ! lui fut-il répondu.

« — J'ai la mémoire des figures, si je n'ai pas celle des noms, répliqua l'ancien aide de camp de l'empereur ; ce monsieur m'est inconnu.

« — C'est M. Régnier », dit le général Boyer.

Bazaine, suivi de Régnier, vint à Bourbaki, et lui apprit que l'impératrice mandait auprès d'elle le maréchal Canrobert.

« — Seulement, ajouta-t-il, Canrobert est souffrant et ne peut partir ; vous partirez à sa place. »

Interdit, le général demanda un ordre écrit. Bazaine le traça aussitôt de sa main. Le voici dans toute sa perfidie.

ARMÉE DU RHIN

Cabinet du maréchal commandant en chef.

ORDRE

« Sa Majesté l'impératrice régente ayant mandé auprès de sa personne M. le général Bourbaki, commandant la garde impériale, cet officier général est *autorisé* à s'y rendre.

« *Le maréchal de France*
« *commandant en chef l'armée du Rhin,*

« MARÉCHAL BAZAINE.

« Metz, le 15 septembre 1870. »

Nous avons souligné à dessein le mot *autorisé ;* faisons de plus remarquer que le maréchal Bazaine se trompait sciemment, en mettant la date du 15 septembre au lieu de celle du 24.

Hâtons-nous ; toute cette histoire nous répugne.

L'impératrice fut fort étonnée de voir arriver le général (1) ; elle avait refusé de recevoir le sieur Régnier, dont elle connaissait vaguement les démarches. Elle ajouta qu'elle ne voulait pas entraver le gouvernement de la Défense nationale qui, somme toute, pouvait faire un miracle, en battant l'ennemi ou en traitant avec lui.

Bourbaki prévint aussitôt le ministre de la guerre de tout ce tripotage, en lui mandant exactement la situation dans laquelle il avait laissé l'armée de Metz à son départ. Puis il

(1) En Angleterre où elle s'était réfugiée.

se rendit à Luxembourg, où il ne tarda pas à acquérir la conviction que le prince Frédéric-Charles ne le laisserait jamais rentrer dans Metz.

Le gouvernement de la Défense nationale, par l'intermédiaire de notre ministre à Bruxelles, réclama Bourbaki ; ce ministre avait reçu de Tours la dépêche suivante : « Priez de la part du gouvernement, et dans l'intérêt de la patrie, le général Bourbaki de se rendre à Tours, où il sera admirablement reçu, et où il peut rendre les plus grands services à son pays. »

Au désespoir d'avoir été joué, le général alla où le devoir l'appelait. A Tours, on lui offrit le commandement de l'armée de la Loire, à peine en formation ; mais il venait d'être donné au général d'Aurelles de Paladines, son ancien colonel aux zouaves, dont il refusa de prendre la place.

Bourbaki demanda et obtint le commandement supérieur de la région du Nord. Il espérait encore pouvoir secourir plus ou moins cette malheureuse armée de Metz, où il avait laissé tout son cœur ; prévoyant les effroyables difficultés contre lesquelles il allait se heurter, il comparait les magnifiques troupes qu'il avait quittées, avec les armées d'enfants que le gouvernement de la Défense nationale lançait contre les vieilles bandes prussiennes.

En arrivant à Lille, le général, sans s'inquiéter des attaques dont il était l'objet au point de vue politique, se mit résolûment à l'œuvre. Ayant constaté que le nord avait été dépouillé de l'artillerie de ses places pour le service de Paris, ainsi que de l'artillerie de campagne, de ses chevaux, de ses artilleurs, de ses harnachements, de ses cadres de toute espèce, il se hâta de faire venir de Cherbourg des pièces de 30 de la marine, pour reconstituer l'armement des places fortes, et donna des ordres pour que chaque pièce de place et de côte fût armée à quatre cents coups ; il fit activer la fabrication des cartouches dont l'approvisionnement ne dépassait pas 800.000, acheta partout des couvertures et des ustensiles de campement, et ébaucha

l'organisation des premiers cadres de l'armée du Nord. Retenant autant qu'il le pouvait les évadés de Metz, il créa, avec un dépôt de 45 dragons, un demi-régiment de deux escadrons, et avec six dépôts de régiments, quatre brigades d'infanterie. A l'aide des secours en marins que lui fit passer l'amiral Fourichon, il put organiser cinq batteries d'artillerie.

Bourbaki se disposait à marcher sur Beauvais, quand il reçut l'ordre de se rendre à Nevers, pour être mis à la tête du 18e corps d'armée. Sans récrimination, sans hésitation ni murmures, le général obéit comme il avait toujours su le faire (1).

Nous passerons sous silence les opérations qui eurent lieu dans le bassin de la moyenne Loire. MM. Gambetta et de Freycinet avaient d'abord songé à lancer les 15e, 18e et 20e corps réunis, sous le commandement de Bourbaki, dans la direction de Fontainebleau ; ce projet fut heureusement abandonné aussi vite que conçu. On songea à une pointe dans la direction de Belfort.

On promit au général que l'armée de Garibaldi garderait son flanc gauche et ses derrières, que Besançon serait bondé de vivres, et que le cours de la Saône serait gardé par 100.000 mobiles et mobilisés.

Hélas ! aucun de ces engagements ne devait être tenu. Le gouvernement de la Défense nationale était pétri de bonnes intentions ; mais il promettait et ne pouvait tenir.

L'armée de l'Est, composée des 18e corps (général Billot), 20e corps (général Clinchant), 24e corps (général Bressoles), et d'une petite réserve, sous les ordres du capitaine de frégate Pallu de la Barrière, mit douze jours pour aller à Chagny. La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée n'avait pas été prévenue à temps, et la ligne Nevers-Chagny, ainsi que la ligne Moulins-Chagny, n'était qu'à une voie.

(1) A Tours, l'ancien commandant en chef apprit qu'il ne pouvait retourner dans le Nord, parce que sa présence y avait fait concevoir des méfiances politiques. Par amour pour son pays, le général accepta tout sans rien dire, et alla prendre le commandement du 18e corps.

D'autres ont éloquemment tracé les lamentables péripéties de la campagne de l'Est (1).

Après Héricourt, Bourbaki, voyant qu'il n'y avait plus moyen d'atteindre Belfort, ordonna la retraite. Clinchant, consulté, déclara qu'il était déjà trop tard.

La retraite fut, en effet, horriblement pénible ; les souffrances de nos malheureuses troupes dépassèrent tout ce que l'on peut imaginer. Les hommes étaient épuisés par le froid, la faim, la fatigue : la démoralisation était à son comble. Les chevaux tombaient par centaines, et les soldats se précipitaient alors sur eux pour les déchiqueter et en manger la chair crue.

Quand Bourbaki réclamait un renseignement par le télégraphe, on lui répondait : « Renseignez-vous vous-même. » Le seul qui le prévint du mouvement tournant du général Manteuffel, mouvement que l'incapable Garibaldi ne soupçonna même pas, fut le préfet de la Côte-d'Or, M. Luce Villard ; et de Tours, on lui manda néanmoins de ne pas croire ce fonctionnaire, parce qu'il exagérait beaucoup la vérité. M. de Freycinet tançait vertement le général, pour n'avoir pas envoyé des forces importantes à Dôle et à Mouchard, où « il n'y avait pas 15.000 allemands. » Bourbaki haussa les épaules ; pourquoi, en effet, le délégué à la guerre n'avait-il pas tenu sa promesse de faire protéger le flanc gauche et les derrières de l'armée de l'Est ? Pourquoi laissait-il Garibaldi immobile à Dijon ? Où étaient les 100.000 mobiles et mobilisés qu'il avait promis d'échelonner le long de la Saône ? Où étaient les vivres dont il avait promis de bonder Besançon ? Avec une insistance comique, M. de Freycinet sommait le chef du 18e corps de reconquérir « immédiatement et sans perdre une minute », les lignes de communications qu'il avait si « regrettablement perdues », et de prévenir la chute de Dijon que « tout l'héroïsme de Garibaldi » ne pourrait bientôt plus défendre.

(1) *La Loire et l'Est*, par le général Ambert.

Il n'est point besoin d'être militaire et initié aux choses du métier, pour être véritablement stupéfait d'un tel langage.

Le 24 janvier, alors qu'un cercle de fer s'était formé autour de l'armée de l'Est, M. de Freycinet ordonnait à Bourbaki de « prendre l'offensive. »

« — Prendre l'offensive ! dit amèrement le général, et avec quoi ? »

Il annonça qu'il se rapprochait de Pontarlier, la retraite n'étant possible que le long de la frontière suisse.

Et M. de Freycinet de lui télégraphier : « Faites une trouée. »

Ceux qui ont vu l'armée de l'Est à son entrée en Suisse, savent si cette trouée était possible, dans l'état où se trouvaient les hommes et les chevaux !

Quand le général vit ses troupes s'engager péniblement sur la route de Pontarlier, il se retourna vers M. d'Eichtal, un de ses aides de camp, et lui dit :

« — Notre mouvement ne pourra être exécuté en temps opportun, mon cher ami ; l'armée est perdue. »

Bourbaki avait déjà subi plusieurs accès de désespoir, notamment quand l'intendant était venu lui dire qu'à Besançon il n'y avait que pour cinq jours de vivres ; mais cette fois, la mesure était comble ; le soir, le héros de l'Alma et d'Ichériden se tira un coup de pistolet dans la tête.

Arrêtons-nous. Bornons-nous à mentionner une dépêche arrivée dans la nuit même, lorsque les médecins ne s'étaient pas encore prononcés sur les suites que pourrait avoir la tentative de suicide du général ; on lisait dans cette dépêche, signée Léon Gambetta :

« En face de vos hésitations et du manque de confiance que vous manifestez vous-même sur la direction d'une entreprise dont nous attendions de si grands résultats, je vous prie de remettre le commandement au général Clinchant..... »

Non, les vrais coupables n'étaient pas ceux qui faisaient

face à l'ennemi et qui manquaient de tout; les vrais coupables étaient ceux qui, avec les meilleures intentions du monde, nous le voulons bien, prescrivaient à distance, du fond d'un cabinet bien chauffé, des mouvements impossibles, des opérations insensées.

Au mois de juin 1871, Bourbaki, à peine remis de sa blessure, fut placé à la tête du 6e corps d'armée provisoire, et du gouvernement de Lyon.

C'était une réparation.

En 1875, le 6e corps d'armée devint le 14e. Bourbaki fut relevé de son commandement en février 1879, et mis en disponibilité.

Le 22 avril 1881, il a été admis dans le cadre de réserve. Pourtant il a commandé en chef devant l'ennemi. Au sujet de cette mesure, le maréchal Canrobert a résumé ainsi qu'il suit l'opinion de cette fraction de l'armée qui fait passer la France avant tout : « Je fais appel à toute ma philosophie d'honnête soldat et au souvenir du traitement que la République d'Athènes infligea à Miltiade, à Aristide et à Thémistocle ! »

CHAPITRE IV

SOMMAIRE

Voyage de Napoléon III en Algérie. Bou-Farik, Médéa, Biskra. La légende d'El Kantara. — L'empereur chez les Trappistes. Histoire de la Trappe de Staouëli. Soult, Bugeaud, Dom François Régis. Colonisation par les moines travailleurs. — Les Trappistes et les généraux d'Afrique. Yusuf, Pélissier. — La famine de 1867-1868. M. Rouher. Horreurs. Scènes d'anthropophagie. Les chefs arabes. Les secours. La mortalité. Les orphelins arabes et l'archevêque d'Alger. — L'agriculture indigène en Algérie. L'eau. Les barrages du Hodna. La terre *arch* et la terre *azel*. Les travaux hydrauliques des Romains et les chauves-souris microscopiques. — Apaisement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh. Si el Ala et le colonel de Sonis. Expédition du général de Wimpffen au Maroc. Le lieutenant de Rodellec et Si Larbi. Khenatza et Aïn-Chaïr. — Départ de l'armée d'Afrique pour la guerre de 1870. Le maréchal de Mac-Mahon. Les Mac-Mahon d'Irlande. Mouzaïa et Constantine, Malakoff et Magenta. Reichshoffen ; les responsabilités. La guerre civile. Le septennat. Mac-Mahon et la loi de sûreté générale. Un fondateur de la République malgré lui.

I

Les députations que les colons algériens envoyèrent aux Tuileries pour protester contre le sénatus-consulte (1) ne furent point reçues ; les innombrables pétitions qu'ils adressèrent soit à l'empereur, soit au Parlement, ne furent pas même lues. Aussi, en 1864, les colons avaient fini par désespérer, et certes, les angoisses provoquées par la terrible insurrection des Ouled Sidi Cheikh n'étaient pas de nature à les calmer.

(1) De 1863.

NAPOLÉON III

Mais au commencement de 1865, le bruit se répandit que Napoléon III viendrait en Algérie, désirant se rendre compte de la vraie situation.

Pendant plusieurs mois, son voyage fut annoncé, puis démenti. Enfin, le *Moniteur universel* du 30 avril vint exciter une immense joie d'un bout à l'autre de la colonie ; dans sa partie officielle, il publiait des lettres-patentes conférant la régence à l'impératrice, et, dans sa partie non officielle, annonçait le départ du souverain.

L'empereur arriva à Alger le 3 mai 1865, sur le yacht *l'Aigle,* escorté par la flotte cuirassée, sous le commandement supérieur du vice-amiral comte Bouët-Villaumez ; cette flotte se composait des cuirassés *Solférino, Provence, Couronne, Normandie, Gloire* et *Invincible.*

Dans une proclamation adressée aux habitants de l'Algérie, Napoléon III leur promit que de meilleurs jours allaient luire pour eux. Il ajouta ces mots significatifs, qui montrent combien la chimère du royaume arabe, qu'il croyait avoir fondé au moyen du fatal sénatus-consulte, était enracinée dans son esprit : « Les Arabes, contenus et éclairés sur nos intentions bienveillantes, ne pourront plus troubler la tranquillité du pays. »

Hélas ! combien il était loin de compte et combien peu il connaissait les Arabes ! Précisément au lendemain de la promulgation de ce sénatus-consulte, dont les arabophiles attendaient les effets les plus surprenants, l'Algérie entrait en pleine insurrection. Et depuis 1865, que de troubles l'ont désolée, en 1871, en 1876, en 1879, en 1882 !

La proclamation suivante fut alors adressée au peuple arabe. La voici *in-extenso :*

« Lorsqu'il y a trente-cinq ans, la France a mis le pied sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais, au contraire, affranchir ce peuple d'une oppression séculaire ; elle a remplacé la domination turque par un gouvernement plus doux, plus juste, plus éclairé. Néanmoins, pendant les premières années, impatients de

toute suprématie étrangère, vous avez combattu vos libérateurs. Loin de moi la pensée de vous en faire un crime ; j'honore, au contraire, le sentiment de dignité guerrière qui vous a portés, avant de vous soumettre, à invoquer par les armes le *jugement de Dieu.* Mais Dieu a prononcé ; reconnaissez donc les décrets de la Providence qui, dans ses desseins mystérieux, nous conduit souvent au bien en décevant nos espérances et en trompant nos efforts. Comme vous, il y a vingt siècles, nos ancêtres ont résisté avec courage à une invasion étrangère, et cependant de leur défaite date leur régénération. Les Gaulois vaincus se sont assimilés aux Romains vainqueurs, et de l'union forcée entre les vertus contraires de deux civilisations opposées est née, avec le temps, cette nationalité française qui, à son tour, a répandu ses idées dans le monde entier. Qui sait si un jour ne viendra pas où la race arabe, régénérée et confondue avec la race française, ne retrouvera pas une puissante individualité, semblable à celle qui, pendant des siècles, l'a rendue maîtresse des rivages méridionaux de la Méditerranée ?

« Acceptez donc les faits accomplis. Votre prophète le dit : *Dieu donne le pouvoir à qui il veut* (chap. II, *de la vache,* verset 268). Or, ce pouvoir, *que je tiens de lui,* je veux l'exercer dans votre intérêt et pour votre bien. Vous connaissez mes intentions : j'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez ; j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion ; je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays comme aux bienfaits de la civilisation ; mais c'est à la condition que, de votre côté, vous respecterez ceux qui représentent mon autorité. Dites à vos frères égarés que tenter de nouvelles insurrections serait fatal pour eux. Deux millions d'Arabes ne sauraient résister à quarante millions de Français ; une lutte d'un contre vingt est insensée ! Vous m'avez d'ailleurs prêté serment, et votre conscience, comme votre livre

sacré, vous obligent à garder religieusement vos engagements (chap. IX, *du repentir*, verset 4).

« Je remercie la grande majorité d'entre vous, dont la fidélité n'a pas été ébranlée par les conseils perfides du fanatisme et de l'ignorance. Vous avez compris qu'étant votre souverain, je suis votre protecteur ; tous ceux qui vivent sous nos lois ont également droit à ma sollicitude. Déjà de grands souvenirs et de puissants intérêts vous unissent à la mère-patrie ; depuis dix ans, vous avez partagé la gloire de nos armes, et vos fils ont dignement combattu à côté des nôtres en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique. Les liens formés sur le champ de bataille sont indissolubles, et vous avez appris à connaître ce que nous valons comme amis et comme ennemis. Ayez donc confiance dans vos destinées, puisqu'elles sont unies à celles de la France, et reconnaissez avec le Coran que *celui que Dieu dirige est bien dirigé* (chapitre VII, *El Araf*, verset 177).

« Alger, le 5 mai 1865.

« NAPOLÉON. »

Cette proclamation fut de nul effet. C'est ainsi que l'on eût pu parler aux habitants de la Savoie, si, par hasard, ils s'étaient insurgés contre la domination française ; mais il n'en va pas de même avec les Arabes. Ceux-ci ne comprirent absolument rien au langage impérial.

Ne nous transformons pas en historiographe, et négligeons les détails de ce voyage dans les trois provinces de l'Algérie. Disons seulement, pour faire la synthèse de l'enquête entreprise dans notre grande colonie par le souverain, qu'il convient d'en résumer les résultats les plus saillants dans ces trois noms : Boufarik, Médéa, Biskra, représentant eux-mêmes trois races : la race européenne immigrante, la race arabe, la race berbère, habitant les trois régions parallèles du Tell, des Haux-Plateaux, du Sah'ra.

A Boufarik, l'empereur se trouva en face de la colonisation triomphante, représentée par l'Européen vainqueur

de la fièvre et du palmier-nain, fier de ses succès et s'admirant dans son œuvre féconde.

Impossible de mieux parler que ne le fit le maire de Boufarik en recevant Napoléon III :

« Sire, dit-il, en 1835, la Société de colonisation offrait un prix à celui qui oserait se rendre au marché arabe de Boufarik.

« Boufarik n'était alors qu'un vaste marais infect.

« En 1865, nous avons l'honneur de recevoir Votre Majesté à Boufarik, au milieu d'une oasis riante et fleurie, couverte de magnifiques récoltes, de riches cultures, et en face du premier établissement industriel vraiment sérieux qui se soit encore assis dans notre colonie.

« Votre visite, sire, pour les hardis colons qui ont réalisé cette métamorphose pénible, est une suprême espérance, une garantie certaine de l'avenir.

« Je suis heureux, etc. »

L'empereur était à Boufarik au milieu de milliers de colons, ouvriers de la première heure, glorieux survivants d'une armée de pionniers morts à la peine, et dont les ossements blanchissaient sur l'emplacement des marais desséchés.

Boufarik, où s'élève (1) la statue de l'héroïque sergent Blandan, est une magnifique affirmation des forces vives de la colonisation algérienne. Ce merveilleux bijou est enchâssé dans une plaine verdoyante, émergeant, avec ses luxuriantes plantations, du fond d'un marais jadis empesté ; cette délicieuse petite cité est à 34 kilomètres d'Alger, et elle compte 5.000 habitants. Ancienne nécropole des colons, devenue le centre le plus important de la plaine de la Mitidja, elle est renommée maintenant par sa remarquable salubrité ; on y envoie de nos jours des convalescents.

A Médéa, l'empereur ne vit presque pas de colons, mais plusieurs milliers d'Arabes. Ce fut quelque chose de fantastique que le défilé des goums, des spahis avec leurs larges

(1) Nous anticipons ; la statue sera inaugurée en avril 1887.

manteaux rouges, des caïds aux grands manteaux écarlates. Montés sur leurs magnifiques chevaux caparaçonnés de housses éclatantes, précédés de leur musique criarde, les goums de l'ancien beylick de Titteri passèrent comme un torrent sous la fenêtre d'où Napoléon III les regardait. Des clameurs étranges, des cris gutturaux sortaient de la foule pressée des Arabes, immense vague humaine aux flots multipliés. Toutes les chimères du royaume arabe durent plus que jamais s'agiter dans l'esprit du souverain, toutes sortes de plans fantastiques durent être ébauchés en un instant par cette nature rêveuse, pour la régénération de ce peuple de guerriers, amoureux de la poudre et du bruit des armes, accessible aux plus redoutables passions, susceptible de tous les entraînements ; héros aujourd'hui, assassin demain.

Suivons l'empereur à El Kantara, à Foum-ez-Sah'ra (*la bouche du désert*), ainsi dénommée par les indigènes. On sait qu'El Kantara (le pont) se présente sous l'aspect d'une étroite coupure verticale, dans un prodigieux entassement de rochers d'une hauteur énorme ; un cours d'eau, qui fertilise trente mille palmiers, s'ouvre un passage par cette déchirure de la montagne. Quand on a traversé le vieux pont romain, on se trouve brusquement transporté dans la région des oasis dont on voit surgir sous ses pieds, au débouché du défilé, un des plus luxuriants échantillons.

Le souverain fit halte à El Kantara. Le repas était terminé, et, depuis longtemps, les chefs arabes réunis autour de sa personne avaient absorbé le café qui leur avait été offert. Napoléon demeurait pensif, et son regard se perdait dans le merveilleux décor qui se déroulait à ses pieds. Un caïd (1) osa rompre le silence, pour demander à Sa Majesté la permission de lui raconter la légende d'El Kantara. Sur un signe d'acquiescement, il fit le récit suivant, fidèlement traduit par l'interprète, avec toute sa saveur orientale :

(1) Celui des Ouled-Ali-ben-Sabor.

« A l'époque où les cohortes victorieuses des musulmans, précédées par les mêmes anges noirs armés de glaives de feu qui avaient chassé Adam et Eve du paradis terrestre, quittaient le désert pour marcher à la conquête du Tell, un guerrier, grièvement blessé, fut laissé par les Djouads (chefs nobles) aux pieds des rochers d'El Kantara sous la garde d'un ange noir.

« Le soldat fut bientôt dévoré par la soif. Il se tourna vers l'esclave de Dieu :

« — A boire, lui dit-il.

« L'ange se tourna vers la montagne, étendit son bras armé de l'épée infernale, dont la lame s'allongea jusqu'au sommet de la montagne, et la trancha violemment sur deux lignes parallèles. L'eau, captive de l'autre côté de la montagne, se précipita à travers la coupure qui venait d'être faite; l'ange alors plongea dans l'eau limpide sa main qui se creusa comme un vase profond : le guerrier blessé étancha sa soif et s'endormit instantanément.

« Quand il s'éveilla, il se tourna vers l'ange et lui dit :

« — J'ai faim.

« L'esclave du Dieu Très-Haut nivela la terre d'un coup de son épée de feu, et, par la volonté de Dieu, l'oasis d'El Kantara surgit avec ses dattiers, ses pêchers, ses abricotiers, ses figuiers, ses vignes. Le palmier qui se dressa le plus près du blessé se pencha vers lui, et il put, en allongeant le bras, cueillir des dattes dorées. C'est ainsi que Dieu pourvut aux besoins d'un défenseur de la foi. Le guerrier rétabli convertit à la croyance de Mahomet les Berbères de la contrée avec lesquels il s'allia, et sa postérité peupla l'oasis. Quant à l'ange noir, Dieu le rappela à lui ; il dort dans un coin inconnu de l'oasis, et il ne se réveillera que lorsque la foi en danger exigera la fermeture du col d'El Kantara. »

Le narrateur était engagé dans son récit, et l'empereur l'écoutait avec attention, ainsi que son entourage, lorsque la petite fille d'un colon (un certain Bertrand, gardien du caravansérail) se faufila jusqu'auprès de Napoléon.

« — Que désires-tu, mon enfant? Veux-tu de l'argent?

« — Merci, monsieur l'empereur, répondit la petite fille avec aplomb, j'en ai. »

Et la pauvre enfant exhiba gravement un vieux porte-monnaie, duquel elle fit triomphalement sortir une pièce de deux sous.

L'empereur lui prit le porte-monnaie des mains, et lui dit :

« — Attends, je vais te donner deux petits sous. »

Et il lui glissa dans la bourse deux pièces d'or toutes neuves; la fillette dit sans embarras :

« — Merci, monsieur l'empereur. »

Le voyage de Napoléon à Biskra devait faire résoudre plus tard une question militaire, celle de l'occupation des points extrêmes du sud.

Du col de Sfa, à huit kilomètres de Biskra, on découvre un panorama incomparable, le Sah'ra, avec ses oasis d'un vert sombre qui se détachent sur la couleur uniforme du désert. Le désert est une peau de panthère, disent les indigènes; le désert, plaine immense dont le regard songe vainement à percer les profondeurs, et dont les rares ondulations provoquent des jeux de lumière d'un effet merveilleux.

Quand l'empereur parcourut l'oasis, on remarqua qu'une foule d'improvisateurs arabes s'étaient donné rendez-vous à Biskra; ces bardes berbères, avec leurs instruments primitifs, chantaient les louanges du grand sultan des Français. Autour d'eux se pressaient les femmes des Ouled-Naïl, au visage bizarrement tatoué, au costume étrange; avec des battements de mains cadencés, elles accompagnaient le chanteur, l'interrompant parfois par de stridents *you! you!*

Le soir, Napoléon III monta sur la terrasse de la caserne d'où l'on aperçoit le désert dans toute sa beauté. Touristes qui visitez Biskra, n'oubliez pas de monter sur la terrasse de la caserne ! Bien mieux que du haut du col de Sfa, vous verrez la mer de sable s'étendre à perte de vue; le meilleur moment est le coucher du soleil. Le ciel embrasé se revêt

d'une splendeur indéfinissable qui contraste avec la teinte grise du sol, et la lumineuse transparence de l'atmosphère recule à l'infini les bornes de l'horizon.

Le chef de l'Etat ne voulut pas quitter l'Algérie sans dire adieu à l'armée. Trois colonnes expéditionnaient dans la région des Babors en petite Kabylie; elles interrompirent leurs opérations pour venir se masser à Bougie, où l'empereur, toujours escorté par la flotte cuirassée, vint débarquer le 7 juin et les passa en revue sur les rives de la Summam, au bord de la mer. Le décor était véritablement merveilleux; le corps expéditionnaire s'allongeait dans une plaine boisée surplombée de hautes montagnes, et en face la flotte cuirassée était ancrée dans la magnifique baie de Bougie. Grâce à la transparence de l'atmosphère, on eût dit que les deux panoramas, celui de la terre et celui de la mer, se confondaient. Emerveillé de ce spectacle féerique, chaque soldat, chaque marin emporta de Bougie un heureux et ineffaçable souvenir.

Nous sommes de ceux-là.

L'armée d'Afrique fut remerciée des services qu'elle avait rendus au pays par la proclamation suivante :

« Soldats de l'armée d'Afrique!

« Je veux, avant de retourner en France, venir vous « remercier de vos travaux et de vos fatigues. En visitant « tous ces lieux paisibles aujourd'hui, mais témoins, depuis « trente-cinq ans, de luttes héroïques, j'ai ressenti une vive « émotion. Sur cette terre, conquise par vos devanciers et « par vous, se sont formés ces généraux illustres et ces « soldats intrépides qui ont porté nos aigles glorieuses dans « toutes les parties du monde.

« L'Afrique a été une grande école pour l'éducation du « soldat; il y a acquis ces mâles vertus qui font la gloire des « armées et sont les plus fermes appuis d'un empire. En « apprenant à affronter le danger et à supporter les priva- « tions, à mettre l'honneur et le devoir au-dessus de toutes « les jouissances matérielles, il a senti son âme s'ouvrir à

« tous les nobles sentiments; aussi jamais dans vos rangs « la colère n'a survécu à la lutte; parmi vous aucune haine « contre l'ennemi vaincu, aucun désir de s'enrichir de ses « dépouilles; vous êtes les premiers à tendre aux Arabes « égarés une main amie et à vouloir qu'ils soient traités « avec générosité et justice, comme faisant partie désor- « mais de la grande famille française.

« Honneur soit donc rendu à ceux qui ont versé leur sang « sur cette terre, dont la possession, depuis tant de siècles, « a été disputée par tant de races différentes!

« Soldats de Staouëli, de Mouzaïa, de Constantine, de « Mazagran, d'Isly, de Zaatcha, comme vous tous qui venez « de combattre dans les plaines arides du désert ou sur les « cîmes presque inaccessibles de la Kabylie, vous avez bien « mérité de la Patrie et par ma voix la France vous « remercie. »

Napoléon III retourna en France dès la revue de Bougie. Il avait pu constater avec satisfaction les progrès accomplis, et s'était même transporté à la Trappe, désirant vérifier lui-même si le maréchal Bugeaud avait dit vrai en prédisant le plus bel avenir à l'œuvre de colonisation entreprise par les moines de Staouëli. On avait d'ailleurs rappelé au souverain ces mots du baron Dupin écrivant au maire d'Alger : « Vos cent cénobites ont réalisé des merveilles..... Il ne s'agit plus de renouveler dans les thébaïdes l'ascétisme des contemplations inoccupées, mais d'ajouter à la prière les miracles du travail, appliqués à la nourriture des pauvres et des malheureux. »

Les Trappistes de Staouëli furent seulement avertis la veille de la visite de l'empereur. En quelques heures, ils garnirent la grande avenue conduisant au monastère d'orangers en fleurs, de lauriers-roses, de géraniums et de palmiers. Des guirlandes de fleurs coururent à travers le feuillage des arbres, et deux arcs de triomphe de verdure, pavoisés de drapeaux tricolores, s'élevèrent sur l'allée extérieure et à l'entrée principale. Une plantation de lau-

riers-roses fut simulée à droite et à gauche de la route que devait suivre le souverain.

Nous faisons grâce à nos lecteurs des détails de la réception. Rappelons seulement que Napoléon, s'étant informé du nombre des religieux de la communauté, apprit avec étonnement que parmi eux figuraient beaucoup d'anciens soldats, dont au moins une douzaine avaient appartenu à la garde impériale. Le général Fleury reconnut un de ses anciens guides (1), du nom et de la descendance de Godefroy de Bouillon; il était frère commissionnaire et faisait les courses à Alger. L'empereur se fit présenter cet ancien militaire converti, lui demanda s'il était satisfait d'être à la Trappe, et parut surpris de la réponse affirmative qui lui fut faite; il l'aurait été bien davantage s'il eût entendu la conversation du général Fleury avec son ancien soldat, un instant auparavant.

« — Comment, dit le général, vous est venue l'idée d'entrer à la Trappe? Je ne me serais jamais douté que du régiment des guides on passât dans le cloître. Ce n'est certainement pas moi qui vous ai inspiré cette vocation!

« — Je vous demande pardon, mon général, c'est vous qui me l'avez donnée.

« — Comment moi! et comment cela?

« — Vous m'avez si bien appris à obéir, que la discipline du cloître ne m'a pas paru au-dessus de mes forces. »

Au réfectoire on présenta à l'empereur les mets de la communauté : c'était ce jour-là du riz et une soupe au sel et à l'eau.

« — Monseigneur, dit malicieusement le souverain en se tournant vers l'évêque d'Alger, en avez-vous goûté? »

La réponse du prélat, réponse muette, fut extrêmement spirituelle. Il se borna à lever les yeux sur une sentence accrochée au mur d'en face et ainsi conçue :

Goûtez les choses d'en haut, et non celles de la terre.

(1) Les hussards de la garde impériale s'appelaient *guides*.

Les visiteurs furent émerveillés en parcourant les alentours du monastère. A la ferme, les Pères avaient retenu tous les troupeaux qui comprenaient 115 bœufs, vaches ou génisses, 400 moutons mérinos, 400 porcs, 16 chevaux ou mulets, et 52 chèvres d'Angora donnant le cachemire. Dans une vaste garenne on voyait une armée de lapins et dans une grande basse-cour piaillaient d'innombrables volailles ; le rucher contenait plus de 200 ruches. Les ateliers organisés par les Religieux consistaient en forge, ferblanterie, charronnage, menuiserie, tannerie, cordonnerie, bourrellerie, distillerie de 9 alambics pour les essences et les alcools. On voyait une pharmacie avec un appareil pour la distillation des plantes pharmaceutiques, un atelier de peinture, une magnanerie, un atelier de tourneur, un atelier de reliure, une buanderie, une boulangerie, une laiterie, une fromagerie. La tonnellerie était à proximité des caves qui étaient au nombre de trois, dont l'une avait 65 mètres de long sur 12 de large, et qui recevaient annuellement 1.500 hectolitres de vin blanc et rouge, produit de 50 hectares de vigne.

Aujourd'hui, après vingt ans, il est inouï de constater ce que la culture de la vigne a produit entre les mains des moines travailleurs.

Lors de la visite de l'empereur en 1865, toutes les bâtisses de Staouëli étaient à peu près terminées. Outre les ateliers dont nous venons d'exposer la nomenclature, l'abbaye possédait plusieurs moulins; elle avait son monastère, ses cloîtres, sa chapelle, son hôtellerie, et un mur d'enceinte. On avait concédé aux Trappistes 1.000 hectares; 500 étaient défrichés et en plein rapport, et 100 prêts à l'être. Tel était le résultat de vingt années de travail. Depuis cette époque, les terres qui n'ont pas été jugées susceptibles de culture ont été complantées d'arbres d'essence forestière ou abandonnées à la vaine pâture.

Les Pères ont des jardins immenses, des vergers, et cinq orangeries donnant annuellement plus de 200.000

oranges. Les jardins et les vergers sont constamment irrigués, grâce à quatre grands bassins alimentés par quatre puits noria. Un autre bassin reçoit les eaux d'une ancienne fontaine romaine. Les Religieux, comme on le voit, ont utilisé un des travaux hydrauliques entrepris par les premiers colonisateurs. Si on avait procédé de la sorte depuis trente ou quarante ans, la colonie serait autrement prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Les Trappistes ont pratiqué avec avantage sur leurs terres, et partout où c'était possible, la difficile opération du drainage. On sait que l'eau est un trésor pour l'Algérie. Toutes les propriétés des colons devraient être sillonnées, comme à Staouëli, de canaux d'irrigation en maçonnerie, sinon de conduits en terre, en plomb ou en fonte.

II

Notre intention n'est pas d'ajouter un chapitre aux annales de Cîteaux, et de décrire les mœurs des Trappistes ; mais comme historien nous devons rappeler ici un épisode important de la colonisation officielle de l'Algérie.

Après la rupture du traité de la Tafna, avant l'arrivée du général Bugeaud, on se demandait anxieusement quel allait être l'avenir de notre grande colonie africaine. Resterait-elle un champ de bataille et les sacrifices déjà consentis pour elle étaient-ils destinés à devenir stériles ?

Alors se produisit un immense déploiement de bonne volonté. Bien des systèmes furent mis en avant, et il y aurait véritablement injustice de notre part à passer sous silence les services rendus à la colonisation par des moines laboureurs qui furent de remarquables colons et de vigoureux pionniers de la civilisation. M. de Corcelles, un député catholique, après un séjour de plusieurs mois en Algérie se demanda pourquoi tant d'expériences avaient si malheu-

reusement échoué, et osa déclarer qu'il fallait « introduire une goutte de sainteté dans la caverne africaine. »

Avec la compétence que lui donnait une certaine connaissance du pays, il rédigea un Mémoire à l'adresse de M. Villemain, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Soult-Guizot. « Le clergé, disait M. de Corcelles, me paraît appelé à jouer un grand rôle en Algérie; il a réussi auprès de l'armée, auprès de beaucoup de colons, de ceux surtout qui viennent de l'Europe méridionale, et qu'il est très heureux de voir se rattacher par ce lien à leur patrie d'adoption (1). Les Arabes eux-mêmes lui rendent hommage. »

Et plus loin :

« La colonie cessera d'être française si elle n'est chrétienne. Sous ce rapport, l'introduction d'une congrégation religieuse dans les cultures de l'Algérie serait assurément très salutaire. Les Trappistes, par exemple, apporteraient là une expérience agricole fort précieuse, et surtout des exemples de sainteté de nature à émouvoir vivement l'imagination des indigènes qui, à travers les vices de l'islamisme, ont pourtant un respect particulier pour les hommes revêtus d'un caractère religieux, et surtout pour les prêtres catholiques dont la vie est bienfaisante, et dont la mission serait de les réduire par de telles armes. »

Toutes les opinions sont respectables aux yeux de celui qui se place au-dessus des petites passions de notre temps et qui prend la liberté, la liberté d'opinion surtout, dans son acception la plus large. Nous dont le but est de rendre justice à tous ceux qui ont apporté leur petite pierre à notre magnifique établissement dans l'Afrique du nord, nous croirions manquer à nos devoirs d'impartialité en négligeant d'exposer le résultat des démarches de M. de Corcelles et l'installation des Trappistes à Staouëli.

Le maréchal Soult, dans sa tolérance éclairée, ne repoussa

(1) Ne dirait-on pas que ces lignes ont été écrites pour justifier d'avance l'Œuvre de Mgr Lavigerie, en Algérie et en Tunisie?

pas en principe le projet que lui soumettait M. de Corcelles et fit nommer une commission de pairs et de députés, avec la charge d'étudier la question algérienne et les moyens de coloniser par l'intermédiaire des congrégations religieuses.

Sur ces entrefaites, le curé de Constantine, l'abbé Landmann, vint en France demander au Supérieur des Trappistes s'il ne consentirait pas à envoyer une partie de ses moines en Algérie, avec mission d'y fonder une maison. Le Supérieur répondit qu'il y avait déjà songé, et autorisa son interlocuteur à le faire savoir à M. de Corcelles qui, sans perdre un moment, en parla au ministre de la guerre.

« — Ecrivez au Supérieur des Trappistes, répondit Soult, que, s'il veut établir une ferme dans la colonie, le gouvernement lui donnera des terres dans la partie la plus fertile et la mieux protégée, et favorisera son entreprise par toutes les ressources à sa disposition. Je désire qu'il m'adresse promptement un rapport à ce sujet. »

Quelques-uns de nos lecteurs croiront naïvement qu'après cet acquiescement du maréchal, les choses marchèrent rondement. Hélas ! ils sont loin de compte et n'ont pas une idée suffisante des imperfections de cette administration que l'Europe persiste à ne pas nous envier.

M. de Corcelles se mit en relation avec le R. P. Pierre Hercelin, en religion Dom Joseph-Marie, abbé de la Grande-Trappe à Aiguebelle. Dom Joseph-Marie promit aussitôt d'aller en personne, avec un de ses Frères, visiter l'Algérie afin d'examiner sur les lieux s'il était possible de réaliser l'apostolat d'un genre nouveau auquel on le conviait. De son côté Soult accorda le passage gratuit aux deux explorateurs, leur donna une lettre de recommandation pour le général Bugeaud, gouverneur de la colonie, prescrivit au comte Guyot, directeur de l'intérieur à Alger, de mettre à la disposition des Religieux l'escorte nécessaire à leur sûreté, et l'engagea au surplus à les entourer de tous les renseignements que pourraient fournir les employés

du cadastre sur la valeur des emplacements qu'ils choisiraient.

Le P. Pierre Hercelin s'embarqua peu de jours après avec Dom Orcise, religieux d'Aiguebelle. Les deux moines visitèrent les provinces d'Alger et de Constantine, et la fertilité merveilleuse de la terre d'Afrique, ses magnificences de végétation les éblouirent. Absolument convaincus de l'immense avenir réservé à notre grande colonie transméditerranéenne, persuadés que les visages pâles et fiévreux en disparaîtraient dès les premiers défrichements, et que le sol n'était insalubre que parce que l'incurable paresse orientale y avait provoqué la destruction des travaux d'assainissement faits par les Romains et la dévastation systématique de cet ancien grenier de Rome, ils résolurent d'établir une maison de Trappistes dans les environs de Bône.

Quand les deux voyageurs rentrèrent en France, en juillet 1842, il semblait que l'utile projet d'une colonie à établir en Afrique par la main des moines dût se réaliser sur l'heure. Il n'en fut rien. Après plusieurs mois, l'administration déclara qu'ayant obtenu des renseignements opposés à ceux qu'avait recueillis Dom Hercelin, elle n'approuvait pas le choix de la plaine de Bou-Hadjar dans la subdivision de Bône pour l'établissement de la Trappe africaine. Puis elle réclama : 1° l'état nominatif et détaillé du personnel de la fondation projetée ; 2° le chiffre des ressources dont disposait l'Abbé, et 3° l'énoncé des projets de culture qu'il avait conçus.

Dom Hercelin fournit un rapport donnant le nom de quarante-cinq Religieux, déclarant que l'avoir de la future communauté s'élevait à vingt mille francs, et spécifiant que les futurs colons feraient de l'agriculture en grand et s'efforceraient de grouper autour d'eux les familles européennes et arabes qui voudraient partager leurs travaux et profiter de leurs exemples. Ce rapport se terminait ainsi : « Les moines de Cîteaux ont défriché les déserts de la France et hâté l'œuvre de la civilisation. L'histoire qui raconte les

prodiges qu'ils ont accomplis nous donne la confiance que nous serons comme eux utiles à notre patrie en priant et en travaillant pour elle. »

Ce patriotique langage obtint un véritable succès au ministère de la guerre. Mais les bureaux présentèrent une nouvelle exigence ; le Supérieur de la Trappe fut invité à envoyer à Alger une personne de confiance pour s'entendre avec le Directeur de l'Algérie sur la nature, la qualité et l'emplacement des terrains qui devaient être concédés. Dom Hercelin désigna le P. Gabriel (Le Tertre de Mayence) porté sur son état nominatif comme économe et directeur des travaux.

Pendant que ce dernier, accompagné d'un Frère convers, entreprenait son voyage, un revirement se produisit. M. Melcion d'Arc, directeur des affaires d'Algérie au ministère de la guerre, déclara qu'on ne pouvait rien pour nos moines, et éluda toutes les questions qui lui furent faites. On apprit alors qu'une maison de Trappistes, située dans le diocèse de Besançon, avait demandé des secours au gouvernement. Grand émoi dans les sphères ministérielles ; le ministre des cultes avait conclu que la chose était impossible pour une congrégation non autorisée. Son collègue de la guerre ayant répliqué qu'il n'envoyait pas à Alger des congréganistes, mais des colons de la meilleure espèce, des colons qui ne parlent pas mais qui agissent, M. Villemain répondit : « Les populations s'effraient de voir les maisons de la Trappe faire effort pour se multiplier partout. »

Comme tous les présidents de conseil, le maréchal Soult redoutait les orages parlementaires. On résolut dès lors de laisser à l'administration coloniale l'initiative de toutes les faveurs promises depuis plus d'un an. C'était renvoyer la balle à M. Melcion d'Arc, qui se déroba à son tour en engageant M. de Corcelles à s'adresser directement au général Bugeaud.

Le député écrivit au gouverneur de l'Algérie une lettre chaleureuse, dans laquelle, le suppliant d'essayer les Frères

Trappistes, il lui disait, entre autres choses : « Pourquoi votre intention de faire des concessions de terre à d'anciens soldats, et de les récompenser de la sorte en nous assurant des villages résistants, disciplinés et honnêtes, ne se concilierait-elle pas avec l'assistance d'une association religieuse renommée par ses cultures et ses vertus ? Vous redoutez avec raison les faux colons, c'est-à-dire les aventuriers qui menacent d'envahir notre sol africain, et de n'y apporter que les éléments les plus contraires à l'enfantement d'une seconde France. Vous ne repousserez aucun concours, à la condition qu'il ne vous expose pas aux désordres, à l'incapacité et aux discordes de l'écume de nos villes. »

Cependant le P. Gabriel, accompagné d'un géomètre, parcourait candidement les massifs du Sahel d'Alger, sans songer aux déceptions qui se préparaient pour lui.

Bugeaud avait des idées bien arrêtées sur la colonisation, et ne croyait que peu d'abord à son avenir par les célibataires qu'on lui proposait d'accepter. Il répondit toutefois à M. de Corcelles qu'il placerait cette colonie de Trappistes dans le lieu qu'ils choisiraient, et qu'il leur donnerait tous les secours dont il disposerait pour faciliter leur établissement. Mais, en 1843, le général était presque toujours en expédition, de sorte que le P. Gabriel ne pouvait guère s'adresser qu'au directeur de l'intérieur à Alger, M. le comte Guyot, qui avait réellement des scrupules, des raffinements de légalité qui engageaient les négociations dans des voies inextricables.

Le maréchal Soult, sur les instances de M. de Corcelles, finit par donner au comte Guyot l'avis formel de terminer, tout obstacle cessant, l'affaire de la concession. En même temps que cet ordre arrivait à Alger, le général Bugeaud était de retour de sa grande expédition de la province d'Oran. Dès lors, tout marcha rapidement ; il fut arrêté que les Religieux auraient à Staouëli une concession de 1.020 hectares de terres, avec des vivres pour un an, et une subvention de 60.000 francs pour les aider à élever les bâtiments

nécessaires à l'exploitation. L'acte officiel revint de France, avec l'approbation du gouvernement, fin mars 1843.

Mais le P. Gabriel découvrit dans sa rédaction des phrases changeant entièrement le sens des concessions. Ainsi l'acte déclarait que les Trappistes auraient seulement l'usufruit des terres concédées. Celles-ci devaient être mises en culture dans le délai de cinq années, et par cinquième au moins annuellement, et l'on n'accordait qu'un délai d'un an pour édifier les constructions. L'administration se réservait le droit, en cas d'infraction à ces clauses, de résoudre la concession et de chasser les bénéficiaires ; elle spécifiait de plus que la Société ne pourrait hypothéquer, affermer, diviser, même à titre temporaire, la totalité ou une partie des immeubles concédés.

Ces conditions draconiennes étaient absolument inacceptables.

Le R. P. Dom Hercelin, à Aiguebelle, préparait le départ de sa colonie algérienne, quand il reçut une lettre indignée du P. Gabriel, avec copie de l'acte de concession. Il n'hésita pas un instant; il enjoignit au P. Gabriel de rentrer en France, en le priant de ne pas même essayer de faire modifier les clauses qu'on voulait imposer.

« — Si les Trappistes, dit fièrement le supérieur général, veulent acquérir une ferme-modèle en Algérie, ils achèteront des terres qu'ils cultiveront comme bon leur semblera; mais ils ne seront jamais les fermiers de M. le comte Guyot et de n'importe quel directeur civil. Ce serait folie d'y songer. »

En même temps, Dom Hercelin écrivait qu'en présence des difficultés soulevées contre les sociétaires par l'administration civile, il se voyait dans l'obligation de renoncer à ses faveurs.

Mais les protecteurs des moines ne se décourageaient pas. Ils savaient le maréchal Soult et le général Bugeaud parfaitement disposés pour la colonisation partielle de l'Algérie par la main de ces travailleurs, et pensaient justement que ces illustres hommes de guerre ignoraient les méfaits

administratifs de M. le comte Guyot. D'ailleurs, la prise de la Smala d'Abd-el-Kader venait de réjouir tous les cœurs vraiment français en prouvant que l'émir n'était pas invulnérable, et qu'il y avait possibilité d'en finir avec lui une fois pour toutes. L'Algérie française respirait.

Le maréchal Soult déclara que l'œuvre commencée sous son patronage serait menée à bonne fin, et qu'en conséquence il ne voulait plus que l'affaire de la colonie des Trappistes fût traitée à Alger. Il chargea une commission, dont faisaient partie MM. de Corcelles, le duc Decazes et le général Bellonet, de formuler un nouvel acte de concession, où il serait tenu compte des plaintes formulées par les Trappistes.

Dès le début de son travail, la commission eut connaissance d'une lettre du Père Abbé, revenant sur le refus exprimé d'abord au comte Guyot de suivre les négociations. Après avoir expliqué que la condition de succès d'un établissement agricole en Algérie ne pouvait se trouver que dans sa durée, Dom Hercelin s'exprimait en ces termes :

« Toute fondation précaire est par avance frappée de stérilité, car qui n'a pas l'avenir pour soi n'est pas maître du présent. C'est pour cela même que les simples usufruitiers ne défrichent ni n'améliorent; heureux encore le maître ou le nu-propriétaire, si ces possesseurs précaires passent sur le sol sans l'épuiser. »

Et il ajoutait :

« Comment n'a-t-on pas senti que pour répondre dignement à l'attente du gouvernement, nous avons besoin plus que tout autre de la liberté d'action qu'on ne refuse pas à un simple particulier?

« Le travail intelligent et opiniâtre, disait-il encore, la distribution régulière du temps, la subordination et l'économie, inspirés et soutenus par des motifs d'un ordre supérieur, sont sans contredit des conditions de succès, mais elles ne se concilieront jamais avec l'existence précaire et dépendante d'usufruitiers à qui on retient d'une main ce qu'on

donne de l'autre, en les soumettant à la révocation la plus arbitraire.

« Pour défricher une terre vierge comme celle d'Afrique, il faut une mise de fonds qui excède la valeur du sol ; l'usufruit serait à peine la rente du capital déboursé, mais le capital lui-même resterait sans représentation et sans garantie. Nous le disons donc avec une respectueuse franchise et une abnégation entière de tout autre intérêt que celui du bien général : nous voulons bien arroser de nos sueurs un coin de la terre africaine ; mais, sous peine de manquer le but, il faut que nous soyons propriétaires comme les autres colons et libres comme eux. »

Les choses marchèrent alors rondement ; la commission de Corcelles rédigea en quelques jours l'acte de concession, et, le 23 juin 1843, une Société civile fut établie par-devant notaire entre tous les religieux bénéficiaires.

Dès le lendemain, le Père Abbé appela à Paris le P. François Régis (1), en lui apprenant qu'il était placé à la tête de la Trappe de Staouëli.

Dom Hercelin et le P. François Régis se rendirent ensuite chez le maréchal Soult et l'acte de concession fut soumis à la signature des deux religieux. Le P. François Régis objecta d'abord que le nouveau traité ne différait du projet élaboré par le comte Guyot que par la promesse accordant aux sociétaires un titre de propriété définitive, après l'accomplissement des conditions qu'on leur imposait. « Le gouvernement, dit-il, ne voit dans les Religieux que leur talent d'agriculteurs et ne pense qu'à bâtir une ferme, sans se préoccuper d'élever un monastère. Faire un monastère provisoire serait aussi déraisonnable que dangereux : déraisonnable, car on perdrait ainsi follement une somme considérable; dangereux, car, la santé des Religieux étant mal protégée contre la pluie et le soleil par des constructions imparfaites, on s'exposerait à rentrer, au bout de

(1) Le P. François Régis appartenait à la très ancienne famille de Martrin Donos dans le département du Tarn.

quelques mois, impuissants et vaincus par d'insurmontables difficultés. »

Partant de ce principe, le P. François Régis protesta contre la modicité de la subvention allouée :

« — Que sera, dit-il, la faible somme de soixante mille francs, pour entreprendre à la fois les importantes constructions d'un monastère, la mise en culture des terres et l'achat des animaux de la ferme? De plus, cette somme doit être restituée au gouvernement et les intérêts payés jusqu'à la restitution complète. Quelle défiance et quelle lésinerie envers des hommes dont on sollicite le dévouement!

« — Il faut tenir compte, répondit le maréchal Soult, des préjugés et des dispositions peu favorables du plus grand nombre des députés. Si je vous accordais des conditions plus avantageuses, j'ameuterais contre vous tous les aboyeurs de la Chambre. »

Après avoir accompagné cette énergique parole d'un geste de suprême dédain, le maréchal ajouta :

« — Permettez-nous de vous laisser dans le droit commun; cela ne nous empêchera pas de vous favoriser. Marchez bien : loin de vous demander de l'argent, nous vous en donnerons. »

Les conventions, définitivement signées le 18 juillet 1843, furent aussitôt publiées par le *Moniteur algérien*. Le mois suivant, le P. François Régis, accompagné du P. Gabriel, partit pour Alger afin de préparer une installation provisoire à ses Religieux. En débarquant, il se présenta au général Bugeaud, qui venait de recevoir son bâton de maréchal de France.

« — Ah! dit le nouveau maréchal avec une brusque bonhomie, c'est vous les Trappistes? Vous savez, ce n'était pas mon avis. Il ne faut pas de célibataires pour coloniser l'Algérie; mais je suis soldat, vous m'apportez des lettres du ministre de la guerre qui est mon chef : j'obéirai. Je vous accepte donc comme les enfants les plus intéressants de la famille coloniale. Messieurs, vous ne ferez pas plus de mi-

racles que les autres; je vous préviens que vous rencontrerez de grandes difficultés. Lorsqu'elles vous paraîtront insurmontables, venez me trouver. Quand voulez-vous commencer?

« — Le plus tôt sera le mieux, répondit le P. François Régis.

« — Eh bien! reprit le maréchal, revenez dans quelques heures. Je vais faire rassembler mon conseil, et tous ensemble nous verrons ce qu'il y a de mieux à faire. »

Quelques heures après, le conseil était réuni. On introduisit les deux moines, et le maréchal prit la parole.

« — L'établissement projeté, dit-il, est appelé à faire un grand bien. On peut compter sur les Trappistes, qui sont avant tout des hommes de discipline et de travail. Il faut donc les seconder par tous les moyens en notre pouvoir. »

Et le vieux soldat, avec son esprit éminemment pratique, distribua à chacun sa tâche :

« — Vous, monsieur l'intendant, dit-il, vous donnerez aux Trappistes des tentes pour s'installer provisoirement, et vous organiserez pour eux un service de mulets et de prolonges avec des rations comme pour la troupe.

« Vous, monsieur le directeur du génie, vous monterez leurs ateliers et leur procurerez tous les outils nécessaires au tarif employé dans votre service.

« Vous, monsieur le directeur des pénitenciers, vous allez détacher à Staouëli soixante de vos condamnés. »

Se tournant ensuite vers les Pères :

« — Vous m'avez dit ce matin, demanda-t-il, que vous désiriez commencer le plus tôt possible; il ne faudrait pas attendre pour cela les pluies d'hiver. Quel jour fixez-vous?

« — Le 20 août, répondit le P. François Régis, c'est-à-dire d'aujourd'hui en huit. C'est la fête de notre Père saint Bernard; cela nous portera bonheur.

« — Eh bien! dit le maréchal, le 21 nos hommes et notre matériel seront mis en route; soyez là pour les recevoir. »

Le lendemain de cette scène, les deux Trappistes visi-

tèrent la concession qu'on venait de donner à leur maison. Arrivés au-dessus de Dely-Ibrahim, le curé de Mustapha, que l'évêque d'Alger avait délégué pour les accompagner, leur montra un vaste terrain couvert de broussailles, et leur dit : « C'est là ! »

Le P. François Régis eut le cœur serré en contemplant cette terre promise, ce pays enchanté qu'on lui avait dépeint sous de si riches couleurs. Où étaient les rosiers qui croissaient sans effort et sans culture dans le ravissant pays de Staouëli ; où étaient les touffes de lauriers-roses qui bordaient les fraîches rivières ; où étaient les massifs d'orangers qui embaumaient l'air? A la place de toute cette végétation enchanteresse, on ne voyait que l'horrible palmier-nain, qui couvrait le sol avec une désespérante fécondité.

Le pauvre moine s'assit à côté d'une longue pierre noire, au milieu des ruines d'un vieux camp établi à côté de la redoute construite en 1830 par le lieutenant du génie de Lamoricière. Sous cette pierre reposait le fils du maréchal de Bourmont. Le souvenir des paroles que prononça le jeune martyr du devoir militaire avant d'expirer réconforta un peu le P. François Régis; Amédée de Bourmont avait dit : « Qui de mes camarades ne voudrait avoir ainsi payé la victoire? »

Le Supérieur de la nouvelle Trappe s'avança jusqu'à l'endroit désigné pour l'emplacement du monastère. Là s'élevait, magnifique et solitaire, un antique palmier qui donnait naissance à plusieurs rejetons vigoureux (1).

Sous ce vieux palmier, pendant la bataille de Staouëli en 1830, était venu s'asseoir Ahmed, bey de Constantine; le chef turc pensait que les canonniers d'Ibrahim-Agha lui laisseraient le temps de déguster une tasse de café et de fumer une pipe avant de se lancer sur les Français avec les goums qu'il avait ramenés de l'est. Ses serviteurs avaient déjà étalé les parasols, quand une charge du

(1) On voit encore ce groupe de palmiers dans la cour du monastère de Staouëli.

17e chasseurs à cheval vint interrompre leurs préparatifs. Ahmed eut à peine le temps de remonter à cheval, en abandonnant à nos chasseurs sa tente, son parasol, son tapis, sa pipe et ses tasses encore toutes brûlantes.

Ce palmier rappelle un autre souvenir ; c'est à son ombre que fut célébrée, par les aumôniers de l'armée française, la messe d'actions de grâces le lendemain de la bataille.

Le 18 août, les Frères Trappistes revinrent à Staouëli, accompagnés cette fois par le capitaine du génie Renoux. Cet officier prit à tâche d'encourager Dom François Régis, et ses bonnes paroles dissipèrent dans l'âme du brave religieux les anxiétés qui s'y étaient produites tout d'abord.

Au jour fixé, arriva la petite armée de travailleurs promise par le maréchal Bugeaud. Elle se composait de cinquante condamnés militaires accompagnés de leurs surveillants, et de quelques sapeurs du génie conduisant les prolonges chargées de matériel, d'outils et de tentes. Le camp fut aussitôt installé ; puis, le capitaine Renoux dressa le plan du futur monastère, plaça les premiers jalons et détermina la largeur des fondations. Il sauta eusuite à cheval, et en moins de deux heures eut découvert plusieurs carrières de sable et de moellons.

Le lendemain 22 avril, le P. François Régis organisa le travail. Voulant traiter avec ménagement les hommes mis à sa disposition, il décida que les condamnés travailleraient de six heures du matin à dix heures, se reposeraient jusqu'à deux heures du soir, pour travailler ensuite jusqu'à cinq heures. Ce n'était pas beaucoup leur demander. Les ouvriers maçons se mirent à construire un four à chaux, et les charpentiers commencèrent une maison en planches destinée à servir provisoirement d'abri aux Religieux annoncés. A l'endroit où devait s'élever le monastère, le défrichement du sol fut entrepris le même jour ; on nivela la terre, on arracha les lentisques et les palmiers-nains, et sans désemparer, on commença à creuser les fondations.

Le capitaine Renoux avait orienté la principale façade du monastère face au midi ; on voyait dans le lointain se dérouler en arc de cercle la baie de Sidi-Ferruch, dont les bords étaient nettement dessinés par une frange d'écume. Les trois autres façades devaient former avec la première un carré de cinquante mètres de développement. L'intérieur de l'édifice aurait huit mètres de largeur, et le cloître, de trois mètres cinquante de large, devait encadrer la cour intérieure ou préau, destinée elle-même à former un jardin carré de vingt-deux mètres de côté.

Le Père Abbé s'aperçut que quelques condamnés n'avaient pas d'occupation ; il les conduisit dans la campagne, leur donna un certain espace à défricher et promit une gratification à ceux qui auraient bien travaillé. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les pénitenciaires manifestaient les plus mauvaises dispositions. Le soir, il entendit ces ouvriers forcés se répétant les uns aux autres :

« — Si ce capucin-là s'imagine que nous allons nous tuer pour lui, *il se fourre le doigt dans l'œil.* »

Plus tard, quand les condamnés virent le P. François Régis récompenser généreusement ceux d'entre eux qui avaient bien accompli leur tâche, ils montrèrent une meilleure volonté ; il vint même un jour où l'Abbé les amena à travailler gaîment avec la promesse, chaque fois que la besogne était un peu rude, de leur faire *boire un coup* en outre de la gratification promise.

Le 13 septembre, arrivèrent à Staouëli dix Frères conduits par les PP. Hilaire et Jean-Marie. Le lendemain, les sapeurs du génie dressèrent, au centre des constructions commencées, un autel qui fut orné avec cette simplicité austère que les militaires savent donner à leurs œuvres. Pour le protéger contre les ardeurs du soleil, on l'abrita sous une voûte de verdure formée avec des branches de myrte et de lauriers-roses entrelacées. Les Trappistes arrivés la veille se demandaient pourquoi tous ces préparatifs quand ils virent déboucher un cortège impo-

sant : l'évêque d'Alger avec tout son clergé, le gouverneur-général et son état-major, le directeur des affaires civiles et son personnel. Le P. François Régis avait voulu faire une surprise aux nouveaux venus ; le 14 septembre était le jour fixé pour la pose de la première pierre du futur monastère.

Après la messe, l'évêque d'Alger parla avec éloquence de l'union salutaire de l'épée, de la charrue et de la croix. Rappelant une scène d'effusion qui avait eu lieu à l'arrivée du cortège officiel entre les moines et le clergé colonial, le prélat s'écria :

« Après ce premier moment d'attendrissement, nous regardions au loin le tombeau de la Chrétienne (1), pieux témoin de tant de scènes merveilleuses et auquel nous demandions s'il en avait vu d'aussi extraordinaires. Derrière lui se dessinaient les ruines de l'héroïque Tipaza, la tour blanchissante de Sidi-Ferruch. Nous nous laissions aller à ce calme, à cette joie indéfinissable sous le charme de Dieu. Et voici qu'un des frères, un des quatorze qui sont là, se mit à raconter qu'en 1830, soldat du 26e de ligne, il avait combattu dans ce même champ de Staouëli, qu'il avait de ses mains intrépides travaillé à cette même redoute au milieu de laquelle il recevait avant l'aurore, dans le vieux blockhauss qui en défendait l'enceinte, la communion du P. François Régis. »

Le ciment fut solennellement étendu, à la partie nord du futur cloître, sur une assise de boulets, restes de la bataille de Staouëli, recueillis dans la campagne environnante ; sur ce ciment l'on posa la première pierre, pierre carrée prise dans les ruines d'une villa romaine construite sur le chemin de Sidi-Ferruch. Officiers, prêtres, civils, à la suite du maréchal Bugeaud et de l'évêque d'Alger, frappèrent

(1) Un monument presque identique existe près de Batna, dans la province de Constantine. Les Français lui ont donné le nom de *tombeau de Syphax*. Ces monuments, très antérieurs à l'arrivée des Romains en Afrique, étaient, croit-on, la sépulture des rois berbères.

tour à tour, avec un maillet couronné de fleurs, quelques coups sur la pierre déjà solidement établie.

En prenant congé du Supérieur de Staouëli, le gouverneur-général lui prit la main, la serra vigoureusement et lui promit sa protection, non seulement pour obéir à ses chefs et par respect de la discipline, mais par raison et par conviction.

Le maréchal avait, quelques jours auparavant, laissé échapper par boutade des paroles blessantes contre les religieux en général, et les jésuites en particulier.

« — Cependant, lui dit son chef d'état-major, le général Pélissier, qui avait toujours eu avec lui son franc-parler, je vous ai entendu dire beaucoup de bien du P. Brumauld.

« — Et puis après ?

« — Après ? mais le P. Brumauld est un jésuite.

« — En êtes-vous sûr ?

« — Parfaitement. »

Déconcerté un moment, Bugeaud répliqua :

« — Ce jésuite serait-il le diable, c'est un brave homme; il fait le bien. »

Au lendemain de cette scène, il dictait à M. Léon Roches, son interprète, cette fameuse lettre dans laquelle il prenait la défense des jésuites, lettre que nous avons reproduite précédemment (1).

A la fin de 1843, les Trappistes de Staouëli possédaient déjà un superbe troupeau ; douze paires de bœufs mettaient en mouvement quatre charrues défricheuses, et quatre autres pour les petits labours. Soixante hectares, soigneusement défrichés par plus de deux cents ouvriers, tant militaires que civils et arabes, furent ensemencés. Des travaux de drainage avaient capté les eaux stagnantes de la concession, et de nombreux canaux irriguaient les cultures.

Mais on ne remue pas des terres nouvelles, en Algérie, sans qu'il en sorte des germes de mort. Les Trappistes,

(1) Voir *Récits algériens*, 1re série.

ayant reçu deux convois de nouveaux frères, étaient au nombre de quarante ; le premier qui succomba fut le F. Reing. On l'enterra le 22 janvier 1844 dans l'ancienne redoute Lamoricière, transformée en cimetière. Ce n'était qu'un prélude, et ces religieux devaient par la suite payer un rude tribut au climat. Le 14 juillet, le P. François Régis écrivait :

« Nous avons trente religieux hors de combat. Nos pauvres soldats tombent aussi comme des mouches. Hier on m'a tiré presque tout le sang que j'avais, et on m'a condamné à un repos et à une diète de quatre jours. »

A mesure que l'automne approchait, le mal s'accrut, les chantiers de Staouëli furent bientôt désertés. Les soldats trouvaient au moins un refuge à l'hôpital d'Alger, mais les Religieux restaient sous l'influence du climat. « Le bât me blesse, écrivait mélancoliquement le Supérieur ; si je reste encore longtemps attelé, je vais m'abattre des quatre pieds. » Quatre frères moururent dans le mois d'août, six en septembre ; total : onze religieux sur quarante. Ces détails montrent combien la colonisation a dévoré d'existences.

Au commencement de 1844, une dépêche ministérielle, adressée au directeur de l'intérieur à Alger, demanda un rapport sur les progrès de la colonie de Staouëli. On répondit que deux ailes du monastère étaient prêtes à recevoir la toiture, qu'une troisième était arrivée à hauteur du premier étage, et que les fondements de la quatrième étaient posés. On ajouta que soixante hectares étaient mis en culture, vingt autres convertis en prairie, deux mille cinq cents arbres plantés.

Et tout cela était l'œuvre de huit mois de travail !

Malheureusement, le Prieur s'aperçut que ces travaux avaient épuisé les ressources de la communauté : tout était dépensé, subvention du gouvernement et secours fourni par la maison-mère d'Aiguebelle. Le P. François Régis se souvint alors qu'à son arrivée à Alger, Bugeaud lui

avait dit : « Quand vous aurez de graves difficultés, venez me trouver. » Il alla donc voir le gouverneur, qui le rassura, l'encouragea, et lui dit que si le gouvernement ne pouvait donner une nouvelle subvention, le conseil colonial dont lui, maréchal, était président, l'accorderait.

A l'unanimité, en effet, le conseil colonial vota aux Trappistes une subvention de trente mille francs ; mais le gouvernement refusa de sanctionner cette décision.

La faillite s'annonçait. On était à la veille de ne plus pouvoir payer les ouvriers.

L'excellent colonel Marengo, commandant les troupes employées à la colonisation, prêta six mille francs au Père Abbé. « Je n'ai que la cape et l'épée, écrivait le vieux soldat à M. de Corcelles ; je suis à la veille de terminer ma carrière militaire, je donne tout ce que j'ai. Il n'y a pas là une question de religion seulement ; il y a aussi une question de civilisation. »

« Si l'affaire des Trappistes échoue, ajoutait le colonel, la colonie recevra un terrible coup. On les a vus réussir partout en Europe, et les ennemis de l'Algérie ne manqueront pas de dire que leur non-réussite à Staouëli prouve que le sol africain est improductif et incapable d'être colonisé. »

Le P. François Régis était un homme de résolution : il voulut tenter en France un dernier effort. « Si j'échoue, dit-il, nous prendrons Dieu et les hommes à témoin de l'impuissance où l'on nous a réduits, et nous reprendrons le chemin de la mère-patrie. »

Hélas ! combien de colons en ont fait autant !

Arrivé à Paris, le P. François Régis se rendit près du maréchal Soult, qui le recommanda chaudement à M. de Vauchelles, directeur des affaires d'Algérie au ministère de la guerre. Il se rendit également chez la reine Amélie, qui lui donna tout de suite six cents francs, et lui promit d'employer en sa faveur tout son crédit auprès du roi. Mais les dispositions les plus favorables passent par une interminable filière de procédés administratifs. Le Supérieur

se rebuta. Il rentra en Afrique avec une subvention de dix mille francs de la maison-mère de la Trappe, et une autre de neuf mille francs de la Propagation de la Foi.

Les travaux reprirent, grâce à ces secours et à la main-d'œuvre militaire que le maréchal Bugeaud continua à fournir; mais, en 1846, quand ce grand homme de guerre rentra en France, le général de Lamoricière, remplissant à Alger l'intérim de gouverneur-général, déclara que le soldat était fait pour la guerre et ne devait pas s'abaisser aux vils travaux des champs (1) et fit revenir les travailleurs de Staouëli; dès le lendemain, il reçut la visite du Prieur, qui lui dit :

« — Nous sommes venus en Algérie, parce qu'on nous en a priés; mais la première condition que nous avons posée est le concours d'ouvriers militaires. Nous ne demandons pas une faveur, mais l'exécution d'une clause de la convention acceptée.

« — Je n'aime pas, dit le général, que mes soldats fassent le métier de terrassiers ou de laboureurs. J'aimerais mieux que l'on vous donnât des secours en argent.

« — Et moi aussi, dit Dom François Régis, car avec les trente mille francs que nous a alloués le conseil colonial et dont nous n'avons pas vu le premier centime, nous aurions de vrais ouvriers, tandis qu'il nous faut employer toutes sortes de non-valeurs, et des travailleurs dont la plupart sont inhabiles ou paresseux. »

Lamoricière n'était pas entêté; le lendemain même, il renvoya à Staouëli cinquante hommes du pénitencier.

Que dire de plus? A la longue se réalisèrent les merveilles que l'on peut voir aujourd'hui. Au commencement de 1846, les Religieux, au nombre de cent vingt-quatre, occupaient trente ouvriers civils; l'avenir du monastère était assuré.

(1) Tel n'était pas l'avis du maréchal Bugeaud, qui pensait que le soldat est plus apte aux travaux de la guerre lorsqu'il est habitué aux fatigues de l'agriculture.

III

Il nous reste à parler des rapports que les Trappistes entretinrent avec les généraux de l'armée d'Afrique.

L'armée, cette martyre éternelle, cet objet de l'exécration de ceux qui la voient résister à toutes les tentatives faites pour la *gardenationaliser*, n'a jamais eu pour les prêtres des haines aveugles et des colères irréfléchies. L'entreprise de Staouëli était donc considérée d'un œil très favorable par les militaires d'Algérie, et tous, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, voyaient avec sympathie travailler les moines, pionniers eux aussi de la civilisation française.

Le départ de l'illustre vainqueur d'Isly, auquel les Trappistes avaient des obligations particulières, leur causa la plus vive affliction. Elle se calma néanmoins lorsqu'ils apprirent que le duc d'Aumale était désigné pour le poste de gouverneur-général. Arrivé en mars 1847, le jeune prince visita la Trappe dès le mois d'avril.

« — Monseigneur, lui dit le P. François Régis en le recevant, l'Algérie a vu des moines mêlés à des soldats. Ils ont déposé, les uns leurs fusils, les autres leurs chapelets, et, armés de la bêche et de la pioche, ils dépensent leurs efforts réunis à la grande œuvre de la colonisation. Le sabre a fait la conquête ; le sabre et la pioche la conserveront. »

Le puissant concours du chef de la colonie fut acquis aux Religieux. Ceux-ci ne se montrèrent pas des ingrats. Quand le duc d'Aumale, après la révolution de Février, dut quitter Alger, le Père Abbé était au premier rang de ces courtisans du malheur qui accompagnèrent le prince à bord du *Solon*.

Pourtant les Trappistes se demandaient avec inquiétude ce que la nouvelle République leur réservait. Les

gouverneurs qui se succédaient avec rapidité en Algérie n'étaient pas hostiles aux Religieux ; mais une politique ombrageuse leur permettrait-elle de se montrer favorables à la colonisation par la main des moines ? Chacun s'observait, tremblant de se compromettre. Ce n'était pas le moment de solliciter l'échange, contre un titre définitif, du titre de propriété provisoire donné aux fondateurs du monastère de Staouëli ; c'était moins encore celui d'obtenir l'exonération de la somme de soixante-deux mille francs qu'ils redevaient à l'Etat. Dom François Régis, n'étant pas de ceux que les démarches effrayent, partit pour Paris, encouragé par le général Charon, alors gouverneur de l'Algérie.

Changarnier, ministre de la guerre, fit bon accueil au persévérant Abbé qui réussit, avec un merveilleux talent, à emporter d'assaut toutes les difficultés. A peine de retour en Afrique, on lui notifia que, par décret du 8 octobre 1849, le gouvernement présidentiel autorisait le préfet d'Alger à délivrer un titre de propriété définitif aux Religieux de la Trappe, pour la concession qui leur avait été attribuée provisoirement le 11 juillet 1843. Restait l'exonération des soixante-deux mille francs. Le Père François Régis revint à Paris, et rappela cette parole du maréchal Soult : « Si vous réussissez, loin de vous demander de l'argent, nous vous en donnerons. »

De plus, il fit observer au général d'Hautpoul (1) que le moment était venu, pour le ministre de la guerre de 1849, d'acquitter les promesses faites par le ministre de la guerre de 1843.

« — Nous ne demandons pas d'argent, dit-il. Nous pourrions rembourser la somme que nous devons à l'Etat, en vendant tout ce que nous avons ; mais après, comment faire de l'agriculture sans bétail, sans semences et sans instruments ? »

(1) Successeur de Changarnier au ministère de la guerre.

Dom François Régis triompha encore ; quelques jours après, le décret d'exonération était signé.

En 1851, un des visiteurs de la Trappe africaine fut M. Crémieux, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848. On le reçut courtoisement, et il charma tout le monde par sa franche gaieté. Avisant un cerisier couvert de fruits et une échelle au pied, le pétulant israélite monta à l'arbre ; on le pria alors de prendre garde à la descente :

« — Ne craignez rien, dit-il, nous sommes à une époque où l'on apprend à monter, mais où il faut savoir descendre. »

Le général Randon, gouverneur de l'Algérie, invita le Supérieur de la Trappe à rejoindre avec lui le corps expéditionnaire des Babors, insistant sur l'heureuse influence qu'aurait pour la religion ce rapprochement inusité d'un moine et de soldats. Le Père Abbé accepta ; et ce fut lui qui célébra la messe au camp de l'Oued Agrioun, dans ce pays enchanteur au delà de tout ce qu'il est permis de rêver. C'était le 14 juin, jour anniversaire de Marengo, de Friedland, et du débarquement des Français à Sidi-Ferruch. Cette expédition de 1853 terminée, le Père Abbé reçut la croix de la Légion d'honneur « pour avoir puissamment contribué à la fondation, en Algérie, d'un établissement agricole qui est à juste titre considéré comme un modèle. »

Yusuf, qui avait embrassé le christianisme en 1845 et épousé la fille du général Guilleminot, connut le Père Régis chez le gouverneur comte Randon. Plus de vingt ans après, le célèbre guerrier, désirant faire sa première communion, y fut préparé par ce même religieux, et vint accomplir cet acte à Staouëli. Nous étonnerons peut-être plus d'un lecteur en disant que, depuis cette époque, le général n'entrait jamais en expédition sans avoir communié à la Trappe. Il arrivait à cheval, disant gaiement :

« — Je viens me faire cirer les bottes avant de partir pour la guerre. »

Le Père Abbé eut aussi avec Pélissier des relations extrêmement cordiales, lesquelles dataient du jour où le

général, chef d'état-major de Bugeaud, avait assisté à la pose de la première pierre du monastère.

« Un jour, en 1853, dit la *Chronique de Staouëli,* le R. P. Régis, passant par une des rues d'Alger, fut accosté par le général Pélissier, qui lui prit rondement la main selon son habitude :

« — Ah ! çà, Père, lui dit-il, nous sommes ici trois généraux de division : C***, Mac-Mahon et moi, et, mardi de la semaine prochaine, nous irons chez vous ; d'abord pour entendre la messe à l'autel de la sainte Vierge, sur notre champ de bataille de 1830 ; ensuite, vous nous donnerez à déjeuner, n'est-ce pas ? »

On juge si la proposition fut acceptée avec empressement. Rentré au monastère, Dom François Régis appelle un de ses religieux, le P. Pierre, qui, destiné par sa famille à la carrière militaire, avait tourné le dos à Saint-Cyr pour entrer au séminaire.

« — Mardi, lui dit-il, nous recevrons trois grosses moustaches qui désirent entendre la messe à l'autel de la Vierge. Il faut une barbe comme la vôtre pour faire le pendant (1). Vous direz la messe à leur intention, et moi, de mon côté, je prierai Dieu pour eux. »

Le lendemain de Malakoff, Pélissier écrivait au P. Régis : « J'ai pensé à votre sanctuaire ; je vous envoie une vieille croix qui a été sauvée du désastre, et dont je vous fais hommage. »

Plus tard, une solennité réunit dans le Languedoc une nombreuse assemblée. En descendant de voiture, le maréchal reçut les hommages de tous ; mais apercevant dans la foule l'Abbé de Staouëli, aussitôt il se précipita dans ses bras, en s'écriant : « Ce bon Père Régis ! » L'assemblée éclata en applaudissements.

(1) Cette barbe, blanche et très épaisse, avait deux pieds de long.

IV

L'année 1868 fut marquée par une des plus terribles épreuves que traversa l'Algérie ; une effroyable famine enleva les Arabes par centaines de mille.

Déjà, dans le cours de 1866, les sauterelles s'étaient abattues sur le Tell et l'invasion avait dévoré tous les fruits de la récolte. Aussitôt après, une épidémie cholériforme vint porter la désolation dans les tribus ; elle eut vite raison de malheureux anémiés par la faim et les privations. Pendant que le choléra exerçait ses ravages, épargnant les colons qui se tenaient sur leurs gardes, le pays fut en proie à une terrible sécheresse; les récoltes, brûlées sur pied, n'arrivèrent pas à maturité, et, l'herbe faisant défaut dans les pâturages, les troupeaux dépérirent. L'hiver de 1867 à 1868 n'était pas encore commencé, qu'une clameur de détresse retentit dans les campagnes. « Toutes nos ressources sont épuisées, disaient avec désespoir les indigènes ; si personne ne vient à notre aide, nous n'avons plus qu'à nous préparer à la mort. »

Dans le territoire civil, encore fort restreint à cette époque, les colons furent aussi grandement éprouvés. Il y eut gêne, mais sans famine. D'où provenait cette différence? Evidemment, dirent les journaux algériens, de la mauvaise gestion des bureaux arabes. L'occasion était belle de charger l'administration militaire de tous les péchés d'Israël ; la presse ne s'en fit pas faute, comme si le motif tout rationnel de la famine qui désolait les territoires de l'intérieur ne résidait pas uniquement dans ce défaut de prévoyance, dans cette avilissante paresse, qui sont les caractères distinctifs des peuples musulmans.

Le gouvernement militaire, dit une brochure publiée en 1868 à Constantine, a porté des fruits qui sont mûrs aujourd'hui.

« On a préféré, continuait l'auteur anonyme de cette étude, cristalliser la société arabe au lieu de la civiliser, de même qu'au lieu d'attribuer à un détestable système l'épouvantable catastrophe qui détruit en ce moment les populations arabes, on préfère en imputer les calamités à la sécheresse, aux sauterelles, à la neige, au choléra, et à toutes les intempéries de la nature. »

Et le pamphlétaire lançait cette affirmation légèrement téméraire :

« Il a été démontré pourtant, et officiellement reconnu, qu'en territoire civil, c'est-à-dire partout où il y a des Européens, les influences morbides et climatériques avaient respecté, ou peu s'en faut, avec les Européens, les indigènes qui vivent et travaillent à côté d'eux. On a essayé de séparer en Algérie les intérêts qui se rattachaient à chacune des deux races, mais il n'a pas été possible encore de créer deux températures : l'une à l'usage des territoires civils, et l'autre à l'usage des territoires militaires. Les fléaux s'étant abattus sur le pays sans distinction de territoire, pourquoi la colonisation les a-t-elle supportés, pourquoi se sont-ils appesantis sur les tribus ? »

Nous n'avons plus à nous occuper ici d'un procès jugé en dernier ressort. D'abord, pour ne parler que de la famine de 1868, les colons, serrés autour des villes, avaient des moyens beaucoup plus efficaces pour lutter contre des fléaux tels que les sauterelles ou le choléra. Pendant plusieurs mois, toutes les troupes disponibles dans les trois provinces coururent d'un village à l'autre pour aider les colons dans cette besogne. L'autorité s'empressait de déférer aux vœux des habitants ; mais il eût fallu transporter en Algérie toute l'armée française, si l'on avait voulu aider les indigènes de la même façon. Au fond des tribus, les cris de désespoir ne s'entendaient pas. Quant au choléra, les Européens luttaient contre lui avec avantage, grâce aux moyens prophylactiques que faisait connaître la presse ; tandis que les indigènes, absolument ignorants de toute

règle d'hygiène, se laissaient enlever sans résistance, en murmurant leur éternel *mektoub* (c'était écrit).

Quoi qu'il en soit, l'autorité eut un grand tort : celui de ne pas permettre que le moindre doute s'élevât sur sa sagesse. Elle essaya de mettre la lumière sous le boisseau, et un journal d'Alger, traduit devant les tribunaux parce qu'il s'était permis de dire qu'aucune mesure de prévoyance n'avait été prise, fut condamné « pour avoir répandu de mauvaise foi des propos de nature à inquiéter. » Nombre de personnes éclairées trouvèrent donc extrêmement déplacées les assertions de M. Faré, secrétaire du gouvernement de la colonie, qui déclara, du haut de la tribune du Corps législatif (1), que la situation était loin d'être aussi mauvaise qu'on voulait bien le dire, et qui s'écria malencontreusement : « Nous ne craignons pas la lumière ; nous vivons dans la lumière. »

M. Rouher, ministre d'Etat, eut le tort d'appuyer le discours de M. Faré.

Cependant, l'horrible situation dans laquelle se trouvait l'Algérie s'aggravait de jour en jour.

Les quelques bestiaux que les Arabes avaient pu conserver, et qui n'étaient pas morts de misère dans les pâturages désolés, furent vendus par ces malheureux, et, faute d'attelages, les semailles de l'année suivante ne purent se faire. Pour comble de malheur, l'hiver fut exceptionnellement froid et pluvieux. Les indigènes commencèrent alors à mourir de faim ; et les plus courageux, les moins affaiblis, se portèrent vers les villes européennes pour y chercher des secours. Tous ceux auxquels il a été donné d'assister à cet affligeant spectacle ne l'oublieront jamais. Des bandes de déguenillés, qui avaient vendu pour un morceau de pain jusqu'à leur dernier burnous, arrivaient par groupes compacts, semant de morts les routes et les abords des cités. Le service de la police n'était occupé qu'à faire ramasser des cadavres d'une prodigieuse maigreur, qu'on

(1) Séance du 23 mars 1868.

trouvait partout, dans les rues, dans les corridors des maisons, dans les chantiers ou dans les lieux publics. Les Européens que leurs affaires ou leur service faisaient sortir avant le jour, voyaient avec effroi une longue et sinistre caravane s'acheminer vers le cimetière musulman. Un enterrement arabe est généralement bruyant ; cette fois, pas de cris, mais un silence de mort. Un matin, à Constantine, nous avons compté, dans un convoi funèbre, soixante-trois cercueils, si l'on peut appeler cercueil la méchante boîte ouverte dans laquelle l'indigène est conduit au champ de l'éternel repos.

Les survivants se jetaient sur les détritus les plus immondes, se les disputant avec les chiens ; le service de la voirie n'avait presque plus à se préoccuper de la propreté des rues. Les vautours ou zopilotes de la Vera-Cruz, au Mexique, étaient remplacés.

La charité de la population européenne fut inépuisable ; les femmes, comme toujours, du reste, se signalèrent par leur dévouement. Encore apprit-on bien vite à ne donner des secours qu'avec prudence : lorsqu'un de ces cadavres ambulants recevait un morceau de pain, il le dévorait avec une si grande voracité que souvent, un moment après, on le voyait chanceler et tomber pour ne plus se relever. L'histoire des naufrages est féconde en épisodes de ce genre.

Des faits inouïs se produisirent ; on vit des Arabes assassiner des gens isolés, les dépouiller et les manger. Ces actes d'anthropophagie ne furent pas tous connus, ni leurs auteurs inquiétés ; certains d'entre eux toutefois donnèrent lieu à des poursuites judiciaires.

Ayant l'honneur, à cette époque, d'être substitut du rapporteur près le Conseil de guerre de Constantine, nous eûmes à nous occuper d'une affaire profondément répugnante. Une famille arabe composée du père, de la mère et d'un fils âgé de vingt ans, vint se réfugier aux portes de Tébessa. Un beau matin, un arabe monté sur âne passa

devant le misérable abri de ces trois malheureux. On l'arrêta, on le fit causer, puis, tout à coup le père et le fils le jetèrent à bas de sa monture, l'assassinèrent, et, se précipitant comme des tigres sur leur victime, burent son sang jusqu'à la dernière goutte. Epuisés, repus, ces cannibales eurent encore la force de traîner le cadavre dans leur gourbi, pour le cacher sous des feuilles sèches. Puis ils délibérèrent sur ce qu'il y avait à faire. On convint que le père irait à Tébessa vendre le burnous de la victime, et y achèterait une provision de sel. A son retour, le corps fut dépecé, salé, et finalement serré dans une grande peau de bouc. Ensuite, les assassins avisèrent l'âne, qui paissait tranquillement ; ils l'égorgèrent, le dépecèrent aussi, et les quartiers de la bête, dûment salés, allèrent augmenter le nombre des morceaux de chair humaine déjà entassés dans la peau de bouc.

Qu'on ne croie pas que ce soit là une histoire inventée à plaisir. Le père fut condamné à mort et exécuté ; la mère et le fils allèrent à Cayenne. Ce cas d'anthropophagie fut découvert, parce qu'il eut lieu aux portes d'une ville ; mais combien de cas isolés durent se produire dans les campagnes !

Notre colonie était, depuis quelque temps déjà, le théâtre de ce drame effrayant, et c'est à peine si l'on en parlait en France. Soigneusement muselés, les journaux se taisaient, et la vérité n'eût jamais été connue sans l'archevêque d'Alger, qui dévoila courageusement, dans une lettre demeurée célèbre, toute l'étendue de la catastrophe. Aussitôt des comités se formèrent, des souscriptions s'ouvrirent, et les secours matériels commencèrent à arriver. Il était temps.

Lorsque le sang-froid fut un peu revenu, on chercha les causes de l'horrible malheur qui frappait la colonie algérienne. Les indigènes avaient été mis, sans argent, en face d'une situation des plus redoutables ; ils étaient manifestement dans une gêne constante et systématiquement appauvris ; mais par qui et comment ? N'osant accuser

d'exactions les bureaux arabes, composés d'officiers honorables au-dessus de tout soupçon, on s'en prit à d'autres. Le livre de M. Hugonnet (1) fut remis au jour. Il s'exprimait ainsi sur les caïds, les cheikhs, les aghas :

« Ce qu'il y a de rellement repoussant dans la société indigène, ce sont les abus d'autorité et les exactions des chefs.

« Sur certains points, les chefs font argent de tout. L'autorité supérieure demande-t-elle une corvée de deux cents bêtes de somme ? le chef de la tribu en demande trois cents, et en relâche cent, moyennant contribution. Ce chef est chargé de distribuer annuellement les terres de la tribu ; il le fait en donnant les meilleurs morceaux à ceux qui payent le mieux.

« Le chef fait des cadeaux, la tribu paye ; le chef fait bâtir, la tribu paye ; le chef reçoit des récompenses des Français, la tribu paye en signe de joie ; au contraire, il est puni, la tribu en paye les dédommagements ; le chef voit-il des enfants lui naître, la tribu paye les réjouissances ; perd-il des membres de sa famille, la tribu paye les larmes ; si le chef se met en route pour un voyage — le pèlerinage, par exemple — la tribu paye le départ et encore le retour. C'est toujours le même refrain à toute espèce d'incidents, bons ou mauvais, qui se produisent dans l'existence du chef. Je ne parle pas des cas où le fonctionnaire musulman aurait à poursuivre un délit qu'il consent à cacher moyennant finances.

« Panurge connaissait *soixante-troys manières d'avoir toujours de l'argent à son besoing*. Le sectateur de Mahomet est, je crois, encore plus fort. La main sans cesse sur le pouls de sa tribu, pour sentir jusqu'à quel point il peut lui faire rendre gorge, il est passé maître dans l'art difficile de plumer la poule sans trop la faire crier. »

En 1862, au Corps législatif, M. le baron Jérôme David (2)

(1) Ancien chef de bureau arabe.
(2) Ancien chef de bureau arabe.

avait montré ce qu'était à cette époque la moralité des chefs arabes :

« Messieurs, dit-il, vous ne m'accuserez pas d'exagération quand je vous dirai que les chefs indigènes sont encore pris dans les grandes familles du temps des Turcs. Comment s'alimentait le trésor des deys? Par la piraterie, les razzias, les spéculations sur les captifs et la vente des prisonniers. Voilà, messieurs, quelle était la moralité du gouvernement turc à Alger ; les chefs indigènes s'inspiraient de ces exemples, et quand ils rentraient dans leurs tribus, ils faisaient en petit ce que les Turcs faisaient en grand. Ils ont conservé ces habitudes ; elles sont invétérées.

« Mais, messieurs, je veux vous montrer les chefs indigènes à l'œuvre.

« L'impôt arabe entre dans les prévisions de 1863 pour 12 millions de francs qui, répartis sur 2.700.000 indigènes, donnent une moyenne de 4 fr. 50 par individu. Admettons que les indigènes participent pour 2.700.000 francs aux autres revenus de l'Algérie, cela fait 5 fr. 50 en moyenne pour l'apport de chaque individu indigène aux recettes de l'Algérie, tandis que l'apport européen, par individu, est de plus de 30 francs ; en France, il est de 48 francs.

« Il n'y a qu'à réfléchir un seul instant sur ce chiffre de 5 fr. 50. Lorsqu'on est allé en Algérie, on sait que l'indigène est écrasé sous le poids des impôts : les exactions des chefs indigènes sont très grandes, ils gardent par devers eux la plus grande partie du revenu arabe. »

Une première partie de l'enquête sur l'horrible famine était donc faite : mis en coupe réglée par ses chefs, l'indigène ne pouvait avoir devant lui, dans les temps de crise, quelques pauvres économies. Mais une autre question se posait : pourquoi la propriété individuelle n'existait-elle pas en Algérie? Il est incontestable que si l'arabe avait pu vendre tout ou partie de sa terre, emprunter, hypothéquer, il n'aurait pas été réduit à vendre son bétail, et il aurait pu acheter quelque semence, subsister en attendant, et les

malheurs de 1868 eussent été évités. Les plus aveugles purent voir alors que le sénatus-consulte de 1863 n'était qu'une mystification ; car, en constituant la propriété périmétrique, il substituait au droit personnel qui vivifie, le droit collectif qui tue. Les tribus arabes, partant de leurs limites officiellement constatées, n'arrivaient auprès de ces Européens, avec lesquels il leur était interdit de faire des transactions, que pour mourir de faim.

M. Faré, qui s'était écrié avec désinvolture : *Nous ne craignons pas la lumière,* déclara bien au Corps législatif (1), que l'on préparait dans plusieurs tribus, *comme exemple et comme essai,* l'organisation de la propriété individuelle. Mais il était un peu tard, et la catastrophe de 1868 démontrait victorieusement que les Arabes étaient victimes d'essais auxquels on ne pouvait certainement pas adresser le reproche d'être prématurés.

Résumant notre opinion sur la propriété collective, contentons-nous de faire observer que ceux qui conseillèrent à Napoléon III ce fameux sénatus-consulte, dont l'Algérie souffre encore aujourd'hui, auraient dû s'apercevoir qu'en prétendant enrichir les indigènes, en leur donnant la propriété d'une terre dont la coutume musulmane les déclare simples usufruitiers, ils leur avaient octroyé précisément la faveur de mourir de faim.

Le gouvernement, toutefois, ne pouvait laisser la charité privée s'exercer seule. Interpellé par M. Pouyer-Quertier, M. Rouher annonça que le Corps législatif allait être saisi d'un projet de loi allouant 2 millions 400 mille francs à l'Algérie, et que l'administration prenait des mesures pour assurer les ensemencements et fournir aux indigènes les instruments propres à faciliter les semailles. « Dès l'année dernière, ajouta audacieusement le ministre, des mesures prévoyantes furent prises : 9 millions ont été mis, par la Compagnie algérienne, à la disposition des indigènes pour l'achat de leurs blés de semence. »

(1) Séance du 28 mars 1868.

M. Rouher disait encore :

« Sur la somme qui a été offerte aux indigènes, 3 millions seulement ont été prélevés. Le reste est à la disposition de ceux d'entre eux qui voudraient y recourir ; et les habitants de l'Algérie et les Arabes trouveront toutes les facilités possibles de procéder à l'ensemencement de leurs terres et de pourvoir aux exigences de la récolte prochaine. »

M. Rouher pouvait d'autant mieux se permettre ces affirmations téméraires, qu'en 1868, l'Algérie n'était pas représentée au Corps législatif par des députés de son choix. Autrement, l'un d'entre eux se fût écrié que le ministre d'Etat plaisantait amèrement en déclarant, au milieu du mois de mars, que les semailles pourraient avoir lieu en Algérie « dans un avenir plus ou moins rapproché. » En effet, en mars, il est trop tard pour semer en un pays où la récolte se fait au commencement de juillet. Ce même député eût pu ajouter que la Société algérienne ne tiendrait jamais six millions à la disposition des indigènes, c'est-à-dire des pauvres khammès qui mouraient de faim les premiers (1).

L'enquête devait être forcément fallacieuse au dernier point, et c'est ce que fit ressortir le décret du 24 juillet 1868. On institua bien dans chaque subdivision des commissions de centimes additionnels représentant les intérêts collectifs des tribus et des douars, et ayant seules le droit de contracter des emprunts avec la Société algérienne et le Crédit foncier. Mais qu'arriva-t-il ? C'est que les Arabes qui avaient le plus besoin d''argent ne furent même pas consultés. Les caïds et autres grands seigneurs qui possédaient, eux, de nombreux silos, tenus soigneusement fermés pendant la période de calamité, eurent seuls voix délibérative ; et comme ils ne voulurent pas consentir à se rendre responsables des emprunts contractés, on abandonna les khammès à leur misérable destinée.

(1) Ces khammès, en effet, ne possédant pas de propriétés, puisque la propriété individuelle n'était pas constituée, n'offraient aucune garantie.

M. Rouher donnait donc à la France une très fausse idée de la situation en Algérie. Quelques jours après avoir répondu à M. Pouyer-Quertier, il faisait cette déclaration à Jules Favre : « *Si la récolte est bonne,* le crédit de 2 millions 400.000 francs suffira. »

Encore une fois, la plaisanterie était amère. Qu'importait aux indigènes qui n'avaient pas eu les moyens de semer, que la récolte fût excellente ou mauvaise? Evidemment, ils n'avaient pas d'autre ressource que celle de mourir de faim. Et puis, ces fameux 2 millions 400.000 francs, que devaient-ils rapporter au million d'indigènes qui semaient de cadavres les grandes routes et les abords des villes? La fabuleuse somme de 2 fr. 40 par tête, ce qui, assurément, était trop peu de chose.

Peu d'hommes ont été aussi bien placés que nous pour savoir que les Arabes commettaient des délits dans l'unique but de se faire incarcérer et pour être nourris. A cette question, prélude de tout interrogatoire d'inculpé : Vous êtes accusé d'avoir....., neuf individus sur dix nous répondaient tranquillement :

« — Je me suis fait prendre avec plaisir ; car, en prison, l'on mange. »

Le nombre d'affaires que nous eûmes à instruire dans la période d'un an fut incalculable ; le Conseil de guerre dut siéger six fois par semaine, et souvent deux fois par jour.

On essaya d'occuper les malheureux affamés sur des chantiers de travaux publics. Hommes, femmes, enfants étaient réunis dans des camps, où des officiers et des soldats dévoués les surveillaient et les payaient avec du pain. L'honnête Mac-Mahon, interrogé à Paris sur les résultats de cette mesure, annonça avec joie que plus de 40.000 Arabes travaillaient ainsi. Hélas ! c'était vrai au début; mais peu à peu les travaux furent abandonnés ; et dans la province de Constantine, la plus peuplée des trois, on ne comptait pas quinze cents hommes sur les chantiers.

M. Frémy, directeur de la Société algérienne et rapporteur

sur le subside extraordinaire des 2 millions 400 mille francs, vint dire au Corps législatif :

« Il importe, messieurs, que vous ne vous fassiez pas d'illusions : les Arabes ont vécu au jour le jour du produit de leurs terres mal cultivées et de leurs bestiaux mal soignés. Le travail ne leur a jamais manqué. Malheureusement, les Arabes ont pour le travail une répugnance instinctive et même religieuse, et jusqu'à ce jour, ils ont abandonné presque exclusivement les ateliers qui leur étaient ouverts, aux Marocains et aux Kabyles. »

Un malheur n'arrive jamais seul. Les chaleurs, en 1868, ayant sévi plus tôt que de coutume, avec elles se développèrent des miasmes délétères qui firent ce que la disette n'avait pu achever. Ces terribles compagnons des famines et des guerres, le choléra et le typhus, vinrent moissonner ceux des indigènes qui avaient résisté aux tortures de la faim, et les Européens eux-mêmes ne furent pas épargnés. Il y avait du dévouement de la part des officiers et des soldats envoyés pour surveiller les chantiers, à se maintenir dans leurs postes. Mac-Mahon demanda en leur faveur des récompenses qu'on lui accorda immédiatement; seulement ces récompenses, qu'on nous passe ce détail, allèrent s'égarer dans les bureaux, au bénéfice de ceux qui n'avaient jamais mis les pieds parmi les travailleurs.

Pendant l'année 1868, la mortalité fut effrayante en Algérie. Combien de victimes disparurent? C'est ce qu'il serait difficile de dire, car l'état-civil n'existe pas pour les indigènes du territoire militaire. Constantine fut, au dire des journaux algériens, un des points les plus épargnés; cependant, seulement pour la population arabe sédentaire, on constata, dans le mois de mars, 288 décès sur 46 naissances. A Sétif, pendant la même période, 8 naissances pour 222 décès. Qu'eût-ce été, si l'on avait voulu porter en ligne de compte les innombrables affamés qui venaient s'abattre dans la banlieue de ces villes, pour y mourir avec cette incroyable résignation musulmane qui empêche l'homme de se

débattre contre l'adversité? Un recensement général était impossible. On évalua le nombre des morts à cinq cent mille.

L'archevêque d'Alger (1), qui croyait que le chiffre des victimes ne dépassait guère cent mille, fut un des premiers à s'apercevoir qu'une multitude innombrable d'enfants étaient abandonnés. Aidé par la population européenne, il se mit à les recueillir. Beaucoup de ces infortunés furent, par la suite, reconnus et réclamés par leurs parents; mais beaucoup aussi, incapables de faire connaître leur lieu d'origine, restèrent à la charge des populations et de l'archevêque, qui en plaça la majeure partie dans un vaste orphelinat pour la fondation duquel il obtint des subsides de toute la chrétienté.

Plus tard, Mgr Lavigerie baptisa tous ces orphelins, les maria, et les établit entre Orléansville et Affreville, dans plusieurs villages dont le principal est celui de Saint-Cyprien des Attafs. Cette colonie de néophytes a été fondée sur le modèle des missions du Paraguay.

Les journaux algériens, dont beaucoup présentent l'illustre prélat comme un ambitieux et un brouillon, ne manquèrent pas, en 1870, d'épiloguer sur le refus des indigènes convertis de se laisser enrôler dans l'armée, et s'écrièrent à tour de rôle : « Quels sont donc les citoyens que l'archevêque d'Alger a fournis à la colonie? » Il faudrait pourtant convenir que les récalcitrants étaient dans leur droit strict, car leur âge, en vertu de la législation française, ne leur permettait pas encore de demander leur naturalisation. Ces jeunes gens n'ayant pas le droit d'être soldats français ni de tirer au sort, on ne peut leur faire un crime de n'avoir pas consenti bénévolement à se laisser incorporer, sans prime, dans les régiments de spahis ou de tirailleurs.

Trois millions, et non six, furent mis, au taux de 6 pour cent, à la disposition des trois provinces, pour les semailles. Ne trouvant pas dans les centimes additionnels les res-

(1) Mgr Lavigerie.

sources suffisantes pour rembourser les emprunts, les commissions les réduisirent de telle sorte, que la question des ensemencements en territoire militaire fut ramenée à des chiffres insignifiants.

Pendant toute l'année, les indigènes continuèrent à végéter. Au printemps, les prairies reverdirent et les bestiaux étiques qui avaient survécu purent se remettre. Peu à peu, grâce aux progrès de la végétation, les besoins diminuèrent; le typhus et le choléra finirent par disparaître.

La catastrophe de 1868 eut partout un immense retentissement; le Corps législatif, qui s'en occupa à diverses reprises, décida qu'une grande enquête serait faite sur place par le comte Le Hon, député, grand propriétaire dans le département de l'Ain. Avec la commission dont il était président, ce dernier parcourut l'Algérie en 1869, recueillant une foule de documents. En janvier 1870, un volumineux rapport fut déposé au Parlement, qui le discuta trois mois après, et décida, à la presque unanimité de ses membres, qu'en Algérie le régime civil remplacerait le régime militaire. Cette substitution n'eut lieu qu'après la guerre.

V

C'est ici le cas de montrer ce qu'est, en général, l'agriculture indigène en Algérie, et ce qu'elle peut devenir dans certains cas particuliers.

Nous avons en Afrique une admirable colonie; il est donc superflu d'aller en chercher d'autres à des milliers de lieues de la mère-patrie, car, en admettant que celles-ci concourent un jour à la prospérité de notre pays, elles n'atteindront ce résultat qu'au prix de sacrifices énormes, renouvelés pendant de longues années. N'abandonnons pas la proie pour l'ombre; il est clair que la meilleure de toutes les politiques coloniales devrait consister, pour nos gouvernements instables, à s'occuper exclusivement de l'Algérie. Là, disait

Prévost-Paradol avant la guerre de 1870, là est l'avenir; qui sait si cette terre privilégiée ne nous consolera pas un jour de ce que nous devrons perdre?

Une fois la période de conquête terminée, il fallait développer la richesse du sol. Si notre colonie transméditerranéenne avait été jusqu'alors un élément de faiblesse, on pouvait en faire un élément de force et de prospérité. C'est ce qui n'a pas encore été compris.

Le climat y rend la terre propre à tout produire.

La première cause de la fertilité du pays, c'est le soleil, dont l'action bienfaisante agit seule, sans que l'homme s'en mêle. La seconde, aussi nécessaire que la première, c'est l'eau, dont il tombe assez chaque année pour arroser toutes les terres susceptibles d'être cultivées; mais pour réunir cette eau et l'empêcher de se perdre, pour la diriger là où elle serait utile, il faudrait faire des travaux de géant et dépenser des millions.

La configuration orographique de l'Algérie offre cette particularité essentielle que la chaîne de montagnes, la crête, est parallèle à la Méditerranée; il en résulte que les sources, grossies à certaines époques par les pluies et la fonte des neiges, et dont les eaux s'écoulent perpendiculairement à la ligne de partage, se perdent les unes dans la mer, les autres dans les nombreux lacs salés, chotts ou sebkhas (1), de la région du sud. Or, si ces eaux au moyen d'un système de travaux hydrauliques ou barrages, étaient retenues au pied des montagnes avant de s'écouler dans les lacs salés, elles pourraient évidemment porter la fertilité dans les terres labourables, et vivifier les régions du centre et du sud.

Ne nous occupons que des eaux qui se perdent dans les lacs salés, du côté du midi.

Outre que les barrages ou travaux hydrauliques sont difficiles à établir, ils seraient, de plus, trop dispendieux

(1) Le vrai pluriel arabe de sebkha est sbakh.

pour être exécutés par quelques rares colons; car la colonisation européenne ne s'est pas encore beaucoup éloignée du littoral, pour se diriger vers des endroits où la protection militaire ne serait pas assez efficace. C'est pourtant du côté de la ligne de partage des eaux que serait la richesse ; c'est là qu'il faut rechercher une des plus grandes ressources du pays.

Nous n'avons pas une foi absolue dans la colonisation officielle, étant plutôt d'avis que les colonies ne grandissent que grâce à l'initiative individuelle ; mais il nous semble que l'Etat du moins aurait dû, avant tout, se préoccuper : 1° de prescrire des études approfondies et suivies du genre de travaux à exécuter pour retenir et diriger les eaux ; 2° d'aider par tous les moyens en son pouvoir à la formation de grandes compagnies chargées de l'exécution des travaux hydrauliques. Il eût été facile à l'Etat de subventionner ces grandes compagnies comme il subventionne bien d'autres entreprises, les lignes de paquebots, par exemple.

Il est fâcheux que des hommes experts tels que le maréchal Randon sous l'Empire, et le général Chanzy sous la troisième République, n'aient pas éclairé l'opinion sur la nécessité des travaux que nous préconisons, et n'aient pas prouvé qu'il y avait urgence à leur consacrer quelques-uns des millions dépensés annuellement. Cependant les indications ne manquaient pas, car partout en Algérie on trouve la trace des colossales entreprises dans lesquelles se signalèrent les Romains, nos maîtres en colonisation.

Si l'Afrique fut le grenier de Rome, elle ne le devint qu'au moyen de ces travaux gigantesques, dont les ruines attestent encore aujourd'hui l'importance.

Des restes de barrages romains existent sur presque tous les cours d'eau qui descendent de l'Atlas. Il est impossible, même après une étude superficielle, de se méprendre sur le genre de ces travaux et sur le but de ceux qui les construisaient.

La race sémitique s'est enveloppée du Coran comme d'un suaire ; convaincue que, depuis Mahomet, elle est en possession du vrai absolu, elle a cessé de chercher. L'immobilisme est devenu le trait dominant du caractère des peuplades, comme des individus. L'arabe assiste impassible au travail fiévreux de la vie européenne, sans saisir les motifs de notre activité. La prévoyance, la prévision est un sens qui lui manque, et il regardera cent fois le même phénomène se reproduire devant lui, sans même se douter que de ce phénomène il y a une explication plausible. Si l'on interroge un indigène sur l'origine et le but de tel ou tel travail de canalisation qui, autrefois, apportait la vie dans un pays actuellement désert, il répondra qu'il ne les connaît pas, ou se retranchera derrière son éternel *Dieu l'a voulu.*

Après quelques années de luttes en Algérie, le caractère arabe aurait dû être mieux étudié ; rien à faire avec ces peuplades, dont l'intelligence est si défectueuse et si limitée. Il fallait donc, dès l'achèvement de la conquête, envoyer en Afrique des commissions composées d'hommes spéciaux, avec mission de rechercher partout les vestiges du système hydraulique des Romains ; et l'étude des ruines, celle de leur nature, de leur situation, aurait servi à recomposer en idée tout le système.

On a bien visité, il est vrai, les ruines romaines, mais sans esprit de suite, sans but positif, bien plus au double point de vue de l'épigraphie et de l'histoire, que dans l'intérêt de la colonisation.

Si l'on avait poussé à fond les études sur l'antique canalisation du pays, on aurait constaté qu'en certains lieux, les populations de souche berbère, fondues avec le peuple conquérant venu du fond de l'Hedjâz, avaient des habitudes et des aspirations en désaccord avec l'abrutissante immobilité des orientaux. Certaines tribus attachent même une importance réelle aux irrigations ; mais ces tribus de laboureurs sont rares ; elles habitent au pied de quelques montagnes, et possèdent les terrains de la plaine immédiate-

ment limitrophes. La découverte d'un filet d'eau est pour elles de l'or en barre, et il est curieux d'observer avec quelle patience, quelle ardeur les indigènes de ces tribus exceptionnelles amènent, par des moyens tout à fait primitifs, les sources dans les vallées qu'elles veulent arroser. Rien d'admirable comme ces conduites d'eau, dirigées avec un véritable talent.

Les rivières du sud de l'Algérie, dont nous allons nous occuper exclusivement, présentent plusieurs particularités. Quelques-unes, et ce sont les moins nombreuses, ont toujours de l'eau ; mais en temps ordinaire, c'est-à-dire en dehors de l'époque des crues, la quantité d'eau ne suffit pas pour arroser tous les terrains en contre-bas. Il en est d'autres dont l'eau disparaît après avoir parcouru quelques centaines de mètres ; elle reparaît plus loin, disparaît encore, et se comporte ainsi jusqu'à l'endroit où la rivière elle-même n'existe plus.

La source se nomme *Raz el Oued* (tête de la rivière); le lieu où l'eau reparaît se nomme *Raz el Mâ* (tête de l'eau).

Il ne faut pas confondre ces deux expressions ; il n'existe qu'un *Raz el Oued* ou source, tandis qu'il y a plusieurs *Raz el Mâ*.

Il existe aussi, dans la même région, des rivières qui ont de l'eau courante pendant quinze jours, un mois, et même plus longtemps ; mais quand les pluies sont abondantes, toutes ces rivières du sud deviennent des torrents impétueux qu'aucun obstacle n'arrête, et qui renversent tout sur leur passage. Celles surtout dont le lit est plus ou moins profondément encaissé ont des crues d'une rapidité et d'une force incalculables.

Les quelques tribus dont nous avons parlé plus haut n'ont reculé devant aucun effort pour utiliser les eaux de ces torrents.

Lorsqu'il ne s'agit que de détourner une rivière à sa source, pour la conduire par une pente aussi douce que

possible dans des terres arables plus élevées que le cours inférieur de cette rivière, les travaux à entreprendre ne sont pas bien difficiles ; c'est l'œuvre d'un individu ou d'une famille, si les surfaces qu'on veut irriguer sont peu étendues. D'abord, l'arabe étudie la direction que l'on peut donner à l'eau ; il tâtonne avec un bâton ou un instrument analogue au moyen duquel, après avoir barré la source, il ouvre à l'eau plusieurs issues, et cherche la plus haute courbe qu'elle puisse atteindre. Pour cet indigène, le niveau d'eau et celui à bulle d'air seraient des instruments beaucoup trop compliqués.

Son travail est plus simple, peu pénible ; c'est une question de soin et de temps. Mais où nous allons admirer la constance et le génie de l'ouvrier — ces expressions ne sont pas de trop — c'est quand nous le verrons aux prises avec le torrent qu'il prétendra arrêter au passage ; alors s'engage une lutte de Titan, sous laquelle il succombera quelquefois ; ou bien, il se relèvera, recommencera, et le plus souvent sera vainqueur.

Le vénérable colonel Pein, de qui nous tenons tous ces détails, fut bien souvent, quand il était commandant supérieur de Bou-Sâada, témoin des efforts des travailleurs arabes cherchant à irriguer la plaine du Hodna, et il ne craint pas de qualifier ces efforts de sublimes. « Dans ma petite sphère, écrit-il, j'ai essayé de seconder les travailleurs du Hodna, en appelant sur ces indigènes si en dehors du commun l'attention de mes supérieurs hiérarchiques ; j'ai fait des vœux et des démarches pour que l'Etat leur vînt en aide, et pendant huit ans j'ai frappé à toutes les portes : aucune ne s'est ouverte. Une seul homme, le général de division Desvaux, prenait à tous ces travaux un véritable intérêt ; mais il était absorbé par une autre œuvre, celle des forages artésiens, œuvre utile sans doute, mais qui favorisait des populations vivant à une distance immense des centres de population européenne. Il n'était peut-être pas politique de protéger les populations sahariennes au

préjudice de celles qui habitent la limite du Tell, sur le territoire desquelles s'élèvent des établissements français, et qui supportaient journellement, pour le ravitaillement de nos postes et de nos colonnes, des réquisitions pénibles. »

Plusieurs fois le colonel Pein rencontra des officiers du génie, jeunes pour la plupart, que la question des barrages arabes préoccupait, passionnait même; mais il aurait fallu que l'état-major supérieur du corps partageât cet engouement. C'était chose impossible, et si d'aventure un commandant supérieur de cercle, de subdivision, même de division, s'était permis de charger un capitaine du génie d'étudier des travaux arabes, quel *tolle* général dans le comité du génie, encore si routinier aujourd'hui! Le pauvre officier eût été mal noté pour avoir fait acte d'initiative, et prétendu donner aux bureaux des leçons de colonisation pratique. En Algérie, le service du génie s'acquittait alors de bien des choses; mais on avait un programme tracé, et malheur à celui qui eût osé s'en écarter!

Le véritable théâtre sur lequel il est possible d'apprécier l'importance des grandes irrigations, de se rendre compte des efforts presque surhumains faits par les Arabes pour arrêter les eaux des crues et les jeter dans les terres labourables; le véritable théâtre, disons-nous, sur lequel on pourrait essayer les moyens réguliers et sûrs par lesquels on remplacerait les procédés primitifs employés pour endiguer les rivières torrentueuses, c'est la plaine du Hodna.

Le mot *hodna* a pour racine le mot *haden*, qui veut dire ceindre ou embrasser. La plaine de ce nom, aussi unie qu'un tapis de billard, est située à la partie sud-ouest de la province de Constantine, sur la frontière de la province d'Alger; c'est là que viennent mourir les dernières pentes du Tell de la subdivision d'Aumale, de celle de Sétif, et même d'une petite partie de celle de Batna. Les tribus qui habitent ces contreforts sud du Tell confinant au Hodna sont les Ouled Sulthan de la subdivision de Batna, les Ouled Ali ben Sabor et les Mahdid de la subdivision de Sétif, enfin

celles de la Ouannougha et du Dira inférieur, de la subdivision d'Aumale.

La plaine du Hodna était, il y a vingt ans, presque en entier dans la subdivision de Sétif; mais, en 1874, on a rattaché à la subdivision d'Aumale le cercle de Bou-Sâada, qui avait été attribué à la province de Constantine quand le général duc d'Aumale la commandait.

Le Hodna s'étend donc du caïdat de Barika, à l'est, au caïdat du Dira inférieur, à l'ouest, et il est limité au midi par une chaîne de montagnes qui le sépare de la partie septentrionale du pays des Ouled Naïl et de celui des Zibans. Sur les dernières pentes sud du Tell de la subdivision de Sétif, on voit, comme une sentinelle avancée, la petite ville de Msila, fortement éprouvée, en 1885, par un tremblement de terre. Msila est bâtie sur la rivière du même nom, qui descend de la grande plaine de la Medjana par le défilé du Qsob, à l'ouest de la montagne des Mahdid; l'oued Msila se jette dans le chott du Hodna, toujours à sec pendant l'été.

Au sud-ouest, de l'autre côté du chott, est la petite ville de Bou-Sâada, placée dans la même situation, sur la rivière du même nom, qui coule en sens inverse de l'oued Msila; elle vient du sud-ouest, prend sa source dans le pays des Ouled Naïl, et se jette dans le chott du Hodna.

Les deux villes de Msila et de Bou-Sâada comptent chacune environ 3.500 habitants, et sont entourées d'immenses jardins plantés de palmiers fort clairsemés. Quoique Msila et Bou-Sâada soient deux oasis, c'est à peine si elles rappellent celles du Sah'ra, car, comme le pays est très élevé et placé trop au nord, les palmiers y donnent des dattes de qualité très inférieure.

La largeur moyenne de la plaine du Hodna est d'environ soixante kilomètres; sa longueur, de l'est à l'ouest, est du double.

Au centre de cette plaine, un peu à l'est, se trouve le grand chott du Hodna ou lac salé, dans lequel disparaissent les rivières qui s'y jettent des différents points cardi-

naux. Elles sont nombreuses, mais nous ne parlerons en détail que des deux principales, l'oued Msila et l'oued Chellal. La première, comme nous l'avons dit, sort de la Medjana, la seconde vient du Djebel Dira, de la subdivision d'Aumale, et porte à sa partie supérieure le nom d'oued el Ham.

Ces importantes rivières arrosent ou pourraient arroser les trois quarts des terres arables de la région; et c'est sur leur cours que les Arabes exécutent des travaux de barrage d'une difficulté telle qu'on ne peut s'en faire une idée.

Les bords du chott sont de plus très dangereux; en les parcourant sans guide, on court le risque de disparaître tout à coup dans une boue épaisse et visqueuse.

Ainsi, on raconte qu'un bey de Constantine, au retour d'une expédition dans le sud, y vit s'engloutir son convoi. Le colonel Pein croit qu'il est ici question du bey Othman, le même qui depuis fut tué dans cette partie de la Kabylie orientale que soumit le général de Saint-Arnaud, dans l'expédition de 1851.

Les Arabes ont planté de grands piquets, pour indiquer aux passants l'endroit où commence la zone redoutable. Bien des malheurs ont été par là évités; mais les piquets ne sont pas toujours suffisants puisque, dans la saison chaude, on marche généralement la nuit.

Le climat de la plaine du Hodna est favorable à toutes les productions.

La température, particulièrement dans les bas-fonds, est assez chaude pour donner naissance à toutes les plantes sahariennes qui forment la nourriture des chameaux, et les moutons s'y procurent également tous les herbages qui leur conviennent. Quand les terres traversées par les cours d'eau peuvent être irriguées, elles sont d'une fertilité remarquable.

Sur plusieurs points, on trouve le sol couvert de menus bois ou de broussailles, et les *tarfâs* (bois de fagots) abondent sur le cours des rivières.

L'oued M'cif, qui prend sa source chez les Ouled Naïl, dans le Djebel Bou-Kahil, et porte le nom d'oued Chaïr (rivière de l'orge) dans la partie supérieure de son cours, offre, à son approche du chott où il vient se perdre, un séduisant spectacle.

Il coule au milieu d'un bois touffu de magnifiques lauriers-roses. Sur un parcours de plusieurs centaines de mètres, la rivière et le bois sont encaissés dans un fond bordé de rives escarpées, dont la hauteur est supérieure à celle du bois. A distance, on ne voit que la plaine immense; mais quand on arrive au bord de l'encaissement, le tableau est enchanteur.

Aux pieds du voyageur charmé se déroule un large tapis vert sombre, semé d'une infinité d'étoiles d'un rose vif. Sous ces masses de verdure aux vives couleurs, la rivière disparaît, et ne signale sa présence que par des bruissements harmonieux. Il est difficile de voir quelque chose de plus ravissant dans ce beau pays d'Algérie, si riche en merveilles de tout genre.

Il résulte de ce que nous venons de dire que les populations du Hodna, intermédiaires entre celles du Tell et celles du Sah'ra, sont extrêmement riches; elles possèdent des troupeaux de chameaux et de moutons plus nombreux que ceux des peuples pasteurs et nomades, et, comme les populations du Tell, elles cultivent des céréales qui poussent admirablement bien. Les tribus du Hodna ont donc deux sources de richesses; or, ayant beaucoup à perdre, elles s'insurgent rarement. S'il est vrai qu'en 1864 la tribu des Mahdid, aux environs de Bou-Sâada, se laissa entraîner dans la grande insurrection des Ouled Sidi Cheikh, elle fut si rudement châtiée par le colonel Le Poitevin de la Croix, du 3e tirailleurs, depuis général commandant la province de Constantine, que depuis lors elle a toujours éconduit les prédicateurs de guerre sainte.

Les tribus du Hodna sont toutes composées de cavaliers; celles qui occupent la partie orientale de la plaine et qui

portent le nom d'Ouled Derradj sont manifestement d'origine chaouïa ou berbère ; habitant autrefois les montagnes qui bordent le Tell et confinent au Hodna, elles finirent par s'emparer de la fertile plaine qui se déroulait à leurs pieds, et dans laquelle elles apportèrent les habitudes travailleuses de la race aborigène. Les Ouled Derradj conservent quelque chose du type montagnard ; mais, au contact des tribus arabes, ils ont fini par oublier le vieil idiôme chaouïa ou kabyle, qui ne se parle plus guère que dans les montagnes de l'Aurès.

Sur le cours de l'oued Msila et sur celui de l'oued Chellal, venant du nord comme nous l'avons déjà dit, on rencontre cinq fractions de la belle tribu des Ouled Madis (ne pas confondre avec les Ouled Mahdid). Formées de djouadis (nobles), qui ne s'allieraient à aucun prix aux tribus d'origine chaouïa, elles ont conservé le type arabe presque pur, c'est-à-dire qu'elles se distinguent surtout par la finesse des extrémités. Superbes cavaliers, fiers, aristocratiques, les Ouled Madis, toujours soutenus par la famille princière des khalifas de la Medjana, c'est-à-dire par les fameux Mokhrani qui prétendaient descendre de la famille des Montmorency, ils ne payaient à leurs protecteurs qu'une faible redevance à titre d'hommage, et régnaient en maîtres dans le pays. Les beys turcs de Constantine les ménageaient beaucoup, trouvant chez eux d'excellents goums pour leurs expéditions ; les Ouled Madis étaient, en effet, une tribu maghzen.

Avant l'époque où les Français commencèrent à gouverner régulièrement le Hodna, c'est-à-dire vers la fin de 1848, après la terrible insurrection de Zaatcha, à laquelle prirent part la plus grande partie des gens de Bou-Sâada et des environs, aucun pays n'était moins sûr que le Hodna. Exposés sans cesse à se voir pillés, les indigènes labouraient, le fusil au dos. Sous le régime des Turcs, les attaques étaient fréquentes dans la région, et les caravanes qui la traversaient pour aller dans le sud, en venant du Tell ou de

la Kabylie, étaient forcées, en arrivant sur le territoire d'une tribu, de lui louer une escorte pour se rendre jusqu'à la tribu voisine, qui les rançonnait de même pour les piloter plus loin.

En temps de troubles, c'est-à-dire presque en tout temps, ces malheureux n'osaient guère labourer. Les plus effrontés pillards, les plus insignes détrousseurs de caravanes, surtout voleurs de chameaux, appartenaient à la tribu des Ouled Sahanoun, fraction de celle des Ouled Derradj, habitant à l'est du grand chott.

Sans être aussi nomades que celles du Sah'ra, les tribus du Hodna venaient pendant l'été faire paître leurs troupeaux dans la plaine de la Medjana ou aux environs de Sétif, sur le territoire de tribus qui, par réciprocité, se réfugiaient parfois, quand les hivers étaient rigoureux, dans le Hodna. Echange de bons procédés.

Lorsque le régime des Turcs eut pris fin, les fiers Ouled Madis, ces *Djouadis* de race, furent bien obligés, pour vivre, de cultiver le sol. Trois fractions de cette tribu occupèrent les terres riveraines de l'oued Msila, deux autres s'établirent sur l'oued Chellal.

Ces rivières ne sont pas de même nature. L'oued Msila a toujours de l'eau ; les habitants de la ville, maîtres du cours supérieur, la prennent les premiers pour arroser leurs jardins, et ne laissent aller vers le Hodna que leur superflu. Aussi s'élève-t-il souvent, à ce sujet, des plaintes portées par les Ouled Madis contre les Beni-Msil ou gens de Msila.

Entre Msila et le territoire des Ouled Madis végètent quelques petites tribus d'origine chaouïa ; elles aussi puisent de l'eau avant la grande tribu de la plaine.

La quantité d'eau qui arrive à cette dernière serait donc bien faible, si la rivière n'avait un débit relativement considérable.

On le voit, il est possible aux Ouled Madis, même en plein été, sauf bien entendu dans les années de sécheresse exception-

nelle, de s'occuper de jardinage, de cultiver des courges, des pastèques, des pois chiches, etc.

Sous le rapport de l'eau, les deux fractions établies sur l'oued Chellal ne sont pas aussi bien partagées que celles établies sur l'oued Msila, qui, en temps ordinaire, fournit trop peu pour subvenir à leurs besoins.

Ces deux rivières, très encaissées, ont leurs rives élevées en beaucoup d'endroits, particulièrement dans leur cours supérieur ; or, comme cet encaissement provoque mille difficultés pour l'établissement des barrages, les Ouled Madis sont forcés de puiser l'eau assez bas, et de négliger conséquemment les terrains les meilleurs, qui sont ceux du haut.

Même sur l'oued Msila, un peu moins encaissé en général que l'oued Chellal, si les Arabes riverains n'avaient à leur disposition que l'eau de la rivière, l'avantage qu'ils en retireraient serait insignifiant ; c'est l'eau des crues qu'ils utilisent pour leurs travaux d'irrigation, c'est elle qui rend leurs terres de labour si riches. Il leur suffit de la conduire partout où ils la désirent.

Les crues n'ont pas toutes la même violence ; les moyennes, qui ne détruisent que fort rarement les barrages, sont suffisantes pour les besoins de l'irrigation dans les terres du haut ; mais alors les indigènes établis au bas de la rivière n'ont pas toujours l'eau qu'il leur faudrait.

Les Arabes de la plaine du Hodna prétendent que deux bonnes crues suffisent pour donner une superbe moisson.

Ils connaissent fort bien l'importance des jachères, et, comme la terre ne leur manque pas, les surfaces que peut arroser un barrage sont ordinairement divisées en deux parts, quelquefois trois ; ils en cultivent une seule chaque année. Le tour d'eau qui revient à une fraction ou à un douar se nomme *nouba*.

Mais l'indigène ignore la théorie des assolements : il sème du grain, blé ou orge, et toujours du grain.

D'habitude, chaque fraction de tribu construit un ou deux barrages ; on comprend que les barrages supérieurs valent

mieux que ceux du bas, lesquels n'ont que les restes des premiers ; mais dans les bonnes crues, chacun d'eux est bien partagé. Personne ne se plaint.

L'arrivée de la crue, qui se nomme *hamla,* s'annonce toujours par un grondement ; elle jette la tribu dans la joie, surtout lorsqu'elle s'est fait attendre. Si cette crue réussit à rompre un barrage, ce qui est assez fréquent, la consternation est générale. Ce n'est pas tant la perte de la récolte qu'on regrette, mais, la digue détruite, il faut la rétablir ; et quand nous aurons fait comprendre toutes les difficultés que présente un travail de ce genre ; quand nous aurons rappelé qu'il exige le concours de toute la tribu : hommes, femmes, enfants, vieillards encore valides, assistés de toutes les bêtes de somme, grandes ou petites, dont on dispose ; quand nous aurons dit combien de temps lui doit être consacré, on se rendra compte du désappointement des indigènes le jour où un de leurs barrages s'effondre.

Le barrage se nomme *ced* (au pluriel *c'doud*), et les terrains de culture, *arch.* Un mot d'explication est ici nécessaire, car ce dernier terme a été employé par la presse, et même par les Chambres législatives, sans que beaucoup sachent ce qu'ils signifient.

Littéralement, *arch*, en arabe, veut dire trône; la terre *arch* est donc une terre du trône ou de l'Etat. A la condition d'acquitter leurs redevances, les tenanciers peuvent cultiver la terre *arch,* l'échanger et la transmettre par voie d'héritage.

La terre *azel* est généralement une terre *arch* donnée en apanage à un fonctionnaire; c'est aussi une terre confisquée. L'apanagiste installe sur son *azel* des tenanciers qui lui payent le loyer et l'impôt, accompagnés d'un certain nombre de corvées. On le voit, c'est tout à fait la propriété féodale.

La terre *habbou* provient de donations pieuses faites à des établissements religieux.

On conçoit que les tribus du Hodna doivent plus au tra-

vail et à l'eau qu'il procure, qu'à la terre qui ne manque jamais. Aussi une fraction de tribu étrangère, appelée par les propriétaires du sol à prendre part aux difficiles travaux d'un barrage destiné à arroser des terres vierges, reçoit-elle pour prix de sa coopération la moitié des terrains arrosés.

Nous n'avons pas la prétention de traiter à fond une question agricole; le peu que nous venons de dire nous conduit simplement à montrer en quoi consiste le curieux travail des barrages.

VI

En Algérie, on ne voit guère que les gens du Hodna prendre tant de fatigues pour faire de la culture en grand. Dans le Tell, l'indolent arabe détourne bien l'eau des sources pour arroser des champs ou des jardins de peu d'étendue; mais, le pays étant moins chaud, la terre conserve mieux l'humidité. Et puis, le terrain est mamelonné, et les cultures se font sur une grande surface sans que l'on ait recours aux irrigations, eu égard aux modestes besoins des cultivateurs. S'en remettant à la volonté de Dieu, l'arabe laisse tout venir, et ne comprend guère l'urgence d'un travail tel qu'un barrage; il ne cherche pas à arrêter les crues, regarde bêtement se perdre cette eau qui lui serait si utile, et se résigne de bonne grâce à de maigres récoltes. Lorsque les gens du Tell captent l'eau d'une source, c'est pour irriguer, au moyen d'un filet d'eau, un petit jardin ou un enclos planté de maïs. Nous ne parlons pas des Kabyles. Dans les régions chaudes, l'eau devient inappréciable. C'est là surtout que les travaux hydrauliques, destinés à l'empêcher de se perdre dans les chotts ou dans les sables, acquièrent toute leur importance; tout barrage est alors pour l'indigène, aussi bien que pour le colon, un élément essentiel de prospérité. L'eau, disent les colons, c'est de l'or.

Les barrages du Hodna, extrêmement simples et primitifs, ne se composent que de terre et de menus bois; mais tout cela est enchevêtré, disposé, superposé d'une façon fort ingénieuse. Le seul défaut de ces ouvrages est leur peu de solidité, car pour que leur action soit un peu étendue, il faut les établir aux points élevés où les rivières coulent entre des rives escarpées. Or, plus le lit de la rivière est resserré, plus violent est le choc produit dans les crues par l'irruption d'une grande masse d'eau.

Les barrages établis comme nous venons de le dire n'ont point d'attache sur les deux rives.

Quand l'un deux résiste un an, c'est très beau; deux ans, c'est merveilleux. On le réorganise bien, mais, après plusieurs réparations, la rivière devient trop large à cet endroit, et il faut chercher un autre emplacement.

Lorsqu'une tribu, ou plutôt une fraction de tribu, a l'intention de construire un barrage neuf, les hommes les plus expérimentés désignent l'endroit où on devra le faire et déterminent la direction du canal principal, suivant que le barrage doit porter les eaux sur une rive seulement, ou les déverser sur les deux rives. Ces canaux ou conduites d'eau reçoivent souvent un développement immense ; il s'en détache de loin en loin de petits canaux appelés *séguias*, qui vont porter les irrigations dans toutes les terres qu'il est possible d'arroser. Pendant plusieurs semaines, tous les hommes valides, munis d'une sorte de houe, creusent le sol ; les matières extraites sont éparpillées sur les terrains de culture. Lorsque ce travail de creusement se trouve sur le point d'être terminé, car on n'y met la dernière main que si une première crue a permis de voir les points que l'eau pourra atteindre, on entreprend le barrage.

Toutes les bêtes de somme sont alors conduites au bois, où se prennent ces menus fagots nommés *tarfâ;* tout ce que ces animaux peuvent rapporter est entassé en un lieu désigné, à côté du futur barrage. Quand les ouvriers de la tribu,

qui ont l'œil exercé, pensent qu'on a recueilli ce qui sera suffisant, ils ramènent les bêtes de somme, quitte à les faire retourner plus tard au même endroit; dans ce cas, tous les indigènes, sauf les conducteurs de chameaux ou de mulets, sont souvent tenus de travailler la nuit. En thèse générale, dès qu'un barrage est commencé, hommes, femmes, enfants, vieillards valides s'y consacrent sans relâche, car un moment d'arrêt ferait tout perdre.

Une partie des hommes se placent dans le lit de la rivière dont on a détourné le cours; d'autres vont chercher le bois dont ils tendent des brassées aux travailleurs; d'autres enfin piochent sur les rives, à une certaine distance, la terre dont ils vont se servir tout à l'heure. Cette terre est mise dans des sacs en laine (*tellis*) et portée par les femmes; ces pauvres créatures, ces malheureuses esclaves ont ainsi la plus dure part de la tâche commune. On les voit, ployant sous le faix, recommencer le même voyage jusqu'à vingt fois par jour.

Les constructeurs de la digue déposent et entremêlent les couches de terre et les couches de bois dans le lit desséché de la rivière, posant les branches de bois en long, les gros bouts en aval; chaque couche est placée un peu en retrait sur la précédente, et de cette manière l'avalanche d'eau se heurte, non pas contre un mur droit dont elle aurait raison, mais contre un talus en pente douce, dont la base vient se confondre avec le lit du torrent.

Quand l'eau arrive, elle glisse sur le talus, le remonte jusqu'au haut et remplit les canaux de dérivation; l'excédent passe par-dessus pour aller alimenter un barrage inférieur, car la distance de ce premier ouvrage au chott est généralement assez grande pour contenir deux, trois ou quatre barrages. Sans doute, un seul suffirait; mais les indigènes sont bien forcés d'en établir plusieurs, le nombre devant suppléer à la puissance.

Souvent des accidents se produisent au cours des travaux; quand surtout ils doivent être entrepris durant la

saison des crues, la tribu vit dans des transes continuelles. A tout moment un échafaudage disparaît, car l'eau cause des affouillements dans la digue. Si l'on s'en aperçoit à temps, le mal est réparable; mais l'eau se fait jour parfois là où on s'y attendait le moins. Non seulement des travailleurs disparaissent alors, mais le barrage est emporté, et tout est à recommencer.

Jamais les Arabes, qui pourtant se découragent vite, n'hésitent à se remettre à l'œuvre dès qu'ils croient pouvoir refaire le travail dans de bonnes conditions, et y raccorder de grands canaux. C'est que leur incurie provoquerait la perte de la récolte. Trop souvent les malheureux se heurtent à des impossibilités; tantôt la rivière, gonflée et capricieuse, trouve passage dans la rive crevassée et pleine de fissures; tantôt la résistance que l'eau rencontre sur le barrage la rejette dans des terres friables, et la rivière change de lit. Ces accidents, plus fréquents dans les ouvrages inférieurs, sont très difficiles à réparer; cependant, poussés par l'implacable nécessité, les indigènes du Hodna s'appliqent à réparer le désastre, et il n'est pas rare que le succès vienne couronner leurs efforts.

Il est clair que s'ils avaient, pour installer des ouvrages hydrauliques, la science et les moyens que nous possédons, ils pourraient suppléer, par une énorme et puissante digue construite sur un point bien choisi, à tous ces petits barrages rudimentaires, si pénibles à exécuter, et qu'il faut renouveler à tout instant.

Un jour la colonisation atteindra les parages des chotts, et l'on verra que leur seul moyen de prospérité est la construction des barrages. La terre ne manque pas en Algérie, et il y a moyen, sans refouler les populations, de rendre à la culture, par le travail européen, d'immenses espaces d'une aridité désolante.

Sur le cours de l'oued Msila et de l'oued Chellal, les indigènes connaissent bien les endroits où pourraient être établis de grands barrages ; ils ont le sentiment de l'im-

GÉNÉRAL DE WIMPFEN

puissance de la race arabe, et on les entend souvent exprimer le vœu d'être aidés dans leur œuvre par le beylick ou l'Etat. Ils paieraient, en retour, de fortes subventions en argent, et abandonneraient de grand cœur la plus grande partie des terres qui leur sont attribuées. Point n'est besoin d'être un économiste hors ligne pour voir que, tout bien pesé, les barrages ne coûteraient pas beaucoup à la Compagnie qui les entreprendrait.

Eh bien, jamais un gouverneur d'Algérie, militaire ou civil, n'a songé à faire étudier, au point de vue de la colonisation, ce riche bassin du Hodna! Nous avons connu, il est vrai, un commandant supérieur de Bou-Sâada qui reçut un jour des instructions très pressantes ; mais il s'agissait bien de colonisation! On le priait de faire un rapport très détaillé sur une race de chauves-souris microscopiques qui, au dire de savants arrivés à Alger, devaient exister dans le rayon de son commandement.

Le commandant supérieur se mit en campagne. Cette race de chauves-souris, ainsi qu'il put le constater, existe réellement aux environs de Bou-Sâada; il fit son rapport, expédia des échantillons, et les savants s'en retournèrent enchantés.

— Cette Algérie, s'écrièrent-ils, quel pays magnifique !

Mieux eût valu, pour la prospérité de la colonie, prospérité étroitement liée à celle de la France, une étude sur le plus petit barrage, établi jadis par les Romains, dans cette patrie des chauves-souris microscopiques.

Quels immenses avantages n'a pas rapportés à Rome sa colonie du nord de l'Afrique ! La magnificence, la splendeur des ruines dont le sol algérien est couvert, dénotent une émigration de patriciens arrivés avec leurs richesses. Nous n'admettons pas que les colonies romaines en Numidie aient toutes été fondées par des vétérans ; ou ces vétérans devaient recevoir de larges subventions fournies par la République, ou bien de sérieux capitalistes se mêlèrent à eux. Remarquons encore que les proconsuls, disposant

d'immenses ressources et d'une foule d'esclaves, purent mettre à exécution les plus vastes projets. Des palais, des cirques, des théâtres, des monuments publics qui ne le cédaient pas en beauté à ceux de la métropole aux sept collines, s'élevèrent depuis Carthage jusqu'aux colonnes d'Hercule. Les colons voulurent transporter en Afrique tout ce qui leur rappelait la mère-patrie, et les proconsuls ne firent qu'accéder aux vœux du *civis romanus*.

Les colons transplantés dans la Byzacène ou la Numidie songèrent d'abord à développer la production du sol. S'apercevant que l'eau qui descend de la chaîne centrale se perd au nord et au sud, ils résolurent de la colliger pour la forcer à aller féconder les terres que leur sécheresse empêchait de labourer. On sait que l'agriculture était en honneur chez les Romains, qui avaient sans cesse à la bouche le fameux *ense et aratro;* en cultivant l'Afrique du nord, ce grand peuple obéissait donc à ses penchants naturels.

Hélas ! on ne se préoccupe pas suffisamment, chez nous, de retrouver les vestiges des travaux hydrauliques des Romains. On reconnaîtrait que partout ces prodigieux colonisateurs ont cherché, au sortir des montagnes, à arrêter l'eau des sources et des cours d'eau. Des études approfondies nous eussent déjà tracé la marche à suivre.

Suivant un jour les pentes de l'horrible pays de l'Amar-Khaddou, dans la partie orientale du massif des Aurès, le colonel Carbuccia, l'un des héros de Zaatcha, qui était un archéologue distingué aussi bien qu'un brave soldat, s'écria, en se tournant vers le lieutenant Séroka, officier du bureau arabe de Biskra :

« — Par exemple, je serais bien étonné si je rencontrais ici une ruine romaine !

« — Vous n'aurez pas à aller bien loin », répondit le lieutenant.

Et, au débouché d'une gorge, il montra au colonel une inscription taillée dans le roc, à côté d'une petite ruine dont il était de prime abord impossible de déterminer le carac-

tère. Le colonel déchiffra l'inscription : on était sur l'emplacement d'un barrage.

« — Mais ces gens-là, dit-il en montrant la plaine désolée et couverte de cailloux, que pouvaient-ils donc irriguer?

« — Mon colonel, répondit le lieutenant Seroka, le cheikh du village de... vient de m'apprendre que, d'après les récits des anciens de la tribu, toute la plaine, avant l'arrivée des Arabes, était couverte de forêts avec d'immenses clairières, au centre desquelles étaient bâties des villes et des villages. »

Revenons au Hodna.

Au-dessus de Msila, on voit sur la rivière des ruines qui sont manifestement les restes d'un immense barrage ; ce barrage, tout en laissant à la ville, ainsi qu'aux terres et aux jardins placés un peu au sud dans la plaine, ce qu'il fallait pour les irriguer, portait les eaux des crues au loin, dans l'est et dans l'ouest. A deux ou trois kilomètres à l'est de Msila, dans un lieu aujourd'hui désert, on rencontre les ruines d'une ville importante où l'on reconnaît parfaitement quantité de petits conduits en maçonnerie, à ciel ouvert, qui étaient alimentés par les eaux venues de la montagne.

Dans la direction opposée, à l'ouest de Msila, à une distance de plusieurs kilomètres du pied des pentes sud du Tell, on trouve, couchés dans un ravin, des arceaux dont la forme indique qu'ils soutenaient un aqueduc. Ces ruines sont peu connues des Européens, et, à l'époque où un commandant supérieur de Bou-Sâada les découvrit, les indigènes furent stupéfaits d'apprendre qu'elles provenaient d'un ancien travail hydraulique.

De tels vestiges annonçaient que d'autres devaient s'y rattacher ; mais il est difficile et coûteux de faire des recherches semblables sur une grande étendue. Ah ! s'il s'agissait d'une statue de Caracalla ou de Marc-Aurèle ! l'argent ne manquerait pas. Pour déterminer l'emplacement des travaux hydrauliques exécutés par les Romains, il faudrait entre-

prendre de longues études, puis des déblais considérables, toutes choses ne pouvant être commandées que par l'Etat.

Sur l'oued Chellal, les Arabes eux-mêmes indiquent un point appelé *Ced ed Djir* (le barrage de la chaux), où ils prétendent qu'existait autrefois une puissante digue qui retenait les eaux venant du Djebel Dira, pour les jeter dans des terres absolument abandonnées. Ced ed Djir est situé au lieu où l'oued El Hamm prend le nom d'oued Chellal, là où était autrefois la limite des subdivisions d'Aumale et de Sétif. A cet endroit, la rivière, fort encaissée, coule sur un terrain solide et rocailleux en grande partie, ce qui enlève toute crainte de la voir, dans les crues, changer de lit, comme il arrive dans la plaine, où la terre a peu de consistance et où le lit est peu profond. Tout près de cet ancien barrage, on remarque un léger mamelon géologiquement composé de poudingue. Nommé par les indigènes *Dra el abiod* (le bras, le contrefort blanc), il pourrait être utilisé pour la construction d'un barrage en maçonnerie, peu coûteux à notre avis. On remarque aussi à Ced ed Djir des blocs pierreux gigantesques, semblables à ceux que l'on immerge dans la mer pour former des jetées ; il est manifeste que ces blocs proviennent de l'ouvrage hydraulique établi jadis à cet endroit, quoique l'intérieur de la plupart d'entre eux présente des caractères d'affinité avec le granit naturel.

A Ced ed Djir, on ne retrouve plus le tracé du canal ancien ; mais quelques travaux de déblai permettraient de s'assurer s'il n'est que comblé.

Nous nous étendons avec complaisance sur tous ces détails, parce que Ced ed Djir est tout indiqué pour un barrage embrassant de ses artères une superficie considérable de terrain que les Arabes abandonneraient de grand cœur, pour recevoir en échange un peu d'eau. On prétend qu'il n'y a plus de terres domaniales, et qu'il faut procéder actuellement, pour la création de nouveaux centres, par voie d'échange ou d'expropriation ; ici nous soutenons le contraire.

La meilleure preuve qu'un barrage exista à Ced ed Djir, donnant la vie aux régions désolées du Hodna, c'est que les indigènes essayèrent de reprendre des travaux sur ce point; mais ils finirent par se rebuter, car les crues enlevèrent régulièrement les matériaux peu résistants dont ils se servaient; de plus, avec les outils imparfaits dont ils disposent, le creusage des canaux devenait une œuvre trop difficile dans des terrains durs. Quand ils parlèrent de leurs tentatives aux commandants supérieurs et aux officiers des affaires arabes de Bou-Sâada, ceux-ci adressèrent à l'administration rapports sur rapports; mais cette administration fit toujours la sourde oreille.

VII

Au commencement de 1869, les Ouled Sidi Cheikh dissidents étaient rejetés au Maroc; leur jeune chef, Ahmed ben Hamza, mourait mystérieusement quelques mois après, et le cinquième fils du fameux Si Hamza, Kaddour ben Hamza, fils d'une négresse, devenait le chef religieux et politique de la puissante tribu qui, pendant trois ans, nous avait tenu tête. L'inaction n'étant pas dans le caractère de Si el Ala, chef véritable des Ouled Sidi Cheikh, il entraîna son neveu à sa suite, et tous les contingents dissidents reparurent dans le Sah'ra algérien. Apprenant que le lieutenant-colonel de Sonis était sorti de Laghouat avec une petite colonne composée d'un bataillon de tirailleurs, une compagnie de zéphirs, deux escadrons et deux petits canons de 4, Si el Ala réunit brusquement tous ses contingents dispersés dans le Djebel Ahmour et, vers la direction d'Aïn-Mahdi, attaqua audacieusement les Français, dont il espérait avoir raison. Il disposait d'environ 3.000 chevaux, et de 800 hommes d'infanterie, presque tous marocains.

Mais les Ouled Sidi Cheikh avaient affaire à un rude adver-

saire ; ce qui les frappa d'étonnement, ce fut l'inconcevable intensité du feu de nos fantassins. C'était la première fois que le fusil Chassepot se faisait entendre en Algérie. Après trois heures d'une lutte acharnée, Si el Ala vaincu battit en retraite dans la direction du Maroc, poursuivi non seulement par nos troupes, mais encore par les habitants du ksar d'Aïn-Mahdi qui, la veille, avaient pactisé avec lui, et qui se montrèrent tout à coup amis dévoués de la France.

Ce combat date du 1er février 1869. Comme il est écrit qu'un malheur n'arrive jamais seul, Si el Ala apprit, dans sa fuite, que le fameux Si Sliman ben Kaddour, agha de Géryville et Ouled Sidi Cheikh rallié à nous, profitant de l'absence des contingents des Ouled Sidi Cheikh, avait, le matin du 5 février, fait irruption dans les campements de la tribu établis sur l'oued Guir et les avait razziés de la façon la plus complète.

Les Ouled Sidi Cheikh se voyaient donc réduits à l'impuissance.

Le gouvernement français crut alors faire acte de bonne politique en provoquant un rapprochement entre la grande tribu française des Hamyân et les Ouled Sidi Cheikh marocains ou Gharaba, qui se battaient toujours le long de la frontière. Les chefs signèrent, au mois de juillet 1869, une sorte de couvention de paix, et jurèrent réciproquement, sur le Coran, que les deux tribus qui avaient échangé tant de coups de fusil vivraient désormais sur le pied d'une amitié éternelle. Cette fameuse convention, qui fit un certain bruit à l'époque, dura jusqu'au mois de mars suivant, à peu près huit mois. Ainsi il avait été complètement inutile de faire intervenir le Coran.

Si les Ouled Sidi Cheikh Cheraga étaient presque anéantis, il n'en était pas de même de leurs cousins Gharaba. Pour eux, la convention intervenue avec les Hamyân n'avait aucune espèce de signification, et d'infaillibles indices apprirent au général de Wimpffen, commandant la province d'Oran, qu'une reprise d'hostilités était imminente.

Peut-être finirons-nous par nous faire à cette idée que le nomade du Sah'ra n'est jamais vaincu que d'une façon relative, et qu'il n'est point d'ennemi plus tenace, plus irréconciliable. Ne prenons jamais son inaction pour de l'impuissance, et ne nous relâchons pas de notre surveillance; quand on y pense le moins, le Saharien, qui nous guette toujours, se révolte. Pourtant il est à présumer, disons-le en passant, que la prochaine insurrection dans le sud algérien sera imputée aux derniers bureaux arabes, car le gouvernement estime que les régions sahariennes ne sont pas encore mûres pour le régime civil, et ne juge pas à propos de les faire administrer par des fonctionnaires en redingote.

Cependant le bruit d'une prochaine prise d'armes des Ouled Sidi Cheikh ayant provoqué une vive agitation parmi nos tribus de la frontière de l'ouest, le général de Wimpffen représenta au gouverneur-général, maréchal de Mac-Mahon, qu'il y avait danger de laisser subsister sur notre frontière un foyer permanent de rébellion, alimenté par tous les pillards des tribus marocaines voisines. Les tribus du sud-est marocain, les Doui-Ménia, les Ouled Djerrir, les Beni-Guil sont à peu près indépendantes, et ne paient l'impôt à Sa Majesté Chérifienne que lorsque cela leur convient. Il était donc parfaitement indifférent au sultan du Maroc de voir les colonnes françaises opérer sur leur territoire ; mais, par déférence pour ce potentat, le maréchal de Mac-Mahon lui fit demander l'autorisation de franchir la frontière hypothétique si malencontreusement tracée en 1845; autorisation dont, de temps immémorial, se passaient parfaitement les commandants supérieurs de Géryville, quand ils se lançaient à la poursuite des maraudeurs sortis du Maroc. Le général de Wimpffen, qui voulait se porter au centre du pays occupé par les rebelles, eut donc toute liberté pour opérer dans le sud-est marocain. Toutefois, il lui fut prescrit de ne rien entreprendre contre les oasis marocaines. La recommandation était puérile, puisque ces oasis étaient précisément les centres d'approvisionnement des tribus. Nous sommes des

scrupuleux incorrigibles ; ainsi, plus tard, nous verrons qu'il ne fut jamais permis, dans la dernière insurrection de 1881-1882, de rien entreprendre contre la grande oasis de Figuig, dont Bou-Amema avait fait son quartier-général. A ce compte-là, les insurrections dureraient longtemps et se renouvelleraient souvent.

Contradiction plus flagrante encore : le général avait ordre d'éviter toute rencontre avec les populations marocaines, tout en ayant le droit d'en exiger des otages. L'expédition entreprise ne pouvait donc être qu'une reconnaissance du territoire marocain ; d'avance elle était frappée de stérilité.

Le général de Wimpffen quitta Oran le 15 mars, et vint à Aïn ben Khelil prendre le commandement d'une grosse colonne qu'il avait formée avec six bataillons de zouaves et de tirailleurs, et treize escadrons pris au 1er chasseurs à cheval, au 2e spahis, au 2e et au 4e chasseurs d'Afrique. Quatre de ces escadrons furent donnés au colonel de la Jaille, qui devait rester en observation au sud des chotts ; le reste fut réparti en deux brigades, Chanzy et de Colomb.

Dans une lettre que Wimpffen écrivit le 5 juin 1870 à M. le marquis de Chasseloup-Laubat, président de la Société de géographie, lettre que le *Bulletin de la Société* reproduisit en janvier 1872, il décrit avec une grande clarté le pays parcouru jusqu'à l'oued Guir par la colonne placée sous son commandement. Dans la vallée de l'oued Guir habitait la tribu des Doui-Ménia, la plus puissante et la plus influente de celles qui abritent nos dissidents et leur prêtent un concours actif dans les incursions qu'ils tentent au sud oranais.

L'oued Guir prend sa source dans un pâté montagneux situé un peu au nord-ouest des chotts marocains ; il coule au pays des Doui-Ménia, près du petit ksar d'Igli, et mêle ses eaux à celles de l'oued Zouzfana, rivière qui passe près de l'oasis de Figuig. Les deux cours d'eau réunis prennent le nom d'oued Saoura. L'oued Guir roule une masse d'eau considérable en hiver.

Pour atteindre l'oued Guir, le général Wimpffen engagea

sa colonne dans la plaine de Tamelelt (en berbère, la blanche) ; cette voie, un peu moins déserte que celle de Galloul, est plus avantageuse, à cause du rapprochement des eaux, pour des troupes comprenant de l'infanterie.

La colonne arriva sur l'oued Guir le 14 avril 1870 ; devant elle se déroulaient de vastes espaces qu'arrose le fleuve dans ses crues périodiques, particularité qui a valu au pays le nom de *Petites mers*. De l'autre côté de l'oued Guir se développaient en longue ligne les contingents réunis des Ouled Sidi Cheikh dissidents, des Doui-Ménia et des Ouled Djerrir ; ces deux dernières tribus sont généralement confédérées.

Pour reconnaître l'ennemi, notre agha de Géryville, Si Sliman ben Kaddour, cet Ouled Sidi Cheikh rallié à notre cause que ses frères appelaient renégat et avaient tenté vingt fois de faire assassiner, se porta au delà de l'oued Guir avec son goum. Si Sliman était escorté de quatre de ses nègres, ces fidèles gardiens dont nous avons déjà parlé, et qui appartiennent corps et âme au chef de la famille des Sidi Cheikh ; il allait prouver que si les nègres sont dévoués à leur maîtres, ceux-ci les payent de retour.

L'oued Guir était grossi par la fonte des neiges qui couvrent les hautes montagnes du sud-est marocain. Pendant le passage du fleuve, le cheval que montait un des nègres de Si Sliman ben Kaddour s'abattit et projeta son cavalier près d'un gouffre où un courant rapide l'emporta en le faisant tourbillonner. Le pauvre diable allait infailliblement se noyer : pas un cavalier du goum n'osait le secourir, car il est bien rare qu'un arabe du sud sache nager. Dans quoi se baignerait-il ? Les rivières comme l'oued Guir brillent dans le Sah'ra par leur absence. Si Sliman, voyant que personne ne bougeait et que son nègre était abandonné à son malheureux sort, n'hésita pas un instant à se jeter à l'eau, et, après beaucoup d'efforts, réussit à ramener sur la berge son fidèle serviteur, qui avait déjà perdu connaissance.

Nous empruntons cette anecdote au très intéressant volume que M. F. Gourgeot, ex-interprète principal de l'armée d'Afrique, a consacré à l'examen de la situation politique en Algérie, en 1882.

La reconnaissance exécutée par le goum de Si Sliman apprit au général de Wimpffen qu'il avait devant lui 5 à 6.000 ennemis, qui avaient pris position sur une ligne de dunes protégées à leur front par des canaux d'irrigation dérivés de l'oued Guir. Le choix de cette position révélait une certaine entente de la guerre, et était dû à Si el Arbi, guerrier des Ouled Sidi Cheikh renommé par sa bravoure, auquel les Doui-Ménia et Ouled Djerrir réunis avaient donné le commandement suprême de leurs contigents.

Quelques mots seulement sur le combat du 15 avril.

Le général de Wimpffen forma, avec le 2e zouaves et le 2e tirailleurs, trois colonnes d'attaque qui, franchissant des fondrières où nos soldats avaient de l'eau jusqu'aux épaules, emportèrent vaillamment la ligne des dunes, à travers des fourrés impénétrables de tamarins et de lauriers-roses. Les Marocains, à part les écumeurs de routes qui avaient pris part à l'attaque de la colonne de Sonis, le 1er février 1869, ne connaissaient pas encore les fusils Chassepot ; ils furent terrifiés par la rapidité de notre tir.

En même temps que le général Wimpffen faisait attaquer de front la position par sa brave infanterie, il commandait, aux extrémités de la ligne, à sa cavalerie, des démonstrations qui avaient pour but de diviser les forces des Doui-Ménia. Les cavaliers les chargèrent rudement et les culbutèrent, malgré leur résistance désespérée. Revêtu d'un magnifique burnous écarlate, le chef que les Doui-Ménia avaient mis à leur tête, Si el Arbi, entouré de quelques cavaliers choisis parmi les plus braves, se battait au premier rang, désireux de prouver qu'il était digne de la confiance que les tribus confédérées avaient placée en lui. Les fluctuations du combat le mirent en face d'un peloton du 4e chasseurs d'Afrique, conduit par le lieutenant de Rodellec ; ce

brave officier, suivi seulement de sept de ses hommes, fondit sur le groupe au milieu duquel se tenait El Arbi, et tous deux, sabre au poing, se livrèrent un terrible combat singulier. Si el Arbi finit par avoir le dessous; il tomba, la tête fracassée par un coup de revolver tiré à bout portant.

Le brave M. de Rodellec, sans voir que les sept chasseurs qui l'avaient suivi étaient tous tués, se précipita ensuite sur un cavalier qui portait un grand étendard vert et bleu, signe du commandement suprême attribué à El Arbi. Seul au milieu de nombreux ennemis, perdu de vue par sa petite troupe qui se battait un peu plus loin, il finit également par être tué.

Si el Arbi laissait un fils aussi vaillant que lui. Quand ce jeune homme, qui combattait sur un autre point de la ligne, apprit la mort de son père, il accourut désespéré, baisa respectueusement le cadavre et s'écria, en s'adressant aux Ouled Sidi Cheikh :

« — Vous serez des lâches, si vous ne m'aidez pas à le venger.

« — Nous ne sommes pas des lâches », répondirent les Ouled Sidi Cheikh qui avaient suivi la fortune de Si el Arbi, et qui étaient une cinquantaine au plus.

Le jeune El Arbi avisa aussitôt le lieutenant-colonel Détrie du 2e zouaves, le héros du Borrégo au Mexique, aujourd'hui général de division, qui avait mis pied à terre au sommet d'une dune de sable rouge, pour surveiller le combat. A la tête de son petit peloton de cavaliers déterminés à mourir, il s'élança vers cette dune, espérant venger la mort de son père dans le sang d'un chef français. Mais le pied de la dune était garni de broussailles dans lesquelles se trouvait embusquée une compagnie de zouaves. Celle-ci accueillit la charge avec un feu accéléré, qui, en quelques minutes, renversa hommes et chevaux. Seul, El Arbi, enlevant sa monture par un suprême effort, put franchir la ligne des combattants; mais il passa à côté d'un sous-officier qui lui envoya son coup de fusil. Atteint au poitrail, le che-

val s'abattit; le jeune homme se dégagea vivement, et eut l'audace, seul, un pistolet à la main, de gravir la dune sur laquelle se tenait le lieutenant-colonel Détrie. Un zouave, qui accompagnait un de ses camarades blessé, attaqua alors El Arbi; son fusil étant déchargé, il dut se servir de sa baïonnette; et en même temps que le chef arabe envoyait à son adversaire sa dernière balle, il reçut lui-même à la gorge un coup de baïonnette qui l'étendit mort sur le sable.

Chanzy se distingua brillamment dans ce combat du 15 avril, qui ne nous coûta que vingt-trois tués, dont un officier, le pauvre lieutenant de Rodellec, et vingt-sept blessés, dont deux officiers.

En pénétrant dans le Maroc, le général de Wimpffen avait déposé une partie de ses impedimenta au petit bordj de Bou-Kaïs, sous la garde d'une compagnie de tirailleurs algériens. On releva à la hâte les fortifications de ce poste, et le commandement en fut donné au capitaine du génie Pamard, aujourd'hui chef de bataillon. Du 9 au 21 avril, la petite garnison du bordj ayant eu à repousser deux attaques de l'ennemi, Wimpffen rétrogada immédiatement, arriva le 22 à Bou-Kaïs, et, apprenant que les assaillants se composaient de Beni-Guils faisant d'Aïn-Chaïr le centre de leurs opérations, il ne put résister au désir d'attaquer cette oasis, qui ne se trouvait qu'à 15 ou 20 kilomètres de Bou-Kaïs.

« L'oasis d'Aïn-Chaïr, lisons-nous dans la lettre que le le général de Wimpffen écrivit à la Société de Géographie, le 5 juin 1870, sert de lieu principal d'emmagasinement à la plupart des nomades du sud marocain. Habitée par une population énergique et turbulente, elle est le centre d'action de la haute vallée de l'oued Guir et de la plaine de Tamelelt, comme Figuig l'est de l'oued Zouzfana et du massif montagneux habité par les Amours et les Ouled Djerrir. Ainsi que la plupart des oasis de cette région, elle est sous l'autorité religieuse du marabout de Khenatza, qui, tous les ans, désigne le chef du ksar. »

Pendant qu'on marchait sur l'oued Guir, de Wimpffen reçut la visite de ce marabout, accompagné des tolbas ou lettrés formant son conseil. Confortablement vêtus, respirant la santé, l'air souriant, ces pieux personnages, aux manières douces et agréables, arrivèrent au camp français montés sur de belles mules richement caparaçonnées, près desquelles couraient de vigoureux nègres du Soudan. L'un d'entre eux, ô civilisation! laissa tomber, en passant devant le front de bandière d'un bataillon de zouaves, une boîte d'allumettes-bougies de fabrication marseillaise. Grands trafiquants, intermédiaires dans la plupart des opérations commerciales de ces contrées du sud-est marocain, les marabouts de Khenatza ont une facilité de relations qu'on ne trouve pas d'habitude parmi les représentants des sectes musulmanes.

Leur principal revenu consistait dans la vente des nègres du Soudan; mais l'interdiction de ce genre de commerce sur les marchés français les priva de leur principale ressource, et le fanatisme musulman qui en avait fait des saints respectés, alors qu'ils étaient riches, s'attiédit considérablement dès qu'ils devinrent pauvres. Aussi, le chef des marabouts eut beau prier les gens d'Aïn-Chaïr de cesser leurs attaques contre le ksar de Bou-Kaïs, on lui répondit par une fin de non-recevoir.

Comme toutes les oasis, Aïn-Chaïr (la source de l'orge) possède un petit ksar dont les maisons, en assez bon état, sont assises sur un rocher, et dominées par le minaret d'une mosquée qui, chose extraordinaire dans le Sah'ra, ne tombe pas en ruines. C'est que le rôle actif joué par Aïn-Chaïr dans la contrée met les habitants dans l'obligation de songer à défendre leur ksar. Celui-ci est donc entouré d'un mur d'enceinte bien entretenu, flanqué de distance en distance par des tours carrées donnant plusieurs étages de feux, et isolé à l'est de l'oasis qui comprend, outre des jardins de palmiers, de vastes espaces ensemencés d'orge; ne faut-il pas qu'Ain-Chaïr reste fidèle à son étymologie?

Jardins de palmiers et champs d'orge sont irrigués par deux sources, d'où se détachent, à ciel ouvert, de nombreuses conduites en briques cuites au soleil.

C'est contre cette oasis que le général de Wimpffen allait lancer sa colonne; il avait trop le souci des intérêts algériens, pour passer à côté d'incorrigibles pillards sans les châtier.

Le 23 avril, on vint camper aux puits de Mengoub (1), et le 24 au matin on était devant Aïn-Chaïr.

Fidèles aux us et coutumes militaires, le général somma d'abord les défenseurs de l'oasis de lui faire soumission. Mais les Arabes ont leur point d'honneur; quelque violente que puisse être parfois leur envie de se soumettre, il leur faut leur journée de poudre. Pour se conformer à l'usage, les gens d'Aïn-Chaïr firent répondre au général qu'ils l'attendaient de pied ferme.

Quatre colonnes d'attaque furent lancées dans l'oasis. Avant la nuit elles en étaient maîtresses et l'ennemi se rejetait dans le ksar. Le lendemain, deux assauts contre ce ksar furent tentés et repoussés; quatre des plus brillants officiers du 2e zouaves s'y firent tuer en entraînant leurs hommes.

Les munitions manquaient dans le camp français, elles manquaient également à Aïn-Chaïr; on allait battre en retraite quand les gens de l'oasis, craignant une nouvelle attaque, se présentèrent à la tente du général de Wimpffen pour faire leur soumission et solliciter leur pardon. Ils s'engageaient à vivre en paix avec celles de nos tribus qui étaient voisines de la frontière, et à refuser tout appui aux Ouled Sidi Cheikh dans leurs entreprises contre le territoire algérien. Comme preuve de leur sincérité, ils prévinrent le général de Wimpffen que des contingents nomades, conduits par notre vieil ennemi Sidi Cheikh ben Taïeb, marchaient au secours de leur ville. Ces maîtres

(1) C'est le nom générique donné à tous les puits du sud creusés perpendiculairement dans le tuf.

coquins trahissaient ainsi leurs auxiliaires, qui furent surpris par notre cavalerie, et perdirent à jamais l'envie de leur être agréables.

Evidemment, la soumission des habitants d'Aïn-Chaïr n'avait aucune importance; mais elle donnait au général le droit de se consoler de l'échec qu'il avait subi, et l'honneur de nos armes était sauf.

Dans sa lettre à la Société de Géographie, de Wimpffen déclare que cette expédition avait eu l'immense avantage, en dehors des raisons politiques, de fixer complètement les esprits sur le vaste territoire qui s'étend au sud-ouest de notre frontière algérienne, et dont on exagérait beaucoup les difficultés sous le rapport des ressources en eaux, productions végétales et conditions climatériques. « Nous avons pu constater, dit le général, qu'une colonne ayant un effectif de cavalerie élevé, a pu, sans inconvénient, parvenir à l'extrême limite d'un territoire peu connu, et que le terrain, d'un parcours facile, offre sur la plupart des points, à l'état sauvage, des productions très utiles à la nourriture des animaux. »

Wimpffen s'est payé de mots. L'expédition de 1870, qui ne présenta que quelques avantages momentanés fort incomplets, devait être frappée de stérilité. Comme nous le verrons par la suite, la paix conclue à Aïn-Chaïr fut une simple trêve, que rebelles et marocains s'empressèrent de rompre, dès qu'ils furent en état de reprendre la campagne.

Et il en sera toujours ainsi, tant que cette question des frontières marocaines ne sera pas résolue.

Nous l'avons vu en 1881-1882; nous le verrons encore.

VIII

On sait que le ministère du 19 janvier 1870 amena d'importantes modifications dans la politique de l'Empire. M. Emile Ollivier fit prévaloir, entre autres choses, dans

les conseils du gouvernement, l'idée de rétablir *ex abrupto* le régime civil en Algérie. Mac-Mahon ne croyait pas le moment venu ; il s'en expliqua au Sénat, et son discours du 21 janvier fut très remarqué. Ensuite, le maréchal fit observer à Napoléon que si son œuvre à lui était terminée, il n'avait plus qu'à s'effacer, pour ne pas mettre obstacle aux innovations jugées nécessaires à la prospérité de la colonie. A deux reprises, il offrit sa démission ; mais l'empereur refusa de l'accepter. Le maréchal resta donc au poste qui lui était assigné. Quelques semaines après, il s'embarquait pour la France avec la plus grande partie de l'armée d'Afrique.

La guerre venait d'être déclarée à la Prusse.

Il était dit que le maréchal de Mac-Mahon, cet homme de Plutarque qui n'eut jamais en vue que l'accomplissement du devoir, devait, après avoir enduré les dernières émotions du champ de bataille, trouver le couronnement de sa carrière militaire entre deux barricades, puis connaître toutes les amertumes du pouvoir. Quand cet illustre soldat, dont l'unique préoccupation fut toujours de servir la France et de ne rien faire contre l'honneur, rentra dans la vie privée, plus pauvre que le jour où la majorité de l'Assemblée nationale le hissa sur le pavois, le respect de tous, un respect unanime et profond, l'accompagna dans sa retraite, et ce respect il l'obtient encore à l'heure présente, si pleine de trouble et d'inquiétude.

Les Mac-Mahon descendent de l'antique famille irlandaise des O'Brien, princes de Thonon, dont ils portent les armoiries. Cette famille, dit O'Gullivan dans son *Histoire de l'Irlande,* a donné à la verte Erin un de ses rois les plus populaires, le brave O'Brien, roi-poète à la façon de David, qui délivra son pays des Danois. A la suite de la prise d'armes de l'Irlande en faveur de Charles Ier, l'armée de Cromwell commit d'atroces cruautés dans les provinces de l'île, et l'on rencontre le nom de plusieurs Mac-Mahon dans la liste des victimes conduites à l'échafaud. Quantité

de nobles irlandais, après la révolution de 1680, vinrent se réfugier en France auprès du roi Jacques II, et parmi eux se trouvèrent des membres de la famille des Mac-Mahon. En 1769, Jean-Baptiste de Mac-Mahon obtint du roi Louis XV des lettres de naturalisation, et fut par la suite député des Etats de Bourgogne. Il eut deux fils dont l'un, Charles-Laure, devint maréchal de camp en 1814, et pair de France en 1827. C'est le père du maréchal.

Le 13 juin 1808, naquit Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon ; il était le seizième des dix-sept enfants de Charles-Laure, marié à une demoiselle de Caraman. Qui donc a dit que la sève des vieilles races est aujourd'hui épuisée? C'est assurément faux pour le duc de Magenta. On dirait que ce vigoureux vieillard, comme les paladins irlandais dont il descend, a puisé dans l'ancienneté de sa race la vigueur morale et physique qui a fait de lui un privilégié de la vie.

Son enfance s'écoula dans le domaine patrimonial, le château de Sully, en Bourgogne, qui appartint jadis à Saulx de Tavannes. Sa mère, fervente catholique, l'éleva avec le plus grand soin, et le plaça au petit séminaire d'Autun, où il fit de brillantes études. Il vint plus tard se préparer à Saint-Cyr dans une institution de Versailles, et entra à l'école en novembre 1825. Il en sortit le 1er octobre 1827, avec le numéro 4, et passa sous-lieutenant dans le corps d'état-major créé quelques années auparavant par le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

En 1830, Patrice de Mac-Mahon prit part à l'expédition d'Alger comme lieutenant d'état-major, aide de camp du général Achard. A la fin de la même année, le général Clausel ayant conduit une expédition à Médéa, la brigade Achard fut vivement engagée à l'attaque du col de Mouzaïa, où un bataillon du 37e de ligne, en tête duquel marchait le brave lieutenant, décida de la victoire au moyen d'une brusque attaque à la baïonnette. La bravoure du jeune

officier fut récompensée par la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il avait à peine vingt-deux ans !

Mac-Mahon rentra en France au commencement de 1831.

Après avoir conquis ses épaulettes de capitaine à la citadelle d'Anvers, il prit part, en 1836, à la première expédition de Constantine, en qualité d'aide de camp du duc de Nemours ; puis à la seconde, en 1837, comme aide de camp du général en chef Damrémont. Celui-ci ayant été tué au moment de l'assaut, le capitaine de Mac-Mahon se trouva sans emploi. Il sollicita néanmoins l'honneur de faire partie de la première colonne d'assaut, sous les ordres du lieutenant-colonel de Lamoricière, et fut cité à l'ordre du jour.

Nous avons vu que le corps royal d'état-major étant appelé à fournir un des dix commandants des bataillons de chasseurs d'Orléans, autrement dits chasseurs à pied, Mac-Mahon fut choisi entre tous ; mais comme il n'avait pas l'ancienneté voulue, on l'envoya en Afrique. Là, il fut nommé chef de bataillon, après le magnifique combat de Mouzaïa, livré en 1839 par le duc d'Orléans aux troupes d'Abd-el-Kader.

Entré dans l'armée régulière, Mac-Mahon dit pour jamais adieu à l'état-major.

Résumer ici la carrière militaire du maréchal serait faire l'histoire de la conquête de l'Algérie. Bornons-nous à dire que lors de la terrible insurrection de Bou-Maza, il était lieutenant-colonel de la légion étrangère. Après deux citations à l'ordre de l'armée, il fut nommé colonel du 41e de ligne ; mais ce dernier rentrant en France, Mac-Mahon prit le commandement du 9e, qui restait en Afrique. Ce fut à la tête de ce régiment, renforcé par les zouaves, qu'il ferma un des passages par lesquels, en 1847, Abd-el-Kader tentait de s'échapper.

Devenu général de brigade le 17 mars 1852, on l'appela au commandement de la province de Constantine. Le 16 juillet suivant, à quarante-quatre ans, nous le retrouvons

divisionnaire et grand-officier de la Légion d'honneur. Il est vrai que, sur vingt-sept années de services, il comptait vingt-trois campagnes.

Quand l'armée d'Afrique aborda la grande guerre en Crimée, Mac-Mahon fut un des officiers supérieurs que le maréchal de Saint-Arnaud choisit pour l'accompagner.

Le 7 septembre 1855, Pélissier réunissait les généraux de division, et leur donnait ses derniers ordres pour l'assaut du lendemain. A Mac-Mahon échut le rôle le plus dangereux, celui d'enlever Malakoff, clef de Sébastopol.

« — Messieurs, dit en concluant le commandant en chef, je vous tiens tous pour de vaillants hommes de guerre ; aussi ai-je pleine confiance en vous. »

Le général Niel, commandant le génie du corps de siège, s'adressa à Mac-Mahon qui montrait une parfaite tranquillité d'âme, et lui déclara que Sébastopol serait perdu si Malakoff était pris.

« — Je le sais, reprit ce dernier, avec un calme qui surprit les plus braves. J'y entrerai, ou soyez certain que je n'en sortirai pas vivant. »

Le lendemain, 8 septembre, dans la tranchée, un moment avant l'action, le général haranguait sa division et faisait passer dans les rangs tout le feu de son âme.

L'assaut était fixé pour midi précis. « Il faudrait, s'écrie M. de Bazancourt, l'historien officiel des guerres du deuxième Empire, il faudrait la plume d'Homère pour retracer dignement ce moment d'attente solennelle qui faisait étinceler les regards et frémir tous les cœurs... L'armée comptait les minutes dans un immense recueillement. »

Ceux qui devaient s'élancer les premiers étaient les zouaves. Accroupis, les yeux étincelants, ces incomparables soldats attendaient l'ordre de leur chef, qui se promenait au milieu d'eux. A midi, Mac-Mahon tira son épée. Il n'eut pas besoin de crier : En avant ! ses yeux disaient assez : Suivez-moi ! Une clameur inouïe, effrayante, s'éleva,

poussée par mille poitrines, dominant le bruit des clairons sonnant la charge. Deux minutes après, la division enlevait l'ouvrage de Malakoff.

S'emparer de Malakoff n'était rien ; s'y maintenir était tout. Surpris par l'impétuosité de notre attaque, les Russes reprirent l'offensive avec une énergie désespérée. L'orgie sanglante dura près de deux heures ; le général allait et venait au milieu d'elle avec une impassibilité qui arracha des cris d'admiration à Pélissier, si bon juge en la matière. C'est à ce moment que le commandant en chef ayant fait demander à l'héroïque général s'il croyait pouvoir se maintenir sur la position conquise, reçut cette laconique réponse, devenue légendaire : « J'y suis, j'y reste. »

L'aide de camp revint un moment après :

« — Au moins, mon général, mettez-vous quelque peu à l'abri.

« — Laissez-moi la paix ! riposta Mac-Mahon ; je suis bien maître de ma peau. »

Tant que dura la guerre, une armée de 80.000 hommes, commandée par le général, resta sous les murs de Sébastopol. Pendant le terrible hiver de 1855 à 1856, cette armée n'eut à lutter que contre la maladie. Chaque jour, on voyait Mac-Mahon visiter les ambulances, montrant qu'il savait se placer à la tête de ses soldats sur tous les champs de bataille. Il avait sous ses ordres un divisionnaire qui, plus tard, ne profita guère de son exemple : nous voulons parler du général Bazaine, auquel on reprocha justement de n'avoir jamais su où étaient les ambulances de l'armée de Metz.

Nous avons montré le vainqueur de Malakoff à la tête de la 2e division du corps expéditionnaire, que le maréchal Randon conduisit à la conquête de la grande Kabylie.

Résumons en deux mots le rôle que joua le général en Italie : à Magenta, il s'avança dès qu'il entendit le canon, et le succès devint son œuvre. Par la promptitude de son coup d'œil, par la rapidité de sa marche, il transforma un revers certain en victoire féconde. Desaix en avait fait

autant à Marengo, mais il fut frappé en pleine victoire ; plus heureux que Desaix, Mac-Mahon se fit nommer maréchal de France et duc de Magenta.

Passons sous silence les années qui s'écoulèrent entre la campagne d'Italie et la fatale guerre de 1870. Arrivons de suite à la bataille de Reichshoffen.

Quand, le 4 août 1870, l'empereur décida que les 5e et 7e corps, sous le commandement des généraux de Failly et Douay, seraient réunis au 1er corps pour former une armée unique, placée sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, il était déjà trop tard. L'ennemi venait de prendre l'offensive, et d'écraser à Wissembourg la faible division Abel Douay, trop aventurée ; le 1er corps se concentrait aussitôt en avant du défilé de Niederbronn.

C'est à l'aide de l'ouvrage du grand état-major allemand et de celui du colonel suisse Lecomte, que nous allons brièvement élucider ce point d'histoire.

Mac-Mahon, dès l'ouverture de la campagne, avait protesté contre la dissémination le long de la frontière des sept corps de l'armée française. Il n'eut satisfaction que le 4 août, au soir, en recevant avis que les corps Félix Douay et de Failly allaient rallier le sien.

Le maréchal donna immédiatement ses ordres de concentration. Or, voici d'une façon précise quelle était la situation des 5e et 7e corps.

A Bitche, le général de Failly n'avait sous la main que deux régiments d'infanterie sur douze ; les autres étaient disséminés depuis Sarreguemines jusqu'à la crête des Vosges. A Sarreguemines, notamment, se trouvait la fameuse brigade Lapasset, qui dut battre en retraite sur Metz, après l'échec du corps Frossard à Spicheren. Le général de Failly, qui fut loin d'être brillant à Beaumont, ne mérite pas d'être accusé, à propos de Reichshoffen. Il concentra à Bitche, le 5 août au soir, toute la division Guyot de Lespars, et, le lendemain matin, l'achemina dans la direction de Niederbronn.

Mais la voie sur laquelle s'engageait cette division était une simple route départementale ; les hommes marchaient à rangs dédoublés, et ceux qui ont fait la guerre peuvent penser si, avec son artillerie et ses bagages, elle marchait vite ! Toujours est-il que ce ne fut que vers quatre heures du soir, le 6 août, que la tête de colonne de la division Guyot de Lespars débouchait à Niederbronn.

Mais, dira-t-on, la division Guyot de Lespars aurait dû se hâter au bruit du canon.

A cela, nous répondons qu'elle cheminait sur le versant opposé du massif des Vosges, au pied duquel se livrait la bataille ; elle n'entendit rien.

Passons au 7e corps.

Dès le soir du 4 août, le général Félix Douay annonça que, pendant la nuit, il mettrait la 1re division de son corps d'armée, la division Conseil-Duménil, en mesure de marcher. Elle partit effectivement en chemin de fer, le 5 août, au matin ; le soir, elle ralliait le maréchal de Mac-Mahon à Reichshoffen, et, le 6, elle prenait part à la bataille.

Le général commandant le 7e corps, avec une activité prodigieuse, passa la journée du 5 à disposer pour le combat sa 2e division, la division Liébert. Le soir, à quatre heures, elle arrivait à Mulhouse. Si donc la bataille avait eu lieu le 7 août, comme tout le monde le croyait, dans l'armée allemande aussi bien que dans l'armée française, le maréchal de Mac-Mahon aurait été renforcé par la division Guyot de Lespars du 5e corps, et les divisions Conseil-Duménil et Liébert du 7e. Nul doute qu'il n'eût triomphé.

Achevons d'exposer les faits.

Mac-Mahon, désespérant d'attirer à lui les 2e et 3e divisions du corps du général de Failly, prescrivit à celui-ci de marcher le 7 août au matin de Bitche à Lembach, avec six de ses régiments; la brigade Lapasset, à Sarreguemines, étant trop loin pour être rappelée, le général devait déboucher sur la haute Sauer, derrière les Bavarois.

Les effets de cet habile mouvement tournant eussent

été incalculables, car, du même élan, de Failly arrivait à Wissembourg, sur la ligne de communications de l'armée allemande.

Le maréchal renonçait à attirer sur le champ de bataille la 3e division du corps de Douay. La 1re brigade de cette division était formée par le corps d'occupation de l'armée de Rome, lequel venait à peine de débarquer à Marseille.

Donc, si la bataille avait eu lieu le 7 août, Mac-Mahon disposait de sept divisions d'infanterie, dont quatre du 1er corps, deux du 7e, et une du 5e. L'une des divisions du 1er corps était affaiblie de 3.000 hommes, tombés sur le champ de bataille de Wissembourg.

Ajoutons que le 1er corps aurait reçu ses réserves, qui commencèrent à arriver à Strasbourg le 6 août au soir. Tout compris, l'armée française aurait compté 75.000 hommes.

L'ouvrage du grand état-major prussien établit de la façon la plus formelle que le prince royal attendait, pour attaquer l'armée française, l'arrivée du 6e corps (Basse-Silésie). Or, celui-ci n'était signalé à Landau que le 6 août au soir.

La bataille de Reichshoffen fut tout à fait fortuite.

Les Prussiens, le matin du 6 août, envoyèrent une brigade de leur 5e corps en reconnaissance au delà de la Sauer. Elle fut si chaudement reçue par une des brigades de la division Raoult, composée du 2e zouaves et du 2e tirailleurs algériens, que le général commandant la division ennemie crut devoir la faire soutenir par la 2e brigade. Le 2e corps bavarois s'engagea alors contre la division Ducrot. Le prince royal donna l'ordre de cesser le feu. Les Bavarois obéirent, mais le général de Bose, commandant le 5e corps prussien, déclara qu'il ne lui était plus possible de rompre le combat.

Eh bien ! envers et contre tout, la bataille eût été gagnée, si le 11e corps prussien n'avait débouché sur la droite de l'armée française, et ce corps eût été victorieusement

repoussé si le 7e, avec le général Félix Douay, s'était trouvé là.

La gloire du maréchal sort donc intacte de cette terrible bataille de Frœschwiller ou de Reichshoffen ; si quelqu'un commit des fautes, ce fut le chef d'état-major général des armées françaises. La concentration des 1er, 5e et 7e corps eût dû être faite dans les premiers jours du mois d'août. L'impartiale histoire ne verra à Reichshoffen ni vainqueurs ni vaincus ; les Allemands ont bénéficié d'un de ces hasards heureux qui se présentent si souvent à la guerre.

A quoi bon maintenant parler de la marche sur Sedan ? Bornons-nous à dire que Mac-Mahon, grâce à une blessure providentielle, que d'idiots détracteurs ont voulu nier, put échapper aux humiliations douloureuses de la capitulation. Il ne devait pas supporter la responsabilité de fautes qui n'étaient pas les siennes.

Rappellerons-nous la répression de la terrible insurrection de 1871 ? Au milieu de tant de défaillances morales, les soldats de Reichshoffen et de Gravelotte, ces « capitulards » qu'insultaient ceux qui avaient crié : « A Berlin ! » ces martyrs du devoir se retrouvèrent sous le drapeau tricolore, aussi fidèles et aussi obéissants à leur chef qu'aux beaux jours de Malakoff ou de Magenta. Heureux les soldats morts pour la patrie sous les balles allemandes ! Au moins, il ne leur fut pas donné d'assister aux horribles batailles de la guerre des rues !

Le maréchal annonça ainsi leur délivrance aux habitants de la capitale :

« L'armée de la France est venue vous sauver. Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé aujourd'hui à quatre heures les dernières positions des insurgés.

« Aujourd'hui la lutte est terminée ; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître.

« Au quartier-général, le 28 mai 1871. »

IX

On pouvait penser que la défaite éveillerait en nous les pensées courageuses, les dévouements superbes, les sacrifices héroïques. Il ne s'agissait pas seulement de vivre : tout était perdu, il fallait réparer le passé, préparer l'avenir et nous placer résolûment dans le chemin du devoir.

Les hommes de bonne volonté ceignaient leurs reins et songeaient à faire l'essai loyal de la République conservatrice. Mais le peuple français devait garder son éternel renom d'inconsistance et de futilité. Frondeur incorrigible, béat devant tous les cabotinages, ami de la pose, se pâmant au pied des tréteaux où cabriolent les saltimbanques politiques, les inutilités solennelles et les charlatans effrontés, le français oublia que l'occasion était unique pour relever la patrie. Peu à peu il délaissa les questions sérieuses, affecta de ne pas voir que le drapeau allemand flottait sur la cathédrale de Strasbourg, et se laissa absorber par les niaiseries de la politique intérieure. Aujourd'hui, aux yeux des purs de l'extrême gauche, la réorganisation de l'armée est moins urgente que la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il est permis de se demander comment le monde se gouvernera au vingtième siècle; du train dont vont les choses, il faut bien espérer que le parlementarisme qui nous tue n'existera plus qu'à l'état de souvenir.

Le 24 mai 1873, l'Assemblée nationale, après la démission de M. Thiers, confia le pouvoir au maréchal de Mac-Mahon. Celui-ci avait été officieusement averti la veille que si M. Thiers maintenait sa démission, il serait appelé à recueillir la succession du libérateur du territoire. Le maréchal fut profondément troublé par cette communication. Lorsque, quelques heures plus tard, M. Buffet, président de la Chambre, accompagné d'un grand nombre de députés,

vint l'informer que son nom était sorti de l'urne, proclamé par 390 voix sur 392 votants, il répondit tout d'abord par un refus formel. Ce ne fut qu'à la suite d'un chaleureux appel à l'esprit de dévouement au pays dont il avait donné des preuves si éclatantes, qu'il se décida à accepter le pouvoir qui lui était offert.

Maintes fois, il avait affirmé sa résolution de rester en dehors de la vie politique active, ne se sentant pas fait pour les luttes de parti. Placé à la tête des armées françaises, il tenait à représenter la force impassible et impersonnelle de la loi. La haute autorité morale qu'il avait su acquérir ne pouvait qu'être compromise au contact des politiciens; il le comprenait si bien, qu'il avait péremptoirement décliné les avances des collèges électoraux de plusieurs départements qui voulaient, au moment des élections complémentaires de juillet 1871, l'envoyer à l'Assemblée nationale. Mac-Mahon n'a donc pas ambitionné le pouvoir; il l'a plutôt subi le jour où on vint lui dire que la patrie avait le droit de compter sur lui.

Cet homme d'action avait déjà, en 1858, montré qu'il avait peu de goût pour les intrigues parlementaires.

Nommé sénateur à son retour de Crimée, il trouva l'occasion, lui si réservé d'habitude, de prononcer un courageux discours.

Le Sénat, après l'attentat d'Orsini, avait été saisi d'un projet de loi dit de sûreté générale, inspiré par la peur, exigeant le rétablissement de mesures exceptionnelles de défense, et déjà voté par le Corps législatif à la majorité de 227 voix contre 24.

La loi de sûreté générale était une de ces lois maladroites, lois de terreur et de violence, que les gouvernements éperdus, pressentant leur fin, arrachent à leurs serviteurs. Personne n'osa le dire au Corps législatif; au Sénat, un seul eut le courage d'élever la voix : ce fut Mac-Mahon. Il déclara que le pouvoir exécutif n'avait point le droit de substituer l'arbitraire à la justice.

Après avoir rappelé que l'adage de ses pères était : *Fais ce que dois, advienne que pourra!* le maréchal s'écria :

« — Consciencieusement, je crois cette loi inconstitutionnelle, et susceptible de conséquences fâcheuses. Je pense que l'on aurait pu obtenir les résultats qu'elle se propose sans violer la constitution; par suite, en honnête homme qui a juré fidélité à la constitution, en homme indépendant, comme nous le sommes tous, en législateur, je me vois obligé de voter contre. »

Après avoir exposé les principes de 1789, et démontré que ces principes ne permettaient pas de faire entrer la violence, l'arbitraire et la proscription dans notre législation, l'orateur dégageait une à une les conséquences de la loi projetée :

« Elle est fâcheuse pour l'autorité judiciaire, car elle donne lieu de penser que le gouvernement n'a point une confiance entière dans son impartialité, dans son énergie à punir les coupables.

« Elle est fâcheuse pour l'autorité administrative, qui peut être accusée, avec plus de vraisemblance, d'être l'instrument de la passion et de la haine.

« Elle est malheureuse pour la considération du Sénat.....

« Elle peut provoquer une irritation des plus dangereuses... et je pense que cette chance d'excitation n'existe pas au même degré, lorsque les individus sont soumis au régime des lois définies du pays, et non sous le coup d'un tribunal qu'ils considèrent comme arbitraire. »

Quelques années plus tard, le maréchal eut avec un de ses amis une conversation qui fut rapportée par le journal *le Times :*

« On me prend, dit-il, pour un bonapartiste, et l'empereur pense que je suis légitimiste. Le fait est que je ne suis ni l'un ni l'autre; je suis avant tout un français et un soldat. Je ne me séparerai jamais de la France, et je crois que la France a le droit de dire ce qu'elle veut. »

Saint-Arnaud, avons-nous raconté, n'accepta pas avec plaisir d'être appelé à Paris ; lui aussi craignait d'être dévoré par la politique. Mac-Mahon, qui le remplaça à la tête de la province de Constantine, écrivait en 1852 : «Ici on a sa réputation dans la main; à Paris, on la joue sur un mot, sur une phrase, sur une démarche, sur un sourire. Décidément, j'aime mieux l'Afrique. »

Quand l'empereur visita l'Algérie en 1865, le maréchal gouverneur lui dit :

« — Entre le drapeau rouge et vous, je n'hésiterais pas; j'ai voté pour vous en 1851, et toujours depuis, *sans appartenir à votre parti*, j'ai été un de vos serviteurs. »

Français et soldat, voilà donc ce que le duc de Magenta prétendait rester, en acceptant la présidence de la République, le 24 mai 1873.

Le soir même, il écrivait aux représentants :

« J'obéis à la volonté de l'Assemblée, dépositaire de la souveraineté nationale, en acceptant la charge de Président de la République. C'est une lourde responsabilité imposée à mon patriotisme. Mais, avec l'aide de Dieu, le dévouement de notre armée qui sera toujours l'armée de la loi, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre de la libération du territoire et du rétablissement de l'ordre moral dans notre pays. Nous maintiendrons la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société. Je vous en donne ma parole d'honnête homme et de soldat.

« Maréchal DE MAC-MAHON.
« *duc de Magenta.* »

Le 19 novembre suivant, l'Assemblée nationale, par 383 voix contre 317, décida que le pouvoir exécutif serait confié pour sept ans au maréchal. Le septennat était fondé.

Nous n'avons nullement l'intention d'écrire l'histoire du

septennat, ni d'expliquer de quelle façon le Président, après les élections de 1876, fut amené à faire le 16 mai ; ayant peu de goût pour la politique, nous laissons ce soin à d'autres. Ce que nous tenons à dire, c'est que Mac-Mahon, au commencement de 1879, était absolument décidé à se retirer, se sentant vaincu ; et depuis quelque temps il cherchait un terrain pour tomber dignement.

Le ministère Dufaure entrait dans la voie des révocations ; or, le maréchal, se considérant comme le gardien des forces militaires de la France, s'était toujours réservé la question si grave de l'armée et de la défense nationale. Il n'entendait donc pas sanctionner les hécatombes qui se préparaient pour l'armée. Lorsque, au conseil du 25 janvier 1879, le ministre de la guerre déclara qu'il y avait lieu de mettre en disponibilité cinq commandants de corps d'armée, les généraux du Barrail, Bourbaki, Montaudon, Battaille et de Lartigue, le Président protesta énergiquement, observant que ces généraux, n'étant pas encore arrivés au terme de leur commandement, se trouvaient couverts par la loi.

Le maréchal voulut bien consentir au sacrifice de MM. Montaudon et de Lartigue, fatigués et malades, mais il refusa de souscrire à la disgrâce des trois autres.

« — S'il s'agit, dit-il, de donner satisfaction à des passions que je désapprouve et que je déplore, qu'un autre le fasse ; moi, j'aime mieux me retirer..... Je suis responsable de l'armée devant le pays, et je n'obéirai pas aux injonctions des journaux qui dressent tous les jours des listes de dénonciation contre les fonctionnaires.....

« Au surplus, reprit amèrement le maréchal, si depuis un an j'ai consenti à avaler tant de couleuvres, c'est uniquement pour protéger l'armée. Si je l'abandonnais aujourd'hui, si je faisais une chose que je considère comme attentatoire à ses intérêts, à ceux du pays, je me croirais déshonoré. »

Le lendemain, il donna sa démission avec le bon goût d'un gentilhomme et la résolution d'un soldat.

« — J'ai la consolation, dit-il, en quittant le pouvoir, de penser que pendant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir, et par un dévouement absolu envers la France. »

Lorsque, en 1884, au pied du groupe de Cahors, on sacrait Gambetta « le Père unique de la République », on octroyait à cet homme d'Etat une gloire imméritée ; un autre que lui contribua à fonder et à consolider le régime républicain en France, et cet autre fut le duc de Magenta, qui ne se douta pas plus de ce qu'il faisait, que M. Jourdain ne croyait faire de la prose.

Mac-Mahon avait été appelé au pouvoir par des représentants de l'Assemblée nationale qui comptaient sur le successeur de M. Thiers pour changer les institutions du pays. A ce point de vue, l'attitude du maréchal sera diversement jugée par les historiens ; mais ce qui restera intact, c'est l'honnêteté, la probité de celui qui sortit de l'Elysée plus pauvre qu'il n'y entra. Il ne faut pas croire que ceux qui disaient à ce glorieux soldat de se soumettre ou de se démettre étaient virilement et fortement organisés, qu'ils avaient une direction, un but déterminé ; le fait est qu'ils se laissaient aller à la dérive, manquant d'initiative autant que les conservateurs. Un seul chef de bataillon, en 1877, s'est insurgé à la pensée d'un coup de force de la part du maréchal, et tout observateur impartial reconnaîtra qu'il eût suffi d'une décision énergique, d'un petit ordre du jour sec, clair et précis pour faire marcher l'armée.

Cette décision, le Président, dans sa proverbiale intégrité, ne voulut pas la prendre ; la déroute se mit alors dans les rangs des conservateurs, qui l'accusèrent de trahir ses devoirs.

M. Eugène Pelletan, républicain dont on ne saurait suspecter les convictions et l'honorabilité, disait en 1878 à un député de la droite :

« — Vous êtes tous irrités, exaspérés contre le maré-

chal, et nous, républicains, nous l'apprécions infiniment. Sans doute, vous avez le droit de le juger sévèrement, car il a trompé vos espérances ; mais nous, républicains, nous ne pouvions souhaiter à la tête de la République un fonctionnaire plus respectueux de la légalité. Grâce à lui, notre gouvernement jouit de l'estime des nations étrangères ; les esprits, plus rassurés, commencent à se façonner aux institutions actuelles. Il laisse ses ministres gouverner sous son nom, et n'apporte aucune entrave au fonctionnement de la constitution..... Si M. Thiers eût conservé le pouvoir, tempérament personnel, despote, autoritaire comme nous le connaissons, il n'aurait pas manqué de créer des conflits, des froissements avec la Chambre, et un beau matin, ne pouvant gouverner à son gré, à sa fantaisie les républicains, il eût été fort à craindre que l'ancien ministre de Louis-Philippe, se sentant vieillir et voyant son influence diminuer, n'eût par dépit installé la monarchie. »

Les contemporains sont parfois injustes ; mais le temps réforme leurs arrêts. Tout commentaire de notre part serait superflu pour mettre en relief ce que la vie de Mac-Mahon offre de vraiment grand. L'impartiale histoire embellira encore cette noble figure, en lui donnant les magistrales proportions de la légende héroïque, et en gardant de lui un souvenir superbe et pur, dégagé de toute prévention mesquine. L'illustre maréchal, ayant vécu sous l'œil de l'opinion publique, est dispensé d'interjeter appel devant l'histoire.

« — Ce n'est pas assez, disait Guizot, en 1830, que la France ne roule plus dans l'abîme, il faut que la France se relève. Washington ou Monck, il lui faut l'un des deux pour se relever. »

Mac-Mahon a préféré le rôle de Washington.

CHAPITRE V

SOMMAIRE

L'Algérie en 1870. Les clubs. Le général Walsin-Esterhazy. L'amiral Fabre de la Maurelle. M. du Bouzet. M. Alexis Lambert. Naturalisation des Juifs. L'insurrection de Mokhrani. La milice de Constantine à Aïn-Yakout. Tizi Ouzou. Fort national. Jean du Frêne. Dellys. — Les caravansérails. Azib-Zamoun. L'oued Okhriss. Le jeune Rey. Le zouave Pivert. — Bordj-Menaïel. M. Canal. Palestro. L'abbé Monginot. La défense. Sac du village. Massacre. Captivité des survivants. — Aïn-Tagrout et le capitaine Trinquand. — Bou-Choucha à Tuggurt. Massacre des tirailleurs. Une histoire de chérif. Le général de Lacroix. Saïd ben Driss. Capture de Bou-Choucha. Sa mort. — L'amiral de Gueydon. Contributions de guerre et confiscations. Les Alsaciens-Lorrains en Algérie. Le général Chanzy. Son administration. El Amri. Le chérif d'Ouazzan. — Jeunesse du général Chanzy. Le *Neptune*. Saint-Cyr. Les zouaves. Le bureau arabe de Tlemcen. Expédition de Syrie. Diplomatie turque. Jérusalem. L'armée de la Loire. Coulmiers, Loigny, le Mans. Chanzy et la Commune. Chanzy à l'Assemblée, en Algérie, à Saint-Pétersbourg, à Châlons. Mort subite. — L'Algérie en 1879. Régime civil absolu. L'insurrection des Aurès. Un type de chérif. La fin des Lehala. — Le sud oranais de 1870 à 1881. Le général de Gallifet à El Goléa. Bou-Amema. Le lieutenant Weinbrenner. Massacres de Saïda. Le combat du chott Tigri. — La légion étrangère. La nuit glorieuse du 23 mai 1855. Camerone. Les Alsaciens-Lorrains à la légion. — Annexion du M'Zab en 1882. Anarchie du pays. Les Kanouns mozabites. — Situation actuelle de l'Algérie. La fusion des races. L'apaisement. Mesures de défense. Les sociétés religieuses. L'instruction primaire dans les tribus. Conclusion.

I

Lorsque Napoléon III déclara la guerre à la Prusse, l'Algérie jouissait d'une paix profonde. Elle se préparait à goûter les bienfaits de ce régime civil qu'elle avait appelé

de tous ses vœux, et que le Corps législatif venait de lui accorder par son vote du 9 mars 1870 (1). Mais on apprit bientôt que les troupes permanentes de l'armée d'Afrique, que l'on avait vues partir avec tant de confiance et d'orgueil, après avoir été horriblement maltraitées à la bataille de Reichshoffen, avaient disparu dans le gouffre de Sedan. Les mauvaises nouvelles se succédèrent avec une rapidité effrayante. Il n'y eut plus bientôt d'illusion possible : la France roulait dans l'abîme.

Le jour où le gouvernement de la Défense nationale fit appel au dévouement et au patriotisme de tous les Français qui sentaient un cœur battre dans leur poitrine, l'Algérie ne songea plus qu'au salut de la mère-patrie. Ce premier mouvement fut admirable. Quantité de jeunes gens, exempts de droit du service militaire, s'organisèrent en compagnies franches ; parmi eux on comptait, disons-le à l'honneur de la colonie étrangère et des indigènes, quantité d'Espagnols, d'Italiens et d'Arabes. Si ces différents corps ne rendirent pas de très grands services, il faut néanmoins constater que tous étaient animés d'une bonne volonté sans égale. Ce ne fut pas leur faute si l'autorité militaire, trouvant des inconvénients à ce genre de troupes, renonça à les employer. Quelques-unes se signalèrent pourtant à l'armée des Vosges, si déplorablement commandée par Garibaldi, notamment à la deuxième bataille de Dijon ; d'autres se distinguèrent à l'armée de la Loire.

A ce moment, les Algériens, croyant de bonne foi qu'ils pouvaient se suffire, conjurèrent le gouvernement de la Défense nationale de ne pas laisser un soldat en Afrique. Ils se figuraient être assez forts pour se défendre eux-mêmes. Quelle illusion ! Mais aussi quelle preuve de patriotisme ! Ils en donnèrent une seconde plus sérieuse ; quand les délégués de Marseille vinrent à Alger

(1) Les bienfaits du régime civil, tel que l'a organisé le gouvernement républicain, sont pour le moins douteux. L'expérience qu'on en a faite n'a pas été des plus heureuses. (*Note des Editeurs.*)

demander à notre grande colonie de faire partie de la Ligue du midi, qui voulait ostensiblement se séparer de la France, ils furent reçus avec indignation, et personne ne voulut prêter l'oreille à leurs lâches discours.

Jusque-là, l'Algérie était tranquille. Beaucoup d'esprits avisés, connaissant l'incurable hostilité de la race arabe contre la race française, disaient que deux cent mille colons, réduits à leurs propres forces et disséminés sur un immense territoire, avaient, au moment des désastres qui accablaient la mère-patrie, une ligne de conduite toute tracée. Leur premier soin devait être de se compter, de s'organiser, de se concerter, et d'en imposer aux indigènes par une attitude ferme et prudente. Le devoir, dans ce cas, se conciliait avec le patriotisme et l'intérêt des colons. Hélas ! c'était trop compter sur la sagesse des Algériens. L'ouverture des clubs permit aux brouillons et aux politiciens de faire entendre leurs déclamations ; les têtes s'échauffèrent ; les conservateurs, qui auraient dû guider l'opinion publique, prirent peur et disparurent successivement ; alors commença l'orgie populaire.

La première chose que réclama la presse, qui, elle aussi, ne tarda pas à se griser de paroles, ce fut l'envoi d'un agent spécial auprès du gouvernement de la Défense nationale. Cet agent devint bientôt l'instrument des ambitieux qui voulaient profiter de la désorganisation générale pour appliquer tout un ensemble de réformes ; ces réformes n'avaient pas même le mérite de s'harmoniser entre elles. Le but des agitateurs était simplement de donner satisfaction aux théories de certains journalistes à court de copie.

Mais ces pêcheurs en eau trouble auraient pu être gênés par l'autorité militaire. Dans l'impossibilité d'appliquer immédiatement le régime civil, on nomma gouverneur le général Walsin-Esterhazy. Les meneurs qui avaient la prétention de présider aux destinées de l'Algérie firent à ce vétéran de soixante-quatorze ans, couvert de glorieuses

blessures, et qui venait reprendre du service pour permettre aux plus jeunes d'aller se mesurer avec l'envahisseur, une réception dont les honnêtes gens d'Alger rougissent encore.

Une tourbe composée de la lie de la populace, de tous les Espagnols tarés, de tous les Juifs désireux de se rouler dans la fange, de tous les portefaix maltais, de tous les Biskris dont leurs tribus ne voulaient plus, se rua sur le palais du gouvernement où venait de descendre le général, *enleva* ce vénérable soldat à cheveux blancs, et entreprit de le rembarquer de force. Pâle, tête nue, ses décorations arrachées, le gouverneur se dirigea vers le port, escorté par une foule immonde qui le couvrait de huées et l'abreuvait d'insultes.

Mais ce n'était que le prélude d'autres scènes.

Le capitaine d'état-major Lemoine, aide de camp de Walsin-Esterhazy, accourut au secours de son chef. Perçant la foule, il s'efforça de le protéger. Alors la populace tourna sa colère contre ce brave jeune homme; d'ignobles drôles, rendus furieux, l'appréhendèrent et le firent mettre à genoux. En un clin d'œil, Lemoine eut son sabre enlevé, sa décoration arrachée, et fut dépouillé de tous ses vêtements. Des Maltais ivres, appuyés d'Espagnols déguenillés et de quelques Biskris, traînèrent ensuite ce malheureux sur l'asphalte de la place du gouvernement, et, devant l'arbre de la liberté, le sommèrent de demander pardon, à genoux, à la population d'Alger, d'avoir voulu *l'insulter*. Accablé de coups par ces brutes, le capitaine allait périr, quand le préfet Warnier, un algérien des plus honorables, se précipita, escorté de quelques miliciens, au milieu de la foule, et réussit non sans peine à lui arracher sa victime.

Walsin-Esterhazy et son aide de camp furent conduits à la marine. La multitude exaspérée envahit ensuite le domicile de M. Pierrey, président du tribunal, et insulta cet honorable magistrat de la façon la plus outrageante. Pour terminer cette journée si bien remplie, on s'empara du colonel

de gendarmerie et du commissaire central, qu'on jeta en prison.

Le lendemain, le peuple se dirigea vers les bâtiments de la marine, pour faire embarquer de force le général Walsin-Esterhazy et le capitaine Lemoine. Mais le contre-amiral Fabre de la Maurelle, commandant la marine en Algérie, était un de ces hommes qui ne plaisantent pas. Ayant donné l'hospitalité aux deux victimes de l'orgie populaire de la veille, il en répondait. Dès le matin, il appela à lui la compagnie de débarquement de la frégate cuirassée *la Gloire,* et lorsque la foule hurlante se présenta aux abords du palais de l'amirauté, elle se heurta contre une ligne de marins dont l'attitude n'était rien moins que sympathique à la plèbe algérienne. Trouvant que ce n'était pas encore assez, l'amiral fit ostensiblement braquer les canons de la *Gloire* et du stationnaire du port, annonçant qu'à la moindre manifestation hostile contre l'amirauté, il ferait couvrir de bordées la place du gouvernement et les quais d'Alger.

Mais la foule était maîtresse de l'intérieur de la ville. La milice, qui aurait dû opposer un obstacle insurmontable à l'esprit de désordre, laissait faire ; manquant de direction et de cohésion, elle était à la discrétion du premier audacieux venu. Cet audacieux fut M. Vuillermoz, maire d'Alger, qui rêvait la dictature et qui, trouvant que l'armée contrecarrait ses desseins, disait hautement que les milices suffisaient en Algérie, et que tous les officiers et soldats restés dans le pays devaient rejoindre les armées de la défense nationale. Ce maire incomparable télégraphia au gouvernement de Tours : « La colonie est sûre de pouvoir se garder elle-même. »

A Tours, on ne demandait pas mieux que de croire le maire d'Alger. On rappela donc en France les dernières troupes permanentes, y compris la légion étrangère, et l'on organisa des bataillons de marche avec les zéphyrs et les compagnies de discipline.

Pendant ce temps, le désordre grandissait. Les orateurs

des clubs disaient chaque jour : « Que les soldats marchent à l'ennemi ; nous n'en avons plus besoin ici pour nous défendre contre les Arabes. *D'abord, il n'y a plus d'Arabes ; ils sont tous morts de la famine.* »

Ces discours insensés étaient appuyés par quelques journaux, qui ne craignaient pas d'avancer que l'arabe était un mythe à l'aide duquel on voulait perpétuer le régime militaire.

Nous avons vu qu'au début des événements, les Algériens avaient repoussé avec indignation les délégués de la Ligue du midi ; c'eût été trop beau, si ces idées patriotiques avaient persisté au milieu de l'effervescence générale. Les feuilles subventionnées par les Juifs se mirent à prêcher l'autonomie de l'Algérie et sa séparation d'avec la mère-patrie ; on vit les crieurs de ces gazettes proclamer avec complaisance les malheurs de la France, pour bien graver les mauvaises nouvelles dans la mémoire des indigènes.

Ces mêmes journaux renchérissaient sur les discours des orateurs des clubs, et parlaient avec emphase du bonheur qu'avaient les Arabes de pouvoir être affranchis désormais de la tyrannie et des exactions de leurs chefs, aussi bien que des chefs français. On pérorait partout sur la solidarité entre Européens et indigènes, sur la fraternité des peuples, sur les droits des citoyens ; on disait bien haut qu'il n'y aurait plus à l'avenir de difficultés religieuses, plus de nuances entre les vainqueurs et les vaincus, et l'on croyait naïvement amadouer les plus fanatiques en annonçant que le gouvernement de la République allait ramener l'âge d'or pour les races africaines.

Ainsi, de pauvres fous s'imaginaient, au moment même où l'insurrection couvait sourdement, que les Arabes allaient adorer la République et partager des idées auxquelles ils ne comprenaient absolument rien. On va, disaient-ils bien haut, réaliser l'association des Arabes avec la constitution républicaine de la France. Ce sont nos frères, ajoutait-on ; donc il faut en faire sans plus tarder des citoyens français.

Et ces Arabes, comme on va le voir, venaient d'être froissés dans leur orgueil et dans leurs sentiments les plus intimes, par un décret du gouvernement de Tours, qui précipitait la désorganisation politique et administrative de la colonie de la façon la plus imprudente et la plus inconsidérée.

Les Algériens, pour nous servir d'une vieille expression consacrée, dansaient sur un volcan. Avant d'aller plus loin, examinons comment leur pays était alors gouverné.

Un décret du 24 octobre 1870 l'avait divisé en trois départements entièrement civils, sous l'autorité d'un gouverneur-général civil correspondant directement avec la métropole. Le premier fut M. Didier, illustre inconnu qui ne parut même pas à Alger.

C'est pendant que la colonie attendait son nouveau gouverneur-général, qui ne se préoccupait guère d'elle, que la Délégation de Tours, sous l'influence de l'agent algérien accrédité près d'elle, signa quantité de décrets plus ou moins bizarres, dont la plupart furent annulés depuis par l'Assemblée nationale de 1871, sur la demande du vice-amiral de Gueydon, et dont beaucoup ne furent seulement pas appliqués.

L'anarchie grandissait ; le gouvernement de Tours, qui ne connaissait point M. Didier, nomma non pas un nouveau gouverneur-général, mais un commissaire extraordinaire, du Bouzet, ancien professeur, journaliste, que les circonstances avaient placé à la tête de la préfecture d'Oran. Mais il paraît que le journalisme ne mène pas à tout, car si M. du Bouzet venait de se montrer préfet médiocre, il devait fournir un gouverneur-général plus médiocre encore. Au surplus, les Algériens, qui sont déjà difficiles à maîtriser en temps normal, le devaient être bien davantage dans un état d'effervescence extraordinaire. Le pauvre M. du Bouzet, absolument ahuri, céda la place à M. Alexis Lambert, ancien secrétaire de la mairie de Constantine, puis de la mairie de Bône, et bombardé, après le 4 septembre, successivement sous-préfet de Bône et préfet de Constantine.

M. Alexis Lambert était cher aux Algériens, quoiqu'il se fût toujours montré assimilateur à outrance. Fort intelligent, très actif et passablement débrouillard, en arrivant à Alger il annonça dans une proclamation qu'il venait « liquider le gouvernement général », ce qui, dans la bouche d'un homme qui se laissait attribuer quantité d'avantages et d'honneurs, voulait dire sans doute que le poste de gouverneur-général serait à supprimer après lui. Quoi qu'il en soit, M. Alexis Lambert eut bientôt le chagrin de voir éclater l'insurrection qu'on préparait depuis plusieurs mois, et il fut promptement remplacé par un énergique marin : l'amiral de Gueydon.

Le principal grief des Arabes était la naturalisation en bloc des Juifs d'Algérie.

Au plus fort de la guerre, lorsque nous livrions combats sur combats à l'envahisseur du sol de la patrie, lorsque les régiments indigènes venaient de se faire hacher à Woerth et à Sedan, lorsqu'on faisait appel au dévouement de tous les Arabes pour former des régiments de marche de tirailleurs et des corps d'éclaireurs à cheval, M. Crémieux, membre de la Délégation de Tours, improvisé homme d'Etat et ministre, eut la malencontreuse et fatale idée de lancer son décret du 24 octobre 1870, qui conférait la nationalité française à ses coreligionnaires d'Algérie.

Assurément, le but était louable, mais il convient d'observer d'abord que M. Crémieux jetait une naturalisation à la tête de gens qui ne la demandaient en aucune façon. Ensuite, le célèbre avocat oubliait que la naturalisation ne doit être conférée qu'à ceux qui remplissent certaines conditions déterminées, à ceux enfin qui la méritent.

Or, de ces conditions, quelle était la première dans cette funeste année 1870 ? Il fallait se demander : les Juifs algériens versent-ils leur sang pour la France ? Eh bien, non, pas un seul juif, *pas un,* n'avait demandé à prendre place dans les rangs français.

On comprend combien le coup fut rude pour les Arabes, qui avaient tous connaissance de la remarquable conduite

des régiments de turcos à l'armée du Rhin et à celles de la Loire et de l'Est. Eux, ces fiers conquérants, habitués, sur tout le territoire de l'islam, à mépriser les Juifs, ces « chiens moins que des chiens », ces vils usuriers ; voir les Français en faire leurs égaux et les imposer en qualité de maîtres à ceux qui les avaient dominés pendant si longtemps, à ceux qui versaient généreusement, à ce moment même, leur sang pour la France, cela dépassait réellement les bornes permises.

Aussi l'effet de cette naturalisation inattendue fut-il immédiat sur les Arabes et les Kabyles. Si les enrôlements pour les régiments de tirailleurs ne s'arrêtèrent pas sensiblement, parce que les primes promises à ceux qui s'engageraient pour la durée de la guerre étaient assez considérables pour tenter le menu peuple, du moins le recrutement des éclaireurs à cheval, où entraient surtout des fils de famille, s'arrêta net ; c'est à peine si l'on put réunir quelques centaines de cavaliers.

Néanmoins, tant que dura la guerre, les tribus arabes et kabyles se tinrent à peu près calmes ; les grands chefs indigènes, qui voyaient leur position menacée par les mesures législatives dont le gouvernement de Tours prenait l'initiative avec une désolante prodigalité, donnèrent peu à peu leur démission. Mais, somme toute, aucun symptôme alarmant ne se manifestait encore. Les indigènes résistèrent même aux entraînements provoqués par les extravagances des clubs et de la presse, qui poussaient les populations des villes aux orgies anarchiques du genre de celle que nous avons racontée plus haut, à propos du général Walsin-Esterhazy. Plongés dans la stupeur, c'est d'un œil plutôt attristé que colère que les Arabes regardaient d'imprudents énergumènes chasser et conspuer généraux et officiers, insulter et maltraiter les chefs indigènes et les officiers des bureaux arabes, dénoncés hautement comme des traîtres indignes de rester sur cette terre bénie d'Algérie.

Le recrutement des éclaireurs arabes s'étant arrêté, le

gouvernement de la Défense nationale décida que les régiments de spahis seraient mis à contribution. Or, d'après les conditions de leur engagement, les spahis ne doivent servir qu'en Algérie. Une smala de spahis, établie sur la frontière tunisienne, à El Guettar, près de Souk-Ahras, s'insurgea alors, et eut même l'audace de venir tirer des coups de fusil sur la ville. Aidés de quelques mobiles, les habitants dispersèrent les mutins, qui se réfugièrent en Tunisie. Mais le signal était donné ; un autre détachement de spahis se révolta à El Milia, simple poste en petite Kabylie, où il n'y avait pas d'Européens. La répression devint bientôt longue et difficile.

Les fanatiques, les khouans, les affiliés des congrégations religieuses musulmanes entrèrent alors en campagne. On pense si les prédicateurs de guerre sainte eurent beau jeu pour exciter à la haine du chrétien et pour attiser l'incendie qui couvait au fond des cœurs. L'extermination des infidèles fut mise à l'ordre du jour, comme au temps des Bou-Maza ou des Bou-Zian. Un peuple, disaient les meneurs, qui glorifie les Juifs, qui se livre à des manifestations coupables, qui crache au visage des généraux les plus illustres, n'est plus digne de commander aux Arabes. Et ceux-ci retrouvaient tous leurs instincts du passé. L'agitation était entretenue non seulement par les nouvelles exagérées de nos défaites, mais encore par la crainte de spoliations dont on menaçait les indigènes. Le moins qui pouvait leur arriver, pensaient-ils, c'était le retrait du sénatus-consulte de 1863, et, par suite, le refoulement des tribus du Tell dans le désert.

Dans un rapport, en date du 30 décembre 1872, l'amiral de Gueydon explique ainsi qu'il suit les principales causes de l'insurrection de 1871 :

« Une réaction bruyante contre les condescendances du régime impérial envers le peuple indigène, et surtout contre les privilèges et l'autorité des chefs arabes ; en même temps, une mesure qui blessait profondément tous les cœurs

musulmans, la naturalisation des israélites ; le spectacle, dans nos villes, d'autorités françaises méconnues, insultées, arrêtées même ; l'injure et la menace surtout prodiguées aux officiers plus spécialement préposés au maintien de notre domination en pays arabe ; le départ pour la France de toutes les garnisons ; les récits apportés dans chaque tribu par les tirailleurs algériens échappés à nos désastres ; enfin, comme dernière manifestation de notre probable impuissance, l'insurrection de Paris : telles sont les causes qui, en surexcitant au plus haut degré les espérances, ont fait l'insurrection de 1871. »

Il faut pourtant l'avouer : tant que dura la guerre étrangère, les Arabes restèrent sourds aux excitations passionnées des prédicateurs de révolte, malgré les récits exagérés que faisaient dans les tribus les tirailleurs algériens échappés à nos désastres. Mais quand la guerre civile fut déclarée, et que l'armée de l'ordre eut mis le siège devant Paris pour combattre la Commune, les Arabes n'hésitèrent plus, et l'insurrection fut décidée.

Le grand chef qui leva l'étendard de la révolte fut le fameux Mokhrani, bach-agha de la Medjana, commandeur de la Légion d'honneur.

La Medjana est une plaine immense qui s'étend entre les subdivisions de Sétif et d'Aumale, et dont la petite ville de Bordj-bou-Arréridj, à 60 kilomètres à l'ouest de Sétif, marque à peu près le centre. Les Mokhranis, famille vraiment princière, nous avaient toujours été dévoués, et nous avons vu dans le premier volume de ces Récits qu'un Mokhrani, le père de celui-là même dont nous parlons, accompagna le duc d'Orléans dans la fameuse expédition des Portes de fer.

Son fils appela à la guerre sainte *tous les ardents dans la voie de Dieu.* On sait que l'insurrection se localise toujours dans le pays où domine l'ordre religieux qui lui prête son appui. Il en devait être ainsi dans la Medjana. Toutefois, Mokhrani, personnage politique, grand chef

arabe, sentait fort bien que sans l'appui des khouans la révolte à la tête de laquelle il venait de se placer resterait essentiellement locale; pour qu'elle s'étendît à la province de Constantine et à la Kabylie, il invoqua l'appui des Rahmanyas, dont les cheikhs étaient plus ou moins inféodés à son parti. Mais les Rahmanyas, sans unité de direction, voyaient alors trois ou quatre de leurs cheikhs se disputer la grande maîtrise de l'ordre. Mokhrani ne put donc entraîner que le vieux chef El Hadded (le sellier) qui résidait à Seddouk, dans la vallée de l'oued Sahel, non loin de l'endroit où s'élève aujourd'hui la petite ville d'Akbou. El Hadded comptait un nombre considérable d'adhérents, et ses khouans ou fidèles circulaient de Bône à Aumale. Le cheikh de Tolga, rival du vieux El Hadded, refusa net de répondre à l'appel de Mokhrani, et ce fut heureux pour nous, car Tolga se trouve seulement à quelques lieues de Zaatcha, dont on se rappelle la prise d'armes en 1848. Que serait-il advenu si, du même coup, le Sah'ra de la province de Constantine avait pris feu?

Chose curieuse ! El Hadded sentait si bien que tous les khouans de l'ordre des Rahmanyas n'étaient pas avec lui que, lorsqu'il proclama la guerre sainte, ce ne fut pas la cause de l'islam qu'il mit en avant, mais l'intérêt matériel des populations indigènes. Il promettait bien l'entrée du Paradis à ceux qui succomberaient en luttant contre les infidèles, il essayait bien de tirer parti de son autorité spirituelle sur les masses qu'il lançait au combat; mais on voyait clairement que le fanatisme religieux était relégué par lui à l'arrière-plan, et ne figurait là que comme drapeau de l'insurrection.

De fait, les khouans, leur chef en tête, ne furent que des instruments dans la main de Mokhrani. Si l'insurrection avait été à la fois religieuse et politique, c'est-à-dire générale, il n'est pas téméraire d'avancer qu'à cette époque elle nous eût acculés à la côte.

Mokhrani fit porter au commandant supérieur de Bordj-

bou-Arréridj une véritable déclaration de guerre. Circonstance unique peut-être dans les annales algériennes, il renvoya à cet officier un mandat de huit cents francs, montant de l'arriéré de son traitement de bach-agha, en disant d'un ton chevaleresque qu'il ne pouvait toucher l'argent de ceux qu'il allait combattre. Il ajoutait que, le décret qui proclamait la supériorité des Juifs sur les musulmans étant une injure sanglante jetée à la face de ces derniers, lui et les siens préféraient mourir les armes à la main plutôt que de la subir.

Les bureaux arabes furent accusés d'avoir été les promoteurs de cette rébellion. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter des accusations ineptes.

Pourtant les bureaux arabes ne pouvaient empêcher les décrets du gouvernement de la Défense nationale de parvenir jusqu'aux grands chefs. Quand Mokhrani se décida à la lutte, il montra aux caïds placés sous ses ordres une pièce officielle au bas de laquelle était le nom de M. Crémieux. « Jamais, s'écria-t-il, nous ne nous soumettrons à un pareil gouvernement civil! Si notre position dans le pays doit dépendre d'un juif, il faut y renoncer; acceptons tout d'un homme portant un sabre, dût-il nous en frapper! »

L'insurrection fut à peu près générale dans les provinces de Constantine et d'Alger, de la plaine de Batna à celle de la Mitidja. Quantité de colons furent massacrés, nombre de villages saccagés. Les insurgés osèrent entreprendre le siège régulier de Bordj-bou-Arréridj, Bougie, Djigelly dans la province de Constantine, et des villes de Fort-National, Dellys, Tizi-Ouzou, Dra-el-Mizan, Beni-Mançour dans la province d'Alger. Pour sauver la Mitidja, ou banlieue d'Alger, on dut réunir quelques soldats pris dans les dépôts, quelques miliciens et francs-tireurs. Les principales villes d'Algérie n'avaient plus d'autre garnison que des mobiles ou des mobilisés, mal armés, mal commandés, mal vêtus, sans expérience militaire; les milices locales se joignirent à ces troupes qui purent sauver les places assié-

gées par l'ennemi. Ce fut seulement un mois après que le gouvernement, pressé alors par les exigences de la guerre communaliste, put envoyer quelques régiments de marche ; et les régiments permanents, zouaves, tirailleurs, légion étrangère, revinrent en toute hâte en Algérie.

Les orateurs des clubs, les *dilettanti di pluma,* les théoriciens, toutes gens qui n'ont pas l'habitude d'aller affronter les périls des combats, furent pris soudain d'un accès de furie belliqueuse. Les Arabes ! décidément, ils n'étaient pas tous morts de la famine. Et puis, disaient ces guerriers en chambre, les Arabes, que nous renions maintenant pour nos frères, ne sont que des brutes rétrogrades, indignes de prendre leur part des jouissances que nous réserve le nouveau régime ; il faut les exterminer, ou tout au moins les refouler dans le désert. On se figurera difficilement à quel degré de violence en arriva la presse algérienne ; elle ne parlait que de fusiller en masse tous les indigènes.

Ces excitations portèrent leurs fruits, et quantité de crimes, peu connus, furent commis même contre ceux qui ne prenaient aucune part à la révolte. Un jour, à Batna, les miliciens de garde à l'une des portes de la ville virent flâner aux alentours du poste deux jeunes Arabes qui avaient leur tente à quelques centaines de mètres des fortifications. Les miliciens appréhendèrent ces malheureux, dont le plus âgé avait seize ou dix-sept ans, et s'amusèrent à les fusiller. Ce bel exploit ne fut pas récompensé comme il le méritait, mais il s'efface devant celui qu'accomplit la milice de Constantine.

Pendant que les troupes régulières opéraient dans l'intérieur des terres, il fallait que les communications fussent gardées. Un bataillon de la milice de Constantine, sous les ordres d'un *lieutenant-colonel,* minotier de son état, fut envoyé à Aïn-Yakout, sur la route de cette ville à Batna. On guerroyait dans les environs, et l'on venait de lâcher les goums des tribus restées fidèles, contre des insurgés qui avaient saccagé les fermes et les villages isolés autour

de Batna. Dans la razzia que firent ces goums, se trouvaient naturellement des objets pillés chez les Européens, et les goums ne se firent pas faute de les reprendre. Après le combat, quelques guerriers, pour rentrer chez eux, traversèrent le poste d'Aïn-Yakout, occupé par les miliciens de Constantine ; ceux-ci les arrêtèrent et, voyant dans leurs bagages les objets repris sans scrupule aux insurgés, furieux, sans écouter les explications des pauvres goumiers, ils voulurent les fusiller sur place ; le lieutenant-colonel et ses officiers eurent la plus grande peine du monde à les leur arracher. Il fallut leur promettre de faire immédiatement juger les Arabes par un conseil de guerre ; mais on n'improvise pas de la sorte un tribunal militaire. Alors se joua une comédie indigne. M. le colonel-minotier, se nommant président du conseil de guerre, s'adjoignit six juges, nomma le commissaire-rapporteur de la République, et daigna même accorder un défenseur d'office à chacun des accusés. Ces malheureux étaient au nombre de dix-neuf. Après un simulacre d'interrogatoire, de réquisitoire et de défense, le colonel, d'un air grotesque qu'il s'efforçait de rendre solennel, rendit son jugement. Les dix-neuf *accusés* étaient condamnés à la peine de mort, et le jugement était exécutoire sur l'heure.

On aligna donc ces infortunés contre le mur du caravansérail, et là se passa une scène émouvante. Plusieurs ne tombèrent pas du premier coup ; d'autres ne furent que blessés. Les pelotons d'exécution fournis par les miliciens avaient été si bien composés, qu'ils durent s'y reprendre à deux ou trois fois pour fusiller ces malheureux. Deux de ces derniers parvinrent pourtant à rompre leurs liens et à s'échapper.

Et le minotier, auteur de ce massacre, ne fut même pas poursuivi ! Ajoutons qu'un officier du bureau arabe de Batna, accompagné d'un seul spahis, eut le courage de se rendre au milieu de la tribu à laquelle appartenaient les victimes ; cette tribu pliait déjà ses tentes pour aller

rejoindre les insurgés. Un peu plus, toute la contrée prenait feu, et les miliciens de Constantine auraient eu fort à faire.

La province d'Oran, qui n'avait pas suivi l'exemple de celles d'Alger et de Constantine, commençait à s'agiter à son tour, lorsqu'on apprit tout à coup la mort de Mokhrani. Comprenant que l'insurrection n'aurait aucun succès pour avoir éclaté trop tard, puisque tous les jours une nouvelle colonne, formée par les régiments de marche qu'on expédiait de France, surgissait sur le théâtre des opérations, Mokhrani résolut de se faire tuer. Il entraîna ses contingents près d'Aumale, où opérait le général Cérez, et, pendant le combat, une balle partie des rangs du 4e zouaves l'atteignit entre les deux yeux.

II

Mokhrani fut remplacé par son parent Bou-Mezrag (l'homme à la lance). L'insurrection étant à peu près vaincue dans la province d'Alger, Bou-Mezrag se rejeta dans celle de Constantine.

Parlons d'abord de la province d'Alger, et racontons quelques-uns des épisodes qui méritent d'être signalés.

L'insurrection ne sortit guère de la grande Kabylie. Dans la subdivision de Miliana, l'importante tribu des Beni-Menasser se révolta, et vint même attaquer le village de Vesoul-Bénian; les autres tribus des subdivisions de Médéa et d'Orléansville restèrent calmes, et la mort de Mokhrani leur ôta toute velléité de révolte. Celles des environs de Cherchell brûlèrent deux ou trois habitations près de la ville, tout se borna là.

Mais la situation était grave en Kabylie. Le général Lallemand, commandant supérieur des forces de terre et de mer sous l'amiral de Gueydon, écrivait : « Je fais approvisionner de vivres, de munitions, les principaux centres ; j'y

envoie, autant que possible, quelques troupes se joindre aux milices locales. Ce seront des îlots que nous retrouverons dans trois mois au milieu de l'inondation. »

Nous n'avons pas l'intention de narrer en détail les opérations exécutées en Kabylie par les colonnes Lallemand, Cérez et Fourchault; montrons seulement comment quelques-uns des *îlots* définis par le commandant supérieur résistèrent à l'ennemi.

Tizi-Ouzou subit un siège de vingt-cinq jours, du 17 avril au 11 mai 1871. Elevée à côté d'un bordj bâti jadis par les Turcs, qui y entretenaient 70 artilleurs, cette petite ville fut restaurée, en 1851, par le gouvernement français. On créa le cercle de Tizi-Ouzou en 1855, et le bordj, habité depuis 1851 par le bach-agha de la vallée du Sebaou, fut doté d'une garnison et agrandi par la construction des casernes, des magasins et de l'hôpital. Ce bordj est entouré d'un mur de 700 mètres de développement, haut de $2^{m}50$ à 5^{m}, épais de 1 mètre, et percé de trois portes. C'est pourtant cette méchante enceinte qui résista pendant près d'un mois aux attaques de plusieurs milliers de Kabyles.

A quatre cents mètres de là, au col même de Tizi-Ouzou (en kabyle: le col du genêt épineux), est bâti le village français, qui, en 1871, comprenait environ cinquante maisons dont quarante-sept servaient d'auberges, de cabarets, de boutiques de boulanger ou de boucher. Sur une petite éminence était bâtie l'église, derrière laquelle s'élevaient les édifices publics : justice de paix, bureau de poste, école, etc. De toutes ces constructions, l'église seule, grâce à ses murs épais et à sa toiture de zinc, échappa à l'incendie. A cent mètres à gauche du village européen est situé le village indigène de Tizi-Ouzou, beaucoup plus peuplé, et ressemblant à tous les villages kabyles. Encore aujourd'hui, les rues y sont tortueuses et mal entretenues. Là fut le quartier-général des insurgés.

La garnison ne se composait que de 350 hommes, dont 100 chasseurs d'Afrique, 103 mobilisés de la Côte-d'Or,

50 miliciens, et le reste soldats isolés appartenant à différents corps. Les chasseurs d'Afrique étaient absents. On les avait envoyés à Tamda, pour s'emparer par un coup de main du caïd Ali-ou-Kassi, l'un des chefs de l'insurrection. Ils échouèrent dans leur entreprise, et ce fut miracle s'ils réussirent à se faire jour à travers plusieurs milliers de Kabyles pour rentrer à Tizi-Ouzou.

Vers le 10 avril les indigènes de ce village étaient venus trouver le commandant supérieur, pour lui exprimer leur crainte d'être attaqués par les partisans de Mokhrani.

« — Nous demandons, dirent-ils, des armes et des cartouches, car si nous ne nous soumettons pas aux insurgés et si nous ne faisons pas cause commune avec eux, nous serons pillés et massacrés. »

Cette appréhension parut assez naturelle au commandant supérieur; il lui était bien permis de croire à la fidélité de gens qui trafiquaient avec nous et qui nous devaient tout. Mais une fois les cartouches livrées, les indigènes se réunirent pour savoir quel usage ils en feraient. Deux partis se formèrent, l'un qui désirait se rallier à l'insurrection, l'autre qui voulait rester fidèle à la France. Ces deux partis se chamaillaient avec véhémence, lorsque la compagnie des mobilisés de la Côte-d'Or apparut, montrant une résolution qui en imposa aux insurgés. Toutefois, sans la rentrée inespérée des chasseurs d'Afrique, Tizi-Ouzou eût été pris d'assaut quelques jours après.

Au début des hostilités, les deux cents habitants du village européen de Tizi-Ouzou s'étaient empressés de déménager, abandonnant le gros mobilier; et bien leur en prit, car plusieurs colons retardataires furent massacrés.

Le 17 avril, les Arabes commencèrent l'attaque par un feu roulant. Leur principal rassemblement se forma dans le cimetière, placé sur un petit tertre, à 300 mètres du bordj. Là ils pratiquèrent des créneaux et renversèrent trois pans de murs pour circuler à l'aise. Puis ils démolirent toutes les tombes, pour préparer des embuscades en avant.

Un capitaine du génie avait eu jadis l'idée, sous le fallacieux prétexte de protéger Tizi-Ouzou contre les entreprises des tribus kabyles du haut Sebaou, de faire creuser un fossé s'étendant du bordj au village musulman, et englobant le village européen. Ce fossé, de 1m 50 à peine de profondeur, finit avec le temps par être à moitié comblé, et d'ailleurs la garnison était trop faible pour en tirer parti. Les insurgés s'en servirent comme boyau de tranchée, pour s'avancer jusque sous les murs du bordj. Il fallut improviser, sous le feu de l'ennemi, un ouvrage en terre en forme de redan, destiné à couvrir la porte de Tizi-Ouzou faisant face à l'est. Comme on ne put donner au parapet un relief suffisant pour mettre à l'abri les hommes debout, la fusillade autour de ce point fut incessante.

Pendant vingt-cinq jours, les officiers et les soldats couchèrent au pied des remparts, se reposant quand ils pouvaient. Les insurgés, prenant dans le village des tonneaux vides, les apportèrent à trente mètres du bordj, créant des embuscades roulantes d'où ils dirigeaient leur feu sur nos créneaux. Ils eurent ainsi le temps de brûler toutes les cartouches qu'ils avaient reçues des Français!

La prise d'eau qui amène à Tizi-Ouzou le Bellaoua ayant été coupée tout d'abord, on rationna la garnison à deux litres d'eau par homme et par jour. Heureusement que les deux citernes du bordj étaient pleines, car il fallait aussi penser aux chevaux des chasseurs d'Afrique. Le pain ne manqua point, mais, le bois faisant défaut, on dut employer celui de toutes les constructions que l'on crut possible de démolir.

Le 11 mai, le bordj de Tizi-Ouzou était débloqué par la colonne du général Lallemand.

Nous avons dit que le Fort-National ou Fort-Napoléon fut fondé en 1857 par le maréchal Randon. Au moment de l'insurrection de 1871, la population européenne de cette place de guerre ne comprenait que 228 individus, dont 168 français, 39 étrangers, 13 musulmans et 8 juifs. La garnison était

forte de près de 700 hommes, soit deux compagnies de mobilisés de la Côte-d'Or, une compagnie du train des équipages, la compagnie de dépôt du 1er régiment de tirailleurs, une section de milice, quelques infirmiers, quelques spahis et gendarmes maures. L'artillerie se composait de 9 pièces avec 10 hommes. Seulement, pour les servir, on fut obligé de leur adjoindre 40 hommes du train des équipages, auxquels on apprit la manœuvre du canon.

Ces 700 hommes avaient à défendre une enceinte de 2.300 mètres de développement, flanquée de 17 bastions, et attaquée par 15 ou 20.000 Kabyles.

Les 14, 15 et 16 avril, les goums des Beni-Raten avaient été convoqués pour marcher dans la direction du col de Tirourda, par lequel on croyait qu'allaient déboucher les contingents de Mokhrani; mais, le 16 avril, ces goums firent brusquement défection, et les officiers des bureaux arabes, chargés de les conduire, ne durent leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux.

Dès le 17 avril, le lendemain même de cette défection, les insurgés vinrent investir le Fort-National.

A 800 mètres au nord, existait une école des arts et métiers, dans laquelle les jeunes Kabyles, au nombre d'environ cinquante, s'initiaient aux progrès de l'industrie européenne. Le 16 avril, tous s'éclipsèrent, et on les vit se servir contre la France de l'instruction qui leur avait été si bénévolement donnée. Ainsi, avec les échelles qu'on leur avait appris à fabriquer, ils tentèrent d'escalader les murs du fort; avec la mine dont on leur avait fait connaître l'emploi, ils essayèrent de faire brèche aux remparts. Le 16 avril au soir, le commandant supérieur de Fort-National envoya à l'école des arts et métiers un renfort de 20 soldats du train; cet établissement eut donc une garnison de 53 hommes, dont 33 ouvriers européens et employés. Le 17 avril, dans la nuit, les insurgés livrèrent un violent assaut; repoussés, ils mirent le feu aux dépendances de l'école. Le 18 au soir, la position n'était plus tenable, et le capitaine du

génie Damarest, directeur de l'école, se replia sur le Fort-National.

Ce fort est dominé de très près, et comme les courtines qui relient les bastions entre eux sont peu élevées, les balles pleuvaient dans l'intérieur de la place. On n'était guère en sûreté que près des murs ou dans l'intérieur des maisons. Il fallut percer les casernes dans le sens de la longueur, afin que ceux qui s'y étaient réfugiés pussent les traverser sans sortir. Ces casernes furent occupées par la population civile; la troupe, tenue à une vigilance de tous les instants, se voyait forcée de camper au pied des murs. On masqua les passages les plus fréquentés avec des rideaux de planches, et même avec des couvertures de campement; sans doute les balles les eussent traversées, mais les Kabyles, ne voyant plus circuler personne, craignirent de gaspiller leur poudre et ne tirèrent plus de ce côté.

Il y avait, à une quarantaine de pas de la porte d'Alger, un frêne derrière lequel venait, pendant les premiers jours du siège, s'embusquer un kabyle. Celui-ci, doué d'une adresse meurtrière, arrivait avant le jour et ne partait qu'à la nuit; on l'appela *Jean du Frêne*. Il tua successivement un soldat du train, un sergent de tirailleurs et plusieurs mobilisés. Quelques-uns de ces derniers jurèrent de venger leurs camarades ; mais deux d'entre eux encore périrent des mains de l'adroit tireur. Un jour, un sous-lieutenant de tirailleurs algériens, M. Debay, accompagné d'un artilleur et d'un mobilisé, se laissa couler par une embrasure et courut sus à *Jean du Frêne*, qu'il tua d'un coup de revolver

Les insurgés avaient découvert on ne sait où une vieille pièce de 4 espagnole. Le 2 mai, dans la nuit, des boulets tombèrent dans le Fort; mais ces boulets n'étant qu'en pierre, la garnison put espérer qu'une brèche n'était pas près de se produire.

Cependant les assiégants, devenus de plus en plus auda-

cieux, creusaient pendant la nuit des tranchées, et leurs cheminements s'approchèrent si près des remparts, qu'on entendait distinctement le bruit des pioches. Le jour, la fusillade continuait de mettre la garnison sur les dents. Dans la nuit du 10 mai, les tranchées ennemies atteignirent un égoût, au moyen duquel les insurgés essayèrent de pénétrer dans le Fort; heureusement qu'un artilleur put y lancer des artifices qui asphyxièrent plusieurs Kabyles. Par dérision, pendant leur travail de sape, les Arabes chantaient la *Marseillaise*.

Le chef d'escadrons Maréchal, commandant supérieur, décida alors qu'une sortie aurait lieu. Le 11 mai, on avait entendu le canon du côté de Tizi-Ouzou, et un espion, qui, entre parenthèse, fut tué par mégarde par un mobilisé, vint apprendre le déblocus de ce bordj. Le commandant Maréchal, voyant les Kabyles déconcertés par l'approche de la colonne du général Lallemand, fit sortir le matin une petite troupe composée de 166 hommes seulement, qui réussit à les débusquer et alla enlever leur vieux canon. Faute d'attelages pour l'emmener, on jeta dans un ravin cette pièce antédiluvienne, aux projectiles parfaitement inoffensifs. Pendant cette sortie, la milice combla les tranchées où s'embusquaient les assiégeants.

Le 21 mai, dans la nuit, la garnison entendit les Kabyles entonner un chant religieux qui fut répété trois fois; ils appelaient les bénédictions d'Allah sur ceux qui allaient mourir pour la sainte cause de l'Islam. Aussi le capitaine Ravez, chef du bureau arabe, ne s'y trompant pas, avisa tout le monde qu'on pouvait se préparer à l'assaut. Les insurgés tentèrent, en effet, une fausse attaque du côté du nord, pendant que de l'autre, mieux surveillé, ils appliquaient leurs échelles. On les repoussa à la baïonnette; et tandis qu'ils se groupaient confusément au pied de la muraille, essayant quand même de se hisser jusqu'aux embrasures, on jeta au milieu d'eux des bombes et des grenades. Le chef des artilleurs se trouvait être, dans cette

circonstance, le pharmacien de l'hôpital, M. Signorio, qui eut les mains et la figure brûlées.

Du reste, tous les officiers non combattants d'ordinaire rivalisèrent de zèle ; M. Bordy, employé d'administration, fut blessé à la tête des soldats du train, restés sans chef depuis la mort de leur capitaine, qui s'était bravement fait tuer.

Après cet infructueux assaut, deux longues journées furent nécessaires aux Kabyles pour enlever leurs morts, tant ils étaient nombreux. La garnison subit aussi des pertes cruelles.

Informé par un espion du succès du 21 mai, le général Lallemand fit répondre au commandant Maréchal :

« — J'attends des renforts pour tenter la grande affaire de votre déblocus : donnez-moi huit jours encore pour assurer mes communications par la soumission des Maatkas et des Beni-Aïssi. »

Huit jours, c'était encore possible. Le pain ne manquait pas ; on mangeait des salaisons, de la viande de cheval et de mulet. Pas de légumes, même secs ; mais ce qui inquiétait surtout le commandant Maréchal, c'est que la garnison se trouvait épuisée par quarante nuits passées sans sommeil. Enfin, le 26 juin, la colonne Lallemand vint camper sous les murs de Fort-National, et n'eut même pas besoin de livrer combat aux Kabyles.

Le général put écrire au ministre de la guerre : « ... Ce siège de soixante-trois jours formera un glorieux épisode de nos annales algériennes. »

Quant au blocus des villes maritimes de l'Algérie, jamais il ne fut complet, puisque les révoltés ne pouvaient intercepter nos communications par mer. Aucune d'entre elles ne courut donc de dangers sérieux pendant l'insurrection de 1871. La petite cité de Dellys se vit néanmoins bloquée pendant un mois ; la milice et trois compagnies des mobiles de l'Hérault la défendirent. Sur 650 habitants européens qu'elle contenait en 1871, il y avait un peu plus de

200 juifs, dont l'attitude fut déplorable ; tous ces nouveaux citoyens français refusèrent de se laisser incorporer dans la milice. A côté du nouveau Dellys, bâti à l'européenne, se trouve le vieux Dellys, peuplé de 2.000 musulmans ; par extraordinaire, aucun d'eux ne voulut rejoindre les insurgés, tous se montrèrent fidèles à la France. L'intérêt, il est vrai, parlait plus haut que la sympathie. Ils mirent même leur mosquée à la disposition de l'autorité militaire, pour y enfermer les otages livrés par les tribus établies sur la route d'Alger.

La marine prêta le concours le plus actif à la défense des villes du littoral. A Dellys, le transport *le Jura* prit les bestiaux des colons, qui ne pouvaient plus subsister faute de fourrages, et les débarqua à Alger. L'aviso *le Daim* et la chaloupe-canonnière *l'Armide*, embossés dans la rade, défendirent Dellys du côté du sud-est. A Bougie, gardée simplement par la milice et une compagnie de discipline, la frégate cuirassée *la Jeanne d'Arc* ne se borna pas à défendre par ses bordées l'accès de la place du côté de la terre ; elle offrit encore sa compagnie de débarquement, qui fit preuve de ce dévouement traditionnel dont sont animés les équipages de la flotte.

Bougie eut à repousser cinq assauts ; Dellys un seul.

III

Si toutes les fermes et les établissements isolés construits par les Européens en Kabylie furent saccagés et leurs propriétaires massacrés, les caravansérails, fortifiés généralement, purent résister. Celui d'Azib-Zamoun, situé au point où la grande route de Kabylie se bifurque, pour aller d'un côté à Dellys et de l'autre à Fort-National, résista vingt-trois jours. Aux alentours, des colons avaient bâti plusieurs maisons qui furent aussi détruites ; mais ils purent se réfu-

gier, au nombre de trente, hommes, femmes et enfants, dans le caravansérail, grande construction à quatre ailes, crénelée et située au sommet d'un coteau, d'où l'on domine les environs. Ce bâtiment, qui renfermait une fontaine donnant de l'eau en abondance, se trouvait dans les meilleures conditions pour résister. Mais les colons réfugiés à Azib-Zamoun ne possédaient que quelques mauvais fusils de chasse et peu de munitions ; heureusement que le caïd Amar-ben-Zamoun nous resta fidèle. Ce brave homme se déclara prêt à se jeter dans le caravansérail, avec ses parents et ses amis, et sa fermeté tint en respect les bandes armées conduites par Amokran-ou-Kassi, parent de Mokhrani. Lorsque la colonne Lallemand fut arrivée, elle salua avec satisfaction le drapeau français, fièrement hissé depuis le premier jour du blocus par les colons réfugiés dans l'établissement.

Au début des hostilités, Mokhrani avait sommé le commandant de la subdivision d'Aumale, colonel Trumelet, de se replier sur Alger avec toutes ses forces et de lui livrer la place d'Aumale. Cette outrecuidante proposition fut reçue comme elle méritait de l'être ; et Mokhrani voulant avoir la consolation de s'emparer au moins d'un caravansérail, jeta son dévolu sur celui de l'Oued Okhris, situé sur l'ancienne route de Sétif à Aumale, à 34 kilomètres à l'est de cette dernière place, au milieu de la tribu des Ouled Salem.

Le caravansérail de l'Oued Okhris est un petit quadrilatère à quatre bastions percés de meurtrières. En 1871, il était loué par l'autorité militaire à un vieux colon nommé Jean Rey, âgé de soixante-quatre ans, qui y vivait avec sa femme et son fils, Gentil Rey, âgé de vingt et un ans. Comme il ne passe pas grand monde sur l'ancienne route d'Aumale à Sétif, ces braves gens vivaient beaucoup moins des bénéfices du caravansérail, que des produits d'un petit lopin de terre y attenant.

Mokhrani annonçant bien haut qu'il voulait s'emparer du borj de l'Oued Okhris, le jeune Gentil Rey, qui

rôdait dans la tribu des Ouled Salem, fut mis au courant des projets de l'ex-bach-agha, et se rendit aussitôt à Aumale pour demander du secours au colonel Trumelet. Celui-ci envoya à l'Oued Okhris dix zouaves commandés par l'un d'eux, nommé Lallemand, soldat de 1re classe. Un tirailleur, Ahmed ben Mohamed, qui avait été élevé par le père Rey, lequel, l'année de la famine, l'avait trouvé mourant au bord d'un fossé, sollicita instamment de partir avec les dix zouaves, ce qui lui fut accordé.

Les défenseurs du caravansérail furent donc au nombre de treize, dix zouaves, un tirailleur, le père Rey, armé d'un ancien fusil de munition, et son fils, possesseur d'un fusil de chasse à deux coups.

Les deux Rey étaient d'excellents tireurs. Quelques jours auparavant, le fils, chassant le sanglier dans la forêt de Ksenna, avait rencontré une panthère ; sans se déconcerter, l'énergique garçon attaqua cette dangereuse bête fauve et la tua raide d'une balle entre les deux yeux.

Le 13 mars au matin, cent cavaliers de la plaine de la Medjâna parurent devant le bordj et commencèrent à tirer, mais à grande distance ; l'après-midi, ils furent rejoints par deux mille fantassins qui attaquèrent à grands cris, en s'excitant mutuellement par le mot : Djehed ! Djehed ! (la guerre sainte ! la guerre sainte !) S'embusquant dans deux petits ravins situés à soixante pas à peine du caravansérail, ils dirigèrent une fusillade infernale sur les créneaux.

Le zouave Lallemand recommanda à ses camarades de tirer sans se presser, afin de ménager les munitions. Les plus ardents d'entre les assaillants vinrent alors se faire tuer à bout portant. Gentil Rey n'en manquait pas un, et il disait en riant qu'il mettait tous ses soins à les tuer proprement. Tous ceux, en effet, sur lesquels il faisait feu, tombaient frappés d'une balle entre les deux yeux, comme la panthère de la forêt de Ksenna.

Un grand nègre nommé El Guettel, monté sur un des chevaux de Mokhrani, commandait les cavaliers ; les fan-

tassins obéissaient au fanatique Ben-Tam-tam, qui portait un étendard aux couleurs du prophète.

Ben-Tam-tam voyant que la fusillade dirigée par ses compagnons contre les créneaux du caravansérail était sans effet, quelle que fût son intensité, excita bientôt les assaillants à tenter l'assaut; et, pour leur donner l'exemple, il s'avança, son drapeau à la main, dans la direction de la porte du bordj. Les Arabes le suivaient en poussant ces terribles cris dont ils ont le secret. Le flot des assaillants, Ben-Tam-tam en tête, était arrivé à dix ou quinze mètres du but, lorsqu'un jeune zouave, nommé Pivert, l'arrêta net en abattant le porte-étendard. Indécise, la troupe s'arrêta, puis fut mise en déroute par le feu accéléré des défenseurs de la place.

Le cadavre de Ben-Tam-tam, tenant toujours son étendard jaune et vert, restait là en évidence, entouré de dix-sept autres cadavres. Ce que voyant, le zouave Pivert sortit audacieusement du bordj, et, sous une grêle de balles, alla prendre le drapeau, qu'il rapporta triomphalement à Aumale, quelques jours après.

Repoussés à l'assaut, les indigènes revinrent à leur ancien système, qui consistait à tirailler sans fin ni trêve contre les créneaux du caravansérail ; ils espéraient avoir raison des défenseurs par la privation du sommeil. Mais alors Gentil Rey se hissa sur le toit du bordj et, de là, abattit tant d'Arabes, que les deux petits ravins dans lesquels ils s'abritaient ne furent plus tenables pour eux. Le chef El Guettel, s'étant trop rapproché des zouaves, eut son cheval noir tué sous lui, et comme il essayait de se dérober, il fut lui-même grièvement blessé.

Voilà donc les bandes sans chef. On alla prévenir un parent de Mokhrani, l'ex-caïd Bou-Renan, qui vint prendre le commandement des insurgés, et tenta un second assaut, repoussé comme le premier. Vingt-deux de ses plus braves compagnons se firent tuer sous les murs du bordj. Désespérant de réduire ces treize hommes, qu'il savait du reste

à bout de munitions, Bou-Renan prit le parti de les investir et d'attendre que la famine les réduisît à capituler.

Les vivres manquaient, en effet, et la citerne était à sec. Dans la nuit du 17 mars, la famille Rey se risqua donc à quitter le caravansérail. Gentil, qui connaissait les moindres sentiers de la forêt de Ksenna, eut le bonheur d'échapper aux nombreux postes des insurgés, et de gagner Aumale avec son père et sa mère.

Le colonel Trumelet, informé aussitôt de la situation des défenseurs de l'Oued Okhris, jugea inutile de sacrifier la vie de plusieurs braves gens pour garder une bicoque sans valeur. Le 23 mars, un escadron de chasseurs d'Afrique alla immédiatement balayer l'insurrection. Des onze défenseurs qui restaient dans l'établissement, après le départ de la famille Rey, un seul avait été tué. On l'enterra près de là.

Les neuf zouaves survivants et le tirailleur Ahmed ben Mohamed rentrèrent ensuite à Aumale. Voyant le caravansérail abandonné, les vaillants disciples de Mokhrani le saccagèrent de fond en comble, puis le brûlèrent. Il ne resta debout que les quatre murs. La tombe du pauvre zouave tué fut violée. Ces brutes lui coupèrent la tête, et la promenèrent triomphalement dans les tribus.

Ce que les insurgés brûlèrent fut reconstruit à leurs frais ; le père Rey ne fut donc pas ruiné, loin de là.

IV

L'insurrection atteignit le 18 avril le petit village de Bordj-Menaïel, qui comptait, en 1871, environ quinze maisons, et qui se trouve situé à 1.200 mètres d'un vieux bordj turc, réparé par les Français.

L'insurrection s'était annoncée dès le commencement du mois par une grande effervescence chez les Kabyles. Inquiets, les colons de Bordj-Ménaïel ne pouvaient plus

sortir sans voir des groupes d'indigènes se concerter en pérorant à haute voix. Ceux-ci affirmaient bien qu'ils ne voulaient pas se révolter, mais ils se montraient partout en armes, et quand on leur demandait le motif de cette attitude guerrière, ils répondaient qu'ils se préparaient à la venue des insurgés, ajoutant qu'il y avait lieu d'organiser des patrouilles pour maintenir les communications avec le caravansérail d'Azib-Zamoun et Dellys. Ils osèrent même inviter les Européens à venir deux par deux commander ces patrouilles, mais on déclina prudemment cette proposition.

L'adjoint au maire, M. Canal, eut le courage de se rendre à Dellys, seul au milieu de la nuit. Il demanda au général commandant la subdivision cinquante soldats, pour tenir garnison dans le bordj et maîtriser les fauteurs d'insurrection ; alors le général lui montrant ses compagnies de mobiles de l'Hérault, si peu nombreuses, lui dit que, même avec elles, il aurait de la peine à défendre Dellys.

Le 18 avril, des bandes de maraudeurs parurent, tout en n'étant pas encore bien sûres d'elles-mêmes, car, dès qu'elles manifestèrent l'intention de piller la ferme Mignot, quatre miliciens en armes suffirent à les faire reculer. Les Kabyles étaient pourtant cent cinquante ou deux cents. Ils redescendaient vers le village, dans l'après-midi, lorsqu'une troupe une fois plus nombreuse se montra à l'horizon.

Les miliciens de Bordj-Menaïel, n'étant plus que huit, se réfugièrent à la mairie avec l'adjoint Canal. Bientôt les Kabyles les cernèrent, demandant qu'on leur livrât des armes et des munitions. Les colons songèrent d'abord à s'ouvrir un passage jusqu'au bordj et à s'y renfermer ; mais ils avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, qui les eussent gênés pour combattre. De plus, le bordj n'ayant ni puits, ni citerne, et ne contenant aucune provision, la faim et la soif les auraient bientôt livrés à leurs ennemis.

Les Kabyles ne manifestaient pourtant pas des dispositions féroces. M. Canal, après avoir pris l'avis des colons, résolut

de parlementer avec l'ennemi. Il stipula que tous les habitants de Bordj-Menaïel, hommes, femmes et enfants, seraient confiés à un nommé Moussa-ben-Ahmed-ben-Mohamed, frère du caïd, et qu'ils pourraient emmener avec eux une voiture chargée d'ustensiles et de linge.

Moussa accorda à M. Canal tout ce qu'il demandait, et les Européens du bordj, au nombre de trente-neuf, se remirent entre les mains du chef indigène, qui les conduisit à l'une de ses fermes. Mais en traversant le village, les colons purent voir que ceux qui pillaient leurs maisons étaient les propres serviteurs de leur étrange protecteur, et les membres indigènes du conseil municipal, ce qui n'était guère rassurant. La voiture chargée d'ustensiles et de linge disparut soudain ; puis, le soir, en arrivant à la ferme, les colons virent leurs maisons en feu. Tout le village fut saccagé.

Ahmed ben Mohamed mit ses prisonniers sous la garde de quatre de ses khammès, en ayant soin de se faire apporter leurs armes et leur argent. Le premier jour, on leur donna un peu de cousscouss ; mais les femmes kabyles ayant protesté et déclaré qu'elles se refusaient à faire la cuisine pour ces chiens de chrétiens, Moussa remplaça le cousscouss par de la galette, à raison d'une par jour pour cinq personnes. Cette galette pouvait peser un kilogramme environ.

Moussa partit ensuite pour la guerre sainte. Mal lui en prit, car dès le premier jour, au siège de Dellys, il reçut une balle à l'épaule. On conçoit qu'à son retour il ne se montra pas précisément aimable envers ses captifs. Apprenant toutefois que pendant son absence ses femmes et ses khammès avaient supprimé la galette, dans la charitable intention de forcer les chrétiens à se mortifier, il leur fit servir un plat de fèves. Le repas était encore assez maigre, après un jeûne de quarante heures ; aussi M. Canal en fit-il honte à Moussa.

« — Si tu veux nous tuer, lui dit-il, voici nos têtes ; mais ne nous fais pas mourir de faim. »

Moussa donna donc l'ordre de recommencer les distributions de galette, et comme ses femmes murmuraient, il se servit de son bras valide pour leur administrer une volée de coups de bâton.

Bientôt le bruit du canon tiré par les places assiégées ou par les colonnes qui opéraient dans les environs vint rassurer un peu les colons, qui ne purent s'empêcher de se communiquer leurs espérances ; mais, n'ayant pas une confiance illimitée dans leur protecteur, ils furent obligés de dissimuler leur satisfaction. Ils craignaient que les insurgés, exaspérés par leur défaite, ne se vengeassent sur eux en les massacrant.

Persuadé avec raison que cette mansuétude inaccoutumée des Kabyles ne pouvait durer longtemps, M. Canal résolut d'aller prévenir le général Lallemand de ce qui se passait. Un soir, il se glissa dans un ravin près de la ferme, se cacha sous un tas de fumier et attendit que la nuit fût bien noire. Puis il se risqua dans la campagne, évitant avec soin les routes et les sentiers, pour ne pas rencontrer d'indigènes. Au jour il gagna la colonne française, campée à Souk-el-Djemma (le marché du vendredi), et le lendemain même, le général dirigeait ses soldats vers les ruines de Bordj-Menaïel, où Moussa dut rendre les trente-huit prisonniers qui lui restaient. Leur captivité, relativement douce, avait duré vingt-deux jours.

Si les habitants de Bordj-Menaïel eurent la chance d'échapper au massacre, il n'en fut pas de même de ceux du village de Palestro, bâti sur les bords de l'oued Isser, à 32 kilomètres du poste de Dra-el-Mizan.

Ce village venait d'être fondé. En 1871, il se constituait en commune, avec une église ; et il comptait une centaine d'habitants, la plupart italiens.

Lorsque l'insurrection éclata dans la plaine de la Medjana, les tribus des environs étaient déjà fort mal disposées, parce que l'administration voulait établir un marché à Palestro, et les Kabyles croyaient que la création de

ce marché ferait du tort à ceux qui existaient déjà dans la contrée. Aussi, la guerre était à peine déclarée, que la tribu des Ammals, sur le territoire de laquelle est bâti Palestro, se concertait avec celle des Beni-Khalfoun ses voisins; les uns et les autres s'attroupèrent en armes, donnant pour raison qu'ils se disposaient à résister à Mokhrani, dans le cas où celui-ci tenterait de pénétrer en Kabylie. Le maire de Palestro, M. Basetti, n'ajoutant pas foi aux assurances d'El-Hadj Ahmed Dahman, caïd des Ammals, qui lui affirmait que ses subordonnés ne se révolteraient pas et qu'il répondait de la sécurité des habitants du village, alla lui-même à Alger chercher des fusils et des cartouches pour ses administrés. A son retour, il fit l'appel de tous les hommes en état de porter les armes; ils étaient 50, sur 112 habitants. Chaque jour les colons faisaient deux heures d'exercice, et les circonstances parurent si graves, que M. l'abbé Monginot, curé de Palestro, voulant donner l'exemple, se mit, lui aussi, à apprendre la manœuvre; à chaque prise d'armes, il accourait à sa place dans le rang, avec les autres miliciens.

Bientôt les colons n'eurent plus de doutes, en voyant les Kabyles traverser leur village par petits groupes armés de fusils. L'un d'eux, Séguy, vit un jour entrer chez lui le caïd des Ammals avec son fils Mohamed. Le caïd venait encore répéter aux colons qu'ils n'eussent rien à craindre, puisqu'il répondait de leurs personnes. Survint alors la fille de la maison, qui comprenait un peu le kabyle.

« — Celle-là, dit le jeune Mohamed, ne sera pas tuée; je la réserve pour en faire ma femme. »

Mlle Séguy, effrayée, supplia son père de la laisser partir à Alger; elle échappa ainsi au funeste sort réservé à ses concitoyens.

A ce moment M. Auger, capitaine du génie, passa par Palestro, en allant surveiller l'exécution de quelques travaux confiés à son service. Les malheureux habitants, convaincus que le danger devenait imminent, prièrent cet

officier d'organiser leur défense. Le capitaine comprit du premier coup d'œil qu'il fallait la concentrer dans trois édifices qui se flanquaient l'un l'autre : la gendarmerie, la cure et la maison des Ponts-et-Chaussées ; il n'y avait qu'à relier ces trois postes par des fossés d'approche, à exhausser les parapets de la terrasse des Ponts-et-Chaussées, et à improviser trois petits redans en briques, avec meurtrières et machicoulis. Nul doute que de cette façon les colons de Palestro n'eussent pu résister quelques jours, et donner aux hommes du colonel Fourchault, qui se massaient à l'Alma, le temps d'accourir à leur secours.

Ces travaux allaient être entrepris, lorsqu'arriva le lieutenant Desnoyers, attaché au bureau arabe d'Alger, escorté par quelques spahis.

Les colons prièrent aussitôt M. Basetti de se rendre auprès de cet officier pour se renseigner au sujet des bruits alarmants qui circulaient, et savoir s'il était nécessaire de se préparer à la lutte. Mais M. Basetti éluda cette démarche, disant que l'avis de M. le capitaine Auger lui suffisait. Un colon nommé Rainoldi se rendit alors auprès du lieutenant Desnoyers, et se permit de lui demander le but de son voyage.

Fort étonné, ce dernier répondit qu'il n'avait à rendre compte à personne de sa mission qui, d'ailleurs, ne concernait pas les affaires du village. Apprenant toutefois que les habitants s'inquiétaient, il fit venir les chefs indigènes des environs et les interrogea longuement. Assez édifié sur leur compte, il adressa le jour même, à l'autorité supérieure, un rapport relatif à la situation des colons de Palestro. Ce rapport prévoyait le danger et indiquait les moyens de le conjurer.

M. Desnoyers, anxieusement interrogé par son maître d'hôtel, lui déclara que les colons pouvaient dormir tranquilles ; évidemment, cet officier ne croyait pas à l'imminence du péril, et se figurait que l'administration supérieure aurait le temps de prendre des mesures.

MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Hélas ! il était trop tard. Le rapport fut envoyé le 16 avril, et la catastrophe se produisit le 19.

Ce jour-là, au matin, plusieurs milliers de Kabyles se portèrent sur le hameau du col des Beni-Aïcha, dont les habitants purent heureusement s'échapper, les communications avec la Mitidja n'étant pas encore interrompues. Mais la retraite était coupée aux colons de Palestro qui, en voyant l'incendie dévorer les maisons de leurs voisins, ne se firent plus d'illusions sur le triste sort qui les attendait.

Les Kabyles se divisèrent ensuite en deux bandes : la plus forte se dirigea sur l'Alma, pour livrer combat à la colonne Fourchault ; l'autre se rendit à Palestro, pillant et brûlant tout sur son passage.

Deux tribus des environs, les Ammals et les Beni-Khalfoun, n'attendaient, pour se soulever, que l'arrivée des insurgés. Le 19 avril au soir, tous les contingents kabyles se portèrent sur Palestro et mirent le feu aux meules établies à quelque distance du village. Immédiatement, on battit la générale, et, au son du tocsin, les colons se préparèrent à la résistance.

Toutes les maisons furent évacuées à la hâte, sauf trois : la cure, la caserne de gendarmerie et les Ponts-et-Chaussées. Les hommes valides se divisèrent en trois groupes : l'un s'enferma dans la gendarmerie, sous le commandement du brigadier et du maire ; l'autre dans la cure, avec l'abbé Monginot et le capitaine Auger ; le troisième aux Ponts-et-Chaussées, sous les ordres du conducteur Ricard et du garde champêtre, ancien soldat. Comme cette dernière construction, plus solide, était aussi plus capable de résister, les femmes et les enfants s'y réfugièrent. Les trois maisons formaient entre elles un triangle, et se flanquaient tant bien que mal. Les défenseurs passèrent la nuit du 19 au 20 avril à pratiquer quelques meurtrières et à matelasser les fenêtres.

Pendant la matinée qui suivit, les insurgés se mirent à piller les habitations délaissées, mais ils se gardèrent

bien de les incendier ; se bornant à créneler celles qui avaient vue sur le groupe occupé par les colons, ils creusèrent des tranchées pour abriter leurs tireurs. Vers midi, ils commencèrent la fusillade, et, le soir venu, se lancèrent à l'assaut du presbytère. Repoussés avec de grandes pertes, ils se tinrent tranquilles toute la journée du 21.

Mais le 22 au matin, arrivèrent les caïds des Ammals et des Beni-Khalfoun. Ces chefs, qui avaient reçu l'investiture du gouvernement français, venaient prendre le commandement des bandes insurgées, qu'ils renvoyèrent à l'assaut.

Sachant que la cure était la moins solide des trois maisons défendues, les Kabyles réunirent contre elle tous leurs efforts, et après trois furieuses tentatives, ils réussirent à y pénétrer. Voyant que les communications n'étaient pas absolument coupées avec la caserne de gendarmerie et que leur position n'était plus tenable, les colons sortirent par une porte de derrière, déterminés à se faire jour à la baïonnette. Trois d'entre eux restèrent aux mains des Kabyles, qui les massacrèrent et jetèrent leurs cadavres dans le presbytère, auquel ils mirent le feu.

Quatre hommes du groupe qui défendait les Ponts-et-Chaussées voulurent profiter de l'incendie et du tumulte qui s'ensuivit pour s'échapper ; parmi eux était le conducteur Ricard. Trois de ces fuyards, qui désertaient ainsi leur poste de combat et abandonnaient des femmes et des enfants aux fureurs de l'ennemi, réussirent à gagner l'Alma ; le quatrième fut tué.

Mais les caïds des Ammals et des Beni-Khalfoun représentèrent aux insurgés qu'en brûlant le presbytère, ils avaient sacrifié un butin considérable. Les indigènes changèrent alors de tactique. Ils envoyèrent en parlementaire devant la caserne de gendarmerie un kabyle très connu des colons, le propre serviteur du caïd des Ammals ; cet individu déclara aux défenseurs qu'ils auraient la vie sauve, s'ils consentaient à se rendre. Le capitaine Auger exigea que le caïd des Beni-Khalfoun vînt lui-même garantir ces

propositions ; et non seulement ce traître les appuya, mais il promit aux Européens de leur laisser leurs armes et de les faire escorter jusqu'au village du Fondouk, à l'abri de l'insurrection.

Il y eut alors une sorte de trêve dont quatre colons, les nommés Spazzi, Cavazza, Omer et Frenbini, profitèrent pour aller à la maison des Ponts-et-Chaussées visiter leurs femmes et leurs enfants. C'est à cette inspiration qu'ils durent la vie.

Après leur départ, les insurgés cernèrent la caserne de gendarmerie et sommèrent les défenseurs de livrer leurs armes. Le capitaine Auger, le curé Monginot, et le jeune Basetti, fils du maire, sortirent alors pour parlementer de nouveau avec les caïds. Derrière eux se tenait un vieux colon nommé Dieuloir, avec son fusil. Les caïds retinrent prisonniers le capitaine Auger et le jeune Basetti, et livrèrent aux insurgés Dieuloir et l'abbé Monginot. Dieuloir croisa la baïonnette pour défendre son curé et tomba ensanglanté. Le prêtre fut tué d'un coup de pistolet ; un kabyle lui coupa ensuite la gorge du revers de son yatagan.

Mais les défenseurs de la caserne étaient encore au nombre de trente-cinq, commandés par le lieutenant de la milice Rimez et le brigadier de gendarmerie. Désespérés, ces pauvres gens essayèrent une sortie à la baïonnette. Malheureusement, dès les premiers pas, le brigadier tomba, ainsi que le lieutenant ; celui-ci, déjà blessé la veille, fut décapité et on lui ouvrit le ventre. Le brigadier fut achevé à coups de pioche. Les colons essayèrent en vain de refermer la porte, le flot des assaillants se précipita dans la caserne, et tous les Européens, parmi lesquels se trouvait le maire Basetti, furent massacrés. On trouva dans la geôle de la gendarmerie trois indigènes, qui, mis en liberté, s'armèrent de bâtons et s'acharnèrent sur les victimes, qu'ils jetèrent ensuite au milieu des flammes, après leur avoir fait subir d'infâmes violences.

Restait le local des Ponts-et-Chaussés, où ne commandait

plus personne, depuis le lâche abandon du conducteur Ricard. Les insurgés s'y portèrent en masse, et firent sauter la porte de la cour, puis les deux portes de la maison. Les assiégés se retirèrent alors au premier étage, et, coupant l'escalier, organisèrent une vive résistance. La lutte se prolongea ainsi pendant deux jours, les Kabyles évitant de mettre le feu à la maison, dans la crainte de perdre l'or et l'argent qu'ils supposaient entre les mains des derniers défenseurs de Palestro. Vers la fin du deuxième jour, une idée infernale surgit dans leur cerveau : ils allumèrent, au rez-de-chaussée, plusieurs petits feux d'herbes sèches et de menues broussailles. Ce n'était pas l'incendie ; c'était un développement de fumée à rendre la position intenable. Sur la terrasse étaient entassées quarante-cinq personnes ; on y avait transporté les munitions, et quatre colons, embusqués derrière des matelas, défendaient à tour de rôle la brèche pratiquée dans l'escalier. Les quelques défenseurs de la terrasse se tenaient derrière le parapet, qui avait à peine quarante centimètres de hauteur. Pour faire le coup de feu, ils devaient se tenir à peu près couchés, et ceux qui essayaient de se mettre à genoux tombaient sous les balles des Kabyles. C'est ainsi que périrent trois d'entre eux.

Cependant, voyant que personne ne se montrait au-dessus du parapet, les insurgés imaginèrent d'amonceler devant la maison des pierres et des briques ; puis ils lancèrent sur la terrasse des projectiles qui firent plusieurs victimes. Mais comme ces projectiles leur étaient consciencieusement renvoyés, ils finirent par se lasser de ce système d'attaque.

Au milieu du troisième jour, la situation des derniers survivants de Palestro devint terrible. Ils n'étaient pas seulement asphyxiés par l'âcre fumée qui se dégageait du rez-de-chaussée ; les cadavres, n'ayant pas été enterrés, répandaient dans l'air des odeurs pestilentielles. Le soleil de midi dardait sur eux ses rayons ardents ; la fumée

et l'odeur des corps en décomposition les prenaient à la gorge ; l'eau allait leur manquer ; la charpente en fer de la terrasse commençait à se fendre et à s'affaisser. Pour rendre la chaleur plus intolérable, les Kabyles allumaient de grands feux autour de la maison, et il fallut user de mille moyens pour garantir les munitions et les préserver des flammèches. Les cartouches étaient renfermées dans de simples couffins ou paniers en palmier-nain ; les femmes des colons s'assirent dessus. On put ainsi conjurer une catastrophe qui semblait inévitable.

Les mères et leurs enfants pleuraient, demandant en grâce qu'on se rendît. Mais personne n'osait entamer les pourparlers ; on se souvenait trop bien du hideux massacre de la caserne. Fou de douleur, un colon s'écria qu'il fallait en finir, et se jeta sur sa baïonnette ; un autre se fit sauter la cervelle.

Enfin, dans l'après-midi, un parlementaire se présenta dans la cage de l'escalier ; mais les assiégés s'écrièrent qu'ils ne s'entendraient qu'avec le caïd des Ammals. Celui-ci s'avança donc, et leur dit qu'ils n'avaient aucun secours à attendre ; « Dellys, Tizi-Ouzou, Fort-National, Dra-el-Mizan sont, ajouta-t-il, pris et rasés. »

Il fut convenu que les colons se rendraient à discrétion, pour être conduits à Dellys, et de là embarqués pour la France. Ils étaient au nombre de quarante, dont vingt femmes et onze enfants ; plusieurs avaient des blessures. Le caïd des Ammals fit monter sur la terrasse quelques-uns de ses Kabyles ; toutes les armes furent immédiatement enlevées, et les survivants, sans exception, furent dépouillés de leurs vêtements. On arracha même aux femmes leurs boucles d'oreilles. Cela fait, la terrasse fut évacuée au moyen d'échelles.

Le lendemain, toutes les tribus qui avaient pris part à l'attaque se réunirent sur les ruines encore fumantes de Palestro, et là il fut convenu que l'on se porterait en masse vers le village de l'Alma, où se concentrait une colonne

française. Chacun prenait les plus belliqueuses résolutions, lorsque des sentinelles signalèrent l'apparition de nos éclaireurs. C'était la colonne Fourchault qui arrivait ; trop tard, hélas ! de vingt-quatre heures.

Dès que l'insurrection menaça la Mitidja, le général Lallemand avait rappelé en toute hâte la brigade Lapasset, débarquée à Bougie, et l'avait dirigée sur le village de l'Alma. Cette brigade devait être le noyau de la colonne expéditionnaire. Lapasset ayant eu une autre destination, le commandement provisoire en fut donné au colonel d'état-major Fourchault, celui-là même que nous avons vu comme capitaine lors de la grande expédition de 1857, enlever, à la tête de quelques zouaves, le village de la prophétesse kabyle. Fourchault, un peu original, était d'une bravoure éprouvée.

Le 4 avril, il réunit à l'Alma 2.700 hommes de toutes armes, dont 300 miliciens d'Alger et 600 mobiles de l'Hérault, plus 4 obusiers de montagne.

Les trois colons qui avaient quitté Palestro avec le conducteur des Ponts-et-Chaussées Ricard ne purent malheureusement donner des nouvelles de leur village que le 23 avril au matin. Le général Lallemand télégraphia aussitôt au colonel Fourchault :

« Il y a à Palestro quelques familles du village qui luttent courageusement contre les Kabyles, et que l'on pourrait sauver. Prenez trois cents zouaves et trois cents tirailleurs, braves et bons marcheurs, sans sacs, une pièce de montagne avec forte réserve de cartouches d'infanterie et un peloton de chasseurs, avec un baril d'eau-de-vie sur un mulet, vivres dans la musette ; gagnez le Fondouck, après avoir bien disposé définitivement les troupes que vous laisserez, et partez-en à neuf du soir avec de bons guides. Il y a six lieues du Fondouck au pont de Ben-Henni (nom kabyle de Palestro). Vous arriveriez à trois heures du matin, culbuteriez les bandits, et enlèveriez les familles qui vivent encore. Il y a aussi là le capitaine du génie Auger, s'il n'a

pas péri. C'est un coup de main généreux à tenter. Se borner à la chose elle-même, ne rien entreprendre au delà, garder surtout le plus grand secret, et vous réussirez. »

La mission de sauver les pauvres habitants de Palestro convenait bien au colonel Fourchault, qui possédait toutes les qualités militaires requises pour réussir dans ce hardi coup de main. Parti de l'Alma à huit heures du soir, il arriva au village du Fondouck à minuit.

Sa colonne se reposa une demi-heure et fit le café ; il s'agissait de tenir les hommes éveillés. Quand on se remit en route, il ne restait guère que quatre heures de nuit ; il fallait donc marcher rapidement, et traverser la montagne avant que l'éveil fût donné aux tribus environnantes. Fourchault, sentant que la marche ne devait être ralentie sous aucun prétexte, défendit formellement aux soldats de répondre aux coups de fusil qui seraient tirés sur eux.

A six heures du matin, halte d'une heure pour faire de nouveau le café. Quand on reprit la marche, la chaleur était accablante. On s'arrêta plusieurs fois pour masser la colonne, et permettre aux retardataires de la rejoindre. Le pays était absolument désert. Le colonel augura mal de ce silence ; évidemment, pensait-il, les Kabyles laissent s'engager la petite troupe pour en avoir plus facilement raison. Il était une heure, quand on arriva sur le plateau au centre duquel est bâti le village de Palestro ; les éclaireurs avaient bien signalé des rassemblements, mais ceux-ci avaient disparu. Tout était morne et silencieux; pas un cri, pas un coup de feu. En approchant du village, nos soldats se trouvèrent soudain en face de l'horrible réalité ! Partout du sang et des ruines. Mais laissons ici la parole au docteur Collin, qui accompagnait l'expédition :

« A notre arrivée dans le village, une odeur infecte nous saisit. De nombreux cadavres gisaient épars dans les rues ; les maisons étaient incendiées, saccagées avec un vandalisme minutieux. Des morts au rez-de-chaussée, d'autres le long des escaliers, d'autres dans les chambres du premier

étage ; dans les cours, dans les jardins, partout on rencontre des cadavres dépouillés de leurs vêtements ; les coiffures, ainsi que les pantalons, ont été dédaignées par les Kabyles. Aucun cadavre de femme ni d'enfant ; nous comptons quarante-sept cadavres d'hommes adultes ; le plus jeune peut avoir quinze ou seize ans. D'après l'inspection des corps et des lieux, la bande infernale me paraît avoir procédé comme il suit : après s'être emparés des défenseurs les plus vigoureux, en armes et sortis de leurs habitations (des gendarmes, entre autres, reconnus à leur pantalon et képi), ils les dépouillèrent et les firent brûler vifs au-dessus des brasiers dont les cendres et charbons sont encore là. De larges ampoules entourées d'une rougeur inflammatoire, indiquent parfaitement ce genre de mort chez les victimes trouvées à l'entrée du village. La face et d'autres régions presque carbonisées, ainsi que les signes d'une horrible lutte, démontrent d'ignobles et barbares raffinements. Cela a dû se passer sous les yeux des habitants retranchés dans leurs maisons. La mort de ces derniers, en effet, est plus récente, et ils paraissent avoir succombé différemment : coups de feu, égorgement, aveuglement, coups de couteau, de matraque. »

Et le docteur Collin ajoute :

« Les plus infâmes violences paraissent avoir été commises sur quelques-uns, avant ou après la mort. »

Nous n'essayerons pas de compléter cet horrible tableau. Disons qu'à côté du cadavre d'un gendarme gisaient deux chiens de chasse, éventrés parce que, sans doute, ils avaient voulu défendre leur maître. Parmi des décombres couverts de sang, nos soldats ramassèrent des titres de propriété, des billets de banque dédaignés par les insurgés. Au milieu des ruines, ils dénichèrent aussi un pillard kabyle ; on comprend qu'ils n'allèrent pas solliciter l'approbation du colonel Fourchault pour le passer par les armes.

Une large fosse fut creusée à côté de l'église dévastée, et les quarante-sept cadavres y furent déposés. La nuit venue, les cavaliers envoyés à la découverte rentrèrent sans rap-

porter aucun renseignement. La colonne Fourchault bivouaqua dans ce lieu de désolation, puis repartit pour le Fondouck, en combattant, cette fois, car les masses ennemies se ruèrent sur le petit noyau de Français assez audacieux pour pousser une pointe en plein pays insurgé. L'on peut bien dire que ce furent les fusils à tir rapide qui sauvèrent nos troupes; le général Lallemand avait donc été bien inspiré, en prescrivant au colonel Fourchault de se faire suivre par des mulets chargés de cartouches. Des feux incroyablement nourris eurent raison de l'acharnement des Kabyles. Les mulets de cacolet étant trop peu nombreux pour transporter, non seulement les morts et les blessés, mais encore les hommes épuisés, les chasseurs et les spahis mirent pied à terre et prêtèrent leurs chevaux.

Le général Lallemand télégraphia au colonel Fourchault : « Recevez mes félicitations pour vous et vos vaillantes troupes. Cette reconnaissance est une des plus audacieuses qui aient été tentées..... L'œuvre des sauvages était terminée ; il vous reste du moins la consolation d'une tentative noble et généreuse, faite sitôt qu'elle a été possible. »

Qu'étaient devenus les survivants du sac de Palestro? Ils avaient été emmenés par Amin-el-Oumena, caïd des Beni-Khalfoun, fraction de la grande tribu des Flissas. Ces malheureux racontèrent plus tard qu'en traversant les villages kabyles ils reconnurent chez les gens les plus considérables, leurs propres bestiaux, leurs effets, leurs ustensiles. Un kabyle avait passé par-dessus son burnous la chasuble du pauvre abbé Monginot; un autre portait une soutane, mais fendue du haut en bas.

Amin-el-Oumena enferma ses captifs dans des gourbis exposés à tous les vents, les prévenant au préalable que toute tentative d'évasion serait punie de mort. Ces pauvres gens avaient ramassé par terre, en quittant Palestro, quelques débris de vêtements qui les aidèrent à couvrir leur nudité. Dans ces lambeaux disparates, la vermine ne tarda pas à se mettre et à pulluler avec cette prodigalité

qu'on a souvent lieu de déplorer en Algérie. Tous les hommes de la tribu étant partis pour la guerre sainte, les captifs furent abandonnés aux femmes, hideuses mégères qui s'entendaient à merveille à tourmenter les roumis ou chrétiens tombés entre leurs mains. Ces abominables créatures trouvèrent que les prisonniers pouvaient bien coucher sur la terre nue, et que deux petites galettes par tête suffisaient amplement à leur nourriture. Deux ou trois fois un vieux kabyle donna aux malheureux quelques figues; une européenne, qui était à toute extrémité et se mourait des suites de ses blessures, reçut deux oranges. Cette infortunée ne tarda pas à succomber.

Les colonnes des généraux Cérez et Lallemand opéraient dans les environs. Chaque fois que l'on entendait le canon, les femmes kabyles, furieuses, venaient dire aux captifs qu'au premier obus qui tomberait sur leur village, on les mettrait à mort. Aussi les survivants du massacre de Palestro vécurent-ils, pendant vingt-deux jours, dans des angoisses inexprimables. Informé de leur situation, le général Cérez n'osa tenter l'attaque des villages des Beni-Khalfoun; il préféra, par humanité, traiter de la reddition des colons en échange de l'*aman* accordé aux insurgés. Le 13 mai, l'honorable général dut écrire au gouverneur (1) : « M. le capitaine Auger, Mme Valle (2) et ses enfants, tous nos pauvres prisonniers de Palestro, hommes, femmes et enfants, sont à mon camp. Ils y sont l'objet des soins de tous, et leur émotion, en se trouvant au milieu de nous, répondait à la joie qui, depuis ce matin, agitait mes troupes, heureuses de penser que leurs efforts jusqu'à ce jour avaient pu contribuer à la délivrance de nos malheureux prisonniers. »

Ceux-ci n'étaient plus que trente-neuf, la femme dont nous avons parlé plus haut étant morte. Les Ammals rendi-

(1) Amiral de Gueydon.

(2) Femme du commandant de place de Dra-el-Mizan, prise à quelques centaines de mètres de la place.

rent encore au général Lallemand un colon qu'ils avaient gardé, parce que ses blessures l'empêchaient de suivre le convoi dirigé sur la tribu des Beni-Khalfoun.

Si Amin-el-Oumena rendit ses prisonniers, il ne put toutefois soustraire sa propre tête à un châtiment bien mérité. Deux ans après, en janvier 1873, la cour d'assises d'Alger le condamna à mort avec huit gredins de son espèce. Vingt-trois Kabyles des environs de Palestro furent déportés dans une enceinte fortifiée, et treize autres eurent à subir de cinq à sept ans de détention. Et c'est en faveur de ces intéressants coquins que M. Henri Rochefort, au commencement de 1886, lorsqu'il était encore député, réclama l'amnistie! C'étaient, disait-il, des condamnés pour faits politiques! De telles aberrations d'esprit, auxquelles d'ailleurs le célèbre pamphlétaire a habitué ses contemporains, dépassent tout ce que peuvent concevoir les imaginations les plus désordonnées.

V

Dans la province d'Alger, l'insurrection ne gagna que la Kabylie, mais dans celle de Constantine elle devint générale et s'étendit jusqu'aux plus extrêmes limites du désert. Nous ne parlerons pas du siège de Bordj-bou-Arréridj, petite ville bâtie au centre du commandement du bach-agha Mokhrani; ce serait refaire, à peu de chose près, l'histoire de Fort-National ou de Tizi-Ouzou.

Le siège de Bordj-bou-Arréridj fut levé par une colonne expéditionnaire aux ordres du colonel Bonvallet. Pendant qu'elle guerroyait à l'ouest, une affaire déplorable eut lieu à Aïn-Tagrout, caravansérail situé juste à mi-chemin entre Sétif et la ville débloquée. Cette affaire, qui fut appelée devant le conseil de guerre de Constantine, et qui passionna l'opinion publique, vaut la peine d'être racontée en détail.

Le 30 mars 1871, M. Trinquand, capitaine au 90e de ligne,

adjoint au bureau arabe de Sétif, reçut l'ordre d'aller s'installer à Aïn-Tagrout; il avait pour mission de surveiller les goums, et d'assurer le service de correspondance entre Sétif et la colonne qui opérait contre les contingents rebelles de Mokhrani.

M. Trinquand trouva au caravansérail d'Aïn-Tagrout une petite compagnie, 60 hommes à peine, du 78e de ligne, avec le capitaine Chichet. Etant le plus ancien, il prit le commandement.

D'abord il vérifia la position et l'emplacement qu'occupaient les différents goums, jusqu'alors restés fidèles; les jugeant trop éloignés pour pouvoir compter sur leur appui, il leur prescrivit de se rapprocher; mais il comprit, à des signes non équivoques, que ces goums se disposaient à faire défection. En effet, derrière lui, le 13 avril, deux convois isolés furent pillés et un voiturier européen disparut. Accompagné d'un seul spahis, Trinquand se rendit aussitôt sur les lieux pour faire une enquête, et le caïd sur le territoire duquel les méfaits avaient été commis n'alla même pas le voir; à son retour, il apprit que le goum des Cédratas, qui avait reçu ordre d'occuper le passage de l'oued Chaïr, entre Aïn-Tagrout et Bordj-bou-Arréridj, avait formellement refusé d'obéir. Ce qui inquiéta encore davantage le capitaine, ce fut une conversation qu'il eut avec le spahis qui l'avait accompagné. Celui-ci savait que le caïd qui s'était dérobé avait dit à ses administrés : « Comment ! il est venu ici un officier français avec un simple spahis, et vous ne les avez pas égorgés? » Un indigène lui avait aussi conseillé de rentrer vite à Aïn-Tagrout, sans quoi il serait assassiné.

Le 16 avril, Trinquand reçut un convoi de vivres de 600 à 650 mulets, et quatre prolonges du train portant plusieurs quintaux de fourrages ; ce convoi devait être dirigé sur Bordj-bou-Arréridj, et les prolonges rétrograder ensuite sur Sétif, en emportant les malades de la colonne. M. Valette, interprète militaire, et M. Mariage, officier payeur des

spahis, venu à Sétif pour toucher la solde, profitaient tous deux de l'occasion pour se rendre à leur poste.

Le 17 avril, M. Trinquand se mettait en route avec le convoi, pour Bordj-bou-Arréridj, lorsqu'il apprit la défection des Cédratas. Aussitôt il fit arrêter et masser son monde, puis, voyant que des rassemblements insurgés se préparaient à lui disputer le passage, il rétrograda sur Aïn-Tagrout et fit décharger les mulets et les prolonges. Les caisses et les sacs furent rangés devant la porte du caravansérail, et des spahis allèrent prévenir de la situation le colonel commandant les troupes de la Medjana et le colonel commandant la subdivision de Sétif.

Ceux envoyés à Bordj-bou-Arréridj, ne pouvant passer, rentrèrent deux heures après leur départ; les autres rapportèrent de Sétif cette réponse : « Tenez ferme, une compagnie de zouaves et vingt-cinq hussards, vous portant des cartouches, vont vous rejoindre. Le maire de Sétif réunit le goum, que je ferai ensuite partir avec quatre spahis. »

Mais le pauvre capitaine perdait la tête. Par surcroît, tous les goums des environs, à l'exception de celui du caïd Ben Illès, qui ne fit défection que le lendemain, nous trahirent dans cette journée du 17 avril. Les ouvriers civils qui travaillaient à la route s'empressèrent de remonter au caravansérail d'Aïn-Tagrout. Le 18 au matin, quatre ou cinq cents cavaliers, nouvellement insurgés, avec une centaine de fantassins, parurent à un kilomètre du bordj ; tous s'excitaient au combat en provoquant nos soldats. Trinquand fit alors déployer en tirailleurs la compagnie du 78e, flanquée d'un côté par quelques spahis, de l'autre par des goumiers encore fidèles. Après un échange de coups de feu, le contingent ennemi se dispersa.

A ce moment, nos derniers goumiers disparurent; ce que voyant, les muletiers du convoi crevèrent un certain nombre de sacs, puis, montant sur leurs bêtes, s'enfuirent dans toutes les directions. Un troupeau de bœufs et de moutons, destiné à la colonne, se dispersa également.

Tout cela devait importer assez peu au capitaine Trinquand, s'il avait eu la conscience bien nette de son devoir. Ne savait-il pas qu'une compagnie de zouaves allait lui arriver, ainsi qu'un peloton de hussards, lui apportant des cartouches? De plus, il avait sous la main soixante soldats de ligne, quelques spahis, et une vingtaine d'ouvriers et de colons. Ceux-ci, il est vrai, n'étaient pas armés; mais ils pouvaient rendre mille petits services dans l'intérieur du bordj, en attendant qu'ils prissent les fusils des morts et des blessés.

Evidemment la position des défenseurs d'Aïn-Tagrout était critique; mais enfin, cent Français, devant être portés à deux cents, à l'arrivée du détachement de Sétif, ne se laissent pas enlever dans un caravansérail fortifié comme l'était celui d'Aïn-Tagrout.

Les avocats de Trinquand prétendirent que le bordj était en mauvais état de défense. Le capitaine Chichet, qui, lui aussi, a eu sa part de responsabilité dans l'évacuation de ce poste et l'abandon d'un convoi de vivres, déclara plus tard au conseil de guerre que tous les créneaux auraient eu besoin d'être refaits, étant beaucoup trop larges. C'est possible, mais vraiment une semblable allégation ne peut être prise au sérieux; en effet, le caravansérail d'Aïn-Tagrout, bâti sur le rebord d'un plateau très large, domine la contrée par trois de ses faces. Qu'importait donc que les créneaux de ces trois faces fussent un peu larges? Ils ne couraient certainement pas le risque d'être enfilés par l'ennemi. Et quant à la quatrième face regardant le plateau, les Kabyles en eussent été tenus à une respectueuse distance par les 70 chassepots de la compagnie de zouaves, les 60 chassepots du 78e, les 40 chassepots des hussards et des spahis. C'est à faire rêver de voir des officiers français douter d'une position de cette valeur, alors que des colons mal armés, ou de faibles détachements, tiennent tête aux Arabes dans des bicoques dominées de toutes parts.

Le caravansérail d'Aïn-Tagrout forme un carré parfait de 37 mètres de côté comptés sur les murs d'enceinte, qui ont donc 148 mètres de développement. Et M. Trinquand pensait que 170 hommes de troupes régulières ne suffiraient pas à défendre un pourtour de 192 mètres, dont les trois quarts au moins ne pouvaient être attaqués bien vigoureusement !

Au conseil de guerre, cet officier exposa qu'il eût été matériellement impossible de renfermer le convoi dans la cour du caravansérail, encombrée alors par les prolonges et les voitures de colons. Mais le président aurait pu lui répondre qu'avec ces prolonges et ces voitures, il y avait lieu de former un retranchement en avant de la grande porte du bordj, retranchement qui aurait défié toutes les attaques des Arabes, si l'on avait comblé les intervalles par des caisses à biscuit, des sacs de café, enfin par toutes sortes de bagages encombrants. Oui, un officier doué d'un peu de sang-froid eût débarrassé la cour de cette façon, et comme le convoi de vivres que l'on était chargé de défendre assurait la subsistance des hommes et des chevaux pour un temps indéfini, on n'avait qu'à se laisser tranquillement cerner.

Cependant, M. Trinquand eut l'audace de télégraphier à Sétif que la position n'était plus tenable ; et il savait que les zouaves et les hussards allaient le rejoindre ! Ne voulant pas les attendre, il donna ordre au capitaine Chichet de faire préparer ses hommes pour le départ.

Alors se passa une scène déplorable. On défonça les barils ; soldats et colons se précipitèrent pour boire à même le vin et l'eau-de-vie. On se noya dans l'ivresse, et le détachement se mit en route en titubant honteusement.

On chargea les quatre prolonges du train de bagages, d'effets, de cantines appartenant aux officiers et aux colons ; par-dessus on installa quelques femmes et quelques enfants d'employés des ponts-et-chaussées ou d'ouvriers, avec plusieurs soldats et colons ivres-morts.

C'est dans cet équipage peu brillant que la petite colonne rencontra, au moulin Saint-Rham, ses sauveurs venant de Sétif, et faisant le café. Très surpris, le capitaine de zouaves, M. Bouché, qui avait fait ramasser pendant la route deux ou trois cents convoyeurs arabes fuyards, proposa à M. Trinquand de rétrograder pour sauver au moins la plus grande partie du convoi. Il lui fut répondu que les goums ayant trahi, le bordj se trouvait hors d'état de résister à une attaque. Le vieil officier se récria ; mais comme il était le plus jeune de grade, il dut s'incliner.

La conduite du capitaine Trinquand, en tant que soldat, fut mise hors de cause par ses antécédents militaires ; mais l'autorité crut devoir déférer au conseil de guerre un officier qui n'avait pas bien vu de quel côté était le devoir, en abandonnant une position sans se renseigner sur les forces qui auraient pu l'attaquer, et sans attendre les renforts qui l'eussent mis en mesure de résister indéfiniment.

Grâce à la brillante plaidoirie d'un avocat distingué du barreau de Constantine, M. Gilotte, on acquitta le capitaine Trinquand qui, seul, avait pourtant donné un exemple de défaillance pendant cette terrible année.

Dans le sud de la province de Constantine, quelques mois avant la prise d'armes de Mokhrani, un individu qui se prétendait chérif et descendant du Prophète, Bou-Choucha, avait fait son apparition, à la tête d'une bande de coupeurs de route et d'écumeurs du désert. Dans l'hiver de 1870 à 1871, il s'empara d'Ouargla et, dès qu'il apprit l'insurrection de la Medjana et de la Kabylie, il marcha sans hésiter sur Tuggurt, proclamant la guerre sainte et ralliant sur son chemin tous les bandits, tous les mécontents, tous les fanatiques du Sah'ra.

La kasbah de Tuggurt avait pour garnison une section de tirailleurs indigènes commandés par un lieutenant nommé Mousseli ou Mousli ; cet excellent officier, qui avait appris à lire et à écrire au régiment et qui travaillait à s'instruire, allait se faire naturaliser français.

Mousli avait peu de vivres, peu de cartouches ; au bout de deux jours de fusillade, voyant que les bandes de Bou-Choucha s'épaississaient toujours, il consentit à capituler, s'engageant à livrer la bicoque dont les murs en terre séchée au soleil s'écroulaient à la moindre pluie, mais stipulant formellement que lui et ses hommes se retireraient avec armes et bagages, et rentreraient à Biskra sans être inquiétés.

Les quelques tirailleurs blessés qui ne pouvaient suivre, furent confiés à des habitants de Tuggurt, et la petite troupe de Mousli, composée d'une trentaine d'hommes à peine, marcha sur Biskra.

Mais Bou-Choucha, violant la parole donnée, fit poursuivre les trente malheureux turcos, que ses cavaliers cernèrent, dans un bas-fond, au milieu des dunes. Les nôtres se mirent aussitôt sur la défensive ; calmes et résolus, ayant épuisé leurs dernières cartouches, ils moururent sans forfanterie comme sans faiblesse, avec toute la résignation des fatalistes. Aussi simplement que l'héroïque sergent Blandan, le lieutenant Mousli resta debout malgré ses blessures, et ne tomba qu'un des derniers, foudroyé par une décharge à bout portant.

Pendant que ses cavaliers accomplissaient ce bel exploit, Bou-Choucha, resté à Tuggurt, se signalait également, mais d'une manière beaucoup moins périlleuse.

Il commença par faire saisir les sept ou huit blessés que les turcos n'avaient pu emmener, et les fit égorger sous ses yeux ; puis on les décapita, et leurs têtes furent exposées sur les murs de la citadelle. Trouvant que sept têtes ne suffisaient pas, il fit déterrer trois turcos tués à l'attaque de la kasbah, et leurs têtes allèrent rejoindre celles de leurs camarades. Ce n'était pas assez. Comme les parents et les amis de notre khalifa de Tuggurt, le fameux Ali-Bey, s'étaient retranchés avec des armes, des munitions, des vivres, dans la plus solide maison du ksar où ils auraient pu résister longtemps, Bou-Choucha leur envoya dire qu'il avait

consenti à laisser les turcos regagner Biskra, et qu'il proposait aux gens du çof (parti) d'Ali-Bey de faire route avec eux, promettant de ne pas les inquiéter. Les assiégés eurent le tort de se fier, comme le malheureux lieutenant Mousli, à la parole de cet hypocrite ; s'étant rendus, ils furent égorgés jusqu'au dernier.

Puisque nous avons raconté l'histoire du chérif Bou-Baghla, nous en ferons autant pour celle, beaucoup plus intéressante, du chérif Bou-Choucha.

Celui-ci s'appelait tout simplement Mohamed ben Brahim. D'abord petit berger dans une tribu de la province d'Oran, il ne tarda pas à courir les aventures, témoignant ainsi que la valeur n'attend point le nombre des années. Ses débuts ne furent pas encourageants : les temps devenaient durs pour le pauvre monde, et les spahis rivalisaient avec les gendarmes maures pour chercher noise aux croyants en quête du *bien de Dieu* (1). Mohamed ben Brahim arrêté, selon lui, pour une simple peccadille, rien qu'un vol à main armée sur une route, fut déféré à la commission disciplinaire de la subdivision de Mascara.

Condamné à un an de prison, il s'évada et alla rejoindre Si Lala, chef des Ouled Sidi Cheikh révoltés. Si Lala (ou Si el Ala) eut lieu d'être satisfait des services de Mohamed, qui fut blessé en combattant dans la prétendue voie de Dieu. Mais c'était particulièrement dans les razzias qu'il se distinguait.

Vers la fin de 1869, cet intéressant personnage sentit le besoin de s'établir pour son propre compte.

Avec quelques gredins de son espèce, il quitta Si Lala pour écumer le pays des Eurgs (dunes), entre Laghouat, Tuggurt et Ouargla. Ayant réussi à détrousser assez proprement quelques caravanes, sa réputation s'étendit dans la contrée. Bientôt sa troupe grossit au point qu'il en conçut des inquiétudes. Comment faire vivre tout ce monde-là dans

(1) Chercher le bien de Dieu, pour les Arabes, c'est voler.

un désert? Bou-Choucha prit le parti de se proclamer chérif et de prêcher la guerre sainte. Apprenant que la France avait maille à partir avec la Prusse, et que les troupes de l'armée d'Afrique venaient de s'embarquer, il entra bravement à Ouargla.

Mais les prophéties arabes annoncent que le Mouley-el-Sâa, le maître de l'heure, le chérif qui chassera les Français de l'Algérie, s'appellera Mohamed ben Abdallah comme le prophète. Ben Brahim était, d'ailleurs, un nom bien vulgaire, sentant sa roture d'une lieue; l'ex-petit berger devint donc Mohamed ben Abdallah.

Ce nom n'était pas encore assez significatif. Comme le dit plaisamment M. Philippe, interprète militaire (1), dans ses *Etapes sahariennes,* un chérif qui se respecte doit toujours porter un surnom caractéristique, tiré, soit de ses habitudes, soit de son physique, soit des animaux qui lui sont familiers. C'est ainsi que nous avons eu successivement Bou-Maza, l'homme à la chèvre, Bou-Baghla, l'homme à la mule, et bien d'autres, qui tous ont pris ces surnoms, sans préjudice de celui de Mohamed ben Abdallah. Les bandits qui formaient le conseil du nouveau chérif l'appelèrent Bou-Choucha, nom qui signifie, selon les uns, l'homme à la chamelle rapide, selon d'autres, l'homme à la chevelure abondante.

Bou-Choucha n'osa guère s'aventurer au nord de Tuggurt, où venait de paraître une petite colonne aux ordres du commandant Adeler; et même, quand le général Lepoitevin de Lacroix, commandant la province de Constantine, accompagné du général de Gallifet, commandant la subdivision de Batna, marcha sur Tuggurt, notre homme s'empressa de regagner le désert, abandonnant à la vengeance ou à la clémence des Français tous les comparses qu'il avait entraînés à la révolte. Le général de Lacroix se montra sans pitié envers ceux qui furent convaincus d'avoir mas-

(1) Actuellement colonel du 33e de ligne.

sacré les turcos, déterré les morts ou achevé des blessés; en trois jours, il en fit fusiller cent dix-sept.

Après la répression de l'insurrection, Bou-Choucha continua à exercer le métier lucratif de détrousseur de caravanes. Nous avions alors à Ouargla un caïd intelligent et résolu, Si Saïd ben Driss, lieutenant indigène au 3e spahis, qui essaya vainement plusieurs fois de prendre le chérif; la chose n'était pas facile dans ces immenses plaines situées entre le grand désert et le Sah'ra algérien. Le bandit s'échappait toujours.

Au commencement de 1874, il faillit même enlever le général Liébert, commandant la division de Constantine, qui se dirigeait sur Ouargla avec une simple escorte de vingt-cinq cavaliers, car il ne fallait pas compter sur un goum de cent chevaux pris dans le pays. Bou-Choucha faisait, à ce moment, une audacieuse incursion à la tête de cent cinquante bandits à cheval et de trente autres montés sur des meharas (1) ou chameaux coureurs. Il vint razzier une fraction de la tribu des Châmbas, à deux lieues à peine de l'endroit où campait notre petite troupe, et tua les hommes qui essayèrent de résister. Mais apprenant la présence de Liébert dans le voisinage, il se retira précipitamment, ne supposant pas qu'un officier général français pût avoir l'audace de s'aventurer dans le désert avec vingt-cinq cavaliers seulement et quelques hommes du train. Il est plus que probable que, s'il avait su n'avoir affaire qu'à une poignée de braves, il aurait éprouvé la tentation de s'emparer de leur chef, ce qui eût été un joli coup de filet.

Prévenu le lendemain, à huit heures du matin, de la présence de Bou-Choucha, le caïd d'Ouargla quittait l'oasis peu de temps après avec deux cents hommes auxquels on avait distribué de l'eau et des vivres pour quinze jours, et prenait le chemin du pays où il espérait rejoindre la bande de pillards commandée par le chérif. La première jour-

(1) Pluriel de *mehari*.

née, la troupe de Si Saïd fit vingt lieues ; elle devait infailliblement atteindre Bou-Choucha qui, attardé dans sa retraite par les troupeaux qu'il venait de razzier, ne pouvait guère s'avancer qu'à raison d'une douzaine de lieues par jour. Le lendemain de son départ, le caïd découvrit les traces laissées par les hommes et les animaux de son ennemi ; en les suivant il était sûr de le gagner de vitesse. En effet, le troisième jour, au soir, l'audacieux officier était en vue des cent quatre-vingts brigands du chérif ; sans désemparer et sans s'inquiéter de leur nombre, il les attaqua résolûment. Mais les gens de Si Saïd, voyant qu'ils avaient à lutter contre une troupe égale en nombre, ne tardèrent pas à se décourager. A l'arrière-garde, Bou-Choucha faisait le coup de feu, entouré de ses plus braves. Plusieurs fois Saïd essaya de l'aborder corps à corps, mais le bandit, qui ne se souciait pas de se mesurer avec un aussi rude joûteur, réussit à gagner une éminence sablonneuse, où il massa son monde pour résister à outrance. Si ses hommes tenaient infiniment à garder le butin conquis, ceux de son adversaire ne cherchaient pas à le recouvrer, puisqu'il ne leur appartenait pas.

Obligé de se replier, Si Saïd ben Driss jura qu'il prendrait sa revanche. Sachant, un autre jour, que le chérif était campé au fond du désert, à Insalah, en plein pays des Touaregs, et que faute d'argent pour les nourrir il avait licencié presque tous ses combattants, il quitta Ouargla avec cent cinquante cavaliers, la plupart armés de fusils Chassepot, et un beau matin, Bou-Choucha, qui ne s'attendait pas à être poursuivi si loin des possessions françaises, se vit entouré. Certes, il était brave, et si quelqu'un eût osé l'attaquer à l'arme blanche, on ne l'aurait pas eu vivant. Mais son campement était dans un bas-fond, et Si Saïd, plaçant sa troupe sur toutes les positions dominantes, fit ouvrir le feu à grande distance. Bou-Choucha eut beau riposter tant qu'il put ; ses coups n'arrivaient pas à bonne portée ! A la fin, grièvement blessé, il tomba en criant qu'il se rendait.

Traduit devant le conseil de guerre de Constantine, il parut singulièrement énervé par la longueur des débats, qui durèrent quinze jours, à cause des plaidoiries.

« — Finissez-en, dit-il aux juges ; je vous supplie en grâce de me faire fusiller sur-le-champ ; ne croyez pas que j'aie peur de la mort. »

Et, hors de lui, il jeta son burnous à terre, montrant aux juges étonnés son corps couvert de cicatrices.

« — Regardez, cria-t-il, regardez ! »

Et il désignait sa gorge, où l'on voyait les traces horribles d'une blessure, d'une de ces blessures dont on ne revient pas.

« — Voyez cette blessure, s'écria Bou-Choucha ; c'est la trace de coups de couteau qui m'ont scié le cou aux trois quarts. Un jour, poursuivi par la colonne du général de Lacroix sur la route d'El Goléah, au sud d'Ouargla, j'ai été trahi et abandonné par les miens ; l'un d'eux, pour s'emparer de ma cassette, m'a surpris pendant mon sommeil et s'est enfui avec mon argent, me laissant sur le terrain ; j'avais perdu tout mon sang et je soutenais ma tête avec la main, afin qu'elle restât fixée sur mes épaules. Comment ai-je pu survivre à une blessure pareille ? Je l'ignore. Dieu le voulait ainsi, et me réservait à votre jugement. Je sais bien que vous me condamnerez à mort ; vous ne pouvez faire autrement, et je n'aurai que ce que je mérite. Mais encore une fois, finissez-en, et faites-moi fusiller tout de suite. Je ne comprends pas toutes vos lenteurs ; à quoi servent donc vos questions et les dépositions de ce troupeau de témoins que vous avez fait venir devant vous ? »

Le verdict du conseil de guerre, qui avait à répondre à plus de cent questions dont les trois quarts entraînaient la peine capitale, nécessita plusieurs heures de délibération. Le chérif fut, bien entendu, condamné à mort. Il poussa un soupir de soulagement, mais sachant que les lenteurs de notre justice ne permettaient pas une exécution immédiate, il reprit avec regret le chemin de sa prison.

Enfin, un mois plus tard, quatre ans après s'être couvert les mains de sang à Tuggurt, cet homme, qui sous des dehors maladifs cachait une énergie de fer, fut conduit au camp des Oliviers, lieu ordinaire des exécutions, près de Constantine. On vit un petit être pâle et décharné, mais ferme et résolu, les yeux rayonnant de satisfaction, descendre avec empressement d'une voiture cellulaire, et venir, sans forfanterie, se placer en face de douze chassepots, pour expier les innombrables assassinats qu'il avait commis. Chose étrange chez un arabe, il mourut en prononçant le mot de Fatma. Cette Fatma était une fille de la grande famille des Ouled Sidi Cheikh ben Hamza, qu'il avait enlevée dans le Gourara, au sud du Maroc. Elle ne l'avait guère aimé, non parce qu'il s'était emparé d'elle par violence, mais parce qu'il était, en sa qualité de berger, fils de berger, né de petite race. Lui, tenait à elle par vanité et par orgueil.

VI

Il est fort heureux que l'Algérie ait eu, en 1871, un gouverneur-général tel que l'amiral comte de Gueydon. Dès les premiers jours, celui-ci, dont l'énergie était à la hauteur des difficultés, sentit combien il était urgent de raffermir le principe d'autorité, en faisant respecter son commandement. Ne se souciant en aucune façon d'être enlevé et insulté, comme le général Walsin-Esterhazy, par les chevaliers du trottoir algérien, il fit débarquer de la frégate *la Gloire* trente matelots, avec armes et bagages, et les installa au palais du gouvernement. Les Biskris, la plèbe espagnole et maltaise, voyant les marins monter la garde avec leur attitude martiale et résolue, purent se dire que le moment des joyeusetés populaires était passé.

L'amiral eut bientôt l'occasion de réduire les clubistes

au silence. Voulant tâter le nouveau gouverneur, ils lui envoyèrent des délégués qui essayèrent d'exercer sur lui une pression. Dans quel sens? Personne ne le disait, nul ne le savait; il s'agissait probablement d'intimider l'amiral, en lui faisant sentir qu'il était dans la main du peuple. Prévenu qu'une députation désirait conférer avec lui, l'amiral descendit dans la grande cour mauresque du Palais, puis, abordant les délégués d'un air qui n'avait rien d'aimable :

« — Messieurs, leur dit-il, vous avez voulu me voir ; me voici. Que voulez-vous? Est-ce l'état de siège?

« — Non, non! s'empressèrent de répondre les délégués.

« — Si ce n'est pas cela, je ne vois pas que vous puissiez me demander autre chose. Retirez-vous. »

Et les délégués se retirèrent un peu déconcertés.

N'ayant plus à craindre de désordres sur la voie publique, l'amiral put se livrer sans obstacle à l'œuvre de pacification du pays. Assumant résolûment la responsabilité du pouvoir, il se réserva la haute direction des opérations militaires; aussi toutes celles qui eurent pour but d'arrêter le mouvement insurrectionnel furent-elles ordonnées par lui, de concert avec le général Lallemand.

Comprenant ensuite la nécessité impérieuse d'une répression sévère, de nature à produire une profonde impression sur les Arabes en leur ôtant la tentation de se révolter de nouveau, l'amiral imposa aux populations insurgées 32 millions de contribution de guerre, sur lesquels plus de 20 millions furent donnés à 8.580 indemnitaires, soit 10.600.000 francs pour pertes mobilières ou de récoltes, 6.400.000 fr. pour pertes immobilières, 1.400.000 francs pour dommages causés par l'incendie des forêts, et près de deux millions pour prix du sang. Les 12 millions restants furent versés au trésor, pour être affectés à la colonisation et aux différents services dont les établissements, tels que églises, casernes, écoles, avaient été détruits.

Mais, comme dit le proverbe, plaie d'argent n'est pas

mortelle. Pour affermir la paix, il fallait frapper les indigènes dans ce qu'ils avaient de plus cher, c'est-à-dire confisquer une partie des terres qu'ils avaient toujours voulu soustraire à la colonisation européenne. Plus de 500 mille hectares leur furent enlevés. L'amiral de Gueydon put essayer alors un système de colonisation ayant pour but de rendre disponibles de vastes territoires. Il provoqua la loi du 15 septembre 1871, qui attribuait aux immigrants venant d'Alsace et de Lorraine cent mille hectares en Algérie. Un mois après le vote de cette loi, le Président de la République promulgua un décret réglant le mode de distribution de ces terres, si généreusement allouées aux malheureux qui désiraient rester français. Par une première disposition, le concessionnaire pouvant justifier de la possession d'un certain capital, qu'il s'engageait à consacrer à la mise en valeur de son terrain, devait en devenir propriétaire définitif, après avoir prouvé quelles dépenses avaient été réellement faites. Peu d'Alsaciens-Lorrains furent dans ce cas. Suivant une autre disposition, applicable à l'immense masse des immigrants, l'antique concession fut remplacée par un bail de neuf ans; mais le bailleur devait accepter certaines conditions de résidence et de mise en valeur de son terrain; une fois les conditions remplies, il devenait propriétaire définitif. Les anciens concessionnaires étant de la sorte remplacés par des locataires qui ne pouvaient donner de gages, ces conditions semblaient encore bien dures; aussi le général Chanzy, successeur de l'amiral de Gueydon, dut-il provoquer, dès 1874, un décret réduisant à cinq ans la durée du bail.

Un peu plus de 10.000 Alsaciens et Lorrains, formant 2.200 familles, arrivèrent en Algérie vers 1872. Des comités disposant de sommes importantes les reçurent à leur débarquement, et les installèrent dans les maisons qu'on leur avait préparées lors de la création des nouveaux villages, dont l'emplacement avait été choisi avec un soin tout particulier. Leur nourriture fut assurée pendant quel-

que temps, et ils trouvèrent toutes les facilités voulues pour se mettre au travail. Malheureusement, la bonne volonté ne suffit pas toujours pour faire un bon colon, et, parmi les arrivants, les paysans formaient la minorité. Presque tous les Alsaciens qui vinrent en Algérie, en 1872 et 1873, étaient des ouvriers de fabrique, braves gens, si l'on veut, fort attachés à la France, mais n'ayant pas plus de chance de réussir que les colons de 1848. Les efforts des comités en leur faveur restèrent à peu près infructueux. Quatre villages, Haussonviller, dans la vallée des Issers, en Kabylie, deux autres autour de Djigelly, Strasbourg et Duquesne, puis encore Bitche, près de Constantine, voilà ce qui reste aujourd'hui de la colonisation par les immigrants d'Alsace-Lorraine. Dès que les distributions d'argent et de vivres s'arrêtèrent, presque tous repartirent ou se dispersèrent dans le pays; quelques-uns attendirent l'expiration de leur bail de cinq ans, vendirent leur concession, et disparurent.

Toutefois, un résultat était acquis : le nombre des hectares livrés à la colonisation européenne se trouvait à peu près doublé. Les Algériens se plaignirent amèrement de ce que la loi du 15 septembre 1871 ne faisait aucune part aux gens du pays, aux fils des colons de la première heure, et sollicitèrent des terrains dans les nouveaux villages. Se rendant à ces justes réclamations, le gouverneur fit modifier le décret de répartition, et alloua des terres aux Algériens, mais à la condition que les concessionnaires fussent mariés.

Le gouvernement de M. Thiers ayant été renversé le 24 mai 1873, l'amiral de Gueydon crut devoir donner sa démission.

Chanzy le remplaça. Ce fut avec plaisir que les Algériens virent l'ancien général de la deuxième armée de la Loire, investi du titre de gouverneur civil et de commandant en chef des forces de terre et de mer. En réalité, personne ne doutait que le pays n'eût un nouveau gouverneur militaire ; mais du moins les apparences étaient sauvées, et les Algé-

riens savaient que le brillant officier aimait l'Algérie, où il avait fait ses premières armes et conquis tous ses grades jusqu'à celui de général de brigade. Quelques journaux de la colonie essayèrent bien de refroidir l'enthousiasme, en mettant en suspicion le républicanisme du général; mais, somme toute, on aimait mieux avoir un administrateur qu'un homme politique.

L'amiral de Gueydon avait remanié les divisions des trois provinces, et considérablement augmenté les territoires civils. Rétablissant le Conseil supérieur, il avait placé à la tête des districts retirés à l'administration militaire, de simples employés. Chanzy n'hésita pas à réduire dans de notables proportions le territoire civil, et à retirer aux administrateurs leurs pouvoirs disciplinaires. Les journaux entrèrent en campagne contre le nouveau gouverneur, qui eut le tort de s'en émouvoir, et voulut imposer silence à la presse radicale, en mettant Alger en état de siège; puis, il supprima le journal *la Solidarité,* dont les excès de langage dépassaient toute mesure. Le maréchal de Mac-Mahon et l'Assemblée nationale, devant laquelle on porta le conflit, donnèrent raison au gouverneur-général. L'état de siège fut maintenu. Dès lors, Chanzy perdit la faveur de l'opinion publique, et devint l'objet d'attaques incessantes. Chacun de ses actes était combattu de la façon la plus passionnée.

Après avoir réduit le périmètre du territoire civil tracé par son prédécesseur, il avait rattaché plusieurs tribus aux circonscriptions existantes; l'ensemble du territoire occupé par ces circonscriptions fut dit de droit commun, et le territoire qui était en dehors fut dit de commandement. Le séquestre collectif ordonné par l'amiral de Gueydon avait été apposé sur plus de deux millions d'hectares; mais comme les indigènes ayant pris part à l'insurrection avaient fini par acquitter leurs amendes, il était matériellement impossible de conserver le *statu quo*. C'eût été mettre les Arabes dans l'impossibilité de vivre, ou les refouler hors de l'Algérie.

Chanzy institua donc des commissions mixtes, avec mis-

sion de tracer dans les terres séquestrées le périmètre de villages nouveaux, et de conclure avec les indigènes des conventions aux termes desquelles ils rachèteraient le surplus de leurs terres. Sur deux millions d'hectares mis d'abord sous séquestre, il en resta quatre cent cinquante mille que l'on attribua à la colonisation. Ces mesures furent néanmoins discutées. On ne voulut pas comprendre que les terrains conservés aux colons avaient seuls une valeur sérieuse, tandis que ceux que l'on rendait aux Arabes ne pouvaient être utilisés.

Chanzy fit promulguer, le 23 juillet 1873, une loi sur la propriété indigène. Mais on ne pouvait du soir au lendemain en tirer le parti qu'il était permis d'en attendre. Il fallait tout d'abord créer des agents capables de mener à bonne fin les études que nécessitait l'application de cette mesure. C'était une affaire de temps. L'opinion publique ne raisonna pas, et les tâtonnements forcés de l'administration furent qualifiés de lenteurs calculées et voulues.

Nul n'osa toutefois accuser le général de provoquer des insurrections, comme on l'avait fait pour ses prédécesseurs. Il n'y eut, d'ailleurs, pendant son séjour en Algérie, qu'une seule tentative de soulèvement dans la petite oasis d'El Amri, au sud de Biskra. Un chérif, comme le fait observer le commandant Rinn dans son beau livre : *Marabouts et khouans,* n'est souvent qu'un simple halluciné inoffensif, que la superstition décore du nom de marabout, et qu'un intrigant intéressé se charge de mettre en relief, en inventant une révélation quelconque qui le fait passer pour un descendant du Prophète. Ce fut précisément ce qui eut lieu pour un pauvre diable nommé Mohamed ben Aïech, qui vivait, Dieu sait comment, à El Amri, et qui fut improvisé chérif par un cheikh révoqué, M'ahmed ben Yahia. Cet ex-fonctionnaire espérait ainsi compromettre la puissante famille des Ben Ganah, dont le chef, Mohamed ben Ganah, est, depuis de longues années, caïd des Zibans, c'est-à-dire des oasis du nord du Sah'ra constantinois.

Cette révolte (mai 1876) fut facilement réprimée par le général Carteret-Trécourt, mort depuis gouverneur de Lyon. Un seul incident de nature à être rapporté signala le siège d'El Amri. Le général Carteret, qui n'avait reçu pour toute instruction que ces deux mots : *Pas de Zaatcha,* employa le bombardement plutôt que l'attaque de vive force, si meurtrière dans les jardins de palmiers. Comme un beau matin Mohamed ben Aïech s'amusait à tracer des raies sur le sable avec un bâton, un vent violent du sud, le sirocco, s'étant élevé, le bâton du fou soulevait des tourbillons de poussière. Ceux qui commandaient les insurgés sous son nom eurent alors une inspiration subite ; les femmes et les enfants, armés de bâtons, furent chargés d'entretenir un épais nuage de poussière, à la faveur duquel les hommes se ruèrent sur le camp français, espérant surprendre nos soldats. Mais ceux-ci, qui se tenaient sur leurs gardes, repoussèrent les assaillants jusqu'à l'oasis.

Chanzy avait autrefois combattu les Ouled Sidi Cheikh ; pour réduire cette dangereuse tribu à l'impuissance, il songea à utiliser contre elle les jalousies, les rancunes, les défiances des autres sectes religieuses. La rivalité des diverses sectes musulmanes est, en effet, un moyen des plus efficaces pour prévenir toute tentative de soulèvement; peu accentuée chez les affidés inférieurs, cette rivalité est très vive chez les chefs, et c'est ce qui explique le cercle restreint des insurrections de 1871 et 1876, que nous venons de raconter, et celles de 1879 et 1881, dont nous parlerons au cours de ce chapitre.

En 1866, ce fut un affidé de la confrérie de Tedjini, dont le chef est à Aïn Mahdi, au sud-ouest de Laghouat, qui guida le général Deligny lorsqu'il alla, avec sa cavalerie et le goum des Harrars, surprendre, à Garat Sidi Cheikh, les contingents de Mohamed ben Hamza. Persuadons-nous bien que la fidélité de tel ou tel goum dépend absolument de la volonté de tel ou tel marabout. Ainsi, nous avions vu, en 1864, le goum des Harrars faire défection et se joindre

aux Ouled Sidi Cheikh révoltés pour écraser, à Aouïnet bou Beker, le faible détachement du colonel Beauprêtre ; ce même goum, en 1866, se battait pour nous avec une animosité extraordinaire, à Garat Sidi Cheikh, contre ses alliés de la veille. Quelle était la cause de ce changement? Ah! c'est qu'en 1864 Sah'raouï, grand chef des Harrars, était l'ami des fils de Si Hamza, tandis qu'en 1865, ayant eu à se plaindre de l'un d'eux, il devint leur plus mortel ennemi.

Chanzy était trop profond politique pour ne pas comprendre que l'alliance de quelques chérifs pouvait avoir une immense influence sur les destinées de l'Algérie. Ce fut lui qui noua des relations avec El Hadj Abd-es-Selam, grand chef de l'ordre des Mouley-Taïeb, plus connu sous le nom de chérif d'Ouazzan. L'ordre des Mouley-Taïeb est répandu dans tout l'ouest de l'Algérie et dans le Maroc; le chérif d'Ouazzan dispose donc d'une influence immense ; c'est, après l'empereur, le premier personnage du Maroc. A son avènement même, tout nouvel empereur n'est assuré de la paisible possession du trône qu'après avoir été salué par le grand marabout des Mouley-Taïeb, et en avoir reçu publiquement le serment de fidélité. Quand une révolte éclate dans le sein de son empire, l'empereur a toujours soin de se faire accompagner partout d'un membre de la famille du grand chérif d'Ouazzan : précaution indispensable, puisque toujours les insurgés font courir le bruit que les Mouley-Taïeb ont déposé l'empereur. Les statuts de la confrérie portent que le chef de l'ordre ne peut exercer le pouvoir suprême ; le chérif d'Ouazzan, pour le moment du moins, observe encore ces statuts ; toutefois, il a adopté cette fière devise : « Personne de nous n'aura l'empire, mais personne ne l'aura sans nous. »

D'un mot, d'un geste, le chérif actuel soulèverait les populations contre n'importe qui ; et ce ne serait pas contre nous, car il est français de cœur et d'âme. Ce beau résultat, d'une importance inçalculable, car aujourd'hui la question

marocaine se pose au milieu de bien d'autres, est dû au général Chanzy d'abord, à M. Férand ensuite. M. Férand, notre ministre à Tanger, surveille d'un œil vigilant les progrès de la décomposition de l'empire, et le chérif d'Ouazzan est là, sous sa main, pour en recueillir l'héritage. Cet intelligent arabe préfère de beaucoup au zèle sauvage des sectateurs de Mouley-Taïeb, les raffinements de la civilisation européenne; il a épousé une anglaise, fille du consul de Tanger, et, chose extraordinaire, cette union n'a diminué en rien l'affection que lui inspire notre pays. Pensant que l'héritage de l'empire marocain ne saurait échoir qu'à un ami de la France, à son mari, cette femme distinguée l'a même décidé à mettre son fils au lycée d'Alger.

Tel est l'homme avec lequel le général Chanzy voulut entretenir des relations.

Pour calmer l'agitation sourde et permanente que fomente la tribu ou confrérie des Ouled Sidi Cheikh, le gouverneur décida le chérif d'Ouazzan à faire une tournée dans la province d'Oran. C'est alors que l'influence du chérif apparut aux regards les moins prévenus. De tous les points de la province des nuées de fanatiques accoururent se prosterner sur le passage du descendant du Prophète, et souvent, surtout dans les villes de Tlemcen et de Sidi bel Abbès, la police fut impuissante à dégager les endroits où il descendait. On ne parlait que des miracles accomplis par le saint homme, et des prodiges qui succédaient aux prodiges.

Le but apparent du voyage d'Abd-es-Selam était d'aller à Ouchda, dans le Maroc, à deux pas de la frontière algérienne, mettre l'accord entre les Angads, tribu arabe, et les Beni-Snassen, tribu berbère, l'une au sud, l'autre au nord de la ville marocaine. Les querelles perpétuelles des tribus marocaines de la frontière ont toujours été une cause d'inquiétude pour l'Algérie.

Puisque nous venons de parler des miracles attribués au chérif d'Ouazzan, rapportons, d'après M. du Mazet, auteur

des *Etudes algériennes,* une histoire assez plaisante relative à ce voyage de 1876 :

« Le soir de son arrivée à Ouchda, dit M. du Mazet, le chérif envoya un de ses serviteurs, jeune homme d'une douzaine d'années, tirer des coups de fusil dans la ville ; l'arme dont celui-ci se servait vola en éclats, par suite d'une trop forte charge, sans causer aucun mal à l'enfant.

« Un tel événement, qui nous semblerait si simple, prit vite les proportions d'un miracle. Cet enfant, vêtu de blanc, n'était autre, disait-on, qu'un ange envoyé par le Prophète, et l'accident indiquait d'une façon certaine que la foudre de Mahomet allait sortir des mains du chérif et pulvériser les Beni-Snassen, comme elle avait brisé l'arme miraculeuse.

« Le plus curieux, c'est que l'événement donna raison à ces rumeurs. Le même jour, les Angads, qui ne s'attendent nullement à une attaque de la part des Kabyles, sont surpris à l'improviste par ceux-ci, et doivent battre en retraite sur la frontière française. Tout à coup un énorme sanglier, qui paraissait sortir d'Ouchda, débouche dans la plaine, vient donner tête baissée au milieu des Beni-Snassen, et découd un ou deux de ceux-ci. Effrayés, les Kabyles dirigent leurs coups sur cet étrange assaillant, sans qu'aucune balle paraisse l'atteindre ; alors ces braves commencent à donner tous les signes d'une violente panique. Voyant cela, les Angads reviennent à la charge et refoulent leurs ennemis jusque sous les murs de la ville où ils les acculent et en font un véritable massacre. Dès que cette nouvelle est connue, le bruit se répand que le sanglier n'était autre que le chérif qui, pour rendre plus grande la honte de ceux qui avaient violé la trêve, s'était métamorphosé en *hallouf* (1), animal immonde aux yeux de tout bon croyant.

« Ceci se passait vers dix heures du soir. Loin de démentir cette extravagante rumeur, le chérif semble, par son

(1) Porc ou sanglier. Les Arabes ne font aucune distinction.

silence, lui donner une nouvelle créance. Le chef des Beni-Snassen, El-Hadj-Mohammed-ould-Bachir, plein de rage, se voit obligé de réclamer l'intercession du marabout, pour arrêter l'effusion du sang qui semblait avoir été prescrite par le Prophète ; le pieux personnage se donne le malin plaisir de faire attendre deux longues heures son solliciteur, et ne fait cesser le combat qu'au milieu de la nuit.

« Bachir ne croyait pas plus que le chérif à l'intervention céleste, mais il dut, pour obtenir ce résultat, paraître rendre hommage à la sainteté du marabout et subir un sermon, fort ennuyeux sans doute, malgré sa violence, sur la part que le ciel avait prise à sa déconfiture.

« Si le chérif eût nié un seul instant le miracle dans l'affaire, son prestige aurait été singulièrement amoindri aux yeux de ses sectateurs. »

Après 1876, la position du général Chanzy ne fut plus tenable ; il ne pouvait prendre aucune mesure sans qu'on la tournât contre lui. On lui reprochait aigrement ses épaulettes, qui juraient avec son titre de gouverneur civil ; on en arriva même, à propos du mariage de sa fille, à l'attaquer jusque dans ses sentiments les plus intimes. Dès que le pouvoir passa aux républicains, on l'invita à donner sa démission ; il s'y refusa obstinément, en disant : « Je me cramponne à mon gouvernement comme à un portefeuille ; si l'on est mécontent de moi, qu'on me remplace. » Mais, en 1878, on n'osait pas encore révoquer des personnages de la taille de Chanzy ; on prit donc le parti de l'appeler à d'autres fonctions. Nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il fut remplacé par M. Albert Grévy qui était, lui, un vrai civil. Tout homme impartial reconnaîtra que, depuis le maréchal Bugeaud, l'Algérie n'eut jamais de gouverneur plus complet que Chanzy.

VII

Ce vaillant général naquit à Nouart (Ardennes), le 18 mars 1823. Comme beaucoup de ses collègues, il était fils de soldat. Son père, ancien officier de cuirassiers du premier empire, chevalier de la Légion d'honneur en 1813, après avoir été glorieusement blessé, à quatre reprises différentes, s'était retiré à Nouart en 1816, avec son modeste traitement de réforme. Ce vieux brave trouva moyen de donner une excellente éducation à son fils, qui fit ses premières études au collège de Sainte-Menehould, puis passa au collège royal de Metz pour se préparer à l'école navale. Le récit des campagnes de son père et de son oncle, qui avaient parcouru la plus grande partie de l'Europe lorsqu'ils faisaient partie de la Grande-Armée, développa chez le jeune homme le goût des voyages. Ayant échoué dans son examen pour l'école navale de Brest, il s'engagea à bord du *Neptune*, où on l'employa, comme novice, à la timonerie. Son engagement étant du 4 décembre 1839, il avait un peu plus de seize ans.

L'homme qui devait être, en 1870-1871, le dernier espoir de la France envahie, fut un détestable marin. A peine avait-il mis le pied sur le *Neptune*, que ce bâtiment fut envoyé dans le Levant. A cette époque venait d'être soulevée, à propos des affaires d'Egypte, l'éternelle question d'Orient, et la France, contre laquelle quatre des grandes puissances européennes s'étaient coalisées, se préparait à la guerre. Mais ce péril ayant été conjuré par la démission de M. Thiers, l'escadre du Levant fut réduite, et le *Neptune* rappelé en France. L'apprenti timonier Chanzy était revenu de ses illusions sur la carrière maritime ; ses débuts avaient été trop pénibles. En outre, il souffrait horriblement du mal de mer, et ne pouvait s'habituer aux brutalités des

matelots, dont il recevait parfois des coups de garcette. Comme il ne s'était engagé que pour un an, il se hâta, après son débarquement à Brest, de retourner chez lui, et le 3 mai 1840 il entrait au 5e d'artillerie, à Metz.

Sans perdre de temps, le canonnier Chanzy se mit à la besogne, suivant les cours du collège royal, afin de se préparer à Saint-Cyr, où il fut reçu la même année (1840) avec un assez faible numéro, 133 sur 138; mais, ainsi qu'il l'écrivit à son père, l'essentiel était d'avoir le pied à l'étrier ; il comptait bien arriver quand même dans les premiers de sa promotion. A cette époque, comme du reste jusqu'à la guerre de 1870, chaque régiment avait son avancement particulier, et celui de zouaves, très favorisé sous ce rapport, ne recevait de Saint-Cyr que les premiers numéros, auxquels fut toujours réservé le droit de choisir le corps dans lequel ils désirent entrer. Le jeune Chanzy se promit d'avoir les zouaves, et il travailla si bien, qu'il sortit de l'Ecole dans les premiers. Nommé sous-lieutenant le 10 décembre 1843, au régiment de zouaves dont le colonel était Cavaignac, il eut Saint-Arnaud pour premier chef de bataillon.

Pendant plusieurs années, le jeune officier guerroya en Algérie, tantôt escaladant les rochers du Dahra, à la poursuite des bandes de Bou-Maza, tantôt foulant le sable de l'oued Isly, pour écarter les hordes marocaines. Il était assez difficile de se faire remarquer aux zouaves, où officiers et soldats, triés sur le volet, rivalisaient de bravoure et d'entrain ; Chanzy réussit pourtant, dans la campagne de 1847, sur les frontières du Maroc, à se faire porter à l'ordre du jour pour sa bravoure exceptionnelle, ce qui lui valut, le 28 juillet 1848, le brevet de lieutenant au 43e de ligne.

Presque aussitôt il fut choisi comme officier d'ordonnance par le général Charon, gouverneur-général de l'Algérie, qui le combla de bontés. Chanzy lui en garda la plus vive reconnaissance. Plus tard, lorsqu'il devint à son tour gouverneur de notre colonie algérienne, le général choisit

comme officier d'ordonnance le fils de son ancien bienfaiteur, qui servait dans les chasseurs à pied.

Les fonctions d'officier d'ordonnance semblaient un peu trop paisibles à un ancien sous-lieutenant de zouaves; c'est donc avec un véritable soulagement qu'au mois de mars 1851 il passa capitaine au 1er régiment de la légion étrangère. Aussi bien que les zouaves, les régiments étrangers étaient des corps d'élite; on y voyait des hommes déterminés, portés à tous les dévouements. Chanzy ne fut pas dépaysé parmi eux, si bien qu'un an après sa promotion, en juillet 1852, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A cette époque, comme nous avons eu occasion de le raconter, les bureaux arabes ne recevaient que des officiers de choix; plutôt guerriers qu'administrateurs, ils usaient plus de selles que de ronds de cuir. Le capitaine Chanzy accepta comme un grand honneur de remplacer le commandant Bazaine au bureau arabe de Tlemcen, ville située près de la frontière marocaine, et qui a toujours eu pour chefs de bureau des officiers choisis avec soin. Chanzy remplit à merveille son double rôle d'administrateur et de soldat. Toujours à cheval à la tête de quelques spahis encadrant un petit goum, il faisait la police de la frontière, dirigeant contre les pillards de son commandement et les tribus limitrophes du Maroc, les coups de main les plus hardis.

Chose singulière! Chanzy, qui avait remplacé Bazaine à Tlemcen, fut lui-même remplacé par Doineau. De ces trois hommes remarquablement intelligents, Bazaine, Chanzy, Doineau, un seul, Chanzy, se montra grand et homme de bien. On connaît l'histoire des deux autres.

Chanzy fut promu, le 25 août 1856, chef de bataillon au 23e de ligne, qui resta en Algérie jusqu'en 1859, d'où il fut envoyé en Italie, dans le corps d'armée que commandait le maréchal Canrobert. Violemment engagé à la bataille de Magenta, il prit part aussi à celle de Solferino, et, dans ces deux batailles, le commandant Chanzy se fit remarquer.

Proposé comme lieutenant-colonel, il fut nommé, le 25 avril 1860, au 71e de ligne.

A peine venait-il de prendre possession de son nouveau grade, qu'il était chargé d'une mission particulière. L'expédition de Syrie, qui devait mettre un terme aux massacres des chrétiens, ayant été décidée, le général de Beaufort en prenait le commandement. Cet officier général qui avait eu sous ses ordres la subdivision de Tlemcen au temps où Chanzy y était chef du bureau arabe, avait pu apprécier le remarquable officier de la légion étrangère, lui avait donné les notes les plus flatteuses, et avait décidé le général Pélissier, commandant à Oran, puis à Alger, à le faire passer chef de bataillon. Beaufort pensa donc qu'un homme de la valeur de Chanzy n'aurait jamais un avancement assez rapide; voulant, en 1860, le mettre en relief et lui faire jouer un rôle brillant dans l'expédition, il l'attacha à sa personne avec le titre de commandant du quartier général, chargé des affaires politiques. Il lui donna pour adjoint un jeune chef de bataillon de tirailleurs, qui fut plus tard le général Cérez.

On ne pouvait confier les affaires politiques de l'expédition à un homme plus capable que le lieutenant-colonel Chanzy. Outre qu'il connaissait parfaitement l'arabe et s'était familiarisé avec les habitudes musulmanes, par son esprit souple et fin il était parfaitement de taille à lutter contre les diplomates turcs, irrités de voir des giaours se placer comme intermédiaires entre les victimes et les bourreaux. Le commissaire-général turc pour les affaires de Syrie, Fuad-pacha, n'eut garde de se trouver au rendez-vous qu'il avait accepté à Beyrouth ; il resta à Damas, donnant quantité de raisons plus ou moins plausibles pour expliquer son inaction. Le colonel Chanzy, avec une escorte de quinze spahis, alla le relancer dans sa retraite, et, après des discussions très vives, le commissaire turc consentit à venir à Beyrouth conférer avec le général de Beaufort. Là, il recommença la même comédie, essayant d'accumuler lenteurs sur lenteurs,

jusqu'à ce que, poussé dans ses derniers retranchements, il finit par formuler quelques propositions. Mais ces propositions furent jugées si étranges, que Beaufort, impatienté, envoya à Fuad-pacha le colonel Chanzy, porteur d'un *ultimatum* exigeant une réponse immédiate. Chanzy expliqua nettement que le corps expéditionnaire était venu en Syrie pour punir les Druses, assassins des chrétiens maronites; son général autorisait les Turcs à appliquer le châtiment, mais il déclarait que si Fuad-pacha se dérobait, il marcherait lui-même en avant, et infligerait aux Druses une correction mémorable.

Fuad-pacha se décida enfin à mettre ses troupes en mouvement. Accompagné de Chanzy, il pénétra dans la montagne; mais les soldats turcs chargés de garder les défilés ouvrirent leurs rangs pour laisser échapper les Druses, qui réussirent à gagner dans le Liban des hauteurs inaccessibles. Pour continuer cette abominable comédie, Fuad-pacha fit appréhender quelques pauvres diables qu'on fusilla. Le colonel Chanzy dut se contenter de ce semblant de satisfaction.

Il ne manqua pas d'aller, au nom de la France, remercier Abd-el-Kader, qui, lors des massacres de Damas, avait sauvé la vie à beaucoup de chrétiens. A ce moment, Fuad-pacha se trouvait dans cette ville; le cauteleux diplomate fut laissé à l'écart, et Abd-el-Kader ne daigna même pas l'inviter à la fête solennelle qu'il offrit à l'envoyé de la France.

Justice fut ensuite rendue aux réclamations des Maronites. Chanzy, établi grand juge, écoutait les plaintes des victimes, les enregistrait et exigeait énergiquement réparation de la part des autorités turques. Autour de Beyrouth, une centaine de mille Maronites s'étaient placés sous notre protection; peu à peu, ils rentrèrent dans leurs villages, où des détachements français vinrent les aider à relever leurs maisons dévastées par les assassins.

Un jeune prêtre arriva alors à Beyrouth, chargé de distribuer aux malheureux Maronites les aumônes des catholiques

de France. Ce jeune prêtre, qui se mit de suite en rapports avec le lieutenant-colonel Chanzy, se nommait Lavigerie. Vingt-trois ans plus tard, devenu archevêque d'Alger, il retrouva son ami de Beyrouth gouverneur-général de l'Algérie, et rendit un éclatant hommage à l'illustre homme de guerre. « C'est en Syrie, dit-il à son entourage, que j'ai vu Chanzy pour la première fois ; je me rappelle son ardeur à prendre la défense des chrétiens, qui n'espéraient plus que dans l'épée de la France. Chanzy était dans tout l'éclat de la force et de la vie, déjà également remarquable par sa bravoure, par sa distinction, par sa finesse, et plus encore par sa bienveillance et sa bonté. »

Pendant l'hiver de 1860 à 1861, à l'occasion des fêtes de Noël, Chanzy, muni de lettres de recommandation délivrées par Fuad-pacha, alla faire avec une vingtaine d'officiers un pèlerinage à Jérusalem, en passant par Tyr, le Mont-Carmel et Nazareth. Notre consul le reçut avec les plus grands honneurs, et les autorités turques de la ville sainte lui permirent de visiter la mosquée d'Omar, privilège qui n'est réservé qu'aux princes. Dans la nuit de Noël, tous nos officiers, tenant un cierge à la main, se rendirent en procession à la grotte de Bethléem, et firent bénir leurs épées sur le tombeau du Christ, dans l'église du Saint-Sépulcre. On sait combien les musulmans sont profondément religieux ; ces manifestations produisirent sur eux la plus favorable impression.

Par une singulière coïncidence, ce même jour de Noël 1860, Napoléon III signait un décret qui conférait la Légion d'honneur aux militaires faisant partie du corps expéditionnaire de Syrie. Dans ce décret, Chanzy figurait comme officier.

Il revint en Europe avec le général de Beaufort, en passant par l'Egypte ; puis il rejoignit à Rome le 71e de ligne. C'est là que lui parvint, le 6 mai 1864, sa nomination de colonel du 48e de ligne.

Ce régiment se trouvait précisément dans cette province

d'Oran où Chanzy avait fait ses premières armes, où il avait passé seize ans. Mais dès 1866, le 48e de ligne était rappelé en France. Son colonel préféra rester en Algérie ; et le général Deligny, qui commandait alors la province d'Oran, transmit au maréchal de Mac-Mahon la demande de son subordonné, et l'appuya en ces termes : « Le colonel Chanzy désire vivement continuer à servir en Algérie, et ce désir concorde avec l'intérêt qui s'attache à ce qu'il y soit maintenu. Il serait difficile de le remplacer dans son commandement et de rencontrer, dans un autre candidat, autant de valeur intrinsèque réunie à une aussi grande connaissance des hommes et des choses de ce pays. »

Chanzy remplissait les fonctions de commandant par intérim de la subdivision de Sidi-bel-Abbès. Le maréchal de Mac-Mahon accéda au désir formulé par le général Deligny, nomma l'intérimaire au commandement définitif de cette subdivision, et obtint du ministre de la guerre de le garder en Algérie à sa disposition. C'est à Sidi-bel-Abbès que Chanzy reçut, le 14 décembre 1868, les étoiles de général de brigade. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

Nous avons raconté la part qu'il prit à l'expédition du Maroc, dirigée par le général de Wimpffen; il se distingua surtout au combat de Baharia, livré aux contingents réunis des Douï-Ménia, Ouled-Djerrir marocains, et Ouled Sidi Cheikh qui avaient quitté l'Algérie. Nous avons dit qu'en 1871 la province d'Oran ne prit qu'une très faible part à l'insurrection; dans l'extrême sud seulement on eut à réprimer quelques mouvements de peu d'importance. La leçon infligée aux turbulentes populations de la frontière par les généraux de Wimpffen et Chanzy avait été rude, et les avait portées à réfléchir.

Dès qu'il apprit, en 1870, que la France déclarait la guerre à la Prusse, Chanzy sollicita un poste dans l'armée du Rhin. Il n'avait que quarante-sept ans, et venait de recevoir la croix de commandeur. Sa demande n'ayant pas été agréée, il dut rester en Algérie. Mais après le 4 septembre, le gou-

vernement de la Défense nationale ayant toutes les peines du monde à constituer le commandement, quantité d'officiers généraux étant prisonniers ou retenus sous les murs de Metz, le maréchal de Mac-Mahon, qui soignait sa blessure au château de Pourru-aux-Bois, se souvint du jeune général, et donna sur lui les notes suivantes : « Officier des plus distingués sous tous les rapports ; très intelligent ; rectitude de jugement hors ligne, vigoureux, énergique, brave à l'ennemi, appelé au plus grand avenir. » Mac-Mahon transmit ces renseignements à Gambetta, et lui conseilla de faire revenir Chanzy en France.

Le fait a été contesté depuis, mais le maréchal le certifie de la façon la plus formelle.

Chanzy fut appelé au commandement de la 3e division du 16e corps d'armée ; malheureusement cette division n'existait guère que sur le papier, et la formation en était à peine commencée. Le général obtint, en échange, la 1re division qui était prête, et c'est en qualité de général commandant par intérim le 16e corps, qu'il prit part aux combats livrés autour d'Orléans par le général de la Motte-rouge. Quand le commandement de l'armée passa à d'Aurelles de Paladines, l'offensive, par suite de la nouvelle de la capitulation de Metz, fut brusquement décidée ; Chanzy fut placé alors d'une manière définitive à la tête du 16e corps, en remplacement du général Pourcet, tombé malade. Sa division passa sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry, qui devait également lui succéder au 16e corps, lorsque Chanzy reçut le commandement de la 2e armée de la Loire.

La chute de Metz précipita les opérations que le gouvernement de la Défense nationale préparait contre Orléans ; il fallait se hâter et prévenir le prince Frédéric-Charles. Force fut donc de marcher en avant avec de jeunes troupes incomplètement organisées. Ainsi le général Chanzy, ne pouvant avoir la 3e division de son corps d'armée, dut s'avancer avec deux divisions seulement. Il se mit en route lentement ; le jour du rendez-vous n'était pas encore arrivé,

et il espérait aguerrir, dans de petites opérations, ses régiments improvisés. Il dérouta les Bavarois par un système de reconnaissances très bien exécutées, et le 7 novembre, à Vallières, il écrasa une de leurs colonnes, forte de 2.000 hommes. C'était un prélude d'heureux augure.

Le lendemain, 8, le général von der Thann s'aperçut qu'il allait avoir sur les bras tout le corps de Chanzy, qui avait déjà donné la veille, plus le 15e corps, dont la formation était antérieure à celle du 16e. Il se concentra à Coulmiers et à Baccon. Nous ne raconterons pas le combat de Coulmiers, un des rares succès de cette guerre. On sait que Coulmiers, clef de la position, fut enlevé par le 16e corps. Mais on ne put poursuivre l'ennemi, faute de cavalerie ; le général Reyau, qui commandait une division de six régiments, s'était replié, craignant d'être tourné par un corps de troupes qui, vérification faite un peu trop tard, n'était autre que les éclaireurs de Lipowsky.

On a dit et répété qu'après la victoire de Coulmiers, si l'armée avait été mise de suite en mouvement, elle atteignait Paris. Dans son beau livre : *La deuxième armée de la Loire,* le général Chanzy, mieux placé que personne pour juger sainement la situation, dit avec beaucoup de réserve : « Si le général en chef avait cru l'armée assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant, il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme produit par la victoire de Coulmiers, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann, avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc de Mecklembourg, vers laquelle on se serait porté ensuite, et de prendre les Allemands en détail avant l'arrivée des renforts que le prince Charles, parti de Metz, amenait avec la plus grande célérité dans la vallée de la Loire. »

Pousser en avant ! Etait-ce bien possible avec des troupes, enthousiastes il est vrai, mais manquant de moyens de résistance ? Sans doute, elles auraient accablé les débris du corps bavarois qu'elles avaient entamé à Coulmiers ; mais,

dès le 10, le général von der Thann recevait une division d'infanterie, plus une de cavalerie ; le 12, deux autres divisions d'infanterie quittaient Versailles pour renfoncer le duc de Mecklembourg et le général de Thann ; enfin, le 14, on signalait à Fontainebleau les têtes de colonne du prince Frédéric-Charles. Le général d'Aurelles de Paladines avait donc raison de déclarer que s'il portait ses 80.000 hommes dans la direction de Paris, on perdrait la seule armée qui restât à la France. Il préférait se fortifier à Orléans et gagner du temps, pour permettre à d'autres corps d'armée d'achever leur formation ; il espérait même se faire attaquer par les Allemands et leur infliger un échec ; alors, disait-il, on profitera de l'effet produit par cet échec pour essayer de marcher sur Paris.

L'histoire reprochera toujours à Gambetta et à son acolyte M. de Freycinet de s'être réservé la direction des opérations militaires ; c'est ainsi qu'ils envoyèrent les 18e et 20e corps à l'inutile expédition de Beaune-la-Rolande. D'Aurelles ne savait pas où il en était, et un de ses lieutenants, le général Martin des Pallières, écrivait : « Ne connaissant pas le plan qui nous fait mouvoir, je crains de faire quelque mouvement qui vienne le contrecarrer, en ne se reliant pas à ceux du reste de l'armée. » Nos généraux se réunirent un jour en conseil de guerre à Saint-Jean-la-Ruelle, pour examiner un plan échafaudé à Tours, qui consistait à marcher sur Pithiviers. Ils demandèrent qu'avant tout on ne laissât pas l'armée éparpillée ; car, pour être en mesure d'agir, il fallait la concentrer. Comme on leur répondit qu'il n'y avait pas à discuter et que telle était la volonté du ministre, Chanzy répliqua que ce n'était pas la peine alors de réunir un conseil de guerre.

Nos corps d'armée occupaient une étendue de quatre-vingts kilomètres. Attaquer dans de pareilles conditions, c'était jouer une grosse partie. Chanzy se mit néanmoins en mouvement le 1er décembre, et rencontra l'ennemi concentré sur la ligne de Terminiers-Villepion-Nonneville ; à la nuit

seulement, la division Jauréguiberry put enlever le parc de Villepion. On se souvient que Gambetta, en recevant le rapport sur les opérations des 29 et 30 novembre, sur la Marne, confondit Epinay-Saint-Denis (Seine) avec Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise) ; il donna donc l'ordre à l'armée de la Loire de continuer le mouvement d'offensive commencé le 1er décembre. Le 16e corps combattit le lendemain ; mais le 17e corps (général de Sonis), qui devait lui servir de soutien et de réserve, étant encore fort loin, il fallut battre en retraite. De Sonis se dévoua ensuite à Loigny pour rétablir l'équilibre ; on sait quelle fut sa conduite à la tête des zouaves pontificaux, troupe admirable qui perdit 198 hommes sur 300.

Pendant que la gauche de notre armée, formée des 16e et 17e corps, était refoulée vers l'ouest, le prince Frédéric-Charles attaquait le 15e corps et le rejetait sur Orléans, coupant ainsi notre centre. Les généraux d'Aurelles de Paladines et Martin des Pallières durent évacuer la ville, sans même pouvoir défendre les retranchements qui la couvraient. Désormais Chanzy et de Sonis durent renoncer à gagner Orléans et à donner la main aux autres corps ; aussi forma-t-on une deuxième armée de la Loire, sous le commandement de Chanzy. Le 16e corps fut confié à l'amiral Jauréguiberry ; le général de Colomb remplaça, à la tête du 17e, le général de Sonis blessé, et à côté d'eux, l'amiral Jaurès vint se mettre en ligne avec le 21e corps. Les 15e, 18e et 20e corps se reformèrent au sud d'Orléans, avec Bourbaki. Au ministère de la guerre, on se consola en disant : « Nous n'avions qu'une armée ; maintenant nous en avons deux ! »

A la première armée de la Loire, Chanzy avait joué le rôle principal ; ce fut lui qui décida de la victoire de Coulmiers, et après Loigny il avait opéré sa retraite sans se laisser entamer. Mais il se révéla surtout à la tête de la deuxième armée de la Loire. Il fit preuve de grandes qualités militaires et d'une ténacité à laquelle le grand état-major allemand s'est plu à rendre hommage.

Nous irions trop loin, si nous entreprenions de raconter dans tous ses détails la retraite du général le long de la Loire. Bornons-nous à dire qu'après le combat de Villorceau, le 8 décembre, Chanzy, qui avait victorieusement repoussé toutes les attaques de l'ennemi, se croyait maître de la position, lorsqu'il apprit avec étonnement que son extrême droite se trouvait dégarnie : sur un ordre venu directement de la délégation, le général Camo, commandant la brigade mobile de Tours, avait évacué Beaugency, entraînant avec lui le général Barry ; et le général en chef n'en était même pas avisé !

Chanzy dut se replier aussitôt sur Vendôme. C'est alors qu'il conçut ce magnifique plan de rétrograder, tout en menaçant l'armée allemande sur son flanc gauche, de façon à l'empêcher de traverser la Loire pour tomber sur la 1re armée que Bourbaki organisait à la hâte. Ce mouvement persistant devait avoir pour résultat de faire pivoter l'armée de la Loire autour de Paris, afin de pouvoir, quand le moment serait venu, se porter concentriquement sur la capitale, en même temps que les armées de Faidherbe et de Bourbaki.

Mentionnons la bataille de Vendôme et celle du Mans après laquelle Chanzy, persistant dans son idée de ne pas s'éloigner de Paris, voulait battre en retraite sur Alençon. Ce fut sur l'ordre impératif du ministre de la guerre qu'il dirigea ses troupes vers Laval, où elles arrivèrent, le 16 janvier, totalement épuisées. Chanzy comptait, à la fin de ce mois, reprendre l'offensive, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'armistice et de la capitulation de Paris. Mais il eut soin de dire à ses soldats que leur devoir était de mettre ce repos forcé à profit pour se mieux disposer à reprendre la lutte, si d'orgueilleuses prétentions rendaient impossible une paix honorable. En même temps, il préparait un plan de campagne basé sur la guerre de détail, la défense du sol pied à pied, la résistance derrière tous les obstacles. Nos jeunes armées n'ayant pas une organisation assez solide ni une cohésion assez parfaite pour

faire la grande guerre, il fallait essayer d'user les Allemands et de les lasser. Peut-être l'illustre général se payait-il d'illusions, car jamais la France de 1870, riche et sceptique, ne se fût résignée à sacrifier tous ses intérêts matériels, comme l'avait fait, en 1808, la pauvre et fière Espagne.

A Bordeaux, Chanzy se prononça contre la paix ; ce vaillant soldat ne pouvait approuver un traité qui coûtait deux provinces à la France, et il croyait la guerre encore possible.

On sait que le 18 mars, voulant se rendre à Versailles, où l'Assemblée nationale avait pris le parti de siéger, il fut arrêté, à Paris, à son arrivée à la gare d'Orléans. Ce général qui jamais n'avait désespéré de la patrie, et qui, jusqu'à la dernière heure, avait tenu tête aux Prussiens, fut traité de *capitulard* et de *traître ;* tandis qu'on le conduisait à la mairie du XIIIe arrondissement, des furieux le couchèrent plus d'une fois en joue, et un mauvais drôle le frappa de sa baïonnette. On le dirigea ensuite sur la prison de la Santé, où il devait rencontrer le général de Langourian. Pendant le trajet, la foule hurlante lui arracha son képi, ses épaulettes, sa plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, et l'accabla de coups de pied, de coups de poing, de coups de crosse de fusil ; il arriva à la prison tout ensanglanté et les habits déchirés. Il y resta sept jours, après avoir comparu devant le Comité central. C'est à Crémer qu'il dut son élargissement.

Elu, par ses compatriotes des Ardennes, membre de l'Assemblée nationale, il se vit abandonné par les droites, le jour où il demanda le licenciement de la garde nationale, et le dépit qu'il en ressentit contribua peut-être à en faire un membre du centre gauche, qui le choisit pour président. On connaît le discours qu'il prononça, en prenant possession du fauteuil : « Faisons franchement, dit-il, l'essai de la République. Qui nous dit qu'elle n'est pas le salut ? Mais il y a République et République. Pas de République où dominent les envieux, les énergumènes, les déclassés qui ne se laissent guider que par la convoitise, par les utopies insensées,

la haine de la religion et de la société. Il faut ne songer qu'à la France, ne pas se parquer dans sa foi politique, ne s'inspirer que de son patriotisme. »

Mais les républicains modérés devaient être débordés par les opportunistes qui ont été débordés, à leur tour, par les radicaux, en attendant que ces derniers le soient par les socialistes.

Nommé, en 1873, gouverneur-général de l'Algérie, par le maréchal de Mac-Mahon, Chanzy abandonna la politique. Nous avons vu ce qu'il fit pendant cinq ans dans notre grande colonie. Appelé, par décret du 18 février 1879, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, dont les titulaires avaient toujours été des généraux en vue, Chanzy ne tarda pas à avoir toutes les sympathies du czar Alexandre II. Lors de l'affaire Hartmann, ce nihiliste qui avait voulu assassiner l'empereur, et dont l'extradition fut vainement demandée par l'ambassadeur russe à Paris, il réussit à empêcher la rupture de nos relations avec ce grand empire. La situation du vainqueur de Coulmiers était telle, qu'il fut choisi comme arbitre entre la Russie et la Chine, au sujet de l'affaire de Kouldja.

Chanzy ne manqua pas d'aller visiter le Caucase et les provinces méridionales de l'empire ; il tenait à connaître les ressources de ce vaste territoire, et suivait avec assiduité les manœuvres d'une armée qu'il espérait voir combattre un jour les mêmes adversaires que nous. On peut se faire une idée de l'estime qu'il avait su inspirer par le fait suivant : lorsqu'Alexandre III lui remit les insignes de grand'croix de l'ordre d'Alexandre-Newsky, que le malheureux Alexandre II avait conféré à l'ambassadeur de France, peu de temps avant sa mort, il prit la croix que portait son père le jour où il fut tué, et la plaça sur la poitrine du général en lui disant :

« — Vous avez été le meilleur ami de mon père, personne n'est plus digne de la porter que vous. »

Lorsque Gambetta prit le pouvoir, Chanzy, selon l'usage, offrit sa démission.

La presse russe se répandit en témoignages d'estime et de regret au départ de notre ambassadeur Plus tard, lorsque Chanzy mourut à Châlons, tout le personnel de l'ambassade impériale se rendit aux funérailles, et à peine eut-on conçu le projet de lui élever un monument, qu'Alexandre III s'empressa de faire remettre mille francs au maire de Nouart.

Six semaines après son retour en France, Chanzy avait été nommé commandant du 6e corps d'armée. Or comme, en cas de guerre, c'est le 6e corps qui doit subir le premier choc, Chanzy étudia avec le plus grand soin les frontières de la Lorraine ; il tenait à être prêt.

Le 4 janvier 1883, dans l'après-midi, il fit à cheval sa promenade habituelle et passa la soirée à la préfecture. Le lendemain matin, son fidèle serviteur le trouva mort dans son lit : il avait succombé sans secousses à un épanchement du cerveau. Mme Chanzy, qui couchait dans une chambre voisine de la sienne, n'avait rien entendu. Ainsi nous quitta prématurément celui que la voix du peuple désignait comme le futur chef des armées de la revanche ; il n'avait pas encore soixante ans.

Chanzy disparaissait six jours après Gambetta.

Ses funérailles eurent lieu aux frais de l'Etat, et sa veuve jouit d'une pension viagère que la Chambre, à l'unanimité, vota en sa faveur. Le guerrier d'Afrique, d'Italie, de Syrie, des bords de la Loire repose à Busancy, à deux pas de la statue que lui a élevé la reconnaissance nationale. Son souvenir restera vivant dans la mémoire des Français ; car c'était un de ces vaillants et de ces forts qui parlent peu et agissent beaucoup. L'histoire n'oubliera jamais que lorsqu'on proposa à Chanzy, en 1873, de le nommer maréchal de France, il répondit, avec cette modestie et cette simplicité qui sont l'apanage des hommes véritablement grands :

« — Que ceux qui veulent le bâton de maréchal de France aillent le chercher de l'autre côté du Rhin ! »

GÉNÉRAL CHANZY

VIII

Supprimer d'une façon absolue l'autorité militaire pour lui substituer le pouvoir civil, tel fut le but de ceux qui appelèrent M. Albert Grévy, frère du Président de la République, à recueillir, en Algérie, la succession du général Chanzy. Accompagné d'un personnel très nombreux, le nouveau gouverneur s'empressa de remplacer les chefs militaires détachés dans l'intérieur pour commander et surveiller les tribus indigènes, par un personnel civil choisi un peu au hasard, sans préparation préalable, sans connaissances des hommes et des lieux, peu au courant des mœurs et des coutumes des habitants, quoique ayant à régler, dans une foule de cas, les questions les plus délicates.

La manie du fonctionnarisme, qui troubla toujours notre grande colonie africaine, devait singulièrement se développer sous le gouvernement de M. Albert Grévy. En 1878, M. Pomel, sénateur d'Oran, se plaignait avec amertume que plus de quatre mille fonctionnaires fussent attachés à l'administration civile.

Non seulement nous n'avons pas inspiré confiance à la colonisation, mais nous n'avons pas réussi à clore l'ère des insurrections. Nos journaux ont vraiment trop répété que si, en 1871, l'insurrection eût été générale, les Arabes nous auraient jetés à la mer; aussi, dans le cas d'une guerre européenne, l'Algérie pourrait-elle nous réserver de terribles surprises. On parle de la tranquillité qui règne dans le Tell depuis trois ou quatre ans, et l'on oublie trop ce proverbe : *Méfiez-vous de l'eau qui dort.* On suppose l'indigène terrifié par la supériorité de nos moyens militaires, lui qui n'est même pas capable de conjecturer les limites qu'auront les mouvements insurrectionnels ! Pour l'arabe, Dieu peut tout, et le jour où il le voudra, une seule femme

chassera devant elle les Français et leurs canons. L'arabe ne calcule pas les probabilités ; la croyance aux miracles lui suffit : si Dieu le veut, les balles sorties de nos fusils n'atteindront jamais les croyants.

Etablir brusquement, en 1879, la suprématie civile dans un pays qui n'y était nullement préparé, c'était commettre une imprudence. Gambetta, en arrivant au pouvoir (1881), ne s'y trompa pas ; il pensa que la réunion dans les mêmes mains des pouvoirs civil et militaire n'avait pas de raison d'être, et défit l'œuvre de M. Albert Grévy en rendant l'indépendance au commandant du 19e corps d'armée, qui eut ainsi sous ses ordres directs les indigènes établis en territoire militaire. Mais après la chute de Gambetta, le général Saussier, chef du 19e corps, se montra tellement dévoué au principe du gouvernement civil, que le successeur de M. Albert Grévy, M. Tirman, obtint sans peine le retour à l'ancien état de choses, c'est-à-dire à la subordination complète du militaire au civil.

M. Albert Grévy avait depuis peu pris possession de son poste, lorsqu'une insurrection éclata dans les monts Aurès, au sud-est de la province de Constantine.

On accusa les chefs indigènes, poussés par les anciens bureaux arabes, d'avoir voulu effrayer le gouvernement civil à ses débuts ; mais l'enquête que l'on fit à la suite du mouvement démontra l'absurdité de cette accusation. Il ne faut donc voir dans la prise d'armes des Aurès qu'une simple coïncidence.

Nous avions taillé à Si Ali bey, fils de ce fameux *Serpent du désert* qui nous servit si fidèlement contre Abd-el-Kader, une véritable royauté dans le sud de la province de Constantine. Nommé en 1856 caïd de Tuggurt et du Souf, il était autorisé à avoir des khièlas (cavaliers irréguliers) et à lever des sagas (fantassins) dans les limites de son vaste commandement. On lui avait même confié une section de tirailleurs algériens. Mais Ali bey appartenait à une famille qui avait dominé dans le Sah'ra constantinois. Il

ne pouvait se faire à l'idée de ne pas commander à Biskra, où nous avons toujours maintenu la puissante famille des Ben Ganah, que les beys de Constantine envoyèrent, il y a cent cinquante ans, pour maintenir la suprématie du Tell sur le Sah'ra. Quand survinrent les événements de 1870, Ali bey rêva de se rendre indépendant dans le sud. C'est pourquoi il résista faiblement à Bou-Choucha, et abandonna à Tuggurt non seulement plusieurs familles de ses parents et partisans, mais encore le détachement de tirailleurs du lieutenant Moussli, dont nous avons raconté le triste sort. Ali bey ne songeait qu'à expulser de Biskra la famille des Ben Ganah ; arrêté dans ses projets par l'apparition d'une colonne française, il s'allia à la puissante famille des Ben Chenouf, qui dominait presque tout le massif de l'Aurès, et prépara lentement une insurrection. En 1874, les projets d'Ali bey et des Ben Chenouf ayant été découverts par le général de Gallifet, commandant la subdivision de Batna, tous furent arrêtés, condamnés, destitués, puis internés. Mais avec les Ben Chenouf on révoqua quantité de cheikhs, qui formèrent un noyau de mécontents prêts à tout. L'insurrection couvait donc depuis plusieurs années dans les Aurès, quand elle éclata au mois de mai 1879.

Elle n'était pas seulement politique ; les ordres religieux qui se partagent l'influence dans les Aurès y participèrent.

Une secte dissidente de la grande secte des Abd el Afid, qui domine dans l'Aurès oriental et dans une portion de la Tunisie, avait été fondée par un nommé Si Sadok, qui établit une zaouïa à Timmermassin. A la fin de 1858, Si Sadok, voulant essayer son influence contre nous, insurgea la montagne ; mais le général Desvaux réprima promptement cette révolte, et fit prisonniers Si Sadok et ses trois fils. On les interna en France, et la zaouïa de Timmermassin fut fermée. Mais un peu avant la guerre de 1870, le général Périgot, successeur du général Desvaux dans le commandement de la province de Constantine, ayant obtenu la mise en liberté des fils de Si Sadok, qui avaient perdu leur

père en prison, ceux-ci vinrent rouvrir la zaouïa de Timmermassin et s'inféodèrent au çof ou parti des Ben Chenouf; puis, de concert avec Ali bey de Tuggurt, ils préparèrent l'insurrection qui devait éclater en 1874. L'autorité eut la faiblesse de trouver que l'arrestation d'Ali bey et des Ben Chenouf suffisait; les marabouts la récompensèrent de sa condescendance en continuant leurs agissements jusqu'en 1879.

Un des mokaddems de la confrérie de Si Sadok s'établit au village d'El Hammam, dans la tribu des Lehala, fraction de celle des Ouled Daoud, du cercle de Batna. Cette tribu maraboutique des Lehala était de race arabe; venue pour convertir les Berbères de la montagne, elle s'était fixée au milieu d'eux afin de leur offrir des chefs spirituels. Fort riche autrefois, elle avait vu décroître ses ressources et, en 1879, elle était à peu près forcée d'opter entre une ruine complète et une insurrection.

Le mokaddem établi au milieu des Lehala s'appelait Mohamed Amozian, et avait pris le nom de Mohamed ben Abdallah, comme tout aspirant chérif. Affectant de grands airs de piété et d'austérité, il allait souvent prier et se recueillir chez ses supérieurs de Timmermassin, les frères Si Sadok.

L'aîné, Si Tahar, mourut en 1878, et son frère Si Mustapha resta seul représentant de l'influence religieuse de sa famille. Le mokaddem des Lehala, venu en retraite à Timmermassin, dans l'hiver de 1878 à 1879, eut, paraît-il, des extases durant lesquelles il déclarait que Si Tahar, mort depuis peu, lui apparaissait, prescrivant la guerre sainte, et promettant de se mettre à la tête des croyants pour chasser les Français de l'Algérie. Le colonel Noëllat (1) a fait un récit détaillé de cette insurrection de 1879, qu'il contribua à combattre en qualité de commandant supérieur du cercle de Biskra. Il raconte que les marabouts de

(1) En 1886, au moment où nous écrivons, le colonel Noëllat est colonel du 18e de ligne.

Timmermassin essayèrent de calmer les surexcitations de Mohamed, tout en se gardant bien de le dénoncer aux autorités françaises. Lorsque, plus tard, ajoute le colonel Noëllat, on leur demanda pourquoi ils n'avaient pas livré l'halluciné, ils répondirent naïvement que tous les khouans en étaient là aux jours d'exaltation, et qu'éteindre cette exaltation c'était ruiner l'influence des zaouïas. Aveu précieux, conclut le colonel, qui nous découvre bien les sentiments secrets et les agissements des zaouïas à notre égard.

Mohamed rêva probablement de se rendre indépendant des Si Sadok, comme ceux-ci s'étaient rendus indépendants des Abd el Afid. Espérant qu'une insurrection le placerait tellement au-dessus des Si Sadok, qu'il deviendrait le chef incontesté de la zaouïa de Timmermassin, il se proposa comme chef aux Lehala, qui ne demandaient pas mieux que de s'insurger; et aux mécontents du parti des Ben Chenouf, aux vagabonds, il se donna comme l'envoyé de Dieu. Mais les tribus limitrophes de celle des Lehala déclarèrent qu'elles voulaient attendre que le marabout eût donné des preuves de sa mission surnaturelle. Mohamed se promit alors de faire tout son possible pour compromettre et entraîner ces tribus hésitantes.

Le bureau arabe de Batna, ayant appris les tentatives du chérif en herbe, envoya deux déïras ou cavaliers pour l'arrêter. Ceux-ci le trouvèrent à la mosquée et se mirent en devoir de l'emmener. Un rassemblement se forma aussitôt; une bagarre s'ensuivit, et finalement les deux cavaliers furent massacrés.

C'était un commencement. Bientôt les meneurs s'en prirent aux caïds des tribus voisines.

Si El Hachemi, caïd des Beni-Bou-Sliman, informé qu'une bande de deux ou trois cents individus se dirigeait vers son bordj, où il n'avait que trois ou quatre serviteurs, monta promptement à cheval pour se réfugier à Batna. Il reçut quelques coups de fusil auxquels il jugea prudent de ne pas répondre.

Un autre caïd, Bachtarzi, fut moins heureux que lui. Les insurgés prirent leurs mesures pour ne pas le laisser échapper. Bachtarzi, dont les enfants étaient élevés dans nos écoles, avait été envoyé par les Français pour remplacer les Ben Chenouf, et était particulièrement odieux aux fanatiques, près desquels il passait pour un athée, ami des chrétiens. Il habitait un bordj à côté du village de Thout, peuplé de marabouts, qui se gardèrent bien de le prévenir. Les insurgés lui dépêchèrent un des leurs pour le dissuader de se réfugier à Biskra, comme il en avait manifesté l'intention en apprenant le meurtre des deux déïras, et lui persuader que les tribus se soumettraient dès qu'il ferait acte de présence au milieu d'elles. Bachtarzi différa son départ. Mal lui en prit. L'envoyé des rebelles gagna un de ses serviteurs, qui laissa ouverte, la nuit suivante, une porte dérobée, par laquelle une bande d'Arabes pénétra dans le bordj. Le malheureux Bachtarzi fut massacré pendant son sommeil, et ses assassins lui coupèrent la tête.

Un troisième caïd, Si Bou Diaf, reçut, du bureau arabe de Batna, l'ordre de se porter sur le village d'El Hammam pour y rétablir la tranquillité. Malheureusement, n'ayant pas eu connaissance du meurtre de Bachtarzi, il n'emmena avec lui que 25 ou 30 cavaliers, arriva assez tard en vue du village, à un lieu dit El Anasseur, ne prit aucune mesure de prudence, et fut surpris à deux heures du matin par les insurgés. Presque tous ses cavaliers périrent. Quant à lui, après avoir tué quatre assaillants de sa propre main, il finit par succomber à son tour. On lui coupa la tête comme à Bachtarzi.

Mohamed ben Amozian, sacré ainsi par le succès, déclara qu'il s'appelait bien Mohamed ben Abdallah, et aussitôt, proclamé chérif, il voulut frapper un grand coup pour attester sa mission divine.

Il alla d'abord attaquer le bordj du caïd Bel Abbès, sur l'oued Abdi. Par une coïncidence qui sembla singulière au clairvoyant colonel Noëllat, le caïd Bel Abbès avait précisément quitté son bordj quelques heures avant l'arrivée de

Mohamed, à une heure fort avancée de la nuit, en n'y laissant qu'une trentaine de cavaliers. Ces braves gens, assaillis vers deux heures du matin, firent une résistance désespérée ; mais, succombant sous le nombre, ils furent massacrés jusqu'au dernier. On n'épargna que le fils du caïd. Conduit en présence du chérif, celui-ci le fit égorger sous ses yeux.

Le chérif n'avait plus qu'à se mesurer avec les Français, pour mettre le feu à tout le pays. A la hâte, il réunit 12 ou 1.500 de ses adhérents, la plupart mal armés, et les fanatisa de son mieux, leur certifiant, comme tous les chérifs ont coutume de le faire, que les fusils français ne partiraient pas ; puis il se porta avec eux au débouché de R'bâa, où le commandant de la subdivision de Batna, général Logerot, avait envoyé en observation deux compagnies de tirailleurs algériens et un escadron de spahis, en attendant les colonnes que le général Forgemol, commandant la province de Constantine, formait vivement pour pénétrer dans les Aurès. Les insurgés ne s'aperçurent que trop que les fusils français partaient toujours ! Nombre d'entre eux n'avaient que des bâtons ; pleins de confiance, ils se ruèrent sur nos braves turcos, qui, attendant le choc à vingt pas, ouvrirent un feu accéléré, et en quelques minutes jonchèrent le sol de cadavres. Plus de quatre cents insurgés périrent au combat de R'bâa, où nous n'eûmes que quelques blessés.

L'effervescence se calma alors comme par enchantement, et le chérif ne songea plus qu'à tirer d'affaire la tribu la plus menacée, celle des Lehala. Les autres avaient la ressource de dire qu'elles ne s'étaient pas engagées dans le mouvement en tant que tribus, et que seules des individualités remuantes les avaient compromises.

Trois colonnes accouraient pour envelopper l'insurrection : celle du lieutenant-colonel Noëllat, qui était partie de Biskra, celle des généraux Forgemol et Logerot, partie de Batna, et celle du colonel F. Hervé, du 1er zouaves (1), envoyée

(1) Aujourd'hui général.

d'Alger et partie de Khenchela. Le chérif dirigea du côté de la Tunisie les femmes, les enfants, les vieillards, les troupeaux, et essaya d'arrêter la colonne de Batna, la plus rapprochée des trois ; mais, bousculé au premier choc, près du village de Medina, il rejoignit l'émigration des Lehala, qu'il trouva dans l'état le plus déplorable. Pour l'arabe, tout vaincu devenant une proie, la tribu des Beni Imloul s'était jetée sur les Lehala, et avait impitoyablement razzié les troupeaux de ces malheureux. Vainement ceux-ci essayèrent de pénétrer dans le Sah'ra ; le colonel Noëllat avait prescrit au caïd du Djebel-Chechar et au maréchal des logis, commandant le poste de spahis de Zeribet-el-Oued (les jardins près de la rivière), de faire bonne garde. Les spahis et les goums voyant les Lehala déboucher dans le Sah'ra, les refoulèrent vers la petite oasis de Zeribet Ahmed. Pendant toute une journée, on se battit par 55 degrés de chaleur. Accablés, les Lehala voulurent, à travers les sables, gagner Negrine, oasis non loin de la frontière tunisienne ; mais comme le pays situé entre Zeribet Ahmed et Negrine est absolument sans eau, les fuyards tombèrent les uns après les autres, écrasés par la chaleur et la soif. Le goum de Tébessa, établi à Negrine, recueillit une dizaine des survivants, et vola au secours des insurgés ; mais il ne trouva plus que quatre cents cadavres, disséminés sur les sables, et déjà calcinés par la fournaise saharienne.

De même que tous les chefs de mouvement, le chérif réussit, grâce à un déguisement, à s'échapper et à gagner la Tunisie, en traversant l'Aurès. Signalé au Djérid (Sah'ra tunisien) par le lieutenant-colonel Noëllat, les autorités de la Régence le livrèrent à notre consul de Tunis, qui l'envoya devant le conseil de guerre de Constantine.

IX

Si le gouverneur-général Albert Grévy eut le regret de voir une insurrection éclater à son arrivée en Algérie, il en vit encore une autre, celle du sud oranais ou des Ouled Sidi Cheikh, se rallumer au moment de son départ.

Nous avons quitté les Ouled Sidi Cheikh en 1870, après avoir raconté la pointe poussée au Maroc par le général de Wimpffen ; disons ce que devint dès lors cette irréconciliable tribu.

L'expédition de Wimpffen calma, pendant toute une année, les fauteurs de troubles dans le sud oranais. Bien que la province fût presque entièrement dégarnie de troupes, elle put traverser la sinistre période sans que la paix fût troublée sérieusement. Un homme, en ces douloureuses circonstances, nous rendit d'importants services : ce fut l'agha des Hamyans, Si Sliman bou Kaddour, dont l'énergie maintint les tribus du sud dans une crainte salutaire.

Au printemps de 1871, alors que l'insurrection se préparait ouvertement dans les provinces d'Alger et de Constantine, on apprit que Si Kaddour ben Si Hamza, chef des Ouled Sidi Cheikh, répondant aux ouvertures du général de Mézange de Saint-André, faisait des offres de soumission. Mais, l'attitude de Si Kaddour parut bientôt si singulière, que le général de Saint-André forma par précaution, à Saïda, sous les ordres du lieutenant-colonel Gand, du régiment étranger (1), une colonne composée de mobiles de l'Allier, de détachements de la légion étrangère et de chasseurs d'Afrique. Cette colonne se porta vers Raz-el-Mâ, et envoya vers le sud une reconnaissance de 500 hommes, soit six escadrons de chasseurs et de spahis, appuyés par une compagnie de la légion étrangère, sous les ordres du comman-

(1) Aujourd'hui général.

dant Marchand; celui-ci livra à Si Kaddour un combat furieux. Bien entendu, le goum qui accompagnait notre reconnaissance fit défection comme d'habitude, et, les cavaliers ennemis pénétrant dans les rangs de notre propre cavalerie, il se produisit un affreux pêle-mêle pendant lequel furent tués les capitaines Mercier, des chasseurs, et Français, des spahis, avec vingt-trois de leurs hommes. On compta aussi des disparus et beaucoup de blessés. Le commandant Marchand ne réussit à battre les Ouled Sidi Cheikh que grâce à la compagnie de la légion étrangère, qui forma le carré autour d'une section d'artillerie.

Kaddour ben Hamza rentra dans le Maroc, où l'empereur le menaça de faire intervenir son armée, s'il persistait à continuer les hostilités sur la frontière. Il se le tint pour dit; mais, à la fin de 1871, ayant essayé de razzier quelques-unes de nos tribus, celles-ci lui résistèrent et lui livrèrent un combat, dans lequel fut blessé son oncle, le fameux Si Lala, vrai chef de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh depuis 1864.

Si Kaddour et Si Lala se retirèrent alors dans l'extrême sud du Maroc.

Au milieu de 1872, on signalait leur présence dans le Gourara. A la fin de cette même année, on apprit que Si Kaddour se trouvait à El Goléah, à 307 kilomètres au sud d'Ouargla, au milieu des tribus rebelles qui avaient pris part à l'insurrection au sud de la province de Constantine, avec Bou-Choucha. Le général de Gallifet, commandant la subdivision de Batna, quitta Biskra le 20 décembre 1872, à la tête d'une colonne de 700 hommes formée d'un escadron de spahis, de trois compagnies de turcos et d'une compagnie d'Afrique, avec une pièce de montagne. Arrivé à Ouargla le 8 janvier, il en repartit le 11, avec quarante jours de vivres et un équipage d'eau; son infanterie était montée sur des chameaux. Il se fit précéder par une proclamation promettant l'aman aux insurgés, sous la réserve d'une contribution de guerre. Mais lorsqu'il pénétra à El Goléah, le

24 janvier, Si Kaddour et Bou Choucha avaient fui au loin dans le désert ; ce que voyant, toutes les tribus rebelles, y compris de nombreuses fractions d'Ouled Sidi Cheikh, se soumirent, et les gens d'Aïn-Salah ou Insalah, à 350 kilomètres au sud d'El Goléah, annoncèrent au général qu'ils avaient l'intention de lui envoyer leur *gada*, c'est-à-dire de faire aussi acte de soumission.

C'est qu'ils n'étaient pas rassurés le moins du monde. En effet, rien n'eût empêché le général de Gallifet, qui venait de faire franchir à sa colonne les 307 kilomètres qui séparent Ouargla d'El Goléah, de pousser jusqu'à 350 kilomètres plus loin. On voit par là combien se trompent ceux qui croient qu'il est impossible aux Français d'aller dans le grand désert venger la mission Flatters et l'assassinat de l'infortuné lieutenant Palat.

Le général de Gallifet, qui venait de mettre quatorze jours pour aller à El Goléah, parce que la route était peu connue, n'en mit que sept pour regagner Ouargla.

1873 et 1874 s'écoulèrent dans un calme parfait. En 1875, nos Chambâas, établis autour d'Ouargla, allèrent dans le Maroc razzier la tribu des Berabers qui, faisant cause commune avec les Ouled Sidi Cheikh insoumis, venait à tout moment leur tuer des hommes et enlever des chameaux. Le capitaine Coÿne, chef du bureau arabe de Médéah, a publié, en 1881, une intéressante brochure sur cette aventureuse expédition dans le grand désert. Les Chambâas, auxquels un vieillard de quatre-vingts ans servit de guide, tuèrent une vingtaine d'hommes aux Berabers, et ramenèrent des troupeaux considérables.

Les événements dont la Turquie fut le théâtre en 1877 produisirent une si vive agitation, qu'on jugea à propos de mettre en mouvement, au sein de quelques tribus, dans le sud des provinces d'Alger et d'Oran, plusieurs colonnes mobiles. Le général de Loverdo, commandant la subdivision de Médéa, visita la première de ces provinces et le général Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, parcourut

la seconde. Ils étaient accompagnés de troupes qui en imposèrent aux Arabes.

1878 et 1879 se passèrent tranquillement, et les Sahariens se préoccupèrent fort peu de l'insurrection des Aurès, si lestement réprimée par le général Forgemol.

En 1880, on commença à parler d'un saint homme qui portait le même sobriquet, Bou-Amema (l'homme au turban) que le fondateur de l'ordre religieux des Ouled Sidi Cheikh. Le nouveau prophète, qui vivait dans la retraite et la prière, était en communication directe avec Dieu qui ne lui refusait rien, possédait le don des miracles, au dire de ses partisans, et savait prédire l'avenir. Aussi les tribus de l'extrême sud oranais faisaient-elles de ce personnage l'arbitre de leurs différends, de sorte que de toutes parts on venait écouter sa parole ardente et inspirée.

Bou-Amema fonda bientôt une zaouïa, c'est-à-dire un foyer d'insurrection, à Moghrar-Tahtani (1), petite oasis située dans un massif montagneux avoisinant la frontière du Maroc, près de la grande oasis de Figuig. Il n'aspirait à rien moins qu'au suprême pontificat dans le Sah'ra oranais, et prétendait relier en faisceaux les grandes confréries religieuses répandues dans le sud-ouest de l'Algérie et le sud-est du Maroc. Beaucoup de fidèles vinrent alors se grouper autour de la zaouïa de Moghrar. L'influence croissante de Bou-Amema n'échappa point à l'attention des autorités françaises. Le commandant supérieur de Géryville reçut l'ordre d'entourer le marabout d'une étroite surveillance ; mais quoique cette surveillance fût exercée avec discrétion, Bou-Amema finit par s'apercevoir qu'on avait l'œil sur lui et qu'on se rendait compte de ses faits et gestes. Voulant alors payer d'audace, revêtu de son burnous rapiécé, — le burnous de tous les derviches, — il se présenta devant le commandant supérieur de Géryville, protesta de son dévouement à la France, et, comme garantie, proposa

(1) Il existe deux Moghrar, Moghrar-Tahtani et Moghrar-Fouckhani, c'est-à-dire Moghrar supérieur et Moghrar inférieur.

au commandant de le tenir au courant de tous les projets des Ouled Sidi Cheikh dissidents réfugiés au Maroc

Le commandant laissa croire à Bou-Amema qu'il recevrait avec plaisir les communications qu'il voudrait bien lui faire, en sorte que le marabout retourna à Moghrar, parfaitement convaincu que les Français étaient dupes de sa duplicité. Ils l'étaient si peu, que la création d'un avant-poste dans la petite oasis de Tyout, en face de Moghrar, fut décidée en principe. Mais pour créer cet avant-poste, il fallait de l'argent. L'affaire fut soumise à M. Albert Grévy; celui-ci, ne comprenant pas la nécessité d'assurer la tranquillité du sud oranais, appuya mollement la demande de crédits, qui fut repoussée.

Le général Cérez, commandant la province d'Oran, était tellement persuadé que le gouverneur civil, se rendant à ses raisons, enlèverait la demande de crédits, qu'il organisa, dans l'hiver de 1880, une colonne mobile prête à se porter à Tyout, pour protéger les travaux du poste et y laisser une garnison permanente. Peu au courant de nos usages parlementaires, Bou-Amema prit peur, et jeta aussitôt le masque en essayant de soulever nos tribus du sud oranais. Le moment n'étant pas encore venu, le marabout fila prestement au Maroc, entraînant ses fidèles, mais laissant dans le cercle de Géryville quantité de mokaddems ardents, qui préparèrent la révolte.

Bou-Amema appartenait à la tribu des Ouled Sidi Tadj, fraction de la grand tribu des Ouled Sidi Cheikh. Il descendait authentiquement de Sidi Tadj, quatorzième fils du fameux Sidi Cheikh; les autres Sidi Tadj formaient sa garde particulière, au nombre de quatre ou cinq cents hommes.

Un des plus dangereux agitateurs lancés par Bou-Amema pour prêcher la guerre sainte, Mouley-Yacoub, fut arrêté au milieu de la tribu des Beni-Smiel, par le capitaine Bontan, chef du bureau arabe de Tlemcen. Ce brave officier ayant saisi dans la tente de Mouley-Yakoub des papiers prouvant que les principaux Beni-Smiel, caïd en tête, nous trahissaient,

fit arrêter les agitateurs, qu'on déféra à une commission disciplinaire. Quant au caïd, il fut révoqué et interné à Oran.

De ce côté, la révolte fut étouffée dans l'œuf; il n'en devait pas être de même au cercle de Géryville, où un autre officier du bureau arabe fut moins heureux que le capitaine Bontan.

En raison des événements de Tunisie , nos troupes de la province d'Oran avaient été mises à contribution pour aider à la formation du corps expéditionnaire. Les garnisons du sud se trouvant diminuées d'autant, l'agitation commença à prendre des proportions extraordinaires. Un officier du bureau arabe de Géryville, le lieutenant Weinbrenner, du 2e zouaves, voulut tenter, dans la tribu des Beni-Ziad, le coup qui avait si bien réussi au capitaine Bontan dans celle des Beni-Smiel. Accompagné de quatre spahis, il se rendit dans la fraction des Djeramna, de la tribu des Beni-Ziad, pour arrêter deux des plus fanatiques mokaddems de Bou-Amema. Les lâches Djeramna engagèrent ce jeune officier à se reposer, lui promettant que les deux mokaddems allaient venir se remettre entre ses mains. M. Weinbrenner eut l'imprudence de les écouter et mit pied à terre; c'est ce qu'attendaient les Djeramna pour l'assassiner avec deux de ses spahis. Les deux autres, plus méfiants, étant restés en selle, purent s'échapper.

Aussitôt la plupart des tribus du sud oranais , les Trafis, les Laghouat du Ksel, les R'zaïnas, les Chorfas, reconnaissant l'autorité religieuse des Ouled Sidi Cheikh, firent défection. Tout le pays fut en feu, et Bou-Amema, entouré de ses fidèles Ouled Sidi Tadj, qu'il appelait pompeusement ses gardes d'honneur, proclama la guerre sainte.

Ceux qui avaient refusé de voter les crédits demandés pour la création du poste de Tyout et l'envoi d'une colonne expéditionnaire dans le sud de la province d'Oran, purent alors contempler leur œuvre.

Les hordes de Bou-Amema, laissant Géryville bien loin sur leur droite, se précipitèrent sur les Hauts-Plateaux, au sud de Saïda, où de nombreux ouvriers, la plupart espagnols, exploitaient l'alfa pour le compte de la compagnie Debrousse, déjà concessionnaire du chemin de fer d'Arzeu à Saïda. Cette société avait d'abord obtenu du général Chanzy la concession de trois cent mille hectares à alfa ; puis, objectant que, sur cette étendue, l'alfa offrait de nombreuses solutions de continuité, elle s'était fait donner trois cent mille nouveaux hectares. Il y eut peut-être, de la part de l'autorité militaire, imprudence à satisfaire d'aussi vastes appétits, qui eurent pour conséquence l'établissement de colonies de travailleurs dans l'extrême sud, jusqu'au bord des chotts, hors de la protection de nos troupes. Bou-Amema et ses bandes en profitèrent pour dévaster les bâtiments de la Compagnie Debrousse, massacrer presque tous les ouvriers alfatiers et emmener en esclavage leurs femmes et leurs enfants. Comme toujours, en pareille occurrence, les Arabes commirent d'inqualifiables horreurs, que nous renonçons à raconter. Disons seulement pourquoi un pauvre alfatier espagnol refusa la grâce qu'on lui offrait. Il venait d'être pris avec sa fille, âgée de quatorze ans, et ses deux fils plus jeunes, quand les Arabes ordonnèrent à tous leurs prisonniers de se dépouiller de leurs habits. Les deux fils et la jeune fille obéirent en pleurant, mais leur père refusa d'exposer sa nudité aux regards de ses enfants. On le menaça de lui couper la tête s'il n'obéissait pas ; il tendit le cou, et un mokaddem de Bou-Amema lui brisa le crâne d'un coup de pistolet.

Répétons-le, cette irruption sur les Hauts-Plateaux n'aurait certainement pas eu lieu, si, suivant l'avis du général Cérez, on avait construit un poste à Tyout. Pour passer des Hauts-Plateaux dans le Sah'ra, il faut traverser la ligne des chotts, et un passage étroit existe seul à hauteur du lieu appelé le Kheider. Evidemment, pour assurer les communications du poste projeté à Tyout avec Saïda, il

suffisait de fermer le passage du Kheider au moyen d'un bordj. Jamais alors Bou-Amema n'aurait pu passer. On voit donc que si les massacres de Saïda, plus communément appelés massacres de Khalfallah, eurent lieu, c'est que M. Albert Grévy et les Chambres se firent juges d'une question qu'ils ne connaissaient pas. Il arrive souvent que certaines économies ont les plus funestes résultats!

Deux ou trois colonnes expéditionnaires accoururent, mais trop tard, sur les Hauts-Plateaux, pour donner la chasse au marabout. Chose bizarre! les ordres de mouvement étaient télégraphiés de Paris; du fond de son cabinet, le général Farre croyait pouvoir diriger nos colonnes. Mais on devait, cette fois encore, s'apercevoir combien il est difficile d'atteindre des Arabes montés sur leurs rapides juments du désert, avec des colonnes pesamment chargées et gênées par des convois interminables. Pourtant une de ces colonnes, celle du colonel de Mallaret, du régiment étranger, arriva près du Kheider juste au moment où Bou-Amema et ses bandes, avec de nombreux troupeaux enlevés à nos tribus alliées, essayaient de franchir le chott. Avec un peu de résolution, le colonel leur eût facilement barré le passage et les eût rejetés sur les autres colonnes françaises qui battaient les Hauts-Plateaux; mais il hésita, tergiversa, temporisa, si bien que les derniers cavaliers arabes se trouvaient hors d'atteinte, lorsqu'il se décida à faire monter à cheval un escadron de spahis, qui revint sans avoir pu atteindre les rebelles.

Le colonel de Mallaret, déjà signalé pour avoir laissé tomber la discipline dans le régiment étranger, fut mis en non-activité et remplacé par le colonel de Négrier, aujourd'hui général de division. Cet énergique et audacieux soldat rétablit promptement la discipline, et la légion étrangère se comporta admirablement dans cette difficile répression du sud oranais. On sait comment les mêmes troupes se conduisirent, plus tard, au Tonkin; personne n'en sera surpris quand nous aurons dit que la moitié au moins des soldats

qui la composent sont alsaciens ou lorrains, races militaires s'il en fut.

Bou-Amema, dans le sud, se voyait exposé aux coups de la colonne de Géryville, placée sous les ordres du général Collignon d'Ancy, commandant la subdivision de Mascara. C'était un homme maladif, usé, qui, depuis longtemps, ne pouvait même plus monter à cheval. Sitôt que la colonne dut se mettre en mouvement, Collignon d'Ancy se porta malade et céda le commandement au colonel Innocenti, du 4e régiment de chasseurs d'Afrique. Celui-ci ne sut pas diriger les forces qu'il avait sous la main ; marchant en tête avec l'escadron d'avant-garde, il s'occupait fort peu de l'infanterie, qui venait derrière et avait peine à suivre. Cette arme comprenait pourtant d'excellentes troupes, rompues à la marche, un bataillon de tirailleurs algériens et un autre de la légion étrangère.

Nous finirons, il faut espérer, par renoncer à l'habitude de nous faire accompagner par des goums nombreux ne servant absolument à rien, et toujours prêts à se tourner contre nous. Lorsque le colonel Innocenti se trouva en présence des contingents de Bou-Amema, au lieu de rectifier la position de ses deux bataillons d'infanterie et de ses quatre escadrons de cavalerie régulière, il envoya en avant le goum des Harrars, commandé par le fameux agha Sah'raouï, que nous avons déjà vu faire défection en 1864, lors de l'affaire du colonel Beauprêtre. Les nécessités de la politique avaient fait rentrer en grâce ce chef arabe. Son goum escarmoucha avec les contingents rebelles, et fut brusquement ramené sur notre infanterie. Presque tous les cavaliers harrars firent défection ; les autres se jetèrent confusément dans les rangs de nos fantassins qui, ne pouvant faire usage de leurs armes, furent chargés par les cavaliers de Bou-Amema. Pendant qu'une mêlée furieuse, où un grand nombre de légionnaires et de turcos furent tués, s'engageait, le chérif se précipita sur notre convoi et notre arrière-garde, que le colonel Innocenti n'avait pas eu la précaution de faire serrer

avant l'action. Presque tous nos bagages furent enlevés, et les soldats du train, les malades, les cantiniers et les ordonnances massacrés en partie. L'extrême arrière-garde, formée par un peloton du 4e chasseurs d'Afrique, fort d'une vingtaine d'hommes, et commandée par un sous-lieutenant, se fit tuer jusqu'au dernier.

Ce triste combat eut lieu à Chellala, aux environs d'El-Abiod ou El Biod Sidi Cheikh.

Il était temps d'agir avec vigueur. Le général Delebecque, commandant la province d'Oran, conduisit sans retard trois fortes colonnes dans le sud, sous les ordres des généraux Louit et Colonieu, et du colonel de Négrier. Bou-Amema s'enfonça alors dans le Maroc avec la plupart de ses contingents, abandonnant à notre vengeance plusieurs des tribus qui s'étaient déclarées contre nous. Delebecque alla jusqu'au Djebel-Smir, massif montagneux où sont situées les deux oasis de Moghrar ; toutefois, au lieu d'attaquer de front, par le défilé de Djeliba, le général tourna le pays des Moghrars par le sud, en traversant quelques districts appartenant nominalement au Maroc. Le 2e zouaves enleva le col de Founassa, après un combat des plus brillants. Les ksours de Moghrar furent à moitié détruits, et l'on fit sauter les maisons de Bou-Amema.

Les colonnes s'établirent ensuite en face de Figuig. On renonça à bâtir un fort à Tyout, préférant la petite oasis d'Aïn Sefra, à quelques lieues de Tyout, et plus rapprochée de la frontière marocaine.

Mais il fallait relier le nouveau poste d'Aïn-Sefra avec ceux de Saïda et d'El Aricha. Dans ce but, on releva la redoute d'Aïn ben Khelil, évacuée en 1866, et l'on construisit un important établissement à Mécheria. Au Kheider, on établit une redoute, et on créa à côté un village qui prospéra très rapidement. Enfin, on se décida à pousser jusqu'à Mécheria le chemin de fer d'Arzeu à Saïda. Grâce à ces mesures, une insurrection dans le sud oranais est devenue presque impossible.

Pendant que nos braves troupes opéraient contre les insurgés, le gouvernement général de l'Algérie accepta les offres d'Abd-es-Salem, le fameux chérif d'Ouazzan, qui proposait de mettre à notre service son influence religieuse sur les tribus des frontières du Maroc, trop habituées à venir prêter main-forte aux tribus algériennes révoltées contre nous. Inutile de raconter ici le voyage du chérif d'Ouazzan, de tous points semblable à celui qu'il fit d'Oran à Ouchda, en 1876.

Nous sommes habituellement sobre de détails sur les opérations militaires entreprises durant les insurrections. Racontons toutefois de quelle façon Bou-Amema, qui désirait rentrer en scène, fut rejeté au fond du Maroc.

L'*Officiel* du 30 avril 1882 contenait la dépêche suivante :

« En Algérie, dans une partie de la zone frontière sud-ouest, qui sépare notre colonie du Maroc, une mission topographique, escortée par deux compagnies de la légion étrangère et placée sous les ordres du capitaine de Castries, qui allait achever un travail commencé entre Aïn ben Khelil et le chott Tigri, a été attaquée par les tribus dissidentes. L'ennemi comptait environ 1.800 cavaliers et 6.000 fantassins.

« Nos soldats, dont l'effectif était d'un peu plus de 300 hommes, et qui se battaient un contre trente, se sont vaillamment comportés, et, dans une mêlée furieuse qui s'est engagée, ils ont été dignes des vieilles troupes d'Afrique.

« Nos pertes sont sensibles : 2 officiers tués, 2 blessés, 48 soldats tués ou disparus, 26 blessés. Une partie du convoi a été enlevée, par suite de la fuite des convoyeurs arabes.

« Les pertes des assaillants sont considérables. On les évalue à plusieurs centaines de tués. Les femmes arabes accompagnaient les combattants et ont montré un acharnement inouï.

« Cet engagement fait le plus grand honneur à la légion étrangère. »

« Nos blessés sont pleins de fierté », dit le général Colonieu, en rendant compte de leur arrivée à Aïn ben Khelil.

Ils avaient bien le droit de l'être. On eut plus tard, par le rapport de M. le capitaine de Castries, des détails sur cette terrible affaire du chott Tigri. Sur cinq officiers de la légion étrangère, deux furent blessés, deux autres tués : le capitaine Barbier, commandant le détachement, et M. Massone. Le colonel de Négrier avait formé, dans son régiment, une compagnie franche composée des soldats les plus déterminés. Cette compagnie avait détaché une section, sous les ordres du lieutenant Massone, ancien officier de l'armée piémontaise, pour accompagner la mission de Castries. Lorsque le capitaine Barbier se vit attaqué dans le bas-fond du chott Tigri par quelques milliers d'Arabes, voulant gagner une position sur la lisière du chott, il chargea de l'arrière-garde la section franche du lieutenant Massone, forte seulement de vingt-trois hommes. Tous ces braves se firent tuer avec leur officier.

Barbier reconstitua alors l'arrière-garde avec une de ses compagnies ; mais, à son tour, il fut cerné et tué. Retrouvé plus tard, son corps portait la trace de dix-huit blessures et d'une infâme mutilation ; la tête était séparée du tronc.

Le capitaine de Castries, qui prit le commandement de l'arrière-garde, réussit à rallier son monde sur un petit plateau, et à former un carré au centre duquel on plaça les blessés. Toutes les attaques de l'ennemi échouèrent devant la résistance des survivants.

Le colonel de Négrier était en ce moment à Aïn ben Khelil ; informé par un espion de la situation critique où se trouvait le détachement de M. de Castries, il se mit en route avec cinq cents hommes, franchit 50 kilomètres en une nuit, et dégagea nos braves. Ayant fait quelques prisonniers, ceux-ci lui apprirent, avant d'être fusillés, que le détachement Barbier avait eu à lutter contre tous les contingents de Bou-Amema.

C'est la dernière fois que ce personnage fit parler de lui. Actuellement il vit dans le Tafilalet, au fond du Sah'ra marocain. Détail curieux : il rendit successivement tous les pri-

sonniers espagnols faits au sac de Khalfallah, à l'exception de deux jeunes filles, qu'il donna comme épouses à l'un de ses fils, promettant de les renvoyer lorsque celui-ci n'en voudrait plus.

L'affaire du chott Tigri avait appelé l'attention publique sur la légion étrangère. Ces Récits seraient incomplets, si nous ne parlions pas de cet admirable corps, dont le passé est magnifique.

X

Dès les premiers jours de la conquête algérienne, les étrangers furent admis à servir dans l'armée française. Nous avons vu qu'après 1830, le gouvernement de Louis-Philippe, craignant la guerre en Europe, rappela, à l'exception de quatre, tous les régiments français qui venaient de prendre part à l'expédition d'Alger. Comme compensation, on créa des corps indigènes et un corps étranger.

Dans la suite, les étrangers continuant à affluer en Algérie, on se trouva amené à former deux régiments étrangers, dont l'un fut affecté à la province d'Oran, l'autre à celle de Constantine.

Quantité de nos illustrations militaires servirent dans l'un ou l'autre de ces deux régiments ; nous avons déjà cité, parmi ces illustrations, les maréchaux de Saint-Arnaud et de Mac-Mahon.

Passons sous silence ce qui advint à la légion étrangère jusqu'en 1855. De 1831 à cette époque, elle prit part aux guerres d'Afrique, où nos généraux n'ont rien fait de grand sans elle.

En 1882, M. Casimir Périer, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, disait à la Chambre des députés :

« On sait que la légion étrangère, par la force des choses « et les bataillons d'Afrique, pour des motifs sur lesquels il « est inutile d'insister, ne sont point appelés sur le continent « en cas de guerre européenne. »

M. Jules Richard, rédacteur militaire du *Figaro*, dont la compétence fait autorité dans ces questions, ne laissa pas tomber ces paroles imprudentes ; il répondit à M. Casimir Périer par des faits.

En 1854, les deux régiments étrangers firent partie du corps de débarquement franco-anglais qui fut envoyé en Grèce, puis dirigé sur Gallipoli, et de là en Crimée. Pendant cette dure campagne, ces deux régiments se distinguèrent de la façon la plus brillante, si bien qu'à la paix, en 1856, l'empereur naturalisa en masse tous les étrangers qui en faisaient partie.

Dans une de ces terribles nuits que les armées combinées appelèrent les nuits glorieuses, celle du 22 au 23 mai 1855, le bataillon Martinez, du 2e étranger, s'enferma dans une redoute où il subit sept assauts furieux. A un moment donné, les murs s'étant effondrés sous les boulets russes, Martinez fit empiler des cadavres les uns sur les autres, et c'est derrière cette muraille humaine que résista le bataillon. Sur treize officiers, deux seulement ne furent pas atteints.

Le commandant Martinez était espagnol. Nous venons de voir que le lieutenant Massone, tué au combat du chott Tigri, le 26 avril 1882, était italien. Il y a dans les nations latines des braves qui devraient s'unir étroitement contre les nations du Nord, toujours trop disposées à venir se chauffer au soleil du Midi.

En Italie, les deux régiments étrangers firent partie de la 2e division (général Espinasse), du 2e corps (Mac-Mahon).

On sait de quelle manière la division Espinasse s'illustra à la bataille de Magenta. Or, le premier régiment qui entra dans le bourg fut le 2e étranger, et en tête était précisément ce commandant Martinez dont nous avons raconté l'héroïque conduite en Crimée. Il venait de prendre la place du lieutenant-colonel de Chabrières, tombé glorieusement. L'historien officiel de la guerre d'Italie, M. de Bazancourt, ne rend pourtant pas justice à Martinez, et le peintre Yvon, dans

son tableau de la bataille de Magenta, fait figurer, à la place du commandant, un autre officier supérieur qui se trouvait à plus d'un kilomètre en arrière, avec son régiment.

Les Milanais n'ont certainement pas oublié la bonne tenue du 1er régiment étranger qui, après l'armistice de Villafranca, eut la garde de leur ville.

En 1870, un 5e bataillon étranger fut formé à Tours. Le 2e régiment ayant été licencié en 1861, il ne restait plus alors que le 1er, à quatre bataillons. Les habitants d'Orléans possèdent une plaque commémorative en souvenir des braves tués le 11 octobre 1876, à la défense des Aydes et du faubourg Bannier. Au moment où le 5e bataillon se faisait ainsi remarquer, les 1er et 2e bataillons s'embarquaient à Oran pour venir prendre part à la campagne. Ces trois bataillons réunis formèrent un régiment de marche, sous les ordres du lieutenant-colonel Canet, et se battirent à Coulmiers, à Cercottes, à Chevilly. Incorporés plus tard dans l'armée de l'Est, ils demeurèrent à Besançon jusqu'aux événements de la Commune. Placés alors sous les ordres du général Montaudon, ils se distinguèrent à l'attaque du pont de Neuilly et à la prise des Buttes Chaumont.

On voit, par ces trois exemples de Crimée, d'Italie et de la campagne de France, que la légion étrangère a fait bonne figure sur les champs de bataille du continent. Bien qu'on ne l'ait pas comprise dans le plan de mobilisation générale, la force des choses peut l'appeler chez nous, en cas de guerre européenne.

Sa place est marquée, toutefois, dans les guerres lointaines. De 1863 à 1866, elle resta au Mexique, et telle fut l'affluence des étrangers dans ce corps d'élite, qu'il fallut le dédoubler et le porter à huit bataillons, commandés par le colonel Jeanningros, actuellement général de division et inspecteur général des bataillons scolaires.

Les exploits de cette légion au Mexique ne se comptent pas. Deux surtout sont demeurés célèbres : le combat de

Camerone et celui de Parras. A Camerone, une compagnie commandée par le capitaine Danjou fut attaquée par plusieurs milliers de Mexicains. Danjou, comprenant qu'il lui était impossible de défendre tout le village, se retrancha dans la plus forte maison ; mais il fut tué le premier jour, et ses soldats, pour l'honneur du drapeau français, repoussèrent obstinément toutes les propositions de reddition qui leur furent adressées. Ils se firent bravement tuer, à l'exception de dix-neuf blessés que recueillirent les Mexicains.

A Parras, le bataillon entier du commandant Briand fut anéanti. Après un combat de deux jours, où tous les officiers avaient été tués ou blessés, quarante soldats à peine restaient debout. Les ennemis leur proposèrent de se rendre, moyennant la vie sauve. Nos quarante héros refusèrent. Pendant la nuit, ils essayèrent de gagner Parras, où le lieutenant Bastidon, aujourd'hui colonel, s'était retranché avec les malades, les écloppés, et quelques soldats du train. Mais trois seulement réussirent à atteindre la ville.

Parlerons-nous du Tonkin, et de la part que prirent les bataillons étrangers aux prises de Sontaï et de Bac-Ninh, aux combats de Chu, de Dong-Dang, etc. ? Avec quelques sapeurs du génie et quelques tirailleurs tonkinois, deux compagnies du 1er régiment formaient l'héroïque garnison de Thuyen-Quan. La défense de cette bicoque rendit célèbre le commandant Dominé. Elle suffirait à immortaliser un régiment.

Depuis la guerre de 1870, la légion étrangère compte dans ses rangs quantité d'Alsaciens-Lorrains qui, fuyant le service prussien, veulent, au prix de leur sang, reconquérir leur qualité de Français. Comme nos régiments de France leur sont fermés, ils vont servir dans ces magnifiques régiments étrangers, si fiers, à juste titre, de leur glorieux passé. Il n'est pas de patriote digne de ce nom qui ne doive se sentir profondément ému des preuves d'attachement sans nombre que donnent à notre pays nos frères séparés. Pour eux, la patrie est toujours la France, et jamais notre génération n'aura,

pour ces martyrs de la fidélité, assez de reconnaissance attendrie, assez de vraie admiration.

Le gouvernement de la République ne sut pas faire, pour les héros du chott Tigri, qui reposent à côté de la redoute d'Aïn ben Khelil, ce que le gouvernement de Juillet fit pour le sergent Blandan et ses valeureux compagnons. Les morts de Beni-Méred reposent sous une pyramide élevée sur la place du village de ce nom, et le ministre de la guerre, maréchal Soult, ordonna à tous les détachements de l'armée d'Afrique, traversant le village de Beni-Méred, de battre aux champs ; aujourd'hui encore, nos soldats présentent les armes devant la pyramide, et nos officiers la saluent de l'épée et du sabre. Mais c'est à peine si les détachements se rendant à Aïn-Sefra savent qu'à Aïn ben Khelil se trouvent les tombes de cinquante et un héros de la légion étrangère. Dans quelques années, le vent du désert aura accumulé le sable sur leur emplacement, et le soldat insouciant y allumera le feu du bivouac.

XI

Ces Récits touchent à leur fin ; complétons-les en traitant de l'annexion du M'zab. Cette annexion eut lieu en 1882.

Après la prise de Laghouat, le général Randon, gouverneur de l'Algérie, organisa en cercle les régions du sud de la province d'Alger ; mais il ne crut pas devoir enlever son indépendance au M'zab, peuplé de gens pacifiques et commerçants, qui n'avaient pas d'amis dans les tribus arabes et qui, par leur émigration périodique dans les villes d'Algérie, se mettaient, pour ainsi dire, entre nos mains. Ne pensant pas que le M'zab pût nous inspirer jamais des craintes sérieuses, le général fit savoir aux Mozabites qu'à la condition de fermer leurs villes et leurs marchés à nos ennemis et de payer à la France un tribut annuel de

45.000 francs, l'autorité française ne contrôlerait pas leurs actes.

Les Mozabites jouirent donc, durant trente ans, dans leurs villes, d'une indépendance complète, s'administrant, faisant leur police intérieure, rendant la justice civile et criminelle d'après leurs *kanouns*. Mais un beau jour, l'autorité française apprit que les djemmâas (sortes de conseils municipaux) du M'zab avaient, à plusieurs reprises, payé des contributions aux Ouled Sidi Cheikh depuis leur révolte de 1864 ; elle acquit aussi la preuve qu'elles avaient envoyé de l'argent au chérif Bou-Choucha, en 1870. Pourtant, les gens du M'zab auraient pu facilement se défendre contre nos ennemis, car, outre que leurs villes sont assez bien fortifiées pour résister victorieusement à tout assaillant arabe, ils donnaient place, à côté de leurs oasis, à quelques tribus arabes chargées, moyennant finances, de les défendre contre les pillards du désert. Ces tribus, au nombre de trois, comptant ensemble environ deux mille âmes, campaient à côté des oasis de Ghardaïa, de Guerara et de Berrian.

Comme si ce n'était pas assez de ces petites trahisons, les Mozabites firent de la liberté que nous leur avions laissée un si déplorable usage, que fatalement nous fûmes amenés à la leur reprendre. Le pays était devenu un foyer de désordre et d'anarchie, où les partis en lutte soudoyaient non seulement les trois tribus arabes installées chez elles à demeure, mais encore des tribus soumises à notre domination. Les Ouled Sidi Cheikh, au vu et au su des autorités françaises établies à Laghouat, achetaient aux Mozabites de la poudre, des armes, des munitions de guerre, des vivres. Dans chaque ville du M'zab, deux çofs ou partis étaient en présence, et se livraient de continuelles batailles. En 1880, par exemple, les deux çofs de Beni-Isguen en étaient arrivés à se barricader dans deux quartiers de la ville ; puis, s'étant donné rendez-vous sur le marché, ils le couvrirent de morts et de blessés. En 1882, les deux çofs

de Ghardaïa se battirent trois jours de suite ; l'un d'eux fit trente-huit prisonniers, qui furent massacrés à coups de pioche. Parmi eux se trouvaient deux vieillards et trois enfants de sept ou huit ans. Quelque temps après, le çof battu prenait sa revanche, et massacrait dix blessés ennemis tombés entre ses mains. La mère d'un de ces blessés étant venue pleurer sur son fils, les Mozabites eurent la cruauté de décapiter le cadavre, et de jeter sa tête sanglante sur les genoux de la pauvre femme qui en devint folle.

Un dernier trait lassa notre patience. Le chef de la djemmâa de Berrian, vieillard de quatre-vingts ans, fut assassiné en plein jour sur la place de la ville. Son crime était d'avoir livré aux autorités françaises, qui le réclamaient, un criminel dangereux. Les assassins du malheureux vieillard ne furent pas même inquiétés!

De pareilles atrocités devenaient intolérables et, d'ailleurs, nous ne pouvions plus fermer les yeux sur une contrebande de guerre ayant pour objet de ravitailler les tribus insurgées du sud et les bandes de coupeurs de route qui écument le désert. L'annexion du M'zab fut donc résolue. Déjà les événements du sud oranais nous avaient amenés à reporter plus loin nos points d'occupation ; on avait fondé un poste à Aïn-Sefra, dans la province d'Oran; on avait résolu d'occuper Debila, dans le Souf, et Ouargla, au fond du Sah'ra algérien ; on voulut aussi fonder un poste militaire à Ghardaïa, la principale oasis du M'zab, tant pour assurer le fonctionnement régulier de l'administration, que pour contribuer, avec Aïn-Sefra, Ouargla, etc., à maintenir tout le sud dans l'obéissance.

Au mois de novembre 1883, le général de Latour d'Auvergne, commandant la subdivision de Médéa, mort aujourd'hui, quittait Laghouat avec une colonne d'un millier d'hommes, suivie de tous les charpentiers, maçons, forgerons et carriers qu'on avait pu découvrir parmi les différents corps tenant garnison dans la province d'Alger.

La marche fut difficile. A peu de distance de Laghouat,

on entre dans le pays des *dayas*, qui s'étend depuis les limites de la province d'Oran jusqu'à celles de la province de Constantine. Une daya est une dépression peu sensible du sol dans laquelle se réunissent les eaux pluviales, entraînant à leur suite des débris de terre végétale qui finissent, avec le temps, par prendre assez d'épaisseur pour nourrir de grands arbres. Ces arbres sont généralement des *betoums* (pistachiers de l'Atlas), dont quelques-uns atteignent jusqu'à cinq mètres de circonférence. La zone des dayas, entre Laghouat et le M'zab, est suivie de la *chebka*, immense plateau de 100 kilomètres de large, où les eaux creusent d'innombrables petits ravins ne présentant aucune trace de terre végétale. Cette région de la chebka est d'une morne tristesse; pas un insecte, pas un oiseau, mais une complète solitude. On marche le cœur serré, sans avoir sous les yeux autre chose que des rochers d'une teinte livide, calcinés par un soleil implacable. Il faut qu'avant d'atteindre l'oasis de Berrian, établie le long des sinuosités de l'oued Soudan, la troupe fasse une étape extraordinairement pénible, sur un terrain âpre et raboteux, qui, en moins d'une heure, met en lambeaux les meilleures chaussures. Après Berrian, il faut encore cheminer quarante-cinq kilomètres dans la chebka, pour atteindre le groupe des cinq oasis principales de la confédération du M'zab. Ces cinq oasis, qui tiennent sur un espace de sept kilomètres, sont Ghardaïa, Beni-Isguen, El Ateuf, Melika et Bou-Noura, toutes sur l'oued M'zab, les trois premières sur la rive droite, les deux dernières sur la rive gauche. La petite oasis de Guerara, qui fait également partie de la confédération, est, comme celle de Berrian, très loin de l'oued M'zab.

Chebka, en arabe, veut dire filet. Ce nom provient sans doute de ce que le pays est tel, que si l'on s'engageait avec des chameaux ou des mulets dans les rares chemins qui longent l'oued M'zab, on ne pourrait plus se dérober, soit à droite ou à gauche.

Dans les villes du M'zab, les rues ne sont pas des fondrières, comme dans les villages kabyles, ou des cloaques, comme dans les ksours. Elles sont même généralement propres, et, par exception en pays arabe, dans certaines encoignures on trouve des cabinets d'aisance décemment dissimulés. De plus, chose rare dans les ksours, on aperçoit des boutiques affectées au commerce des graines, des légumes ou des dattes.

Les Mozabites se font remarquer par la sévérité des mœurs. On ne rencontre guère dans les rues que des vieilles femmes ou de toutes petites filles, et encore sont-elles soigneusement enveloppées dans leurs haïks. Nous avons mentionné plus haut les kanouns ou lois que chaque ville du M'zab appliquait librement chez elle ; dans le kanoun de la ville de Ghardaïa, nous relevons que tout individu convaincu d'avoir adressé dans la rue la parole à une femme, était puni d'une amende de 62 fr. 50 et exilé pendant deux ans. La femme reconnue coupable d'adultère recevait la bastonnade de son père, ou de son frère, ou de son plus proche parent. Dans le kanoun d'El Ateuf, l'adultère était puni comme le vol, l'usage des boissons fermentées, de la viande de porc, ou de la chair humaine. Cette punition consistait dans la bastonnade limitée à cinq cents coups. C'était la peine de mort.

Tous les kanouns des villes du M'zab proscrivent sévèrement les boissons alcooliques. Le kanoun de Ghardaïa, notamment, punit l'homme convaincu d'avoir consommé des liqueurs fermentées, d'une amende de 65 fr. 90 et de la bastonnade jusqu'à quatre-vingts coups. L'usage du tabac est également interdit, aux étrangers ainsi qu'aux indigènes. Quelques kanouns défendent la musique, particulièrement dans les cérémonies religieuses ; le kanoun de Melika allait jusqu'à supprimer toute espèce de jeux.

Comme on le voit, les Mozabites méritèrent le surnom de puritains de l'Islam. Précédemment nous avons parlé du schisme mozabite, qu'on retrouve dans l'intérieur de

l'Arabie, chez les Wahabites. Les Wahabites et les Mozabites sont considérés par les Musulmans comme des hérétiques. On trouve des Mozabites non seulement dans le M'zab, mais encore à Ouargla et dans l'île tunisienne de Djerba.

On pense bien que ces farouches puritains ne reconnaissent pas chez eux ces familles maraboutiques auxquelles sont réservées, par privilège d'hérédité, les fonctions religieuses. Là, tout le monde peut aspirer à devenir imam ; il suffit pour cela de donner des preuves de piété et de savoir. L'imam qui ne travaille pas à s'instruire et ne soutient pas avec assez de zèle les intérêts de la religion est impitoyablement renvoyé parmi les laïques. Avant l'annexion, le principal imam, nommé le cheikh de la mosquée, réglait dans chaque ville, avec le concours du chapitre, les questions administratives et de police, répartissait l'impôt et prononçait souverainement, suivant le kanoun établi, sur les crimes et délits. Il avait le droit de prononcer la peine de la prison et même la peine de mort. Une des plus graves pénalités employées était l'excommunication (tebria), car l'excommunié ne pouvait pas se marier, et il était enjoint à tous de rompre avec lui.

Les sept villes du M'zab étaient donc autant de petites républiques théocratiques, gouvernées par un fanatisme aveugle et inquisitorial pesant sur tous les actes de la vie privée et de la vie publique.

Une fois dans le M'zab, le général de Latour d'Auvergne y installa aussitôt des chantiers. Pendant que les ouvriers travaillaient, il fit rentrer 80.000 francs d'amende, et décida que cette somme serait affectée à des travaux d'utilité dont profiterait le pays. Le 30 novembre, treize jours après son arrivée, il proclama solennellement l'annexion du M'zab à la France, et donna l'investiture aux nouveaux chefs indigènes. Ce même jour fut posée la première pierre du bordj, établi depuis à côté de Ghardaïa, sur une position dominante, de manière à menacer de son canon les trois villes

tout à fait rapprochées de Ghardaïa, Melika et Beni-Isguen. L'annexion se fit sans la moindre résistance ; les imams et tolba protestèrent seuls, mais en vain, car la masse du peuple mozabite était fatiguée de leur intolérable tyrannie.

Le bordj de Ghardaïa peut loger 13 officiers, 155 hommes et 55 chevaux. Il contient, outre le bureau arabe et les magasins de la garnison, tous les services auxiliaires, à l'exception du télégraphe qu'on a installé dans une des tours fortifiées de la ville. En temps ordinaire, le commandant du cercle du M'zab ne dispose que de quelques spahis, de quelques cavaliers à mehari et de quelques fantassins. Dès les premiers jours de l'occupation, le général de Latour d'Auvergne ouvrit une route carrossable allant de Laghouat à Ghardaïa ; cette route, fort belle, de cinq mètres de largeur, est terminée, et l'on s'occupe même de la prolonger jusqu'à Ouargla. La grosse difficulté à vaincre consistait à doter cette route de points d'eau. Mais en 1883, un atelier du 2e bataillon d'Afrique trouva, dans un puits creusé à l'oued Settafa, assez d'eau pour que la commune indigène de Laghouat crût pouvoir créer sur ce point une vaste pépinière de douze hectares de superficie. On découvrit enfin, en plusieurs autres endroits, assez d'eau pour en faire tenir à chaque gîte d'étape. Désormais nos colonnes pourront sans peine atteindre le fond du désert, en passant par le M'zab.

Malgré l'établissement régulier de l'impôt, les Mozabites ne se plaignent pas d'avoir perdu leur indépendance ; aujourd'hui du moins ils ont paix et sécurité, et peuvent librement se livrer au commerce. On va entreprendre des reboisements pour leur procurer le bois qui manque à leur pays désolé, et des travaux de sondage établis le long de l'oued M'zab leur donneront l'eau qui fait défaut à leurs jardins.

Une des conséquences de l'annexion fut l'abolition de l'esclavage au M'zab. Il y avait dans le pays un peu plus de trois cents esclaves nègres et un millier d'affranchis qui,

presque tous, se consacraient à la culture et à l'arrosage des jardins. Quelques-uns de ces pauvres diables réclamèrent leur liberté ; mais le bureau arabe leur ayant déclaré qu'ils seraient obligés de chercher du travail pour vivre, ils retournèrent chez leurs anciens maîtres, où ils sont tout simplement des domestiques à gages. Nous avons déjà dit quelque part que l'esclavage est fort doux chez les peuples musulmans.

On compte au M'zab quelques centaines de juifs, presque tous établis à Ghardaïa. On ne leur a pas encore appliqué le décret Crémieux de 1870, qui naturalise en masse tous les juifs d'Algérie. Ceux du M'zab se consolent de n'être point électeurs, en songeant qu'ils ne doivent pas le service militaire.

XII

Après 1882, des flots d'encre furent répandus en pure perte, dans le but d'établir quel est le meilleur système à appliquer à l'Algérie, pour empêcher le retour des insurrections ; puis la France se rendormit sur l'oreiller trompeur de la sécurité.

Nos gouvernants pensent sans doute qu'il n'y a rien à faire qu'à attendre l'action du temps. Incontestablement, deux races jetées avec violence l'une contre l'autre ne peuvent se fusionner qu'à la condition d'être, au moins physiologiquement, voisines l'une de l'autre. De plus, la civilisation arabe est en retard de huit ou dix siècles sur la civilisation européenne. Il en résulte que pendant bien des années encore, les races européennes et indigènes réunies sur le sol algérien vont demeurer, les unes vis-à-vis des autres, séparées par leur génie national, leur mode d'existence, leurs instincts.

Fusion, fusion ! Voilà un grand mot qui aura été prononcé bien souvent. Mais c'est à peine si l'on peut espérer, dans

l'avenir, une fusion avec le type kabyle qui, somme toute, n'est pas extrêmement éloigné du type européen. Le kabyle, agriculteur, sédentaire, propriétaire, point fanatique, aime le travail, le progrès, et, même avant la conquête, il comprenait la défense du sol par l'établissement d'une confédération des tribus. Il est donc capable de s'élever jusqu'à l'idée supérieure de patrie, et certainement un contact habituel le rapprochera de nous, si nous savons éviter les froissements et soutenir ses intérêts.

Réussira-t-on de même avec l'arabe, que tout éloigne de nous? C'est possible, mais il faudra bien longtemps attendre. Comme nous l'avons dit dès l'introduction à ces Récits, le monde sémite est réfractaire à notre civilisation ; l'immobilisme est son caractère dominant. L'arabe, irréconciliable, reste l'ennemi. Si les tribus du Tell tremblent aujourd'hui de s'insurger, parce que la confiscation de leurs terres serait la conséquence d'une prise d'armes, on aurait tort toutefois de confondre cette crainte salutaire avec de la tendresse pour nous. Quant aux tribus du sud, qui n'ont pas de confiscation de terres à redouter, il faudra toujours nous tenir en garde contre elles.

Dans ces dernières années, quelques faiseurs de systèmes ont proposé d'éloigner l'armée du littoral pour la reporter vers le sud. C'est là une mesure extrême difficilement réalisable. S'il ne s'agissait que de la personne des généraux commandant les divisions et les subdivisions, la chose serait aisée; mais pourrait-on envoyer dans le sud nos arsenaux, nos parcs, nos magasins, nos ateliers de construction, avec la même facilité qu'un colonel du génie ou un commandant d'artillerie?

Le problème militaire à résoudre est tout autre. Partons d'un grand principe; c'est qu'en temps de paix, l'Algérie, ainsi que son annexe la Tunisie, ne devrait être défendue que par ses troupes permanentes, et l'on ne détacherait aucune fraction de l'armée métropolitaine pour la mettre à la disposition du général commandant à Alger. En temps

de guerre, le 19e corps ayant à paraître sur les champs de bataille de l'Europe comme une réserve d'élite, l'Algérie ne serait gardée que par les quatrièmes bataillons et les dépôts des régiments partis pour la France, par des corps étrangers ou disciplinaires, et par ses territoriaux.

On a toujours cru que les Turcs se maintenaient en Algérie avec une armée ne dépassant guère le chiffre de 15 ou 20.000 hommes; ils avaient, il est vrai, un appoint considérable dans les colonies de Koulouglis qui formaient garnison dans les principales villes. Cet appoint, nous l'avons également, puisque les habitants de nos grands centres sauraient, à l'occasion, sous l'uniforme du territorial, prendre un fusil et se battre *pro aris et focis*. Mais les Turcs possédaient une institution militaire que nous n'avons jamais voulu réorganiser : ils avaient le maghzen.

Les goums, dont nous avons souvent parlé, sont, en tant que troupe constituée, un déplorable moyen de répression. Sans doute, ils rendent quelques services à nos colonnes expéditionnaires, comme éclaireurs ou flanqueurs; mais il serait tout à fait déraisonnable de faire fond sur des gens qui partent en guerre à leurs frais, le plus souvent sans vivres et toujours sans solde, montés sur leurs propres chevaux, qu'on se garde bien de nourrir, et laissant derrière eux femmes et enfants, exposés à mourir de faim dans les hasards de la vie de tribu. Eh bien! nous avons la singulière prétention de vouloir que ces goums s'exposent, sans rémunération ni récompense, à se faire tuer pour combattre des hommes auxquels, au fond de leur cœur, ils souhaitent tous les succès possibles, puisque ces hommes défendent la cause sacrée de l'islam. En vérité, une prétention pareille confine au grotesque. Défendons-nous notre patrie à nos frais? N'exigeons donc pas que nos ennemis nous protègent gratis.

Il faut absolument que des maghzens soient organisés à la lisière du sud. On trouvera de bons cavaliers dans les tribus du Tell, et des cavaliers ne faisant pas partie des

ordres religieux. Le cavalier du maghzen devra être nourri par l'Etat, ainsi que son cheval, et recevoir une solde, avec des armes.

Question d'argent, nous dira-t-on. Préfère-t-on garder éternellement l'état militaire constitué par la loi du 13 mars 1875? N'arrivera-t-il pas un jour où, fatalement, il faudra le réduire, et désarmer dans une certaine mesure? Quelle que soit l'issue de la grande guerre annoncée et promise, nous en arriverons là. Vaincus, ce que nous ne croyons pas, nous serions obligés de licencier les trois quarts peut-être de notre armée; vainqueurs, nous imposerions le désarmement à nos ennemis et, de notre côté, nous pourrions procéder à des réductions d'effectif. Les troupes régulières d'Algérie devenant alors à peine suffisantes, il faudrait bien créer des milices indigènes dans le genre de celle des maghzens.

Que ceux que préoccupe l'avenir de l'Algérie réfléchissent sérieusement. Ils comprendront que d'indispensables mesures militaires doivent être prises pour assurer la sécurité de la deuxième France, autrement nous tremblerions pour l'Algérie quand éclaterait une guerre européenne; nous craindrions alors une réaction des peuplades sahariennes contre la marche progressive de la colonisation. Ces peuplades avides de butin sont excitées par l'attrayante peinture qu'on leur fait chaque jour des richesses agricoles du Tell. Car on aurait tort de ne pas admettre qu'il existe une corrélation étroite entre le Tell et le Sud. Un des caractères distinctifs des Arabes, c'est l'esprit d'imitation; ce peuple obéit, sans réflexion aucune, à l'impression du moment. Lorsqu'une tribu s'insurge, toutes celles de la même région se sentent disposées à l'imiter. Si donc, dans le cas d'une guerre européenne, des tribus sahariennes pénétraient dans le Tell par des passages forcément dégarnis, l'Algérie pourrait bien prendre feu de Souk-Ahras à Sebdou, et la Tunisie suivrait immédiatement son exemple. Evidemment le châtiment serait terrible; mais quand nous aurions séquestré deux ou

trois millions d'hectares et tué quelques milliers d'insurgés, cela serait-il une compensation suffisante à la ruine de nos établissements agricoles, et les têtes coupées de nos colons se remettraient-elles spontanément sur leurs épaules?

Ne songeons pas qu'aux mesures militaires à prendre; occupons-nous aussi de la politique à suivre en Algérie.

Nous n'entourons pas les sociétés religieuses d'une surveillance assez étroite ; c'est à peine si nous les observons, oubliant trop que les Arabes nous font une guerre plutôt religieuse que patriotique. Et non seulement nous ne surveillons pas assez les khouans, mais nous ne savons pas opposer les sectes religieuses les unes aux autres, en tirant parti de leurs rivalités. Quand nous avions avec le Maroc des difficultés auxquelles le canon d'Isly et de Mogador mit fin, un de nos envoyés, s'entretenant avec l'un des hauts dignitaires de l'empire chérifien, lui parlait de la puissance de la France, de ses ressources en soldats, en chevaux, en canons. Le marocain l'écouta attentivement, puis lui répondit : « Vous réussiriez bien mieux chez les Arabes en vous servant des marabouts, qu'en manœuvrant vos innombrables canons. »

L'ordre des Tedjini, par exemple, en opposition avec celui des Ouled Sidi Cheikh, nous donna mille preuves de fidélité et d'amitié. Nous avons vu aussi qu'en haine d'Abd-el-Kader, le cheik d'Aïn-Mahdi nous rendit d'importants services en empêchant les tribus du sud de se joindre aux contingents de l'émir, pour prendre part à la guerre sainte. Jamais les Tedjini ne bougèrent pendant la grande insurrection saharienne, qui débuta en 1864 et qu'on ne peut dire complètement terminée, puisque Bou-Amema, au fond du Maroc, n'attend que l'occasion de rentrer en scène.

Il faudrait que nos relations avec l'ordre des Tedjini fussent meilleures encore. Plus intimes aussi pourraient être nos rapports avec El Hadj Abd-es-Selam, grand chef de l'ordre de Mouley-Taïeb répandu dans le Maroc et la province d'Oran. C'est un personnage qu'on devrait couvrir

d'or, car il saurait tout à la fois maintenir l'ouest de l'Algérie, et préparer pacifiquement notre protectorat sur le Maroc. Si le gouvernement civil d'Algérie, dans l'hypothèse d'une guerre européenne, n'appelait pas à lui Abd-es-Selam pour l'installer à Tlemcen ou à Sidi bel Abbès, avec éclat et pompe, il commettrait une lourde faute. Employons aussi les Khnatza installés à Bou-Kaïs, et dépensons de l'argent pour subventionner cet ordre religieux très pauvre, que les Ouled Sidi Cheikh n'ont cessé de molester, et qui voudrait enfin se venger de leurs mauvais procédés. Bref, ne pas utiliser tous les ordres religieux qui nous offrent leur concours serait nous montrer aussi incapables qu'imprévoyants.

En outre, les Ouled Sidi Cheikh, avec lesquels il ne faut pas songer à nous réconcilier, possèdent sur notre territoire un grand nombre de zaouïas et des propriétés immobilières fort considérables. Pourquoi ne pas confisquer tout cela ? Ils comptent aussi un grand nombre de mokaddems parmi nos tribus, et ces mokaddems y recueillent, comme nous l'avons vu, des ziaras et offrandes pour les chefs de l'ordre qui, de cette façon, ont toujours de l'argent, ce nerf de la guerre. Nous devrions mettre ordre aux agissements de ces adeptes, et leur défendre de circuler à travers nos populations indigènes. D'une manière générale, les Ouled Sidi Cheikh établis dans le Tell doivent être rendus responsables de la conduite de leurs coreligionnaires du sud, avec lesquels ils sont en relations continuelles.

Un jour viendra où nous reconnaîtrons la nécessité de faire aboutir l'Algérie. Ce jour-là, en dépit de certaines déclamations soi-disant philanthropiques, nous prendrons une mesure que l'équité la plus scrupuleuse ne saurait contester : nous attribuerons à la colonisation les terres que l'arabe ne cultive pas, en même temps que nous reconnaîtrons le droit de propriété de l'indigène sur ce que nous lui laisserons. Il n'est pas moins indispensable de revenir au cantonnement des tribus, qui fut pratiqué autrefois, et auquel on a renoncé en objectant, bien à tort,

qu'il présentait des dangers de révolte. On le fera, mais on attendra qu'une insurrection en fournisse le prétexte. Le *statu quo* est mortel pour nos colonies en général, et en particulier pour l'Algérie, dont il ne faut pas décourager la population européenne. L'arabe, lui, ne se trouble pas; drapé dans son burnous, il attend le jour et l'heure où il jugera possible de nous chasser; alors il se jettera furieusement sur nos colons et nos soldats.

A Dieu ne plaise que nous préconisions vis-à-vis de l'indigène l'emploi de procédés violents! Il en est d'autres, plus lents et plus sûrs, pour détruire ou pour adoucir l'esprit sémite. Il faut créer des routes et des chemins de fer. Il faut enfin conquérir l'arabe par l'intelligence, en lui ouvrant partout des écoles. Il est vrai que le mahométisme oppose une résistance à peu près invincible aux progrès de la civilisation européenne; cela nous excuse-t-il de ne pas entreprendre méthodiquement la conquête morale de ces populations? Commençons tout au moins par leur enseigner la langue française.

Nous dépensons des sommes considérables dans les lycées et collèges de l'Algérie, dans les écoles primaires supérieures ou à la Faculté d'Alger, pour apprendre l'arabe à de jeunes Français. Mais nous n'avons jamais su trouver un centime pour enseigner notre langage aux indigènes. Si quelques milliers d'entre eux, alléchés par la prime de 50 francs attachée au certificat de langue française, suivent les écoles primaires des villes, nous ne songeons nullement à ceux qui sont répartis dans les tribus au nombre de trois millions. Nous entretenons dans les lycées d'Alger et de Constantine une soixantaine de fils de caïds ou d'aghas, qui reçoivent ou sont censés recevoir l'instruction secondaire, y compris le grec et le latin. Ces jeunes gens pourraient entrer dans nos administrations; mais ils se rendent compte de leur infériorité, et préfèrent rentrer dans leur tribu, où ceux qui ont des parchemins et des certificats se gardent bien de les montrer; ils imitent plutôt ces turcos

buveurs d'absinthe et mauvais sujets, qui, une fois libérés du service, se montrent plus fanatiques et plus intolérants que les marabouts, afin de n'être pas suspects.

Bien des systèmes ont déjà été proposés. Dans le *Gagne-Petit* du 29 avril 1886, M. Francisque Sarcey, traitant la question de l'instruction primaire dans l'*autre France*, disait que l'Algérie ne mériterait vraiment ce surnom que lorsqu'on y parlerait français d'un bout à l'autre du territoire. Il reconnaissait que l'enseignement primaire est assez bien organisé dans les centres de colonisation, et que l'instruction est abondamment distribuée aux enfants européens, musulmans et israélites. Mais, ajoutait-il avec raison, la population arabe n'habite pas seulement les villes ; pour celle des campagnes, on ne fait rien. Et M. Francisque Sarcey donnait des exemples. Nous citons textuellement :

« Dans la subdivision de Médéah, qui est l'une des plus importantes, à tous les points de vue, non seulement de la province d'Alger, mais même de l'Algérie tout entière, en dehors de deux écoles arabes-françaises, l'une à Djelfa, l'autre à Laghouat, il n'existe dans les tribus aucune école destinée, non pas même à apprendre à lire aux enfants indigènes, mais seulement à apprendre à parler notre langue.

« Les rapports trimestriels de ces deux écoles font connaître qu'au 25 juin, vingt enfants indigènes musulmans suivaient les cours de l'école de Djelfa, et dix-neuf ceux de l'école de Laghouat. En outre, quatre petites filles musulmanes suivaient les cours de l'école communale des filles de Laghouat ; soit en tout quarante-trois enfants fréquentant ces écoles.

« Or, le recensement quinquennal qui vient d'être effectué récemment donne comme population indigène de la subdivision de Médéah, au 1er janvier 1882, un total de 132.493 âmes, dont 43.727 enfants, garçons et filles.

« Ainsi, sur 44.000 enfants (chiffre rond), 43 seulement apprennent à lire et à écrire en français : c'est une jolie proportion de un sur mille.

« Ce qui est vrai de la subdivision de Médéah l'est également des autres subdivisions du territoire de commandement, ainsi que des communes mixtes du territoire civil, qui, sous ce rapport, ne sont pas mieux partagées.

« Il est clair que ce n'est pas en créant dans quelques centres européens, à Alger, Constantine, Oran, Blidah et Médéah, des lycées et des collèges communaux dont les constructions et le personnel enseignant coûtent fort cher et dont les cours ne peuvent être suivis par des indigènes qui savent à peine quelques mots de français, que l'on arrivera à franciser l'Algérie. »

Ce que rapporte M. Francisque Sarcey était vrai en 1882. Depuis, on a fait quelque chose, et les partisans *quand même* du régime civil appliqué à n'importe quelle région de l'Algérie s'étonneront que ce quelque chose ait été fait en territoire militaire. Une école a été fondée, en 1884, dans la tribu nomade des Maamera, et elle suit cette tribu dans ses migrations ; une autre fonctionne à Aïn-Mahdi. Toutes deux sont aux frais de la commune indigène de Laghouat. A Messâad, dans le même cercle, le caïd a installé une classe dans une maison qui lui appartient. Les communes indigènes de Djelfa, Ouargla, Boghar et Ghardaïa sont bien partagées sous ce rapport.

De jeunes indigènes ayant obtenu le certificat d'études primaires, ou des sous-officiers de spahis sont chargés de l'éducation des enfants. Sans doute, ce n'est pas encore la perfection ; mais c'est un commencement. Il viendra bien un jour où, en présence des efforts accomplis par les communes indigènes, les Chambres voteront des crédits pour les aider à couvrir les frais qu'elles s'imposent. L'avenir de l'Algérie est là.

Evidemment, l'installation des écoles dans les tribus devra être des plus sommaires ; chez les nomades, elle se composera simplement d'une tente, et chez les tribus sédentaires ce serait un simple gourbi. Parlons maintenant du recrutement des maîtres.

M. Francisque Sarcey, dont les intentions sont assurément fort louables, convient que nous n'avons pas sous la main, en ce moment, assez d'instituteurs arabes, quoiqu'il ne faille pas se montrer bien exigeant, mais se contenter d'un peu de lecture, d'écriture et d'arithmétique. En attendant que nous puissions former un millier de ces instituteurs, voici ce qu'il propose :

« Nous avons en Algérie, dit-il, trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique où sont envoyés, à leur sortie des établissements pénitentiaires, les militaires non condamnés à des peines infamantes et qui, à l'expiration de leur peine, ont encore à passer un certain temps sous les drapeaux.

« Il s'y trouve un certain nombre de jeunes gens qui ont reçu dans leur famille une bonne instruction primaire. C'est cette catégorie de déclassés que je propose d'utiliser d'abord, pour la vulgarisation de la langue française.

« Ils font un piètre service comme militaires, car ils ont prouvé qu'ils n'aimaient guère le régiment. C'est comme instituteurs qu'ils achèveraient leur temps, moyennant une rétribution qui serait naturellement assez faible. Quelques-uns sans doute prendraient goût au métier, demanderaient à rester et passeraient dans une classe supérieure et mieux payée. Ils pourraient se marier et, dans ce cas, si leur femme voulait se charger de réunir les petites filles de la tribu pour leur faire la classe, elle serait également rétribuée en raison des services rendus. »

M. Francisque Sarcey se figure qu'on pourrait transformer des soldats douteux en maîtres d'écoles utiles. Eh bien, M. Sarcey se trompe. S'il connaissait l'Algérie, il parlerait autrement. L'instituteur français sera toujours reçu avec défiance par les indigènes : ou bien on redoutera en lui le chrétien ; ou bien, s'il n'est pas religieux, on le méprisera et nul ne lui confiera ses enfants. Donc, des moniteurs arabes, tels que ceux qu'emploient les communes indigènes de Boghar, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla, munis des principes les plus simples de la pédagogie, réus-

siront toujours mieux que des bacheliers fourvoyés dans les bataillons d'Afrique. D'autre part, en supposant que l'autorité militaire consentît à écrémer ces bataillons, ne trouverait-elle aucun danger à disséminer des zéphyrs jusque dans les tribus les plus éloignées de tout centre européen, et croit-on que ces malheureux pourraient adopter tout d'un coup la manière de vivre des indigènes?

Renonçons à faire grand pour faire vite et beaucoup.

Voici ce qu'écrivait, en 1883, le rédacteur de l'*Echo du Sahara,* journal de Batna :

« Aux chefs-lieux des communes mixtes, dans les postes forestiers ou douaniers, dans les brigades de gendarmerie placées en dehors des centres constitués et jusque dans le moindre hameau, la moindre ferme isolée, il est facile de trouver des Français qui consentent à donner quelques heures de leurs loisirs à l'instruction des indigènes.

. . . . . .

« Que tout Français établi loin d'un centre européen — qu'il soit ou non agent de l'autorité — puisse ouvrir sa petite *classe* moyennant déclaration préalable, et avec la perspective assurée d'une indemnité proportionnée aux résultats dûment constatés... et bientôt l'on verra surgir en Algérie une légion d'instituteurs improvisés qui faciliteront singulièrement la solution de l'important problème de l'instruction, — nous voulons dire de la francisation du peuple arabe. »

A la bonne heure! On ne peut pas dire que voilà une utopie ; la chose est pratiquement réalisable. Il n'y a plus qu'à trouver de l'argent. Que l'Etat commence par consacrer au système d'instruction préconisé par l'honorable publiciste de Batna, M. Beun, les 66.000 francs qu'il affecte aux bourses des bacheliers arabes ; puis, s'il refuse d'y ajouter d'autres subventions, qu'il laisse faire les conseils généraux des trois départements de l'Algérie. Ces conseils, exclusivement français ou peu s'en faut, accorderont volontiers quelques secours à des entreprises particulièrement

utiles aux indigènes, quand ces entreprises auront pour résultat de rattacher les Arabes à la France, c'est-à-dire d'avancer l'époque de francisation, ce qui mettrait fin aux révoltes. Avec un demi-million pour toute l'Algérie, on aura chaque année trois ou quatre cents moniteurs indigènes, on bâtira une trentaine d'écoles sur des plans extrêmement simples, et on apprendra le français à vingt mille petits arabes. Si dans quelques années nous étions parvenus à élever ainsi un million d'enfants, à la fin du siècle l'Algérie serait francisée, du moins en grande partie.

Nous devons aux indigènes de l'Algérie un bon gouvernement, nous devons nous montrer attentifs à tous leurs besoins et chercher sincèrement les moyens d'y pourvoir.

Aucun peuple ne se console facilement de la perte de sa nationalité. Longtemps encore les Arabes croiront que le Mouley-Sâa, le Messie qui doit chasser les Français de l'Algérie, est sur le point d'arriver; longtemps encore ils protesteront et conserveront au fond de leur cœur la haine du vaincu pour le vainqueur. Il faut donc que le vainqueur persuade peu à peu au vaincu que c'est dans leur intérêt commun, un intérêt supérieur, qu'il doit se laisser guider. Qu'il lui donne l'instruction, et, s'il ne l'accepte pas, qu'il la lui impose.

Gardons-nous bien d'une mansuétude aussi ridicule qu'impolitique. Gardons-nous surtout de certaines théories qui, maladroitement appliquées, peuvent compromettre l'œuvre à laquelle la France est attachée depuis un demi-siècle. Restons forts; nous ne tarderions pas à payer chèrement notre faiblesse, et rappelons-nous que lorsque la douceur et la persuasion ne suffisent plus, l'énergie devient nécessaire.

Il faudrait enfin, répétons-le une dernière fois, attirer en Algérie une nombreuse immigration européenne. Ce ne sont pas les colons qui devraient être noyés dans les flots de la population indigène, c'est la population indigène qui devrait être noyée dans le flot des colons. L'Algérie colo-

nisée! Quel immense surcroît de forces pour la France! Le gouvernement général vient d'adopter le meilleur mode de distribution des terres aux Européens : la vente avec droits absolus de propriété dès la signature du contrat. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez : il importe que la terre française ne redevienne jamais arabe, et que de misérables spéculateurs ne puissent pas acheter des terres expropriées pour les revendre avec bénéfice aux indigènes, comme cela s'est produit en 1871. Persuadons aux Algériens que nul plus qu'eux n'est intéressé à toutes les questions d'immigration et de colonisation. Ils ont toujours trop compté sur l'Etat, tandis que ce serait à eux d'envoyer des agents en Europe pour recruter des colons, et accueillir l'immigrant pauvre de façon à soustraire son maigre pécule à l'avidité des spéculateurs. Toutes ces choses sont faisables; au port de débarquement, les conseils généraux des départements algériens pourraient installer des établissements destinés à recevoir les familles des émigrants.

Les Algériens ont raison de vouloir faire connaître à tout prix leur beau pays. Trop d'idées fausses sont répandues en France sur l'Algérie, et il y a beaucoup à faire pour détruire de sots préjugés. On a toujours parlé de ce pays comme d'une contrée désolée, inhabitée, malsaine; rien n'est plus faux, et les alpinistes qui ont visité l'Algérie, au printemps de 1886, ont le devoir d'éclairer la presse métropolitaine. Ce devoir, nous qui avons passé en Algérie les vingt plus belles années de notre existence, puissions-nous, de notre côté, l'avoir rempli, en apportant notre pierre à l'édifice que la civilisation française, par une inspiration grandiose, essaye d'élever en face des côtes de la Provence, sur l'autre bord de la Méditerranée!

TUNISIE

L'an 1259 avant Jésus-Christ, une colonie de Sidoniens vint fonder la ville de Cambé, qui ne tarda pas à devenir la citadelle de Tunes, mot qui, en phénicien, signifie habitation. Tunes est le Tunesium des Romains, le Tounes des Arabes, le Tunis d'aujourd'hui.

La poésie antique changea le nom de l'épouse de Sichée ou Sicharbaal, frère de Pygmalion, roi de Tyr. En réalité cette princesse s'appelait, non pas Didon, mais Elissa. Echappée de Tyr après le meurtre de Sichée par son frère, elle vint, avec ses richesses, se réfugier à Cambé ou Tunes, et fonda, en 883, la citadelle de Bosra, dont les Grecs ont fait Byrsa, ce qui veut dire en grec *peau apprêtée*. Or, la légende prétend que Didon ayant obtenu des naturels du pays, pour l'emplacement de sa citadelle, la cession d'un terrain équivalant à la grandeur d'une peau de bœuf, l'adroite princesse aurait fait alors découper le cuir en lanières fort étroites, au moyen desquelles elle parvint à entourer une assez vaste étendue de terrain. De pareilles légendes tombent devant la philologie ; en effet, Byrsa ou Bursa est le nom primitivement donné par les Grecs à Carthage, à cause de l'important commerce de pelleterie qui s'y faisait.

Virgile a fait de bien beaux vers sur les amours de Didon et du Troyen Enée. Malheureusement, Didon ou Elissa vint fonder Byrsa en 883, et la prise de Troie date de 1270. L'anachronisme est violent ; mais souvent la poésie n'y regarde pas de si près.

Cambé, Tunes et Byrsa formèrent un seul tout, sous le nom de Carthage. Le savant M. Clarin de la Rive, dans son *Histoire générale de la Tunisie*, donne l'étymologie de ce nom ; il vient du phénicien *Kartha hadath*, qui signifie *Ville neuve*

La Tunisie appartint successivement aux Carthaginois, aux Romains, aux Vandales, aux Grecs, aux califes arabes et aux Turcs.

Bien des siècles avant l'ère chrétienne, le gouvernement carthaginois donna au monde un exemple de monarchie constitutionnelle aux mains d'un roi héréditaire, qui ne pouvait régner que d'après les conseils d'un corps de trois cents vieillards ou anciens. Décidément, il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Plus tard ce gouvernement fut modifié ; trois autorités, la magistrature suprême, le Sénat, le tribunal des Cent, se balancèrent l'une l'autre. La magistrature suprême était représentée par deux suffètes, aux pouvoirs annuels. Par-dessus ces trois pouvoirs était le peuple, qui finit par s'arroger toute l'autorité. Bien avant nous, Carthage vit donc l'avènement de la démocratie ; et cette démocratie ne réussit pas précisément à faire triompher Carthage de Rome, de même qu'il est à croire que la démocratie française ne nous fera pas entrer à Berlin.

Carthage s'empara successivement des îles de la Méditerranée et de l'Espagne ; puis survinrent les trois guerres puniques. Carthage tomba enfin sous les coups de Scipion, en 146 avant Jésus-Christ ; cette ville, si florissante durant sept siècles, périt parce que l'égoïsme, l'avarice, la cruauté, la perfidie y étaient arrivés à leur comble. Le sac de Carthage, par Scipion-Emilien, dépassa en horreurs tout ce que peut concevoir l'imagination la plus vive. La couche épaisse de cendres, dit M. Tissot, de pierres noircies, de bois carbonisés, de fragments de métaux tordus ou fondus par le feu, d'ossements à demi calcinés qu'on retrouve encore, à cinq ou six mètres de profondeur sous les

décombres de la Carthage romaine, témoigne assez de ce que fut cette lamentable destruction.

Les provinces carthaginoises formèrent alors une province romaine comprenant la Zeugitane ou territoire de Carthage, et la Byzacène, plus au sud. Après la bataille de Thapsus, perdue par Juba, nommé roi de Numidie par Pompée, Jules-César, vainqueur, réunit la Numidie à la province romaine (45 avant Jésus-Christ). Plus tard, l'an 39 après Jésus-Christ, Caligula fit massacrer Ptolémée, roi de Mauritanie, et son royaume servit à former une nouvelle province romaine divisée en Mauritanie césaréenne, et en Mauritanie tingitane, avec Julia Cæsarea (Cherchell) et Tingis (Tanger) pour capitales.

Pendant un laps de temps considérable, l'histoire de la Tunisie n'offrit rien de particulier. Relevée par Jules César, colonisée par Auguste sous le nom de *Colonia Julia Carthago*, Carthage redevint une cité florissante. Dioclétien l'embellit de monuments magnifiques. Un préfet du prétoire, Alexandre, s'y fit proclamer empereur ; mais, après trois ans de règne, il fut renversé par Maxime, fils de Maximien (308), et Carthage fut détruite en partie. Rebâtie par Constantin, elle redevint plus florissante que jamais ; si florissante même, qu'après la prise de Rome par Alaric (410), les riches Romains vinrent y retrouver les plaisirs de la capitale de l'ancien monde.

Pourtant ni Jules César, ni Auguste, ni Dioclétien, ni Constantin, n'avaient permis aux Carthaginois de reconstruire les murs de leur cité. Cette permission leur fut accordée (424) par Théodose, à la veille de l'invasion des Vandales.

Ceux-ci démantelèrent toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage, dont Genséric, qui s'en était rendu maître en 429, fit sa capitale.

La domination des Vandales en Afrique dura 105 ans. Prise par Bélisaire, en 533, Carthage redevint métropole romaine.

C'est vers 643 que les Arabes se présentèrent en Tunisie. Le fameux Okba fonda Kaïrouan en 663 ; c'est là que ses successeurs s'établirent. L'un d'eux, Hassan ben Nouma, s'empara de Carthage et de Tunis ; les Arabes épargnèrent Tunis et saccagèrent Carthage, qui ne se releva plus de ses ruines. Tunis, gagnant tout ce que perdait Carthage, fut gouvernée par des émirs nommés par les gouverneurs de Kaïrouan. L'un d'eux, Ibrahim ben Aglab, se rendit indépendant des califes abassides, et fonda la dynastie des Aglabites.

Laissons de côté les dynasties des Fatimites, des Almohades, de Hafsides, sous lesquelles l'empire de Tunis devint florissant et s'étendit jusqu'au Maroc ; le dernier des Hafsides, Mouley-Hassan, s'empressa, en montant sur le trône, de faire étrangler ses frères. Le plus jeune, Reschid, s'échappa et alla se réfugier auprès de Barberousse, à Alger. Celui-ci lui conseilla d'aller à Constantinople « pour informer le Grand-Seigneur de son affaire. » Mais le Grand-Seigneur fit aussitôt jeter Reschid en prison, et ordonna à Barberousse de s'emparer de Tunis. Le pirate s'empressa d'obéir, et chassa Mouley-Hassan.

Celui-ci réclama l'intervention de Charles-Quint, lui promettant d'installer à demeure et de payer une garnison de 1.200 Espagnols au fort de la Goulette. Charles-Quint prit Tunis et la rendit au roi dépossédé ; mais après lui, en 1570, le fils de Mouley-Hassan, qui avait fait crever les yeux à son père pour prendre sa place, fut chassé de Tunis par Ali-Kilidj, pacha d'Alger. Revenus pour quelque temps à Tunis, les Espagnols en furent définitivement chassés par Sinam-Pacha, qui y établit le gouvernement turc. Tunis fut un moment gouvernée par un pacha-bey reconnaissant la suzeraineté de la Porte, et élu par les principaux officiers des janissaires ; mais ceux-ci tuèrent les pachas-beys qu'on leur envoya de Constantinople, pour nommer plusieurs deys révocables par eux. Après une série de massacres de beys ou de deys, l'armée appela au trône, en 1705, un

certain Hussein ben Ali, fondateur de la dynastie qui règne actuellement à Tunis, sous l'œil paternel de nos résidents. Ce premier souverain finit mal. Au bout de vingt-neuf ans de règne, il fut décapité par un nommé Ali ben Mohamed. Ses fils le vengèrent en étranglant l'usurpateur.

Quand nous aurons dit qu'une demi-douzaine de beys moururent de mort violente dans le XVIIIe siècle, nous aurons retracé toute l'histoire de la régence pendant ce temps. Le bey Achmed ben Mustapha, qui monta sur le trône en 1837, se montra fort ami du progrès ; il autorisa la création d'un collège européen à Tunis, affranchit les esclaves et émancipa les Juifs, après quoi il visita la France. Tout cela ne convint pas à la Porte, qui voyait le bey de Tunis lui échapper ; aussi envoya-t-elle des troupes devant la capitale de la Tunisie pour y rétablir la domination turque. Les amiraux français Lalande et Gallois empêchèrent alors les Turcs de débarquer, et le sultan dut se contenter du droit platonique de donner l'investiture à tous les nouveaux beys, avec le titre de pacha à trois queues.

Mohamed es Sadok, celui qui vit arriver les troupes françaises sous la troisième République, monta sur le trône en 1859. Son prédécesseur avait promulgué une constitution ; il en octroya une autre qui n'eut que deux ans de durée. Ces princes orientaux ont parfois d'étranges fantaisies. Mohamed es Sadok aurait peut-être mieux fait de surveiller l'application de la peine de mort dans la Régence, car on ne mourait pas en Tunisie de façon égale. Ainsi les Turcs et les Coulouglis étaient étranglés dans une salle de la citadelle; les Maures avaient la tête tranchée en public; les soldats kabyles étaient pendus, et les autres fusillés. Quant aux femmes, on les jetait tout simplement dans le lac El Bahira, avec une pierre au cou. Les voleurs étaient envoyés aux galères.

Quelquefois le bey, par manière de distraction, ordonnait pour les condamnés à mort la bastonnade jusqu'à cessation du mouvement ; parfois encore il leur faisait couper le bras

ou le poignet, ou parcourir les rues de Tunis assis à rebours sur un âne.

Mohamed es Sadok nous fit assez bonne figure jusqu'en 1870 ; mais après nos revers, il laissa son premier ministre Khéreddin ou Kaïr-Eddin, gendre et successeur du vieux Mustapha Khaznadar, qui noya l'insurrection de 1864 dans des flots de sang, soustraire la Tunisie à l'influence française pour la ramener sous la suzeraineté de la Porte. Le bey, de par un firman du 17 octobre 1871, devenait grand vizir, et la Tunisie n'était plus qu'une dépendance de l'empire ottoman. La situation du pachalick de Tunisie fut réglée ainsi : le bey recevait l'investiture de Constantinople ; il ne pouvait faire la guerre ni la paix sans l'agrément du sultan, et, en cas de guerre, il mettait ses troupes à la disposition de la Turquie. Seulement, il eût fallu avoir des troupes. En 1877, l'armée tunisienne, au moment de la guerre russo-turque, était réduite à un si piteux état, que le sultan dut se contenter de l'envoi d'un millier de mulets.

La France ne voulut jamais reconnaître ce traité, et le bey lui-même ne s'y conforma pas.

La Tunisie, a-t-on dit, est la continuation, le complément naturel de l'Algérie ; elle doit y être rattachée, et c'est seulement alors que la mission providentielle de la France en Afrique sera accomplie.

Tel n'est pas notre avis. Nous pensons que chaque nation méditerranéenne a sa tâche civilisatrice vis-à-vis d'elle sur le continent africain. L'Italie a toujours regardé la Tunisie comme son patrimoine, de même que l'Espagne a toujours dit qu'elle hériterait de l'empire chérifien au Maroc.

Fatalement, dans un avenir plus ou moins rapproché du jour où le drapeau français fut arboré sur la kasbah d'Alger, la France en Tunisie devait se trouver en présence de l'Italie. Les Italiens, a-t-on répété, furent provocateurs à Tunis, et leur consul Maccio fit tout pour lasser notre patience. Laissons de côté les procédés du consul Maccio,

instrument conscient ou inconscient du chancelier d'Allemagne, dont la politique consiste à empêcher un accord de s'établir entre les nations latines. Il était facile aux gouvernements de Paris et de Rome de s'entendre : aux Italiens la plaine, aux Français la montagne. Il est incontestable que, pour compléter notre colonie, une simple rectification de frontières suffisait ; nous n'avions qu'à rattacher à la province de Constantine le pays des Kroumirs, qui faisait saillie dans le territoire du cercle des Souk-Ahras, plus le pays du Kef, et celui de Gafsa, avec une portion du Djérid ou Sah'ra tunisien.

Le serpent des bords de la Sprée nous présenta la Tunisie comme une compensation de l'Alsace, et nos gouvernants crurent trouver là une sorte de réhabilitation militaire.

Nous admirons, en vérité, avec quel art notre diplomatie a exploité les incidents relatifs à la compagnie de Bône-Guelma, en opposition avec la compagnie italienne Rubattino, ou ceux relatifs au domaine de l'Enfida, vendu par Khéreddine à la Société marseillaise, ou encore les incursions des Kroumirs. De tout temps, des chamailleries ont existé entre tribus, tant sur notre frontière tunisienne que sur notre frontière marocaine. Dans une circulaire adressée aux agents diplomatiques de la République française sur les affaires de Tunis, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, parla du pillage du vapeur *l'Auvergne*, de la Société française des Transports maritimes à vapeur, allant de Cette à Bône, et échoué près de Tabarca. Ce pillage, du 24 janvier 1878, arrivait au moment psychologique. A la fin de cette année, M. Waddington, de retour de Berlin, rapportait pour la France l'autorisation de s'emparer de Tunis. Toute la presse s'extasiait sur le désintéressement dont le gouvernement français venait de faire preuve, lorsque ce même gouvernement prit la résolution d'envoyer une armée à Tunis.

Mais cette expédition, il fallait la préparer. Pendant deux ans, les journaux officieux parlèrent de l'impuissance du

bey à empêcher les déprédations des tribus tunisiennes de la frontière, et M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans sa circulaire du 26 juin 1881, put dire que « les réparations, quand nous en obtenions, étaient hors de toute proportion avec les dommages; sans parler des atteintes constamment infligées à notre légitime prestige par l'impunité des coupables, qui, parfois même, profitaient de la connivence des autorités locales. »

Toutes ces raisons durent faire sourire M. de Bismarck. Dans tous les cas, il se frotta joyeusement les mains en voyant la France sortir du recueillement qu'elle avait le devoir de s'imposer après 1870, pour gaspiller des ressources qui auraient dû n'être consacrées qu'à la réorganisation de son armée ou à l'achèvement de la colonisation en Algérie, et se priver de l'alliance italienne, la seule qui fût possible en 1881.

Une escarmouche qui eut lieu le 31 mars entre des tribus tunisiennes et deux compagnies échelonnées sur la frontière permit à M. Barthélemy Saint-Hilaire de s'écrier : « L'attaque inopinée des Kroumirs vient de décider la France encore hésitante, en ne lui permettant plus de tarder à venger le sang de ses soldats. »

Dans cette escarmouche, nos troupes avaient eu quatre morts et six blessés. M. Roustan, notre représentant à Tunis, fut chargé d'annoncer au bey l'entrée prochaine de nos troupes sur les terres de la Régence. Dans la note remise par lui, il était dit que nos soldats marcheraient en alliés et en auxiliaires du pouvoir souverain du bey, et que la France espérait rencontrer dans les soldats tunisiens des alliés et des auxiliaires pour châtier définitivement les auteurs de tant de méfaits, ennemis communs de l'autorité du bey et de la nôtre.

Mohamed es Sadok protesta au nom des droits de l'empire ottoman et déclara que la France devait assumer la responsabilité de tout ce qui arriverait.

Le corps expéditionnaire, réuni sous les ordres du général

Forgemol, commandant la province de Constantine, se composait de 25.000 hommes. La colonne de gauche, sous les ordres du général Delebecque, comprit les trois brigades Vincendon, Galland et Ritter. Celle de droite, sous les ordres du général Logerot, commandant la subdivision de Batna, était destinée à opérer un mouvement tournant par le Kef; une colonne intermédiaire fut confiée au général de Brem; enfin un détachement de cavalerie, sous les ordres du colonel Gaume, commandant le 3e chasseurs d'Afrique, se dirigea dans la vallée de la Medjerda, pour empêcher les Kroumirs de recevoir du secours des tribus de la plaine.

Le général Farre, ministre de la guerre, envoya de France des régiments à deux bataillons. La presse militaire, et, après elle, la presse politique, se récria violemment, car c'était compromettre la mobilisation. Les opérations dans le pays des Kroumirs étaient à peine terminées, que le général Farre fit rentrer un bataillon par régiment de ligne, et prescrivit la formation de régiments de marche par la juxtaposition de trois bataillons empruntés à trois régiments différents. L'expédient était déplorable; mais il faut convenir qu'il n'y avait guère possibilité d'agir autrement, la France se décidant, en 1881, à faire des conquêtes coloniales avant d'avoir une armée *ad hoc*.

Les colonnes Delebecque, Brem, Logerot et Gaume n'étant pas jugées suffisantes, on envoya à Tabarca une petite colonne expéditionnaire de trois bataillons.

Pendant que le général Logerot arrivait par le sud, le général Delebecque ébranlait ses trois brigades. Le mouvement se dessina le 26 avril. On a fait beaucoup de plaisanteries sur le peu de résistance des Kroumirs; le fait est que les colonnes françaises avaient une supériorité numérique écrasante, tandis que les Kroumirs ne pouvaient réunir que dix mille fusils. En lançant contre eux vingt-cinq mille hommes, c'était le moyen d'en finir du premier coup. Il est évident que si nous avions persévéré dans les vieux errements des guerres d'Afrique, pendant lesquelles la plus

grosse colonne que nous ayons jamais constituée fut celle de la grande Kabylie, en 1857, forte de vingt-cinq à trente mille hommes, et destinée à trouver en face d'elle quarante mille hommes; si nous n'avions pas fait venir de France de nombreux bataillons; si, en d'autres termes, nous avions confié l'expédition des Kroumirs à l'Afrique seule, qui eût pu fournir une colonne de douze à quinze mille hommes au plus, cette colonne aurait eu à soutenir de rudes et longs combats. Le premier jour, la brigade Vincendon eut deux hommes tués et sept blessés; le deuxième jour, huit tués et sept blessés. Que pouvaient faire les Kroumirs? Pendant que la brigade Vincendon les attaquait de front, ils étaient attaqués de flanc par la brigade Galland, qui, elle aussi, compta des morts et des blessés. En outre, les colonnes Ritter, Logerot et Brem se montrant sur leurs derrières, les Kroumirs ne purent résister.

Dans la colonne Logerot, le colonel Hervé, du 1er zouaves, aujourd'hui général, livra à El Béchir un brillant combat à la suite duquel on accusa le général Logerot de tout incendier sur son passage, de tuer des femmes et des enfants. L'honorable général n'eut pas de peine à se justifier de cette calomnie, lancée par des Italiens qui étaient au camp d'Ali-bey, frère du bey, et bey actuel de Tunisie.

Trouvant que ce n'était pas assez de sept colonnes pour cerner le pays des Kroumirs, on en forma une huitième sous les ordres du général Maurand, et on l'envoya débarquer à Bizerte. La colonne Maurand coopéra à l'attaque générale, et vint occuper Mateur et Djedéida.

En même temps que la colonne Maurand, débarquait à Bizerte une colonne de sept bataillons, trois escadrons et cinq batteries, sous les ordres du général Bréart. Celui-ci allait marcher sur Tunis. Arrivé le 12 mai à la Manouba, il fit aussitôt prévenir M. Roustan qu'il se tenait à sa disposition. Ce diplomate venait de recevoir une protestation du bey contre la présence des troupes françaises si près de sa résidence. Ce pauvre bey ne savait plus où donner de

la tête. Il envoya chercher les agents italiens, et une scène très vive se passa alors au palais du Bardo. Le bey reprocha amèrement à ces agents d'avoir voulu faire de lui l'instrument de la politique italienne contre la France.

« Puisque vous, Italiens, leur dit-il, vous ne vous sentiez pas capables de me soutenir, pourquoi m'avez-vous mis en conflit avec la France? Qui perd aujourd'hui, c'est moi, et je perds pour avoir voulu vous favoriser ! »

La ville de Tunis, saisie d'une véritable panique, faillit être prise par deux hussards du 1er régiment. Ces deux cavaliers, envoyés en estafette du Fondouck à Djedéida, et ayant fait fausse route, se présentèrent devant une des portes de Tunis, dont les gardiens les regardèrent avec consternation. Reconnaissant leur erreur, l'un d'eux proposa de rebrousser chemin. L'autre, voyant le visage bouleversé des gardiens, répondit :

« — Bah ! puisque nous y sommes, entrons à Tunis. »

Cependant, comme les deux hussards n'avaient pas d'ordre, ils se retirèrent.

M. Roustan fit demander au bey à quel moment il serait disposé à le recevoir avec le général Bréart. Le bey désigna quatre heures. Laissant M. Roustan prendre les devants pour préparer le bey, le général arriva au palais de Kasar-Saïd avec deux escadrons de hussards. Il trouva Mohamed es Sadok avec Mustapha, son ministre et favori; le bey était en pantalon gris perle, redingote noire et fez. Après un échange de politesses, le général Bréart annonça qu'il venait remplir la mission que lui avait donnée le gouvernement de la République, dans le but de rétablir de bonnes relations entre ces deux pays, et d'éviter tout conflit ultérieur. Puis il lut la dépêche qui lui donnait les pouvoirs nécessaires pour conclure un traité. Dans cette dépêche, il était dit que le gouvernement de la République française désirait terminer les difficultés pendantes par un arrangement amiable sauvegardant pleinement la dignité du bey.

L'infortuné ! On en faisait tout bonnement un préfet français.

Le général Bréart fit connaître au bey le traité en dix articles qu'il venait lui imposer le couteau sur la gorge. Mohamed es Sadok demanda le temps de réfléchir et de consulter ses ministres. Le général répondit que le gouvernement de la République avait besoin d'une réponse immédiate ; il accorda toutefois un délai de deux heures. C'était bien dur. Le bey répliqua que le délai était trop court ; le général insista pour avoir une réponse le jour même. M. Roustan fit remarquer que depuis longtemps les articles du traité avaient été soumis à la sanction du bey, et que, du reste, rien n'était plus aisé que de réunir le conseil à l'instant même. Le général Bréart ajouta durement qu'il ne se prêterait à aucun atermoiement. En fin de compte, le délai fut augmenté de deux heures.

Mais une heure seulement après l'entrevue, le bey fit dire au général Bréart qu'il était prêt à signer. Le général remonta auprès du pseudo-souverain de Tunisie, et l'instrument diplomatique reçut les signatures de Mohamed es Sadok, de son premier ministre Mustapha, du général Bréart et de M. Roustan. Mustapha fit contre fortune bon cœur, se montra fort expansif dans la seconde entrevue, et échanga des poignées de main avec tous les officiers français. Il se borna à demander au général Bréart de ne pas faire entrer, pour le moment, ses troupes à Tunis, où régnait une vive agitation ; le général le promit, et reçut incontinent le grand cordon du Nicham Iftikar.

Le bey se consola en expédiant une dépêche à Constantinople. « Un général français, télégraphiait-il au grand-vizir Saïd-Pacha, est venu dans mon palais avec une escorte de cavalerie, a soumis à ma signature un traité de protectorat, et m'a déclaré qu'il ne quitterait le palais qu'avec une réponse, pour laquelle il m'accordait quatre heures. Me voyant sous la pression de la force, par suite de la présence d'une armée près de ma résidence, j'ai dû, pour mon

honneur et en vue d'éviter une effusion de sang, signer le traité, sans l'examiner ni le discuter, tout en déclarant que je signais contraint par la force. »

Le *Raïd,* journal officiel tunisien, annonça qu'une entrevue *amicale* avait eu lieu entre le bey et le consul général du magnanime gouvernement français. Cette entrevue, disait le *Raïd,* avait pour but de prouver les rapports d'amitié existants entre les deux nations.

Si un journal officiel ne faisait pas un peu de platitude, il n'aurait aucune raison d'être.

Trois jours après la signature du traité, le général Bréart alla relever à Djedéida la brigade Maurand, qui s'enfonça dans le pays des Kroumirs. Ecrasés, ceux-ci demandèrent l'aman le 1er juin.

La plupart des troupes françaises furent rapatriées dans le courant de juin. Le 25 de ce mois, il ne restait en Tunisie que 6 ou 7.000 hommes. Mais au commencement de juillet, on apprit qu'une grande effervescence régnait parmi les populations de la régence. Le 3 juillet, le capitaine Mattéi, chef d'état-major du général Maurand établi à la Manouba, fut assassiné par un maltais, qui échappa à toutes les recherches. Les marabouts de Kaïrouan prêchèrent alors la guerre sainte, et des troubles éclatèrent à Sfax et à Gabès; à Sfax, notamment, plusieurs étrangers furent blessés dans la rue, et la population européenne dut se réfugier sur la canonnière *le Chacal.*

La France envoya aussitôt le général Logerot prendre le commandement des deux brigades laissées en Tunisie, et fit partir de Toulon pour Sfax l'escadre cuirassée, escortant plusieurs transports chargés de six bataillons aux ordres du général Jamais. Cette escadre se présenta devant Sfax, le 13 juillet, et ouvrit le bombardement le lendemain. On ne put pratiquer une brèche, mais les compagnies de débarquement firent sauter les portes à coups de canon; après un assez rude combat, un bataillon de marins commandé par le capitaine Miot, aujourd'hui contre-amiral, soutenu

par le bataillon Ferré, du 93e de ligne, arbora le drapeau français sur la kasbah de Sfax. Nous eûmes 12 tués et 50 blessés.

Gabès fut prise sans résistance, et l'amiral Conrad crut devoir faire occuper l'île de Djerba.

C'est alors que les quatrièmes bataillons constitués en régiments de marche firent leur apparition en Tunisie. Un de ces régiments, commandé par le lieutenant-colonel Corréard, ne put arriver à Hammamet par la voie de terre; il fallut envoyer un petit corps de débarquement dans cette ville maritime. On fit occuper Sousse par trois bataillons, aux ordres du lieutenant-colonel Moulin.

Toutes ces petites opérations étaient le prélude d'une autre, bien plus importante. Le général Saussier, envoyé en Tunisie avec une double mission, fit occuper Tunis par le général Logerot, et marcha sur Kaïrouan par le nord, pendant que le général Etienne, débarqué à Sousse, s'y rendait par l'est, et le général Forgemol, avec les troupes de la division de Constantine, par l'ouest. La colonne Etienne arriva la première devant la ville sainte, où l'on supposait que le fanatisme musulman allait tenter un suprême effort. Mais dès que les hussards du 6e régiment frappèrent à la porte de la ville, qui avait arboré le drapeau blanc, cette porte s'ouvrit, et le gouverneur tunisien vint remettre les clefs de la place au général Etienne.

Le général Saussier poussa jusqu'à Gafsa, pour y installer une garnison.

Aujourd'hui la Tunisie est parfaitement calme; les Arabes tunisiens sont plus doux et plus faciles à conduire que les Algériens. A la suite des événements du sud tunisien, plus de soixante mille dissidents s'étaient réfugiés en Tripolitaine, sous les ordres d'Ali ben Khalifa, le défenseur de Sfax; mais Ali ben Khalifa mourut, et le gouvernement turc, qui soutenait ces dissidents pour s'en servir en cas d'une insurrection générale qu'il rêvait de fomenter en Tunisie, cessa de les secourir. Ces pauvres gens se découragèrent,

et finirent par écouter notre habile consul de Tripoli, M. Féraud; ils acceptèrent l'aman que leur offrit le général tunisien Allegro, et rentrèrent peu à peu sur le territoire de la régence.

En septembre 1881, nous avions en Tunisie 46 quatrièmes bataillons d'infanterie, 5 bataillons de chasseurs à pied, et l'équivalent de 6 régiments de cavalerie. Toutes ces troupes furent retirées successivement. On vient même d'enlever de Tunisie les derniers bataillons de ligne, et le corps d'occupation est réduit à une simple brigade formée du 4e zouaves, du 4e tirailleurs créé en 1885, du 4e chasseurs d'Afrique, et du 4e spahis créé en 1886.

Mohamed es Sadok mourut le 28 octobre 1882. Le 23 février précédent, M. Paul Cambon était devenu ministre plénipotentiaire à Tunis, en remplacement de M. Roustan, envoyé à Washington. Mgr Lavigerie, nommé cardinal et administrateur apostolique, fonda, sur les ruines de Carthage, le collège Saint-Louis, et fixa sa résidence à Tunis, d'où il rayonne sur l'Afrique. L'œuvre toute française de l'éminent prélat, qui établit partout des écoles et des hôpitaux, a produit d'excellents résultats, auxquels tous les vrais patriotes doivent applaudir.

Par décret du 23 juin 1885, M. P. Cambon (1) fut nommé ministre résident à Tunis. La législation qui régit la régence est calquée de très près sur la législation française; espérons que cette quatrième province de l'Algérie ne nous causera dans l'avenir aucune déception.

(1) Il vient d'être nommé ambassadeur en Espagne et a été remplacé par M. Massicault.

MAROC

Le gouvernement du Maroc est autocratique ; un empereur pris parmi les cheurfas alouïn, ou descendants d'Ali, gendre du Prophète, y exerce le pouvoir absolu. Cette définition implique que l'hérédité en ligne directe peut n'être pas observée. Généralement le souverain désigne comme khalifa pendant sa vie un de ses fils, qui n'est pas toujours l'aîné, et c'est celui-là qui, d'habitude, est appelé à lui succéder ; mais son élévation au pouvoir doit être ratifiée par les oulamas ou ulémas (savants) de Fez. Nous avons vu, dans un des chapitres de ce livre, que le grand chef de la confrérie des Mouley-Taïeb, le chérif d'Ouazzan, doit également donner son assentiment au choix du sultan du Maroc.

Le sultan actuel, Mouley el Hassein ou Mouley-Hassan, a vu ainsi ses droits contestés à son avènement. Il était en expédition au sud-est du Maroc quand il apprit la mort de son père Sidi Mohamed ; la mahalla (colonne expéditionnaire) l'acclama immédiatement comme souverain, et il se mit en route pour venir se faire couronner à Fez.

Mais les oulamas avaient jeté les yeux sur un frère du souverain décédé ; ils s'accordaient à exclure Mouley el Hassein, favori de l'ancien empereur, accusé par eux, non sans quelque raison, d'avoir fabriqué un testament apocryphe. Mouley el Hassein dut subir leurs conditions, et, malgré sa feinte soumission, fut obligé de recourir à la force pour vaincre leur résistance. Grâce à un vigoureux soldat, Hadj Mennou, il

triompha assez facilement. La reconnaissance étant un lourd fardeau à supporter, Mouley el Hassein, une fois assis sur le trône, chercha l'occasion de se débarrasser de celui qui lui avait donné un si fameux coup de main. Arrêté pour un crime imaginaire, Hadj Mennou fut condamné à mort; par faveur spéciale, son gracieux souverain commua sa peine en une détention perpétuelle, et, pour lui ôter sans doute toute velléité de fuir, lui fit couper les mains. Aujourd'hui, dans un cachot de Tétouan, Hadj Mennou réfléchit sur la reconnaissance des souverains orientaux.

Depuis douze ans et plus, Mouley el Hassein est empereur du Maroc, reconnu par tous comme l'émir des croyants du Moghreb. Malgré ce beau titre, il n'exerce guère plus d'influence sur les affaires du pays qu'un vulgaire président de République. Ce roi absolu règne, mais gouverne peu. Dans les rares entretiens qu'il a avec les envoyés des puissances qui vont parfois le relancer à Maroc ou à Fez, il se montre attentif et appliqué à suivre les explications développées devant lui. Ses réponses dénotent une certaine puissance de réflexion et l'entente de ce qui touche ses intérêts immédiats; mais en matière politique, les notions de Mouley el Hassein sont à peu près nulles. Il ne sait pas lire les cartes, et on l'embarrasserait fort en lui demandant la différence qui existe entre la Belgique et l'Allemagne, ou en l'interrogeant sur le dualisme austro-hongrois. Pressenti un jour sur l'établissement d'un chemin de fer, amorce du chemin de fer transsaharien, à construire dans la partie méridionale de ses états, outre qu'il devinait un danger pour lui dans l'introduction d'un élément civilisateur par excellence, il ne put jamais comprendre les questions de point de départ, point d'arrivée et parcours de la ligne.

Le gouvernement, à part certaines questions relatives à la fabrication de la poudre et à l'artillerie, questions que l'empereur se réserve, est exercé par un premier ministre ou grand-vizir, secondé par cinq personnages principaux, tous d'ailleurs à sa dévotion. Ce sont : 1° un ministre des

affaires étrangères; 2° de la justice; 3° des finances; 4° de la guerre; 5° un administrateur des biens de la couronne.

A ces cinq ministres il convient d'en ajouter un sixième, chargé des affaires étrangères et en résidence à Tanger (Tandja), où il sert d'intermédiaire entre le sultan et les représentants des puissances.

Il y a donc au Maroc un semblant d'organisation qui pourrait donner de bons résultats; mais tout est entravé par une déloyauté et une rapacité dont rien de ce qui se passe ailleurs, même en Turquie, où le bakchich est en pleine floraison, ne peut donner la plus petite idée. Tout le monde *mange* (c'est l'expression arabe employée), et rien ne se règle qu'avec de l'argent. Les places sont données aux enchères, et occupées par des gens sans scrupules, qui volent, pillent et rançonnent à merci. Ce système dispense le gouvernement de payer les employés. En principe, il est défendu au Maroc de *manger;* mais les fonctionnaires qui *mangent* pour vivre et s'enrichir sont assurés de l'impunité s'ils payent suffisamment le personnage placé immédiatement au-dessus d'eux, lequel paye à son tour celui qui est chargé de le surveiller.

Les ministres, et spécialement le grand-vizir, reçoivent de tous les côtés, et font rapidement des fortunes considérables. Il est vrai que souvent, à leur mort, comme du reste à celle des pachas de province, leurs successeurs, pour complaire au sultan et grossir son trésor et le leur, prennent de grands airs indignés, et s'empressent de dénoncer leurs déprédations. Tout est alors confisqué, et les enfants, si leur père n'a pas songé à mettre pour eux quelques bribes à l'abri des recherches, restent absolument sans ressources.

Mouley el Hassein parut d'abord animé des meilleures intentions, et on espéra un moment qu'il ferait entrer son empire dans la voie du progrès. Mais on s'aperçut vite que rien ne serait changé; il se fatigua de lutter contre son entourage, intéressé à maintenir l'ancien état de choses. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il se laissa aller

à la vie indolente des monarques orientaux. Versé dans la connaissance du Coran, l'empereur se plaît parfois à embarrasser les oulamas ou ulémas, et se montre savant théologien, ce qui, assurément, ne suffit pas pour un chef d'empire. Des plaisants l'ont dépeint comme un homme désireux de s'instruire, et ont prétendu que la chimie attirait particulièrement son attention. La vérité est qu'il s'est procuré quelques appareils pour servir à son amusement, et non à son instruction. De temps en temps, un serviteur dressé *ad hoc* tire des étincelles d'une machine électrique, ou fait un mélange détonant ; mais lorsque l'étincelle a jailli ou que le mélange détonant a fait *boum*, le sultan n'en demande pas davantage. Les mêmes plaisants ajoutent que l'empereur du Maroc se livre à l'étude de l'astronomie, probablement parce qu'un souverain étranger lui a donné un télescope à l'aide duquel, de temps à autre, il fouille le ciel pour se distraire pendant les belles soirées d'été. Mais on l'embarrasserait fort si on lui demandait où est l'étoile polaire, et quelle différence il y a entre une planète et une étoile.

Confiné dans son palais, il ignore ce qui se passe, et lorsque, par le plus grand des hasards, une affaire lui passe par les mains, il ne s'inquiète pas de sa solution.

Moins le pouvoir du sultan est réel, plus les ministres qui gouvernent sous son nom cherchent à lui donner les apparences d'une souveraineté absolue. Il ne se montre jamais qu'en grand apparat ; son vizir est le premier à lui rendre publiquement hommage, et à affecter vis-à-vis de lui une humilité qui n'a d'égale que sa morgue à l'égard de ses subordonnés.

M. le docteur A. Marcet, qui accompagna, il y a quelques années, M. Ordega, ministre de France à Tanger, dans le voyage qu'il fit à Maroc pour présenter à Sa Majesté chérifienne les lettres qui l'accréditaient auprès d'elle, nous a décrit la réception dont l'ambassade française fut l'objet. Cette réception eut lieu dans une immense cour du Palais.

Personne n'ayant le droit de se présenter à cheval devant le sultan, tout le monde, à l'entrée de la cour, dut mettre pied à terre. Des soldats blancs et rouges, au nombre de mille, rangés en ligne, formaient les côtés d'un rectangle dans lequel pénétra la mission, pour venir se placer au milieu. Après un moment d'attente, une cinquantaine de *bouabs* ou gardiens de la porte sortirent du palais, au pas gymnastique, et se placèrent en ligne devant les Français, auxquels s'étaient joints des ministres marocains, des grands dignitaires, des officiers, et une foule de personnages à burnous et à turban. Tout à coup les tambours battirent aux champs, les clairons sonnèrent, la musique joua une marche espagnole, les soldats présentèrent les armes, et le sultan parut. Un cri s'échappa de toutes les poitrines musulmanes : *Allah areck fi ameur Sidna !* (Que Dieu bénisse les jours de notre maître !)

Les bouabs s'inclinèrent trois fois jusqu'à terre, coururent, toujours au pas gymnastique, se placer à droite et à gauche des rangs des soldats, et démasquèrent ainsi le sultan.

Mouley el Hassein s'avança lentement, gravement, majestueusement, abrité sous le dôme d'un immense parasol rouge au moyen duquel un serviteur cherchait à protéger du soleil le visage de son auguste maître. Deux autres serviteurs, l'un à droite, l'autre à gauche, agitaient des voiles de mousseline autour de la tête du souverain, afin de le préserver de l'atteinte des mouches. Ces trois hommes avaient fort à faire, car ils étaient à pied, et l'empereur, seul de tout son cortège, restait à cheval. Son cheval était blanc, tout harnaché de jaune. En avant marchait le caïd el Méchouar, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs, précédé lui-même de deux hallebardiers. Ce chambellan d'un nouveau genre portait, en guise de clef, un long bâton grossier, tordu, noueux, tel qu'on l'avaittiré du buisson qui l'avait fourni, mais que l'on avait eu soin de dépouiller de son écorce.

Immédiatement après l'empereur, venaient cinq magnifiques chevaux harnachés aux couleurs éclatantes et variées, que des piqueurs conduisaient à la main. C'est, paraît-il, l'accompagnement obligé du sultan dans ses sorties officielles. Mais pour donner toute la pompe et tout l'éclat possibles à ce genre de cérémonie, on a l'habitude d'exhiber, avec les chevaux, un carrosse, seul véhicule roulant qui existe au Maroc. C'est un brillant et volumineux coupé vert et or, présent, dit-on, de la reine d'Angleterre. Ordinairement il est attelé d'un seul cheval, conduit aussi à la main.

Le cortège est fermé par le grand-vizir et les ministres, qui se font alors bien petits. Ces messieurs prennent rang au Maroc après les chevaux.

Aucun signe particulier, dans les cérémonies officielles, pas même un grand cordon, ne distingue l'empereur des hauts fonctionnaires de sa cour. On le reconnaît parce qu'il est seul à cheval ; mais son costume est celui de tout le monde, ses vêtements sont à peine plus fins et plus légers. Ses pieds nus sont simplement passés dans des babouches.

Aucune affaire n'est censée réglée sans le grand-vizir ; tout doit lui être soumis. Son avis est nécessaire pour déplacer deux mulets de réquisition, comme pour donner suite à la réclamation d'une puissance européenne. Inutile de dire que la première question est souvent considérée comme plus importante que la seconde, lorsque celle-ci n'est pas appuyée par la menace de l'arrivée d'une ou plusieurs frégates.

Deux fois par jour le sultan vient passer un moment dans son cabinet, où il reçoit les communications des ministres et des principaux personnages. Ceux-ci se tiennent, suivant le temps, soit en plein air, soit dans un vestibule ou dans quelque chambre très sommairement meublée. Beaucoup de tapis ; quelquefois une table ou une glace. Dans ce dernier cas, l'étiquette du marchand qui l'a fournie s'étale en plein milieu de la surface réfléchissante. Le long de toutes les

pièces règnent des divans. Parfois l'ébéniste indigène cherche à se distinguer ; dans les chambres à coucher, on voit des tables de toilette formées de deux planches de bois mal réunies, à peine rabotées, supportées par quatre pieds mal équarris, mal équilibrés, et percées d'un trou rond destiné à recevoir la cuvette. La salle de réception du sultan se trouve au rez-de-chaussée de son palais ; elle est spacieuse, ses murs sont blanchis à la chaux, nus, sans tentures ni ornements. Le trône est représenté par un vieux fauteuil Louis XV, au-dessus duquel plane un dôme formé de quelques draperies en cotonnade rouge. En face de ce fauteuil se trouve une chaise de paille, pour le ministre étranger que le sultan daigne recevoir ; le ministre s'assied seul, mais sa suite reste debout. Quand le personnage n'est pas étranger, la chaise est retirée. Par une bizarrerie qui sembla singulière aux membres de la mission Ordega, de chaque côté du fauteuil servant de trône à l'empereur du Maroc était remisée une voiture, le fameux coupé vert et or de la reine Victoria, et un méchant cabriolet auquel on ne fait pas l'honneur de l'exhiber dans les cérémonies publiques. Il est probable que le sultan, ne pouvant se servir de voitures dans son empire, où les routes font absolument défaut, veut en faire des ornements de salon.

Nul ne peut approcher de l'empereur sans passer par une sorte de maître du palais, ayant seul ses grandes et ses petites entrées. L'importance de ce personnage se devine : il lui serait facile d'éclairer le sultan sur la véritable situation de l'empire ; mais il lui faudrait entrer en lutte ouverte avec les ministres, et se créer ainsi des inimitiés qui deviendraient redoutables à la mort du maître. Comme il nourrit, d'ailleurs, le secret espoir d'être un jour lui-même grand-vizir ou premier ministre, il ne désire point des réformes qui le gêneraient à son tour. Il se contente d'ourdir des intrigues secrètes, généralement sans grande portée, pour se donner parfois la satisfaction, un peu platonique, de tenir en échec le pouvoir du vizir.

Sous ce rapport, la cour du Maroc n'est pas trop arriérée; comme toute espèce de cour européenne, elle offre l'édifiant spectacle de la rivalité du favori et du premier ministre.

Malgré les vices de son administration, ou peut-être à cause de ces vices, le sultan est toujours l'objet d'une véritable vénération. Le peuple marocain le croit la première victime de son entourage et le revêt de toutes les qualités; à propos de n'importe quelle injustice, et Dieu sait s'il y en a au Maroc, on entend dire : « Ah! si le sultan le savait! » Mais le pauvre sultan n'est informé de rien. Des milliers de misérables avaient déjà succombé lors de la terrible famine de 1879-1880, quand on vint lui apprendre que le peuple n'avait plus rien à se mettre sous la dent. Il fit alors une réponse dont on n'a pu nous rapporter les termes précis, mais qui ressemble à celle de cette grande dame de la cour de Louis XIV, qui s'étonnait de ce que le peuple n'eût pas encore songé à remplacer le pain par de la brioche. Si quelque victime d'une grande iniquité, prenant son courage à deux mains, entreprend de porter ses doléances jusqu'aux pieds du souverain, elle a à lutter contre mille difficultés, pour l'approcher au moment de ses rares sorties. Le réclamant court même le risque d'être absolument roué de coups de bâton et jeté ensuite en prison. Si, par le plus grand des hasards, un regard du maître vient s'égarer sur lui, sa plainte n'aura le plus souvent qu'un effet purement platonique ; sa seule consolation consistera à entendre le magnanime sultan murmurer entre ses dents : « Qu'on lui rende justice! » Mais cette justice, il l'attendra vainement jusqu'à sa mort.

Jusqu'en 1883, l'autorité, dans les tribus, était tout entière entre les mains de l'âamel ou amel ou pacha. Emu par les soulèvements partiels, et plus encore par le faible rendement des impôts, le gouvernement institua auprès de chaque caïd des sortes de contrôleurs financiers, chargés de faire l'assiette de l'impôt et d'assurer la perception. Le résultat ne paraît pas devoir répondre à l'attente du gouvernement

marocain ; l'assiette de l'impôt produira certainement un revenu plus considérable, mais l'augmentation du rendement ne profitera guère au trésor; ce sera le bénéfice des oumana qui, eux aussi, veulent prendre leur part du festin ; ils achèteront le silence de l'amel par de sérieuses contributions, augmenteront la part des ministres, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des empires.

Dans les villes, le caïd ne détient pas seul toute l'autorité; il a auprès de lui un fonctionnaire, le m'thasseb, qui ne relève également que du sultan, et qui exerce son action sur les marchés, les bazars et tous les corps de métiers. Chargé chaque jour de fixer la taxe du pain, de la viande, du poisson, de l'huile, du beurre, du charbon, et à peu près de tous les objets d'alimentation usuelle, c'est lui aussi qui règle toutes les contestations entre le marchand et l'acheteur, entre l'artisan et celui qui l'emploie. Inutile de dire que la place est lucrative et fort recherchée, car tout réclamant n'est convaincu d'avoir raison que s'il finance le plus possible.

La liberté commerciale n'existe pas au Maroc. Celui qui vend du beurre ne peut vendre du sucre ; tel ouvrier, fabriquant des chaussures, ne peut s'adresser directement au consommateur, mais seulement au marchand de chaussures.

Nul ne peut exercer un commerce ou une industrie quelconque, s'il n'est agréé par le gouvernement. Chaque corps de métier forme une corporation ayant à sa tête un syndic, et l'on retrouve dans ces corporations beaucoup d'usages qui rappellent ceux des jurandes et maîtrises du moyen âge.

Puisque ce mot moyen âge se présente sous notre plume, disons tout de suite que, sous une foule d'aspects, le Maroc représente cette époque comme l'histoire nous la dépeint. Il n'est point jusqu'à la lutte des grands vassaux contre l'autorité souveraine, qui ne se reproduise au Maroc. Seulement le Richelieu marocain ne se presse pas d'apparaître. Le pouvoir du sultan est, en effet, loin de s'étendre sur le Gharb entier ; de nombreuses défaites infligées à ses troupes, et même à sa personne, l'ont rendu fort circonspect vis-à-vis

des tribus berbères, de sorte qu'il ne s'aventure que rarement à l'est et au sud d'une ligne brisée marquée par les points suivants : Tétouan, Fez, Mékinés (Meknès en arabe), R'bat ou Rabat, Bou-Sad, Maroc et Agadir. Peut-être pourrait-on ajouter, au pays enfermé dans cette ligne, une partie du Sous, celle du nord, appelée Tafilalet, ou Tafilet, et l'amalat d'Oujda, dans le voisinage de l'Algérie. Sur ces points, qui ont tous une importance spéciale, l'autorité impériale est à peu près reconnue.

Les tribus berbères jouissent d'une indépendance presque complète ; elles ne payent point d'impôts réguliers, et consentent à peine à verser quelques tributs, sous forme de cadeaux. C'est tout ce que l'empereur du Maroc est en droit d'exiger d'elles, et jamais il ne s'aviserait de leur demander de fournir des contingents aux troupes impériales. De temps à autre, les tribus les plus proches de la zone que nous avons tracée sont obligées de défendre leur indépendance les armes à la main. Vaincues, elles se réfugient dans les montagnes ou se soumettent momentanément; mais dès que les forces envoyées contre elles ont été retirées ou seulement diminuées, elles retournent occuper leur ancien territoire et reprennent leur liberté. La lutte leur aura coûté quelques têtes et une partie de leurs biens; mais si elles ne peuvent rappeler à la vie ceux qui l'ont perdue, elles sauront promptement reprendre, et avec usure, aux tribus soumises, ce que la guerre leur aura enlevé. Aussi est-ce seulement chez elles qu'on trouve, parmi le peuple, une aisance relative et même un certain bien-être.

L'esclavage est en grand honneur dans le Maroc. On vend très peu d'hommes, mais plutôt des jeunes filles. Il est vraiment honteux que l'Europe permette, à côté d'elle, ce monstrueux commerce de chair humaine.

*
* *

La division du Maroc en deux zones, l'une soumise, l'autre indépendante, fait pressentir que les forces militaires de l'empire sont loin d'être aussi solides que l'examen de la carte pourrait le faire supposer. Dans des lettres particulières, notre ami M. Leguay, capitaine au 3e zouaves, attaché à la mission militaire marocaine de R'bat, nous a appris à ce sujet des choses absolument réjouissantes.

C'est à peine si le tiers de la population totale concourt, au Maroc, pour les charges militaires. Comme l'Europe, le Maroc a été obligé de répartir ses forces en deux fractions, l'une permanente, l'autre appelée seulement en cas de guerre. Les nécessités financières se font sentir partout.

L'armée permanente, si toutefois on peut employer ce mot, se compose des contingents fournis par quatre tribus dites Maghzen ou gouvernementales : Bredaïa, Cherarda, Cheraga, Bou-Akheur. Dans ces tribus, qui sont de véritables colonies militaires exemptes naturellement d'impôts, tout le monde doit le service personnel, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard. Ce sont elles qui alimentent à peu près exclusivement :

1° Le nombreux personnel employé à la garde et au service particulier du sultan, c'est-à-dire près d'un millier d'hommes ;

2° Des détachements de cavaliers à la fois soldats et agents du gouvernement, et remplissant à peu près toutes les missions que l'on confiait autrefois aux spahis en Algérie, environ deux mille hommes;

3° Le corps des artilleurs, environ huit cents hommes, chargé non seulement de l'artillerie de campagne, mais encore de tout ce qui incombe en Europe au génie et au train des équipages.

Les tribus maghzen fournissent enfin, chacune, un batail-

lon dont l'effectif varie de 3 à 500 hommes, bataillon qui est de temps en temps renvoyé dans ses foyers, puis rappelé. Avec ce bataillon, les tribus maghzen, mais en temps d'expédition seulement, fournissent un guich ou corps de cavalerie indépendant, qui peut atteindre de 3 à 400 hommes.

Outre les contingents des tribus maghzen, trois bataillons sont constamment maintenus sous les armes ; ce sont :

1° Un bataillon d'instructeurs, où entrèrent dans le principe des soldats envoyés de Gibraltar, il y a une dizaine d'années, pour enseigner les manœuvres de l'armée anglaise. Il est composé actuellement d'hommes pris dans toutes les tribus, maghzen ou non, et ne comprend guère plus de 300 hommes ;

2° Un bataillon fourni par les esclaves du sultan, bataillon qui constituait ce qu'on appelait autrefois garde noire, bien déchu aujourd'hui, et comprenant à peu près 5 à 600 hommes ;

3° Un bataillon dit du Sous, le plus important de tous et habituellement fort de 12 à 1.500 hommes. On le nomme bataillon du Sous, parce qu'il comprend surtout des gens de cette région ; mais il est ouvert aux sacripants de toutes les tribus qui viennent s'y incorporer, avec la certitude d'y satisfaire leurs goûts d'aventures et de rapine. C'est lui, en effet, qui est chargé de toutes les petites expéditions et aussi de toutes les exécutions. Bataillon de coupeurs de routes et de coupeurs de têtes.

En joignant à ces troupes des fractions peu importantes de forces que nous étudierons tout à l'heure, fractions qui sont quelquefois mobilisées séparément, on trouve que le sultan du Maroc, en temps ordinaire, n'a guère plus de 8.000 hommes sous les armes.

La seconde partie des forces militaires de l'empire chérifien se compose des contingents des tribus dites nouaile et des villes.

Les tribus nouaile comprises dans la zone que nous avons décrite plus haut fournissent :

1° un guich de force variable, suivant l'importance de la tribu, mais dépassant rarement 200 cavaliers;

2° un ou plusieurs bataillons d'effectif variable, de 3 à 500 hommes.

Le guich n'est levé qu'au moment des expéditions; les fractions de la tribu envoient chacune le nombre de cavaliers qui leur est assigné, un pour huit à dix tentes à peu près, et le caïd en prend le commandement. Ces cavaliers ne touchent aucune solde; mais, avant de partir, chacun d'eux reçoit des autres tentes un subside destiné à le faire vivre, avec son cheval, pendant toute la durée de son absence. Ce guich est presque toujours licencié une fois l'expédition terminée; mais il peut être mobilisé pour réprimer des troubles dans l'intérieur de la tribu, ou pour se joindre aux maghzen combattant des troupes insoumises.

Le bataillon fourni par les tribus nouaile est organisé dès le temps de paix, mais n'est généralement appelé que quelques semaines avant l'expédition; quelquefois il est maintenu auprès du sultan après le départ du guich, et peut comme lui être mobilisé séparément. Les soldats reçoivent une solde journalière, rognée, bien entendu, par les pachas et les chefs, pendant tout le temps qu'ils passent éloignés de leurs foyers.

Les villes fournissent un petit corps d'artilleurs et un bataillon. Le corps d'artilleurs de Tanger est commandé par un sergent anglais libéré du service. Les artilleurs sont sédentaires et chargés du service de la place, ce qui n'est guère qu'une sinécure. Tanger, la ville maritime la plus importante du Maroc, n'est défendue que par six batteries, dont l'une est composée de deux canons Armstrong et de deux vieilles pièces lisses en fer. Les autres batteries n'ont que de vieilles pièces en bronze ou en fer non rayées, et quelques mortiers antédiluviens. R'bat, Salé ne pourraient résister à la plus petite de nos canonnières; Mazaghan est entouré de murailles portugaises qu'un coup de canon renverserait; Mogador a pour toute défense sérieuse une bat-

terie de cinq canons Armstrong. Voilà pour les villes maritimes. Quant à celles de l'intérieur, Fez, Mekinès, Maroc, elles ne sont défendues que par des enceintes en pisé et des kasbahs flanquées de quelques tours également en pisé.

Bien que l'organisation des artilleurs marocains soit permanente, ils ne font que peu ou point de manœuvres et perdent chaque jour de leur valeur, qui, paraît-il, fut réelle. Nous avons vu que le prince de Joinville rencontra une résistance sérieuse à Tanger et à Mogador; aujourd'hui, ce que la flotte française a fait en 1844, un croiseur médiocre et une canonnière minuscule en viendraient à bout.

Le corps des canonniers marocains rappelle, quoique de très loin, les canonniers sédentaires de Lille et autres villes de France; comme eux, ils se recrutent surtout dans les classes aisées de la population.

Les bataillons des villes ont une organisation et une existence analogues à celles des bataillons des tribus, mais ils sont appelés encore plus rarement sous les drapeaux. S'ils se réunissent pour manœuvrer, on ne les caserne point, et lorsque la manœuvre est terminée, ils rentrent chez eux.

L'armement de toutes les troupes marocaines est aussi hétérogène que possible. Pendant que les cavaliers des guichs sont tous armés de leur long fusil national à pierre, certains cavaliers de l'entourage du sultan ont des carabines Winchester à répétition ; pendant que sur la côte on peut voir en batterie de vieux canons en fer et en bronze espagnols ou portugais du XVIIe ou du XVIe siècle, avec quelques Armstrong, on trouve à Fez, à côté de canons de même provenance, de vieilles pièces de 4 de montagne françaises et quelques canons Krupp. Presque tous les modèles de canons et de fusils modernes sont représentés au Maroc, et en puisant dans les divers corps ou dans les différentes batteries, on monterait facilement un musée presque aussi riche que celui de Saint-Thomas d'Aquin. Disons toutefois que ce qui domine dans l'infanterie, c'est le fusil à piston

américain Peabody, dont un gros stock fut acheté après la guerre de sécession.

Malgré les efforts faits par le sultan actuel, l'instruction de toutes ces troupes reste à l'état rudimentaire. Les instructeurs venus de Gibraltar, placés sous les ordres d'un ex-sous-lieutenant de l'armée anglaise, ont répandu dans les bataillons d'infanterie quelques notions que l'indifférence ou plutôt la mauvaise volonté de tous les gradés sont en train de faire disparaître.

A la suite de l'entrevue d'Oujda, en 1877, le sultan demanda au gouvernement français une mission composée de deux officiers et de quatre sous officiers d'infanterie, d'un officier et d'un sous-officier d'artillerie, pour organiser et instruire quelques bataillons et toute l'artillerie. La première année, les résultats obtenus furent assez satisfaisants ; mais ensuite les influences antiprogressives reprirent le dessus, et depuis son arrivée, la mission dut se contenter de faire maintenir les manœuvres françaises dans cinq bataillons et dans l'artillerie. Tous les efforts de nos officiers et sous-officiers pour arriver à une organisation régulière ont échoué. Et cependant, outre la mission française et les instructeurs de Gibraltar, le sultan disperse un assez grand nombre de jeunes gens qu'il envoie chaque année chez les diverses puissances européennes, pour y apprendre nos manœuvres ; mais au lieu d'être pour les idées civilisatrices des auxiliaires utiles, ces malheureux, à leur retour, sont tous mis à l'index et soupçonnés de pactiser avec les infidèles ; on les relègue dans des positions infimes, où le peu qu'ils ont appris ne leur sert absolument à rien.

Tant que le personnel chargé d'organiser ou d'instruire ne sera pas investi de pleins pouvoirs, aucun progrès ne pourra être réalisé. Le ministre de la guerre et à peu près tous les chefs de bataillon (il n'existe pas de grade plus élevé là-bas) n'ont aucune idée de ce que peut être l'instruction militaire ; ils se montrent donc absolument opposés à toute réforme qui ne peut que faire ressortir leur infério-

rité. Masquant la véritable raison de leur opposition sous les apparences d'un attachement fidèle aux vieilles coutumes musulmanes, ils arrivent facilement à paralyser tous les efforts. Comment un vrai croyant résisterait-il à cet argument péremptoire : que les compagnons du Prophète ne connaissaient pas les manœuvres, et cependant remportaient des victoires ?

Inutile de dire que rien dans l'armée marocaine ne rappelle, même de très loin, l'administration et les institutions militaires ; personne ne soupçonne ce que peut être l'intendance, avec son cortège de services administratifs. Un soldat nouvellement incorporé reçoit un fusil sans qu'il soit tenu compte si ce fusil est d'un modèle différent des fusils en usage dans le bataillon ; on en est arrivé ainsi à voir dans les bataillons cinq ou six modèles d'armes. Quelquefois la recrue reçoit un habillement, et pas toujours complet ; le ministère de la guerre marocain a considérablement simplifié le système de la chaussure : les hommes vont pieds nus, et ceux qui peuvent économiser quelque chose sur leur maigre solde s'achètent des babouches. Avec cette solde dont on lui vole généralement la moitié, le soldat marocain doit subvenir à tous ses besoins. Il est donc réduit pour vivre, en garnison comme en expédition, à exercer toutes sortes d'industries, dont la plus lucrative est nécessairement le vol. Malade, on le laisse sans soins ; blessé, on l'abandonne sur les chemins ; estropié ou infirme, on le jette à la merci de la charité publique. Il n'y a que lorsqu'il est mort qu'on a pour lui quelques attentions ; on ne laisse pas son cadavre sans sépulture, parce que la loi du Coran le défend. Tout le travail administratif du chef d'unité se borne à toucher et à distribuer la solde ; tous ses soins s'appliquent, en la touchant, à grossir l'effectif à l'aide de passe-volants, et en la distribuant, à rogner le plus possible.

Le recrutement est livré à l'arbitraire le plus absolu ; tout ce qui a un appui quelconque, tout ce qui peut donner quelques douros, est naturellement exempt du service. Mais

le malheureux à qui personne ne s'intéresse est pris, quels que soient son âge et ses infirmités. Une fois incorporé, il est soldat jusqu'à sa mort. A côté d'un enfant de moins de quinze ans, on aperçoit souvent un vieillard de plus de soixante, et il n'est pas rare de voir un boiteux guider un de ses camarades à peu près aveugle. Dans ces conditions, les désertions sont nombreuses, et les effectifs présentent forcément des variations considérables qui font la fortune du chef.

La hiérarchie des grades est la suivante : *mokaddem* (sous-officier), *caïd el mia* (chef de compagnie), *caïd el rha* (chef de bataillon ou de guich). L'avancement n'est soumis à aucune règle ; tel qui est soldat aujourd'hui peut être demain caïd el mia. Un soldat dénonce-t-il son caïd el mia, qui a touché une solde supérieure à son effectif? immédiatement le caïd el mia, dépouillé de ses vêtements, est bâtonné, et le dénonciateur, revêtant ses effets, est nommé à sa place. Le dénoncé a quelquefois la ressource d'hériter de la défroque du dénonciateur, s'il n'y a pas, à point nommé, un juif pour l'acheter. Le plus souvent les gradés sont pris parmi les parents ou les clients des gouverneurs de province ou pachas.

La justice militaire n'existe point ; les assassinats, les vols sont punis comme les simples fautes disciplinaires ; le bâton ou la chaîne sont les moyens de répression employés.

En cas de réunion de plusieurs bataillons, un des caïds el rha, n'importe lequel, prend le commandement de ses collègues ; c'est là de la hiérarchie simplifiée ! Quand les troupes réunies présentent un effectif tant soit peu élevé, le sultan investit du commandement un des caïds des tribus maghzen ou l'un de ses parents, qui reçoit le titre de chef de la colonne (kebir el mahalla). Si le sultan fait partie de l'expédition, c'est naturellement lui qui en est le chef ; le ministre de la guerre commande alors à toute l'infanterie, une sorte de grand-maître à l'artillerie, et chaque caïd à son guich.

C'est ainsi qu'est organisée l'expédition qui, tous les deux ans, parcourt le pays situé entre Fez et Maroc, lorsque le sultan change de résidence.

Rien de curieux comme le spectacle qu'offre alors cette foule de dix, douze ou quinze mille hommes, avec un nombre presque égal d'animaux, marchant à travers champs, faisant des haltes, ou s'installant au bivouac. La tactique de marche et celle de stationnement, si controversées dans la presse militaire des pays d'Europe, ne sont point au Maroc l'objet de la moindre discussion; quel que soit le pays, quelle que soit la saison, quel que soit l'ennemi, les mêmes règles sont toujours appliquées. Le sultan fait connaître que le lendemain il compte aller vers tel ou tel point. Le lendemain, en effet, avant le jour, l'infanterie se met en marche dans la direction indiquée ; une partie des guichs la précède, et l'autre s'en va sur les flancs. Pour toutes les fractions, l'ordre de marche est invariable. Enfin, le sultan part, encadré par les gens préposés à sa garde et employés à son service, et précédé de l'artillerie. Il marche au milieu d'un vaste espace laissé libre, ayant devant lui sa musique et six chevaux tenus en main, entouré de serviteurs, l'un chargé d'un vaste parasol, les autres de chasse-mouches. Derrière lui se presse la foule des personnages ressortissant aux divers ministres, écrivains, khrodjas et employés de tous ordres.

Equipages, marchands, femmes se dispersent entre les éléments de cette armée. Tout va bien tant qu'on est en plaine, mais si l'on arrive à un passage de défilé ou de rivière, c'est un tohu-bohu dont aucune description ne peut donner l'idée.

Le sultan ne s'aperçoit point de ce désordre ; dès que la musique signale son approche, chacun s'élance à droite et à gauche pour lui livrer passage, et malheur au retardataire, qui est roué de coups, lui et sa bête, et jeté, s'il ne peut s'esquiver à temps, en dehors du chemin.

L'établissement du camp est des plus simples. L'emplace-

ment de la tente du maître sert de point de repère à toutes les fractions de l'armée, qui s'installent dans un ordre invariable à l'est, au sud, à l'ouest et au nord. Le camp de la mahalla forme trois groupes principaux : celui du maghzen, celui de l'infanterie, et le souq ou marché. Les guichs entourent ces trois groupes, remplissant le rôle de grand' gardes.

Sitôt que le sultan s'est mis en route, sa tente est repliée, chargée et dirigée en toute hâte vers le nouveau camp, de manière à l'y précéder. Quand le chef du campement arrive dans le voisinage du point où doit être élevée la tente de l'empereur, il cherche l'endroit le plus favorable pour la dresser, et quand celle-ci apparaît, chacun sait où se placer ; la tente de chaque chef de groupe joue pour ce groupe le même rôle que la tente du sultan pour toute la colonne. Le camp s'établit ainsi très rapidement et avec une grande régularité ; mais il n'entre dans son établissement aucune autre préoccupation que celle de choisir pour le sultan un emplacement convenable. Tout au plus cherche-t-on à n'être pas trop éloigné de l'eau.

Il nous reste à dire quelques mots de la façon de combattre de cette armée. Comme, la plupart du temps, elle ne rencontre aucune résistance dans les tribus, ses opérations se bornent à des escarmouches sur les flancs de la colonne pendant la marche, à des surprises de petits détachements ou de convois, et à des pillages dirigés sur des points où l'on soupçonne qu'ont été cachés des grains ou des troupeaux. Ce n'est que très exceptionnellement qu'une véritable lutte s'engage. Alors les guichs, opérant chacun pour leur compte, commencent l'action et se livrent à des passes d'armes qui ressemblent plutôt à une fantasia qu'à un combat. Lorsqu'il y a des tués et des blessés, on vient en informer le sultan, qui fait avancer quelques pièces d'artillerie et un certain nombre de bataillons. Le tout se met en marche dans un beau désordre, qui n'est pas précisément un effet de l'art militaire, mais qui est puissamment favorisé par l'absence

des grands chefs restés en arrière, sans doute pour ne pas gêner leurs hommes. Au fur et à mesure que l'on approche, les rangs s'éclaircissent, et les timorés s'éclipsent prudemment; le peu que l'on a appris des instructeurs européens est oublié; foin de l'école des tirailleurs! De son côté, l'artillerie s'occupe surtout de faire du bruit. Peu à peu tout se disloque; fantassins et artilleurs se mêlent successivement; chaque compagnie, chaque batterie, puis chaque soldat, que seul l'appât du butin, sinon la discipline, retient dans le flot des assaillants, se livre à sa propre inspiration.

La supériorité du nombre a généralement raison de la résistance; un pillage en règle couronne les opérations; la tribu se rend à merci, et les têtes, qui vont garnir les portes de Fez et de Maroc, apprennent au peuple la victoire des troupes impériales. Si ces têtes de rebelles ne sont point en nombre suffisant pour frapper l'imagination, on y ajoute quelques têtes de soldats tués, car on n'y regarde pas de si près au Maroc.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi; il n'est point rare que la lutte ne donne aucun résultat décisif. Alors le sultan n'insiste pas et renouvelle rarement une seconde tentative; une défaite essuyée entre Fez et Oujda chez les Riata, qui ont failli s'emparer de sa personne, lui a enlevé naguère toute confiance. On cherche et on trouve facilement un terrain de conciliation. La tribu attaquée ne tient pas non plus, de son côté, à prolonger les hostilités; elle dépêche au sultan des femmes et des enfants qui viennent implorer sa clémence; quelques têtes de bétail sont livrées, et les troupes impériales se retirent, l'oreille basse

*
* *

L'armée impériale ne nous paraît donc pas bien dangereuse. Il ne faudrait cependant pas conclure de ce que nous

venons de dire que le Maroc, ou pays de Gharb, serait à la merci de quelques bataillons et escadrons européens. En cas de guerre avec une nation européenne, les troupes régulières chérifiennes ne représenteraient qu'une faible partie des forces avec lesquelles il faudrait compter, car il est probable qu'à l'appel du sultan, toutes les tribus soumises et insoumises se lèveraient, et ce ne seraient point les dernières qui fourniraient le plus faible contingent. De tous côtés affluerait les combattants ; l'armée dite régulière serait le noyau de la levée en masse des tribus, et si une volonté ferme et intelligente présidait à l'organisation des masses armées, les réunissant sous un commandement unique, il faudrait certainement une grosse armée pour avoir raison de leur résistance, ce qui n'arriverait pas dès les premiers jours.

Mais cette hypothèse ne se réalisera pas. Il n'y a pas de pays où la jalousie et l'envie se donnent plus librement carrière ; pas un marocain n'est capable d'aider son voisin sans arrière-pensée. Les Marocains eux-mêmes en sont si bien convaincus, qu'ils disent être sous le coup de la malédiction d'un saint qui, ayant eu à se plaindre d'eux, obtint du ciel qu'ils ne pourraient jamais s'entendre. Et de fait, toutes les tribus et toutes les villes voisines se détestent à qui mieux mieux ; tous les individus, jouissant de quelque pouvoir, ont une foule d'ennemis ; toutes les autorités se font entre elles une sourde guerre. Dans la vie privée, tous se réjouissent du malheur d'autrui et donnent raison à ce proverbe : « Si vous voyez un marocain faire quelque bénéfice, vous pouvez être certain qu'il n'a pas de compatriote dans son voisinage. »

Ces divisions, qui favorisent le sultan et son gouvernement et les aident à exercer leur autorité — *divide ut imperes* — ne s'effaceraient même pas en présence de l'ennemi. De fait, si nous avons conquis l'Algérie, c'est que nous avons opposé l'arabe à l'arabe.

On le vit bien pendant la guerre contre l'Espagne, où le

frère du sultan et les caïds se jalousaient au point de ne jamais s'entr'aider ; la mahalla de troupes régulières, celle des contingents de la montagne, celle des contingents des tribus de l'intérieur, combattaient successivement et pour leur propre compte, enchantées des échecs de leurs voisines.

Le sultan, exerçant en personne le commandement, pourrait faire cesser toutes les dissensions; mais s'il peut agir ainsi dans ses expéditions de courte durée, toujours à proximité de Fez ou de Maroc, il ne saurait plus le faire dans une guerre qui le retiendrait pendant des mois à une des extrémités de son empire. Il craindrait trop que quelque compétition ne surgît dans l'une des deux capitales, où un rival n'aurait qu'à se faire consacrer empereur. Il lui faudrait d'ailleurs une énergie et des connaissances impossibles à trouver chez les descendants dégénérés de Mahomet.

L'empire marocain est donc appelé à disparaître dans un avenir plus ou moins rapproché. Trois puissances, la France, l'Angleterre et l'Espagne, observent les progrès de la décomposition de l'empire chérifien, et se surveillent entre elles. De ces trois puissances, la France est certainement celle pour qui la conquête serait chose facile. L'Algérie deviendrait pour elle une base d'opération excellente, et, la situation de cette deuxième France lui ouvrant une route d'invasion, une armée française pourrait rapidement occuper la ligne Oujda-Fez-R'bat, couper le pays en deux tronçons, et prendre l'offensive successivement au nord et au sud. Notre renom militaire, bien qu'affaibli auprès du gouvernement et dans les classes supérieures, par nos défaites de 1870, est encore intact dans les tribus, auxquelles la bataille d'Isly[1] a laissé une impression aussi vivace qu'au

1. Chose singulière ! Les Marocains, de cette bataille d'Isly, n'ont gardé que le souvenir du général Lamoricière. On les étonne fort, quand on leur apprend que le général en chef s'appelait Bugeaud. La bataille d'Isly n'est connue au Maroc que sous le nom de bataille de *Bou-Haraoua*. C'était, on s'en souvient, le nom de Bou-Haraoua (le père la Trique, l'homme au bâton) que les Arabes donnaient au général de Lamoricière.

premier jour. La conquête récente de la Tunisie, la défaite de Bou-Amema, la belle apparence des troupes d'Algérie qui frappe les nombreux travailleurs que le Maroc envoie dans la province d'Oran, l'apparition assez fréquente de frégates françaises dans les eaux de Tanger, les relations commerciales de plus en plus fréquentes, maintiennent dans le peuple l'opinion, conçue en 1844, pour la première fois, de notre force et de notre puissance. C'est avec des sentiments de défiance et même de crainte que les contingents marocains engageraient la lutte contre nous ; les premiers succès des armes françaises provoqueraient certainement de nombreuses défaillances.

L'Espagne est, au contraire, particulièrement mal jugée. Les Marocains disent volontiers d'elle que c'est la lie des nations (*quella senous*). C'est d'ailleurs l'ennemi héréditaire, dont on se raconte les défaites et dont on a oublié les victoires. La guerre de 1860 n'a pas servi de leçon; c'est la trahison seule qui eut raison des musulmans. La reine Isabelle en personne est venue acheter à prix d'or les caïds et même un frère du sultan; les Espagnols sont entrés dans Tétouan par surprise ou trahison, au moment où ils allaient être jetés à la mer. Telle est la façon dont on écrit l'histoire au Maroc. Cette mauvaise opinion est confirmée par l'aspect des *présidios,* Ceuta, Melilla, Alhucemas, etc., où les Espagnols ont installé des bagnes et leurs troupes disciplinaires; par la mauvaise tenue d'une foule de malheureux qui viennent dans les villes maritimes, dénués de toutes ressources, pour tenter la fortune; par la diminution constante des relations commerciales ; par la disparition à peu près complète du pavillon espagnol sur la côte. Les Marocains salueraient tous avec enthousiasme une guerre contre l'Espagne, qui aurait fort à faire si elle voulait occuper le pays. Une telle entreprise est au-dessus de ses forces.

La question des Carolines a eu pourtant son contre-coup au Maroc ; l'impression qu'elle y a produite a été profonde

dans les régions gouvernementales, où l'on est plus fixé sur la puissance de l'Allemagne que dans les classes populaires. Le peuple ne fait pas de différence entre l'Allemagne et la Belgique ; en haut lieu, on se montra assez inquiet de l'intérêt tout particulier que la presse allemande prenait aux affaires du Maroc. On fut assez surpris que l'Espagne donnât une leçon à la redoutable Allemagne.

L'Angleterre est considérée au Maroc comme un peuple de marchands et, malgré le voisinage de Gibraltar, sa puissance militaire est peu connue. Il a fallu le bombardement d'Alexandrie et l'expédition contre le Mahdi, pour apprendre au marocain que l'anglais pouvait faire autre chose que trafiquer. La chute de Khartoum et l'échec de lord Wolseley ont été considérés comme de grandes victoires remportées par les vrais croyants sur les infidèles, et on a peine à croire, au Maroc, qu'il y a encore des Anglais qui foulent le sol de l'Egypte.

Le gouvernement apprécie davantage la nation anglaise. Il croit, l'aveugle, qu'il peut compter sur sa protection désintéressée, comme si le désintéressement était une vertu britannique ! Aussi prend-il volontiers conseil des diplomates anglais dans ses relations avec les autres puissances. Comme ces diplomates n'ont naturellement en vue que l'intérêt de leur pays, c'est certainement à cause d'eux que les idées nouvelles ne font pas leur chemin dans cette malheureuse contrée.

Terminons en disant quelques mots sur le rôle que jouent au Maroc les ministres que les puissances étrangères entretiennent à Tanger. Il n'y a pas de tribunaux là-bas, et le gouvernement est responsable des préjudices causés aux nationaux étrangers. Comptant alors sur l'appui des représentants de leur nation, beaucoup de commerçants s'engagent dans les affaires les plus douteuses, sans se soucier aucunement de la solvabilité de leur client ; d'autres, encore moins honnêtes, recherchent des clients insolvables, sûrs que le gouvernement marocain payera toujours. On voit

même des trafiquants de toute nation, vraiment dignes du bagne, rechercher des débiteurs fictifs ou complaisants. L'honnêteté la plus élémentaire exige de mettre un terme à des abus scandaleux, résultats du système de responsabilité à outrance imposé au gouvernement du Maroc.

ÉPHÉMÉRIDES

(1848-1882)

---

9 septembre 1848. — Le général Charon prend le gouvernement de l'Algérie après les généraux Cavaignac, Changarnier et Marey.
28 novembre 1849. — Assaut de Zaatcha.
22 octobre 1850. — Le général d'Hautpoul remplace le général Charon
8 mai 1851. — Le général Saint-Arnaud entame son expédition de petite Kabylie.
11 décembre 1851. — Le général Randon est nommé gouverneur-général de l'Algérie.
4 décembre 1852. — Assaut de Laghouat.
18 mai 1853. — Expédition des Babors.
3 décembre 1854. — Reddition de Mohamed ben Abdallah, chérif d'Ouargla.
2 juin 1855. — Expédition de Kabylie.
10 juillet 1856. — Expédition de Kabylie.
17 mai 1857. — Dernière expédition de Kabylie.
14 juin 1857. — Fondation de Fort-Napoléon.
25 juin 1857. — Combat d'Ichériden.
28 juin 1857. — Soumission des tribus kabyles.
2 mars 1864. — Insurrection des Ouled Sidi Cheikh.
15 mars 1864. — Destruction, à Aouïnet-bou-Beker, de la colonne Beauprêtre.
22 mai 1864. — Mort du maréchal Pélissier.
1er septembre 1864. — Le maréchal de Mac-Mahon est nommé gouverneur-général de l'Algérie.
30 septembre 1864. — Désastre de la colonne Jollivet à El Béida
1er octobre 1864. — Nouveau désastre à El Kheider.
11 octobre 1864. — Combat de Titenyahia.
4 février 1865. — Combat de Garat-Sidi-Cheikh.
8 avril 1865. — Combat de Chellala.
16 mars 1866. — Combat d'Aïn-el-Attab.
1er février 1868. — Combat d'El Meharoug.
15 mars 1870. — Expédition du Maroc
15 avril 1870. — Combat de l'Oued Guir.

25 avril 1870. — Assaut d'Aïn-Chaïr.
12 juillet 1870. — Le maréchal de Mac-Mahon part pour la campagne du Rhin.
31 octobre 1870. — M. Didier remplace le général Walsin-Esterhazy.
15 janvier 1871. — M. du Bouzet, commissaire extraordinaire de la République en Algérie, est remplacé par M. Alexis Lambert.
29 mars 1871. — L'amiral de Gueydon est nommé gouverneur-général de l'Algérie.
2 avril 1871. — L'insurrection proclamée dans la Medjana.
10 avril 1871. — L'insurrection proclamée en Kabylie.
22 avril 1871. — Sac du village de Palestro.
11 mai 1871. — Déblocus de Tizi-Ouzou.
16 juin 1871. — Déblocus de Fort-National.
2 janvier 1872. — Le général de Lacroix entre à Tuggurt.
20 décembre 1872. — Expédition d'El Goléa.
17 mars 1873. — Le général Chanzy nommé gouverneur-général de l'Algérie.
8 mai 1876. — Révolte de l'oasis d'El Amri.
28 avril 1879. — M. Albert Grévy vient remplacer le général Chanzy.
2 juin 1879. — Insurrection des Aurès.
10 juin 1881. — Insurrection du sud oranais et massacres de Saïda.
18 juillet 1881. — Combat de Chellala.
30 novembre 1882. — Annexion du M'zab à la France.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER. — Effet produit par la Révolution de 1848 en Algérie. — Insurrections locales. — Reddition d'Ahmed bey. — La guerre sainte prêchée ouvertement. — Les Biskris. — Bou-Zian et le lieutenant Seroka. — Le colonel Carbuccia devant Zaatcha. — Siège de Zaatcha. — Le colonel Canrobert. — Assaut. — Le caporal Parcheris. — Le choléra. — Bou-Zian et le commandant Lavarande. — Les Chérifs. — Bou-Aoud, Mouley-Brahim, Bou-Baghla. — Histoire de Bou-Baghla. La colonne de la neige. — Fin piteuse de Bou-Baghla. — Confréries religieuses musulmanes. — Les prestidigitateurs-chérifs. — Les Derkaouas. — La légende de Chadeli et le café. — L'expédition de Kabylie en 1851. — Le récit d'un turc. — Le bey Osman. — Le général Saint-Arnaud. — Saute, monsieur Auriol ! — Le rocher du 10e de ligne. — Le commandant Valicon. — La secte des Snoussi. — Mohamed ben Abdallah à Ouargla. — Un sultan acheté contre son poids de poudre d'or. — Mohamed ben Abdallah, sultan d'Ouargla. — Les razzias. — Laghouat. — Le général Yusuf. — Le général Pélissier. — L'assaut de Laghouat. — Mort du général Bouscarin. — Le général Pélissier à l'oued Riah. — Sa jeunesse. — Espagne, Afrique, Morée. — Le chef d'état-major du maréchal Bugeaud. — Crimée. — Echec à la tour ! — Portrait du maréchal Pélissier. — Légendes qui ont couru à son sujet. — Le commandant Cassaigne..... 1

CHAPITRE II. — Les Ouled Sidi Cheikh. Si Hamza. — Nouveau procédé de couchage. — N'gouça. Combat de N'gouça. Mohamed ben Abdallah. — Ouargla. Tuggurt. Les oasis de l'oued R'ir. Les puits artésiens. — Les dunes. Le Souf. Biskra. — La Kabylie. Un peu d'histoire. Le roi de Kokou. — Aspect de la Kabylie. Panorama de Fort-National. Les villages kabyles. Le montagnard. Société kabyle. Les çofs. Colons et Kabyles. La fausse monnaie des Beni-Yenni. — La conquête. L'armée expéditionnaire. Le convoi. Le train. Les zouaves sœurs de charité. Les Beni-Raten. Fort-National. Combat d'Icheriden. — Une prophétesse kabyle. Les Illilten. Diplomatie kabyle. Lalla Fatma. Une prêtresse de théâtre. La femme dans la société kabyle. Mariage, polygamie et divorce. — Le kabyle monogame. Les marabouts. La Ziara. Les marabouts des Beni-Djennad et des M'chédalla. Superstitions. Le

démon Lazerour. Les amulettes. Sorciers et chercheurs de trésors. Médecins et charlatans. L'anaya kabyle. — Le conquérant de la Kabylie. La conduite de Grenoble. Randon, colonel du 2e chasseurs d'Afrique. Le général Randon à Bône et à Metz. Le général Randon, ministre de la guerre, puis gouverneur-général de l'Algérie..... 78

CHAPITRE III. — Le régime civil. Assimilation. Cantonnements. Bureaux arabes. La chimère du royaume arabe. — Insurrection des Oüled Sidi Cheikh. Beauprêtre. La légende de Sidi Cheikh. La baraka. Les nègres. Si Hamza et ses fils. — Proclamation du général de Mac-Mahon. Le général Jollivet à El Beida. Sac d'Aïn el Oussera. Mort de Mohamed ben Hamza. La frontière marocaine. — Les indigènes au service de la France. Engagements. Spahis. La chanson des spahis. Les goums. Le turco. Types de turcos. Les sergents de turcos. Les turcos au camp. — La chanson du turco. Le commandant Bourbaki. Bourbaki colonel de zouaves. Bourbaki en Crimée, en Italie. Bourbaki, l'impératrice, Bazaine et Régnier. Armée du nord. Armée de l'est. Disgrâce..... 168

CHAPITRE IV. — Voyage de Napoléon III en Algérie. Bou-Farik, Médéa, Biskra. La légende d'El Kantara. — L'empereur chez les Trappistes. Histoire de la Trappe de Staouëli. Soult, Bugeaud, Dom François Régis. Colonisation par les moines travailleurs. — Les Trappistes et les généraux d'Afrique, Yusuf, Pélissier. — La famine de 1867-1868. M. Rouher. Horreurs. Scènes d'anthropophagie. Les chefs arabes. Les secours. La mortalité. Les orphelins arabes et l'archevêque d'Alger. — L'agriculture indigène en Algérie. L'eau. Les barrages du Hodna. La terre *arch* et la terre *azel*. Les travaux hydrauliques des Romains et les chauves-souris microscopiques. — Apaisement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh. Si el Ala et le colonel de Sonis. Expédition du général de Wimpffen au Maroc. Le lieutenant de Rodellec et Si Larbi. Khenatza et Aïn-Chaïr. — Départ de l'armée d'Afrique pour la guerre de 1870. Le maréchal de Mac-Mahon. Les Mac-Mahon d'Irlande. Mouzaïa et Constantine, Malakoff et Magenta. Reichshoffen : les responsabilités. La guerre civile. Le septennat. Mac-Mahon et la loi de sûreté générale. Un fondateur de la République malgré lui..... 224

CHAPITRE V. — L'Algérie en 1870. Les clubs. Le général Walsin-Esterhazy. L'amiral Fabre de la Maurelle. M. du Bouzet. M. Alexis Lambert. Naturalisation des Juifs. L'insurrection de Mokhrani. La milice de Constantine à Aïn-Yakout. Tizi Ouzou. Fort-National. Jean du Frêne. Dellys. Les caravansérails. Azib-Zamoun. L'oued Okhriss. Le jeune Rey. Le zouave Pivert. — Bordj-Menaïel. M. Canal. Palestro. L'abbé Monginot. La défense. Sac du village. Massacre. Captivité des survivants. — Aïn-Tagrout et le capitaine Trinquand. — Bou-Choucha à Tuggurt. Massacre des tirailleurs. Une histoire de chérif. Le général de Lacroix. Saïd ben Driss. Capture de Bou-Choucha. Sa mort. — L'amiral de Gueydon. Contributions de guerre et confiscations. Les Alsaciens-Lorrains en Algérie. Le général Chanzy. Son administration. El Amri. Le chérif d'Ouazzan. — Jeunesse du général Chanzy. Le *Neptune*. Saint-Cyr. Les zouaves. Le bureau arabe de Tlemcen. Expédition de Syrie. Diplomatie turque. Jérusalem. L'armée de la Loire. Coulmiers, Loigny, le Mans. Chanzy et la Commune. Chanzy à l'Assemblée, en Algérie, à Saint-Pétersbourg, à Châlons. Mort subite. —

L'Algérie en 1879. Régime civil absolu. L'insurrection des Aurès. Un type de chérif. La fin des Lehala. — Le sud oranais de 1870 à 1881. Le général de Gallifet à El Goléa. Bou-Amema. Le lieutenant Weinbrenner. Massacres de Saïda. Le combat du chott Tigri. — La légion étrangère. La nuit glorieuse du 23 mai 1855. Camerone. Les Alsaciens-Lorrains à la légion. — Annexion du M'zab en 1882. Anarchie du pays. Les Kanouns mozabites. — Situation actuelle de l'Algérie. La fusion des races. L'apaisement. Mesures de défense. Les sociétés religieuses. L'instruction primaire dans les tribus. Conclusion..... 320

TUNISIE 445

MAROC..... 460

EPHÉMÉRIDES 485

Bar-le-Duc. — Typ. SCHORDERET et C — 1583.

32101 058621853